This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

STANFORD·VNIVERSITY·LIBRARY

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE BÉNÉDICTINE.

TOME XXXIX. — 1927.

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE
BÉNÉDICTINE

TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE.

1927

ABBAYE DE MAREDSOUS,
Belgique.

1927.

Digitized by Google

529226

Digitized by Google

LA PRÉFACE DU DIATESSARON LATIN AVANT VICTOR DE CAPOUE.

L'Harmonie latine de Victor de Capoue est connue. Depuis 1868 nous en avons, grâce à Ernest Ranke, une édition que tous ceux qui s'intéressent à l'histoire du Diatessaron ne cessent de consulter et d'étudier. Je dois ajouter cependant qu'un examen minutieux du texte, une distinction nette des diverses mains révéleraient encore bien des choses intéressantes, et qu'une nouvelle édition strictement diplomatique est très à désirer. Il y a quelques années j'ai examiné le précieux manuscrit pour quelques passages de l'épître aux Romains. Voici une petite liste d'erreurs commises par Ranke et admises aujourd'hui par tous ceux qui s'occupent du Fuldensis :

Rom 1, 18 *ueritatem* //// *iniustitiam* d'après Ranke, ce que White a rendu d'une façon peu exacte : *uer. dei* F*. La 1re main avait *ueritatem in iniustitiam*

8, 23 d'après Ranke (suivi par White) F* omet *et ipsi — corporis nostri*, en réalité il omet seulement *et ipsi — expectantes* par homoioteleuton

9, 29 *sodoma* a été corrigé en *sodom* Ranke, White ; *sodomo* a été corrigé peut-être aussitôt en *sodoma*

11, 9 la 1re main avait distinctement *et in captionem*

16, 11 *narcessis* (*narcissis* White, mais à tort). Ranke note la correction en marge *qui sunt in dno*, mais la première main avait déjà *in dno*, ces mots ont été grattés.

Mais revenons à l'harmonie des Évangiles, et délimitons bien l'objet de notre étude. En appelant le *Fuldensis* un Diatessaron, je n'ai nulle intention de contredire Burkitt qui propose dans un fort intéressant article[2] de séparer le Diatessaron syriaque, œuvre de Tatien, et l'harmonie latine, premier essai de traduction des Évangiles à Rome. Ensuite il s'agit, non de l'harmonie des

---

1. *Notes on the early history of the Vulgate Gospels*, 1908, p. 93.

2. *Tatian's Diatessaron and the dutch Harmonies* dans *J. th. St.* 25, 113. Je dois ajouter cependant que Vogels avait déjà présenté plusieurs remarques semblables (*Beiträge z. Gesch. des Diatess. im Abendland*).

Digitized by Google

Évangiles que nous a léguée Victor de Capoue, mais de celle qu'il a trouvée. Que contenait-elle ? Quelles modifications Victor lui a-t-il fait subir ? Nous entrons dans un domaine où presque tout est incertain, où tout est discuté. On a même prétendu que l'évêque de Capoue avait trouvé un Diatessaron grec et l'avait traduit en latin !

I. LA LETTRE D'EUSÈBE A CARPIEN.

Selon une remarque judicieuse de dom Chapman [1], il est étrange que Victor dans sa préface, citant l'épître d'Eusèbe, ne se sert pas de la traduction que nous trouvons dans un grand nombre de manuscrits de la Bible latine. Voici le texte de Victor que nous comparons au texte de la Vulgate.

VICTOR	VULGATE
Ammonius quidam alexandrinus multum, ut arbitror, laboris et studii impendens, unum ex quattuor nobis abreliquit euangelium	Ammonius quidam alexandrinus magno studio atque industria unum nobis pro quattuor euangeliis dereliquit

Chapman suggérait que Victor avait traduit directement du grec. Une récente découverte vient ruiner cette hypothèse : dans le manuscrit 17 de Poitiers, du VIIIe siècle, j'ai trouvé la traduction latine complète dont le texte de Victor est une citation fidèle. Où l'évêque de Capoue a-t-il connu cette traduction ? Évidemment elle précédait un texte latin des évangiles. Mais ce n'étaient pas les quatre évangiles traduits par saint Jérôme, car les plus anciens manuscrits de la Vulgate n'ont pas cette lettre, et Jérôme lui-même ne l'a certainement pas insérée dans son édition, puisqu'il avait suffisamment expliqué les Canons dans la préface *Novum opus*. Il faudra conclure que la lettre *Amm. quidem Alex. multum ut arbitror* était dans cette harmonie que Victor a trouvée. Ainsi est écartée définitivement l'opinion qui faisait de cette harmonie un texte grec.

Nous publions sur deux colonnes parallèles les deux traductions de la lettre d'Eusèbe. La première servait de préface au Diatessaron avant Victor. Le texte du manuscrit de Poitiers est mutilé, le parchemin ayant été déchiré en plusieurs places, et je mets entre parenthèses les lettres ou les mots suppléés. J'ai corrigé quelques endroits et rejeté dans l'apparatus les fautes du manuscrit, mais j'ai conservé son orthographe. La seconde est basée sur les manuscrits suivants de la Vulgate.

Digitized by Google

Y=Book of Lindisfarne (Londres B. M. Cotton. Nero D IV) VIIIe siècle d'après la collation de Wordsworth-White
D=Douai 12, VIIIe siècle
Z=Zurich Bibl. canton. C I, Bible alcuinienne, IXe siècle
M=Bible de S. Millan, Madrid Acad. de l'Histoire 20, Xe siècle
w=édition de Wordsworth-White I, p. 6 qui a utilisé les éditions de Tommasi et de Vallarsi

DIATESSARON

Eusebius Carpiano carissimo fratri in domino salutem. Ammonius quidem alexandrinus multum, ut arbitror, laboris ac studii inpendens unum e quattuor nobis abreliquid euangelium, mathei euangelio consonantia ceterorum euangelistarum capitula apponens, ita ut necessitate cogente continger(e)t et sequacitatis tenorem aliorum trium corrumpi, quantum ad textum lectionis spectat. Ut autem ceterorum totius corporis atque tenoris saluo textu scire possis eadem cuiusque euangelii loca in quibus de his ipsis similia dixerunt ut u(e)rius dicatur, ex praedicti uiri studioso labore occasione accepta alio argumento canones decim numero tibi destinaui qui etiam subditi sunt.

Quorum primus circumplexus est numeros in quibus similia dixerunt hii quattuor, mattheus, marcus, lucas, iohannes

secundus in quibus hii tres, mattheus, marcus, lucas

tertius in quibus hii tres, mattheus, lucas, iohannes

quartus in quibus hii tres, mattheus, marcus, iohannes

quintus in quibus hii duo, mattheus, lucas

sextus in quibus hii duo, mattheus, marcus

septimus in quibus hii duo, mattheus, iohannes

octavus in quibus hii duo, (lucas, marcus)

nonus in quibus hii duo, lucas, (iohannes)

VULGATE

Eusebius Carpiano fratri in domino salutem. Ammonius quidem alexandrinus magno studio atque industria unum nobis pro quattuor euangeliis dereliquit. Namque trium euangeliorum sensus exceptos similes contentosque matthei euangelio quasi ad unum congestos adnexuit ita ut eorundem, quantum ad tenorem pertinet lectionis, sequens iam stilus interruptus esse uideatur. Uerum ut, saluo corpore siue textu ceterorum hoc est euangeliorum propria et familiaria loca in quibus eadem similiterque dixerint scire possis ac uere disserere accepta occasione ex praedicti uiri studio alia ratione decem numero tibi titulos designaui.

Quorum primus quattuor in se continet numeros in quibus similia ab uniuersis dicta sunt, mattheo, marco, luca, iohanne.

secundus in quibus tres, mattheus, marcus, lucas

tertius in quibus tres, mattheus, lucas, iohannes

quartus in quibus tres, mattheus, marcus, iohannes

quintus in quibus duo, mattheus, lucas

sextus in quibus duo, mattheus, marcus

septimus in quibus duo, mattheus, iohannes

octauus in quibus duo, marcus, lucas

nonus in quibus duo, lucas, iohannes

Digitized by Google

DIATESSARON

decimus in quibus singuli eorum (de quibusdam proprie scripserunt)

Haec est subditorum canonum (suppositio) nam manifestior eorum (narratio est haec) : in unoquoque euangeliorum quattuor numerus quidam propositus est semotim incipiens ab uno, deinde duobus et tribus et ceteris sequentibus productus per totum usque ad librorum finem. In unoquoque autem numero subnotatio facta est quae manifestat in quo ex decim canonibus positus sit idem numerus, utputa si primus, manifestum quod in primo ; si autem secundus, manifestum quod in secundo et sic usque ad decim. Itaque si aperiens unum aliquod euangeliorum quattuor uolueris experientiam alicuius capituli capere et cognoscere quinam similia dixerunt atque propria cuiusque loca inuenire in quibus de his ipsis paria taxarunt, ex hac definita breuiatione repetens propositum numerum eumque requirens in canone quem subnotatio suggerit.continuo scies ex suprascribtione quae in fronte canonis est qui et quanti quod inquiris dixerunt. Conperiens autem et aliorum euangelistarum numeros in canone et eosdem ipso numero sitos atque perquirens eos interius in uniuscuiusque euangelii certis locis paria eos dixisse inuenies. Uale in domino

VULGATE

decimus in quibus singuli de quibusdam proprie scripserunt.

Et quidem subiectorum titulorum id est argumentum ; clara uero eorum narratio haec est : etenim per singula loca euangeliorum quidam numerus uidetur adpositus, paulatim incipiens a primo, deinde secundo, postremo tres et per ordinem librorum finem usque progrediens. Itaque per singulos numeros supputatio per minei distinctionem inuenitur inserta, significans cui de decim titulis adpositus numerus dinoscitur, ueluti si quidem primum, certum est in primo ; si uero secundum, in secundo et eodem modo usque ad decem. Si igitur euoluto uno qualicumque de quattuor euangeliis cuilibet capitulo uelis insistere et rescire qui similia dixerint et loca propria agnoscere singulorum in quibus eadem sunt prolocuti, eiusdem sensus, quem tenes relegens propositum numerum,quaesitumque eum in titulo quem demonstrat tituli subnotatio, continuo scire poteris ex superscriptionibus quas in fronte notatas inuenies qui aut quot de his quae inquiris similia dixerint. Ueniens etiam ad reliqua euangelia per eundem numerum quem contines uidebis adpositos per singulos numeros atque eos in suis propriisque locis similia dixisse repperies.

3 quidam 12 expectat 22 numerus 54 utpote 58 unum] in uno

2 quidam DM 5 reliquit Z 6 exceptos+omnes w 7 contentusque Y conpotentesque M contextus w 8 congregatos DZ 10 sequentiam DZ 13 textus M | evangelium Y 14 familia Z 15 similiter quae D similiter M | dixerunt DM 16 poscis Z 17 ex] in Z *om* D | praediti D 18 ∾ titulos tibi Z 22 numerus D laterculos M | quibus+uel eadem uel M 28 lucas] marcus M 30 marcus] lucas M 34 marcus] iohannes Y *sed* 35-36 *om* Y* 43 et q.] eq. Z 44 argumentum *om* M | uera M 45 est *om* M | enim Z 46 ∾ eu. loca M 47 numerus+ex nigro colore M 48 de hinc M dein YZ² 49 tres] tertio Mw 50 fine Z *praem* ad Mw 52 subnotatio M | minei YZM mineo D minii w 54 de *om* ZM 57 secundum *edidi cum* ZM *om* YDw | et] ex M+in D | eadem Z 58 decem *hic finit* M *non mutilus* | Si *om* DZ 59 reuoluto DZ 65 releges D legens Z* 67 quasi in Z 70 quot] quod Z 71 inquires YD 73 continens Y 74 appositorum Z

Digitized by Google

On remarquera que la traduction du Diatessaron est beaucoup plus fidèle et plus claire que celle de la Vulgate. On admettra aussi que cette dernière ne peut pas être l'œuvre de saint Jérôme, bien que Wordsworth n'ose pas se prononcer.

II. LES CANONS.

Sans doute les Canons d'Eusèbe figuraient aussi dans l'harmonie avant Victor. 1. La lettre à Carpien appelle nécessairement les Canons auxquels elle sert d'introduction. *2.* Victor lui-même nous fait supposer la présence des Canons. Il constate que les chiffres des sections manquent dans le texte, mais il croit qu'ils se trouvaient dans l'œuvre primitive et que les copistes les ont omis par négligence. Je ne vois qu'une explication possible : les Canons étaient dans le Diatessaron ; dans ce cas Victor a raison de croire que les chiffres « devaient » y figurer ; si les Canons manquent, les chiffres n'ont aucune raison d'être. 3. Chose remarquable, les Canons figurent deux fois dans le manuscrit de Poitiers, la première fois aussitôt après la lettre et dans un texte assez différent du texte ordinaire, la seconde fois un peu plus loin dans un texte conforme au texte ordinaire des manuscrits latins. Il est à noter que dans la première série des Canons chaque ligne est accompagnée d'un résumé, et que celui-ci est basé assez souvent sur un texte biblique différent de la Vulgate.

J'ai collationné la première série des Canons et une partie de la seconde série, j'ai copié aussi le résumé. J'ai collationné les Canons ordinaires sur cinq ou six bons manuscrits. Je ne publierai cependant pas ces textes. Il faudrait une bonne édition des Canons grecs, car c'est du grec que toute la tradition latine découle, c'est avec le grec qu'elle doit être comparée. En des pages mordantes, d'un comique irrésistible, Nestle[1] a montré que tous les éditeurs ont été jusqu'ici lamentablement au-dessous de leur tâche : ils se sont copiés, corrompus, corrigés les uns les autres, quand ils auraient dû faire table rase des éditions et construire sur l'unique fondement solide, les manuscrits.

Je me contente d'énumérer les manuscrits qui ont, comme celui de Poitiers, un résumé à côté des Canons : Laon 63, Troyes 138, Paris Mazar. 1, Trèves séminaire 40, enfin le plus ancien de tous, le célèbre manuscrit *f* de Brescia. Voici ce que j'ai lu f. 1 dans le canon V :

1. *Die* ***Eusebianische Evangeliensynopse*** dans *Neue Kirchl. Zeitschr.* 19 (1908) p. 40-51 95-114. 219-232.

Digitized by Google

mat ccxxi	parabola de rege
luc clxxxi	qui fecit nup
	tias filio suo

Je dois ajouter cependant que les résumés de Troyes, de Trèves et de la Mazarine ne me paraissent pas ressembler beaucoup à ceux de Poitiers.

Y a-t-il d'autres manuscrits des Évangiles avec la préface du Diatessaron *Amm. quid. Alex. multum ut arbitror* ? Peut-être. C'est par hasard que je l'ai trouvée dans le manuscrit de Poitiers. J'ai examiné plusieurs milliers de manuscrits de la Vulgate, dans plusieurs centaines j'ai constaté la présence du texte *Amm. quidam* (ou *quidem*) *Alex.*, mais je ne regardais pas plus loin [1]. A Poitiers j'avais fini l'examen des manuscrits et j'avais du temps à perdre. L'idée me vint de collationner cette préface. Depuis lors, c'est-à-dire depuis 1919, mon attention a été dirigée sur ce texte, mais je ne l'ai plus retrouvé nulle part.

***

Concluons. Je crois que le Diatessaron latin que Victor a trouvé avait comme introduction : 1) la lettre d'Eusèbe à Carpien suivant la forme que nous retrouvons dans le manuscrit de Poitiers ; 2) les Canons ; 3) peut-être aussi un résumé à côté des Canons. On comprend alors beaucoup mieux la préface du *Fuldensis*, on n'a plus à s'extasier devant l'érudition trop vantée de l'évêque de Capoue, on s'explique surtout le zèle qu'il a mis à insérer les chiffres des sections.

Quels changements Victor a-t-il apportés à ce Diatessaron ? Il a ajouté les chiffres que les copistes avaient omis. A trois reprises, il revient sur ce point, avec une emphase qui nous paraît un peu ridicule : *Domino iuuante, studium laboris inpendi ut memoratos numeros per loca congrua diligenter adfigerem* (p. 2, l. 23) — *nos tamen in eo sumus labore uersati* (l. 32) — *ipsos quoque numeros... curaui describere* (p. 3, l. 20). Il a mis les Canons, dit-il sans emphase aucune, *quos tamen canones breuiter supter adnexui* (p. 3, l. 14), mais sans ajouter qu'ils manquaient. Mais pourquoi dit-il *breuiter ?* Ces Canons, ne sont pas plus courts qu'ailleurs. N'est-ce pas précisément parce qu'il a omis ce long

1. C'est ainsi que travaillait aussi S. Berger, car dans son mémoire posthume sur les préfaces de la Bible (*Mémoires de l'Acad. des Inscr. et Belles-lettres*, XI, 2, 1904), p. 54 il indique le manuscrit de Poitiers parmi les témoins de la lettre d'Eusèbe sans soupçonner la différence des textes.

Digitized by Google

résumé qui les accompagnait ? A-t-il corrigé un Diatessaron vieux-latin en un Diatessaron Vulgate ? Je ne le crois pas. Un auteur qui fait tant d'embarras parce qu'il a mis les chiffres des sections, n'aurait pas manqué d'annoncer pompeusement qu'il avait substitué le nouveau texte latin à l'ancien. Alors, mais alors seulement, il aurait pu dire *nos in eo sumus labore uersati quo opera solet nouella praesumi*. Le rôle de Victor sort diminué de cette étude, l'importance du *Fuldensis* en sort grandie.

La question de l'origine de cette harmonie n'est pas résolue ici, elle est seulement déplacée. Il y a eu, avant Victor de Capoue, un Diatessaron vieux-latin corrigé par un inconnu en un Diatessaron Vulgate. Dans ce Diatessaron vieux-latin quelle introduction lisait-on ? Je crois qu'il y avait exactement la même que dans le Diatessaron Vulgate trouvé par Victor, c'est-à-dire la lettre à Carpien, les Canons, le résumé ; ces trois choses se soutiennent l'une l'autre. Or, le résumé est basé sur un texte vieux-latin. On peut conjecturer que c'est d'un pareil Diatessaron que dérive, en dernière analyse, ce que nous avons trouvé dans le manuscrit de Poitiers. Évidemment la lettre et les Canons n'étaient pas dans le Diatessaron latin primitif qui est bien antérieur à Eusèbe. On les a introduits plus tard, on a dû ajouter en même temps en marge du texte les chiffres des sections et des Canons Il ne serait pas étonnant qu'on eût remanié le texte à la même occasion. Si le Diatessaron latin primitif ressemblait au Diatessaron syriaque, le texte revisé pouvait y ressembler beaucoup moins.

DONATIEN DE BRUYNE.

Digitized by Google

THE CODEX AMIATINUS AND CASSIODORUS.

(Suite.)

4. THE NINE VOLUMES CONTAINED TEXT ONLY, AND NOT COMMENTARIES.

Against the hypothesis that *Am* is a copy of the nine volumes of Cassiodorus there is a witness which I have always felt to be a strong one, — there are no summaries to *Paralipomena* in *Am*, whereas Cassiodorus tells us he composed those which he placed at the head of these very books. Dom Quentin goes too far, however, in urging (pp. 448-9 of his book) that this consideration is decisive against any idea of connexion between *Am* and the nine volumes.

I regret that I have once again led Dom Quentin into error. I believed in 1908 that the nine volumes contained a Vulgate text followed by all the commentaries enumerated by Cassiodorus[1], and so Dom Quentin, on p. 444. But I see now that I was mistaken. The *nouem codices* contained text only.

Now Cassiodorus is easily misread as to this point : *De Inst. div. litt.* 11 :

> " Sed quoniam sacras litteras in nouem codicibus cum introductoribus et pene cum omnibus Latinis expositoribus suis ut dictum (datum) est, Domino iuuante, collegimus ", or again, c. 15 : " Sed quoniam nouem codices legis diuinae fronte posuimus, eorumque introductores cum expositoribus suis, iuuante Domino, quanta ualuimus curiositate memorauimus ", etc.

But we must not translate *in nouem codicibus* as if it were *in nouem codices*.

But it is really quite easy to see that the *introductores* and *expositores* were always in a separate volume.

> c. 1. In the Octateuch, " Huius principia sanctus Basilius Attico sermone lucidauit... Nam et pater Augustinus contra Manichaeos duobus libris disputans... quos libros *in codice supradicti Basilii* forsitan competenter adiunximus ".

---

1. *Notes on the early history of the Vulgate Gospels*, Oxford, 1908, p. 17 : " Nine great volumes of texts and commentaries on the whole of the Bible ". P. Corssen fell into the same error.

Digitized by Google

Then after enumerating a large number of books of Ambrose, Augustine and Jerome,

> " Item in Octateucho eloquentissimae nimis homiliae sunt Origenis *in codicibus tribus* ", etc.
>
> c. 2. " In secundo Regum codice ", quoniam continui textus expositionem reperire non potui, quaedam... uelut in uno quodam uestimento contexui ", etc. After enumerating these : " Quae tamen omnia in unius codicis corpore congregavi... cui codici etiam puros quaterniones adiunxi ", etc.

This codex is evidently not identical with the *secundus Regum codex;* and we must necessarily translate : " In (the case of) the second codex, that of Kings ".

> c. 3. " Ex omni igitur Prophetarum codice quinto, Hieronymus primus adnotationes faciens... (what short commentaries under the name of Jerome are referred to, seems not to be known)... quos uobis *in adnotato nuper codice* dereliqui ".

These *adnotationes* were in the form of bunches of grapes *(botryonum formulae)*, such as are common in the Bamberg MS. of the *Institutiones*. This lately written codex is obviously distinct from the *codex quintus* and from that which contained the genuine commentaries of St Jerome, which are next mentioned.

c. 5. Of various commentators on the Canticle of Canticles ; " Quapropter praedicti libri diligentissimos expositores *sub uno codice* comprehendi ". This is mentioned after the commentators on Proverbs and Eccles, and before those on Wisdom and Ecclus : so there were at least three volumes of commentary on Solomon. Thus the commentaries filled many more than nine volumes. In the *nouem codices* there was text only.

5. CASSIODORUS'S VULGATE PANDECT IN CLOSER SCRIPT.

If the nine volumes had text only, with summaries, and (doubtless) the prologues of St Jerome and the Eusebian canons, the volumes were large and thin, as we see them in the picture of Ezra. The writing must have been large.

The text was undoubtedly the Vulgate, for Cassiodorus in his prologue to the *Institutio* makes it clear that he had the nine volumes written *per cola et commata*, and that this was done only for the Vulgate. His words will be quoted presently.

But in chapter 12 he describes another copy of the Vulgate. First he gives St Jerome's order and division of the books of the Bible from the *Prologus Galeatus* to Kings, quite exactly, accord-

Digitized by Google

ing to the Bamberg MS. Then he tells us that St Jerome translated the Old Testament, and adds :

> " Hunc autem pandecten propter copiam lectionis minutiore manu in senionibus quinquaginta tribus aestimauimus conscribendum, ut quod lectio copiosa tetendit, scripturae densitas adunata contraheret. Meminisse autem debemus memoratum Hieronymum omnem translationem suam... colis et commatibus ordinasse ".

No Pandect has been mentioned, so *hunc Pandecten* has suggested that the list had implied a Pandect. But I have shown that the other lists (St Augustine and the *antiqua translatio*) do not represent Bibles. The whole sentence is awkward : *propter copiam lectionis* means " to facilitate reading ", meaning that another copy of the Vulgate besides the nine volumes is a convenience. But it is careless writing to employ the same words in another sense : " ut quod *lectio copiosa* tetendit ". Here we must understand : " so that what is made lengthy by the abundance of the sacred text *(lectio)*, may be reduced to a small compass by the closeness of the script ".

I take it, therefore, that *propter copiam lectionis* implies this Pandect to be a second copy, — the first being obviously contained in the nine volumes. A second and more definite reference to the nine volumes is in the word *minutiore*. It would be possible to render " in a somewhat minute handwriting ". But after we have had a description of a Bible in nine large tomes, it is obvious that the comparative refers back to that *bibliotheca*, and that we must understand " in a more minute script than what has been spoken of ". (Of course the *codex grandior* of the O. L. is not mentioned until c. 14.) Thus we get a distinct impression that the nine volumes were compressed into this single volume of fifty three senions or $53 \times 24 = 1272$ pages [1]. Like the nine volumes, it was written throughout commatically. We have, I venture to think, every reason for supposing that it was a copy of the text of the nine volumes, and reproduced their order.

May we suppose that this Pandect accompanied its larger companion, the *codex grandior*, on its journey to England ? The anonymous *Historia Abbatum* merely states that St Ceolfrid had three Pandects written. St Bede, in rewriting this, has " ita ut tres Pandectes nouae translationis, *ad unum* uetustae translationis quem de Roma adtulerat, ipse super adiungeret ".

1. *Am* has 2060 pp. ; 131 gatherings, mostly quaternions.

Digitized by Google

This might naturally imply that Ceolfrid brought only one Pandect from Rome, and there was no other in the two monasteries. But the smaller Pandect might have been rebound in two volumes before it came to Northumbria, or a copy of it in two or more volumes may have been made at Vivarium. Or even we might say that the smaller Pandect is passed over by Bede when thinking of the four monumental volumes ; — the three new Bibles took their place by the side of the *codex grandior* ; and the existence of a fifth in minute and dense script was not to the point, although it was the archetype ; in fact we might well suppose that Ceolfrid's intention, after bringing a large Bible and a small one from Italy, was to have the excellent Vulgate of the small one copied thrice on the scale of the big one, the Old Latin text of which was less valuable for use.

It seems therefore by no means impossible that the archetype of *Am* and its fellows was the closely written Pandect of Cassiodorus, and that the latter contained only St Jerome's text and Prefaces, without additional Prologues or Summaries, since these were not St Jerome's work and took up extra room [1].

6. CASSIODORUS AND THE SUMMARIES OF *Am*.

It is worth while to examine what Cassiodorus tells us about the summaries in the nine volumes :

> c. 1 : Sed ut textus memorati *Octateuchi* quodam nobis compendio panderetur, in principiis librorum de uniuersa serie lectionis titulos eis credidimus imprimendos, a maioribus nostris ordine currente descriptos ; ut lector utiliter admonitus, salubriter reddatur attentus, et facile unamquamque rem dum quaerit inueniat, quam sibi cognoscit breuiter indicatam.
>
> c. 2, *fin :* In memoratis autem *Paralipomenon* libris duobus... quoniam titulos antiquos non reperi, nouos ad praecedentium similitudinem locis singulis, ut aestimo, consequenter impressi.
>
> c. 5 : Quartus codex est Salomonis, cuius codicis librum, qui appellatur Prouerbia, quadrifaria reperi diuisione partitum ; de quibus partibus *in prologo eiusdem uoluminis* aestimaui aliqua commonenda, ut eius intentio praedictis complexionibus breuiter innotescat... Quibus libris, iuuante Domino, capitula insignire curauimus, ne in tam necessaria lectione (ut saepe dictum est) confusa tironis nouitas linqueretur.
>
> c. 6 : Tobiae... Hester... Judith... Machabeorum... quorum tamen librorum titulos sub breuitate collegi, etc.

1. But the copyists of Vivarium doubtless made more than one copy of the carefully revised text of the nine volumes, and it may have been one of these which Ceolfrid brought to England with the *codex grandior*.

Digitized by Google

The most important point is the mention of a Prologue to the fourth volume, by Cassiodorus himself, with remarks in it upon the four-fold division of Proverbs. For *eiusdem uoluminis* seems to refer to *quartus codex* rather than to *cuius codicis librum.* (If, however, we took *uolumen* to mean Proverbs, we might suppose the Prologue was in the volume of commentary.) This Prologue is not extant ; at all events Dom De Bruyne's researches have not discovered it. If it was in vol. 4, we have another reason for holding that *Am* is not copied from the nine volumes. The only Prologues in the O T. of *Am* are those of St Jerome to his Vulgate translations. besides a few words from his letter to Paulinus before each of the minor Prophets (except Osee, which has to be satisfied with *Non idem ordo,* the Preface to all the twelve).

Cassiodorus has just told us that he used older Summaries for the Pentateuch, but composed new ones for Paralipomena. Of the four books of Kings he says nothing ; perhaps he found summaries already accompanying them. He supplied summaries (probably not new ones) for the Sapiential books, and " collected " summaries for Tobit, Esther, Judith and Machabees. Of the remaining books he says nothing. But it is unlikely he left the Prophets without the needful *capitula.*

Let us turn to *Am.*

Genesis has summaries, and corresponding divisions of the text, belonging to an uncommon series called " D " by De Bruyne (whose *sigla* I shall employ, as given in the marvellously complete collection of summaries and prefaces made by him for the Vulgate Commission, and privately printed in nearly 900 pages quarto). But the six books which follow have " C ", which is also found later in the MSS of Theodulf [1]. But it is important to note

1. As I agree with D. Quentin that *Hub* is the earliest of our Theodulphian MSS, and as it has a largely Northumbrian text in the N. T., corrected to agree with *Theo,* I presume that Theodulf obtained the series C for the Heptateuch directly or indirectly from Northumbria.

The summaries for the four greater Prophets in *Am* (and Vall D 8 and Ambr E 26) are a variant of the almost universal ones. I do not know whether attention has ever been called to certain points which betray their origin :

Isaias, 58, 59 (in *Am,* 52) Sermo Domini super Carthaginem, quod septuaginta annis esset deserta Carthago [*om* Carthago, *Am*] et restitueretur.

The sections to which this refers are Isaias xxiii 1 and 15 : Onus Tyri... and " In obliuione eris, Tyre, septuaginta annis " etc. The prophecy is mystically interpreted of Tyre's daughter Carthage by the composer of the summaries. He uses the Vulgate, hence he writes later than 400. Presumably he has in his mind the Vandal occupation after 430.

Hieremias vi. De falso baptismo. vii. De aqua aliena hoc est de falso

Digitized by Google

that the text of *Am* shows a second set of divisions in these books, but not in Genesis. Those in Exodus, Leviticus and Numbers agree with D as known from other MSS. Those in Deuteronomy and Judges agree with the divisions of no other summaries that I can find. Those of Josue agree with the commonest summaries, " A ". I append a table for the sake of clearness.

	Summaries	Extra-divisions	
Genesis	D		D = BN 11511, Maz. 1. Barb 587.
Exodus	C	D	C = *Hub Theo Anic* BN 10, 11549 *al.*
Leviticus	C	D	
Numeri	C	D	
Deuteron.	C	X	" X " means " not known elsewhere ".
Josue	C	A	A = nearly all MSS.
Judicum	C	X	
i-iv Regum	A	X	A = Many MSS. *Leg.*
i-ii Paralip.		C	
Proverbia	B		B = Theodulf, Vercelli 1, BN 5363, Egerton 1046.
Eccles.	B		
Canticum	(A)		(Rubrics = Bern A 9, Zür, Clm 18036, Salzburg.)
Sapientia	B		
Ecclus	B		
iv Prophetae	A		A = Vall. D 8 ; Ambr E 26 inf.
xii Prophetae	C		C only in *Am*. But a variety in Vall D 8, Troyes 27, *al.*
Job	A		A = Theodulf, BN 2, 4, 10. Vercelli 1, *al.*
Tobias			
Judith	C		C = BN 10, *Anic.*
Hester		Am	Am = Amiens 22, Ambr B 27 inf. *al.*
Esdras		Carth.	Carth = Grenoble.
i-ii Machab.	A		A = nearly all MSS.

From this list I have omitted Psalms (which have titles, but never summaries), and Ruth, which has summaries only in some Alcuinian MSS and later [1].

---

baptismo. [*Am* omits vii]. viii (*Am* : vii). Non prodesse baptisma haereticorum [*Am adds* extra ecclesiam].

Obviously the author was not only a Carthaginian, but also a Donatist.

1. The summaries called D have 124 *tituli* in Exodus. Of these 99 are indicated in *Am* by initial capitals, but 25 are missed. In Leviticus and Numbers we find the same phenomena. D does not exist for Josue, and the capitals agree with the common summaries, A. The divisions similarly indicated in Deut. are numerous, but seem to belong to a system which has not come down to us, and so with Judges. In Ruth, which has no summaries in *Am*, there are no signs of an earlier division (except at i 18 *Videns*, and ii 15 *Praecepit* : — which are accidental pauses, no doubt). There are remains of the old divisions in Kings, and they sometimes agree with the Spanish summaries, but are often alone. It is notable that in Tobit there are no traces of any division at all. In Job even the divisions corresponding to the summaries are not usually marked in the text, by carelessness, I suppose. (It is very common to find in MSS the divisions wrongly marked, or omitted.)

Digitized by Google

Now we are obliged to infer from these symptoms that some parent or ancestor of *Am* had the summaries and divisions of D for Exodus, Leviticus and Numbers as well as for Genesis, and that the C summaries have taken their place in *Am*, though the scribe has mechanically copied the old D. divisions besides inserting the new C divisions. Similarly the same original codex had A for Josue and unknown summaries for Deuteronomy and Judges.

The same phenomena are apparent in Kings. The summaries in *Am* (" A ") are found in many MSS. But there is a rival series of text-divisions, agreeing with no extant summaries, but testifying to the existence of an earlier set now lost.

For Paralipomena there are no summaries in *Am*, as has been said above. But there are text-divisions, and they are those of *Vall* and many other MSS (not in Theodulf. or any Spanish MSS except *leg)*.

The same observation has to be made with regard to Esther and Esdras, for which *Am* has no summaries. But both have text-divisions which are found elsewhere.

Now the explanation of all this is fairly plain. As far as 4 Kings we find two rival divisions ; and we might have supposed that C and A were inserted as a substitute for D which was consequently omitted ; — though this would not explain why D was left in the case of Genesis.

But for Paralip., Esther and Esdras, the summaries have been omitted, although no new ones have been substituted.

It seems clearly to emerge from these data that the parent of *Am* had deliberately omitted the summaries of its archetype, though the scribe copied the text-divisions, — at least he did so as far as the end of Paralipomena. From that point we have less guidance. Did he henceforward neglect to copy even the text-divisions, now become useless ? Or did he here begin to copy the summaries ? Or were there no summaries in the archetype for these books ? Our only guide is the fact that again, nearly at the end of the O. T., we find Esther and Esdras without summaries ; and so only one book of the whole is without text-divisions, though a few have no summaries.

1. Hence I conclude that *the grand-parent* had summaries and corresponding text-divisions throughout the O. T.

2. The scribe of *the parent* started by copying faithfully, but had only written the summaries of Genesis, when he was ordered to save space by omitting all subsequent summaries,

Digitized by Google

copying merely the text of St Jerome. But he preserved the old text divisions throughout.

3. The scribe of *Am*, therefore, finds summaries only for Genesis in his immediate archetype. He inserts summaries, different to those which were lost, for all the books for which he can find any. He inserts, of course, the corresponding text-divisions, but does not omit the older divisions.

4. But his diorthotes (probably St Bede) observes this duplication, when he has arrived about the end of Kings, and tells him to omit these old divisions as confusing, except in the case of those books (Paralip., Esther and Esdras) for which no new summaries were forthcoming.

This seems to give a perfectly reasonable explanation of the total phenomena.

α. I suggest, therefore, that all the summaries of *Am*, except those of Genesis, were added at Jarrow.

β. The original archetype, or grand-parent, was the nine-volume Bible of Cassiodorus, having summaries throughout, of which none have survived in *Am* except those of Genesis.

γ. The intermediate archetype, or parent, was a copy of the nine volumes, containing nothing but St Jerome's text, naturally with the Prefaces, which belong to it. This might be the smaller Pandect, or a similar Bible.

In former articles I have shown that the nearest MS in text to *Am* is the Ashburnham Pentateuch *(Tur)*. If the former is Cassiodorian, so will the latter be. And, in fact, so great an authority as the late Dr L. Traube declared *Tur* to be of Cassiodorian ancestry, on totally different grounds. It is therefore interesting to note that the Vulgate archetype of *Tur* had no summaries, and in this point resembled the parent of *Am*. For we saw that the summaries of *Tur* must have belonged to the Old Latin Pentateuch whence the pictures were derived, and not to the Vulgate parent. This suggests that it was not the habit of the scribes at Vivarium to copy the summaries which they found in the nine volumes ; unless, indeed, the copies were made before those volumes were finally completed.

7. *St Jerome did not write the Vulgate* per cola et commata, *except where he mentions the fact.*

Our only authority for the notion that the whole Vulgate Bible was distinguished by St Jerome himself into *cola et commata* is

Digitized by Google

Cassiodorus, who twice makes the statement in his *Institutio* :

> *Prol.* Illud quoque credidimus[1] commonendum, sanctum Hieronymum simplicium fratrum consideratione pellectum, *in Prophetarum praefatione* dixisse, propter eos qui distinctiones non didicerant apud magistros saecularium litterarum, colis et commatibus translationem suam, *sicut hodie legitur* distinxisse. Quod nos quoque, tanti uiri auctoritate commoniti[2], sequendum esse iudicauimus, ut caetera distinctionibus ornentur[3], ista uero sufficiant simplicissimae lectioni quae supradictus uir, sicut dictum est, ad uicem distinctionum colis et commatibus ordinauit, ne supra iudicium tanti uiri uituperabili praesumptione uenisse uideamur ".
>
> c. 12 : " Meminisse autem debemus memoratum Hieronymum omnem translationem suam in auctoritate diuina, *sicut ipse testatur*, propter simplicitatem fratrum colis et commatibus ordinasse ; ut qui distinctiones saecularium litterarum comprehendere minime potuerint (-unt *Bamb)* hoc remedio suffulti, inculpabiliter pronuntiarent sacratissimas lectiones ".
>
> Compare c. 15 : " Sed ut (in *add. Garet)* his omnibus addere uidearis ornatum, posituras, quas Graeci θέσεις uocant, id est puncta breuissima pariter et rotunda et planissima, ut in Praefatione iam dictum est, singulis quibusque pone capitibus, praeter translationem sancti Hieronymi, quae colis et commatibus ordinata consistit ; quoniam illustrem et planissimam faciunt orationem, quando suis locis, sicut inferius exponetur, aptata resplendent ".

In the first of these passages Cassiodorus bases his belief on St Jerome's words in his Preface to the Prophets, — he means, of course, the Preface to the first of the fifteen Prophets, Isaiah. In the second passage he refers back to this by the more general *sicut ipse testatur*. He gives no other reason ; but the words *sicut hodie legitur* might be taken to imply that in Cassiodorus's day the Vulgate was always found written *per cola*. Nobody who is familiar with MSS will think this very probable. *Distinctiones* means punctuation ; *positurae* means stops. St Jerome's Vulgate is to have no punctuation, no stops, because the division into *cola et commata* is sufficient for good reading. This is what we find in the *codex Amiatinus* throughout, and in the page from its brother codex found by Dr W. Greenwell.

What did St Jerome say in reality ? Here is the passage from the Preface to Isaiah :

> " Nemo cum prophetas uersibus uiderit esse descriptos, metro eos existimet apud Hebraeos ligari, et aliquid simile habere de Psalmis

---

[1] credimus *Garet* ; [2] commoti *MSS ap. Garet* ; [3] ordinentur *Garet*, as below. But Cassiodorus calls punctuation *ornatus*, so Garet's MSS which read *ornentur* with *Bamb* are right.

Digitized by Google

et operibus Salomonis : sed quod in Demosthene et Tullio solet fieri, *ut per cola scribantur et commata*, qui utique prosa et non uersibus scripserunt. Nos quoque utilitati legentium prouidentes, interpretationem nouam *nouo scribendi genere* distinximus ".

Now this passage does not state that the whole Bible was written colometrically. On the contrary, it implies the opposite ; for if the historical books had also been written in verses, there would have been less danger of anyone thinking the Prophets wrote in metre [1].

But, as a fact, St Jerome introduced this manner of writing the Prophets, not from the school books of Demosthenes and Cicero to which he refers, but from the Septuagint, which he wished to supersede, to which he carefully does not refer. For the oldest MSS of the LXX write the Prophets in verses. For example, the most famous of all Biblical manuscripts Vat Gr 1209, is written in three columns throughout the Old and New Testaments, except in the Prophets and in the poetical books, where it always has two columns, in order that the *cola* may run half across the page, instead of taking a line and a half, as would otherwise have happened. Similarly the codex Sinaiticus writes the prophetic as well as the poetical books in two columns, whereas all else is written in four columns.

There is another case where many Greek Biblical MSS also write lines of irregular length ; it is where they have lists of proper names, very difficult to copy, and a continual stumbling-block to scribes. This is sometimes done in the N. T. as well, in the Genealogies of Mt and Lk. Let us turn to St Jerome's Prefaces to Josue and Paralipomena, and we shall find that he does the same :

Praef. Josue: " Monemusque lectorem ut siluam Hebraicorum nominum et *distinctiones per membra diuisas* diligens scriptor conseruet, ne noster labor et illius studium pereat ".

Praef. Paralip. " Et quod nunc *Dibre haiamim*, id est, Verba Dierum, interpretatus sum, idcirco feci ut inextricabiles moras et siluam nominum, quae scriptorum confusa sunt uitio, sensuumque barbariem apertius et *per uersuum cola* digererem, mihimetipsi et meis iuxta Ismeniam canens, si aures surdae sunt ceterorum ".

Membra is a translation of *cola*. I gather from these statements that it was the lists of names in these books which caused Jerome's

1. I do not forget, of course, that St Jerome translated the Octateuch later than the Prophets ; but Kings was first of all, it seems.

Digitized by Google

anxiety, and that he had written these in short *cola* which did not reach to the end of an ordinary line. For example, Josue xii 9-24 : " Rex Ierimoth unus : rex Lachis unus : rex Eglon unus ", etc., or (much more) the lists of cities (xv 22-63, and many other chapters) and of families *passim*. The first chapters of I Chron. (i-ix, xi 29-36, xiv 4 etc., etc.) are terrible in Vulgate MSS, which have never (except *Am)* troubled to keep divisions. But most of our MSS at least divide the words, which in St Jerome's day was not yet the fashion.

I see no good reason for thinking that any parts of Joshua and Chronicles were written *per cola* except these lists of names, nor does St Jerome suggest that any other books were so written. It seems clear that he only introduced in Latin what he must have noticed in manuscripts of the LXX.

In one more place he speaks of his method in the Prophets, and apologises for it as an innovation.

> *Praef. Ezechiel :* " Legite igitur et hunc iuxta translationem nostram ; quoniam per cola scriptus et commata, manifestiorem legentibus sensum tribuit. Si autem amici mei et hunc subsannauerint, dicite eis quod nemo eos compellat ut scribant. Sed uereor ne illud eis eueniat quod Graece significantius dicitur, ut uocentur Φαγολοιδόροι, quod est, manducantes sannas ".

Thus St Jerome introduced a novelty into Latin manuscripts from those of the Septuagint, to write lists of names in columns (to prevent their coalescing or splitting wrongly) and to write the Prophets in sense lines which brought out their antithetical meaning. He certainly did so also with the Psalms ; but this was no innovation, and their division into verses is preserved in all Vulgate Codices. We must presume that St Jerome did the same in the case of the other poetical books, Proverbs and Ecclesiastes, and especially Canticles and Job The latter he declares to be in a metre of dactyls and spondees, but occasionally more free. all but the introduction and conclusion.

St Jerome has thus imitated the Greek biblical manuscripts with which he is familiar. Why does he hide the fact, and refer only to school books of oratory ? Because he is trying to make his Latin readers forget the Septuagint, and has to avoid acknowledging his debt in this instance.

Thus Cassiodorus was wrong in thinking that St Jerome in his prefaces to the Prophets declared that he had written the whole Bible in *cola* and *commata*. He does not say it.

At the present day there are immensely more manuscripts

Digitized by Google

of the Vulgate than of any other book in any language. Hardly any of them show vestiges of *cola* in the historical books [1], and (it must be admitted) not many in the Prophets and poetical books.

On the other hand the Old Latin gives us the Lyons Pentateuch in *cola*. That lovely little codex, the Harleian Gospels (Z) exhibits the Vulgate gospels in *cola*, resembling those of *Am*, but not identical. But then the O. L. Gospels were often written in *cola*, as for example the Corbeiensis (ff_2). These MSS are much older than *Am*.

The Fulda New Testament (540-6) uses longish paragraphs, but has spaces within them to mark other divisions. Probably the Vulgate Gospels were sometimes written in *cola* from St Jerome's own time. But there is no evidence that St Jerome had them so arranged.

Hence we may presume that when Cassiodorus said *sicut hodie legitur*, he did not mean (which is impossible) that all copies of the Vulgate were so written, but that he had found this commatic writing in some books ; and he introduced it himself into the rest. It is just conceivable, of course, that he had got hold of a Pandect in which some previous editor had introduced *cola* throughout ; but it is far more likely that he made up his nine volumes from various Vulgate MSS, thus getting St Jerome's order in each volume, but an order of his own in the arrangement of the volumes. In this case the *cola* of *Am* in the historical books, are due to Cassiodorus, and go no further back.

Though here and there commatic writing might possibly appear in historical books of the O. T. independently of Cassiodorus, I think one must *a priori* be inclined to attribute to him any other such cases as may be found. In the case of *Ott*, with its spasmodic fits of commatic arrangement, there is no difficulty, for its text is so near that of *Am*.

---

1. The fragments of a Bible in Orléans MS 16, from Micy, have part of Kings and Philippians as well as of Ezekiel written commatically. They must have belonged to a Bible in more than one volume, 32 or 33 lines to the column (but 38 in Ezekiel). *Am* has 44 lines and 1030 pp., so this Bible had some 1500. The general likeness to *Am* is so close that some connexion is necessary. But the Micy Bible has far more perfect writing. It must have made up two or three volumes, if complete. Its relation to *Am* should be carefully studied.

Digitized by Google

3. THE OLD LATIN ORIGIN OF THE VULGATE STICHOMETRY.

Against this conclusion may be urged a curious discovery by Dom Quentin. He has counted the *cola* of *Am* for certain books, and finds that they agree remarkably with the stichometry given in Vulgate MSS. He gives the following data :

Numbers, Cola in *Am*	2925,	*versus* 3000
Joshua	1674	1750
Judges	1756	1750
Ruth	250	250
Canticle of Cant.	285	280
Esther	713	700
Ecclesiastes	400	DCCC for CCCC.

These are only a few coincidences. (Presumably he has not counted the rest of *Am*.) At first they seemed very striking. But further consideration has convinced me that there is nothing in it.

I have calculated the number of syllabes in *Am* for two books : I make Joshua about 28965 and Judges about 30022. Dividing these by 1674 and 1756 respectively, we see that the average length of a colon of *Am* in Josue is 17.3 syllables and in Judges 17.1 syllables. Consequently the average length of a colon is not very far off from the length of a *uersus* or στίχος, which was 16 syllables. So in some of the books the number of *cola* were very likely to come to about (or even exactly) the number of *uersus* of the Old Latin [1].

As for Ecclesiastes, the DCCC of some MSS is certainly wrong, and the DXXX of Paris B. N. lat. 10431 is almost certainly right, giving when multiplied by 16, 8480 syllables for the O. L. Ecclesiastes. Of the rest of the figures given in Vulgate MSS, some are obviously corrupt, but most of them give roughly the number of verses of 16 syllables we should expect. I have calculated the number of syllables in round numbers for nearly all the books. I see no reason to doubt that the figures are a stichometry taken over from the Old Latin [1].

The reasons for this are multiple. In the first place the figures are found not only in Vulgate MSS, but in a list known as the " Cheltenham list " or Mommsen's list, which that scholar attributed to the same date as the " chronographer of 359 ", in the

1. The number of verses for Jeremias includes Lamentations but not Baruch, which has no stichometry in the Vulgate ; nor has Esdras.

Digitized by Google

same 10th century codex. Hence Dom Quentin has headed his section on the subject (p. 505) : " Observations sur la stichométrie du ms. de Cheltenham ". The codex is not at Cheltenham, but has been for many years at Berlin. The sets of Roman figures which Dom Quentin prints from it so carefully, are wanting in the codex, except the total for the Heptateuch (correctly given) and that for Ruth, where the MS has CCI not CCL. The numbers are really found in another MS of the list, St Gall 133, and in many MSS of the Vulgate. The figures which Dom Quentin proceeds to compare with the *cola* of *Am*, are none of them in Chelt, and those for Ecclesiastes and Canticles are not in the list at all, — even in the St Gall MS. It is a pity, therefore, that some other heading was not chosen for this section of the book.

In Dom Quentin's view the Chelt. list is taken from the Vulgate stichometry. I regard it as plain that the Vulgate stichometry is derived from the list.

The list is an Old Latin one. That in the list Daniel should be among the major prophets, and Ecclus and Wisdom among the books of Solomon is of little importance [1]. But we have the Heptateuch, not Octateuch ; we have *Regnorum* not *Regum ;* we have 151 Psalms ; also the characteristic O. L. order *Tobias, Hester, Judith* [2]. In the new Testament we have the most ancient " Western " order of the Gospels : *Mt Mc Jo Lk,* as the parent of Codex Bezae must have had, and the Curetonian Syriac has ; there are probably only 13 Epistles of St Paul [3], (Hebrews being always omitted in the Old Latin,) and there are only two Catholic Epistles. That of St John comes next after the Apocalypse making an *instrumentum Johannis,* as was originally the case in the codex Bezae.

Further, the stichometry of the 4 Gospels is a very ancient one, appearing in Greek MSS as ῥήματα and in Syriac MSS as well. Chelt is wrong as usual, with 3300 for Lk ; but the Vg MSS have 3800, however astonishing this huge number may seem :

1. The tests do not enumerate the books of Solomon or give separate figures, but only " Salomonis uer VID ", (so St Gall ; Chelt has VD). This is nearly enough for the five books. But 7500 is more likely to have been the original figure. The three proto-canonical books have in the Vulgate only about 2700 or 2800 verses of 16 syllables.

2. There is no stichometry of each Epistle in the list, and I accept Chelt's xiii ; but I admit that St Gall 133 has corrected this to xiv.

3. Esdras (Ezra and Nehemias) has no figures in Vulgate MS, nor in the list. I presume this to be because the list came from some old MS where there were no figures for this book, and the Vulgate MSS depend on the list.

Digitized by Google

Mt	ῥήματα	2522	Vulgate MSS	2700
Mk	"	1675	"	1700
Lk	"	3803	"	3800
Jo	"	1938	"	1800

The Vulgate numbers for Mt and Jo have gained and lost a C But the identity of origin is not open to doubt. The exact numbers have become round numbers in the Vulgate. Dom Quentin has noted that the O. T. numbers are all round numbers. I should infer, from my experience of στίχοι, that they are beyond doubt therefore later forms of exact numbers.

But the Old Testament numbers are not derived from the Greek, like those for the Gospels. Greek takes many more syllables than Latin to express the same sense. For example, Gen. i has about 1153 syllables in the Vulgate, whereas it has 1465 in the Septuagint. Nicephorus gives 4300 στίχοι for Genesis (I made it roughly 4320) ; so that 3700 might well be right for the Old Latin. (I suppose the Vulgate Genesis to have somewhere about 3750 verses of 16 syllables.) As the whole list is an Old Latin one, I conclude that the stichometry is also of the Old Latin.

Samuel Berger (*Hist. de la Vulg.*, p. 320) oddly overlooked the Old Latin nature of Chelt, and suggested that it must be posterior to the *Prologus Galeatus* of St Jerome, because of the mention in both of the 24 books of the O. T. as being represented by the 24 ancients of the Apocalypse. This is a strange argument, for there is no likeness in the wording of the two statements. As for the matter, St Jerome is introducing, in his translation from Hebrew, the Hebrew computation of 22 books, according to the 22 Hebrew letters, *quamquam nonnulli putant* (some Latins, that is, before the Vulgate) that there are 24, to agree with the 24 ancients. So that in the Chelt-St Gall list we have precisely an example of this pre-Hieronymian view, and the lists are thus indicated as not Hieronymian.

Hence there is nothing to prevent our dating the original of the list as of 359 or a few years later. But the stichometry itself is older still.

It is further important to note that the list is published to mitigate the extortions of booksellers, who charged for more *uersus* than the books contained. I imagine it was published by ecclesiastical authority, as it concerns only the Bible and the works of St Cyprian.

At that date St Cyprian was the only Latin " Father of the

Digitized by Google

Church ". If the *uersus* were taken from a Vulgate Bible, this will have been in the middle of the fifth century, after the deuterocanonical books had been commatized to agree with those translated by St Jerome (we are obliged to suppose this). This could not take place until a time when St Jerome's own letters and the works of St Augustine were the popular spiritual reading, instead of St Cyprian. We have to go behind St Ambrose to get back to the date of a list where Scripture and Cyprian are alone.

Hence in my opinion the Vulgate stichometries have nothing to do with the *cola* of *Am.* The latter I regard as in great measure due to Cassiodorus.

It is with regret that I have been throwing cold water on what seemed at first to be a brilliant discovery ; so I am glad to agree with Dom Quentin on another point. He has shown (pp. 499-504) that the *cola* of the Amiatinus are simply those which begin to the left, while the lines set in are merely the parts of the colon which were too long for the first line. He has demonstrated the method by which the scribe arranged these shorter lines. Consequently the careful imitation of the codex by Wordsworth and White was laudable, but scarcely necessary. There are no larger divisions *(cola)* and smaller divisions *(commata)*, but only one kind.

This is confirmed by the Venerable Bede, under whose direction the codex was written. He has been speaking of *comma* and *colon* as used of caesuras in hexameters ; he goes on to say that the orators use the words as synonyms :

" Quae tamen nomina apud oratores indifferenter ponuntur, qui integram sententiam *periodum* appellant ; partes autem eius *cola* et *commata* dicuntur. Ut puta, ' Sustinetis enim si quis uos in seruitutem redigit ' colon est. ' Si quis accipit ' colon est. ' Si quis deuorat ' colon est. ' Si quis extollitur, etc. usque ad plenam sententiam, cola sunt et commata [1]. Plena autem sen-

1. In the new fascicule of W-W, 2 Cor. xi 20 is printed thus :

sustinetis enim
si quis uos in seruitutem
redigit
si quis deuorat
si quis accipit
si quis extollitur
si quis in faciem uos caedit.

This no doubt is taken from *Am.* The scribe has very naturally made a new colon at the first *si quis*, to correspond with the others. St Bede has quoted the clauses in the wrong order.

Digitized by Google

tentia periodus est. Interpretatur autem *colon* membrum, *comma* incisio, *periodus* clausula siue circuitus ". *De arte metrica*, c. 12, P. L. 90, col. 165 ; ed. 1688, vol. i, p. 35.

This identification of colon and comma is against the grammarians (copious references in the new Thesaurus, s. v. *colon*). But Cassiodorus seems to agree with Bede. On Psalm 3, verse 2, he explains the difference between the figures called *auxesis* and *climax*, which use a number of *membra* (i. e. *cola*) of increasing significance ; then he says : " in climace uero necesse est ut postremum uerbum, quod est in primo commate positum ", etc., thus identifying *comma* with *membrum*.

Another interesting confirmation is found in the comparison the surviving page of the brother Pandect to *Am* (Brit. Mus. Addit. 37,777). It contains a fragment of 1 Kings. The parchment is half an inch higher than *Am* (which has been cut down in binding, I suppose) ; the number of lines is the same — 44. Two columns on each side give 176 lines. The same matter takes 196 lines in *Am*. The *cola* are identical, but the writing of the fragment is closer, (*densior*, Cassiodorus would say,) so that most of them get into one line, and they rarely run to as much as three. The scribe is of the same school ; his text is the same, except a few abbreviations and one difference of spelling. But he is slightly more economical of space than was his colleague in the splendid copy intended for St Peter's. We see that only the *cola* matter, the secondary lines not being *commata*, but only what was left over of a colon.

9. THE FIRST EIGHT PAGES OF *Am*.

Dom Quentin has shown conclusively the original order of some of the introductory pages of the codex Amiatinus, by pointing out the offsets of the pictures and diagrams on the opposite pages : 1, v-vi, 8 are quite certain. The plan of the tabernacle is on 2v and iiir, and must have been mounted separately : (2r and iiiv are blank). Dom Quentin places the remaining pages, iv and vii at the beginning and the end of the gathering, thus obtaining the following ternion :

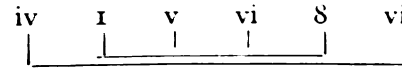

I prefer to put iv after vii ; D. Quentin was right in wishing for a ternion, and had good reason for placing viiv (the Pentateuch

Digitized by Google

circles) immediately before the Pentateuch itself, which begins (viz. the Prologue *Desiderii mei*) on the first page of the following quaternion. The difference is unimportant ; but I prefer the order

I v vi 8 vii iv [1].

There are three blank *versos*, which is natural. But there is actually a blank *recto*. Why ? Obviously because it went against the binding ; and for this reason the dedication verses were on the *verso*.

But two versos are not blank ; their contents will naturally be additions made on vacant pages. What was certainly copied from the *codex grandior* of Cassiodorus we know already : the three lists and the prologue. Of the two additions, one is obviously not from the *codex grandior*, since it is the table of contents of *Am*. The other is also purple, and has five extracts, in ornamental circles, from the letter of S[t] Jerome to Paulinus, referring to the five books of Moses : *Manifestissima est Genesis ... Patet exodus cum decem plagis ... etc.* This seems rather to belong to a Vulgate Bible, since it is from Jerome [2]. It does not seem

---

1 The contents of the pages are as follows :

I *recto* blank.
uerso Dedicatory verses of Ceolfrid.
v *recto* Picture of Esdras.
uerso blank.
vi *recto* List of books acc. to S[t] Jerome.
uerso blank.
8 *recto* List of the books acc. to S[t] Augustine.
uerso blank.
vii *recto* List of books acc. to Pope Hilarus.
uerso Five circles with mottoes for Pentateuch. *purple*
iv *recto* Prologue of Cassiodorus to *codex grandior*. *purple*
uerso Table of contents of Amiatinus. *purple*

α. I prefer to collect the three purple pages together. Why separate them? Scribes were very particular about arranging parchment, hair-side to hair-side and smooth to smooth ; so we expect purple to purple.

β. The dedication of the whole book to S[t] Peter necessarily has the first place of all (*Hist. Abbatum Gyrv.* 37 : " habens in capite scriptos huiusmodi uersus ".) The picture of Esdras, as a sort of frontispiece, decorates the opposite page.

γ. The prologue, followed by table of contents, regularly comes in ancient writings immediately before the text.

2 Of the letter *Frater Ambrosius* (which from Alcuin onwards was regularly prefixed to Vulgate Bibles), Cassiodorus says, c. 21 : " Is epistolam suam ad Paulinum ex Senatore presbyterum mirificam destinauit, docens quemadmodum..; *ubi breuiter uirtutem uniuscuiusque libri Veteris et novi Testamenti mirabiliter*

Digitized by Google

to be Northumbrian but Cassiodorian, for such arrangements in *botryones*, or pointed banners or oval medallions or shields or lamps, were customary with the latter. Plenty of examples will be found in the 'archetypal' Bamberg MS of the second book of the Institutions. They usually hang upon an animal or a bird or a human head.

I suggest, therefore, that whereas four pages were copied from the *codex grandior*, and one (the dedication) originated at Jarrow, two at least (the circles and the table of contents) belonged to the Vulgate archetype of *Am* [1].

One more page remains : the picture of Esdras. The verses above it were written by the scribe of *Am*, and clearly the picture was painted at Jarrow. The awkwardly drawn breast-plate was added at Jarrow, for it is generally recognised that we have here a most interesting portrait of the aged Cassiodorus correcting his nine volumes, with their *armarium* behind. This is too obvious, I think, to need any disquisition. I only note that when Cassiodorus describes his monastery, he accompanies his words with a pictorial plan, giving the square building round a garth, with the Church of St Martin on the further side, and a larger Church of St Januarius detached on the left ; in front is the sea water lake, *piscium claustra*, with a portico beside it (Bamberg MS, fol. 29^v^). He gives a bust picture of *donatus eximius grammaticus* (fol. 41^v^). A musician beating time (fol. 59^v^) may be Pythagoras or Gaudentius, no name being inscribed upon it. A floating figure (fol. 50^r^) is probably Aristotle. (But these Bamberg copies are very poor and rough.)

What wonder, therefore, that to the nine volumes should have been prefixed a portrait of the retired prime-minister and aristocrat, engaged in working upon them ? A copy of it was evidently prefixed to the Vulgate Bible (copied from the nine volumes) which Ceolfrid brought from Italy to Jarrow, and it

---

indicauit. Quam si ante reperissem, eloquentiae ipsius cedens, contentus fortasse fueram de eadem parte nihil dicere. Sed quia et ille alia, et nos diuersa in opere iam confecto (Domino largiente) conscripseramus, credo quod lector diligens et in hoc opusculo non inutiliter occupetur ". The nine volumes were completed, I presume, before Cassiodorus came across this letter. But he was quite likely to excerpt the short descriptions of the Pentateuch, and arrange them in his favourite pictorial way by way of a preface. It seems likely that the brief extracts from the same letter prefixed to eleven of the minor Prophets in *Am* (as I noted above) were inserted by Cassiodorus as Prefaces.

1. As to the picture of Christ with two angels and the four Evangelists, which precedes the Gospels in *Am*, I have nothing to say.

Digitized by Google

was highly thought of there, for it was twice used as a model :

1st. For a picture of Ezra correcting the Old Testament. He was provided with an aureole, and with a breast-plate, to show he was a priest ; but the New Testament (with a cross on the Gospels) was left in his cupboard by an oversight !

2d. For St Matthew. The archetype of *Am* for the Gospels was lent to Lindisfarne a few years before *Am* was written, for we possess the famous copy of the same text made there by Bishop Eadfrith [1]. The superb book was adorned with pictures of the four evangelists. We may assume that those of Mark, Luke and John were adapted from some fine Irish codex which had lost its first page with the portrait of St Matthew. Hence Oethilwald, the artist, on the look out for a model for St Matthew, seizes upon the portrait of Cassiodorus, and adapts it as an evangelist [2]. The two pictures, of Ezra and Matthew, may be compared in Mr E. G. Millar's magnificent folio on the Lindisfarne Gospels.

The picture commemorating the correction of the Vulgate in nine volumes (the text of St Jerome divided into St Augustine's groups) [3] was not likely to belong to the *codex grandior*. We find it in *lind* connected with the same Vulgate text as *Am*. Hence it presumably belonged to the archetype of *Am* and *lind* (AY). If so, that archetype was Cassiodorian.

10. THE ANONYMOUS HISTORIA ABBATUM ON AM.

Another point is interesting and suggestive. It arises from the comparison of three passages. In the first Cassiodorus is speaking of the Hieronymian Bible, the small Pandect :

---

1. *Am* was written as a present to the Pope, therefore only just before 715, when Ceolfrid took it with him on his lest journey. Eadfrith was bishop 698-721, so the Lindisfarne Gospels may be after *Am*, but were probably before, as St Cuthbert died in 687.

2. As I showed in the former article, the *order* of the groups in nine volumes was from the *antiqua translatio* list (Pope Hilarus), but the groups themselves are from the list of St Augustine, as Cassiodorus implies, c. 13 : " Beatus igitur Augustinus *secundum praefatos novem codices*, quos sancta meditatur Ecclesia ", etc.

3. The Lindisfarne artist has taken the whole pose and outline of Ezra for St Matthew ; but the drapery is treated in his own way, just as in the pictures of the other three Evangelists. These, however, have curly hair, and so has the angel above Matthew, and the mysterious head which appears round a curtain. But Matthew himself has the straight hair of Ezra, somewhat further convention alised.

Digitized by Google

1. *Instit.* c. 12 : " Unde factum est ut [Hieronymus] omnes libros ueteris Testamenti diligenti cura in latinum sermonem *de Hebraeo fonte transfunderet*... Hunc autem *pandecten* propter copiam lectionis minutiore manu " etc.

2. Anon. *Hist. Abbatum Gyrv.* c. 37 : " Sepulto igitur patre, quidam ex fratribus... dispositum iter Romam peregere, delaturi munera quae miserat. In quibus uidelicet muneribus erat *Pandectes*, ut diximus, interpretatione beati Hieronymi presbyteri *ex Hebraeo* et Graeco *fonte transfusus*, habens in capite scriptos huiusmodi uersiculos : Corpus ad eximii " etc.

3. Beda, *de temporum ratione*, c. 67, A. M. 4671, Christi 720 : " [Ceolfridus] qui inter alia donaria quae adferre disposuerat, misit ecclesiae sancti Petri Pandecten a beato Hieronymo in latinum ex Hebraeo uel Graeco fonte translatum ".

Now Bede in his own *Historia Abbatum* uses the anonymous one, which was some years older. Here in *de temporum ratione*, he also uses it, but has dropped the less common word *transfusus*. But the anonymous writer has curious agreements with Cassiodorus. He speaks of a " *Pandect* ", containing the text of Jerome *ex Hebraeo fonte transfusus*. Is he not using Cassiodorus, and, if so, is it not because the Pandect he describes was (like the *codex grandior*, which he had previously mentioned in the passage to which *ut diximus* refers) Cassiodorian ? I do not pretend that this is convincing, but it is suggestive.

It seems scarcely necessary to sum up these various arguments for the Cassiodorian origin of *Am*. Not one of them is peremptory. But taken together they have a very considerable weight. The improbability of the peculiar order of *Am* having arisen anywhere but at Vivarium, and the parallel improbability that its completely colometrical text should have been made up by some other reviser are cumulatively convincing to me, when added to the close connexion of *Am* with the *codex grandior* and with *Tur.*

Downside Abbey, Bath. H. JOHN CHAPMAN.

Digitized by Google

LE SYMBOLE ROMAIN AU SECOND SIÈCLE.

Deux écrivains de marque : s. Hippolyte et Tertullien, nous ont chacun transmis, vers 200, un texte du symbole romain. L'étude comparative paraissait s'imposer ; on en est cependant encore à la souhaiter [1]. Lacune à première vue étrange, surtout après les innombrables travaux sur les symboles en général et celui de Rome en particulier. Elle s'explique néanmoins assez facilement : trop d'incertitude planait sur les deux documents. On s'est demandé longtemps, en effet, si le rituel rattaché obstinément par la tradition à s. Hippolyte vient réellement de lui et, dans l'affirmative, laquelle de ses rédactions divergentes se trouve être la moins altérée. Pour Tertullien les doutes étaient aussi sérieux : cet africain témoigne-t-il de l'usage romain ? et a-t-on chance de retrouver un texte ferme dans ses très libres citations ?

Ce complexe se trouve simplifié depuis que, indépendamment, dom H. Connolly et E. Schwartz ont démontré [2] l'identité du rituel attribué à Hippolyte avec la *Paradosis* renseignée sur la statue du Latran.

Si l'on admet de plus — et l'on verra plus bas qu'il faut l'admettre, au moins pour la section contenant le symbole — que la recension latine publiée par Hauler [3] a maintenu, somme toute, le texte authentique, on jugera que le symbole romain d'Hippolyte est désormais fixé. Point capital et qui permet de reprendre utilement les recherches. Il est maintenant possible de comparer un texte certain avec les formules de Tertullien [4] et avec R, credo officiel de Rome au IVe siècle.

---

1. Dom Connolly la réclamait encore dans le *Journal of th. St.* de Janvier 1924, p. 131. Cependant R. Seeberg l'a esquissée en 3 pages d'un article paru dès 1922 dans la *Zeits. f. Kirchengeschichte* (p. 6-9). C'est trop court. Je n'ai pu prendre connaissance de cet essai que lorsque le mien était presqu'achevé. J'y ai trouvé plusieurs confirmations de mes propres recherches. Venant d'un savant si qualifié elles sont pour moi doublement précieuses.

2. Le premier dans les *Texts and Studies* de Cambridge (VIII, 4), le second dans les *Schriften der Strassburg. Gesellsch. d. Wissensch.* (VI, 1910.)

3. *Didascaliae Apostolorum fragmenta veronensia latina*, ed. E. HAULER. Leipzig, 1900.

4. M. Seeberg a préféré s'appuyer sur Tertullien et lui comparer Hippolyte. C'est vouloir éclairer le connu par l'incertain. De là plusieurs méprises.

Digitized by Google

L'intérêt de ces comparaisons est grave puisqu'il s'agit de retrouver la *Regula fidei* romaine, quelque cinquante ans après sa condensation dans un symbole. Il est aussi très actuel, en suite des hypothèses émises par K. Holl sur l'état primitif du credo de Rome [1], surtout si, comme je le crois, le résultat du travail est assez certain et assez précis pour permettre un jugement net sur ces théories.

Les quelques pages qui suivent se bornent à l'essentiel, la documentation y a été réduite à l'indispensable. Beaucoup serait encore à dire. J'espère du moins que, dans l'ensemble, les faits sont exacts et les déductions correctes.

Après avoir établi les trois textes : R. Hippolyte, Tertullien, on procédera aux comparaisons nécessaires, puis on tirera les conséquences.

***

1. Le texte de R.

R est le sigle reçu depuis longtemps pour désigner le symbole de Rome tel que le citent, vers 400 Rufin et vers 340 Marcel d'Ancyre, tel aussi qu'on le retrouve dans le *Psalterium Aethelstani* et dans le *codex Laudianus* [2].

L'autorité dont il jouissait déjà en 340 et le fait que la plupart des credos latins du IVe siècle en dépendent, permettent de reporter sa composition au moins à la génération précédente, soit, au plus tard, vers la fin du IIIme siècle.

---

1. Ces vues nouvelles ont été le point de départ de plusieurs importantes études. La littérature et la documentation ancienne se trouveront dans :

L. Hahn. *Bibliothek der Symbole* [3]. Breslau, 1897 (= *Hahn*).

A. E. Burn. *An Introduction to the Creeds*. Londres, 1899 (= *Burn*).

Voici l'indication des travaux plus récents :

K. Holl. *Zur Auslegung des 2 Artikels des sog. apostolischen Glaubensbekenntnisses*. Sitzungsberichte de l'Académie de Berlin, 1919, p. 2-12 (= *Holl*).

A von Harnack. *Zur Abhandlung des Hrn. Holl : « Zur Auslegung ... »* Même collection, 1919, p. 112-116.

H. Lietzmann. *Die Urform des apostolischen Glaubensbekenntnisses*. Même collection, 1919, p. 269-274.

H. Lietzmann. *Symbolstudien* I à XIII. Zeitschrift f. NT Wissenschaft 1922, 1-34 ; 1923, 257-279 ; 1925, 193-202 (= *Stud.*).

H. Lietzmann. *Die Anfänge des Glaubensbekenntnisses*. Festgabe für A. von Harnack. Tubingue, 1921, p. 226-242 (= *Anfänge*).

R. Seeberg. *Zur Geschichte der Entstehung des apostolischen Symbols*. Zeitschrift für Kirchengeschichte, 1922, p. 1-40 (= *Seeberg*).

Dom H. Connolly. *On the text of the baptismal creed of Hippolytus*. Journal of theol. Studies, 1923-24, p. 131-139 (= *On the text*).

2. Les textes dans *Hahn*, p. 22-27.

Digitized by Google

En voici le texte d'après Rufin et Marcel (= M). Les deux variantes de celui-ci sont à rejeter, le texte de Rufin étant confirmé par le psautier d'Aethelstan et par le *Laudianus*.

1. Πιστεύω εἰς θεὸν πατέρα παντοκράτορα
2. καὶ εἰς Χριστὸν Ἰησοῦν τὸν υἱὸν αὐτοῦ τὸν μονογενῆ, τὸν κυριὸν ἡμῶν
3. τὸν γεννηθέντα ἐκ πνεύματος ἁγιοῦ καὶ Μαρίας τῆς παρθένου
4. τὸν ἐπὶ Ποντίου Πιλάτου σταυρωθέντα καὶ ταφέντα
5. καὶ τῇ τρίτῃ ἡμέρᾳ ἀναστάντα ἐκ τῶν νεκρῶν
6. ἀναβάντα εἰς τοὺς οὐρανοὺς
7. καὶ καθήμενον ἐν δεξιᾷ τοῦ πατρός
8. ὅθεν ἔρχεται κρίνειν ζῶντας καὶ νεκρούς
9. καὶ εἰς τὸ ἅγιον πνεῦμα
10. ἁγίαν ἐκκλησίαν
11. ἄφεσιν ἁμαρτιῶν
12. σαρκὸς ἀνάστασιν

1. πατερα *om* **M**. — 12. + ζωην αιωνιον **M**.

2. Le texte d'Hippolyte (= *Hipp*).

Les documents utiles ont été rassemblés et très judicieusement discutés par dom Connolly dans son dernier article (*On the text*, p. 131-139). Il y a six témoins partagés en deux groupes (**A** et **B**) : d'une part (**A**) le Latin *(Lat)*, le Syriaque du *Testamentum Domini (Test)* et les Canons d'Hippolyte (CH); de l'autre (**B**), les recensions Éthiopienne *(Eth)*, Arabe *(Arab)* et Copte *(Copt)*. Les différences ne sont pas seulement dans le détail des formules mais dans l'ensemble des cérémonies. Il faut choisir. Lietzmann (*Anfänge*, p. 233) [1] s'est décidé pour le groupe **B**, mais on n'hésitera pas à adopter, avec Seeberg (p. 8 et 20) et Connolly (*On the text*, p. 132-133), le texte **A**. **B** présente deux symboles, chacun sous forme interrogative. Le premier est court et se place (comme l'unique de **A**) avant le baptême ; l'autre, long, très proche de **A** mais farci de brefs commentaires, se trouve reporté après l'immersion. Outre qu'il est improbable que ce cérémonial surchargé soit primitif, c'est un illogisme que des *interrogationes de fide* après le baptême. Mais surtout comment admettre qu'on ait dégagé du symbole farci de **B**, la formule ferme de **A** et cela, à la fois dans *Lat Test* et *CH* dont les deux premiers au moins sont certainement indépendants ? Tandis qu'il est très simple de voir dans le texte de **B** (conservé surtout par *Eth*) une tentative

1. Voyez cependant *Stud.* XII, p. 275.

Digitized by Google

de combiner le symbole de la Paradosis avec un credo court, connu du rédacteur de **B**, probablement en usage dans son Église et qu'il tenait à conserver. Les surcharges au symbole long viennent sans doute de la même plume. Le désordre évident des interrogations (le second symbole omet le premier article) achève de rendre **B** suspect tandis que le rapport étroit du texte **A** avec le symbole romain R (voir plus bas) est un indice nouveau de sa supériorité car ce n'est pas une assimilation tardive : qu'avait, en effet, à voir avec Rome le compilateur de *Test* au moins aussi proche de R que *Lat* ? [1]

D'après ces principes, le canon de restitution sera celui-ci : Texte **A**, **B** n'intervenant qu'à titre confirmatif lorsque les témoins de **A** ne sont pas d'accord. *Lat* et *Test* sont plus purs que *CH :* ils ont conservé Χριστον Ιησουν interverti dans *CH*, et l'addition remarquable ζωντα. A certains égards *Test* est plus fidèle que *Lat* même : voyez τον... τον (art. 3 et 4).

La restitution est à peu près celle de Connolly (*On the text*, p. 138). J'ai seulement tenu compte de l'inversion τον σταυρωθεντα επι Ποντιου Πιλατου attestée par tous les témoins ; j'ai ensuite ajouté (au moins comme probable) και ταφεντα, d'après *Lat* seul appuyé par Tertullien (*Prax.* 2) : la rareté de ταφεντα dans les symboles orientaux suffit à expliquer sa disparition dans *Test* et les autres ; enfin (art. 7) je ne vois pas de motif pour substituer καθισαντα à καθημενον de R [2].

1. (Πιστευεις) εἰς θεὸν πατέρα παντοκράτορα
2. (Πιστευεις) εἰς Χριστὸν Ἰησοῦν τὸν υἱὸν τοῦ θεοῦ
3. τὸν γεννηθέντα ἐκ πνεύματος ἁγίου καὶ Μαρίας τῆς παρθένου
4. τὸν σταυρωθέντα ἐπὶ Ποντίου Πιλάτου καὶ ἀποθανόντα (καὶ ταφέντα ?)
5. καὶ ἀναστάντα τῇ τρίτῃ ἡμέρᾳ ζῶντα ἐκ τῶν νεκρῶν
6. καὶ ἀναβάντα εἰς τοὺς οὐρανούς
7. καὶ καθήμενον ἐν δεξιᾷ τοῦ πατρός
8. ἐρχόμενον κρῖναι ζῶντας καὶ νεκρούς

---

1. Dom Wilmart a soumis à un examen pénétrant (dans *Rech. de Science rel.* 9 [1919] 62-79) un doublet de *Lat*. Il conclut à deux éditions de la Paradosis, la première attestée par *Lat* seul, la seconde, plus complète, formant la base des autres recensions. Ces déductions fournissent une démonstration nouvelle de l'excellence de *Lat*.

2. C'est sans raison que Seeberg propose (p. 8 et 9) d'ajouter παρακλητον à la mention du St Esprit. *Lat* et *Test* n'en ont trace et le groupe B a une autre glose. Seul *CH* porte παρακλητον mais il interpole en même temps : « qui procède du Père et du Fils ».

Digitized by Google

9. (Πιστεύεις) εἰς πνεῦμα ἅγιον
10. καὶ ἁγίαν ἐκκλησίαν
11. *om.*
12. καὶ σαρκὸς ἀνάστασιν

2. χ. Ιησ. *Lat Test*, Ιησ. χ. *ceteri*; τ. υιον τ. θεου *Lat Test CH*, τ. υιον τ. μονογενη τ. θεου πατρος *ceteri*. — 3. εκ... και d'après les écrits d'Hippolyte car les témoins varient ici beaucoup (*Lat* = de... ex). Cf. Connolly 136 137. Il serait bien invraisemblable que εκ... και fût entré dans les credos occidentaux sous l'influence d'Hippolyte. — 4. αποθανοντα *add.* και ταφεντα *Lat* seul. — 5. ζωντα *Lat Test om. ceteri*. — 8. ερχομενον *Lat*, και ερχομενον *ceteri*. — 10. *om.* CH και *Lat*, εις *Test Arab Copt* και εις *Eth*. — 11. *om. omnes*. — 12. *om. Test* CH.

3. Le texte de Tertullien (= *Tert*).

L'origine romaine de ce symbole est attestée par Tertullien lui-même dans un texte dont on n'a pas toujours reconnu la clarté. Il dit au *De Praescriptionibus hereticorum* c. 36 :

> **videamus quid didicerit (ecclesia romana) quid docuerit, quid cum africanis quoque ecclesiis CONTESSERARIT : Unum Deum Dominum novit... et Christum Iesum...**

CONTESSERARIT, terme concis forgé sans doute sur place par le polémiste [1], répond au néologisme *contesserationem hospitalitatis* du ch. 20. La *tessera* était le gage matériel que les contractants

---

1. Malgré le jugement de Preuschen et de Rauschen suivis par De Labriolle on n'hésitera pas à maintenir *contesserarit*. Rhenanus avait imprimé *contestatur* dans son édition de 1521, sur la foi de ses deux mauvais mss (Paterniacensis, aujourd'hui Schlettstadt 88 ; Hirsaugiensis, aujourd'hui perdu), mais dès 1539 il imprimait *contesserarit*, d'après un ms de Gorze, bien meilleur, qui a malheureusement disparu. Ce seul témoignage pourrait suffire car *contesserare*, très original, parfaitement expressif, exact parallèle de *contesseratio* du ch. 20, ne peut être une erreur de copiste ni une correction savante — ce serait trop beau et le ch. 20 est trop distant du ch. 36. Mais, de plus, il paraît certain que l'Agobardinus portait cette excellente leçon. Le mot est aujourd'hui — d'après M. G. Bardy qui a bien voulu vérifier pour moi ce détail — entièrement effacé. Mais voici l'annotation de N. Rigault, dans son édition de 1634 : « Scripsi *contesseratur*, quamvis in exemplari POSTREMA SYLLABA putri situ labefacta perierit. Verum suppleri potuit ex aliis codicibus antiquis, ad quorum fidem priores suas editiones adornavit Rhenanus, in quibus erat *contestatur*. Denique P. Pithoeus paginae istius margini adscripserat legendum sibi videri *contesseratur* » (p. 67 des *Observationes*). L' « exemplar » de Rigault est l'Agobardinus dont la très soigneuse collation constituait la nouveauté et le mérite de son édition. Le ms étant moins rongé qu'aujourd'hui, seule la « postrema syllaba » de *contessero*RIT manquait. Rigault restitue TUR d'après les mss de Rhenanus. Conjecture sans sérieux fondement puisque ces mss sont mauvais : dans ce passage même ils ont encore une faute grossière, *dixerit* pour *didicerit*. Il n'y a donc aucune raison de rejeter *contesserarit*. Sa forme apocopée s'ajoutait à sa rareté pour en faire la victime des correcteurs.

Digitized by Google

se partageaient comme garantie de leur fidélité. *Contesserare* ne peut donc signifier ici que la communauté de doctrine garantie par celle de son gage concret, le symbole. C'est, en effet, un texte de symbole qui suit aussitôt, et le mot *tessera* lui-même n'est que l'équivalent latin de σύμβολον [1]. Rome a donc communiqué son symbole à Carthage. Il en résulte qu'aux yeux de Tertullien la formule même en est vénérable. On arrive à la même conclusion en observant quel concept juridique ce légiste se fait de la *Regula fidei*. La foi est le bien de l'Église ; l'hérétique n'est pas admis à puiser dans ce dépôt ; il suffit à l'Église de poser en face de ses adversaires, sous forme de règle de foi, son interprétation des Écritures, pour que la cause soit entendue [2] ; pareillement, la *Regula fidei* sert à distinguer ce qui, dans nos traditions, doit rester immuable et définitif, de ce qui variera suivant les circonstances [3]. Sous peine d'être pratiquement inapplicable, cette notion de la *Regula fidei* suppose que celle-ci se trouve formulée, en termes non-ambigus, dans un document officiel livré au fidèle. On peut certes admettre, avec Lietzmann [4], que Tertullien, polémiste et érudit, s'est laissé entraîner à introduire çà et là — surtout par manière de glose — dans le symbole qu'il cite des termes empruntés aux credos orientaux, mais il faut exclure l'hypothèse d'un texte composite et personnel. Dans l'ensemble Tertullien entend bien rester fidèle à un symbole qu'il sait venu de Rome.

Les quatre passages pouvant servir à reconstituer ce symbole, ont été souvent étudiés. Il est indispensable de les reproduire ici [5].

A *(De Virg. veland. 1)* (1) Credendi in unicum Deum omnipotentem, mundi conditorem (2) et Filium eius Iesum Christum (3) natum ex Maria Virgine (4) crucifixum sub Pontio Pilato (5) tertia die resuscitatum a mortuis (6) receptum in caelis (7) sedentem nunc ad dexteram Patris (8) uenturum iudicare uiuos et mortuos (12) per carnis etiam resurrectionem.

B *(Adv. Prax. 2)* (1) Unicum... Deum credimus... (2) Filium Dei... Iesum Christum (3) ... ex ea [= uirgine] natum (4) ... passum ... mortuum et sepultum (5) ... et resuscitatum (6) ... et in caelo resumptum (7) sedere ad dexteram Patris (8) uenturum iudicare uiuos et mortuos (9) ... Spiritum sanctum...

C *(De Praescr. 13)* (1) Creditur unum... Deum esse nec alium praeter

1. Cf. s. Augustin (sermo 212, In traditione symboli. PL 38 c. 1058) : « Symbolum autem nuncupatur a similitudine quadam, translato vocabulo ; quia symbolum inter se faciunt mercatores, quo eorum societas pacto fidei teneatur ».
2. C'est le fond même du raisonnement dans le *De Praescriptionibus*.
3. Voyez *De Virg. veland.*, c. 1.
4. *Stud.* V, p. 27-28. Seeberg va beaucoup plus loin que Lietzmann.
5. On les trouvera avec leur contexte dans *Hahn*, p. 9-11.

Digitized by Google

mundi conditorem... (2) Filium eius... (3) delatum ex Spiritu... in uirginem Mariam... ex ea natum... Iesum Christum (4) ... fixum cruci (5) tertia die resurrexisse (6) in caelos ereptum (7) sedere ad dexteram Patris... (8) uenturum... ad profanos iudicandos (12) ... cum carnis restitutione.

D (*De Praescr.* 36) **(1) Unum Deum nouit, creatorem uniuersitatis (2) et Christum Iesum... Filium Dei creatoris (3) ex uirgine Maria (12) et carnis resurrectionem.**

Aucune de ces formules n'est un symbole intégral. Une seule, A, paraît viser à être à peu près littérale : c'est la seule où le symbole soit cité d'une haleine, sans glose ni commentaire, et c'est la seule où l'écrivain ne poursuive pas un but polémique. A est donc une bonne base. Le type romain est évident : *Christum Iesum* (à restituer d'après D), *sub Pontio Pilato*, l'absence de développement sur la génération éternelle, en sont les marques.

Il y a de fortes variantes. Elles sont dues, je crois, pour la plupart, à ce que la formule que traduit Tertullien était grecque : ainsi s'expliquent : (4) *crucifixum, passum, fixum cruci*, (6) *receptum in caelis, in caelo resumptum, in caelos ereptum* (12) *resurrectionem, restitutione*. Seul le premier article porte trace certaine [1] d'influences orientales : *unum* fait partie du symbole de Tertullien, n'a certainement pas été introduit par lui et cependant n'appartint jamais au symbole romain tandis qu'il est dans les credos orientaux. Le cas de *mundi conditorem* est plus délicat. C'est aussi une expression venue de l'Orient, mais je n'oserais affirmer qu'elle n'est pas une addition de Tertullien.

On voit combien prudente doit être la restauration et qu'elle restera en partie conjecturale. On peut proposer le texte suivant :

1. Πιστεύω εἰς ἕνα θεόν, παντοκράτορα, πάντων ποιητήν
2. καὶ εἰς Χριστὸν Ἰησοῦν, τὸν υἱὸν τοῦ θεοῦ

---

1. Pour l'article 3, Lietzmann (*Stud.* V, p. 25-26) met l'omission de εκ πνευματος αγιου (dans 3 cas sur 4) en rapport avec les textes orientaux qui l'omettent aussi. Par contre Seeberg (p. 7 et 9) voudrait, sur la foi du *De Praescript.* 13, que Tertullien ait lu διὰ πνεύματος ἁγίου ἐκ Μαρ. etc. Mais Tertullien dit autre chose : *delatum ex Spiritu*. De plus il le dit dans un passage qui est une glose évidente. D'autre part, Connolly a bien mis en lumière (*On the text*, p. 136-137) qu'Hippolyte lisait εκ πνευμ. και Μαρ, comme R (il ajoute sans preuve que R doit cette formule à Hippolyte). Puisque Tertullien mentionne une fois le St Esprit, qu'on ne sait rien de clair sur la façon dont son symbole l'introduisait et qu'Hippolyte, contemporain, porte εκ... και, n'est-il pas très simple et très prudent d'adopter pour Tertullien, à titre d'hypothèse, la même forme, avec restriction pour εκ, très attesté, pouvant remplacer και ?

On cite aussi comme des orientalismes les formes passives *resuscitatum* et *receptum* (surtout *Seeberg*, p. 7 et 9). Mais la première tombe devant l'attestation explicite *resurrexisse*, dans *De Praescr.* 13. Quant à la seconde, voyez l'annotation critique de l'art. 6, un peu plus bas.

Digitized by Google

3. τὸν (?) γεννηθέντα ἐκ πνεύματος ἁγίου ἐκ (καὶ?) Μαρίας τῆς παρθένου
4. τὸν (?) σταυρωθέντα ἐπὶ Ποντίου Πιλάτου, ἀποθανόντα (?) καὶ ταφέντα.
5. ἀναστάντα τῇ τρίτῃ ἡμέρᾳ ἐκ τῶν νεκρῶν
6. ἀναβάντα (ἀναληφθέντα?) εἰς τοὺς οὐρανούς
7. (καὶ?) καθήμενον ἐν δεξιᾷ τοῦ πατρός
8. ἐρχόμενον κρῖναι ζῶντας καὶ νεκρούς
9. καὶ εἰς πνεῦμα ἅγιον
10. ἁγίαν εκκλησίαν
11. ?
12. σαρκὸς ἀνάστασιν

1 omnipotentem A, *om* BCD ; mundi conditorem *om* B. — 2 Chr. Ies. D, Ies. Chr. ABC ; Dei BD, eius AC. — 3 la mention du s. Esprit dans C ; il est très difficile, d'après le texte, de choisir entre ἐκ et καί. — 4 mortuum B *seul* ; sepultum B *seul*. — 6 ἀναληφθέντα répond plus littéralement à *receptum*, *resumptum*, mais dans le symbole ce verbe n'apparaît que chez quelques témoins tardifs (cf. Lietzmann, *Stud.* V, p. 25), évidemment d'après Act. 1[11]. Il est donc presque certain que c'est aussi sous l'influence directe de ce passage biblique que Tertullien a traduit par *receptum* et *resumptum* le grec ἀναβάντα. — 9 spiritum sanctum B *seul*. — 10 sanctam ecclesiam, d'après *De Bapt.* 6 (« necessario adicitur ecclesiae mentio » cf. Harnack, dans les *Abhandlungen* offertes à A. Schlatter [Stuttgart 1922] p. 171). — 11 ἄφεσιν ἁμαρτιῶν n'est pas attesté dans Tertullien.

***

Au moment de procéder à l'examen comparatif de *Tert* et *Hipp* il faut se rappeler que *Tert* représente un stade du symbole romain un peu antérieur à *Hipp*, car Carthage avait adopté cette formule depuis quelque temps déjà quand Tertullien la transcrivit ; de plus, en passant à Carthage le texte romain a pu subir quelques altérations [1].

Rapprochés de R, les symboles *Tert et Hipp* offrent les particularités suivantes [2].

1. On peut se demander, à propos de *Hipp*, si la Paradosis n'est pas postérieure à la rupture d'Hippolyte avec l'Église romaine et, dans ce cas, quelle est son autorité.

Il est assez probable qu'Hippolyte ne songea à publier un rituel qu'après son schisme et pour l'usage de ses adeptes. Mais le chef d'un parti qui protestait contre toute innovation aura pris grand soin de n'administrer le baptême que suivant les rites traditionnels (cf. D. De Bruyne, dans *Rev. bén.* 23 [1906] 424).

2. Je ne tiens pas compte des conjonctions qui, dans *Hipp*, précèdent chaque article. Elles peuvent avoir une cause accidentelle. Peut-être la profession de foi reçut-elle cette allure pressante lorsqu'on lui donna la forme interrogative.

Il est difficile de savoir si *Tert* introduisait les articles comme R car il cite trop librement. Mais il n'avait certainement pas les καί caractéristiques de *Hipp*.

Digitized by Google

1. Dans l'art. 1 addition chez *Tert* de ενα, probablement reçu à Carthage, et de παντων ποιητην qui peut provenir de Tertullien lui-même, comme il a été dit plus haut.

2. Même article. Omission de πατερα dans *Tert.* Très étrange, presque contraire aux affirmations de Tertullien ailleurs (cf. *De Bapt.* 6 : fides obsignata in patre et filio et spu sco ; *adv. Prax.* 2 : credunt in patrem, et filium, et spm scm). L'on se demande s'il est possible qu'un symbole basé sur la formule trinitaire ait tu le nom de la 1re personne [1]. Mais Marcel d'Ancyre omet aussi πατερα. Puisqu'on le trouve dans *Hipp* peut-on supposer qu'il avait déjà été ajouté alors mais que, on ne sait trop pourquoi, l'omission archaïque se perpétua dans certaines formules usitées encore à Rome au temps du pape Jules ?

3. Article 2. Dans *Tert* et *Hipp* simplement τον υιον του θεου, au lieu de τον υιον αυτου τον μονογενη τον κυριον ημων, texte de R. C'est la variante la plus certaine [2] et la plus importante. Peut-être pourrait-on hésiter à recevoir θεου au lieu de αυτου dans le texte de Tertullien, mais l'omission de μονογενη τον κυριον ημων s'atteste pour les six témoins de *Hipp* (sauf μον. dans **B**) et pour les quatre de *Tert.* Elle a persisté en Afrique : on la constate dans le symbole de Quodvultdeus (cf. Hahn, p. 60) et, en dérivation sans doute, dans le texte espagnol cité par Beatus (cf. Hahn, p. 67). Pareillement, plusieurs des symboles gallicans omettent *unicum, Dominum nostrum:* le Missale gallicanum, le credo de Theodulphe, celui de Magnus de Sens et celui d'Amalaire (cf. Hahn, 75. 79. 100). Le sermon pseudo-augustinien 238, originaire sans doute de l'Italie du Nord, porte de même [3] : « Hoc enim quod dicimus credere nos in Christum Iesum, Filium Dei, qui natus est ex Maria uirgine... » Probablement encore le symbole cité par le pape Denys (cf. Burn, p. 46). Enfin la très importante *fides* de Niceta omet aussi les deux épithètes : « et in Filium eius Iesum Christum, natum ex Spu sco... » (cf. Burn, p. 255.)

Nous avons désormais la clé de cette diffusion étonnante : tel était le symbole romain vers 200.

---

1. Seeberg (p. 7) ne se résout pas à admettre que le symbole romain ait jamais ignoré πατερα.

2. Ainsi *Seeberg*, p. 9.

3. Je cite d'après le ms LIX de Vérone (VIIIe s.).

Digitized by Google

plutôt Mt 1[20] (τὸ γὰρ ἐν αὐτῇ γεννηθὲν ἐκ πνεύματός ἐστιν ἁγίου). Au reste, comme l'a dit parfaitement M. Seeberg : « est-il imaginable qu'à cette époque un chrétien cultivé, avec une naïveté que n'aurait même pas eue le premier lourdaud venu, ait pu rapporter la filiation divine à l'origine physique de l'humanité de Jésus, issue du Saint-Esprit, alors que partout dans l'Église le Fils de Dieu était considéré comme un esprit préexistant ? »[1] Pour Rome, en particulier, il suffit de se rappeler comment s. Justin parle de la génération éternelle[2], pour se convaincre que Holl s'est trompé.

Mais c'est la comparaison Hippolyte-Tertullien, faite plus haut, qui donne au système le coup de grâce. En établissant que le symbole romain d'alors ne comportait pas encore l'addition τον κυριον ημων elle supprime la base même du raisonnement, car les articles 4 à 8 ne peuvent être le développement d'un titre inexistant ! Dans sa restauration du symbole primitif, M. Lietzmann a voulu supprimer μονογενη au second article[3]. Demi-mesure injustifiée[4] : c'est μονογενη τον κυριον ημων qui est absent du symbole, au second siècle. L'omission des deux épithètes par Hippolyte et par Tertullien jointe aux autres faits rassemblés ci-dessus, le montre à l'évidence et fait voir par surcroît que les deux termes furent ajoutés ensemble, car il n'y a pas trace du premier sans le second. Ainsi donc, loin d'être l'embolisme du 2[d] article, les articles 4 à 8 existaient avant l'addition qu'ils sont censés amplifier !

Dans l'état actuel de nos connaissances, rien ne permet d'affirmer que le symbole primitif de Rome ait été un symbole court. M. Lietzmann a utilement travaillé en réunissant[5] les textes qui montrent combien fut répandu l'usage des symboles courts au baptême. Mais la présomption créée ainsi en faveur d'un usage semblable à Rome tombe devant le fait, attesté vers 200 par le romain Hippolyte, de l'emploi chez lui d'un symbole long. Si les parallèles de Lietzmann étaient plus anciens, on pourrait penser que, primitivement court, le symbole s'était déjà allongé

1. *Seeberg*, p. 34, n. 1.
2. Par exemple : *Dialogue* 100 4.
3. *Stud.* XII, p. 277-278.
4. Héroïquement, Holl maintient μονογενη. Mais il n'évite ainsi un illogisme qu'au prix d'un autre : μονογενη qui, dans les écrits johanniques, se réfère à la génération éternelle aurait été appliqué, par le rédacteur du symbole, à la naissance temporelle (*Holl*, p. 8).
5. *Anfänge*, p. 226-230.

Digitized by Google

au temps d'Hippolyte, mais puisque ces textes de symboles courts sont, dans l'ensemble, postérieurs à Hippolyte, il reste à s'abstenir de toute conjecture et à se garder de toujours comprendre l'évolution comme un enrichissement dans le sens d'une complexité croissante. Que de faits démentent ce canon simpliste ! Tandis que le rituel d'Hippolyte comportait un symbole baptismal long, celui de Gélase n'aura-t-il pas un symbole court ? et le rit gélasien lui-même ne fut-il pas réformé par la suite dans le sens de la simplification ? Il importe donc, en ces matières, d'être sobres d'hypothèses et d'attendre patiemment le secours de documents nouveaux.

D. B. CAPELLE.

SOMMAIRES ANTIPÉLAGIENS INÉDITS DES LETTRES DE SAINT PAUL.

Jusqu'ici on ne connaissait de cette série que le sommaire de l'épître aux Romains. Il se trouve dans le *Fuldensis*, a été édité par Ranke [1] et réimprimé par Wordsworth-White [2]. Les rares érudits qui s'en sont occupés hésitaient au sujet de la date et de l'origine. White y trouve « une théologie spéciale qu'on ne voit pas dans le sommaire ordinaire ». Hort y voyait « une phraséologie augustinienne ou antipélagienne » et les datait « pas longtemps avant 400 au plus tôt » [3]. Lightfoot reconnaît que la théologie est celle d'Augustin, mais il suppose que c'est un préaugustinien [4]. Hort était plus près de la vérité que Lightfoot. L'antipélagianisme du sommaire est manifeste, mais Lightfoot ne voulait pas l'admettre pour le motif suivant. Le sommaire

1. *Codex Fuldensis* 1868, p. 176.
2. *Nouum Testamentum latine secundum editionem s. Hieronymi* II fasc. I, p. 45.
3. *On the end of the epistle to the Romans* dans le *Journ. of Philology* III (1871) réimprimé dans Lightfoot *Biblical Essays*, p. 351, n. 1.
4. *Bibl. Essays*, p. 361.

Digitized by Google

du *Fuldensis* est composé en réalité de deux sommaires juxtaposés par une erreur de copiste, ou plutôt d'un sommaire et demi. On trouve d'abord un résumé en 23 sections des chapitres 1-14. Appelons-le *Antipel*. Vient ensuite, sous les sections XXIIII-LI, la fin du sommaire qui se trouve dans la plupart des manuscrits et, entre autres, dans l'*Amiatinus*. Appelons ce sommaire *Am*, bien que l'*Amiatinus* n'en soit pas le meilleur représentant. *Am* est très ancien, il est fait pour une édition de l'épître qui comprenait les chapitres 1-14 + 16^{25-27} (doxologie). Lightfoot supposait que *Antipel* était fait pour la même édition abrégée qui avait disparu bien longtemps avant le Ve siècle. *Antipel* ne pouvait donc pas être du Ve siècle.

Remarquons ici que ce sommaire de l'épître aux Romains se trouve dans quelques autres manuscrits. S. Berger [1] cite Paris B. N. 10440, Londres M. Br. *add* 17738, 28107, Bamberg A I. 5 (c'est le ms que désigne Berger par Bamberg 1). D'après les renseignements que j'ai obtenus, il faut supprimer de cette liste le ms *add* 17738 et ajouter Bamberg A II. 31 et Oxford Bodl. Can. 72. Je suppose qu'il faut supprimer aussi *add* 28107, car il est indiqué par Berger parmi les témoins de *Am* avec le même nombre de sections [2]. Tous ces manuscrits ont la même juxtaposition de *Antipel* + la seconde partie de *Am*. Cependant le manuscrit 10440 de Paris (= Q) n'est pas copié sur le *Fuldensis*, le lecteur trouvera plus loin le texte de ce sommaire d'après FQ et pourra se convaincre que Q a parfois un texte meilleur que F.

J'ai eu la bonne fortune de retrouver dans d'autres manuscrits d'autres sommaires de la série *Antipel* et ces textes nouveaux jettent un nouveau jour sur l'origine et le but de *Antipel*, j'ose espérer qu'ils résolvent le problème. Plusieurs conclusions que M. White a émises au sujet du *Fuldensis* sont aujourd'hui démontrées fausses. Les manuscrits utilisés sont les suivants :

Stuttgard fol. 80 (= S) du Xe siècle, contient les sommairse de II Cor Gal Eph Phil I. II Thess Col I. II Tim Heb.

Vat. Palat 57 (= V) du IXe-Xe siècle, contient II Cor Gal Eph Phil.

Munich 14345 (= M) du Xe siècle, est étroitement apparenté au précédent et contient les mêmes sommaires.

Paris Maz 43 (= P) du XIIe siècle ne contient que II Cor.

---

1. *Histoire de la Vulgate*, Paris 1893, p. 357.

2. Ce nombre (63) n'est pas celui des bons manuscrits. Il n'est pas probable que *add* 28107 ait *Am* en 63 chapitres, puis *Antipel* + 2^e^ partie de *Am* encore en 63 chapitres.

Digitized by Google

Le sommaire de l'épître aux Romains est réédité ici pour faciliter la comparaison, que nous ferons plus loin et parce que l'emploi du manuscrit Q a permis d'améliorer le texte. Entre parenthèses je donne le passage de s. Paul auquel la section semble se rapporter. Le Dr Staab a bien voulu revoir pour moi le manuscrit de Munich et Mgr Straubinger celui de Stuttgard.

AD ROMANOS

I De incarnatione domini nostri iesu christi ante omne aeuum praeordinata (1^{1})

II Quod pro fide romanorum qua christiani esse coeperunt deo apostolus gratias agit ut probetur fidem in deum muneris esse divini (1^{8})

III De eis qui cognoscentes deum creaturas pro creatore coluerunt (1^{18})

IIII De his qui sua crimina in aliorum actione condemnant et ipsi in sua impietate persistunt (2^{1})

V De lege litterae et de lege naturae quibus omne hominum genus una conditione concluditur (2^{14})

VI De occulto iudaeo et spiritaliter circumciso cui plurimum per intellegentiam prosunt statuta legalia (2^{28})

VII De generali remissione peccatorum qua nemo non indiget, quam sola confert gratia dei per fidem christi, quoniam lex peccatum ostendit cauendum, non delet admissum (3^{21})

VIII Quod beatus abraham, priusquam praeceptum circumcisionis acciperet, fide iustificatus sit, et non secundum carnis propaginem, sed secundum fidei unitatem factus sit omnium gentium pater, quia in abrahae semine, quod est christus, erat futura benedictio (4^{1})

VIIII De perseuerantia fidei, cuius fortitudo est pax et dilectio dei (5^{1})

X De peccato adae quod in omnes homines sine cuiusquam exceptione transiuit, nec euacuatur nisi in christo iesu, qui solus sic humanam naturam recepit, ut eum contagia ueteris originis non tenerent, et sicut per unius peccatum fuerit ingressa mors omnium, ita per unius iustitiam, repararetur uita cunctorum (5^{12})

XI De sacramento baptismi, in quo morimur peccato ut uiuamus deo (6^{3})

XII De stipendio peccati et de retributione gratiae dei (6^{23})

XIII De concupiscentiis quae legis prohibitione creuerunt (7^{7})

XIIII Quo trahat carnalis prudentia, et quo mens cui spiritus dei est rector ascendat (8^{6})

XV De excellentia glorificationum in aeterna beatitudine tribuendarum, quae praesentium passionum quas sancti sustinent meritum omne transcendunt, exspectante omni creatura ecclesiae per spei fortitudinem promissiones dei (8^{18}).

XVI De gratia dei qui electis suis atque praescitis per spiritum suum effectum et scientiam praestat orandi et per caritatem dei insuperabiles facit (8^{26})

XVII De filiis promissionis. quos apostolus mirabili caritate etiam sui detrimento optat adquirere, specialem curam pro suae gentis salute suscipiens (9^{1})

XVIII In electione siue iudaeorum, siue gentilium, nullam christianae gratiae esse distantiam, et parem utrique populo tribui misericordiam, quia omnis homo renouatus in christo adoptionis est filius (10^{5})

Digitized by Google

XVIIII Quod gentium populus fide iustificatus non ita in sui uocatione debeat gloriari, ut [non] se propter offensam israheliticae plebis extollat (11[13])

XX De obcaecatione iudaeorum quae operae gratiae dei in inluminatione gentium profuit (11[25])

XXI In quam obseruantiam mandatorum dei per apostolicam praedicationem uniuersalis ecclesia dirigatur, et qua caritate omnes fideles sibi debeant esse conexi, ut nullus nisi in domino glorietur (12[1])

XXII De mundanis potestatibus honorandis, quia oportet oboedire his quibus ad mundanum regimen dominus tribuit potestatem (13[1])

XXIII Quod fideles dei non debeant inuicem iudicare, cum unusquisque secundum regulas mandatorum ipse se debeat diuino iudicio praeparare, ut ante tribunal dei sine confusione possit operum suorum praestare rationem (14[1])

ad rom — mss FQ — **I** praeordinata *om* Q — **II** qua] quia Q — **VI** circumcisio F — **VII** gratiam F — **VIII** beatus *om* Q fide] fidem F fidei Q — **VIIII** dilecti F* dei *om* Q **X** transibit F humana F origis Q iustitia F — **XII** tributione Q — **XIIII** quo] quod *bis* Q — **XV** transcendent F ecclesiae *om* F promissionis FQ — **XVI** praesturandi Q fecit Q — **XVII** mirabilis caritatem F salutem F — **XVIII** lectione Q patrem Q quia *om* Q — **XVIIII** fidei Q suis F debet Q — **XX** quod operae F quae opera Q lumine F — **XXI** ecclesiae Q ut] et F — **XXII** oboediri F potestate F — **XXIII** debeat Q ipsa F praeparari Q.

II ad Corinthios

I Quomodo unum opus gratiae, per ministros praecipuos praedicatae, in diuersos audientium fines sub eiusdem praedicationis luce procedat (4[12])

II De tribulationibus sanctorum per quas in aeternae beatitudinis proficiant claritates (4[17])

III De noua creatura quae in christo renata nihil iam carnalium retinet cupiditatum, et ideo dicitur in carne non esse, quia in ea concupiscentia carnis extincta est (5[16])

IIII In qua obseruantia agere debeant ministri euangelii et praedicatores gratiae dei, ne ulla rerum uarietate moueantur, sed omnia eis fructum conferant uirtutis et gloriae (6[3])

V Quanta latitudo esse debeat in animis christianis, quae sancti spiritus non angusta sit donis, et cui se nihil uitiorum aut etiam uanitatis inmisceat (6[11])

VI Ad conprimendam elationem inmodice gloriandi utiles esse infirmitates quas temptator intulerit, quia profectus uirtutum sit in soliditate patientiae (12[5])

II Cor — mss: VMPS — **I** praecipuos *scripsi* percipi suos VM precepi uos PS — **II** beatitudine P proficiant caritatis *om* V — **III** cupiditatem VP ∾ non in carne P — **IIII** praedicatorem P ulla *scripsi* nulla VMPS gloria PVMS — **V** spiritu PV vitiarum VM etiam *om* VPM inmiscat SM — **VI** *om* PM *et eius loco habent argumentum consuetum* temptatur S solitate V

ad Galatas

I De iustificatione quae non ex operibus legis, sed ex fide adprehenditur christi (2[16])

Digitized by Google

II De spiritalibus filiis abrahae qui per imitationem fidei semen ipsius esse dicuntur (3^{7})

III De regeneratis in christo, quod, induentes christum, filii abrahae facti sint, cuius secundum carnem semen est christus (3^{27})

IIII De iustificatione quam sola christi fides praestat et caritas (5^{4})

V De offensionibus inuicem remittendis, quia nemo exuitur peccato proprio, nisi ignoscat alieno (5^{26})

Gal — mss : VMS — I apprehenduntur VS — III et 1° *om* S sunt
M christus] christum VS — IIII de iustificationem quam solam V

AD EPHESIOS

I De praedestinatione gratiae dei <in> domino iesu christo ante constitutionem mundi (1^{4})

II Quod omnia incrementa fidei profectusque uirtutum dona sint dei, et ideo ipsi gratiae referantur ab apostolo, quia totum quo placetur ex deo est (1^{15})

III Quod et inluminatio fidei et opera caritatis dona sint gratiae (2^{4})

IIII De alienatis a conuersatione spiritalis israhel et peregrinis testamentorum quos in adoptione filiorum dei redemptor adsumpsit, ut, solutis et destructis inimicitiis quae infideles a fidelibus diuidebant, per aedificationem pacis christi per unam soliditatem et circumcisio et praeputium conuenerint (2^{12})

V De uocatione electorum dei ad unitatem fidei et caritatis, per quam uniuersa ecclesia corpus est christi, cui per donorum differentias iustificatio una confertur (4^{1})

VI De armatura dei qua fideles quique debeant esse muniti, qui conflictum ac proelium non aduersus carnem et sanguinem, sed aduersus spiritalium hostium nequitiam susceperunt (6^{11})

Eph — mss : VMS — II perfectusque MS gratias VMS quo] quod VM — IIII peregrinis testamentorum *scripsi* peregrini quorum VMS dei redemptor] de redemptor V de redemptore M infideles] infidele est VMS soliditate V circumcisionem M convenerunt V — V dei] deus V *om* M ad]et VSM conferitur V conseritur S VI ac] ad VMS sanguinem et carnem S nequitia VSM.

AD PHILIPPENSES

I De constantia fidei quam deus muniuit uirtute patientiae (1^{27}).

II De uoluntaria humilitate filii <dei>, domini nostri iesu christi, qui, consubstantialis et conformis patri permanens, susceptum hominem, non per usurpationem potentiae paterna deitate ditauit, sed in gloriam creatoris crucis passione prouexit (2^{5})

Phil — ms : VMS — II filii *om* S quae VMS deitate] dei etate VM creaturis VM

I AD THESSALONICENSES

I De resurrectione generali quae in aduentu domini iesu christi futura praedicitur, non reuelata manifestatione temporis aut diei, ut expectatione eius probatione maiore exerceatur credentium fides (4^{13})

I Thess — ms S — preceditur

Digitized by Google

II AD THESSALONICENSES

I De aduentu secundo domini nostri iesu christi, de cuius tempore, non timore cuius est recipienda praedicatio (2^{1})

AD COLOSSENSES

I De uniuerso sacramento pietatis dei, cuius dispensatio per omnia in domini iesu christi incarnatione perficitur (1^{25} ?)

II De mundanae sapientiae argumentatione uitanda quia philosoficis disputationibus uera deitas et uirtus summa non indiget ; nihil aliud agitur in ecclesiae corpore quam quod processit in capite (2^{9})

Col — ms S — II agitur] igitur

I AD TIMOTHEUM

I De perfectione fidei christianae qua pie et salubriter creditur ob hoc dei filius uenisse in hunc mundum ut peccatores et impios sua passione saluaret (1^{15})

II De orando fidelibus deo pro omnium hominum saluatione, quae nemini negatur cum omnibus petenda disponitur (2^{1})

III De regula ecclesiasticae pietatis quam nulla conuenit praesumptionis uarietate uiolari (2^{16})

I Tim — ms S — II saluationemque patenda

II AD TIMOTHEUM

I De non erubescenda euangelii ueritate neque praedicantium passione, qui, non secundum sua merita, sed secundum propositum dei ante aeterna tempora sint uocati (1^{8})

II De refugiendis negotiis saecularibus, ne uanarum implicatione curarum impediatur christiana militia (2^{4})

III De his qui in nouissimis temporibus ab euangelica praedicatione discedent, sectantes fabulosa mendacia (4^{3})

II Tim — ms S — I ueritatem — II implicatione] in simplicationum

AD HEBRAEOS

I De persona domini nostri iesu christi filii dei, quae una atque indifferens in fide habetur, neque incarnatione geminatur, quoniam idem est unigenitus ex patre qui est primogenitus totius creaturae et idem in forma dei aequalis patri qui minor patre in similitudine carnis peccati.

II De ratione incarnationis domini, qua ostenditur humanum genus aliter non potuisse saluari nisi et creator uniuersorum susceptor hominis et homo particeps fieret creatoris.

III De uno et magno pontifice iesu christo qui in oblatione corporis et sanguinis sui omnium in se credentium peccata diluit (4^{14})

IIII De cauendo fidei et spei caritatisque defectu, ne qui debent ad perfectionem proficere ad infirma initia relabantur, quia inpossibile ipsis erit suis uiribus id recipere in quo sua desideria non steterunt

V De persona beati melchisedech qui in omnibus imaginem praefert sacer-

Digitized by Google

dotis aeterni, domini nostri iesu christi, qui in his qui salui fiunt uerus reconciliator est mundi (7^1)

VI De uirtute perseuerantiae et tolerandis usque in finem pro christo passionibus (10^{32})

VII De correptionibus dei quas sicut paterna uerbera ad emendationem debemus accipere (12^4)

Heb — ms S — II alter — IIII neque debent a perfectione ininitia

Démontrons d'abord que ces sommaires forment une série homogène.

1. La présence des onze derniers dans le même manuscrit S plaide en faveur de leur unité. Il est à remarquer que ces sommaires ne se présentent jamais isolés ; toujours ils sont joints à la série plus ancienne *Am*, les sommaires II Cor — Heb suivent partout *Am*, mais avec la distinction nécessaire. Celui de Rom précède *Am* et est fondu, pour ainsi dire, avec lui. Nulle part il n'y a une division du texte biblique correspondante à ces nouveaux sommaires. L'auteur de *Antipel* était un théologien qui n'a pas voulu remplacer les sommaires anciens, il les a conservés et a ajouté les siens dans lesquels il s'attache uniquement à relever la doctrine de saint Paul ou peut-être à exposer sa propre doctrine à propos de saint Paul. Pour ce motif il néglige des parties considérables des épîtres. Si je ne me trompe, il commence II Cor au chapitre 4, I Thess plus loin encore, à 4^{15}. En tout cas il saute de II Cor 6^{11-18} à 12^5. On ne dira pas que sa Bible était mutilée, et on ne dira plus que son texte de Rom finissait au chapitre 14. Si nous n'avons pas de sommaire *Antipel* pour l'épître à Philémon, ce n'est pas, je pense, parce que ce sommaire est perdu, mais parce que notre théologien n'avait rien à dire à son sujet. Enfin on comprend pourquoi aucun manuscrit n'a une division du texte correspondante à *Antipel:* les sommaires *Am*, avec la division du texte correspondante devaient être maintenus.

2. Tous ces sommaires ont le même vocabulaire et le même style. Relevons quelques expressions d'autant plus significatives qu'elles n'étaient pas suggérées par le texte lui-même des épîtres.

incarnatio Rom 1, Col 1, Heb 1, 2

la formule pleine *dominus noster iesus christus* Rom 1, Phil 2, II Thess, Heb 1, 5 ; cf. *dominus iesus christus* I Thess, Col 1

les formules généralisantes : *de generali remissione* Rom 7, *de resurrectione generali* I Thess, *universalis ecclesia* Rom 21, *universa ecclesia* Eph 5, *de universo sacramento* Col 1

Digitized by Google

la mention de l'Église : aux deux exemples donnés ci-dessus, ajoutez Rom 15, Col 2 ; cf. *ecclesiasticae pietatis* I Tim 3. Je néglige Eph 5 où saint Paul lui-même nomme l'Église

la prédication : *praedicatio* Rom 21, II Cor 1, II Thess, II Tim 3 ; *praedicatores* II Cor 4 ; *praedicare* II Cor 1, II Tim 1

deitas Phil 2, Col 2 ; jamais *divinitas*

perseverantia fidei Rom 9, Heb 6

l'épithète *blatus* donné à des personnages de l'Ancien Testament Rom 8, Heb 5

soliditas est assez caractéristique : *in soliditate patientiae* II Cor 6, *per unam soliditatem* Eph 4

profectus virtutum II Cor 6, Eph. 2.

Il importe de définir la théologie de ces sommaires, elle doit servir à en déterminer la date.

Ce qui domine c'est l'antipélagianisme. Il n'est pas difficile de trouver dans saint Paul des passages où est affirmée la nécessité de la grâce. Mais notre docteur fait plus que cela. Il interprète, il raisonne, il déduit le dogme là où il n'est pas explicitement affirmé : *ut probetur fidem in deum muneris esse diuini* Rom 2, *quod omnia incrementa fidei profectusque virtutum dona sint dei, et ideo ipsi gratiae referantur ab apostolo quia totum quo placetur ex deo est* Eph 2 ; *quod et inluminatio fidei et opera caritatis dona sint gratiae* Eph 3, *inpossibile ipsis erit suis viribus id recipere in quo sua desideria non steterunt* Heb 4. Les mots *gratia dei* reviennent à chaque pas Rom 7, 12, 16, 20, II Cor 4, Eph 1. Le péché originel est affirmé avec force Rom 10. La volonté salvifique universelle, qui était la grande difficulté dans la doctrine augustinienne, est aussi pour notre théologien une difficulté qu'il cherche à écarter au moyen d'une de ces interprétations subtiles qui avaient cours au Ve siècle : *nemini negatur, cum omnibus petenda disponitur.* II Tim 2.

Il y a une seconde hérésie combattue, le Nestorianisme. Impossible de comprendre autrement la précision et l'insistance de ces paroles : *de persona domini nostri iesu christi, filii dei, quae una atque indifferens in fide habetur, neque incarnatione geminatur, quoniam idem est unigenitus ex patre qui est primogenitus totius creaturae et idem in forma dei aequalis patri qui minor patre in similitudine carnis peccati* Heb 1.

Je ne renseigne que pour mémoire l'emploi du *consubstantialis patri* Phil 2 ; il montre que l'auteur était un théologien très averti.

Nous pouvons maintenant fixer la date. Le *terminus ante quem*

Digitized by Google

est 546, c'est-à-dire l'année où fut écrit le *Fuldensis*. Mais le *Fuldensis* a emprunté ce sommaire à un modèle qui avait déjà la juxtaposition de *Antipel* et de la seconde partie de *Am*, puisque le manuscrit de Paris ne dérive pas du *Fuldensis*. Supposons ce modèle antérieur seulement d'une quarantaine d'années. Celui-ci doit avoir eu un modèle avec *Antipel* + *Am* complet et séparé. Ce grand-père du *Fuldensis* peut dater à peu près de l'an 460. La théologie permettra de préciser davantage : Le *terminus post quem* pour l'antipélagianisme est 415, pour l'antinestorianisme 430. Mais il n'y a pas encore d'antieutychianisme, et cependant nous savons par les lettres de Léon le Grand que l'hérésie monophysite, qui se déclara en 449, produisit en Occident une émotion, une réaction bien plus forte que l'hérésie nestorienne. Par conséquent nos sommaires furent écrits par un théologien latin entre 430 et 449.

Est-il téméraire de chercher l'auteur ? Dans ce court laps de temps quel est le théologien qui a écrit ces sommaires ? Je n'ai pas relevé de ressemblances caractéristiques chez Prosper, ni chez Marius Mercator. En revanche, les écrits de Léon le Grand fournissent des parallèles remarquables. Sans doute le genre littéraire des sommaires ne supporte pas les périodes majestueuses qu'on lit dans les sermons, mais de part et d'autre on trouve ce style solennel qui vise à la concision et qui n'échappe pas toujours à l'obscurité, ces effets d'antithèses, cette prose rythmée à laquelle est resté attaché le nom du grand pape, le « cursus Leoninus ». La belle formule *lex peccatum ostendit cauendum, non delet admissum* Rom 7 est digne de saint Léon. Voici quelques expressions caractéristiques communes à Léon et à Antipel :

A Expressions usitées plusieurs fois dans *Antipel* et qui ont servi plus haut à montrer son homogénéité.

deitas très fréquent chez saint Léon, presque jamais *diuinitas*

beatus pour des personnages de l'A. T. : *beatus iob* Serm. 47, 1 ; *beatus dauid* 79, 3

soliditas : soliditas fidei Serm. 3, 2; 24, 5 ; 62, 2 — *animi soliditas* 89, 3 — *a damnandorum soliditate* Ep 1, 2 ; *castimoniae soliditatem* 12, 11 ; *soliditatem fidei* 23, 2 ; *tanta enim diuinitus soliditate munita est* 3, 3 — *non solum a parte, sed etiam a soliditate superetur* 18, 2 — Je néglige les passages où il est question de *soliditas petrae* ou *petri*

profectus virtutum : omnium uirtutum profectus Serm. 40, 2.

B Expressions usitées une fois dans *Antipel*

Digitized by Google

statuta legalia Rom 6 ; — *ab institutis legalibus* Serm. 33, 1 ; *legalium institutionum* 66, 2 ; *legalia constituta* Ep 10, 3
propago Rom 8 ; — fréquent chez saint Léon, jamais *propagatio*
distantia (dans le sens de *differentia*) Rom 18 ; — *patris et filii nullam esse distantiam* Serm. 28, 4 ; *inter patrem et filium aliquam uolunt esse distantiam* 75, 4 ; *de deitate trinitatis... nihil per distantiam intellegat* 77, 4
de perseuerantia fidei cuius fortitudo est... dilectio dei Rom 9 ; — *caritas robur fidei, fides fortitudo est caritatis* Serm. 45, 2
specialem curam... suscipiens Rom 17 ; — *specialis... cura suscipitur* Serm. 4, 3
insuperabiles Rom 16 ; — fréquent dans saint Léon
mens cui spiritus dei est rector Rom 14 ; — *deum rectorem... sui esse non dubitet* Serm. 38, 4
nemo exuitur peccato proprio, nisi ignoscat alieno Gal 5 ; — même tournure *(incremento ditescunt proprio, qui profectu laetantur alieno)* Serm. 48, 1 ; même pensée Serm. 39, 6 et dans presque tous les sermons de carême
destructis inimicitiis Eph 4, — même expression Serm. 66, 3 au commencement
consubstantialis et conformis patri permanens Phil 2 ; — *consubstantialis est patri* Ep 28, 5, *dignatus est hominibus esse conformis, in unitate deitatis patri permanet aequalis* Serm. 29, 3
paterna deitate Phil 2 ; — *essentia paternae deitatis* Serm. 77, 3
provexit Phil 2 ; — très fréquent dans saint Léon pour exprimer l'élévation de la nature humaine par le Christ Serm. 23, 2 ; 24, 3 ; 25, 4 ; 26, 2 ; 27, 2 ; etc.
sacramento pietatis Col 1 ; — *pietatis... sacramentum* Serm. 34, 4 ; 66, 1 ; 69, 4 ; 72, 4 ; *sacramentum est pietatis* Serm. 72, 2
mundanae sapientiae Col 2 ; — même expression Serm. 36, 1 ; 46, 3 ; 91, 1
nulla convenit praesumptionis uarietate uiolari I Tim 3 ; — *impia uult praesumptione uiolare* Ep 10 [1]
ne uanarum implicatione curarum impediatur II Tim 2 ; — *terrenis desideriis implicatur et curis saecularibus impeditur* Serm. 89, 4
fabulosa mendacia II Tim 3 ; — *fabulosis mendaciis* Serm 34, 4
de persona domini... quae una atque indifferens Heb 1 ; — *una maiestas, una substantia, indiscreta opere... indifferens potestate* Serm. 76, 3.

Concluons. Ces sommaires sont très probablement l'œuvre de saint Léon ; ils sont certainement de son temps, et, plus exacte-

Digitized by Google

ment, ils furent écrits entre 430 et 449. Leur but n'était pas de donner une analyse complète des épîtres, ni d'introduire une division nouvelle du texte.

On s'est demandé pourquoi dans le *Fuldensis* les deux sommaires ont été si étrangement mêlés. Zahn est d'avis que le modèle du *Fuldensis* avait seulement le sommaire *Am*, que le premier feuillet avec les sections 1-23 avait disparu et que le copiste du *Fuldensis* a emprunté ces 23 sections à un manuscrit de type différent. White pense que le copiste avait commencé à copier un manuscrit du type *Antipel*, que bientôt il rencontra un autre modèle du type *Am* et qu'il copia ce dernier. A ces diverses opinions je réponds d'abord que le problème se pose, non pour le *Fuldensis*, mais pour son modèle. Ensuite un manuscrit avec le sommaire *Antipel* sans *Am* n'a, je pense, jamais existé. Le copiste a trouvé dans son modèle les deux sommaires et la division du texte en 51 chapitres. Il a copié le premier sommaire et pour rendre compte des 51 chapitres du texte, il a ajouté la fin du second sommaire, de façon à obtenir exactement 51 sections.

Quel texte biblique *Antipel* a-t-il suivi ? Un texte ancien, suggère White, car Rom 2, 28 est résumé *De occulto iudaeo*, où la Vulgate a *qui in abscondito est*. Un sommaire ne doit pas reproduire toujours les mots de la Bible. Dorénavant on a une base plus large de recherches. Mais qu'on examine surtout les citations dans Léon le Grand. Le Ve siècle est précisément l'époque où est né notre texte latin de saint Paul.

DONATIEN DE BRUYNE.

Digitized by Google

UN *ORDO SCRUTINIORUM* DE TYPE INCONNU JUSQU'ICI

d'après le Ms. Ambros. T 27 Sup.

En dépit du progrès considérable qu'ont fait à notre époque les études liturgiques, et malgré les découvertes et publications de textes nouveaux qui en ont été la suite, il faut avouer que nous sommes encore relativement pauvres en fait de documents anciens et explicites concernant la discipline des scrutins préparatoires au baptême dans les diverses églises d'Occident. Il suffira, pour s'en convaincre, de parcourir, dans le *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, t. II. 2, p. 2579-2621, l'article « Catéchuménat », dans lequel dom P. de Puniet, avec beaucoup de savoir et de patience, a groupé et utilisé chacun des traits que fournissent ces documents. Sans doute, on a réussi à mettre en lumière les particularités caractéristiques des différents rites, de Rome, de Milan, d'Aquilée, des Gaules, de l'Espagne : mais, dès qu'on descend dans le détail, que de points encore obscurs, que de formules et de cérémonies sur lesquelles les sacramentaires et *ordines* ne nous renseignent que d'une façon vague et imprécise! Et cela se conçoit, la plupart de ces rituels locaux datant d'une époque où déjà l'institution du catéchuménat était plus ou moins tombée en désuétude.

Aussi, quelle ne fut pas ma surprise de trouver dernièrement, à l'Ambrosiana de Milan, un *Ordo scrutiniorum*, plus complet, plus détaillé que tout ce que nous possédions jusqu'ici en ce genre — ce qui en reste ne comprend pas moins de 27 feuillets, soit 54 pages — et, de plus, fournissant une foule de détails compliqués, étranges, tout à fait nouveaux, sur les rites de l'initiation chrétienne dans une Église d'Occident, malheureusement indéterminée.

Le manuscrit en question porte la cote T 27 Sup. et se compose de feuillets en parchemin de $0^{m}189 \times 0{,}136$ (portion écrite $0{,}139 \times 0{,}92$), numérotés au crayon de 3 à 63, et formant huit quaternions sans signatures ; les foll. 5. 6. 7. du dernier cahier ont été coupés. De plus, il doit manquer au début pour le moins

Digitized by Google

un cahier, le texte commençant fruste sur le premier feuillet actuel (marqué comme fol. 3, à cause des feuillets de garde en tête). Minuscule carolingienne du XIe/XIIe siècle, d'une seule main ; écrit à longues lignes, 20 par page. Initiales et rubriques généralement en rouge, parfois en jaune pâle. Reliure de la première moitié du XIXe siècle : carton rougeâtre marbré, avec dos en cuir brun.

Quant au contenu, Ceruti, dans son Inventaire manuscrit, le donne comme un reste mutilé de Rituel Romain du XIe (corrigé de XIIIe) siècle : description vraiment peu alléchante, et qui explique que le manuscrit, d'apparence d'ailleurs assez insignifiante, ait jusqu'ici peu attiré l'attention des savants.

Toute la première portion est couverte par l'*Ordo* des scrutins et du baptême : comme on l'a vu, il commence incomplet du début, fol. 3^r, et va jusqu'au fol. 29^v inclusivement.

fol. 29^v-37^r « Incipit ordo ad paenitentiam dando » *(sic)*. Dans la bénédiction finale (fol. 36^v), on lit cette formule intéressante : « Benedictio aecclesiae catholicae cum filiis et electis suis sit super te. Amen ».

fol. 37^r-46^r « Incipit ordo infirmorum uel mortuorum ». Cet *Ordo* est suivi, foll. 46^r-59^r d'un Office des morts assez semblable au nôtre. Là, fol. 58^r, on voit un dessin à la plume, représentant un rectangle dont les quatre côtés sont formés par les *Incipit* des quatre Évangiles. Au centre de ce rectangle, traversé par une croix de s. André, autre rectangle plus petit, au trait rouge, renfermant une croix latine accostée de l' A et de l' ω. Ce dessin est accompagné de la rubrique suivante : « Istam crucem quam » hic uides factam omni christiano quando mortuus fuerit de cera » ita debes facere et ponere super pectus eius. et dum sepelitur » corpus crucem de cera super eum ponatur. et sepulcro recon- » datur ».

fol. 59^r « Incipit exorcismum aquae et salis ». Avec cet exorcisme, semble-t-il, finit (fol. 62^r) le Rituel proprement dit. Sur les foll. 62^v-63^v ont été transcrites, par diverses mains postérieures, des hymnes pour la fête de l'Ascension et plusieurs autres hymnes du Psautier, ces dernières presque illisibles.

Tout renseignement fait défaut au sujet de la provenance du manuscrit. Nous apprenons seulement, par la note suivante tracée en tête sur le premier feuillet de garde, qu'il entra à l'Ambrosienne le 9 mars 1830, en vertu d'un legs fait par un certain Bernardino Ferrari :

Digitized by Google

Bibliothecae Ambr. traditus
VII Id. Martius *(sic)* MDCCCXXX
Ex legato Bernardini Ferrarii
Mediol. Machinatoris.

Ce « machiniste milanais » semble avoir eu en sa possession un choix de manuscrits vraiment remarquable : c'est de lui également que l'Ambrosienne a reçu ce merveilleux petit volume A 11 Sup. (fin XIIIe siècle), contenant le journal de la Prédication de s. Bonaventure et autres contemporains illustres, à travers les différents pays de l'Europe, et dont le P. Fidelis a Fanna a publié les titres dans sa *Ratio novae collectionis operum... s. Bonaventurae* (Taurini 1874), p. 90-141.

A défaut d'autre source suffisante d'information, c'est uniquement l'examen du contenu même de notre *Ordo scrutiniorum* qui pourra jeter quelque lumière sur la provenance originale du manuscrit, c'est-à-dire sur la région de la chrétienté où il fut jadis en usage, sinon sur l'Église pour laquelle il fut transcrit. Je vais donc en donner une description aussi détaillée que possible, en marquant la succession des différents scrutins, et en relevant en note les divers points de rencontre qui permettront peut-être de situer, approximativement du moins, ce type liturgique tout nouveau et si extraordinaire.

***

I. LE SAMEDI *in primo scrutinio* (foll. 3r-5r)

Tel est le titre donné dans la suite [1] à la cérémonie préparatoire qui avait lieu le samedi de la 2e semaine du Carême [2], et dont la première partie fait défaut dans notre manuscrit, à cause de la perte d'un ou de plusieurs cahiers. Il résulte d'une rubrique du fol. 5v que, dans la portion disparue, figurait le rite de la tra-

1. « Haec expleta, faciant omnia sicut in sabbato in primo scrutinio diximus, ante positam lec. et euangelium » (fol. 11r). Ceci à la fin du scrutin du samedi après la mi-carême. On pourrait d'abord hésiter sur le sens de ces mots, *sabbato in primo scrutinio*. S'agit-il vraiment du samedi de la 2e semaine, ou du samedi suivant, la rubrique « Incipit ordo scrutiniorum » ne venant qu'avant ce qui a trait à la 3e semaine ? Mais un autre passage de notre Rituel enlève tout doute à ce sujet. Fol. 13v, à la fin de l'*Ordo* relatif au jeudi avant les Rameaux, on renvoie de nouveau au samedi du premier scrutin (« Require in sabbato primo scrutinio ») pour le texte complet d'une oraison qui se lit ici seulement au samedi de la 2e semaine, pas au suivant.

2. C'était également « in secundo sabbato de XL » qu'avait lieu, à Milan, le premier scrutin : v. Magistretti, *Manuale Ambrosianum* II (Mediol. 1904), p. 123 sq.

Digitized by Google

dition du sel [3], que le concile d'Hippone de 393 appelle du nom caractéristique de « sacrement des catéchumènes ».

Ce qui reste de notre *Ordo* débute par une oraison sur les aspirants au baptême :

> **Omnipotens sempiterne deus, familiam tuam tibi proferimus, quae *adhuc renibus nexis inflexisque ceruicibus* captiuam significationem profitetur...** [4]

On voit que les candidats s'étaient présentés à l'église dans la posture de véritables captifs, une chaîne autour du corps, et la tête humblement inclinée : cela, pour signifier qu'ils étaient encore sous la domination du démon.

Après cette oraison, on signe avec l'huile sainte les « enfants » sur la poitrine [5], en prononçant cette formule, particulière à notre rituel :

> **Signo te signo dei uiui ad tuitionem uitae tuae.**

Puis, ont lieu les exorcismes, avec l'insufflation du prêtre sur le front des catéchumènes. Cela fait, le prêtre dit : *Omnia recta;* et l'acolyte répond : *In nomine Christi,* une des formules qui reviendront le plus fréquemment dans la suite, notamment à la fin de chaque réunion liturgique [6].

Mais, ici, tout n'est pas fini : il reste encore l'imposition des mains « per officium sacerdotalis et leuitici ordinis », donc, par les prêtres et les diacres ; l'*Effetatio,* au moyen de la salive du prêtre sur les narines et sur les oreilles ; le triple renoncement, par demandes et par réponses, à Satan, et à toutes ses œuvres, et à toutes ses pompes [7] ; une nouvelle onction de l'huile sainte

---

3. On prescrit, à l'égard des catéchumènes en danger de mort, les mêmes rites que dans l'ordo précédent « usque ad datum salem ».

4. Cette formule si caractéristique ne se trouve pas ailleurs, à ma connaissance : on la répétait, semble-t-il, dans la plupart des scrutins qui vont suivre, et jusque dans la cérémonie solennelle de la *Traditio symboli* (fol. 23r), en guise de bénédiction finale.

5. Les documents gallicans, entre autres le 3e canon du 2e concile de Macon (an. 585), mentionnent ces onctions comme faisant partie des rites du carême préparatoires au baptême *(impositionem manuum certis diebus adepti, et sacri olei liquore peruncti)*. On connaissait aussi à Rome et à Milan cette onction de la poitrine : mais, à Milan, elle ne se pratiquait qu'au 3e scrutin, le samedi de la 4e semaine, dit *de Lazaro,* tandis qu'à Rome on la différait jusqu'au samedi saint. Notre Rituel est peut-être le seul, jusqu'ici, qui nous la montre répétée à différents jours, et même plusieurs fois dans une même séance.

6. Je ne la trouve nulle part ailleurs.

7. La formule milanaise ne comprend que deux demandes, conçues en des termes différents.

Digitized by Google

avec le signe de la croix tracé sur la poitrine et entre les épaules. Le tout se termine par la récitation du symbole [8], accompagnée de l'imposition de la main sur la tête des néophytes.

On voit que cette fonction, quoique simplement préparatoire, était passablement compliquée ; elle comprend déjà toute une série de rites dont la plupart étaient réservés ailleurs pour une période plus avancée de l'initiation chrétienne.

II. RITE A SUIVRE DANS LE CAS DE CATÉCHUMÈNES EN DANGER DE MORT (foll. 5r-6r)

On a intercalé ici, comme dans certains anciens sacramentaires, mais à une autre place [9], un *Ordo infirmorum*, c'est-à-dire, l'ordre à observer à l'égard des catéchumènes gravement malades. Tout, y est-il dit, s'accomplira comme dans l'*Ordo* précédent « usque ad datum salem ». Le prêtre récitera le symbole et l'oraison dominicale, et se conformera à l'ordre prescrit plus loin pour le baptême, en se servant de la formule spéciale intitulée *Benedictio fontis ad succurrendum* [10].

III. « INCIPIT ORDO SCRUTINIORUM » [11] (foll. 6r-7r) DIMANCHE, JEUDI ET VENDREDI DE LA 3e SEMAINE.

Le dimanche correspondant à notre *Oculi* actuel, les diacres avertissent les catéchumènes d'avoir à se présenter à l'église le

8. « Deinde uero dicat simbolum imposita manu super capita eorum ». Cette récitation du symbole, dès la première réunion, longtemps avant la « tradition » solennelle, est aussi l'une des particularités les plus étranges de notre Ordo.

9. Cf. *Diction. d'archéol. chrét. et de liturgie* II. 2, 2605.

10. Une formule à cet effet existe dans le Manuale Ambros. publié par Magistretti II, 472.

11. Pareil titre, mis en tête des fonctions de la 3e semaine, alors que déjà l'on a tenu un premier scrutin au samedi précédent, rappelle d'une façon frappante la rubrique romaine, *Denuntiatio pro scrutinio quod tertia hebdomada...initiatur.* L'anomalie peut s'expliquer par le fait qu'avant le développement de la discipline des scrutins, il y avait peut-être aussi, dans l'Église pour laquelle notre *Ordo* a été transcrit, trois grands scrutins par excellence, à savoir ceux des samedis des 3e, 4e, et 5e semaines. Cependant, je serais plutôt à reconnaître ici une trace déjà ancienne de l'influence romaine, et le désir de se rapprocher de ses usages. Du reste, il ne faut pas oublier que, selon la terminologie liturgique de Milan, l'office des samedis de carême est désigné d'après le nom du dimanche qui suit, et que la tradition du symbole, assignée au samedi avant les Rameaux dans les sacramentaires ambrosiens dès le IXe siècle, avait lieu le dimanche même, à l'époque de saint Ambroise. Ainsi, l'office du samedi avant la 3e semaine a pu être considéré comme appartenant déjà, d'une certaine façon, à cette semaine elle-même.

Digitized by Google

jeudi suivant [12], à l'heure de tierce (neuf heures du matin).

Au jour dit, ceux-ci arrivent, tenus dans les bras de leurs parrains et marraines. Le prêtre les fait approcher trois par trois, et s'enquiert de leurs noms. Puis a lieu, entre lui et l'acolyte, le dialogue suivant :

> **Quid desiderant ? R. Gratiam dei [13].**
> **Gratia dei quid illis confert ? R. Remissionem peccatorum, uitam aeternam.**

Le prêtre les signe sur le front, à mesure qu'ils se présentent ; après quoi, ils se rendent successivement « ad summos choros » [14], les garçons à droite, les filles du côté gauche. Alors, le prêtre, accompagné d'un des diacres, s'avance jusqu'à la prédelle de l'autel *(ad crepidinem)* [15]. Le diacre, se tournant vers le midi, dit d'une voix élevée : *Orate, competentes, ceruicem flectite.* Puis, après un court intervalle : *Erigite uos ad dominum, pariter date deo honorem* [16]. Et encore : *Accedite ad benedictionem.* Cette bénédiction donnée, le diacre proclame le renvoi : *Competentes secedant* [17]. *Si quis catecuminus aut competens est, secedat;* paroles que l'acolyte répète l'une après l'autre [18]. Les catéchumènes

---

12. Ces scrutins des jeudis sont encore une des particularités de notre *Ordo ;* il n'y en a aucun, ce jour de la semaine, ni à Rome, ni à Milan.

13. A Milan, comme à Rome, la réponse était simplement : *Fidem ;* mais celle de notre Rituel, *Gratiam Dei*, n'est peut-être pas moins ancienne. « Accedere ad gratiam » se trouve en Afrique, dès le début du Ve siècle, comme synonyme de se présenter au baptême : cf. les sermons pseudo-augustiniens (Quodvultdeus) 119 et 120 de Mai NPB., t. I, pars 1, p. 251.264 : « De accedentibus ad gratiam ». En Espagne aussi et en Gaule, il y a de fréquents exemples de l'emploi de cette expression.

14. Je me contente de reproduire tels quels ces mots qui reviennent fréquemment dans la suite, n'en pouvant préciser avec certitude la signification exacte.

15 Encore un terme liturgique que nous rencontrerons sans cesse ci-après. L'usage de Milan, selon lequel le prêtre, assis à la banquette, revient régulièrement au pied de l'autel, durant les vêpres par exemple, chaque fois qu'il a à dire le *Dominus uobiscum*, permet de se rendre compte du sens qu'il faut attribuer ici à cette expression.

16. Mêmes formules, à peu de chose près, que dans le rite milanais : cf. Magistretti, *Manuale Ambr.* II, 124. A Rome, les « élus » devaient fléchir, non seulement la tête, mais les genoux : *Orate electi, flectite genua.*

17. Partout, dans notre Ordo, le verbe *secedere* est employé là où les livres romains se servent du terme *recedere* les milanais de *procedere* Chose digne de remarque, l'église d'Aquilée, au IXe siècle, faisait également usage du mot *secedat*, du moins pour la cérémonie du renvoi, la portion la mieux conservée de cette liturgie locale : v. de Rubeis, *Dissertationes duae* etc (Venetiis, 1754), p. 245.

18 « Respondet accolitus similiter ». Ce mot *similiter* revient à satiété, dans tout le cours du Rituel, pour signifier que l'on doit répéter les mêmes paroles qui viennent d'être dites par un des officiants. Le *Manuale Ambros.* le connaît aussi : « et dicit similiter... et ostiarius similiter » II, 123. 125.

Digitized by Google

partis, le prêtre et le diacre restés seuls se tournent vers l'orient, et se disent l'un à l'autre : *Ceruicem flectamus*. Après cette inclination et une prière silencieuse, le diacre reprend : *Erigamus nos ad dominum*. Ils se relèvent tous les deux, et le prêtre prononce à voix basse cette oraison : *Tua nos quaesumus domine gratia benedicat, et ad* [19].

Le lendemain, vendredi, la même cérémonie se répète, à l'exception de la demande des noms.

IV. LE SAMEDI AVANT LE DIMANCHE DE LA MI-CARÊME (foll. 7v-9v)

L'entrée des catéchumènes a lieu comme les jours précédents. Tandis que le prêtre et le diacre, avec la *schola* tout entière, descendent vers le pupitre *(pulpitum)*, l'un des prêtres, désigné par le *primicerius* [20], monte à la prédelle de l'autel et ouvre la fonction par le salut habituel : *Dominus uobiscum* [21]. Aussitôt le sous-diacre monte au pupitre et lit les versets 22-23 du chapitre 49 d'Isaïe, d'après un texte antérieur à la Vulgate :

> **Lec. Esaye prophetae.**
> **Hec dicit dominus. Ecce tollam in nationes manus meas. et in insulas tollam signum meum. et deducent filios tuos in sinu. filias autem tuas in humeris portabunt. Et erunt reges educatores uestri principales autem nutrices. In faciem terrae adorabunt te. et puluerem pedum tuorum eligent** [22]**. Et scies quod ego sum dominus.**

La *schola* exécute alors le Graduel *Deus in adiutorium... ℣. Confundantur et reuereantur...*, accompagné ici, comme la plupart des autres pièces de chant, d'une notation neumatique sans lignes. Lorsqu'il est fini, le diacre, à son tour, monte au pupitre et lit l'évangile Luc. 18, 15-16 selon la Vulgate (« Sinite paruulos uenire ad me ») [23].

---

19. La même oraison, semble-t-il, qui figure au Sacramentaire grégorien parmi les « Orationes uespertinales seu matutinales ». Muratori, *Liturg. rom. uet.* (Venet. 1748) II, 260.

20. Ce titre de *primicerius* n'a pas eu toujours la même signification à Rome et dans les différentes églises : je serais assez porté à voir ici en lui la première dignité, le personnage qui préside à l'assemblée, celui enfin qui est désigné constamment dans la suite sous le nom de *prior*. Dans la Règle de s. Benoît, ce terme de *prior* est employé jusqu'à onze fois pour désigner l'abbé, le supérieur ; huit fois pour le sénieur ou plus ancien.

21. Encore un trait commun avec le rite ambrosien, que ce *Dominus uobiscum* qui revient régulièrement avant chaque lecture.

22. *eligent*] pour *elingent*, conformément au texte d'Augustin, Epist. contra Donatistas, c. VII, n. 16 (Migne 43, 402), texte dont celui-ci se rapproche plus que d'aucun autre.

23. Cette péricope correspond à l'évangile *Oblati sunt Iesu parvuli* (Matth. 19, 13-15), qui fit partie du rituel baptismal de la plupart des églises d'Allemagne

Digitized by Google

Après cette lecture, un clerc monte au pupitre, et proclame la liste des noms des *paruuli* et de leurs parrains, tandis que le diacre signe avec l'huile sainte la poitrine des catéchumènes. Ceux-ci ensuite, sur l'ordre du *minister ecclesiae*, se rangent le long du mur, en vue de la cérémonie des exorcismes qui va avoir lieu. Les acolytes, le sous-diacre [24], les diacres et les prêtres sortent de la sacristie, et parcourent la rangée des néophytes, en faisant sur le front de chacun d'eux le signe de la croix « cum omni decore et reuerentia ». Une première formule d'exorcisme est récitée par les acolytes et les sous-diacres, une autre par les diacres et les prêtres, qui se servent en cette circonstance de leur *orarium*, selon l'usage reçu [25]. Cela fait, le prêtre descend au milieu des catéchumènes, et, tourné vers l'orient, souffle en forme de croix, puis dit à haute voix : *Omnia recta;* à quoi l'acolyte répond : *In nomine Christi.*

Cette formule n'indique pas, cette fois, la fin de la cérémonie : car le prêtre parcourt de nouveau les rangs des candidats, en imposant la main sur chacun d'eux. Cette imposition de la main est suivie d'une oraison, durant laquelle les acolytes passant par derrière tiennent devant le prêtre chacun des aspirants au baptême. Nouveau signe de croix tracé sur le front avec le pouce, nouvelle oraison. Celle-ci terminée, a lieu un rite tout ensemble singulier et touchant, le baiser du livre des Évangiles par les catéchumènes. Un des acolytes, désigné à cet effet par le président de l'assemblée [26], se tient debout au coin de l'*arca* [27] sur laquelle est placé le livre sacré, prend dans ses mains chacun des catéchumènes, à mesure qu'ils s'approchent, et lui fait baiser l'Évangé-

---

jusqu'à notre époque, et que l'on trouve déjà très anciennement assigné à Aquilée « in primo scrutinio », à Milan pour le scrutin du samedi « de Lazaro » : cf. BEISSEL, Entstehung der Perikopen (Freiburg i. Br. 1907), p. 98 et 92 ; Ad. FRANZ, Das Rituale von St. Florian (ibid. 1904), p. 39, etc.

24. Après *subdiaconus*, suit un mot illisible actuellement dans le ms.

25. « Cum suis orariis, sicut mos est ». J'ignore si cette expression signifie simplement que les prêtres et les diacres sont revêtus de l'étole, comme d'habitude, ou bien si, selon l'usage pratiqué encore aujourd'hui, ils imposaient l'extrémité de cette étole sur chaque néophyte en prononçant l'exorcisme.

26. « Cui prior iusserit » : comp. ci-dessus, note 20. En certaines Églises d'Italie, spécialement de l'Italie centrale, le *prioratus* était la dignité principale, parfois l'unique dignité du chapitre : cf. H. SINGER, *Die Summa decretorum des Magister Rufinus* (Paderborn, 1902) p. LXXI.

27. « stet in cornu arce que supra diximus ». Il n'est nulle part question de cette *arca* dans la portion du Rituel décrite jusqu'ici ; peut-être ce détail était-il compris dans la partie qui fait défaut des cérémonies du premier scrutin. L'usage de conserver les Évangiles dans une *arca* ou châsse précieuse est signalé anciennement tant à Rome qu'à Milan, en Espagne et en France : voir Dict. d'archéol. chrét V. I. 778.

Digitized by Google

liaire [28]. Tandis que, sur l'ordre du *minister ecclesiae*, les enfants retournent à leurs places, un des diacres sort de la sacristie, précédé du sous-diacre, prend de dessus l'*arca* le livre contenant, non seulement les Évangiles, mais aussi l'Heptateuque et les Prophètes [29], et va le porter à la sacristie ; quant à l'*arca* elle-même, on la remet à sa place ordinaire.

Le prêtre, alors, monte à l'autel, accompagné d'un des diacres ; celui-ci, tourné vers le midi, dit à haute voix : *Orate, competentes*, et le reste, comme au jeudi précédent. Et ainsi prend fin la cérémonie [30].

V. LA RÉUNION DU DIMANCHE *in media quadragesima* (fol. 9v-10r)

Le lendemain, dimanche correspondant à notre *Laetare*, est appelé ici le « dimanche de la mi-carême ». Les catéchumènes doivent venir à la messe, chacun avec son cierge [31], et vont se mettre à leur place, c'est-à-dire *ad summos choros*. L'évangile du jour terminé, un des prêtres monte à la prédelle de l'autel, et, avec lui, un des diacres. Celui-ci, tourné vers le midi, fait les proclamations d'usage : *Orate competentes... Erigite uos ad dominum...* etc. La *schola* répond à haute voix : *Amen*. Le diacre : *Accedite ad benedictionem*. Le prêtre récite l'oraison voulue sur les catéchumènes inclinés vers lui ; après quoi, ceux-ci sortent de l'église et s'en retournent dans leurs demeures.

VI. SCRUTINS DES JEUDI, VENDREDI ET SAMEDI *post mediam quadragesimam* (fol. 10r-11v)

Le jeudi et le vendredi [32], même cérémonie que les jours correspondants de la semaine précédente, toujours à l'exception de la demande des noms.

---

28. Je ne trouve pas de trace de ce rite dans les autres liturgies : peut-être faut-il y voir l'équivalent de la « tradition des Évangiles » aux néophytes, qui avait lieu à Rome le mercredi du grand scrutin.

29. « et tollat euangelium et *eptaticum* seu *prophetarum* de super arca ». On remarquera combien cette terminologie se rapproche de celle de la Règle bénédictine, par ex. « tria cantica *de prophetarum* » c. 11 ; « non autem *eptaticum* aut regum » c. 42.

30. « Haec finita sunt ». Ceci également rappelle les formules de la Règle : « Et completum est », « Et sic finiantur uigiliae ».

31 « singuli cum singulis cereis ». Encore une particularité de notre Ordo : à Rome, les cierges n'étaient remis aux néophytes qu'après l'acte du baptême ; encore ne les allumait-on qu'au retour des fonts, vers la fin de la litanie.

32. Il est remarquable qu'il n'est jamais question d'aucune fonction pour les trois premiers jours de la semaine : tout s'accomplit du jeudi au dimanche.

Digitized by Google

Le samedi (= notre *Sitientes* actuel) les catéchumènes se rendent à la grande église, et se mettent en rang comme précédemment ; puis, ils vont à l'église de Sainte-Marie [33], où tous se tiennent rangés « cum decore et omni honestate ». Alors, comme le samedi précédent, les prêtres et les diacres, ainsi que la *schola* entière, descendent au pupitre ; un des prêtres monte à la prédelle, et dit *Dominus uobiscum;* un sous-diacre monte au pupitre et lit le passage suivant d'Ézéchiel 28, 25-26 d'après une version antérieure à la Vulgate :

Lec. Ezechiel prophetae.

Haec dicit dominus. Congregabo Israhel de gentibus in qua dispersi sunt. sanctificabor in eis coram populis et gentibus. Et habitabunt in terra sua. quam dedi seruo meo Iacob. et habitabunt super eam in spe. Et hedifficabunt domos. et plantabunt uineas. Et habitabunt in spe cum faciam iuditium in omnibus qui illis iniuriam fecerunt in circuitu eorum. Et scient quod ego sum dominus deus ipsorum et deus patrum illorum.

Cette leçon est suivie d'un Graduel avec son verset, le tout accompagné de neumes sans portée. Puis un diacre lit l'évangile Matth. 9, 32-35 [34]. Après cette lecture, on oint de l'huile sainte la poitrine des catéchumènes, en prononçant les paroles :

Signo te signo dei uiui ad tuitionem uitae tuae.

La cérémonie continue et s'achève de la même façon que celle du samedi « in primo scrutinio », c'est-à-dire, par l'imposition de la croix sur le front, les exorcismes, l'exsufflation, l'imposition de la main, les oraisons, etc.

Le lendemain, dimanche (= notre *Iudica*), tout comme au dimanche précédent : venue à l'église des néophytes avec leurs cierges, etc.

---

33. Ici, pour la première fois, il est question de cette église de Santa-Maria, voisine de l'église principale, et utilisée pour certains rites déterminés de l'initiation chrétienne. Pareille disposition se retrouve çà et là dans les églises du nord de l'Italie : à Grado, par exemple, près du dôme, s'élève, outre le baptistère, une église de Santa-Maria, de 20 mètres de long, et contemporaine du dôme lui-même ; à Milan, à Pavie, à Brescia, des deux églises cathédrales, l'une pour l'hiver, l'autre pour l'été, la première est invariablement dédiée sous le vocable de Santa-Maria.

34. Le texte est celui de la Vulgate, à cela près qu'au vers. 32 on lit *mutum* + et *surdum*, au vers. 35 *et curabat*. Le choix de cet évangile, comme de celui du dimanche *Oculi* au Missel romain, a été motivé par les exorcismes répétés qui constituaient une partie importante de la discipline des scrutins.

Digitized by Google

VII. SCRUTINS DES JEUDI ET VENDREDI *ante palmam* (fol. 11v-15r)

Le jeudi et le vendredi avant le dimanche des Palmes [35], les cérémonies sont en substance les mêmes que celles de la semaine précédente, mais les lectures et les chants diffèrent.

Le jeudi, le diacre commence par inviter à la prière : *Orate competentes.* Le prêtre, à la prédelle, salue l'assemblée par le *Dominus uobiscum*, et on lit la leçon du Deutéronome 5, 1-6 : [36]

Lec. libri deuteronomii.

In diebus illis. Audi Israhel cerimonias atque iuditia quae ego loquor in auribus uestris hodie. Discite ea et opera complete. Dominus deus noster pepigit uobiscum foedus in Oreb. Non cum patribus uestris pepigit pactum. sed nobiscum qui in praesentiarum sumus et uiuimus. facie ad faciem locutus in monte de medio ignis. Ego sequester et medius fui inter dominum et uos in tempore illo. ut annuntiarem uobis uerba eius. Timuistis enim ignem. et non ascendistis in montem. Et ait. Ego dominus deus tuus qui eduxi te de terra Egipti de domo seruitutis.

Graduel: Ego autem uelut surdus... non habens in ore suo increpationem. ℣. Domine ne in ira tua...

L'évangile est tiré de Marc 7, 31-36, le texte classique pour la cérémonie de l'*Effetatio* [37]. Il est suivi de l'onction de la poitrine des catéchumènes par les diacres, de l'exsufflation *in modum crucis* par le prêtre, et de trois exorcismes accompagnés d'autant d'oraisons. Puis, le prêtre s'en va signant avec la salive la bouche et les oreilles de chacun des néophytes, cependant qu'il prononce à haute voix cette remarquable formule : [38]

Effeta per uirtutem dei Christi.

Ce rite accompli, le prêtre se tenant au milieu, tourné vers l'orient, récite la même prière que *in sabbato primo scrutinio* [39].

***

35. « ante palmam », « in palma ». On remarquera cette façon singulière de désigner le dimanche des Rameaux : je n'en ai trouvé ailleurs aucun exemple.

36. Désignée ici sous le nom d'épître « et legat epistola ». Le texte est à peu près conforme à la Vulgate.

37. Assigné dans le Lectionnaire wisigothique de Tolède et dans les Évangiles de s. Corbinien (Clm. 6224) pour la tradition du symbole, au matin du dimanche des Rameaux ; dans les Évangiles de Lindisfarne et de Burchard de Würzburg au matin du samedi saint, c'est-à-dire pour la cérémonie finale de l'initiation : voir St. Beissel, Entstehung der Perikopen, p. 80. 101. 113. 123.

38. Elle non plus n'a été signalée nulle part ailleurs à ma connaissance.

39. C'est-à-dire l'oraison *Omnip. sempit. Deus, familiam tuam tibi proferimus...* ci-dessus.

Digitized by Google

Le lendemain, vendredi [40], le prêtre, au pied de l'autel, dit le *Dominus uobiscum;* le lecteur monte au pupitre et lit le passage d'Isaïe 1, 16-20 selon une ancienne traduction latine : [41]

Lec. Esayae prophetae.

Haec dicit dominus. Lauamini mundi estote. auferte nequitias uestras ab animis uestris. a conspectu oculorum uestrorum. desinite a malitiis uestris. discite bonum facere. Inquirite iuditium. eripite iniuriam accipientem. iudicate pupillo. et iustificate uiduam. Et uenite disputemus. Si fuerint delicta uestra ut fenitium. ut niuem dealbabo. si autem ut coccum. ut lanam candidam effitiam. Et si uolueritis et obaudieritis me. quae bona sunt manducabitis. Si autem nolueritis neque obaudieritis me. gladius uos commedet. Os enim domini locutum est.

Suit le Graduel *Audi populus meus et loquar... ℣. Deus deorum dominus locutus est...* avec neumes sans portée. Puis, vient la lecture de l'Épître aux Romains 10, 13-17 selon la Vulgate, avec le Trait *Laudate dominum omnes gentes, et conlaudate eum omnes populi.*

L'Évangile est tiré de s. Luc 5, 12-14 : c'est le récit de la guérison du lépreux, d'après une version qui diffère çà et là de la Vulgate [42].

Après cette série de lectures, on prépare dans le chœur l'*arca* avec le livre des Évangiles, que les catéchumènes viennent tour à tour baiser, suivant le rite décrit plus haut au samedi avant la mi-carême. Cela fait, la *schola* entonne l'antienne : *Secundum multitudinem miserationum tuarum dele iniquitatem meam. Vsquequaque laua me ab iniustitia mea. munda me a peccato meo.* L'antienne achevée, le diacre dit : *Orate competentes*, et la cérémonie se termine de la même façon que le jour précédent.

VIII. LE GRAND SCRUTIN DU SAMEDI *in symbolo* (fol. 15r-23r)

Outre l'importance qu'il avait par lui-même dans les églises situées dans la sphère d'influence de la liturgie milanaise, le

---

40. La distinction entre les deux scrutins du jeudi et du vendredi n'est pas marquée matériellement dans notre *Ordo;* mais elle résulte de toute la suite des rubriques et des formules, et surtout de la rubrique finale de la portion assignée ici au vendredi : « expleant omnia sicut in superiori die », ces derniers mots ne pouvant s'entendre que de la fonction du jeudi.

41. On pourra constater que la teneur en est presque identique à celle de la traduction dont se sert Hilaire de Poitiers, In psal. 2, n. 20. Dans l'Église pour laquelle a été transcrit notre Rituel, on avait conservé jusque très tard l'ancienne traduction latine des prophètes, tandis que pour le Pentateuque on avait déjà adopté la version de s. Jérôme.

42. Cet évangile est, lui aussi, spécial à notre Rituel : comparer le récit de la guérison du lépreux Naaman au Missel romain, le lundi après *Oculi*.

Digitized by Google

scrutin du samedi avant les Rameaux a encore ceci de particulier, dans notre *Ordo*, qu'il est considéré comme devant tenir lieu de tous les scrutins précédents, pour ceux qui, soit à cause de la distance, soit pour tout autre motif, n'ont pu prendre part à ceux-ci [43]. De sorte que nous avons, pour commencer, tout un résumé des rites déjà accomplis dans les réunions antérieures.

L'acolyte interroge d'abord les catéchumènes sur leurs noms et l'objet de leur demande, comme au jeudi avant la mi-carême. Après les réponses convenables, le prêtre les signe sur le front, en usant de cette formule, que nous n'avons pas encore vue :

Credite ex toto corde uestro, propter hoc habebitis uitam aeternam.

Le prêtre et le diacre montent au pied de l'autel, le diacre dit *Orate competentes*, le prêtre récite l'oraison, le diacre oint la poitrine des catéchumènes, l'acolyte et le sous-diacre prononcent les exorcismes, le prêtre souffle en forme de croix. Et cette première série de rites se conclut par l'acclamation accoutumée : *Omnia recta*, à laquelle la schola répond : *In nomine Christi*.

La seconde partie débute par l'imposition des mains du prêtre ; les diacres font les onctions d'huile sainte comme de coutume, l'acolyte prononce l'exorcisme, les diacres et prêtres l'oraison, le prêtre va derrière eux signant le front de chaque néophyte avec la formule *In nomine patris. et filii. et spiritus sancti*, puis il descend au milieu des rangs, souffle en forme de croix. De nouveau : *Omnia recta*. ℟. *In nomine Christi*, et deux oraisons.

Troisième partie. Onction de l'huile sainte pour la troisième fois, nouvel exorcisme par les acolytes et les sous-diacres, puis, à deux reprises exsufflation du prêtre et oraison d'exorcisme. Finalement, le prêtre va touchant la bouche et les oreilles [44] de

---

43. Ceci résulte du titre en tête de la fonction : « Incipit ordo sabbato in simbolo qualiter faciendum est erga catechuminos qui in praeteritos dies ad scrutinium non fuerunt. fortasse quod de longe sunt aut in praeteritas ferias uenire non potuerunt ». Remarquer qu'à Milan aussi, de même qu'à Aquilée, la tradition du symbole avait lieu le samedi avant les Rameaux, du moins à partir du IXe siècle.

44. « Et eat presbyter tangendo singuli *os et aures* ex sputo » comme au jeudi précédent. Au premier scrutin, fol. 5r, la rubrique porte *nares et aures ;* mais je crois que la différence est plus apparente que réelle, et que le contact de la lèvre supérieure a pu être considéré comme celui des narines. Il est pourtant intéressant de noter que le *Liber ordinum* wisigothique marque expressément l'onction de la bouche et des oreilles *os et aures*, tandis qu'à Rome et à Milan, on se contente de toucher les narines et les oreilles, *nares et aures*, en employant une formule qui s'applique plus spécialement au sens de l'odorat : « Ephpheta, quod est adaperire, in odorem suauitatis ». Le rituel de Saint-Florian présente ici une particularité curieuse : le prêtre touche, non seulement les oreilles et les narines, mais aussi la langue (*et linguam*, p. 39) ; peut-être faut-il voir en cela une tentative de combiner les deux usages.

Digitized by Google

chacun avec la salive, en disant : *Effeta per uirtutem dei Christi.* Le prêtre souffle de nouveau en forme de croix. Dialogue habituel : *Omnia recta.* ℟. *In nomine Christi.*

Alors a lieu le renvoi par le diacre : *Orate competentes... Secedite cum pace* [45]. La schola : *Competentes secedite.* Le diacre : *Si quis catecuminus est secedat.* Après le départ des catéchumènes, le diacre dit au prêtre, demeuré seul avec lui : *Erigamus nos ad dominum.* Le prêtre récite une oraison. Le diacre : *Secedamus cum pace.* Le prêtre : *Amen.*

***

La cérémonie est terminée dans la grande église, mais pour recommencer dans celle de Sainte-Marie, où les catéchumènes se sont rendus après le renvoi. D'abord, le salut du prêtre, *Dominus uobiscum*, puis le lecteur monte au pupitre et lit, d'après la Vulgate, le passage du Deutéronome 11, 13-24 jusqu'aux mots *uester erit.*

Graduel *Auditui meo dabis... ℣. Miserere mei deus sec. m. m. tuam.*

Un second lecteur lit les versets 19-22 du premier chapitre de l'épître deuxième aux Corinthiens [46]. Cette lecture est suivie du répons graduel *Audi populus meus et loquar*, mais cette fois sans verset [47].

La troisième lecture est le récit par s. Marc (14, 3-7) de la scène de l'onction du Seigneur à Béthanie, dans la maison de Simon le lépreux [48].

Après cet évangile, les catéchumènes reçoivent l'ordre de sortir de l'église jusqu'à ce qu'on les rappelle. On ferme les portes ; deux sous-diacres se revêtent d'ornements blancs, et prennent en main chacun un diptyque. De leur côté, deux acolytes, tenant chacun des branches verdoyantes d'olivier vont se placer devant les portes, à l'intérieur de l'église, attendant qu'on donne aux

---

45. Il a été déjà question précédemment de ce verbe *secedere*, employé pour le renvoi à Aquilée seulement. Quant à la formule *cum pace*, au lieu de l'*in pace* romain, elle est encore actuellement en usage dans la liturgie milanaise.

46. Le choix de ce passage aura été évidemment inspiré par les derniers mots : « et qui *unxit* nos deus, qui et *signauit* nos, et dedit pignus spiritus in cordibus nostris » ; il fait pendant à l'évangile ci-dessous.

47. « hic non decantet uersum ».

48. Même récit évangélique (onction de Jésus à Béthanie), mais d'après Jean 12, 1 suiv., en Gaule, en Espagne, à Milan, le lendemain, « dimanche de l'onction » ; or, ce jour-là, précisément avait lieu la Tradition du symbole, anticipée plus tard au samedi, à Milan et à Aquilée, comme dans l'église indéterminée de laquelle provient notre Rituel.

Digitized by Google

catéchumènes le signal de rentrer [49]. Le diacre, du pied de l'autel, dit sur un ton élevé : *Orate competentes*, sans ajouter rien autre chose. La schola commence alors l'antienne *Attendite popule meus... ab initio seculi*. Le diacre, de nouveau : *Orate competentes, ceruicem flectite*. Et la schola : Ant. *Interroga patrem tuum, et annuntiabit tibi bona domini; seniores tuos, et dicent tibi omnia* [50]. *Adtende celum et loquar, et audiat terra uerba ex ore meo*. Le diacre : *Orate competentes*, et encore : *Orate competentes*. On ouvre alors les portes de l'église, et, d'un côté les garçons, de l'autre les filles, chaque rangée précédée du sous-diacre portant le diptyque [51] et de l'acolyte avec le rameau d'olivier, pénètrent dans l'édifice et se rendent chacun à leur place, tandis que la schola chante l'antienne *Venite filii audite me* avec les premiers versets du psaume 33e.

Les antiennes terminées, a lieu une cérémonie d'une saveur antique, le renvoi des différentes catégories de personnes qui, primitivement du moins, n'étaient point admises à prendre part aux différents rites qui allaient s'accomplir [52]. Le diacre vient se mettre au pied de l'autel ; un des sous-diacres ou un simple acolyte monte au pupitre, et récite la série des hérésies [53], ce que le diacre fait également de sa place, répétant chaque fois la proclamation faite de l'ambon :

Si quis catecuminus est, secedat. ℟. Similiter [54].

---

49. Toute cette description de la sortie des compétents, de la fermeture des portes, du revêtement des officiants, et de la rentrée solennelle des néophytes, offre de nouveau des points de contact indéniables avec l'usage pratiqué à Milan en ce même samedi ; notamment ce qui est dit ici des diptyques des sous-diacres et des branches d'olivier que portent les acolytes (*duo subdiaconi... accipiant singulos dypticos in manibus, et duo accoliti accipiant singulos ramos oliuarum uirentes*) rappelle tout à fait la rubrique du Manuel Ambrosien (Magistretti II 125) : « Et semper portat Primicerius *tabulas et columna uirgulta intus cum foliis* ».

50. Les mots *bona domini* et *omnia* ne semblent faire partie du texte biblique (Deutér. 32, 7) dans aucune des versions connues.

51. On ne dit pas ce qu'il y avait sur ces diptyques : peut-être les noms des candidats au baptême ? C'est ce que semble suggérer la rubrique du Manuel Ambrosien, p. 124 : « In sabbato autem de Lazaro omnes pueri, masculi et feminae, sunt *scribendi* ». Peut-être, à l'origine, le sous-diacre faisait-il une sorte d'appel nominal, avant de laisser les catéchumènes pénétrer dans l'église.

52. Une série de proclamations du même genre a été signalée récemment dans les livres liturgiques de Milan et de Bénévent, mais celle de notre Rituel est mieux conservée et plus complète : seule, celle d'Aquilée du IXe siècle, reproduite par de Rubeis (p. 245), est plus détaillée encore. Conf. Rev. Bénéd. XXII (1905), p. 569-572.

53. « ascendat pulpitum et dicat hereses ».

54. *Similiter*. A Aquilée, on ne se contentait pas de répéter la même proclamation, on constatait qu'il ne restait personne de la catégorie exclue ; par exemple, à l'intimation *Si quis Arianus est, secedat* le chœur répondait *Nec quis Arianus est*, et ainsi de suite.

Digitized by Google

Si quis hereticus est, secedat.	℟. Similiter.
Si quis Arrianus est, secedat.	» »
Si quis Manicheus est, secedat.	» »
Si quis Bonosiacus est, secedat.	» »
Si quis paganus est, secedat.	» »
Si quis Iudeus est, secedat [55].	» »
Cui cura non est, secedat [56].	» »

Ces formules de renvoi sont suivies de la tradition solennelle du symbole. Le prêtre, montant au pied de l'autel, commence par réciter le prologue suivant : [57]

> **Filii mei dilectissimi, ad animarum pabulum uitalemque substantiam uenientes, mentes uestras cum timore dei piis reserate signaculis, scientes in obsequio domini nostri Iesu Christi solos fundatos esse, solos laetari posse, qui metuunt, sicut ait propheticus sermo : *Initium sapentiae timor domini;* et illud : *Laetetur cor meum, ut timeat nomen tuum, domine.* Ergo timeat, ut laetetur. Et alibi : *Domine, audiui auditionem tuam, et timui.* Symbolum ergo, quod accipietis, grande optinet in ipsa appellatione mysterium. De hoc enim ait beatus Esayas propheta : *Verbum breuiatum faciet dominus super terram.* Istud nobis uirgo mater tradit ecclesia.**

Ce prologue achevé, et les catéchumènes se tenant debout à leurs places, le prêtre dit : *Signate uos, competentes, et audite simbolum.* Puis, il chante [58] l'un après l'autre les différents arti-

---

55 La liste d'Aquilée omet les simples catéchumènes (distingués ici des compétents), ainsi que les Manichéens, les Bonosiaques, les païens et les juifs ; elle mentionne par contre les Sabelliens, les Nestoriens, les Théodotiens, les Macédoniens, les Pélagiens, les Priscillianistes, les Eutychéens, et les Photiniens. Dans l'exemplaire (provenant de Benedictbeuern) que j'ai actuellement à ma disposition, on a ajouté en marge au crayon les « Bonosiaci », peut-être comme synonyme des Photiniens ; cf. Gennade, De uir. inlustr. 14 : « Photinianos, qui nunc Bonosiaci dicuntur... »

56. A Milan, comme à Bénévent, *Cuius cura non est, procedat.* Ce dernier trait fait défaut dans l'Ordo d'Aquilée.

57. Il diffère de toutes les autres formules connues du même genre ; autant que j'en puis juger par le style, celle-ci est sûrement ancienne, et pourrait remonter jusqu'au Ve siècle. On remarquera la régularité du rythme, ainsi que l'expression finale *uirgo mater ecclesia.*

58. « dicat decantando ». Le verbe *decantare*, à cet endroit, ne peut signifier « réciter d'un seul trait », comme le voudrait B. Linderbauer, à propos du ch. 9 de la Règle bénédictine, puisque cette récitation est interrompue ici constamment par la répétition que le chœur fait de chaque article. Je crois plutôt que la vraie interprétation du *decantandum* de s. Benoît à propos du psaume invitatoire 94 est clairement indiquée par les mots *quem propter hoc... omnino subtrahendo et morose uolumus dici*, qu'emploie le saint législateur au ch. 43 en parlant du même psaume. Et cette signification s'applique également bien au *decantando* de notre Rituel : le prêtre doit prononcer chaque article lentement, solennellement, afin qu'il puisse être entendu et retenu par tous les catéchumènes présents. Au reste, qu'ici encore il s'agisse d'un véritable chant modulé, et non d'une simple récitation *recto tono*, c'est ce qu'il est facile de conclure du passage parallèle

Digitized by Google

cles du Symbole, que la schola redit chaque fois après lui : [59]

Credo in deum patrem omnipotentem. ℟. Similiter.
Et in Iesum Christum filium eius unicum dominum nostrum. ℟. Similiter.
Qui natus est de spiritu sancto ex Maria uirgine. ℟. Similiter.
Passus sub Pontio Pilato. ℟. Similiter.
Crucifixus mortuus et sepultus. ℟. Similiter.
Tertia die resurrexit a mortuis. ℟. Similiter.
Ascendit ad caelos. sedet ad dexteram patris. ℟. Similiter.
Inde uenturus iudicare uiuos et mortuos. ℟. Similiter.
Credo et in spiritum sanctum. ℟. Similiter.
Sanctam ecclesiam catholicam. remissionem peccatorum. ℟. Similiter.
Carnis et resurrectionem. ℟. Similiter.
Vitam aeternam. ℟. Similiter [60].

Cette première récitation du Symbole ne suffit pas : comme à Milan, à Aquilée, à Florence (?), en Espagne, dans les églises franques jusqu'au IXe siècle, la formule de foi était répétée une seconde, puis une troisième fois, afin de mieux se graver dans la mémoire des catéchumènes.

Donc, le prêtre dit de nouveau : *Signate uos, competentes, et audite symbolum.* Et il chante le Symbole comme ci-dessus. Une troisième fois, il intime l'ordre de se signer : *Iterum atque iterum, signate uos, competentes, et audite symbolum.* Et il répète d'un bout à l'autre la série des articles, à chacun desquels la schola répond en modulant les mêmes paroles.

Cette troisième récitation est suivie de l'Exposition du Symbole par le prêtre, au moyen de la formule suivante :

Credo in deum patrem omnipotentem. Si de dei magnitudine, si de potestate turbatus és [61], de uocabulo paternae gratiae conuenit ut laetéris. Inuitat utriusque partes eruditor eximius, qui deum se admi-

---

du Beroldus milanais (Muratori, Antiqu. m. aeui IV. 914) : « Tunc debet dici *Credo in deum* in quotidiano tono euangeliorum ».

59. Cette répétition des articles du symbole par le chœur, au nom des néophytes, est également prescrite par le Rituel d'Aquilée (de Rubeis, p. 241 sq.) : « Et dicunt (symbolum) excelsa uoce presbyter et diaconus, *et idem repetet chorus* ».

60. Parmi les nombreuses formules latines du symbole, je n'en vois aucune qui soit absolument identique à celle-ci. C'est sans doute, au fond, l'ancien symbole romain, mais diverses particularités, additions ou omissions, le distinguent, et de celui-ci, et des autres formes reçues dans les différentes églises d'Italie, Milan, Turin, Ravenne, Florence, Aquilée même. La formule dont la nôtre se rapproche le plus serait sans doute celle de l'Ordo d'Aquilée publié par de Rubeis ; mais il y manque le *viuens* caractéristique de celle-ci, et elle a en plus les mots *passus... mortuus*, sans parler des deux *et* des articles 9 et 11, du pluriel *ad caelos* au lieu de *in caelum*, et de l'omission du verbe *est* après *uenturus*.

61. Dans cette allocution, comme dans plusieurs autres pièces de notre Ordo, l'accent est déjà marqué sur un certain nombre de mots, afin d'aider l'officiant à les prononcer d'une façon correcte.

Digitized by Google

ratione [62], genitorem ostendit esse dulcedine. Ergo uana et supersticiosa idola derelinquens, habe in opifice tuo quod diligas uel pauescas. Vide tamen quia omnipotens est ille quem sequeris, qui et remunerationem in se stabili, et poenam ualet inferre dubitanti [63]. *Et in Iesum Christum filium eius dominum nostrum, qui natus est de spiritu sancto ex Maria uirgine.* Nulla in dei filio maternae angustiae humilitate frangaris : caelestis est ista creatio. Nam ubi generare spiritus uoluit, iure ibi credenda est uirgo peperisse. Salutaris etiam in multiplici societate est coniunctio, quando uerum hominem et uerum deum unam eandemque personam mulier edidit incorruptis fecunda uisceribus. *Passus sub Pontio Pilato crucifixus mortuus* [64] *sepultus.* Non morte in Christo occisorem detesteris occisum [65] : non hanc sepulturam fugias, quia uitae nostrae causas actura est. Istius nobis benefitio fúneris contigit nos in tartara non tenéri. *Tertia die surrexit* [66] *a mortuis. ascendit ad caelos. sedet ad dexteram patris, inde uenturus iudicare uiuos et mortuos.* Vnde illius perempti claritudinem respice, ad quem [67] suum miserit ille tumulus possessorem. Imperat angelis ille qui iacuit in sepulchris : uiuificat ecce prostratos, absoluit éditos [68], qui ne iaceamus sub uulneribus perhennitate [68] perculsus est. *Spiritum sanctum, sanctam ecclesiam* [69]. Spiritus sanctus uere deus est, dicente beato Petro apostolo : « Anania, quid conuisum est tibi [70] mentiri spiritui sancto ? Non es mentitus homini, sed deo ». Ergo trium personarum diuersitas sit solida in maiestate aequalitatis simplicitas. *Remissionem peccatorum, carnis* [71] *resurrectionem, uitam aeternam.* Haec si decreueritis dum transmissa per aures intus [72] cordis uestri secreta purificant, peccatorum remissione gaudebitis. Haec [73] non litteris committendum est, sed in tabulis carnalibus insitum pro animarum tutela gestandum. Est enim

---

62. *admiratione*] un *s* exponctué à la fin.

63. *dubitandi* ms.

64. Noter l'omission, peut-être accidentelle, de la conjonction *et* entre *mortuus* et *sepultus*.

65. *detestaris occasum*] ms.

66. *surrexit*] au lieu du *resurrexit* ci-dessus, article 6.

67. *ad quem*] pour *ad quam* ?

68. *éditos... perhennitate*] Je ne sais quel sens il faut attacher à ces mots : peut-être y a-t-il ici quelque erreur de copiste.

69. Remarquer ici l'absence du mot *catholicam*, ajouté souvent à tort (peut-être aussi ci-dessus, art. 10) par les copistes postérieurs.

70. *conuisum est tibi*] Cette leçon (Act. 5, 3. 4) n'est signalée nulle part ailleurs ; le Thes. ling. lat. même ne cite qu'un exemple du verbe *conuideri* (Pseudo-Aug. Categ. 10). Contrairement au texte reçu, Ambroise a pourtant, lui aussi, *Quid tibi uisum est*, s. Jérôme *Quare conuenit uobis*, Arnobe le Jeune *Quid utique conuenit tibi*.

71. L'*et* du symbole récité plus haut a disparu ici.

72. *intus*] L'abréviation employée par le scribe est telle qu'on peut douter s'il faut lire *intus* ou *intra*.

73. *Haec*] peut-être pour *hoc* ? J'hésite cependant, à cause de la construction parallèle des deux phrases, et parce que la Règle bénédictine, elle aussi, offre des exemples de ce gérondif passif impersonnel avec l'objet à l'accusatif (par ex. ch. 9. et 56).

Digitized by Google

talis medicina sacramenti, quam et retinere debetis et reddere. Per dominum. [74].

L'explication du Symbole terminée [75], le prêtre récite sur les catéchumènes l'oraison : *Exaudi domine supplicationem nostram, et hos famulos tuos...* [76] La schola entonne alors l'antienne : Ant. *Quanta audiuimus et cognouimus... in generatione altera*, et le prêtre prononce cette admonition, relative à la « Reddition du Symbole » :

Dilectissimi, haec, quae hodie a nobis tradentibus accepistis, si uoluerit deus, sequenti sabbato nobis audientibus eritis reddituri.

Alors, de nouveau, les cérémonies finales, consistant en la bénédiction du prêtre, le renvoi par le diacre, etc. Le diacre dit : *Orate competentes, ceruicem flectite.* Et l'on prie quelques instants en silence. Le diacre : *Erigite uos ad dominum, pariter date deo honorem.* ℟. *Amen.* Le diacre : *Accedite ad benedictionem.* Les néophytes s'inclinent vers le prêtre qui récite la même oraison que ci-dessus : *Omnipotens sempiterne deus, familiam tuam tibi proferimus...*

Le diacre congédie ensuite les catéchumènes : *Secedite cum pace*, et la schola répète : *Competentes secedant.* Le diacre : *Si quis catecuminus aut competens est secedat*, et l'acolyte redit les mêmes paroles. Le diacre ajoute encore à haute voix : *Maturius ad ecclesiam cum parentibus uestris conuenite. Secedite cum pace. Competentes secedant.*

Les compétents s'en retournent chez eux, et la schola chante cette antienne : Ant. *Scribite uerba ista in cordibus uestris. et docebitis ea filios uestros. sedentes in domo et ambulantes in uia. et cum dormiunt et cum surgunt.*

Restés seuls dans le sanctuaire, le prêtre et le diacre, tournés vers l'orient, achèvent le tout par les rites et prières d'usage : *Ceruicem flectamus.* Inclination et prière en silence. *Erigamus nos ad dominum.* Oraison à voix basse : *Tua nos quaesumus domine gratia benedicat, et ad...* » comme le premier jeudi.

---

74. Cette allocution aussi, dans l'ensemble, paraît ancienne et de bon style, il faut peut-être en excepter les dernières lignes « Haec si decreueritis... debetis et reddere », qui pourraient avoir été ajoutées après coup.

75. On remarquera que notre Ordo, comme celui de Milan et de la plupart des autres Églises, ne connaît rien de la solennelle Tradition des quatre Évangiles que décrivent au long les livres romains. Elle figure, il est vrai, dans le Rituel d'Aquilée édité par de Rubeis, p. 239, mais c'est là évidemment un morceau d'emprunt, reproduit littéralement du sacramentaire gélasien.

76. J'ai vainement cherché ailleurs cette formule d'oraison.

Digitized by Google

IX. RÉUNION DU DIMANCHE *in palma* (fol. 23ᵛ-24ᵛ)

Le dimanche *in palma*, les catéchumènes se rendent à l'église chacun avec leur cierge allumé. Avant l'introït de la messe, le *minister ecclesiae* leur intime l'ordre de monter à leurs places, c'est-à-dire *ad summos choros*, où ils se tiennent tournés vers l'orient. Sur l'ordre du *prior* ou président, l'un des diacres s'avance, portant en main le livre des Évangiles avec sa couverture ; et, précédé du sous diacre, il monte au pupitre et chante le passage de saint Matthieu contenant le texte de l'oraison dominicale (6, 1-15) [77]. L'évangile terminé, le diacre invite à la prière silencieuse : *Orate competentes;* puis, après quelques instants : *Erigite uos ad dominum.* La schola répond *Amen.* Le prêtre récite l'oraison *Omnipotens semp. deus familiam tuam,* qui termine, semble-t-il, régulièrement chacune de ces fonctions préparatoires au baptême. Et les néophytes s'en vont chez eux.

X. LA FONCTION DU SAMEDI SAINT (fol. 24ᵛ-29ᵛ)

Le samedi suivant, veille de Pâques, vers dix heures du matin, les néophytes doivent se trouver à l'église, où, sur l'ordre du *minister ecclesiae,* ils vont se ranger à leur place habituelle, *ad summos choros.* Alors, un des prêtres, désigné par le *prior,* monte à la prédelle, et dit : *Dominus uobiscum.* Le sous-diacre monte au pupitre, et lit, d'après une ancienne version [78], le passage d'Ézéchiel 37, 12-14, attribué ici par erreur à Isaïe :

Lec. Esaye prophete.

Haec dicit dominus. Ecce ego apperio monumenta uestra, et adducam uos de monumentis uestris. et inducam uos in terram Israhel. et scietis

---

77. On peut supposer que cette réunion du dimanche des Rameaux, dont l'unique but semble avoir été de donner lecture de cet Évangile aux catéchumènes, était en effet destinée à tenir lieu de la « Tradition de l'oraison dominicale », qui faisait partie des cérémonies de l'initiation chrétienne, à Rome et dans d'autres églises. Et voici des faits qui viennent à l'appui de cette supposition. Dans l'Italie méridionale, au VIᵉ-VIIᵉ siècle, on lisait le même évangile le dimanche *quando orationem accipiant* (Cf. Anecd. Mareds. I. 433). A Aquilée, à la suite de la tradition et de l'explication du *Pater,* rite lui aussi copié en tout point du gélasien, on ajoutait ceci de propre, le chant de l'évangile Matth. 6, 5-15, le même que prescrit notre Rituel, à l'exception des quatre premiers versets (de Rubeis, p. 245). Le texte biblique de notre manuscrit diffère ici assez souvent de la Vulgate, notamment par la substitution de l'adjectif *cotidianum* au *supersubstantialem* du verset 11.

78. Elle se rapproche d'une façon sensible de celle dont fait usage saint Ambroise.

Digitized by Google

quia ego sum dominus. cum apperiam sepulchra uestra ut educam de sepulchris populum meum. Et dabo cor meum in uos et uiuetis. Et ponam uos super terram uestram. Et scietis quod ego sum dominus.

Suit le Graduel *Deus in adiutorium*. ℣. *Confundantur;* puis, la lecture de l'évangile Matth. 27, 62-66 (les princes des prêtres reçoivent de Pilate l'autorisation de faire bonne garde autour du sépulcre du Christ jusqu'au troisième jour) [79].

La lecture achevée, trois acolytes, désignés par le *prior*, vont chercher chacun l'un des catéchumènes du sexe masculin que le dit *prior* a l'intention de baptiser lui-même ce jour-là [80], et montent au pupitre en les tenant à la main. Là, ils se tournent vers le prêtre qui les interroge : *Quomodo habet nomen ?* L'acolyte dit le nom de l'enfant. Le prêtre : *Quomodo credis in deum ?* L'acolyte, au nom du néophyte, qu'on suppose être encore en bas âge, fait une réponse qui correspond à la « redditio symboli » annoncée pour aujourd'hui à la fin du grand scrutin du samedi précédent : il récite d'un bout à l'autre le *Credo in deum*. Puis il descend avec son catéchumène vers le prêtre, qui signe celui-ci sur le front en disant : *In nomine patris. et filii. et spiritus sancti. Amen.*

La schola commence alors l'antienne :

Ant. Tamquam mortuum dominum nostrum in sepulchro Iudei deposuerunt uelut thesaurum magnum sigilla posuerunt. et ut regem pausantem milites custodiebant.

Ant. Dicant nunc Iudei quomodo milites perdiderunt regem : aut sepultum reddant aut credentes adorent eum [81]. ℣. Quam bonus Israhel deus his qui recto sunt corde. mei autem moti sunt pedes. Aut sepultum.

On fait ensuite silence, et le prêtre procède à la bénédiction des fonts, en employant les formules romaines, l'oraison *Omnipotens sempiterne deus, adesto magnae pietatis* et la préface *Qui inuisibili potentia*. Les cérémonies seules parfois diffèrent [82]. Après

---

79. Même péricope à Milan, le matin du samedi saint : voir Beissel, p. 93.

80. A Milan également, *tres custodes obseruatores... quaerunt tres pueros per ecclesiam eundo, si possunt inuenire, qui uocentur, unus Petrus, secundus Paulus, tertius Iohannes* (Magistretti, Manuale Ambros. II, 208).

81. Ce verset *Dicant nunc Iudaei*, passé primitivement du grec dans la liturgie ambrosienne, et de là, avec certaines modifications, dans nombre de liturgies locales du moyen âge, spécialement en Allemagne, a toute une histoire, décrite entre autres par Amédée Gastoué. Cf. ses Origines du chant romain (Paris, Picard, 1907), p. 296 ; Magistretti, Man. Ambros. II, 221 ; Rituale Augustan. (Dilingae 1656), p. 437 sq. etc. J'ignore si la forme sous laquelle il se présente dans notre Rituel a été déjà signalée ailleurs.

82. De même à Aquilée, et aussi, jusqu'à un certain point, à Milan. A mesure que l'influence centralisatrice de Rome s'est accentuée davantage, on se sera cru obligé d'adopter ses formules essentielles dans l'administration des sacrements

Digitized by Google

les paroles *purificandis mentibus efficaces*, le célébrant dépose les cierges *(cereos)* dans l'eau [83], et souffle sur celle-ci à trois reprises.

La formule de l'infusion du chrême n'est pas non plus tout à fait la même que dans le rite romain :

> **In nomine [84] spiritus sancti paracliti sanctificetur et fecundetur fons iste. per eundem spiritum sanctum qui super Iordanis fluenta descendit.**

Le prêtre demande au parrain le nom de l'enfant, et l'interroge sur la foi. Mais ici le formulaire est décidément romain, et n'offre plus dès lors d'intérêt particulier. Il en est de même des autres cérémonies du baptême jusqu'à l'imposition du linge blanc sur la tête du baptisé.

Quand tout est terminé, on se rend en procession à l'autel au chant des litanies, et la messe commence, durant laquelle les parents vont à l'offrande au nom des enfants nouvellement baptisés. Ceux-ci doivent y recevoir la communion, ce jour-là et chacun des jours de la semaine, le prêtre se servant de la formule :

> ***Corpus domini nostri Iesu Christi custodiat te in uitam aeternam.*** ℟. ***Amen.***

Pour finir, une oraison spéciale sur les nouveaux baptisés : [85]

> **Omnipotens sempiterne deus. qui regenerare dignatus es hos famulos tuos ex aqua et spiritu sancto. quique dedisti eis remissionem omnium peccatorum. tribue eis continuam sanitatem. ad cognoscendam unitatis tuae uirtutem [86]. Per dominum nostrum.**

***

A l'aide de cette description et des notes qui l'accompagnent,

---

eux-mêmes ; mais on n'aura pas cessé pour autant de conserver certains usages locaux de moindre importance, comme ici, par exemple, pour tout ce qui concerne la préparation au baptême.

83. D'après le Pontifical dit de Poitiers (Paris, Arsenal 227) « les cierges des enfants sont plongés dans l'eau, non allumés, pendant la bénédiction » des fonts. Cf. dom Wilmart, dans le *Jahrb. für Liturgiewissenschaft* IV (1924), p. 71.

84. Une main postérieure a ajouté au-dessus de la ligne les mots *patris et filii et* sous l'influence, probablement de quelque scrupule causé par cette mention insolite de la seule troisième personne de la Trinité.

85. Cette formule figure au gélasien, dans Muratori I, 596. On aura utilisé pour la composer, le début de l'oraison romaine *ad infantes consignandos* (ibid 65 et 497) en remplaçant les solennelles invocations à l'Esprit septiforme par quelques expressions anodines, aptes à la circonstance. Une preuve de plus, semble-t-il, qu'il n'y avait pas d'évêque présent à la cérémonie.

86. *uirtutem*] le gélasien a *ueritatem*, terme plus satisfaisant au point de vue du rythme.

Digitized by Google

tout homme du métier aura déjà acquis la conviction que notre *Ordo* témoigne en bien des façons de son appartenance au moins lointaine à la liturgie milanaise. Résumons, pour la commodité du lecteur, les points de ressemblance les plus frappants :

Comme à Milan, la série des scrutins commence au samedi de la seconde semaine du Carême ; comme à Milan, (mais aussi à Aquilée) la Tradition du symbole a lieu le samedi avant les Rameaux. Puis, il y a les rites identiques : le *Dominus uobiscum* au pied de l'autel avant chaque lecture ; le choix de trois néophytes du sexe masculin à baptiser par celui qui préside à la fonction ; et, par dessus tout, l'accord, jusque dans les détails les plus caractéristiques, lors du renvoi et de la rentrée solennelle des catéchumènes dans l'église, le samedi de la Tradition du symbole. Quant aux formules, il suffira de rappeler la péricope évangélique du matin du samedi saint, péricope commune à notre liturgie et au rite ambrosien ; puis, les *cum pace*, les *similiter* indiquant la répétition des mêmes paroles, et, le plus significatif de tout, les proclamations spécifiquement milanaises *Orate competentes, ceruicem flectite ...Erigite uos ad dominum, pariter date deo honorem.*

D'autre part, le Rituel de l'Ambrosiana renferme aussi certains traits qui nous orientent vers la région d'Aquilée. Le plus intéressant de tous est peut-être l'emploi du verbe *secedant, secedite*, pour la cérémonie du renvoi, alors que partout ailleurs on trouve *recedant* (Rome), *procedant* (Milan, Bénévent). Puis, il y a cette répétition par le chœur des différents articles, au cours de la Tradition du symbole ; la péricope identique, Matth. 6, en connexion avec la tradition de l'Oraison dominicale. Enfin, de toutes les liturgies connues, c'est celle d'Aquilée qui se rapproche le plus de la nôtre, lorsqu'il s'agit d'énumérer les différentes catégories d'hérétiques qui n'ont pas le droit de prendre part à l'assemblée des fidèles.

Malgré tout, cependant, les traits qui appartiennent en propre à notre *Ordo*, et ne se retrouvent pas ailleurs, forment de loin la grande majorité ; de sorte qu'on peut dire sans exagération que cet *Ordo* constitue un type à part, jusqu'ici inconnu, parmi les liturgies occidentales. Rappelons, parmi ces traits, la multiplicité des onctions sur le corps des catéchumènes ; le dialogue entre le prêtre et le diacre demeurés seuls après les fonctions (*Omnia recta* etc.) ; le choix des derniers jours de la semaine, du jeudi au dimanche, pour la célébration des scrutins ; la cérémonie solennelle du baiser du livre des Évangiles par les néo-

Digitized by Google

phytes ; les cierges que ceux-ci portent en main dès le dimanche de la mi-carême ; l'ordre et la teneur de la plupart des péricopes bibliques ; les allocutions relatives à la Tradition du Symbole et jusqu'au texte même de celui-ci; diverses oraisons et formules rituelles jusqu'à présent sans exemple, notamment celles de l'*Effeta*, de l'infusion du chrême dans l'eau baptismale, la réponse *Gratiam dei*, sans parler des expressions techniques *ad summos choros*, *ad crepidinem*, *dominica in palma*, et d'autres du même genre.

Que conclure de tout cela ? Que la liturgie dont notre Rituel constitue présentement l'unique représentant s'est formée sûrement dans la sphère d'influence de l'Église de Milan. Mais cette influence s'est étendue fort loin. Certaines ressemblances, peu nombreuses si l'on veut, mais pourtant significatives, semblent converger vers la région primitivement soumise à la juridiction d'Aquilée : il ne s'agit pas de cette métropole elle-même, mais de quelque autre Église dont la liturgie se serait développée sous l'influence de la sienne.

Et cette Église, quoique nous ne puissions en préciser le nom, était sûrement une Église bien déterminée. Car l'*Ordo* de l'Ambrosiana n'est pas un de ces livres officiels, impersonnels, transcrits pour toute une région aux contours imprécis : sa destination locale est dûment attestée par la mention, à deux reprises, de l'église voisine de Sancta-Maria, où se réunissaient à certains jours les catéchumènes. Chose remarquable, cette Église a tout l'air d'avoir été importante dans son temps : elle a à sa tête un *prior* ou *primicerius*, compte parmi son clergé des prêtres, des diacres, des sous-diacres, des acolytes, des lecteurs, des *ministri ecclesiae*, une *schola* en règle ; elle a conservé jusque très tard, alors que depuis des siècles ils étaient tombés partout en désuétude, des rites archaïques [87], étrangement compliqués, qui ne peuvent guère avoir été institués qu'en vue d'une grande Église épiscopale. Et pourtant l'évêque ne paraît ici nulle part, pas même à la fin, pour la consignation et la confirmation : le plus haut dignitaire parmi les prêtres préside seul aux fonctions sacrées. Ce surprenant état de choses donnerait peut-être lieu de songer à la cathédrale de Grado, héritière puis rivale déchue d'Aquilée, que ses patriar-

87. Leur ancienneté est attestée, en particulier, par les formules d'allocution, dont le style et la pensée théologique dénotent clairement le Ve-VIe siècle ; et, comme on l'a vu, la rédaction même de certaines rubriques, et jusqu'aux déformations philologiques et orthographiques, offrent des points saisissants de ressemblance avec le texte authentique de la Règle bénédictine, elle aussi du VIe siècle.

Digitized by Google

ches avaient abandonnée dès le Xe siècle, pour aller résider à Venise, au Rioalto, près l'église de Saint-Silvestre. Et, justement, tout près de la basiliqe patriarcale de Grado, construite au VIe siècle par l'évêque Hélias, s'élevait, s'élève encore aujourd'hui, l'église de Santa-Maria, dont l'origine est contemporaine du dôme lui-même [88]. Ce serait trop présumer que d'assigner sans plus d'arguments à l'appui, à l'Église de Grado la liturgie attestée par notre *Ordo scrutiniorum :* ce que je veux seulement dire, et par là je terminerai, c'est que cette liturgie se localiserait au mieux dans quelque Église de la même région où se trouve Grado, une Église dont l'édifice principal aurait voisiné avec un temple secondaire dédié à la Mère de Dieu, une Église enfin qui aurait, jusque dans son état postérieur de déchéance, gardé avec une fidèle ténacité les rites grandioses et compliqués, témoins vénérables de sa splendeur passée [89].

D. G. MORIN.

---

88. On en trouvera la description et le plan dans le *Dictionn. d'arch. chrét. et de liturgie* I. 2, 2660 suiv.

89. Des dispositions ont été prises pour la publication intégrale du manuscrit de l'Ambrosiana.

Digitized by Google

LE RECUEIL GRÉGORIEN DE PATERIUS ET LES FRAGMENTS WISIGOTHIQUES DE PARIS.

Le petit volume qui porte le n° *641*, à la Bibliothèque nationale de France, parmi les « nouvelles acquisitions latines du département des manuscrits », est défini officiellement en ces termes : « *S. Gregorii Magni Moralium in Iob, Regulae pastoralis et homeliarum in Euangelia fragmenta unciali charactere* » [1]. La notice ajoute : « VIIIe siècle. Parchemin. 6 feuillets ». Aucune indication de provenance n'est donnée.

Cet « état-civil » sommaire, si l'on peut s'exprimer ainsi, est celui qu'ont enregistré Traube et P. Lehmann, sans autre remarque, dans leur liste des anciens manuscrits en lettres onciales (n° 220) [2]. Toutefois, dans une note supplémentaire, inspirée par une référence de Traube à la revue *Le Manuscrit* d'Alphonse Labitte [3], P. Lehmann mentionne de nouveau les six mêmes feuillets, — sans se douter de leur identité, — comme présents « en Vexin, dans une collection privée ». Cette collection, qui subsistait encore en 1895 et dut être dispersée peu après [4], avait été formée à Chars (Seine-et-Oise) [5], pendant une quarantaine d'années, par le Dr. E. Bonnejoy. Il semble que ses éléments provenaient surtout de Normandie [6] ; nous sommes trop peu renseignés pour préciser davantage. Toujours est-il que l'une des pages du manuscrit *641* de Paris (fol. 4 *recto)* a été reproduite en 1894 par Labitte, avec cette légende : « Page de manuscrit du VIIe au VIIIe siècle appartenant à M. le Docteur Bonnejoy du Vexin » [7] ; l'éditeur nous apprend, en outre, que le « cahier »

1. Cf. H. Omont, *Nouvelles acquisitions... pendant les années 1896-1897* dans la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, LIX, 1898, p. 92.
2. *Vorlesungen und Abhandlungen*, I, 1909, p. 223.
3. *Ib.*, p. 261 ; Lehmann indique qu'il n'a pu consulter cet ouvrage.
4. Cf. E. Bonnejoy, dans *Le Manuscrit*, t. II (novembre 1895), p. 135-138.
5. Chars est un gros bourg de l'ancien Vexin « français » (canton de Marines, arrondissement de Pontoise), à l'extrémité septentrionale du département de Seine-et-Oise. L'église romane, qui subsiste, avait été donnée aux bénédictins de Saint-Martin de Pontoise en 1170 : cf. *Gallia Christiana*, XI, 1759, col. 49.
6. *Le Manuscrit*, I, n° 11 (15 novembre 1894), p. 167; voir aussi p. 120, 180.
7. *Ib.*, p. 168.

Digitized by Google

en comprenait douze, et que le tout s'était conservé dans la reliure d'un incunable du XVe siècle.

Récemment, D. De Bruyne a noté ces fragments parmi les « manuscrits wisigothiques » qui doivent être joints à l'inventaire du Pr. C. U. Clark [1]. L'argument, tiré des « abréviations propres à l'écriture wisigothique », est irréfutable.

On lit en particulier, sous le trait qui signale la contraction : *NSR* et les composés *NSI*, *NSIS*, etc., *DCT* et *DCTUR*, *APSLI*, *TSTMNTI*, *PSLMTA*, *PRINCPTS*. D'autres détails, par exemple la manière d'écrire la syllabe finale *b(us)*, révèlent non moins clairement la qualité graphique du manuscrit, qui paraît ne pouvoir remonter qu'au VIIIe siècle. Pour l'étude de la paléographie, le gain est appréciable. Nous connaissons désormais aussi bien l'onciale des Anglo-saxons [2] que celle des Espagnols.

Dans ces feuillets de Paris, on considérera avec intérêt les lettres ornées : au fol. 1r, deux C peints en bleu, jaune et orange, le deuxième en forme de poisson ; de même, au fol. 4r, un S composé de trois poissons [3]. Voici donc l'ichtyomorphie admise en Espagne comme en France, à la même époque. On pourra se demander de quel côté réside l'originalité, ou bien si cet usage, déjà stylisé, procède de modèles communs plus anciens, ou simplement d'une sorte d'instinct qui se manifestait en divers endroits.

Mais c'est à la question littéraire que je voudrais en venir. On se méprend, en décrivant les textes comme s'ils étaient fournis par un manuscrit « oncial des *Moralia* de saint Grégoire »[4] ; ou, plus largement, comme s'ils représentaient un choix d'extraits divers du même auteur. Ils correspondent exactement à plusieurs chapitres, relatifs à l'Exode, du « *Liber Testimoniorum* » que composa Paterius, l'un des familiers du pontife [5], avec l'agrément

---

1. *Revue Bénédictine*, XXXVI, 1924, p. 7 : nº 16. D. De Bruyne fait savoir qu'il doit l'indication de cet article au Dr. E. A. Lowe.

2. Voir notre notice *Un ancien manuscrit de Saint-Bertin en lettres onciales*, Saint-Omer, 1926, 10 p. *(Bulletin Historique de la Société des Antiquaires de la Morinie.)*

3. Voir le fac-similé susdit de Labitte.

4. *Revue Bénédictine*, l. l.

5. Saint Grégoire dicte à Paterius, qu'il qualifie « notaire de notre Église », un billet daté de février 595 (voir le Registre : *Ep.* v, 26 [al. 29] : éd. Ewald-Hartman I, 307, 11) ; de nouveau, en septembre de la même année, une lettre de manumission, Paterius étant encore qualifié « notaire » sans distinction (*Ep.* vi, 12 : éd. I, 391, 26). Dans un autre billet du pape, écrit en janvier 599 : Paterius, qui joue toujours le rôle de scribe, a été promu *secundicerius* (*Ep.* ix, 77 [*al.* xi, 38] : éd. II, 107, 17) ; nous dirions second grand-notaire. Enfin, au synode romain du 5 octobre 600, le *secundicerius* Paterius donne lecture d'une pétition de l'abbé Probus (*Ep.* xi, 15 [al. *App.* 9] : éd. II, 275, 18 ; 276, 4). A part la préface des

Digitized by Google

de celui-ci [1]. — Il est dès lors facile, en se reportant à l'édition bénédictine, de se faire une juste idée des fragments parisiens.

Les six feuillets du manuscrit *N. Acq. lat. 641* proviennent de deux cahiers qui se faisaient suite.

Du premier cahier *(A)*, il ne reste qu'un seul *bifolium*, à savoir le plus extérieur ; nous tenons ainsi le premier et le dernier feuillet de ce cahier, soit : I et VIII, tous les feuillets intermédiaires manquant.

Le second cahier *(B)* est représenté par quatre fragments ou deux *bifolia*, dont l'un occupait, dans l'arrangement de l'ensemble, la première place et l'autre, la troisième. On a donc cette fois les feuillets I, III, VI et VIII du cahier.

Cette description sera plus claire encore, au moyen de figures.

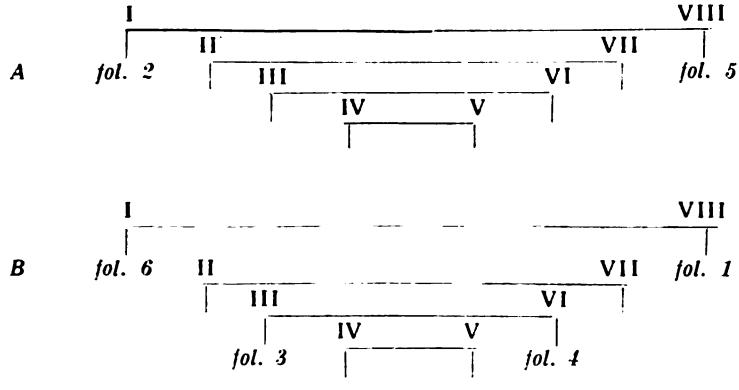

On voit que le collectionneur auquel nous devons la conservation de ces morceaux n'a pas su reconnaître leur ordre véritable. Bien plus, l'un des éléments a été plié à contre-sens, de telle façon que le dernier de tous ces fragments est devenu le feuillet initial du manuscrit moderne.

Au point de vue littéraire, l'on n'a que cinq textes à énumérer, les feuillets 5 et 6 se rejoignant :

Testimonia, nous n'avons pas d'autres renseignements directs, que je sache, sur la personne ni sur la carrière de Paterius. Les deux lignes que lui a consacrées Jean Diacre dans la *Vita Gregorii* II, 11 (*P.L.*, LXXV, 92 A l. 11 sq.) supposent uniquement la connaissance du Registre pontifical et des *Testimonia*. On peut noter que saint Grégoire avait une tante, sœur de sa mère, qui se nommait Pateria (*Ep.* I, 37 [al. 39] : éd. I, 50, 10 ; voir la note *ib.*, l. 27 sq.)

1. Voir la lettre-préface, adressée à un autre disciple de saint Grégoire, qui n'est pas désigné (*P. L.*, LXXIX, 683-686).

Digitized by Google

A (fol. 2) [1] : cap. XIX-XXI (*P.L.*, t. LXXIX, col. 731 *a* l. 19—732 *a* l. 8).
Quid sunt [etenim pedes nostri nisi opera. Quid uero]
calciamenta. nisi pelles mortuorum anim[alium]
. . . . . .
[Sae]pe conuersi qui in ipso adhuc adito incho
[a]tionis suae uel tranquillitatem pacatissima(m)
[c]arnis.

B (fol. 5-6) [2] : cap. XXXIII-XXXVII (*Ib.*. col. 737 *d* l. 1 — 739 *c* l. 13).
datur intellegi. Frater etenim noster debitor no[bis]
efficitur cum quilibet proximus in nos aliquid de[q[uisse]
. . . . . .
circulis [3] uectes inhereant ut doctores semper
in suis cordibus eloquia sacra meditantes ||
(fol. 6) testamenti archam sine mora eleu[ent si]
quicquid necesse est protinus docent [Vnde]
. . . . . .
[ter se p]ositum incarnatum dominum uident a suo
[aspectu non discrepant quae dispensationis eius]

C (fol. 3) [4] : cap. XL-XLI (*Ib.*, col. 740 *b* l. 20 — 741 *c* l. 13).
Quia et peccatum non habuit et tamen eiu[s cor]
pus per passionis contumilias. ad inmort[alita]
tem profecit. . . . . .
. . . . . .
[qui]d fulgoris atque claritatis coccus. uel hiacin
[tu]s ostenderit. Si haec susceptus puluis fae
darit. Sit ergo desuper textura cilicii for
tis ad puluerem

D (fol. 4) [5] : cap. XLV-XLVI (*Ib.*, col. 743 *b* l. 20 — 744 *b* l. 15).
et uidere. et praedicere potuerunt. N[ec immerito]

---

1. Le *recto* a 29 lignes ; mais la première ligne manque presque complètement, il est probable, au surplus, qu'elle n'était que la seconde ; à part cela, la page est complète ; l'on a même une partie de la marge inférieure. Au *verso*, qui compte 30 lignes, plus une fraction dans la marge, il manque apparemment la valeur de trois lignes dans le haut de la page (*nemo moras... ad amorem dei:* col. 731 *c* l. 4-6).

2. Fol. 5 *recto:* 32 lignes, *verso:* 30 ; il manque très probablement 3 lignes en haut de chaque page. — Fol. 6 : 32 lignes de part et d'autre ; le défaut est maintenant au bas du feuillet : il y a trace d'une ligne sur la section, mais il en manque encore deux autres.

3. Le passage de fol. 5 à fol. 6 a lieu sans lacune (Ib., col. 738 *c* l. 18 sqq.).

4. *Recto:* 32 lignes ; *verso:* 35 ; le texte est complet d'un bout à l'autre, excepté du côté de la marge latérale extérieure, pour quelques lettres. A noter que tout le morceau col. 740 *c* l. 7 — *d* l. 9 est omis ; on lit : ... *de cuius corpore scriptum est: IPSVM DEDIT CAPVD SVPER VNIVE[RSVM]. Hastile uero....* Le manuscrit de Fleury de la seconde moitié du VIIIe siècle (B. N. Acq. 1597, fol. 49^v) omet aussi les phrases intermédiaires de l'édition, mais n'a pas les mots *ipsum* etc.

5. *Recto:* 33 lignes ; *verso:* 32 et une fraction dans la marge inférieure ; texte complet.

Digitized by Google

colu*m*nae argenteae. Paxilli uero aerei fac[ti sunt quia]
. . . . . .
[coccus ex] duplici tinctura fulgiscit. Qui igitur sic ad
[au]ctoris specie*m* anhelat ut proximoru*m* curam neg
ligat

E (fol. 1)[1] : cap. XLVIII-LI (*Ib.*, col. 745 *b* l. 4 — 746 *b* l. 8).
IN EXP̄. B. IOB LĪB XXVIII DV̄ DE PRIMORu*m* PREDICA[TORUM]
significationib*us* tract*aretur* ad iunc*tum* es*t*
Q*uo*D SACERDOS CV*m* IN TABERNACOLV*M* INGREDITUR XII
lapides in pectore portare praecipitur sculptos n[o]
minib*us* filior*um* is*rae*l
Cuius per hanc pontificem nisi redemptoris n*os*tri
. . . . . .
in altare boni operis uirtutu*m* multiplicita
[te redolemus. Quod mixtum et purum] fit quia q*u*an

***

Par un curieux hasard, le Professeur C. H. Turner a retrouvé — et publié *in extenso* avec des facsimilés — deux feuillets détachés d'un exemplaire anglais du VIIIe siècle, qui était écrit pareillement en lettres onciales [2].

On estimera donc que le recueil de Paterius s'était répandu assez vite, et qu'il contribua à faire connaître un peu partout la doctrine de saint Grégoire [3]. C'était sans doute une tâche plus

1. *Recto:* 32 lignes ; *verso:* 33, mais la dernière est sur la section ; il doit manquer en outre deux lignes au bas de chaque page. Je reproduis le début du ch. XLVIII qui coïncide avec le début du *recto*, pour montrer la forme authentique du recueil.

2. *Early Worcester Manuscripts*, Oxford, 1916, p. 27-30, et cf. p. XXIV-XXVII. L'emploi du symbole insulaire pour *autem*, l'orthographe constante des titres (« *In expossitione beati Iob...* » [rapprocher *persuassoris*), en outre les corrections de seconde main, en écriture nettement insulaire, ne laissent aucun doute sur l'origine du manuscrit ; il est très vraisemblable, d'ailleurs, que la copie fut faite à Worcester même. — Les fragments de Worcester correspondent aux extraits 24-26 et 35-36 de Paterius sur la Genèse.

3. On doit noter, en passant, l'important témoignage de Bède, vers la fin de son propre commentaire du Cantique : « Audiui autem quod *Paterius eiusdem beati papae Gregorii discipulus* de tota sancta scriptura [quae ille] per partes in suis operibus explanauit collecta ex ordine *in unum uolumen* coegerit : quod opus si haberem ad manus... ; uerum quia necdum illud merui habere... » (*P. L.*, XCI, 1225 B 6 sq.). — Par suite : 1° Le recueil de Paterius n'était pas encore parvenu en Northumbrie, avant 731 au plus tard. 2° Bède, néanmoins, avait eu connaissance, par ouï-dire, d'un manuscrit, probablement anglais, et semblable à celui de Fleury, dont le premier titre, celui de prologue, rappelle en effet que Paterius était « disciple du bienheureux pape Grégoire » (de même dans l'exemplaire du comte Suchtelen à Pétrograd, dans celui de Saint-Martial à Paris, et dans plusieurs autres). 3° Tout en supposant l'ouvrage complet, Bède atteste, équivalemment, que le recueil conservé ne comprenait qu'un volume. Ceci s'accorde encore avec l'état de la tradition.

Digitized by Google

facile, de transcrire une série d'extraits, qui valaient un commentaire autorisé de la Bible, que de venir au bout des trente-cinq livres des « morales » sur Job, emplissant d'après le programme de l'auteur six volumes. Ceci n'a cependant point empêché les Morales d'être copiées, plus qu'aucun autre ouvrage des Pères, pendant tout le moyen âge. Mais il reste aussi que le florilège de Paterius a dû aider au succès des Morales, en donnant le goût de les lire.

M. Turner assure, néanmoins, que « les manuscrits de cette collection ne sont pas et, probablement, n'ont jamais été communs, en tout cas avant le XIIe siècle ». Dans une enquête qu'il poursuivit sur le continent, il s'estime « heureux » d'avoir pu rencontrer trois exemplaires « plus anciens que le début du XIe siècle et peut-être que le début du Xe » [1]. Il indique ces manuscrits : Cologne *82*, du IXe siècle ; Cologne *97*, du Xe siècle (vers 900 ?) ; Munich *5255*, du Xe siècle (vers 900 ?) [2].

Sans instituer précisément une contr'enquête, qui prendrait, je le crains, beaucoup de temps pour la seconde partie du moyen âge, j'ai fait, à ce sujet, quelques recherches, dont il peut être utile de donner le résultat.

I. Les anciens catalogues font voir, au point de départ, que nombre de bibliothèques possédaient le recueil de Paterius, à l'époque carolingienne. C'est ainsi qu'on trouve l'ouvrage :

— à Reichenau, en 821-822 [3] :

> *De opusculis Paterii.* Liber excerptorum de opusculis Gregorii papae in codice I.

— à Fontenelle, au temps de l'abbé Anségise, 822-833 [4] :

---

1. *Op. l.*, p. XXV.

2. *Ib.* ; en note, il ajoute le manuscrit de Gand *400*, provenant de Saint-Maximin de Trèves, et attribué au Xe siècle ou à la fin du IXe.

3. Cf. P. LEHMANN, *Mittelalterliche Bibliothekskataloge Deutschlands und der Schweiz*, I (1918), p. 250, l. 9 sq. — Puis de nouveau, en la seconde moitié du IXe siècle, sous cette rubrique : « Excerptionum de Moralibus uolumina II : Lathecen I, Paterii aliud » (*ib.*, p. 264, l. 28 sq.). — A Rheinau, « Paterius » figure sur un catalogue métrique du XIIe siècle (*ib.*, p. 280, l. 10). A Saint-Gall, il faut attendre pour le noter les catalogues de 1461 (« Excerptum Paterii de opusculis Gregorii » : *ib.*, p. 113, l. 28), et de 1518 (« Paterius de opusculis Gregorii » : *ib.*, p. 145, l. 35). Cependant, il y a encore dans le fonds de Saint-Gall un manuscrit du IXe siècle, incomplet il est vrai (voir ci-dessous).

4. *Gesta abbatum Fontanellensium* c. 17 ; je cite l'édition de S. LOEWENFELD dans la série des *Scriptores rerum Germanicarum in usum scholarum*, Hanovre, 1886, p. 54.

Digitized by Google

Excerptionum Paterii de uetere ac nouo testamento ex opusculis beati Gregorii papae uolumen unum.

— à Saint-Riquier, en 831, d'après la chronique d'Hariulf [1] :

De libris sancti Gregorii : ... Liber Pa[r]terii de dictis eiusdem.

— parmi les « livres de Wulfad », l'homme de confiance de Charles le Chauve et l'ami de Jean Scot, — qui, après avoir été chanoine de Reims, abbé de Rebais (856) et de Saint-Médard, fut archevêque de Bourges de 866 à 876 [2] :

Liber Paterii.

— enfin à Lorsch, dans le grand catalogue du IXe siècle, qui fournit une notice complète [3] :

Liber testimoniorum ueteris testamenti quem Paterius ex opusculis sancti Gregorii papae urbis Romae cum summo studio excerpi curauit : id est in Genesi lib. I, in Exodo lib. I, in Numeris lib. I, in Leuitico lib. I, in Deuteronomio lib. I, in Iesu Naue lib. I, in Iudicum lib. I, in Regum lib. IIII[4], in Prouerbiis Salomonis lib. I, in Canticis Canticorum lib. I : in uno uolumine.

Dans la suite, « le livre de Paterius » est signalé en maints lieux, notamment à Bobbio [5] et à Cluny [6], au Xe siècle. Ces faits postérieurs n'offrent plus le même intérêt. Mais il va de soi qu'un manuscrit peut être plus ancien que le document qui

---

1. HARIULF, *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, éd. F. LOT, Paris, 1894, p. 90.

2. Cf. L. TRAUBE- E. K. RAND, *Autographa des Iohannes Scottus* [fac-similé XII = Bibliothèque Mazarine *561*, fol. 219v], Munich, 1912 (*Abhandlungen* de l'Académie, vol. XXVI, 1). Le titre initial (« Bibli Vulfadi ») commande toute la série ; cf. P. LEHMANN, dans *Hermes*, LII, 1917, p. 124. L'édition de Petit-Radel, reproduite par BECKER (*Catalogi bibliothecarum antiqui*, 1895, n° 21, p. 42), est défectueuse. L'attribution de cette liste à Jean Scot ne peut être maintenue, comme Rand l'avait pressenti, dès là que le premier titre reçoit son vrai sens. — Wulfad possédait en outre un « Excerptum in Iob ex dictis beati Gregorii » (n° 12 de Becker); où l'on peut voir soit les extraits de Taio soit ceux de Lathcen.

3. Je cite le texte imprimé par BECKER, *op. l.*, n° 37, p. 114 (article 515). Le même catalogue donne déjà auparavant, à la suite du livre de Taio : « Paterii de opusculis sancti Gregorii super psalmos. Item Paterii collectio ex opusculis sancti Gregorii » (articles 240-241 : *ib.*, p. 98).

4. Suppléer ici peut-être : < *in Psalmis lib. I* >. Toutefois, l'omission pourrait être régulière ; j'ai remarqué un manuscrit du XIIe siècle (Paris B. N. *Acq. 1571*) qui, tout en étant conforme pour le reste au type traditionnel, omet entièrement la section des Psaumes.

5. Cf. G. BECKER, *op. l.*, n° 32, p. 66 (article 120) ; lire : *Paterii*.

6. Saint Odon recommande les extraits de Paterius, au début de son propre *Epitome* des Morales (*P. L.*, CXXXIII, 107 D, et cf. 13 B) ; le catalogue du XIIe siècle concrétise cette référence.

Digitized by Google

consigne son existence. Au surplus, nous sommes loin de connaître toutes les bibliothèques médiévales, surtout à leurs débuts.

II. Auprès des volumes remarqués par M. Turner, ou plutôt, loin devant eux, on doit placer deux admirables exemplaires, qui sont des témoins insignes de la minuscule française, à la veille de la réforme calligraphique qu'il est convenu d'appeler carolingienne ; ils paraissent en effet remonter, l'un et l'autre, aux premières années du règne de Charlemagne.

Le manuscrit d'Amiens n° *220* (149 feuillets) est un des plus beaux restes du *scriptorium* de Corbie. Son écriture permet de le classer dans le groupe des livres copiés sur l'ordre de l'abbé Maurdramne (772-780) [1].

Plus précieux encore, croirais-je, est un ancien manuscrit de Fleury-sur-Loire, qui, détourné par Libri, est conservé maintenant à la Bibliothèque Nationale, sous le n° *1597* des « nouvelles acquisitions » (181 feuillets) [2]. Deux notices encadrent le texte, qui rapportent la composition au temps de l'abbé Dodo (772-780 ?) [3] ; cette donnée, dont les termes chronologiques ne sont pas tout à fait sûrs [4], s'accorde bien avec le style graphique.

Or, ces textes de Paris et d'Amiens, si curieusement contemporains, nous restituent ensemble, à quelques différences près, le même ouvrage ; à savoir, la série des « *testimonia* » annoncée par le catalogue de Lorsch, y compris les passages relatifs aux

---

1. Cf. P. LIEBAERT, *Some early Scripts of the Corbie Scriptorium*, dans le recueil de W. M. LINDSAY, *Palaeographia Latina*, I, 1922, p. 64. — Je dois ajouter qu'il est l'œuvre de plusieurs mains, et que pour une part, à mon avis, son caractère le rapproche du célèbre manuscrit d'Épinal n° *68*, écrit en 744.

2. Cf. L. DELISLE, *Catalogue des manuscrits des fonds Libri et Barrois*, 1888, p. 28-31 (description trop sommaire). — Au point de vue paléographique, il y aurait lieu de distinguer peut-être six mains contemporaines.

3. Je lis : « Dodo fieri iussit » (fol. 3ᵛ), et « Dodo fieri rogauit » (fol. 180ᵛ). Ces formules laissent entendre que *Dodo* agissait en qualité d'abbé. De fait, les obituaires mentionnent un « abbé Dodo » au 24 septembre (*Obituaires de la province de Sens*, III, 1909, p. 151 B, 159 D). Si l'on se reporte à la liste des abbés de Fleury publiée par Baluze, on voit que *Dodo* s'identifie en toute vraisemblance avec l'onzième titulaire, dont le nom est épelé « *Ido* » par suite de quelque erreur ; le gouvernement de cet *Ido*, troisième prédécesseur de Théodulphe, aurait duré neuf ans. La plus récente édition de cette liste est celle d' HOLDER-EGGER, *M. G. H. Scriptores*, XV, 1, 1887, p. 500 sq.

4. La difficulté tient aux dates mêmes de Théodulphe, qui ne sont pas déterminées d'une manière absolue. Il peut donc y avoir une différence de quelques années, en l'un ou l'autre sens. J'accepte cependant la responsabilité de l'approximation proposée, dont l'écart avec la réalité ne saurait être considérable. D'après la liste, il faut compter trente-sept années entre la fin de l'abbatiat d'Ido-Dodo et celle de l'abbatiat de Théodulphe.

Digitized by Google

Psaumes. Aussi bien, le manuscrit d'Amiens porte exactement le titre caractéristique qu'on lisait à Lorsch [1], et auquel plusieurs autres manuscrits sont restés fidèles [2]. On remarque ensuite le prologue, dans lequel Paterius expose son dessein et rappelle l'intervention directe du pontife. Puis chaque livre est donné à part, muni de ses « *Capitula* » [3].

Au total, nous avons là, substantiellement, les treize livres, de la Genèse au Cantique, imprimés par les Mauristes en 1705 et présentés par eux comme la « première partie » du recueil de Paterius [4].

III. L'édition bénédictine, ainsi limitée, est en effet acceptable provisoirement, deux réserves faites.

Si médiocre que fût leur documentation [5], les Mauristes auraient dû s'en prévaloir pour condamner les chapitres dont ils ne connaissaient la teneur que par l'édition romaine de 1553, et qui sont sans doute particuliers au manuscrit duquel cette édition dépend [6]. D'autre part, en prenant pour guide l'exemplaire du

---

1. Jusqu'à *curauit*, s'entend. Amiens remplace *ex* par *de* devant *opusculis* et omet *cum* devant *summo*.

2. La survivance de ce titre pourrait servir à un premier classement. Je l'ai noté dans : Bruxelles *601*, *20026* et *II. 1412*, Cambrigde Univ. Libr. (les deux mss.), Londres Br. M. (les deux *Regii*), Mt Cassin, Munich *5255* et *9542*, Oxford St John's, Paris Arsenal et B. N. *2814*, Strasbourg. — Un autre indice utile est le premier mot du prologue. Tous les anciens exemplaires attestent *Dum*, au lieu de *Cum*, reçu par les Mauristes ; nombre de manuscrits récents ont gardé ce *Dum*, qui doit être la bonne leçon.

3. Migne a fait disparaître ces *Capitula*, qui, bien que faussés dans l'édition bénédictine à la suite de l'édition romaine, y correspondent pour l'ensemble à la tradition manuscrite.

4. *Sancti Gregorii papae I cognomento Magni opera omnia:* Tomi quarti secunda pars, col. 1-310 (= *P. L.*, LXXIX, 1849 et 1862, col. 683-916).

5. Ils mentionnent dans leur préface huit ou neuf manuscrits ; mais ils paraissent n'avoir mis en œuvre, dans la première partie, qu'un groupe de manuscrits normands : Jumièges (aujourd'hui Rouen *519*, XIIIe siècle), Saint-Évroul (Alençon *19*, XIIe siècle), Séez (pas retrouvé), Mont-Saint-Michel (Avranches *104*, 2e moitié du XIIe siècle). Ce dernier exemplaire appartient à la classe des textes supplémentés que je signalerai plus loin ; les deux premiers représentent la tradition commune ; tel devait être aussi le troisième. Les éditeurs citent encore quelquefois un *Vaticanus* « optimae notae » que je n'ai pu identifier. Ce manuscrit ne doit pas être ancien, puisque Reifferscheid ne l'a pas compris dans sa *Bibliotheca*, et se classe sûrement dans le groupe du Mont-Saint-Michel.

6. La première partie de l'édition romaine *(princeps)* correspond à celle de l'édition bénédictine : *Expositio in omnes libros Veteris et Noui Testamenti ex libris beatissimi Gregorii papae a diuo Patherio congesta*, 4° 1553 (la première partie comprend 172 feuillets, suivis d'un index). Dans l'intervalle se situent l'édition sixtine des œuvres de saint Grégoire (1591), violemment arbitraire comme toutes les autres publications sixtines, puis l'édition de Goussainville (Paris, 1675). Je doute que ces éditions intermédiaires aient d'autre appui,

Digitized by Google

Mont-Saint-Michel, ils ont été conduits à transformer d'une manière habituelle le cadre de la rédaction. Au témoignage de nos manuscrits, Paterius détache toujours et met en évidence, au premier rang, comme une sorte de titre ou de rubrique, la référence aux œuvres de saint Grégoire : « *In expositione beati Iob libri VII* » ; « *In commentario Hezechielis* » ; « *In codice Dialogorum* », etc. ; ce qu'on observe déjà dans les fragments wisigothiques de Paris et dans ceux de Worcester. Au contraire, les éditeurs de 1705 ont jugé à propos de transporter ces indications dans la trame du texte. Ils font lire, par exemple, pour le premier chapitre de l'Exode : *Cum de cauendo mendacio tractaretur*, in expos. B. Iob lib. 18, *adiunctum est* [1] : ..., et ainsi de suite le plus souvent.

IV. J'ai noté trois autres manuscrits qui remontent (ou paraissent remonter) au IXe siècle ; mais ils sont incomplets :

— Munich *14843* (fol. 103-136), de saint Emmeran : « Excerpta ex Patherii expositione in libros Genesis, Josue, Regum » [2].

— Paris N. *Acq. Lat. 1570* (54 feuillets), peut-être de Tours [3] : l'écriture m'a semblé pouvoir être rapportée à la première moitié du IXe siècle [4] ; le texte donne les deux premiers livres (Genèse-Exode) en entier [5] ; probablement, le reste ne fait défaut que par accident.

---

pour le recueil de Paterius, que le texte de 1553. Celui-ci dépend, en la première partie, d'un exemplaire communiqué à l'éditeur, Marcus Antonius Georgius, par Basilius Zanchius, — exemplaire écrit, nous dit Giorgi dans sa préface (datée de Rome 1 février 1554) « litteris ita antiquis ut uix legi posset » ; ce qui indique vraisemblablement une basse époque, XIVe ou XVe siècle. Cependant, à part les interpolations, nous avons bien le recueil traditionnel, de la Génèse au Cantique; d'ailleurs, le titre de Lorsch-Corbie y est encore reconnaissable : « *Liber de expositione Noui ac Veteris Testamenti quem sanctus Paterius de diuersis libris beati Gregorii papae urbis Romae summo cum studio excerpere curauit* ».

1. Après ces mots, on trouve dans l'exemplaire de Fleury une phrase entière que les éditeurs ont omise : « de obsetricibus *(sic)* in Aegypto quae contra praeceptum regis masculos seruauerunt de quibus scriptum est (Quia timuerunt *etc.*) ».

2. Cette notice d'après le Catalogue de 1868. — Le *Clm. 6314*, IXe siècle, de Freising, n'a rien de commun avec le recueil de Paterius. C'est un « *Liber scintillarum* » en 124 chapitres ; cf. pour le début Ps-Boniface *(P. L.*, LXXXIX, 856 : *Sermo VIII)*. On retrouve cette fausse attribution dans trois autres manuscrits bavarois : *Clm. 7698*, XIIe siècle, d'Indersdorf ; *9650*, XIIe siècle, d'Oberaltaich ; *11726*, XVe siècle, de Pollingen.

3. Ce manuscrit provient de la collection Desnoyers (n° 4).

4. Vers 850 au plus tard. C'est une petite minuscule dont on trouve d'autres exemples à Tours en ce temps.

5. Finale : ... *uita sordescat* (*P. L.*, col. 754 A 3, c'est-à-dire moins les trois dernières lignes de l'édition ; mais noter que l'exemplaire de Fleury confirme ici l' édition.)

Digitized by Google

— Saint-Gall *241* (pag. 2-47) : « *Paterii liber testimoniorum* » : on a les 76 *Capitula* de la Genèse, puis seulement le texte des 53 premiers [1].

Le Xe siècle ne donne plus rien, à ma connaissance. Le manuscrit *3094* du fonds Harley, au British Museum, est bien catalogué avec cette date ; mais je ne le mettrais pas avant la seconde moitié du XIIe siècle.

Somme toute, on peut dire que les catalogues du IXe siècle ne tiennent pas leurs promesses, — et accorder à M. Turner que la plus ancienne tradition n'est pas très riche : en ce sens qu'elle a dû s'appauvrir considérablement.

V. Depuis le XIIe siècle environ, les manuscrits sont fort nombreux ; le recueil de Paterius a certainement été goûté à cette époque de renaissance, non moins qu'au IXe siècle, sinon davantage. Mais il convient de distinguer plusieurs espèces. C'est ici qu'un supplément d'enquête serait utile, les catalogues modernes étant parfois déplorablement insuffisants. Au moins ai-je pu étudier tous les exemplaires de la Bibliothèque Nationale et plusieurs autres çà et là, assez, je crois, pour donner une idée juste de la situation littéraire.

Il est incontestable, notamment, que la grande masse des manuscrits de cette période demeure fidèle au type dont nous avons reconnu les traits à Corbie et à Fleury-sur-Loire, c'est-à-dire à la collection qui s'étend de la Genèse au Cantique. Il y a des variétés, sans doute, dans cette vaste famille. Le type premier a été réduit, pour ainsi dire de proche en proche : on a retranché le Cantique, puis les Proverbes, puis les Psaumes, de manière à ne conserver finalement que les livres historiques. Mais ce travail des copistes, qui, d'ailleurs, n'a pas dû s'accomplir uniformément, ne saurait faire illusion, si l'on garde devant soi le modèle présenté au VIIIe siècle. Au contraire, les groupes sont intéressants à observer [2].

(1.) L'exemplaire de Corbie, qui donne en bon ordre les extraits relatifs au Cantique [3], commande les manuscrits suivants : Cambrai *337* (Chapitre), XIIe siècle ; Douai *316* et *317*, l'un et l'autre

---

1. Je m'en rapporte pour ceci au Catalogue de SCHERRER (1875).

2. Je ne puis classer, faute de renseignements assez précis, les manuscrits suivants : Bruxelles *601-602* (Sainte-Barbe de Cologne), XVe ; *20026-27* (Villers), XIIIe siècle ; Cambridge, University Library *Kk. D. 1*, XVe siècle ; Munich *9542* (Oberaltaich), XIIe.

3. Finale :— *nobis incomprehensibilis permane* (chapitre XLIX des Mauristes).

Digitized by Google

d'Anchin, XIIe ; Mont-Cassin *350*, XIIe (2e moitié) ; Oxford, St. John's College *185* (Southwark), « XIe » [1] ; Paris, Bibl. Nat. *2305*, XIIIe [2] ; N. Acq. *1571*, XIIe (1e moitié) [3] ; Paris Mazarine *682* (Grands-Augustins), XIIe [4].

Le *Michaelinus* des Mauristes (Avranches *104)* appartient, en réalité, à cette famille ; mais son texte des Cantiques prend fin au milieu du chap. XXXVII [5].

(2.) L'exemplaire de Fleury est également chef de groupe, en l'état des choses. Mais on entrevoit par derrière un archétype brouillé. Les extraits du Cantique y sont en effet transposés : chap. XXXVIII-XLIX, I-XXXVII [6]. Néanmoins, la dernière phrase de cette rédaction est suivie d'une rubrique rassurante : « *Expliciunt testimonia beati Gregorii papae urbis Romae amen* ». Cette disposition inattendue s'expliquerait bien par le déplacement du dernier feuillet dans le manuscrit typique.

Or l'on retrouve la même particularité dans: Beaune *20* (Chapitre), XIIe siècle ; Oxford, Bodleienne, Canonici *Script. Eccl. 135*, « XIVe » ; Paris, Bibl. Nat. *2302*, XIIe (1e moitié) [7]. Un examen plus approfondi permettrait probablement de signaler d'autres témoins semblables.

(3.) La série des extraits de la Genèse aux Proverbes, c'est-à-dire moins les extraits du Cantique, est une des mieux attestées : Alençon *19* (Saint-Évroul), XIIe siècle ; Cambrai *508* (Saint-Sépulcre), XIIe ; Munich *5119* (Beurberg), XIIe ; Paris, Arsenal *493* (Saint-Victor), XIIe ; Bibl. Nat. *2815*, XIIe [8] ; Pétrograd

---

1. Les dates de COXE sont toujours sujettes à caution.

2. Manuscrit défectueux des deux parts (55 feuillets) : le texte commence avec I REG. ch. IX, et finit, abrupt, avec CANT, ch. XXVIII. Le dernier chapitre régulier de PROV. (— *robusta deperire*, comme dans l'édition) est suivi de dix-huit autres extraits *(Liuor uulneris — per fidem pensat)*.

3. Fol. 112^v, il y a un ex-libris contemporain, mutilé malheureusement. Une particularité notable est l'absence des Psaumes (comme à Lorsch ?), entre IV REG. et PROV. ; à part cela, le texte est complet

4. Les derniers extraits de CANT. font défaut, après ch. XXXVIII.

5. Fol. 72^v : — unde ad feriendos nos *u*aleat *h*ostis intrare *unde dominus defendat. Amen* (cf. *P. L.*, LXXIX, 914 C l. 3). Les Mauristes se sont donc bornés, pour la suite de CANT., à reproduire l'édition de 1553 ; car leurs autres manuscrits ne dépassaient pas PROV.

6. Finale : — *conglobatos aspiciunt* (cf. *P. L.*, col. 914 C). — Le chap. XXXVIII est précédé d'un extrait : « *Tempora quasi aurora nubes* » : *Vnigenitus incarnatus nubis palluit — colore mutaret*, et suivi d'un autre morceau que les éditeurs omettent aussi : *Sed quid istud est omne quod miramus — ineffabilia latent.*

7. Manuscrit méridional, apparemment. Il y a un ex-libris incomplet : *Liber sancte Ma.....* ; je ne crois pas qu'on puisse lire *Mariae*.

8. L'écriture dénote une origine méridionale.

Digitized by Google

Q. I. 22 (collection Suchtelen), « XIe-XIIe » ; Rouen *519* (Jumièges), XIIIe [1] ; Strasbourg *12*, XIIe [2] ; Valenciennes *183* (Saint-Amand), XIIe.

A cette classe se rattachent plusieurs manuscrits supplémentés que j'aurai à mentionner plus loin : tels les deux *Regii* du British Museum et le *Vaticanus*.

Il y a lieu d'observer le dernier chapitre des Proverbes. Nombre d'exemplaires ajoutent au texte des Mauristes (— *robusta deperire)* un morceau qui coïncide à peu près avec la conclusion du livre V des Morales : *Sed cur haec de inuidia dicimus — nihil est quod eius erga proximum caritas* [3] *contradicat* [4]. Les Mauristes n'ont eu connaissance de cette rédaction que par leur *Vaticanus*, et l'ont rejetée. Pourtant, elle a l'appui des plus anciens exemplaires, témoin celui de Fleury [5]. Les manuscrits qui ont sauvegardé, dans cette mesure, le type ancien sont, à n'en pas douter, les meilleurs [6].

(4.) Quelques exemplaires ne vont pas au delà du livre des Psaumes : Berlin *Th. qu. 161* (Havelberg), XIIIe siècle (1e moitié) ; Munich *14413* (Saint-Emmeran), XIIIe [7] ; Oxford, Bodleienne, Laud *Misc. 349*, « XII ex. » [8] ; Paris, Bibl Nat. *2303* (Saint-Martial), fin du XIe ou début du XIIe. Telle était aussi, semble-t-il, la collection que Bruno prit à cœur de compléter vers le XIIe siècle.

(5.) Enfin, l'on a une tradition qui prend pour limite les livres des Rois : Escurial *d. II. 14* (collection Agustin), XVe [9] ; et *M. III. 18* (collection Olivarès), de l'année 1171 [10] ; Londres, Br. Museum, *Add. 18316* (St. Georgenberg, Tyrol), XIIe ; et

---

1. Le texte finit, par accident, après le début du ch. XXX de Prov.

2. Peut-être même de la fin du XIe, et non pas « XIIIe », comme porte le récent catalogue. L'ex-libris (fol. 140^r) a été complètement gratté.

3. Et non pas *charitati*, reçu par les éditeurs.

4. *P. L.*, LXXV, 728 D-730 A l. 6 (= *Moral.* l. V, § 86).

5. Dans le manuscrit de Strasbourg, le passage est écourté de quelques lignes : — *perfectus amor aeternitatis* (ib., 729 A l. 13).

6. Tels Arsenal, B. N. *2815*, Pétrograd (Strasbourg) et les *Regii* de Londres.

7. Le texte s'arrête au Psaume XXVI.

8. Le texte s'arrête vers la fin du Psaume CIX.

9. A la suite de Reg. IV, on trouve une série de 33 extraits *(Dum de tribus modis... — Dum de octauo resurrectionis die...)* Antolin a décrit sommairement cette liste *(Catalogo*, I, 1910, p. 442 sq.). Je l'ai notée d'autre part dans le manuscrit de Paris *2304* ; ce qui nous ramène en France.

10. On peut voir un fac-similé dans l'album d'Ewald-Loewe, *Exempla scripturae uisigothicae*, 1883, tab. XL. — Le recueil de Paterius a circulé en Espagne comme ailleurs. Morales l'a noté, mais sans définir l'espèce, à Carracedo et à El Espinas (Cîteaux).

Digitized by Google

Harl. 3094, XIIe (2e moitié) [1] ; Paris, Bibl. Nat. *2304*, XIIIe (probablement) [2] ; et *2814*, XIIe [3].

(6.) Pour mémoire, j'indique encore quelques témoins incomplets ou partiels : Bruxelles *4890-94* (Villers) XIIIe, fol. 65^v : extraits du Cantique ; Chartres *233* (Saint-Père), XIVe : extraits des Psaumes ; Dijon *834* (Cîteaux ?), XIIIe : début du recueil (fol. 9-10).

VI. Nous n'avons rencontré jusqu'à présent le recueil de Paterius que sous une forme réduite, de la Genèse au Cantique,en son meilleur état. L'auteur dit clairement, dans la préface, qu'il avait distribué son ouvrage en trois volumes : deux pour l'Ancien Testament, un pour le Nouveau [4]. Qu'il ait donc rédigé et publié cette trilogie, on n'en saurait douter [5]. Il n'est pas moins certain, désormais, que nous possédons la première partie, terminée avec le Cantique, et que les témoins en sont multiples, jusqu'à la fin du moyen âge. Reste à savoir si les deux autres parties nous sont parvenues. Voyons les faits, avant d'épiloguer, et faisons, par incidence, un peu d'histoire littéraire.

Giorgi, en 1553,crut identifier le volume du Nouveau Testament. Il a fait part « aux lecteurs » de ses illusions [6]. Ayant en mains un manuscrit sans nom d'auteur, qui réunissait des textes de saint Grégoire relatifs au Nouveau Testament, il fut renvoyé par le futur cardinal Sirleto aux notices d'Honorius et de Trithème concernant Paterius. Ses derniers doutes furent dissipés, quand il put lire la promesse de Paterius en tête de l'exemplaire de Basilio Zanchi, qui renfermait la première partie de l'Ancien Testament. Il publia donc ensemble les deux volumes, et cette

---

1. Le copiste s'est arrêté au milieu de REG. III, chap. VII.

2. Calligraphie du type méridional Cahors-Moissac, la date est incertaine en raison de l'archaïsme relatif de cette écriture. Le début du texte manque jusqu'aux premiers chapitres d'EX. A la fin de REG. IV, cette souscription, qui doit provenir de l'archétype : « *Finis. Multimodas tibi rex pie soluimus odas: Doxa creatori quoniam fit meta labori* » ; puis (fol. 43^v-51^r), les extraits d'Escurial *d. II. 14*.

3. Non pas « XIIIe » ; le texte, qui est complet, finit avec REG. IV, ch. X, laissant ainsi le dernier chapitre de l'édition.

4. « Perpendens autem quod, si utriusque testamenti in unum uellem testimonia redacta colligere, et uoluminis normam excederet et legentis desiderium impediret,in tribus hoc uoluminibus domino est cooperante dispositum, ut duo ueteris, tertium noui dicta contineat » : *P. L.*, LXXIX, 686. — Et précédemment : « ... ueteris ac noui testamenti in unum testimonia congesta collegi ».

5. Si Paterius adressait à son correspondant la première partie seulement, pour commencer, il le donnerait bien à entendre.

6. Je résume cette préface (*Lectoribus*).

Digitized by Google

édition a fait loi jusqu'à celle des Mauristes. Ceux-ci s'empressèrent de démontrer que la prétendue troisième partie était détachée du grand recueil d'Alulfe de Tournai, composé après le rétablissement de ce monastère en 1092. L'autographe subsistait encore à Tournai et les copies n'en étaient point rares [1].

Du reste, Giorgi aurait pu s'apercevoir lui-même de son erreur, et les Mauristes s'inquiéter moins [2]. Les extraits sur le Nouveau Testament, attribués à Paterius en 1553, avaient été publiés dès 1516, sous le nom de leur véritable auteur, Alulfe [3].

Le jeu était donc à recommencer. Les Mauristes se laissèrent tenter, grâce, principalement, au manuscrit du Mont-Saint-Michel dont j'ai déjà fait mention. Il convient de s'arrêter un peu à la composition de cet exemplaire, dont la découverte parut si décisive.

Il s'appelle de nos jours « Avranches *104* », remonte au XIIe siècle, et comprend deux séries bien distinctes [4] :

---

1. Voir la préface des Mauristes § V-VII. Ils décrivent brièvement les quatre volumes du « *Gregorialis* » d'Alulfe d'après l'autographe et renvoient à des manuscrits de Longpont et de Royaumont qu'ils ont consultés. Les Cisterciens paraissent s'être plus en effet, à lire ce recueil énorme. L'exemplaire de Clairvaux (XIIe siècle) est conservé en entier à Troyes, sous les n°s 292 (GEN.-ECCL.), *589* (PS.-PROPH.), 590 (N. T.), 416 (« *Quarta pars de sententiis* »). Il y a au moins une autre série complète à la Bibl. Nationale : 2310 (XIVe siècle). Je puis indiquer, en outre : la première partie dans B. N. *2307* (XIIIe) et Reims *410* (fin du XIIe, Saint-Remi) ; la seconde dans Bruxelles *II. 1096* (XIIIe, Alne) ; la troisième dans B. N. *2308* et *2309* (XIIIe), Reims *141* (XIIe, Saint-Thierry) ; la quatrième dans Mazarine *683* (XVe) et *684* (fin du XIIIe). Voir aussi à Bruxelles les n°s 1307 à 1310 de v. d. GHEYN. — Dans l'édition de 1553, dont le second tome (226 feuillets) est rempli par ce faux Paterius, on remarquera, à la suite d'APOC., une série d'extraits alphabétiques, de « *Pharetra* » (dont le début manque) à « *Umbra mortis* », sous ce titre : « Declaratio quorumdam nominum sacrae scripturae » (fol. 223^v-226^v). Ces textes, qui ne sont point passés dans l'édition sixtine, viennent, si je ne me trompe, des dernières pages de la « *Quarta pars* » d'Alulfe, intitulée « *De sententiis* ».

2. Ils ont aussi pris la peine de réimprimer, à la suite de leur Paterius vrai ou faux, le faux Paterius de 1553, c'est-à-dire la « *Tertia pars* » d'Alulfe : *P. L.*, LXXIX, 1137 sqq. Les trois autres parties d'Alulfe sont encore inédites (moins les « sentences » que je viens de nommer), et le resteront sans doute, malheureusement ; l'heure est passée.

3. *Gregoriana super Nouum Testamentum. — Ex operibus beati Gregorii glorosissimi pape et confessoris pium ac religiosum exceptionum opus super N. T. ex Alulpho egregio monastice professionis diui Benedicti uiro (cuius fuit et diuus Gregorius) collectum:* Strasbourg 1516 (J. Knoblouch), petit 4°, 160 feuillets. L'ouvrage est dédié par Berthold Rembolt à Geoffroy Boussard, chancelier de Paris (31 décembre 1515).

4. Je me demande même s'il ne faudrait pas distinguer absolument deux manuscrits indépendants à l'origine. La première partie est tout d'une main de la 2e moitié du XIIe siècle ; la suivante est l'œuvre de plusieurs mains du XIIe, qui ne se confondent pas avec celle du début. Mais il n'importe pas beaucoup

Digitized by Google

1° (fol. 1-72v) La première partie de Paterius, moins les tout derniers chapitres, sous le prologue régulier qui fournit aussi le seul titre de l'ouvrage, un titre factice dont les termes, empruntés simplement au discours de l'auteur, ont dû en imposer aux Mauristes : « *Incipit prologus Patherii de testimoniis noui et ueteris testamenti a beato papa Gregorio expositis* » ; — chaque livre est précédé de ses *Capitula* ; par rapport à l'ancienne tradition, le système des références aux ouvrages de saint Grégoire est souvent modifié ; à la fin du Cantique, telle que je l'ai rapportée, on lit : « *Explicit liber XIII de tribus libris Salomonis* ».

2° (fol. 73-140r) Une nouvelle série d'extraits, égale en longueur à la précédente, qui suffit à couvrir tout le reste de l'Ancien et du Nouveau Testament, non d'ailleurs sans incertitudes ni redites ; — la reprise est faite exactement au livre de la Sagesse, dans le dessein évident de poursuivre les extraits de la première partie ; mais les livres sont introduits différemment : « *Exceptiones ex opusculis beati Gregorii pape in subiectis capitulis libri Sapientiae* », et ainsi de suite pour l'Ancien Testament [1] ; il y a en effet des *Capitula* comme tout à l'heure, mais l'indication des textes grégoriens est généralement omise, ou bien n'est donnée que dans la marge et en abrégé, par exemple : « *M. XXV* », pour désigner un extrait des Morales au livre XXV [2] ; de plus, les textes sont cités sans l'introduction accoutumée qui est caractéristique de la première partie : « *Dum de ... tractaretur, adiunctum est* », et presque toujours sans le rappel du verset biblique, au point de départ. Aux Petits Prophètes, dont six sont entièrement négligés [3], est joint un groupe de passages intéressant les vingt-quatre premiers Psaumes [4]. Le Nouveau Testament, qui fait suite (fol. 105r) donne lieu à une variante d'annonce : « *Capitula*

---

finalement, puisque nous avons d'autres manuscrits du même type ou d'un type semblable. Qui dira où cette combinaison fut imaginée ? Il n'est pas même certain, si l'on y regarde de près, que les deux sections de la seconde partie, qui correspondent à l'Ancien et au Nouveau Testament, soient homogènes au point de vue littéraire. Ce qu'on peut admettre, c'est que le manuscrit du Mont fut rédigé en deux temps.

1. Il est juste de noter que les éditeurs ont respecté ces titres, de même ceux du Nouveau Testament : il y a seulement un peu d'artifice dans l'arrangement général. Ceci les lave du principal reproche que leur fait Oudin. Ils ont pu se tromper, mais de bonne foi, et ils n'ont rien faussé, à proprement parler.

2. Ici encore, les éditeurs ont gardé, le plus souvent, la disposition de leur manuscrit ; ils ont seulement précisé les références.

3. La série comprend seulement : Osé (14 *cap.*), Ioël (3), Amos (9), Habacuc (9), Aggée (2), Zacharie (7).

4. Les éditeurs ont distingué ce supplément au moyen d'un titre en italique : « *In sequentibus excerptis plurimi Psalmorum uersus explicantur* ».

Digitized by Google

sumpta ex euangelio secundum Matheum », puis : « *Explanatio praecedentium capitulorum sumpta ex opusculis beati Gregorii papae* ». Après l'Apocalypse, les Épîtres de saint Paul sont traitées en quelques pages (fol. 134r-139r). Sur quoi, le compilateur, qui avait sans doute noté ses oublis au cours de nouvelles lectures, ajoute encore une poignée de textes sur les Actes, Jacques, la *Prima Petri* et l'Apocalypse [1] ; mais les Mauristes ont cru bien faire de replacer (sans nous en prévenir) ces morceaux aberrants dans la série antérieure, selon l'ordre régulier des versets [2].

Les éditeurs déclarent avoir trouvé la même série sur le Nouveau Testament — mais non pas la suite de l'Ancien — dans plusieurs autres manuscrits : à Beauvais, au Bec, à Vauclair et au Vatican [3]. De leur dire, il ressort aussi que le *Vaticanus* contenait en même temps la première partie de Paterius, jusqu'aux Proverbes. Ils ne font aucune remarque plus précise au sujet des autres exemplaires. Cependant celui de Vauclair, conservé maintenant à Laon (n° *21*, XIIIe siècle), a la même composition, semble-t-il. Ceux du Bec et de Beauvais ont disparu ; mais l'on peut se faire quelque idée du second par une notice du XVe siècle : « *Item Paterius super Nouum Testamentum ex dictis beati Gregorii de mediocri uolumine et antiqua littera...* » [4] ; le reste de la notice montre qu'il s'agit en effet du Nouveau Testament seulement. Il est donc entendu que cette série fut mise au compte de Paterius, de diverses façons, et que les Mauristes n'ont rien inventé, en dépit des violentes accusations d'Oudin, qui s'en prend, hors de propos, à la *calliditas monachalis* [5].

Pour ce qu'on peut appeler la deuxième partie de l'Ancien Testament, les Mauristes signalent [6], sans le faire connaître suffisamment, un exemplaire des Célestins de Paris qui renfermerait une série pareille, ou du moins parallèle. De cette collection, ils n'ont tiré qu'une lettre-préface [7] jointe aux Proverbes, mais,

1. Act., 3 *cap.* (*Potest autem...* : ch. VIII de l'édition) ; Iac., 1 (*Omnis namque...* ch. II) ; I Pet., 1 (*Hic itaque creator...* : ch. V) ; Apoc., 3 (*Cain tempus...* : ch. IV).

2. Le recueil du Mont finit donc en réalité : ... *omne quod temporaliter praeualet nequiter ostendit* (Apoc., ch. XXX de l'édition). Puis le copiste a écrit cet hexamètre : *Hic cesset calamus satis est haec pellis arata*, et une autre main a parachevé de même : *Sit benedictus homo librum qui scribere curat.*

3. Préface § IV et VIII.

4. Cf. H. Omont, *Recherches sur la bibliothèque de l'Église cathédrale de Beauvais*, 1914, p. 25 (n° 59 du catalogue). En 1750, à Beauvais, on avait la naïveté de dater ce volume « du VIIIe au IXe siècle » (*ib.*, p. 67, n° 56).

5. *Commentarius de Scriptoribus ecclesiasticis*, 1722, I, 1569.

6. Préface § VI.

7. *P. L.*, LXXIX, 682 sq.

Digitized by Google

il faut l'avouer, suggestive. Et c'est ici que des gens avisés auraient dû trouver une nouvelle raison de se tenir sur leurs gardes.

Un compilateur, nommé Bruno, moine selon l'apparence [1], s'est chargé de reviser un exemplaire corrompu de Paterius ; bien plus, n'ayant pu se procurer l'ouvrage complet, de compléter lui-même le recueil, selon le programme tracé par l'auteur, en ajoutant deux autres parties. En tête du nouveau livre, il a pris soin d'inscrire la dédicace à son ami Werner, pour que personne ne fût jamais exposé à confondre ce travail avec le recueil complet de Paterius.

Les Mauristes ne se sont pas mépris sur cette déclaration. Ils laissent entendre, d'autre part, que le texte des Célestins ne coïncide pas avec le leur [2]. Nous pouvons les en croire, non sans regretter leurs réticences au sujet de la nature de cette collection. Mais, en rapprochant la lettre de Bruno des autres faits observés, ils auraient pu se douter que leur recueil du Mont-Saint-Michel, censé complet, se tenait juste sur le même plan que le recueil des Célestins et n'avait pas plus de portée.

Cet exemplaire des Célestins de Paris [3] subsiste à la Bibliothèque Mazarine : n° *681*, XVe siècle (319 feuillets). La première partie, de la Genèse aux Psaumes, est une forme écourtée de notre Paterius [4]. La préface de Bruno se lit ensuite (fol. 97), telle que les Mauristes l'ont produite, avec le même titre fallacieux : « *Prologus*

---

1. On peut estimer, d'après l'en-tête, qu'il était abbé, de même que son correspondant Werner, qualifié de « *Magnitudo* ». Il n'est pas non plus impossible que le « *domnus Bernardus uenerabilis pater* » dont mention est faite fût l'abbé de Clairvaux. Toutefois, les noms des deux amis indiquent plutôt un milieu germanique. En la seconde moitié du XIIe siècle, plusieurs Werner sont en évidence : les abbés de Saint-Blaise († 1174), de Weingarten († 1188), d'Emsiedeln (1173-1191, † 1210). Bruno, archevêque de Cologne (1191-1193), troisième du nom, se fit cistercien à Aldenberg (1200).

2. Quand OUDIN (*op. l.*, 1500-1508) accuse les Mauristes d'avoir commis « une fraude insigne », voire insurpassable (*fraus insignis... ut maior uix fieri inter eruditos posset*), en déplaçant la lettre de Bruno, qui devait se trouver en tête des Proverbes, c'est lui qui s'abuse. D'abord, selon l'injonction même de Bruno, la lettre devait être au commencement du recueil complété, c'est-à-dire avant les extraits de Paterius : ce que les éditeurs ont observé ponctuellement, tout en gardant le titre et l'*Explicit* propres au manuscrit des Célestins, — et ces détails manifestent leur bonne foi. Mais, surtout, contrairement à l'assertion d'Oudin, répétée par M. SCHANZ (*Geschichte der Römischen Litteratur*, II, 2, 1920, p. 614), les Mauristes n'ont pas imprimé la collection de Bruno, laquelle commençait avec les Proverbes. Pour ce livre et celui du Cantique, ils n'avaient encore qu'à reproduire le recueil traditionnel ; et par la suite, ils supposaient avoir retrouvé le vrai texte dans leur manuscrit du Mont. Mais sans doute auraient-ils pu s'expliquer plus clairement.

3. Auparavant, il avait appartenu aux Célestins de Villeneuve-les-Soissons.

4. Voir ci-dessus § V, 4.

Digitized by Google

Paterii in secunda parte exceptionum ex opusculis beati Gregorii papae ». Cette seconde partie comprend les cinq Livres Sapientiaux, puis les Prophètes jusqu'à Malachie. La confusion n'est donc pas possible avec le prétendu Paterius du Mont-Saint-Michel ; c'est quelque chose de semblable, mais autre chose. Pour la troisième partie, au contraire (fol. 201-319), il semble que nous ayons simplement la collection d'Alulfe sur le Nouveau Testament. Ce manuscrit est donc fort composite et ne restitue pas entièrement le recueil de Bruno.

Je ne saurais dire avec certitude si de meilleurs exemplaires de cette compilation nous sont parvenus. A l'Université de Bonn, n° *285*, il y a un manuscrit de Laach, plus ancien (XIIIe siècle), qui renferme la seconde partie, c'est-à-dire le prologue de Bruno et la série des Proverbes aux Petits Prophètes : « *In hoc libro continetur secunda pars collectionum Patherii ex libris beati Gregorii papae super libros sapientiales... item super prophetas...* » [1]. J'ai noté encore quelques volumes qui pourraient correspondre soit à la compilation originale, soit à la collection factice des Célestins, sinon même à celle du Mont ; ne les connaissant que par le moyen des catalogues [2], je dois me borner à les énumérer, sans me prononcer sur leur qualité : Bruxelles *II. 1402* (Cambron), XIIIe siècle [3] ; et *II. 1412* (Tongerloo), XIIIe [4] ; Charleville *209* (Signy), XIIe ; Troyes *508* et *1007*, l'un et l'autre de Claivaux et du XIIe siècle.

En toute hypothèse, l'ouvrage de ce Bruno, passé sous le nom de Paterius en dépit des précautions de son auteur, n'a pas dû se répandre beaucoup ; et l'on retiendra qu'il est toujours inédit, moins le prologue qui s'y rapporte.

La collection du Mont-Saint-Michel eut apparemment une meilleure fortune, comme les Mauristes s'en sont aperçus, — sans rivaliser toutefois, même de loin, avec l'ancien recueil qu'elle avait pour but d'améliorer. Mais je regrette encore d'avoir à faire des réserves touchant la composition de plusieurs exemplaires,

---

1. Cf. A. Klette, *Catalogi chirographarum in bibliotheca academica Bonnensi asseruatorum*, 1860, p. 71. — Le prologue est annoncé simplement : « *Prologus sequentis operis* ».

2. Ceux-ci, en aucun cas, ne mentionnent le prologue de Bruno.

3. Le Catalogue de v. d. Gheyn donne l'ordre : Prov., Ps., Proph., et renvoie pour chaque article au texte des Mauristes. Nous n'aurions donc que la seconde partie, et même incomplète, voire interpolée.

4. Ici nous aurions une série complète : Prov., Proph., Apoc., Act., Epp. Evg., puis la première partie de Paterius. Il pourrait, à la rigueur, s'agir d'un exemplaire semblable à celui du Mont.

Digitized by Google

qui sont imparfaitement décrits. Voici sauf erreur, le classement auquel on pourrait s'arrêter :

(1.) Les trois parties : Cambridge, University Library *Ii. III. 6*, XIIIe siècle ;

(2.) les deux premières parties : Cambridge, Pembroke College *174*, XIIe ;

(3.) la première et la troisième partie : Laon *21* (Vauclair), XIIIe ; Londres, Br. Museum, *Royal 7. F. VI* (Cirencester), XIIe, et *3. A. XV* (Sempringham), XIVe [1] ; Salisbury *76*, XIIe [2] ; Semur *26* (Carmes), XIIe [3] ;

(4.) la troisième partie : Grenoble *225* (Grande-Chartreuse), XIIe.

Il y a donc quelque apparence que ce recueil a pour point de départ un milieu anglo-normand [4]. Quant à sa date, elle n'est probablement pas antérieure au XIIe siècle ; et l'on rejoint encore ainsi les recueils parallèles d'Alulfe et Bruno. Enfin, l'homogénéité littéraire des deuxième et troisième parties est loin d'être assurée.

VII. Le lecteur a maintenant devant lui les pièces du procès et peut voir où tend le débat. A mon sens, la prétention des Mauristes d'avoir recouvré les deux tiers des extraits de Paterius ne se soutient pas. Le recueil qu'ils ont imprimé n'est précisément complet que par l'artifice d'un compilateur tard venu et plutôt maladroit, qui s'est dispensé de donner, comme l'honnête Bruno, la raison de son entreprise. Mais celle-là ne peut échapper à l'historien moderne qui prend contact avec l'ensemble de la tradition.

Le fait décisif est révélé par les notices des anciens catalogues, et la masse de nos exemplaires, tant anciens que récents, corrobore cette indication. Les notices des bibliothèques du IXe siècle

---

1. J'ai pu examiner à loisir ces deux manuscrits, qui représentent la même tradition. Leur concordance est entière avec le manuscrit du Mont, moins l'absence de la seconde partie ; en outre, la première prend fin avec PROV. (— *caritas contradicat*). Le *Vaticanus* des Mauristes était semblable (voir ci-dessus § V, 3).

2. Suivant le catalogue, la première partie finirait avec les Psaumes, mais peut-être s'agit-il des extraits sur les Psaumes qui, dans le manuscrit du Mont, viennent après PROPH. ; en ce cas, la première partie finirait réellement avec REG. IV.

3. Suivant le catalogue, la première partie se terminerait avec PROV., CANT., PS.

4. Je ne sais quelle place donner à un autre manuscrit anglais : Oxford, Trinity College *52* « XII ex. », qui contiendrait aussi les extraits sur les deux Testaments.

Digitized by Google

mentionnent « un seul volume [1] ». Les exemplaires de Fleury et de Corbie, à la fin du VIIIe, ne donnent, en effet, des extraits que jusqu'au Cantique. Les fragments onciaux de Paris et de Worcester représentent une collection de ce même type. Il faut descendre jusqu'au XIIe siècle pour rencontrer, au milieu du courant établi, toujours dominant, des suppléments qui s'ajustent vaille que vaille au vieux texte incomplet.

La seule explication raisonnable de cette aventure littéraire est que l'ouvrage de Paterius, publié en trois volumes, avait perdu de bonne heure ses deuxième et troisième parties et qu'il nous a été transmis, si l'on peut dire, amputé [2]. Qu'on ait eu, ensuite, le désir de réparer cette perte et que diverses ébauches de ce travail aient survécu qui ont fini par donner le change, il n'y a rien là qui puisse étonner [3].

Une nouvelle édition du recueil authentique est désirable ; l'étude des œuvres de saint Grégoire y gagnerait beaucoup. Elle pourrait être facilement excellente, grâce aux moyens dont nous disposons.

---

1. Les termes de la notice de Fontenelle, qui accuse également « un volume », ne doivent pas faire illusion. Si, dans cette notice, le Nouveau Testament est placé à côté de l'Ancien, on estimera que le bibliothécaire responsable s'était contenté de donner un coup d'œil à la préface de Paterius, sans égard à la composition du manuscrit. Du reste, on constate le même phénomène au XIIe siècle ; un titre annonce l'Ancien et le Nouveau Testament, alors que le texte ne dépasse point le Cantique. Il est possible que des notices de ce genre, en discordance avec la réalité littéraire, aient contribué à faire remarquer l'insuffisance du texte livré.

2. On pourrait écrire un volume sur les *fata*, si curieusement dissemblables des ouvrages littéraires. Le commentaire des Rois attribué à saint Grégoire (*P. L.*, LXXIX, 17 sq.) et qui n'est sûrement pas de sa main, quoiqu'il soit plein de sa pensée, n'a été conservé que dans un seul manuscrit employé par un éditeur du XVIe siècle (Lyon 1540), et depuis lors perdu. Au contraire, nous possédons plusieurs manuscrits assez anciens du commentaire des Cantiques (*ib.*, 471 sq.), qui a probablement la même origine. En somme, le recueil de Paterius a bien failli périr tout à fait, et l'on peut s'estimer heureux d'en avoir encore la première partie.

3. J'ai négligé, ci-dessus, le grief formulé par Oudin à propos de la citation qui est faite du commentaire du Cantique dans la troisième partie des Mauristes (*P. L.*, LXXIX, 1060 B-D : Luc., c. XVII). Il est vrai que, dans leur édition de ce commentaire, les Mauristes ont abusé du nom de Paterius (*ib.*, 479 note *d*), comme nous le savons maintenant. La preuve que Paterius ne connaissait pas le commentaire du Cantique, pas plus que celui des Rois, c'est qu'il a réuni des extraits pour ces livres. Mais Oudin s'est trompé lui-même lourdement, puisqu'il a confondu le vieux commentaire attribué à saint Grégoire et la rédaction de Robert de Saint-Vigor.

Digitized by Google

TABLE DES MANUSCRITS CITÉS

Alençon 19.
Amiens 220.
Avranches 104.
Beaune 20.
Berlin Th. qu. 161.
Bonn 285.
Bruxelles 601-2, 4890-94, 20026-27 : II. 1096, 1402, 1412.
Cambrai 335, 508.
Cambridge, Pembroke C. 174. University L. Ii. III 6, Kk. II 1.
Charleville 209.
Chartres 233.
Cologne 82, 97.
Dijon 834.
Douai 316, 317.
Escurial d. II. 14, M. III. 18.
Gand 400.
Grenoble 225.
Laon 21.
Londres Br. M. Add. 18316, Harl. 3094, Royal 3. A. XV, 7. F. VI.
Mont-Cassin 350.
Munich 5119, 5255. 6314, 7698, 9542, 9650, 11726, 14413, 14843.
Oxford, Bode. L. Canon. Sc. E 135, Laud Misc. 349.
St. John's C. 185.
Trinity C. 52.
Paris, Arsenal 493.
Bibl. Nat. 2302, 2303, 2304, 2305, 2307, 2308, 2309, 2310, 2814, 2815, N. Acq. 641, 1570, 1571, 1597.
Mazarine 561, 681, 682, 683, 684.
Pétrograd Q. I. 22.
Reims 115, 141, 410.
Rouen 519.
Saint-Gall 241.
Salisbury 76.
Semur 26.
Strasbourg 12.
Troyes 292, 416, 508, 589, 590, 1007.
Valenciennes 183.
Worcester, Fragm. 4.

***

Note sur le recueil grégorien d'Hadericus.

L'œuvre de saint Grégoire le Grand est entourée de florilèges ; aucun auteur chrétien n'a eu pareille postérité, ni reçu tant d'hommages de cette sorte. Il y aurait lieu d'inventorier cette énorme littérature [1], d'établir aussi une liste des manuscrits qui sont conservés des Morales, le livre grégorien par excellence. Un recueil singulier, sur lequel on aimerait avoir quelque lumière, est celui qui est attribué à un certain Hadericus, inconnu par ailleurs et, pourtant, censé « chapelain » du pontife ! Manitius a pris ce titre au sérieux, et placé le personnage à côté de Paterius,

1. M. Manitius (*Geschichte der Lateinischen Literatur des Mittelalters*, I. 1. 1911. p. 98-101) donne plusieurs indications qu'il faudrait contrôler et multiplier.

Digitized by Google

comme une sorte d'émule [1]. Nous demandons des éclaircissements puisque deux manuscrits au moins subsistent en Allemagne.

Ces manuscrits sont vraisemblablement du même temps, à savoir du XIIIe siècle. L'un d'eux provient des Prémontrés de Saint-Nicolas d'Arnstein. Le catalogue de cette bibliothèque est joint à un volume passé dans le fonds Harley, au British Museum (nº *3045*, f. 48v-49r). On y lit, à la fin de la notice des « *Libri s. Gregorii* » [2] :

Et duo libri Haderici. excerpti de Moralibus. in duobus uolum(inibus).

Gottlieb note que le volume correspondant à ce titre se trouve maintenant au Staatsarchiv de Wiesbaden ; mais il ne donne pas d'autres précisions, si ce n'est que le recueil d'Hadericus serait relié avec le commentaire de saint Jérôme sur Daniel [3] ; on peut donc se demander si l'ouvrage subsiste au complet à Wiesbaden.

Le second exemplaire est le nº *284* de l'Université de Bonn (in-folio de 169 feuillets). Il provient de Laach comme le nº *285* ci-dessus mentionné. A. Klette l'a décrit sommairement dans son catalogue des manuscrits de Bonn [4] :

> ***In hoc libro continetur secunda pars excerptorum Haderici capellani beati Gregorii papae de moralibus eiusdem in expositionem Iob siue a quarto libro usque ad decimum exclusiue qui est ultimus.***
>
> Incipit post prologum : ***Argumentum in libro Iob. Iob exemplar patientiae.*** Explicit : ***Et erga futura spes et erga preterita fides ligat*** [5]. ***Explicit liber decimus Iob.***

---

1. Ib., p. 98.

2. Cf. T. Gottlieb, *Ueber mittelalterliche Bibliotheken*, 1890, p. 296. Ce catalogue remonte vraisemblablement à la fin du XIIe siècle. Gottlieb détache les mots *in duobus uoluminibus* qui sont une addition contemporaine, comme s'ils se rapportaient à tout l'article des *Libri s. Gregorii*. C'est une interprétation impossible et démentie par les faits. Les Morales sont représentées par les trois manuscrits du British Museum *Harl. 3052-3054*, conformément à une autre note contemporaine : *in tribus uoluminibus* ; les Dialogues de même par Harl. *3076*. Restent encore les Homélies sur les Évangiles et l'ouvrage intitulé « *Controuersia uirtutum et uitiorum* » c'est-à-dire le *Conflictus* bien connu qui a pour auteur Ambroise Autpert ; ceci devait faire un volume. Au recueil d'Hadericus en deux livres convient donc l'explication qui suit : *in duobus uoluminibus*. — Parmi les livres inscrits dans la colonne des *Libri sancti Ambrosii*, presqu'entièrement vide (fol. 49r), il est intéressant de trouver : « *Partem primam Sancti Paterii. in uno uolum(ine)* » (de la même main qui a complété la notice d'Hadericus). On s'était donc aperçu, à Saint-Nicolas d'Arnstein, que le recueil traditionnel de Paterius ne représentait que la première des trois parties promises par l'auteur.

3. *Ib.*, p. 296, n. 1, et p. 297, n. 2.

4. *Op. l.*, p. 71.

5. Cf. *P. L.*, LXXVI, 780 A l. 1 = *Moralium lib. XXXV*, c. XX, § 48.

Digitized by Google

La rubrique, qui paraît ancienne, n'est pas recevable telle quelle. Les indications qui suivent se rapportent sans aucun doute, — en dépit de l'*Explicit*, — à la série complète des extraits.

Mais ce qui nous intéresse est l'invraisemblable titre de « chapelain ». Il est répété et devient le centre d'un scénario dans le prologue, que Manitius a reproduit[1] :

> PROLOGUS. In hoc libro continentur excerptiones Haderici numero decem... Hadericus iste fuit capellanus supradicti s. Gregorii pape. Qui cum librum b. Iob exponeret, iste Hadericus latenter de ipsis expositionibus ista excerpsit. Quae cum papa in cubiculo suo inter suos libros reperisset, miratus unde haec talia, interrogauit hunc eundem Hadericum quis ista edidisset. Respondit Hadericus : Tu domine. Dicit papa : Neque ego neque tu, sed spiritus sanctus fecit hoc.

Manitius semble accorder crédit à cette petite histoire, qui ne déparerait pas la Légende Dorée. Avouons plutôt qu'elle est invraisemblable et ne peut être ancienne. Si les biographes de saint Grégoire en avaient eu connaissance, ils ne l'auraient pas négligée. C'est elle, au contraire, qui fait écho à la réputation qu'avait le pontife d'être inspiré[2]. N'insistons pas. Ce récit a tout l'air d'une innocente supercherie médiévale, destinée à justifier une appellation insolite.

Personne n'a entendu parler de cet Hadericus avant le XIIIe siècle, ni de ses exercices littéraires. D'où sort-il ? Admettons que les manuscrits signalés soient des copies tardives, il y a loin du XIIIe siècle à la fin du VIe. Puis, la forme « Haidrich » n'est-elle pas nettement germanique ? Enfin, saint Grégoire a-t-il jamais eu des chapelains à son service, et cette fonction apparaît-elle autre part qu'à la cour des princes mérovingiens et carolingiens[3] ? Ces questions peuvent suffire, en attendant.

ANDRÉ WILMART.

---

1. *Op. l.*, p. 99, n. 1.
2. *Vita* de Paul Diacre, § 28 (*P. L.*, LXXV, 57 sq.) ; *Vita* de Jean Diacre l. IV, § 70 (*ib.*, 222).
3. Cf. W. LUEDERS, *Capella. Die Hofkapelle der Karolinger...*, dans *Archiv für Urkundenforschung*, II, 1909, p. 1-100.

— D'après de nouveaux renseignements, les deux collections signalées à l'Université de Cambridge sont semblables et ne renferment que la première partie, qui se termine avec PROV., et la troisième. Ces manuscrits sont donc du même type que les *Regii* du Br. Museum (ci-dessus VI, 3). D'autre part, on pourra joindre à la liste un exemplaire de la troisième partie (VI, 4) : Wolfenbüttel *2911 (Aug. 87, 1 fol.)*, XIIIe s., de Marienthal [Cîteaux].

Digitized by Google

UN MANUSCRIT INÉDIT DE DOM ROBERT WIARD.

(Suite)

[374]. *Inventarium librorum existentium in libraria ecclesiae beati Vincentii extra et juxta Laudunum.*

1 (1 [1]). Biblia in tribus voluminibus sine glossa et in magno volumine, quorum primum volumen durat a principio usque ad librum Paralypomenon; cujus secundum folium incipit: munis interrogavit sacerdotes et penultimum ita desinit: tulit quoque princeps mi.

2 (1 [2]). Secundum volumen a libro Paralypomenon usque librum Ezechielis prophetae; cujus secundum folium ita desinit: filii Dison Us et Aran et penultimum incipit: lonia deos aureos.

[375.] *3 (1 [3])*. Tertium volumen durat a libro Ezechielis prophetae usque ad finem novi Testamenti, et ipsius primum folium desinit: quod erat imminens. Ultimum vero incipit: per menses singulos; et sunt praedicta tria volumina et eandem totam bibliam continentia ejusdem litterae, ejusdem quantitatis in pergameno, asseribus albo corio contextis cooperta.

4 (2 [1]). Item biblia glosata in novem voluminibus quasi ejusdem quantitatis et ejusdem litterae. Quorum primum incipit a libro Genesis et durat usque librum Levitici. Ejusdem secundum folium incipit: In glossa fidei, quando primum et penultimum desinit in textu: et dominus imperat.

5 (2 [2]). Secundum volumen a libro Levitici usque librum Judicum; cujus secundum folium incipit in glossa: Crisicia vestra... listis drt (?), penultimum et antepenultimum desinit in textum: Etheus et Gergeseus [1]

6 (3). Tertium volumen a libro Judicum usque ad librum Esdras; cujus secundum folium desinit in textu: foedus cum habitatoribus; ultimum vero incipit in textu: quae excitavi, et in glossa: inquietis ejus actibus.

7 (4). Quartum volumen a libro Esdras durat usque ad Isaiam; cujus primum folium desinit: et calumnietur magis etc.; penultimum desinit in textu: a pressura flammae quae circumdedit.

8 (5). Quintum volumen incipit ab Isaia et durat usque ad Ezechielem; cujus secundum folium incipit in textu: sudasse me judici: et antepenultimum desinit in glossa ... alibi...

9 (6). Sextum volumen durat ab Ezechiele usque ad librum Ozee; cujus primum folium desinit: missis discipulis, et penultimum incipit: gulos simili aetate.

---

1. *Cod.* Etheis et Gereseis.

Digitized by Google

10 (7). Septimum volumen ab Ozee usque Evangelium Mathaei: cujus secundum folium incipiendo a fine Ozee desinit in glossa: mortuo filio ejus et antepenultimum desinit in ... centum octoginta.

11 (8). Octavum volumen incipit ab Evangelio Mathaei et continens totum novum Testamentum; cujus secundum folium desinit in glossa: qui est nostra terra promissionis et antepenultimum incipit in glossa: vitrum per l, et in textu: quam vitrum perlucidum; et est rubro corio coopertum; alia vero septem sunt cooperta albo corio.

12 (3¹). Item duo alia magna volumina quasi ejusdem quantitatis et litterae; quorum primum continet quatuor Evangelia glossata; cujus tertium folium incipit in glossa: de raies (?) et in textu: Jesse autem et ultimum incipit in textu: cubui in coena.

13 (2um). Secundum volumen continet Epistolas Pauli; cujus secundum folium desinit in glossa: et cum essem, penultimum desinit in textu: faciens in verbo et in glossa: una cum patre.

[376.] *14 (4).* Item in alio volumine modicum majori Epistolae Pauli cum glossis magistri Petri; cujus secundum folium incipit: lii tonitrui, et penultimum desinit in glossa: idem probat subdens, et in textu: talibus enim hostiis.

15 (5). Item psalterium glossatum in magno volumine, coopertum albo chorio; cujus secundum folium desinit in textu: non cedit, et penultimum desinit in glossa: hoc opus distinguitur.

16 (6). Item aliud psalterium glossatum; cujus secundum folium incipit: in titulis habeantur, et penultimum desinit: sicut est gloriosi.

17 (7). Item aliud psalterium glossatum; cujus primum folium desinit: et tibi de futuro, et penultimum: denarios et III.

18 (8¹). Item libri Expositionum sancti Augustini in libro psalmorum in quatuor voluminibus, quorum primum continet a primo usque in finem psalmi quinquagesimi; cujus secundum folium incipit: resurgens in judicio et penultimum desinit: non potest super.

19 (2um). Secundum volumen incipit a psalmo quinquagesimo primo et durat usque in finem psalmi 79t, scilicet qui regis; cujus secundum folium desinit: quomodo ergo de hoc iste, et penultimum incipit: orbis terrae.

20 (3um). Tertium volumen incipit in psalmo 80o sc. Exultate Deo, usque in finem psalmi centesimi, sc. Misericordiam et judicium; cujus tertium folium incipit: ergo erubesco, et antepenultimum desinit: neque enim se faciant.

21 (4um). Aliud volumen de psalmo centesimo nono decimo et psalmis sequentibus usque in finem; cujus secundum folium desinit: quid habeas adversum, et penultimum incipit: judicium ne majus.

22 (9). Cassiodorus super quinquaginta psalmos; cujus secundum folium incipit: Candelam unus, et penultimum desinit: peccatorum reddatur.

23 (10). In alio volumine. Item Glossae super psalterium ex traditione seniorum; cujus secundum folium incipit: et quid titulatur esse, et ultimum incipit: homo est verbum Dei.

24 (11¹). Item Moralia sancti Gregorii super Job in tribus voluminibus quasi ejusdem quantitatis, sed dissimilis litterae. Quorum primum continet a primo usque ad finem decimi sexti libri; cujus secundum folium desinit: spiritalis internae sugare, et ultimum in vigesimo sexto libro incipit:

Digitized by Google

sine tarditate. Item in fine istius voluminis quidem parvulus tractatus metricus[1] de lapidibus pretiosis. Item quaedam abreviae bibliae per figuras.

25 (2um). Secundum volumen continet a principio decimi sexti[2] libri usque in finem vigesimi sexti; secundum folium desinit: judicis crescat, et penultimum incipit: libenter occupatur.

26 (3um). Tertium volumen a principio vigesimi septimi usque in finem totius operis; cujus tertium folium incipit: dilatatus ecce cuncta et penultimum incipit: filiae quasi dominus.

27 (12). Item aliud volumen Moralium coopertum rubro corio, incipiens a vigesimo tertio libro usque ad finem; cujus secundum folium incipit: dignum itaque, penultimum vero desinit: humanae.

28 (13). Item aliud volumen novae et optimae litterae continens a principio decimi septimi libri usque in finem; cujus tertium folium desinit: ac si aperte diceretur, et ultimum incipit: tibi redemptori per prophetam dicitur.

[377.] *29 (14).* Principium hujus libri usque medium De Moralibus Gregorii papae. Item textus tertii et quarti Sententiarum Petri Lombardi in quodam magno volumine et in eodem quidem tractatus cujus exordium sic incipit: de excellentia Evangelii et differentia ipsius ad legem de figuris Evangelistarum et eorum modo scribendi, et in fine quaedam tabula de Chronicis ab Incarnatione Domini usque ad annum MCCXLIIII. Cujus voluminis tertium folium incipit: diligenter vero, penultimum vero praedicti tractatus desinit: duas generationes.

30 (15). Item quidam textus Bibliae expletus in parvo volumine atque rubro chorio coopertus; cujus primum folium incipiendo a prologo desinit: tam lingua; ultimum vero totius voluminis incipit: Zamram creatio.

31 (16). Item alius liber in quo continentur libri Genesis, Exodi, Levitarum, Deuteronomii, Josue et Regum quatuor, Paralypom(enon) duo, Thobias, Judith, Ester, Esdrae, Macha(baeorum), Isaïae; cujus secundum folium desinit: scribitur hebraeorum, et ultimum incipit: defluxerunt.

32 (17). Item in alio volumine quidam textus Bibliae incipiens a Baruch et finiens in fine epistolae Judae, in quo sunt libri transcripti sub ordinatione aliarum Bibliarum; cujus secundum folium incipit: oculorum et pax; et ultimum incipit: causa vos autem.

33 (18). Item Genesis glosatus[3]; cujus secundum folium desinit in textu: divisitque aquas, et in glossa: quo facto; penultimum desinit in textu ... fecerim.

34 (19). Item liber Mathaei pro parte glo(ssatus) et septimae Epistolae canonicae; cujus secundum folium incipit in textu: taliter summam, et penultimum desinit in glossa: praecellenter.

35 (20). Item textus libri Deuteronomii glossatus; cujus secundum folium incipit in textu: et ad caetera, et penultimum desinit in glossa: sub peccato turbantur.

36 (21). Item libri Regum glossati nova et optima littera, cujus secundum folium desinit in textu: de filiabus Delia, et ultimum incipit: Johanna filius.

37 (22). Item alius codex in quo continentur libri de Clementia et

1. *Cod.* metatus.
2. *Cod.* a primo decimum sextum.
3. En marge: melius glossata.

Digitized by Google

expositio super primum et secundum caput Genesis, Parabolarum, Ecclesia. et Apos. ; cujus secundum folium incipit : et videntes, et penultimum desinit : qui amat et facit.

38 (23). Item Isaias glossatus ; cujus secundum folium desinit : nunc supra finem, et penultimum incipit in textu : et cognoscitur.

39 (24). Item libri Ecclesiastici et Sapientiae gloss(ati) ; cujus secundum folium incipit in textu : diligunt eam, et penultimum desinit : quaerebat in se.

40 (25). Item alius codex antiquissimus in quo continentur libri Parabol(arum), Ecclesiastici et Sapientiae ; cujus secundum folium incipit · et impendentes et penultimum desinit : et quasi flos rosarum.

41 (26). Item alius liber in quo continentur Cantica Canticorum et duodecim prophetae glossati ; cujus secundum folium desinit in textu . et dixit dominus ad Ozee, et ultimum incipit in glossa : Judaei dicunt.

42 (27). Item antiquus liber in quo habentur tres libri Salomonis, Job, Tobias et Judith ; cujus secundum folium incipit : per vias tenebrosas et penultimum desinit : humanitatis.

43. Item Cantica Canticorum gloss(ata) ; cujus secundum folium desinit in textu : tuorum in, et ultimum incipit in glossa : anima fidelis.

[378.] *44 (29).* Item libri Ezechiel, Daniel et Apocalypsis gloss(ati) nova et optima littera ; cujus secundum folium incipit : est praesens prophetae, et ultimum desinit : alia pratica, alia.

45 (30). Item liber Evangeliorum antiquissimus ; cujus antepenultimum folium desinit : facta sunt, et ultimum incipit : quia vidi dominum et haec dicit.

46 (31). Item alius textus Evangeliorum antiquissimus; cujus penultimum folium incipit : et pharisaeis ministros, et desinit : accipite eum, et est incompletus.

47 (32). Item libri quatuor Evangeliorum; cujus tertium folium incipiendo a primordio Evangelii incipit : niretur inventa est, et ultimum in fine Evangelii Johannis incipit : piscibus centum [1].

48 (33). Item Evangelium Mathaei glossatum ; cujus secundum folium incipiendo a praefatione incipit : cruce fixit et ultimum incipit in textu : sum omnibus.

49 (34). Item Evangelium Mathaei et Cantica Canticorum glossata ; cujus secundum folium desinit in textu : sine fine ostendens, et penultimum incipit in textu : vox ecclesiae ... et quae est ista.

50 (35). Item Mathaeus gloss(atus) ; cujus secundum folium desinit in textu : omnes ergo generationes, et ultimum incipit : et si hoc auditum fuerit.

51 (36). Item Mathaeus glossatus ; cujus secundum folium desinit in glossa : vel palma interpretatur, et penultimum incipit in textu : et facti sunt.

52 (37). Item Evangelium Marci glossatum ; cujus secundum folium incipit in textu : et Jesu adveniente, et ultimum incipit in glossa : roboravit super aegros.

53 (38). Item Evangelium Lucae gloss(atum) ; cujus primum folium incipiendo ab ipso Evangelio desinit in textu : multitudo erat, et ultimum totius voluminis incipit in glossa : aut vita probanda.

---

1. En marge : liber antiquus corio rubro coopertus.

Digitized by Google

54 (39). Item Lucas gloss(atus) : cujus secundum folium incipit in textu : ante diem, et penultimum desinit : quoniam mystice est impleri.

55 (40). Item Lucas gloss(atus) : cujus tertium folium incipit : quod ut lugentibus, et penultimum desinit : et nomini adorantes.

56 (41). Item Evangelium Johannis gloss(atum) ; cujus secundum folium incipit in textu : pria venit, ultimum incipit : quia amote.

57 (42 [1]). Item Evangelium Johannis et Epistolae canonicae glossatae ; cujus secundum folium desinit in textu : propheta es tu, et ultimum incipit in textu : ab apostolis dominum.

58 (42 [2]). Item in eodem volumine Epistola Jacobi, Epistolae Petri, Epistolae Johannis, Epistola Judae, Cantica Canticorum et Apocalypsis glossata ; cujus secundum folium desinit in textu : omne datum optimum, et penultimum incipit : sordescat adhuc.

59 (43). Item Epistolae canonicae ut prius et Apocalypsis gloss(atae) ; cujus primum folium incipit : tibus corrodendam, et penultimum desinit : et fratrum tuorum.

60 (44). Item in alio volumine Epistolae Pauli ; cujus secundum folium incipiendo a principio primae Epistolae desinit : quoniam ostendunt opus, et ultimum incipit : post potestatem qui tabernaculo.

61 (45). Item Epistolae Pauli ; cujus secundum folium incipiendo ut prius incipit : qui praedestinatus, et penultimum desinit : deprecor vos haec facere.

62 (46). Item Epistola Pauli ad Romanos gloss(ata) ; cujus secundum folium desinit in textu : itaque in, et penultimum incipit in glossa : sed licitum.

63 (47). Item textus Epistolarum Pauli ; cujus secundum folium incipit : incompositos et penultimum novi codicis desinit : per Spiritum, et est incompletus.

64 (48). Item alius textus Epistolarum Pauli glossatus, in quo deficiunt in principio sex codices ; cujus primum folium desinit in textu : propter quod et Jesu.

Sequuntur libri beati Augustini.

65 ([1]). Primo ... de Trinitate libri quindecim, et in eodem volumine Conflictus viciorum et virtutum secundum magistrum Stephanum de Longuetonne ; cujus primum folium desinit : quae Trinitas, ultimum incipit : laudo et colloquendo.

[379.] *66 (50).* Item ejusdem de Trinitate libri quindecim ; cujus secundum folium desinit : et per quaedam tolerabiliores, et penultimum desinit : et laboravit.

67 (51). Item ejusdem de Trinitate libri quindecim ; cujus secundum folium desinit : qui cum operi, et ultimum incipit : discant qui potest.

68 (52). Item ejusdem de Trinitate libri quindecim ; cujus tertium folium desinit : diligendo Deum, ultimum incipit : aliter quippe.

69 (53). Item ejusdem de Consensu Evangelistarum ; cujus secundum folium incipit : requirere, et penultimum desinit : percutit dicens.

---

1. Le n° 49 manque en marge ; il y a lieu de supposer une omission du copiste, puisque pour le volume suivant il passe à 50.

Digitized by Google

70 (54). Item ejusdem XII libri Confessionum, vita ipsius beati Augustini, Gregorii, Jeronymi et passio sanctorum Sixsti, Felicissimi et Agapiti, et in principio voluminis quidam tractatus de poenitentia ; cujus secundum folium incipiendo a praedicto tractatu incipit : Augustus ascendit, et penultimum desinit : timidis autem et incredulis.

71 (55). Item tractatus ejusdem in Evangelio Johannis ; cujus secundum folium incipit : et resuscitabo eum, et penultimum desinit : a Deo persequebatur.

72 (56). Item ipsius Augustini tractatus decem sex ex littera canonica ; cujus secundum folium desinit : in hac luce, et ultimum incipit : manin (?) erunt novissima.

73 (57). Item Sermones ejusdem in Evangelio secundum Mathaeum. Item secundum Lucam. Item de Verbis Apostoli : omnes vos manifestari oportet ante tribunal Christi. Item ejusdem in Evangelio secundum Johannem. Item ejusdem de scripturis veteribus ac novis contra Arrianos. Item ejusdem Sermones multi de verbis apostolorum Pauli, Petri, Jacobi et Johannis. Item de baptismo parvulorum contra Pelagianos ; cujus tertium folium desinit : non concupiscaris rem proximi tui, et penultimum desinit : et sibi non misericordiam.

74 (58). Item ejusdem Sermones in Evangelio Mathaei et Lucae cum tractatibus praecedentibus ; cujus tertium folium incipit : diabolo renunciamus ; ultimum vero : regnum caelorum.

75 (59). Item ejusdem libri quaestionum veteris et novi Testamenti ; cujus secundum folium incipit : cum justum lex, penultimum desinit : quod minime.

76 (60). Item ejusdem libri de sermone Domini. Item de Natali Domini sive de emundatione cordis ; cujus secundum folium incipit : et homo bene significat, penultimum desinit : ad custodiam tui.

77 (61). Item tractatus ejusdem qui intitulatur de Mendacio ; cujus secundum folium incipit : cum de rebus, penultimum desinit : deprehen.

78 (62). Item ejusdem liber Retractationum librorum suorum ; cujus secundum folium desinit : multiloquium deputetur, ultimum incipit : rursus ad eosdem.

79 (63). Item Collecta ex libris ipsius Augustini super Epistolam ad Romanos ; cujus tertium folium incipit : ad ista videnda, penultimum desinit : videte ne quis.

80 (64). Item Augustini Confessionum libri tredecim ; cujus secundum folium desinit : facis nos Domine, et penultimum desinit : quaeritur abundare.

Sequuntur libri beati Gregorii.

81 (65). Primo ejusdem homiliae super Ezechielem ; cujus secundum folium desinit : si quid in eorum respon., et penultimum : tantae subtili.

82 (66). Item ejusdem Regula pastoralis ; cujus penultimum folium incipit : vigilantiorem, et desinit : in suo ergo.

83 (67). Item ejusdem Regula pastoralis ; cujus secundum folium incipiendo a principio Regulae incipit : ostenditur ecclesia, et penultimum desinit : ut cadas hinc.

[380.] *84 (68).* Item ejusdem Apologeticum cum aliis tractatibus ;

Digitized by Google

cujus secundum folium desinit: tutum scientia, et ultimum incipit: duplices et pondera.

85 (69). Item ejusdem Dialogi; cujus secundum folium incipit: de aliqua, penultimum desinit: fidelium habere.

86 (70). Item ejusdem liber Dialogorum; cujus primum folium desinit: ubi omne, ultimum incipit: mox ab ipso.

87 (71). Item Liber Regulae pastoralis ad Johannem archiepiscopum civitatis Ravennae, nigro corio coopertus; secundum folium incipit: quod aliter, penultimum desinit: decore se.

Sequuntur libri beati Ieronymi.

88 (72). Primo ejus Explanatio super sex primos prophetas duodecim prophetarum; cujus secundum folium incipit: Ait studio, penultimum desinit: facultatem au.

89 (73). Item ejusdem Explanatio super sex aliis prophetis; cujus primum folium desinit: et in alio, et ultimum incipit: quod pharisaei.

90 (74). Item ejusdem Explanationes super Ezechielem prophetam in libris quatuordecim ad sanctam Virginem Eustochium; cujus secundum folium desinit: maximam visionem, ultimum incipit: Sermo narravit.

91 (75). Item Tractatus in duodecim visionibus Danielis prophetae; cujus secundum folium incipit: historiae veritate, et ultimum incipit: habeat etymologiam.

92 (76). Item ejusdem Explanationes in Isaiam libri decem et octo; cujus secundum [folium] incipit: qui si natus, et penultimum desinit: et ignis eorum.

93 (77). Item ejusdem super Jeremiam libri sex, et in eodem volumine quatuordecim homiliae Origenis super Jeremiam.

94 (78). Item Haymo super Jeremiam; cujus primum folium desinit: transtulerunt septuaginta, et ultimum incipit: ea quaestio.

95 (79). Item ejusdem super Zachariam prophetam libri tres, et super Malachiam liber unus; cujus secundum folium incipit: Darius filius, penultimum desinit: veniens dixit.

96 (80). Item ejusdem de vestibus sacerdotalibus, in parvo volumine et minima littera scriptus; cujus secundum folium incipit: ad perfectam, ultimum incipit: beatus vir qui suffert.

97 (81). Item ejusdem de generibus musicorum, et in eodem volumine ipsius commentarius super Mathaeo; cujus secundum folium desinit: sed terra, et ultimum incipit: curare dignum namque.

98 (82). Item ejusdem Epistolae; cujus secundum folium incipit: et in qua subjecta sunt, et penultimum desinit: nari doctos acreas.

99 (83). Item ejusdem Epistolae missae Damaso, Augustino et multis aliis et responsiones[2] missae ab eis; cujus tertium folium incipit: generatione aut septimo, penultimum desinit: exemplo caeteris.

100 (84). Item excerpta de tractatu beati Jeronymi in Ecclesiasten in parvo volumine et brevissima littera; cujus secundum folium incipit: Judaei enim dicebant, penultimum desinit: subtrahi pax.

---

1. *Cod.* primo.
2. *Cod.* Ego.

Digitized by Google

Sequuntur libri sancti Ambrosii.

101 (85). Primo ejusdem de Trinitate ad Gratianum imperatorem ; cujus secundum folium incipit · toto orbe, penultimum : de sad. Salomon dicit.

102 (86). Item ejusdem de virginibus libri quatuor, et in eodem volumine ejusdem de viduis ; cujus primum folium desinit : id est in lite, ultimum incipit : consilii non sit.

103 (87). Item ejusdem de Sacramentis, cujus secundum folium incipit : et alia sunt, penultimum desinit : ignoscere nec.

104 (88). Item ejusdem Exameron de opere sex dierum, et in eodem volumine Augustinus de vera fide catholica. Item quinque tractatus Hugonis de Sancto Victore. Item multae sententiae et auctoritates plurimorum doctorum. Item in fine expositio super Genesim a principio usque ad historiam de Jacob ; cujus secundum folium incipit : mend(acium) putavit, penultimum desinit : tutelae esse gestantibus.

[381]. *105 (89).* Item excerpta Ambrosii super Cantica Canticorum, et in eodem volumine Expositio psalterii ; cujus ultimum folium incipit · in mari adhuc laborant.

Sequuntur libri aliorum plurimorum doctorum mixtim.

106 (100). Item in quodam volumine plures sententiae et auctoritates extractae ex libris Augustini, Ambrosii et Origenis, et in eodem volumine tractatus Sancti Ambrosii de vita beata. Item Expositio Haymonis super Jeremiam prophetam ; cujus penultimum folium incipit : nostram Christus est, et desinit : erant isti.

107 (101). Item in quodam volumine liber Jordani episcopi de summa temporum vel origine, actibusque gentis Romanorum, de origine actibusque Getarum. Item Jeronymi de viris illustribus a tempore Petri apostoli usque ad seipsum. Item Gennadii episcopi de viris illustribus post Jeronymum. Item Isidori de viris illustribus. Item Gelasius [1] de scripturis divinis, quid universaliter teneat ecclesia. Item epistolae Sydonii. Item quaedam glossae super decalogo. Secundum folium istius voluminis incipit : Salle, Salle ; ultimum desinit : per amorem.

108. Item Haymo super Apocalypsim libri septem : cujus primum folium desinit : divisionibus recipit, ultimum incipit : in coelestis.

109 (102). Item Haymo super Epistolas Pauli ; cujus secundum folium incipit : in fide, penultimum desinit : ad virtutes ut.

110 (103). Item glossae in Evangelio Mathaei et in eodem volumine Gregorii Expositio super Cantica Canticorum ; cujus secundum folium incipit : spiritum sapientiae, penultimum desinit : pacem per eorum.

111 (104). Item Bedae expositio in Evangelio Lucae libri sex ; cujus secundum folium incipiendo ab ipsa expositione incipit : tibi scribam ; penultimum desinit : ac dominum suum.

112 (105). Item glossae Epistolarum Pauli ; cujus primum folium desinit : ex ignorantia deliquisse, ultimum incipit : si praesens.

---

1. *Cod.* Cretabilis.

Digitized by Google

113 (106). Item glossae super Epistola ad Romanos non completae; cujus secundum folium incipit: quid mundum erat.

114 (107). Item glossae Haymonis super Epistolis Pauli; cujus primum folium incipit: adoptionem, penultimum desinit: voluntati ejus.

115 (108). Item Epistolae decem Caecilii Cypriani de disciplina et habitu virginum. Item ejusdem de lapsis. Item de Ecclesiae unitate et de oratione dominica, et de mortalitate ejusdem ad Demetrianum; cujus secundum folium incipit: parit nullus, penultimum desinit: recepturus.

116 (109). Item Rabani Expositio super Exodum. Item Epistolae duae regis Arabiae quas misit Tiberino imperatori de nominibus lapidum. Item exhortatio Prosperi ad seipsum. Item ejusdem Epigrammata. Item libellus qui vocatur Physiologus; cujus secundum folium incipit: XXI de novissima, penultimum desinit: nosce figuram.

117 (110). Item Expositio Rabani super quatuor libris Regum; cujus primum folium desinit: beatus ac, et ultimum incipit: scriptura.

118 (111). Item Rabani Expositio in Evangelio secundum Mathaeum libri octo; cujus secundum folium incipiendo a praefatione incipit: quem in ipso, penultimum desinit: aliter electis.

119 (112). Epistolae Jeronymi ad Eustochium virginem. Item tractatus Bedae in epistolis canonicis, et in eodem codice tractatus S. Augustini in epistola Johannis. Item expositio Bedae in Actibus Apostolorum; cujus primum folium desinit: pro nomine Jesu, ultimum incipit: mansit autem.

120 (113). Item tractatus Jonae episcopi Aurelianensis de sacramentis baptismi, poenitentiae, conjugii, virtutibus et aliis quam plurimis documentis; cujus secundum folium incipit: monastica institutio, penultimum desinit: solidantur erectas.

[382.] *121 (114).* Item Liber distinctionum post Meldensem collectarum [1] ab initio usque in finem; cujus secundum folium desinit: coelum intelligitur, ultimum incipit: at inimicas.

122 (115). Item Hugo de Sacramentis, cujus secundum folium incipit: ab initio manifestatus, penultimum desinit: cogitari non potest.

123 (116). Item Hugo de Arca et Noe; cujus primum folium desinit: cujus inhabitationem optavi, ultimum incipit: comedit carnes suas.

124 (117). Item postillae Hugonis super Isaiam in magno volumine et optima littera; cujus primum folium incipiendo a prologo desinit: vulgariter, ultimum incipit: non queritur.

125 (118). Item sermones fratris Johannis de Rupella; cujus primum folium desinit: princeps principum, ultimum incipit: septuplum accensa.

126 (119). Item liber Amalarii de officiis ecclesiasticis; cujus secundum folium desinit: In primo mense, penultimum incipit: pacem restituat.

127 (120). Item duo libri Isidori. Item libri tres Juliani Pomerii de vita contemplativa et activa; cujus secundum folium desinit: inde inferius ait, ultimum incipit: in.

128 (121). Item liber qui dicitur Scintillae scripturarum cum pluribus

---

1. Ms. 32 de Laon. Le ms. 153, qui provient de N.-D. de Laon, dit: post Michaelem tunc Meldensem decanum, post Senonensem archiepiscopum. (*Cat. gen. des Man. des bibl. des Départ.*, in-4°, t. I, p. 68, 118.)

Digitized by Google

notabilibus extractis a dictis sanctorum doctorum ; cujus primum folium desinit : est operatio, ultimum incipit : sed extra.

129 (122). Item explanationes Origenis super Genesim, et in eodem volumine Ambrosius de lapsu virginis, et Claudianus de statu animae ; cujus secundum folium incipit : sicut superius, penultimum desinit : in exidio falsitatis.

130 (123). Item Cassiodori expositio super psalterio a principio usque in finem psalmi quinquagesimi ; cujus secundum folium incipit : in Evangelio dicit, et penultimum desinit : in ista fragilitate peccare.

131 (124). Item glossae super psalterium ; cujus secundum folium incipit : ex infirma. penultimum desinit : beatitudinem ad quam et caret principio.

132 (125). Item aliae glossae super psalterio a principio usque ad psalmum Benedic anima ; cujus secundum folium incipit : psalmus integer, penultimum desinit : adducit ad...

133 (126). Item psalterium glossatum antiquissimae litterae et modici valoris ; cujus secundum folium incipit : quare fremuerunt gentes, penultimum desinit : Seraphim.

134 (127). Item in magno volumine Summa Raymundi de casibus, et in eodem tractatus de virtutibus et viciis. Item sermones magistri Johannis de Abbatisvilla super Epistolas et Evangelia totius anni ; cujus secundum folium incipit : ovis reguli, penultimum desinit : secundum verbum tuum.

135 (128 [1]). Item septem Collationes patrum Cassiani ; cujus secundum folium incipit : reseri disciplina, penultimum desinit : ho ergo vobis.

136 (128 [2]). Item ejusdem Cassiani decem collationes patrum ; cujus primum folium desinit . qui in eremo, ultimum incipit : facile credebamus.

137 (128 [3]). Item ejusdem septem collationes patrum cum vita sancti Eleemosynarii et vita sancti Teobaldi confessoris, Mariae Aegyptiacae et Pauli eremitae ; cujus secundum folium incipit : provide quae fidei..., desinit : duodecim apostolorum.

138 (129). Item Enchyridiadis de harmonica institutione, et in eodem volumine Explanatio sex dierum in quibus condidit Deus coelum, terram et caetera. Item liber sancti Johannis episcopi Constantinopolitani de cordis compunctione et ejusdem de reparatione lapsi ; cujus secundum folium incipit : terminalis, penultimum desinit : adversa.

139 (130). Item expositiones quorumdam Evangeliorum seu homiliae imperfectae ; cujus secundum folium incipit : festa cum christianis.

140 (131). Item sententiae plurimorum commentorum, videlicet de donis Spiritus sancti, item de statu virtutum variabili. Item de sacramento altaris. Item de pluribus sermonibus. Item liber IIII quaestionum et pluribus aliis ; cujus primum folium desinit : foris a ministris, ultimum incipit : et in Evangelio.

141 (132). Item tractatus de virtutibus ; cujus secundum folium incipit : tanguntur quae, et ultimum : perfectio ecc.

142 (133). Item alius liber incipiens : Verbum abbreviatum ; cujus secundum folium desinit : omni gladio, ultimum incipit : in Spiritum sanctum.

143 (134). Item glossulae quaedam veteris ac novi Testamenti, et in eodem volumine expositio sermonum antiquorum ad grammaticum Calcidium. Item editio secunda Donati grammatici de solecismo, barbarismo

Digitized by Google

et coeteris. Item sententiolae quorumdam philosophorum : cujus secundum folium incipit : In principio fecit, et penultimum : in te fiduciam habeat.

[383.] *144 (135).* Item alius liber quem fecit quidam dominus Evrardus, prior St^i Vincentii, qui incipit : Materia Evangelii et sanctae Trinitatis mysterium ; cujus secundum folium incipit : erat apud Deum, penultimum desinit : eam defendet.

145 (136). Item alius liber metrice compositus super Actibus apostolorum sine principio ; cujus ultimum folium incipit : gentibus electus.

146 (137). Item Expositio missae domini Remigii Autisiodorensis. Item Gregorius in quarto Dialogorum de virtute ac mysterio victimae salutaris. Item divini mysterii expositio metrice composita a Cenomanensi episcopo Hildeberto. Item libellus Yvonis Carnotensis episcopi de sacramento dedicationis. Item tractatus Odonis Cameracensis episcopi de Canone altaris ; cujus secundum folium incipit : in perpetuum, penultimum desinit: sacramentum altaris.

147 (138). Item liber hymnorum Orelii ; cujus secundum folium desinit : qui nos diebus omnibus, ultimum incipit : queatur et cur nos.

148 (139). Item Didascalon Hugonis de origine artium. Item ejusdem de modis et virtute orationis. Item dialogus rationis et animae. Item soliloquium de arrha animae [1]. Item tractatus ejusdem de meditatione et in principio totius voluminis quaedam Synonyma ; cujus secundum folium incipit : habuit orsus, penultimum desinit : his igitur de causis.

149 (140). Item philosophorum quaedam aenigmata et sermones per totum annum ; cujus secundum folium incipit : modo intuebor eum, ultimum incipit : comproperante namque.

150 (141). Item glossae super psalterium et super Epistolas Pauli ; cujus secundum folium incipit : ferens irruenti, et ultimum incipit : fidei examinibus.

151 (142). Item Diadema monachorum Hugonis de Sancto Victore ; cujus secundum folium incipit : petit sponsa, penultimum desinit : flagrabit ardore.

152 (143). Item textus Sententiarum Petri Lombardi liber primus et secundus ; cujus primum folium desinit : si tu es et causa, ultimum incipit : jubet ei Deus.

153 (144). Item Liber Sententiarum completus ; cujus secundum folium incipit : sanctus similiter, et ultimum : sed quomodo.

154 (145). Item textus Sententiarum completus ; cujus primum folium desinit : sed tamen Spiritus sanctus, ultimum incipit : deerunt qui faveant.

155 (146). Item textus Sententiarum a 15^a distinctione tertii libri usque in finem quarti ; cujus secundum folium desinit : credendo ama, ultimum incipit : cum *phe.*

156 (147). Item quaestiones magistri Alexandri de Ales super libro Sententiarum ; cujus secundum folium incipit : tuus I historialis, et in eodem volumine tractatus de virtutibus.

157 (148). De ordine Praedicatorum [2], cujus secundum folium incipit : tuus vel historialis, penultimum desinit : quodam modo vacua.

---

1. *Cod.* de Aramine.

2. Le titre est sans doute incomplet, peut-être faudrait-il lire : Magistri Hugonis de ordine Prædicatorum, comme aux mss. 36 et 54 de Laon.

Digitized by Google

158 (149). Item aliae quaestiones Petri Lombardi super librum Sententiarum ; cujus primum folium desinit : est magis, ultimum incipit : mittitur sua tertia.

159 (150). Item quaedam distinctiones super libro Sententiarum in parvo volumine rubeo corio cooperto, et in principio ejusdem quaedam provisio super defectibus qui contingunt in missa ; cujus secundum folium incipit : debet judicium, et ultimum : propter peccatorum.

160 (151). Item psalterium glossatum, albo corio coopertum, et in fine tituli psalmorum ejus. Primum folium desinit : quae jam omnino moritur, ultimum incipit : sed per Christum.

Sequuntur libri juris canonici

161 (152). Primo Decretum glossatum ; cujus primum folium desinit : catholicae fidei, penultimum vero in glossa incipit : in omnibus et in textu · laborabant.

162 (153). Item Decretales cum glossa ordinaria ; cujus primum folium desinit in textu : generat et filius, ultimum incipit in textu : praeterea cum omnibus.

[384.] *163 (154).* Item sextus liber cum apparatu Ph. Jo. Mo. et in fine Apparatus Digni super tr(actatu) de re(gulis) ju(ris) ; cujus primum folium desinit in glossa : sic construe, ultimum incipit : et si procurator.

164 (155). Item liber Clementinarum cum apparatu Joan(nis) ; cujus primum folium desinit in textu : in his omnibus, et ultimum incipit · valeamus quantum.

165 (156). Item apparatus Innocentii super primo et secundo Decretalium ; cujus secundum folium incipit : in finem qui ps., penultimum desinit : et data.

166 (157). Item in quodam volumine Summa Rofredi [1], Margarita juris canonici, quaestiones veneriales, liber Judicum, et quaestiones dominicales ; cujus primum folium desinit : et c. bene, ultimum incipit : facere beneficium.

167 (158). Item in alio volumine Decretum metrice compositum ; cujus primum folium desinit : minor anteriori, ultimum incipit : generaliter et adulti.

164 (159). Item quidam textus Sexti libri sine glossa, et in fine Compendium distinctionum et causarum decretorum ; cujus secundum folium incipit : similiter graciam, penultimum desinit : ecclesiae testes.

169 (160). Item Summa Raimundi in tribus primis libris ; cujus secundum folium desinit in textu : et qui prae... li, ultimum incipit : natura Dei.

170 (161). Item Summa Roffridi [2], et in fine Constitutiones feudorum ; cujus primum folium desinit : ut XXV q., penultimum desinit : saepe superat.

171 (162). Item in alio volumine Summa Bernardi super quinque libris Decretalium, et in eodem liber fugitivus appositus a magistro Nepote (?) de Monte Albano. Item ordo judiciarius editus per dominum Aegi-

1. *Cod.* Tistridi.
2. *Cod.* Toffridi.

Digitized by Google

dium doctorem decretorum secundum Consuetudinem Bonon(iensem) in foro ecclesiastico approbatam. Item et finaliter tituli quidam quaestionum ; cujus secundum folium incipit : sanctus praecederet, ultimum desinit : de poenis impiorum.

172 (163). Item in quodam volumine papireo novella Joan(nis) Andreae super 2° et 4° Decretalium ; cujus secundum folium incipit : non posset, penultimum desinit : per papam.

173 (164). Item in alio volumine novella Joan(nis) Andreae super 3° Decretalium ; cujus secundum folium incipit : Imcitam (?), penultimum desinit : quod tamen.

174 (165). Item in alio volumine papireo Distinctiones domini Henrici Boic super primo et 2° Decretalium ; cujus primum folium desinit : super aetate promovendorum, ultimum incipit : vinci. l. 6. c. l. 1 (?).

175 (166). Item in alio volumine Concordanciae auctoritatum et sententiarum Decreti et Decretalium ad illa de Biblia, per magistrum Joan(nem) Calderium et in principio ejusdem Expositio Catholici ; cujus secundum folium incipit : accola, penultimum desinit : philacteria.

167 (167). Item Summa Confessorum, cujus primum folium desinit : de raptoribus praedoni, ultimum incipit : quaere videns. Dominus Reginaldus Doulcet locum tenens Laudunensis habebat.

177 (168). Item textus Decretalium sine glossa, et in fine Constitutiones nove ; cujus secundum folium incipit : auribus intimasset, penultimum desinit : aliis neque.

178 (169). Item Breviarium ext. Bernardi praepositi Papiensis sine coopertorio et modici valoris dilaniatum et imperfectum.

179 (170). Item liber de Canonibus Apostolorum seu de sex synodis principalibus ; cujus secundum folium desinit : canones XXI, penultimum vero incipit : Jo. presbyter.

180 (171). Item alius liber qui intitulatur : Incipiunt Ecclesiasticae Regulae sanctorum Apostolorum prolatae per Clementem Ecclesiae Romanae pontificem ; cujus primum folium incipiendo a dicto titulo desinit : et salutem p. D., et penultimum desinit : natemate ferientur.

181 (172). Item quidam libellus in veteri littera, qui intitulatur : Incipit liber Legis salicae [1] et Alamannice [2] ; cujus penultimum folium desinit : et capillus de capite.

[385]. *Sequuntur libri juris civilis.*

182 (173). Primo liber codicis glossatus, cujus primum folium desinit in textu : scriptum est enim labi, ultimum incipit in textu : viales fuerit.

183 (174). Item magnum volumen et Collationes glossatae ; cujus secundum folium in glossa incipit : qui fuit eorum, et in textu : tum quo, penultimum desinit in textu : exercere.

184 (175). Item Digestum vetus glossatum ; cujus primum folium desinit in textu : certo primum, ultimum incipit in glossa. § sub audi.

185 (176). Item Digestum novum viridi coopertorio ; cujus secundum folium incipit in textu : prohibere, ultimum incipit in glossa : si emptor.

---

1. *Cod.* Legisalicæ.
2. *Cod.* de Maniuve (?)

Digitized by Google

186 (177). Item in quodam volumine Allegationes legum in omni materia et ad utramque partem de Concordia aparum. Item in eodem quaestiones de facto compositae a domino Rofredo Beneventano [1]. Item Quaestiones Azonis. Item Diversitates sive Dissensiones doctorum [2] super toto corpore Juris civilis. Item Distinctiones compilatae a domino Hugone presbytero doctore legum. Item Insolubilia domini H. Item notabilia de omni corpore Juris civilis. Item Practica processuum a magistro Roberto composita. Item Liber de ordine judiciorum compositus a magistro Rofredo Beneventano. Item libellus Pillei. Item Summa arboris actionum. Item multa alia tam canon(ici) quam civilis juris ; secundum folium incipit. caveat judicio, penultimum desinit : et ei locum in.

187 (178). Item liber in cujus principio [3] Versus Hildeberti Caenomanensis de primordio mundi ; cujus secundum folium desinit : Deus ille, ultimum incipit : in temetipso. et in eodem libro vita S^ti^ ..... [4] S. Macarii. S^ae^ Pelagiae et aliorum Sanctorum et Sanctarum et versus finem glossa super Cantica Canticorum.

188 (179). Item Statuta seu ordinationes Domini Benedicti papae super reformatione ordinis Sancti Benedicti ; cujus secundum folium incipit : commonachum suum, penultimum desinit canonicatuum presbyterum..

Sequuntur libri medicinae.

189 (180). Primo quidam liber qui incipit : Nicolaus rogatus, cujus secundum folium incipit : das camedi (?), et penultimum desinit : in fe. acuta.

190 (181). Item in quodam volumine veteri plures tractatus medicinae.

191 (182). Item alius liber medicinae ; cujus secundum folium incipit : pulsum vero. et penultimum desinit : et ipso.

Historici.

192 (183). 1° liber Antiquitatum Josephi in magno volumine ; cujus secundum folium incipit : est vocatus, penultimum desinit : macta vero aliis.

193 (184). Item Isidorus super historia Bibliae et in eodem volumine Hieronymus super Evangelio Marci ; cujus secundum folium incipit : quasi inter, penultimum desinit : itaque iniquorum.

194 (185). Item Hegezippi de historia belli Judaici, incipiens a Machabeis et finiens ad destructionem Jherusalem factam per Romanos libri quinque. Item Vita beati Alexis confessoris. Item quaedam Expositio super In principio erat Verbum. Item super In principio creavit Deus caelum et terram. Item Anselmus Cantuariensis cuidam monacho ; cujus primum folium desinit : nequivit, ultimum incipit : idem opus Dei.

195 (186). Item historia scolastica ; cujus primum folium desinit : de opere secundae diei. ultimum incipit : postquam XIIII.

---

1. *Cod.* Vūvēntano.
2. *Cod.* duorum.
3. *Cod.* A bers.
4. *Cod.* lacune.

Digitized by Google

196 (187). Item Legenda aurea; cujus primum folium desinit: de sancta Lucia, et ultimum incipit: Laudum ducitur.

[386.] *197 (188).* Item liber historiarum Pompeii in XIIII libris; cujus secundum folium incipit: regi delata, penultimum desinit: in hujus lo.

198 (189). Item Cassiodori tripartita historia in duodecim libris et in eodem volumine Bernardus Sylvestris de quatuor elementis. Item disputatio beati Athanasii de sancta Trinitate contra haereticos Sabellium, Fotinum et Arium; cujus primum folium desinit: factus libidinis, ultimum incipit: mittit quum naturae.

199 (190). Item liber Chronicorum Isidori Hispalensis; cujus primum folium desinit: et origines scribunt, ultimum incipit: junii feria quarta.

200 (191). Item Vita Sancti Eligii et transitus ejusdem; cujus secundum folium incipit: igitur Eligius, penultimum desinit: sed de Dei.

201 (192). Item in alio volumine Via Jherusalem sive liber historiae Jherosolymitanae et in eodem Epistolae domini Fulberti Carnotensis episcopi. Item libellus Yvonis de Sacramentis dedicationis. Item Divini mysterii expositio edita a Caenomanensi episcopo Hildeberto. Item vita Mariae Aegyptiacae ab eodem metrice composita; cujus secundum folium desinit: familiaris solli, ultimum incipit: rex hominum.

202 (193). Item le second livre du Miroir historial translaté de latin en francois; primum folium desinit: plia en son temps, ultimum incipit: dicte trahison.

203 (194 [1]). Item Historialis Collectarius Joannis abbatis Laudunensis in quatuor voluminibus [1], quorum primum continet libros sex, et cujus primum folium incipiendo a tabula desinit: et ejus praelio, ultimum folium in sexto libro incipit: in Aegyptum.

204 (194 [2]). Secundum volumen continet a septimo libro usque ad decimum quartum inclusive, sc. a nativitate Domini nostri Jesu Christi usque ad Theodosium imperatorem; cujus secundum folium incipiendo a tabula incipit: de descensu, penultimum totius voluminis desinit: cum autem Bajocas.

205 (194 [3]). Tertium volumen a decimo quarto usque ad vigesimum inclusive sc. a tempore Gratiani imperatoris usque ad tempora Othonis imperatoris tertii; cujus primum folium desinit: de S. Alexio XIX, et ultimum incipit: tectus desuper.

206 (194 [4]). Quartum volumen continet octo libros sc. a vigesimo primo usque ad vigesimum octavum et continet historiam a tempore imperii Henrici secundi usque ad tempora regni Caroli sexti regis Francorum inclyti qui regnavit anno domini millesimo trecentesimo LXXX°; cujus primum folium desinit: XXV l. ca XIII, ultimum incipit: inungit et de pejus.

Sequuntur libri grammaticae, rethoricae, poeticae et artium.

207 (195). 1° quidam liber grammaticae, qui incipit de extremitatibus nominum ex diversis quaestionibus; cujus primum folium desinit: autem per omnia, ultimum incipit: sexto Rucio.

---

1. En marge : Joannis abbatis a Guisia dicti.

Digitized by Google

208 (196). Item in quodam volumine habentur quae sequuntur: 1° quaedam figurae grammaticales incipientes a prolensi et in eodem quidam tractatus grammaticalis per modum dialogi. Item Orthographia Albini magistri; cujus primum folium desinit: ut pro me se pherat, ultimum incipit: dialectica disputare.

209 (197). Item Priscianus [1] majori et minori; cujus secundum folium desinit: hem aspy, ultimum incipit: accusativum despicio.

[387.] *210 (198).* Item in quodam veteri volumine liber qui intitulatur: Incipiunt ecglogae de libris grammaticorum de littera, de syllaba et de accentu. Item alius liber qui incipit: sapientia, ex sapienti sicut nominatur. qui intitulatur: Incipit Ars Consentii de partibus orationis; item alius qui intitulatur Ars Victurini; cujus secundum folium incipit: Capcionis explanatio, penultimum desinit: et futurum.

211 (199). Item in quodam magno volumine et nova littera Papias, cujus primum folium desinit: retinemus, ultimum incipit: navibus infandum.

212(200). Item Retorica Tullii et in eodem volumine liber qui intitulatur: Incipit liber Evographii Argumentatorii commentum audire; secundum folium incipit: atque audaces, penultimum desinit: ille Sychadam.

213 (201). Item Marii Fabii Victorini Retori(s) in Retoricam Marci Tullii Ciceronis; cujus primum folium desinit: qui docet litteras, ultimum incipit: itaque comprolata.

214 (202). Item Marci Tullii Ciceronis Tusculanarum et in principio hujus voluminis quaedam alia habentur ante hunc librum; cujus primum folium incipiendo a principio Marci Tullii desinit: ergo in Graecia, ultimum incipit: Athenis exul.

215 (203). Item Marci Tullii Ciceronis de officiis; cujus primum folium desinit: ad officii, ultimum incipit: historiam plures.

216 (204). Item in quodam volumine in minima littera Marci Tullii de deorum natura libri tres. Item ejusdem de divinatione libri duo cum pluribus tractatibus ejusdem; cujus primum folium desinit: id habent ratum, ultimum incipit: ob rem luge.

217 (205). Item liber Salustii viri eruditi; cujus secundum folium incipit: spera satis quae, ultimum: facturum promittit.

218 (206). Item Boecius de consolatione glossatus, et in eodem volumine ipsius de Trinitate. Item ejusdem contra Euthicen et Nestorium; cujus primum folium desinit: ex ejus, ultimum incipit: praedicatio salutaris.

219 (207). Item in quodam parvo volumine tractatus de differentia inter spiritum et animam. Item Boecius contra Eutichen et Nestorium. Item ejusdem liber de consolatione philosophiae. Item ejusdem de Sancta Trinitate. Item ejusdem opusculum ad Johannem Romanae ecclesiae diaconum. Item alius liber ejusdem ad eumdem cujus primum folium desinit: sustentatio ejusdem, ultimum incipit: boni coaptata committata. Item alius liber qui intitulatur Incipit musicae institutionis liber primus Anicii M. C. Item liber Solini ex memorabilibus rebus. Item geometria Campani (?) Euclidis; cujus secundum folium desinit: captare conjuncti, ultimum incipit: § n. f.

---

1. *Cod.* Ruscianus.

Digitized by Google

220 (208). Item liber de natura rerum ex libris Sancti Augustini, in cujus fine deficiunt tria folia; cujus secundum folium incipit: volubili circa eam, ultimum incipit: hi quicumque sunt.

221 (209). Item liber de Astris [1] coeli Sancti Isidori Hispalensis episcopi et in eodem Metrica Triumphalium Christi opuscula sive invocatio Flodoardi presbyteri; cujus primum folium desinit: et quorumdam, ultimum incipit: palmis constituent.

222 (210). Item liber Vitruvii [2] de architectura; cujus primum folium desinit: scientiam habere, ultimum incipit: podiscobis.

223 (211). Item epistolae Sidonii et in eodem Bernardus Sylvestris metrificatus de quatuor elementis. Item quidam alii tractatus. Item duodecim homiliae Euzebii de solemnitate paschali. Item de Ascensione Domini; cujus primum folium desinit. reflexe, ultimum incipit: corporis salute.

224 (212). Item liber qui dicitur Pronosticatio futuri saeculi; cujus tertium folium incipit: meae in hominibus, penultimum desinit: quoniam vi.

[388]. *Interpretes seu homiliae.*

225 (213). Item magnum volumen in quo sunt homiliae a Pascha usque ad Adventum; primum folium desinit: si jam, ultimum incipit: ad septembris.

226 (214). Item alius Homiliarius ab Adventu usque Pascha; secundum folium incipit: test. etiam, ultimum incipit: sermones de fidelium.

227 (215). Item alius a Pascha usque ad Adventum. Primum folium desinit: quae vestros concives, ultimum incipit: avidi prodebantur.

228 (216). Item alius homeliarius legendus in solemnitatibus Sanctorum; secundum folium desinit: accipiat monita, et penultimum: merito.

229 (217). Item quidam antiquus liber in quo sunt Collectae et praefationes missae; cujus principium deficit, et in eo sunt multa quae praefationes usitatae, 2° folio incipit: sed de eo, penultimum desinit: cum Deo patre.

230 (218). Item alius Missalis ad Adventu usque Pentecosten, in quo sunt introitus, collectae ecclesiae, responsoria, evangelia [3], offertoria, praefationes per singulos dies, canon missae et in principio et Kalendarium; primum folium desinit: quaesumus interveni.

231 (219). Item alius ab Pentecoste usque ad Adventum, in quo sunt introitus, collectae, epistolae, etc. ut supra; secundum folium incipit: in aeternum, penultimum desinit: haec absolvat.

232 (220). Item alius missalis antiquus ab Adventu per totum annum, in quo sunt introitus ut supra, et incipit a Kalendario et a Canone, ultimum folium incipit: huic multimodis.

233 (221). Item alius missalis completus ab Adventu per totum annum; secundum folium incipit: et dixerunt, penultimum desinit: per haec sacramenta.

234 (222). Item alius antiquus a Nativitate usque Pentecosten;

---

1. *Cod.* astro.
2. *Cod.* Victorini.
3. *Cod.* mund^{a} (?)

Digitized by Google

primum folium desinit : placamus, penultimum incipit : pater habes.

235 (223). Item alius Missalis in quo sunt collectae et praefationes, incipiens a Nativitate ; primum folium desinit : virginitas, ultimum incipit : humani.

236 (224). Item alius novus Missalis in quo sunt Canon, praefationes et collectae totius anni et in principio alia multa; secundum folium incipit: praeveniat hos famulos, penultimum desinit : invidia.

237 (225). Item alius novus modicum major in quo continentur collectae, praefationes et Canon et quaedam alia ; primum folium incipit a Kalendario et ultimum incipit : domine Deus.

238 (226). Item alius in quo post Canon(em) sequuntur versus, collectae totius anni ; secundum folium incipit : Laurentii [1]. Grisogoni, penultimum desinit : tuae sanctae.

239 (227). Item alius in quo sunt quaedam missae tam de tempore quam de sanctis ab Adventu usque ad Pentecosten ; primum folium desinit : et si quis, ultimum incipit : patris ut omne.

240 (228). Item alius in quo sunt omnes missae tam de tempore quam de Sanctis ab Adventu usque Pascha et incipiendo a Kalendario : primum folium a prima missa integr. desinit : qui praecedebant et quae, ultimum incipit : nil ait vincentius.

241 (229). Item liber Evangeliorum a prima dominica a Pentecoste usque Adventum et Evangelia Sanctorum per totum annum ; secundum folium incipit : Vita tua, penultimum incipit : credit in me.

242 (230). Item quidam liber in quo sunt Evangelia et epistolae ; secundum folium totius libri incipit : premat tunc, penultimum desinit : qui non veterascunt.

243 (231). Item quidam liber epistolarum ; cujus secundum folium desinit : erudiens nos, ultimum incipit : scribe beati mortui.

244 (232). Item alius liber in quo sunt capitula et collectae dividendae per singulas horas, et in principio Kalendarium ; primum folium incipiendo ab ipsis capitulis desinit : et omnis mons, ultimum incipit . Sancta Faelicitas.

245 (233). Item alius in quo similiter continentur capitula et collectae incipiens a Kalendario ; secundum folium incipiendo ab ipsis capitulis incipit : terremotus, penultimum desinit : mit. usque.

246 (234). Item quidam parvus Missalis ; cujus secundum folium desinit : deprecamur supplices, ultimum incipit : pacisque requiescet.

[389.] *247 (235).* Item psalterium et in fine post multa alia suffragia, Vigiliae mortuorum, et in principio Kalendarium.

248 (236). Item liber orationum, cujus secundum folium incipit : tentationibus, penultimum desinit : sacramenti virtutem.

249 (237). Item Passionarius rubro corio coopertus.

250 (238). Item in alio volumine vita S. Geraldi abbatis, et in eodem expositiones quorumdam psalmorum ; cujus secundum folium desinit : aliqn. hõ.

251 (239). Item alius liber incipiens a passione Sancti Andreae cum homiliis, cujus penultimum folium desinit : extremus secretum.

252 (240). Item Homiliarius catholicorum doctorum per totius anni circulum legendus ; cujus penultimum folium desinit : qui provoluti.

---

1. *Cod.* Lucii.

Digitized by Google

253 (241). Item quoddam volumen magnum Bibliae, cujus ultimum folium incipit : altitudinem.

254 (242). Item magnus alius Homiliarius ab Adventu usque Pascha ; penultimum folium desinit : pater est natus.

255 (243). Item alius liber in quo continentur Gesta quorumdam heremitarum cum quibusdam aliis ; cujus secundum folium incipit : mā queque, penultimum desinit : cum vero.

256 (244). Item alius liber in quo continentur Gesta confessorum ; cujus secundum folium incipit : sed quia.

257 (245). Item alius liber in quo continentur Canones et plures benedictiones tam pontificales quam aliae per totius anni circulum ; cujus secundum folium incipit : Sancta Maria Aegyptiaca, penultimum desinit : in saecula saeculorum.

258 (246). Item alius Missalis in quo sunt plures missae notulatae et aliae transpositae et in principio Kalendarium ; cujus ultimum folium incipit : Alleluia, Christus resurgens.

259 (247). Item quoddam Breviarium incipiens ab Adventu ad Penthecosten et a festo beatorum martyrum Agricolae et Vitalis usque ad festum beatorum Medardi et Gildardi ; in ejus principio Kalendarium et in fine Psalterium per dimidios versus.

260 (248). Item aliud Breviarium incipiens ab Adventu usque ad Pascha ; cujus primum folium desinit : super in...., ultimum incipit : bened.

261 (249). Item aliud Breviarium incipiens ab Pascha usque ad Adventum ; cujus primum folium desinit per C., ultimum incipit : et ad quid.

262 (250). Item aliud continens a festivitate beatorum martyrum Agricolae et Vitalis usque ad Octavas Translationis Sancti Benedicti inclusive ; cujus primum folium desinit : Christus vero mi..., ultimum incipit : tuum tenebrosum.

263 (251). Item aliud incipiens a festo sanctorum martyrum Victorici sociorumque ejus usque ad festum beatorum martyrum Agricolae et Vitalis exclusive ; cujus primum folium desinit : unguenta, ultimum... talem nec os. ... Citra haec quatuor ultima volumina... totum sermonem tam de tempore quam de ... anni circulum [1].

264 (252). Item registrum chartarum ecclesiae hujus monasterii Sancti Vincentii Laudunensis per dominum Johannem de Sylva ejusdem loci abbatem ordinatus [2].

265 (253). Item Registrum praedictae ecclesiae ad opusque conventus, thesaurariae, eleemosynariae ac prioratuum dependencium ab ipsa per eumdem dominum Johannem de Sylva ordinatum.

266 (254). Item aliud registrum authenticum in parvo volumine rubro corio coopertum tam pro capite quam pro membris.

[390.] *267 (255).* Item alius liber in quo continetur tractatus de miraculis beatae Mariae Laudunensis.

268 (256). Item in alio volumine lectiones cum evangeliis dicendae

---

1. Le scribe n'a pas su déchiffrer tout le texte et l'a omis.

2. Sur les Cartulaires de Saint-Vincent, voir R. POUPARDIN, *Cartulaire de Saint-Vincent de Laon* (Arch. Vat., Misc. Arm. X, 145). Analyse et pièces inédites. (*Mém. de la Soc. de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France*, t. XXIX, 1902, p. 173-267), notamment 176-177.

Digitized by Google

in matutinis dominicis diebus per totum annum : cujus secundum folium incipit : nunciis meis, penultimum desinit : pervenit ad eum.

269 (257). Item in alio lectiones cum evangeliis legendae in matutinis in festivitatibus sanctorum. Incipiuntque in solemnitate sancti Sylvestri per totius anni circulum ; cujus secundum folium incipit : an habuisse, ultimum incipit : benedicent omnes.

Finis.

« Haec ex veteri corrosoque vetustate papyraceo catalogo sunt excerpta a principio usque in finem verbatim, sed post tempus Joannis a Tuisia longe fuit scriptus unde non mirum si ex tanto codicum numero tam pauci inveniantur libri, cum monuerimus tantum voluminum numerum fuisse ab Anglis ex hac abbatia dissipatum atque ablatum (p. 390).

INDEX AUCTORUM ET OPERUM.

Actus apostolorum, liber metrice compositus super, 145.
Aegidius, ordo judiciarius secundum consuetudinem Bononiensem, 171.
Aenigmata philosophorum, 149.
Albinus (Alcuinus), Orthographia, 208.
Alexander de Hales, Quaestiones super libros Sententiarum, 156.
Allegationes legum, 186.
Amalarius, De officiis ecclesiasticis, 126.
Ambrosius, De Trinitate, 101.
——— De viduis, 102.
——— De virginibus, 102.
——— De Sacramentis, 103.
——— Exameron, 104.
——— Excerpta super Cantica Canticorum, 105.
——— Sententiae, 106.
——— De vita beata, 106.
——— De lapsu virginis, 129.
Anicius, v. Boetius.
Anselmus Cantuariensis, cuidam monacho, 194.
Apocalypsis glossata, 44, 59.
Apostoli, 37 ; Canones, 179.
Ascensione (De) Domini, 223.
Athanasius (S.), Disputatio de S. Trinitate, 198.
Auctoritates plurimorum doctorum, 104.
Augustinus (S.), Expositiones in Psalmos, 18-21.
——— De Trinitate, 65-68.
——— De consensu Evangelistarum, 69.
——— Confessiones, 70, 80.
——— In Evangelium sec. Matthaeum, Lucam, Johannem, 71, 73, 74.
——— Tractatus decem sex ex littera canonica, 72.
——— De scripturis veteribus ac novis contra Arianos, 73.
——— Contra Pelagianos, 73.
——— Sermones de verbis apostolorum, 73.
——— De baptismo parvulorum contra Pelagianos, 73.
——— Quaestiones veteris ac novi Testamenti, 75.
——— De Sermone Domini, 76.
——— De Natali Domini sive de emundatione cordis, 76.
——— De Mendacio, 77.
——— Retractationes, 78.
——— Collecta ex libris Augustini super epistolam ad Romanos, 79.
——— De vera fide catholica, 104.

Digitized by Google

Augustinus (S.) Sententiae, 106.
——— Tractatus in epistolam Johannis, 119.
——— De natura rerum ex Augustino, 220.
Azo, Quaestiones, 186.
Bartholomaeus Brixianus, Casus decretorum, 167.
Beda, In Evangelium Lucae, 111.
——— In actus apostolorum, 119.
——— In epistolas canonicas, 119.
Benedictus XII, Statuta super reformatione O. S. B., 188.
Bernardus Papiensis, Summa, 171.
——— Breviarium, 178.
Bernardus Silvestris, De 4 elementis, 148.
——— metrificatus, 223.
Biblia, 1-14, 30-32, 253.
——— glossata, 4-11.
Boetius, De Consolatione glossatus, 218, 219.
——— De Trinitate, 218,219.
——— Ad Johannemdiaconum,219.
——— Musicae institutiones, 219.
Breviaria, 259-263.
Canones et benedictiones, 257.
Canonibus (de) apostolorum, 179.
Cantica Canticorum, 41.
——— glossata, 43, 49, 58, 187.
Capitula et collectae, 244, 245.
Cartularium magnum per Johannem de Silva abb., 264-265.
——— parvum, 266.
Cassianus, Collationes, 135-137.
Cassiodorus, In Psalmos, 22, 130.
——— Tripartita historia, 198.
Chronica usque ad ann. 1244, 29.
Cicero, Retorica, 212.
——— Tusculana, 214.
——— De officiis, 215.
——— De deorum natura, 216.
——— De divinatione, 216.
Claudianus, De statu animae, 129.
Clemens papa, Ecclesiasticae regulae SS. Apostolorum, 180.
Clementia, liber de 37 (Seneca).
Clementinae cum apparatu Jo., 164.
Codex juris civilis glossatus, 182-185.
Collectae, 229.
Conflictus vitiorum et virtutum,65.
Consentius, ars de partibus orationis, 210.
Constitutiones feudorum, 179.
Cyprianus, Epistolae, 10, 115.
——— De disciplina et habitu virginum, 115.
——— de ecclesiae unitate, 115.
——— de lapsis, 115.
——— de mortalitate, 115.
——— de oratione dominica, 115.
Daniel glossatus, 44.
Decalogo (Glossae super), 107.
Decretales cum glossa, 162.
——— sine glossa, 177.
——— sextus liber cum apparatu, 162.
Decretum glossatum, 161.
——— metrice, 167.
——— Compendium distinctionum, 168.
Defectibus (de) qui contingunt in missa, 159.
Deuteronomium glossatum, 35.
Dialogus rationis et animae, 148.
Differentia (de) inter spiritum et animam, 219.
Digestum, 184, 185.
Dinus, Apparatus, 183.
Distinctiones post Meldensem, 121.
——— super libro Sententiarum, 159.
Diversitates sive dissensiones super toto corpore juris civilis, 186.
Donatus, De solecismo, 143.
Donis (de) S. Spiritus, 140.
Ecclesiasticus, 32, 40.
——— glossatus, 39.
Ecclesiasticae regulae SS. Apostolorum, 180.
Enchyriadis de harmonica institutione, 138.
Epistolae canonicae, 34.
——— glossatae, 57, 59.
——— duae regis Arabiae Tiberino imp., 116.
Epistolaria, 242, 243.
Euclides, Geometria, 219.
Eugraphius, 212; v. Terentius.
Eusebius, Homiliae 12 de solemnitate pascali, 223.

Digitized by Google

Evangelia, 45-47.
——— glossata, 12.
Evangeliaria, 241-242.
Evrardus, prior S. Vincentii, Materia Evangelii et S. Trinitatis, 144.
Excellentia (de) Evangelii et differentia ipsius ad legem, 29.
Explanatio sex dierum, 138.
Expositio Catholici, 175.
——— super Genesim, 37, 104.
——— super In principio creavit Deus, 194.
——— super In principio erat Verbum, 194.
Expositiones quorumdam evangeliorum, 139.
——— quorumdam psalmorum, 250.
——— sermonum antiquorum, ad grammaticum Calcidium, 143.
Ezechiel glossatus, 44.
Figurae grammaticales, 208.
Flodoardus, Metrica triumphalium Christi opuscula, 221.
Fulbertus Carnotensis, Epistolae, 201.
Gelasius, De scripturis divinis, 107.
Genesis glossata, 33.
——— Expositio, 37, 104.
Gennadius, De viris illustribus, 107.
Gesta quorumdam heremitarum, 255.
Glossae super Decalogo, 107.
Glossulae V. ac N. T., 143.
Grammatica, 207, 208, 210.
——— per modum dialogi, 208.
Gregorius Magnus, Moralia in Job, 24-29.
——— In Ezechielem, 81.
——— Regula pastoralis, 82, 83, 78.
——— Dialogi, 84-86, 146.
——— Super Cantica Canticorum, 110.
H., Insolubilia, 186.
Haymo, In Jeremiam, 94, 106.
——— In Malachiam, 95.
——— In Zachariam, 95.
——— In epistolas Pauli, 100, 114.
——— In Apocalypsim, 108.
Hegesippus, De bello judaico, 194.
Henricus Boic, Distinctiones, 174.
Hieronymus, In Ezechielem, 90.
——— In Danielem, 91.
——— In Isaiam, 92.
——— In Jeremiam, 93.
——— Explanatio super 12 prophetas, 88-89.
——— In Ecclesiasten (Excerpta), 100.
——— In Matthaeum, 97.
——— Super Evang. Marci, 193.
——— De vestibus sacerdotalibus, 96.
——— De generibus musicorum, 97.
——— Epistolae, 98, 99, 119.
——— de viris illustribus, 107.
Hildebertus Cenomanensis, Divini mysterii expositio metrica, 146, 201.
——— De primordio mundi, 187.
——— Vita Mariae Aegypt. metrica, 201.
Historia Hierosolymytana, 201.
——— scolastica, 195.
Homiliaria, 225-228, 252, 254.
Hugo de S. Victore, De Sacramentis, 104, 122.
——— De arca et Noe, 123.
——— Postillae super Isaiam, 124.
——— Didascalicon de origine artium, 148.
——— De meditatione, 148.
——— De modis et virtute orationis, 148.
——— Dialogus rationis et animae, 148.
——— De arrha animae, 148.
——— Diadema monachorum, 151; v. Smaragdus.
——— Tractatus quinque, 104.
Hugo presbyter, Dictinctiones, 186.
Innocentius IV. Apparatus super 1. et 2. Decretalium, 165.
Isaias glossatus, 38.
Isidorus Hispalensis, De viris illustribus, 107.
——— Duo libri (de officiis ?), 127.
——— super historia Bibliae, 193.
——— Astra caeli, 221.
——— Chronica, 199.

Digitized by Google

Ivo Carnotensis, De sacramentis dedicationis, 146, 201.
Jacobus (S.), Epistola glossata, 58
Johannes (S.), Evangelium glossatum, 56, 57.
Johannes Andreae, Novella, 172, 173.
——— Apparatus in Clementinas, 164.
——— Chrysostomus, De cordis compunctione, 138.
——— De reparatione lapsi, 138.
——— de Abbatisvilla, Sermones super epistolas et evangelia, 134.
——— de Calderinis, Concordantiae auctoritatum Decreti, 175.
——— Expositio Catholici, 175.
——— de Guisa, abb. S. Vincentii, Historialis collectarius, 203-206.
——— de Rupella, Sermones, 125.
——— Monachus, Apparatus in sextum librum Decretalium, 163.
Job, 42.
Jonas Aurelianensis, De sacramentis baptismi... 120.
Jordanes, De summa temporum, 107.
Josephus, Antiquitates, 192.
Judas (S.), Epistola glossata, 58.
Judith, 42.
Judicum liber, 166.
Julianus Pomerius, de vita contemplativa, 127.
Julianus Toletan., v. Pronosticatio. 224.
Langton, v. Stephanus.
Lapidibus (de) pretiosis, 24.
Lectionaria 268, 269.
Legenda aurea, 196.
Lex salica, alamannica, 181.
Lucas glossatus, 53-55.
Marcus glossatus, 52.
Margarita juris canonici, 166.
Matthaeus (S.), glossatus, 34, 48-51, 110.
Medicina, 189, 190, 191.
Miroir historial, 202.
Missalia, 230-240, 246, 258.
Nepos (?) de Monte Albano, Liber fugitivus, 171.
Notabilia de omni corpore juris civilis, 186.
Odo Cameracensis, De canone altaris, 146.
Orationes (ecclesiasticae), 248.
Ordine (de) praedicatorum, 157.
Orelius, v. Prudentius.
Origenes, super Genesim, 129.
——— Sententiae, 106.
Papias, 211.
Parabolae, 37, 40.
Passio SS. Sixti, Felicissimi et Agapiti, 70.
Passionaria, 249, 251.
Paulus (S.) Epistolae, 60, 61, 63.
——— glossatae, 13, 14, 62, 64, 112, 150.
Petrus (S.), Epistolae glossatae, 58.
Petrus Lombardus, Sententiae, 29, 152-155, 158.
——— Distinctiones, 159.
——— Glossae in epistolas Pauli, 14.
Philosophorum aenigmata, 149.
Physiologus, 116.
Pilleus, Libellus, 186.
Poenitentia (De), tractatus, 70.
Pompeius, Historiae, 197.
Praedicatorum (de ordine) ?, 157.
Priscianus, 209.
Pronosticatio futuri saeculi, 224, (Julian. Toletan).
Prophetae glossati, 41.
Prosper, Epigrammata, 116.
——— Exhortatio ad seipsum, 116.
Prudentius (Aurelius), Hymni, 147.
Psalterium, 247, 259.
——— glossatum 15-17, 31, 131, 132, 133, 150-160.
——— Glossae super psalterio ex traditione seniorum, 23.
——— Expositio, 105.
Quaestiones dominicales, 166.
——— veneriales, 166.
Quaestionum libri IIII, 140.
——— tituli, quidam, 171.
Rabanus Maurus, In Exodum, 116.
——— in 4 Libros Regum, 117.
——— in Matthaeum, 118.
Raymundus de Pennafort, Summa de casibus, 134, 169.

Digitized by Google

Regum (Libri) glossati, 36.
Remigius Autisiodorensis, Expositio missae, 146.
Robertus, Practica processuum, 186.
——— Monachus, Historia Hierosolymitana, 201.
Roffredus Beneventanus, Quaestiones de facto, 186.
——— de ordine judiciorum, 186.
——— Summa, 166, 170.
Sacramento (De) altaris, 140.
Sallustius, 217.
Salomonis libri tres, 42.
Sapientia, 40.
——— glossata, 39.
Scintillae scripturarum, 128.
Seneca, de clementia, 37.
Sententiae et auctoritates ex libris Augustini, Ambrosii et Origenis, 106.
——— et auctoritates plurimorum doctorum, 104.
Sententiolae quorumdam philosophorum, 143.
Sermones, 140, 141, 149.
Sextus liber, 168.
Sidonius, Epistolae, 107, 223.
Smaragdus, Diadema, 151.
Solinus, 219.
Statu (de) virtutum variabili, 140.
Stephanus de Langton, Conflictus viciorum et virtutum, 65.
Summa arboris actionum, 186.
Summa confessorum, 176.
Synonyma, 148.
Tabula de chronicis ab inc. Dom. ad 1244, 29.
Terentius, Eugraphii, argum., 212.
Testamentum, Vetus et Novum, glossulae, 143.
Tobias, 42.
Tractatus de miraculis B. M. Laudunensis, 267.
Verbum abbreviatum, 142.
Via Jherusalem, 201.
Victorinus (M. F.), In rhetoricam Ciceronis, 213.
——— Ars, 210.
Vincentius Bellovacensis, Miroir historial, 202.
Virtutibus (de), 141, 156.
——— et viciis, 134.
Vita B. Alexii, 194.
——— Augustini, 70.
——— S. Eleemosinarii, 137.
——— S. Eligii, 200.
——— S. Geraldi abb., 250.
——— Gregorii pape, 70.
——— Hieronymi, 70.
——— S. Macarii, 187.
——— S. Mariae Aegyptiacae, 137.
——— S. Pauli eremitae, 137.
——— S. Pelagiae, 187.
——— S. Teobaldi, conf. 137.
Vitae quorumdam confessorum, 256.
——— heremitarum, 255. [1]
Vitruvius, de architectura, 222.

---

1. Je remercie M. L. Paris, conservateur en chef de la Bibliothèque royale de Belgique, de l'obligeance qu'il a eue de me communiquer le manuscrit de Wiard pour la révision des épreuves.

D. U. BERLIÈRE.

Digitized by Google

L'ORDRE ET LE TEXTE DES "DEGRÉS D'HUMILITÉ" DANS S. THOMAS.

S. Thomas d'Aquin a consacré un article de sa *Summa theologica* (II^{a} II^{ae} q. 161 a. 6) aux degrés d'humilité de la Règle bénédictine (ch. 7). La citation qu'il en fait est curieuse, car elle énumère ces degrés dans un ordre totalement inverse de l'original. Comme on sait, s. Benoît a recours au symbolisme de l'échelle contemplée en rêve par Jacob : son sommet atteignait le ciel ; des anges y montaient et descendaient. Elle désigne pour lui l'acheminement de l'homme sur terre, ses montants représentent le corps et l'âme, les échelons marquent les degrés d'humilité par où on parvient au ciel. Dans la description très concrète des degrés, ceux-ci ne se suivent pas dans un ordre nécessairement progressif : les six premiers comprennent divers aspects de l'attitude intérieure d'humilité, les autres concernent plutôt les manifestations extérieures de cette vertu.

> Primus itaque humilitatis gradus est si timorem Dei sibi ante oculos semper ponens oblivionem omnino fugiat et semper sit memor omnia quae praecepit Deus...
>
> Duodecimus humilitatis gradus est si non solum corde monachus, sed etiam ipso corpore humilitatem videntibus se semper indicet..., inclinato sit semper capite defixis in terram aspectibus...

Or, dans la Somme, c'est ce dernier degré, la modestie du maintien, qui est cité d'abord et numéroté premier :

> ... duodecim gradus humilitatis qui in Regula b. Benedicti ponuntur quorum primus est corde et corpore semper humilitatem ostendere defixis in terram aspectibus,... duodecimus ut Deum timeat et memor sit omnium quae praecepit.

Il est impossible de voir dans cette disposition un simple procédé de développement ; une lecture attentive découvre vite que s. Thomas croit au contraire reproduire l'ordre original. En effet, la seconde objection qu'il s'oppose estime peu conforme au processus naturel et ordinaire de la vertu d'énumérer les actes extérieurs

Digitized by Google

avant le principe intérieur [1]. Or, au lieu de répondre que de fait la Règle de s. Benoît range les degrés *ab interioribus ad exteriora*, s. Thomas allègue un principe qui doit justifier l'ordre inverse :

> ... homo prius exteriora prohibet, postmodum pertingit ad extirpandam interiorem radicem. *Et secundum hunc ordinem assignantur hic* humilitatis gradus.

Il commet donc la méprise d'où procédait l'objection, et c'est sur le compte de sa source d'information qu'il faut mettre son étrange renversement des degrés.

Quelle est cette source ? Sous quelle forme, avec quelles garanties et quelle autorité se présentait-elle pour suffire à renseigner le saint Docteur sans éveiller chez lui de défiance ?

Il est invraisemblable qu'un exemplaire de la *Regula* ait présenté cette disposition, et même si l'on suppose un résumé du chapitre de l'humilité circulant à l'état isolé, on ne voit pas comment il a pu, pour cela, subir pareille modification.

Il faut chercher ailleurs. Or, la Question 162 a. 4 ad 4 qui oppose nos degrés à leur contre-partie, les douze degrés d'orgueil, nomme expressément le traité de s Bernard *De Gradibus humilitatis et superbiae* :

> illa... duodecim quae ponit Bernardus sumuntur per oppositum ad duodecim gradus humilitatis de quibus supra habitum est, nam primus gradus humilitatis est corde et corpore semper humilitatem ostendere ... Cui opponitur curiositas... Ultimus autem gradus est timor Dei. Cui opponitur peccandi consuetudo...

A vrai dire, on ne trouve pas dans le *De Gradibus*, la série des degrés d'humilité ; un seul [2] s'y trouve explicitement cité, et trois fois seulement il y est fait allusion à d'autres [3]. Mais les *capitula* que, après la Bibliotheca Casinensis [4], la récente édition de M. B. Mills [5] vient de restituer en tête du traité, fournissent une liste complète des degrés d'humilité et d'orgueil, qui présente avec le texte de la Somme une frappante ressemblance.

---

1. Humilitas ab interioribus ad exteriora procedit : sicut et ceterae virtutes. Inconvenienter igitur praemittuntur in praemissis gradibus illa quae pertinent ad exteriores actus, his quae pertinent ad interiores.

2. Ch. 19 : « tertius, inquit, gradus est ut quis pro Dei amore omni obedientia se subdat maiori ».

3. Ch. 12, 14, 18.

4. T. IV, p. 57, d'après le cod. 184, f. 150 ; ils semblent y être restés inaperçus.

5. *Select Treatises of s. Bernard of Clairvaux*. De diligendo Deo. edited by W. Williams. De gradibus humilitatis et superbiae, edited by B. Mills. Cambridge Patristic Texts. At the University Press 1926, p. 77.

Digitized by Google

CAPITULA	SUMMA THEOLOGICA IIa-IIae (q. 161. a. 6)
	... *duodecim gradus humilitatis qui in Regula b. Benedicti ponuntur quorum*
Duodecimus gradus humilitatis.	
corde et corpore semper humilitatem ostendere defixis in terram aspectibus XIImus	primus est corde et corpore semper humilitatem ostendere defixis in terram aspectibus
ut monachus pauca et rationabilia verba loquatur non in clamosa voce XImus	secundus ut pauca verba et rationabilia loquatur aliquis non clamosa voce.
si non sit facilis aut promptus in risu Xmus	tertius ut non sit facilis aut promptus in risum (q. 162 : risu)
taciturnitas usque ad interrogationem IXus	quartus taciturnitas usque ad interrogationem
tenere quod communis habet monasterii regula VIIIus	quintus tenere quod habet communis monasterii regula
credere et pronuntiare se omnibus viliorem VIIus	sextus credere et pronuntiare se omnibus viliorem
ad omnia indignum et inutilem se confiteri et credere VIus	septimus ad omnia indignum et inutilem se confiteri et credere
confessio peccatorum Vus	octavus confessio peccatorum
pro obedientia in duris et asperis patientiam amplecti IIIIus	nonus pro obedientia in duris et asperis patientiam amplecti
omni obedientia subdi maioribus IIIus	decimus ut cum obedientia se subdat maiori
propriam non amare voluntatem IIus	undecimus ut voluntatem propriam quis non delectetur implere
timore Dei custodire se omni hora ab omni peccato Ius	duodecimus ut Deum timeat et memor sit omnium quae praecepit.
Hi gradus humilitatis ascendendo disponuntur.	
Duo isti primi humilitatis gradus extra claustrum monasterii ascendendi sunt et tunc demum in tertio gradu subdatur maiori qui ascendit.	
	(q. 162. a. 4) *Bernardus etiam ponit duodecim gradus superbiae qui sunt*
Primus superbiae gradus *in descendendo*	
curiositas cum oculis ceterisque sensibus vagatur in ea quae ad se non attinent Ius	curiositas
levitas mentis quae per verba indiscrete laeta vel tristia notatur IIus	mentis levitas
inepta laetitia quae per facilitatem risus denotatur IIIus	inepta laetitia
iactantia quae in multiloquio diffunditur IIIIus	iactantia
singularitas privata affectare cum gloria Vus	singularitas

Digitized by Google

arrogantia credere se omnibus sanctiorem VI^us	arrogantia
praesumptio ad omnia se ingerere VII^us	praesumptio
defensio peccatorum VIII^us	defensio peccatorum
simulata confessio quae per dura et aspera iniuncta probatur IX^us	simulata confessio
rebellio in magistrum et fratres X^us	rebellio
libertas peccandi XI^us	libertas
consuetudo peccandi XII^us	peccandi consuetudo

Duo isti ultimi gradus intra claustrum descendi non possunt. In sex superioribus gradibus notatur contemptus fratrum, in quatuor sequentibus contemptus magistri, in duobus qui restant contemptus Dei.

La parenté entre les deux listes saute aux yeux. Pour les degrés d'humilité, elles résument chacune la Règle de s. Benoît, en retenant du texte et en combinant avec plus ou moins d'à-propos les mêmes mots, ceux qui ont paru essentiels ou suffisants. Ainsi :

REG. : Duodecimus humilitatis gradus est si non solum *corde* monachus, sed etiam ipso *corpore humilitatem* videntibus se semper indicet ; ... inclinato sit semper capite *defixis in terram aspectibus*, etc.	CAPIT. ET S. THOM. : *corde* et *corpore humilitatem* ostendere, *defixis in terram aspectibus*.

Ce résumé atteint quelquefois, de part et d'autre et pour un même degré, une concision caractéristique :

REG. : Quintus humilitatis gradus est, si omnes ogitationes malas cordi suo advenientes vel mala a se absconse commissa per humilem confessionem, abbatem non celave it suum, etc.	CAPIT. ET S. THOM. : confessio peccatorum.
Nonus... gradus est si linguam ad loquendum p ohibeat monachus et taciturnitatem habens, usque ad interrogationem non loquatur, etc.	taciturnitas usque ad interroga tionem.

Il arrive aussi que les deux rédactions vont de même, à l'encontre du texte de la Règle :

REG. : ... humilitatem ... *indicet* ... non sit *clamosus in voce*	CAPIT. ET S. THOM. : humilitatem *ostendere* non (in) *clamosa voce* (cfr.

Digitized by Google

	Reg. ch. 52 : ... oret non *in clamosa voce* sed in lacrimis...)
... facilis *ac* promptus	facilis *aut* promp us
... quod communis... regula vel maiorum *cohortantur* exempla	communis *hab't* ... regula

surtout :

Sextus h. gr.... monachus... ad omni quae sibi iniungu tur, velut opera-ium se *malum* iudicet et indignum, dicens, etc...	... ad omnia *inutilem* et indignum se confiteri etc. (cfr. Luc 17[10]: ... dicite : servi *inutiles* sumus)
Quartus h. gr... si in ipsa obedientia, duris et *contrariis* rebus ... patientiam amplectatur.	pro obedientia in duris et *asperis* patientiam amplecti (cfr. Reg. ch. 58 : Praedicantur ei omnia dura et *aspera* per quae itur ad Deum.)

Il n'y a donc pas de doute : le texte de s. Thomas dérive en dernière analyse des *capitula* du *De Gradibus* [1].

Le problème posé subsiste, cependant. Comment a-t-on pu compter les degrés à rebours, puisque la liste présentait une numérotation correcte ?

On remarquera que les *capitula* commencent par le 12e degré pour finir par le 1er. Exigé par le parallélisme subtil que découvre s. Bernard entre degrés d'humilité et degrés d'orgueil, cet ordre inverse était néanmoins si anormal qu'il appelait presque la bévue d'un copiste mal avisé, numérotant *primus* au lieu de *duodecimus* le degré placé en tête de la liste [2].

De fait, une partie de la tradition du *De Gradibus* a été faussée sur ce point. Bornons-nous à mentionner le ms *Dijon 183* (XIII-XIVe s.) et le ms du Mont-Cassin déjà signalé. Nous con-

---

1. Les quelques différences entre les deux séries s'expliquent suffisamment par les hasards de la transcription ou par l'intention de généraliser la portée des degrés (p. ex. : substitution de *aliquis* à *monachus*). Il faut pourtant excepter les deux premiers degrés qui ne reprennent pas toujours les mêmes termes de la Règle :

Reg : Primus... humilitatis gradus est si *timorem Dei* sibi ante oculos semper ponens, oblivionem omnino fugiat et semper *sit memor omnia quae praecepit* Deus... et *custodiens se omni hora a peccatis* et vitiis etc.	*Capit. : timore Dei custodire se omni hora ab* omni *peccato.* S. T. : duodecimus ut *Deum timeat et memor sit omnium quae praecepit.*
Secundus h. g. est si *propriam* quis *non amans voluntatem,* desideria sua *non delectetur implere* etc.	*Capit. propriam non amare voluntatem* [quis *non delectetur implere.* S. T. : ... ut *voluntatem propriam.*

2. Peut-être, un stade intermédiaire fut-il fourni par des mss où les *cap.* ne sont pas numérotés, comme dans *Bruges 128* (XIIe s.), *Evreux 38*, *Trèves 198* (XIIIe s.), *Poitiers 60* (XVe s.).

Digitized by Google

statons la même altération dans des exemplaires où les *capitula* sont transcrits sans le traité, par exemple cette *Scala humilitatis* qui dans un ms du XIIIe siècle fait appendice à un ouvrage scholastique, la *Summa* de Simon de Tournai [1], ou encore tel extrait transcrit au XVe s. dans le ms *Grenoble 276*. Pour ces spécimens isolés la méprise était presque fatale, le scribe ne pouvant que difficilement se rendre compte du rapport exact entre les deux séries.

Rien donc d'étonnant à ce que s. Thomas, ayant sous les yeux une copie incorrecte des *capitula*, ait été, par elle, induit en erreur sur l'ordre des degrés.

***

Cette liste du *De Gradibus* à qui était réservée la bonne fortune, de représenter presque seule, dans les Écoles, le chapitre de s. Benoît sur l'humilité, est-elle l'œuvre de s. Bernard et appartient-elle authentiquement à son traité ?

Tous les anciens mss connus du *De Gradibus* la contiennent en tête de l'ouvrage, avant ou après la lettre d'envoi « *Rogasti me.* »

Néanmoins, certains traits sont de nature à rendre suspecte cette attribution. Rappelons que le texte des *capitula* est quelquefois en désaccord avec celui de la Règle, ce qui serait étonnant sous la plume de s. Bernard. De plus, quand, au cours de son livre, celui-ci cite les degrés d'humilité ou y fait allusion, ce n'est pas dans les termes de la liste initiale, surtout lorsque sa teneur est inexacte. Ainsi :

CAPIT. pro obedientia in duris et *asperis* (= Reg : *contrariis*) patientiam amplecti...	DE GRADIBUS (ch. 18) : In ipsa obedientia duris ac *contrariis* rebus obortis...
simulata confessio quae per dura et *aspera* ini ncta pr ›batur.	

Au reste, dans son ensemble, la double liste ne peut certainement pas prétendre à la qualité de *capitula* ou Index, et ce titre, retenu dans la récente édition, est omis par bon nombre d'anciens mss. En effet, si la deuxième partie du traité (ch. 10-22) consacre un chapitre spécial à chacun des degrés d'orgueil, la première, exposé théorique de la vertu d'humilité, est divisée autrement

1. *Paris B. N. ms. lat. 14886* f. 72v, col. 2. Gradus ascendendi : Primus corde et corpore semper humilitatem ostendere, defixis in terram luminibus... duodecimus timore Dei se custodire etc.

Digitized by Google

que par les douze degrés. Notre liste n'a donc pas été composée pour servir de table des matières. Alors, quel est son rôle ? Sans doute, de faciliter la lecture des ch. 10-22, écrits en fonction de l'idée, assez subtile, que tout en coïncidant dans une même échelle, degrés d'humilité et degrés d'orgueil doivent se compter inversement les uns des autres. Mais, c'est au lecteur lui-même que s. Bernard, après avoir, au ch. 9, énoncé le principe et affirmé la correspondance mutuelle des degrés, semble laisser le soin d'effectuer au complet les rapprochements explicites :

> Compara, si vis, hos duos primos superbiae gradus summis duobus humilitatis, et vide si non in ultimo curiositas, in peneultimo levitas cohibetur. Idipsum in caeteris reperies, si alterutrum comparentur (ch. 11).

Ainsi nos soi-disant *capitula* ne doivent pas venir de s. Bernard. Originairement ils n'étaient qu'un simple tableau comparatif, rédigé en note par un lecteur diligent ; assez tôt, puisque la plus ancienne tradition manuscrite le connaît déjà. La liste, sans attache prévue avec le traité, a été placée au début où, faisant figure de *capitula*, elle n'a pas tardé à en recevoir le nom.

D. C. LAMBOT.

EINE PARALLELE
ZUM LITURGIE-FRAGMENT 1 AUS COD. AUG. CXCV IN DER MOZARABISCHEN LITURGIE.

Im Oktoberheft des letzten Jahrganges der *Revue bénédictine* habe ich verschiedene Liturgie-Fragmente aus Cod. Aug. CXCV und Clm 14429 irischer Provenienz veröffentlicht. — Der Zustand der Palimpseste hatte es mit sich gebracht, dass nicht überall lückenlose Lesungen aller vorhandenen Formeln geboten verden konnten. Mehrfach war es nötig gewesen, auf Grund einiger weniger noch deutbarer Buchstabenreste mittels Konjekturen den Text zu vervollständigen.

Für eine der Formeln, die erste aus dem Cod. Aug. CXCV, kann ich heute schon eine interessante Parallele und damit zugleich für den Text eine Berichtigung geben. Ich verdanke

Digitized by Google

den Hinweis auf diese Parallelformel meinem Mitbruder P. Petrus Siffrin, von der Abtei St. Joseph in Westfalen, der auf sie an Hand seiner vorbereitenden Arbeiten für ein Gesamt-Initienverzeichnis aller liturgischen Gebete aufmerksam wurde. Die betreffende Oration ist gedruckt auf col. 314 des von Dom Marius Férotin nach einer Handschrift von Silos herausgegebenen « Liber Ordinum en usage dans l'église Wisigothique et Mozarabe d'Espagne ». Sie findet sich dort in einem « Ordo votivi pluralis », einem Votivmesse-Formular, und lautet :

> Ds qui sanctos tuos cum mensura probas et sine mensura glorificas, exaudi per sanctorum tuorum merita preces famulorum tuorum *Illorum*, et tribue ut illorum patrocinia adiuuent eos ad fidei profectum, ad bonorum operum fructum, ad prosperitatis bonum, ad salubritatis commodum, ad religionis cultum, ad diuini timoris augmentum. — Amen.

Unzweifelhaft haben wir es hier mit einer liturgischen Formel zu tun, die mit unserem Gebet aus Cod. Aug. CXCV einer gemeinsamen Quelle entsprang. Der Text im Reichenauer Palimpsest wurde nun nach dieser Parallele von neuem überprüft und lässt sich danach folgendermaassen verbessern :

	a) *auf Fol. 41r (= alte Versoseite)*	9	rita praeces nostras
			et tribue ut eorum pa
1	a)	11	trocinia adiuuent nos
	1 Ds qui scos tuos cu*m*		*ad* fid*ei* prof*ectum ad*
3	me*nsura* probas et	13	bonorum operum fruc
	sine *me*nsura glorifi*cas*		tum ad prosperitatis
5	cuius praecepta[b]) firma	15	*bon*um ad salubritatis
	habitatio praestatur		*commo*dum ad religio
7	[c])... finem? non habent[d])	17	nis cultum ad diuini ti[e])
	exaudi per illorum me		

[a]) Hier war eine jetzt nicht mehr lesbare Ueberschrift. [b]) So für: praecepto. [c]) Vielleicht : quae (?). [d]) So für: habet. [e]) Der Schluss des Gebetes: « (ti)moris augmentum. Amen.» stand nicht mehr auf dieser Seite des Augiensis CXCV.

Eigen bleibt der Reichenauer Formel der Fassung im Liber ordinum von Silos gegenüber zunächst die Texterweiterung « cuius praecepto — non habent » in Zeile 5-7, dann die Kürzung « exaudi per illorum merita praeces nostras » in Zeile 8-9, sowie die Worte « eorum » und « nos » in Zeile 10, bezw. 11. Die Priorität der Ueberlieferung steht natürlich, da die Fassung im Liber ordinum von Silos handschriftlich erst im 11 Jh. bezeugt ist, auf Seite des Codex Augiensis CXCV.

Beuron. D. A. DOLD.

Digitized by Google

COMPTES RENDUS.

BIBLIOTHÈQUES.

A. HESSEL. **Geschichte der Bibliotheken.** Ein Ueberblick von ihren Anfängen bis zur Gegenwart. — Göttingen, Pellens, 1925 ; VII-147 p. 8°, 16 ill. Mk. 9.

En 126 pages, l'auteur a voulu donner une histoire du développement des bibliothèques depuis l'antiquité jusqu'à nos jours. Le sous-titre spécifie qu'il ne s'agit, en fait, que d'un aperçu. Ajoutons que tout l'essentiel s'y trouve exposé et qu'on peut, grâce à lui, suivre parfaitement les grandes lignes de l'évolution de la « Librairie ». Les résultats acquis, sur ce point, par l'histoire sont clairement indiqués ; les lacunes également. Laissant de côté les bibliothèques des Indes et de l'Extrême-Orient qui, selon lui, ont été sans influence sur les collections de livres en Occident, l'auteur dans le premier chapitre expose les origines des bibliothèques dans l'Antiquité : Égypte, Assyrie, Grèce, Rome. Les chapitres II et III sont consacrés au Moyen-Age, surtout aux bibliothèques des abbayes bénédictines qui, à cette époque, et en ce domaine, tiennent le sceptre de la primauté. En décadence vers le XIIIe siècle, les abbayes laissent ce sceptre tomber de leurs mains : les Universités et les Ordres mendiants s'en emparent (chapitre IV). Dès la Renaissance, les villes et les particuliers se créent d'importantes bibliothèques (chapitre V-VII). Le dernier chapitre, qui traite des XIXe et XXe siècles, s'occupe des problèmes nouveaux de la bibliothéconomie, notamment des bibliothèques populaires.

Cette histoire est suivie d'une bibliographie d'environ 500 titres, et de 16 gravures illustrant l'évolution dans l'architecture des bibliothèques.

Quelques remarques : Il faut noter que les moines martiniens, en Gaule, s'adonnaient à la calligraphie. Saint Benoît ne peut pas être considéré, dit M. H., « als der Vater der abendländischen Klosterbücherei ». Nous sommes d'accord, à peu près. Mais n'a-t-il pas exercé sur elle une influence décisive, quoique tout indirecte, en créant le milieu le plus favorable à son éclosion et à son prodigieux accroissement ? — Dans les lignes du développement telles que nous les trace l'auteur, il y a quelquefois des brisures : par ex., la caractéristique des bibliothèques appartenant aux Universités et aux Ordres mendiants n'est ni exposée, ni expliquée. — Dans une histoire générale des bibliothèques, l'auteur s'est arrêté peut-être trop à celles d'Allemagne ; et ici même je constate des lacunes : par ex., ni Pez ni Ziegelbauer ne sont cités et Lindner n'a pas été utilisé. — Enfin, cédant à une mode malheureuse qui tente de s'introduire, l'auteur rejette la bibliographie à la fin du volume et se dispense de toute référence ; par là, il est impossible d'identifier de nombreuses citations

D. PH. SCHMITZ.

H. BRAUER. **Die Bücherei von St. Gallen und das althoch-deutsche Schrifttum.** (Hermaea : ausgewählte Arbeiten aus dem deutschen Seminar zu Halle.) — Halle (Saale), 1926 ; XII + 103 p. 8°.

Digitized by Google

Comme l'indique le titre, et conformément au but de la collection où il a paru, ce travail veut être avant tout une étude philologique, un inventaire des appoints multiples que le riche trésor de manuscrits conservés à Saint-Gall apporte à notre connaissance des documents en vieux haut allemand. Mais, heureusement, l'auteur a élargi les bases de son enquête, de façon à la rendre utile à tous ceux qui s'intéressent aux origines et au développement de cette merveilleuse bibliothèque, ainsi qu'au contenu et à la provenance de ses diverses catégories de manuscrits : besogne grandement facilitée, il est vrai, par l'ouvrage modèle de Paul Lehmann sur les anciens catalogues des bibliothèques des diocèses de Coire et de Constance. Déjà, les quatre pages (IX-XII) du début « Inhalt » font ressortir du premier coup d'œil l'utilité du travail du Dr. Brauer, et les tables (p. 90-103) sont de nature à faciliter beaucoup les recherches. Tout le monde érudit s'associera au vœu formulé p. 3 suiv. de voir entreprendre un catalogue plus satisfaisant que celui de G. Scherrer : l'honneur de l'Église et du canton de Saint-Gall, celui de la Suisse entière, y sont intéressés.

Voici quelques-uns des points qui m'ont paru devoir être corrigés dans une future édition : p. 29 et 32, il est faux que les deux exemplaires du Commentaire sur les Psaumes attribué à Jérôme soient également apocryphes (dans le second passage « pseudo-augustinischen » sera évidemment une faute d'impression) ; p. 30, Paul l'ermite, dont Jérôme a écrit la Vie, ne doit pas être confondu avec « Paulus von Concordia » ; p. 31, il est bien osé d'attribuer tout uniment à Maxime de Turin les livres *De sacramentis* du Pseudo-Ambroise ; p. 35, la suggestion *Landoni* = *Laudon(ens)i* est de tout point inacceptable ; p. 36, il n'est pas tellement sûr que le travail de s. Colomban sur les Psaumes soit tout à fait perdu : cf. *Rev. Bénéd.* XXXVIII (1926), p. 164-177 ; p. 46, ce ne sont pas les Sermons de saint Césaire d'Arles qu'un pape — pas Félix ! — a consacrés de son autorité ; p. 60, le fameux « sacramentaire supplémenté » est l'œuvre d'Alcuin, non de Grimald ; p. 62, l'évêque pélagien Fastidius était breton, non « anglo-saxon ». Enfin, malgré les apparences contraires, je doute beaucoup que Brauer ait raison, p. 38, lorsqu'il voit dans le célèbre manuscrit de la Règle bénédictine, cod. 914, « eine möglicherweise gleichzeitig nach St. Gallen gesandte Abschrift », plutôt que l'exemplaire envoyé à Reginbert par Grimald et Tatto ; l'état présent du codex de St. Gall, examiné de près, fournirait peut-être une explication plausible de plusieurs des « Unstimmigkeiten » auxquelles B. fait allusion : la disparition de l'Hymnaire, par exemple, ne pourrait-elle pas au mieux rendre compte de la lacune constatée dans la pagination actuelle entre les pages 203 et 217? D. G. MORIN.

ECRITURE-SAINTE

CHR. PESCH, S. J. **De Inspiratione sacrae Scripturae,** ed. prima iterata ; **Supplementum** continens disputationes recentiores et decreta de Inspiratione S. Scripturae. — Fribourg, Herder, 1925 ; XII-654 p. et VIII-92 p. 8°. Mk. 9 et 3.

Le traité publié par le P. Pesch en 1906 a toujours été considéré comme l'exposé conservateur le plus averti des questions délicates touchant l'inspiration. Il avait un double mérite, assez rare en cette matière : d'exposer fidèlement les opinions les plus contraires et de les juger sans passion.

A vingt ans de distance, après d'ardentes controverses, il eût été utile de refondre intégralement l'ouvrage : il n'est plus au point ni pour sa partie

Digitized by Google

spéculative ni pour l'exposé historique. Le P. Pesch s'est contenté de republier son gros livre, en lui adjoignant un mince *Supplementum*, exclusivement historique. C'est insuffisant mais ne laisse pas d'être opportun : il apparaît clairement par le rapprochement de tous les documents, que l'Église a courageusement lutté pendant ces 20 ans, pour la revendication du caractère surnaturel des Écritures. Des efforts d'exégèse nouvelle ont été tentés pour résoudre des problèmes nouveaux. Beaucoup de ces essais sont aujourd'hui vieillis. D'autres — tel l'appel aux « genres littéraires » — paraissent plus solides et ne rencontrèrent pas comme les premiers un absolu veto. L'auteur note que l'autorité ecclésiastique n'a pas toujours donné les décisions qu'avaient espérées les « summe conservativi » (p. 84). Certes les directives qui font loi aujourd'hui sont réformables mais ce n'est pas au troupeau à guider ses pasteurs. Telles sont les conclusions (p. 84) d'un livre où tout est serein et mesuré, avec un souci constant de ne dénaturer aucune des doctrines exposées et de ne juger personne. D. B. C.

Genesis (Septuaginta I) ed. A. RAHLFS. — Stuttgart, Bibelanstalt, 1926 ; 202 p. 8°. Mk. 3, 50.

L'édition des LXX commence par une editio minor dont le premier fascicule a paru. On peut dire que c'est la première édition critique de l'A. T. grec et qu'elle supplantera celle de Swete. Les manuscrits collationnés par Brooke et Mac Lean ont été réunis en deux grands et six petits groupes. La distinction célèbre en trois recensions, Origène, Lucien, Hesychius, ne cadrait pas avec les données des manuscrits.

L'introduction traite d'abord de l'histoire du texte grec ; puis du texte grec de la Genèse. Signalons l'utilisation d'un important papyrus qui était resté inconnu à Brooke et Mac Lean. La recension d'Origène est représentée par un bon nombre de mss, excepté pour le commencement de la Genèse, celle de Lucien ne se trouve que dans le ms 75. Le groupement des mss n'est pas le même pour Ruth et pour la Genèse. Ainsi par ex. les mss 19 et 108 appartiennent dans Ruth d'abord à O(rigène), passent ensuite à L(ucien), dans Gen ils forment un petit groupe b. Les onciaux, à l'exception de G et trois minuscules ne font partie d'aucun groupe.

Il n'est pas question d'arbre généalogique, ni de règle mathématique mais l'éditeur se guide par des considérations diverses qui ne donnent que des probabilités et qui peuvent se contredire (p. 34-36). L'orthographe et les noms propres ont présenté d'assez grandes difficultés (p. 37-41). L'apparat critique n'est pas chargé : les variantes isolées ne sont généralement pas mentionnées, de même les corrections de seconde main et les notes marginales.

L'impression est claire et très soignée, le prix est modique. Désormais il faudra citer l'A. T. grec d'après l'édition de Rahlfs. D. DE BRUYNE.

A. SCHULZ. **Das Buch der Richter und das Buch Ruth.** (Die Heilige Schrift des A. T. II. 4 et 5.) — Bonn, Hanstein, 1926 ; 128 p. 8°. Mk. 4,20.

La publication de l'A. T. de Bonn se poursuit avec régularité. Le Dr. Schulz qui avait déjà édité le livre de Josué présente les Juges et Ruth. On a adopté les positions conservatrices mais en se piquant de renouveler les solutions traditionnelles. Le livre des Juges date de la royauté, avant le schisme. En spéculant sur 19,12 comparé avec 1,21 qui égale Jos. 15,63, on le place avant la prise de Jérusalem par David. On refuse d'admettre un travail de sources.

Digitized by Google

Je suis persuadé que le lecteur qui arrivera à saisir la démonstration de Schulz la trouvera intéressante et peut-être probante. La question de la chronologie est résolue en démontrant ce qu'il y a d'à peu près dans le chiffre de 480 années obtenu par 1 Reg. 6,1. On vous met sous les yeux les autres résultats où l'on pouvait aboutir et l'on conclut : les chiffres d'années peuvent aussi bien servir à une chronologie vraie que les données scientifiques de Gen. I pour un système moderne de botanique, de zoologie ou d'astronomie. Le livre de Desnoyers sur le temps des Juges méritait de prendre place dans la bibliographie.

Le livre de Ruth a été placé par les LXX et Josèphe à la suite des Juges, à meilleur droit que parmi les Ketubim de la Bible massorétique. Il date des premières années de David ; la généalogie qui s'arrête à ce roi en fait foi. La langue ne s'y oppose pas, au contraire. H. D.

F. Scerbo. **I Salmi nel testo originale.** — Florence, Libr. editr. fior., s. d. ; XX-124-109 p. 8°. Lire : 14,50.

Ce petit livre a pour but de présenter les Psaumes comme exercice d'hébreu à ceux qui étudient cette langue et sont déjà au fait de la grammaire élémentaire. Ils y trouveront le texte original, à peine vocalisé, ce qui offre l'avantage de combiner le thème avec la version. On y a joint un commentaire exclusivement textuel et grammatical. M. Scerbo a tout mis en œuvre dans sa préface pour adoucir l'austérité de la méthode par la perspective de résultats féconds. Son livre sera fort utile à qui veut acquérir et posséder la langue des Psaumes.

H. D.

Psalterii versio memphitica e recognitione Pauli De Lagarde. Réédition avec le texte copte en caractères coptes par O. H. E. Burmester et E. Dévaud. — Louvain, Istas, 1925 ; IX-180 p. 8°.

The Difnar (Antiphonarium) **of the coptic church** from the Ms in the J. Rylands Library... edited by De Lacy o'Leary. — Londres, Luzac, 1926 ; 119 p. 4°. Sh. 15.

L'édition du Psautier bohaïrique de Lagarde était excellente. On comprend donc la demi-mesure de MM. Burmester et Dévaud. Ayant formé le projet d'une édition critique de l'A. T. copte, ils veulent réserver le plus clair de leur temps, de leurs forces et de leurs ressources pour les livres négligés jusqu'ici.

Le présent volume est une réédition scrupuleuse, sans effort pour améliorer même ce qui est presque certainement fautif, sauf quelques exceptions indiquées dans la préface. Le texte de Lagarde était éclectique ; donc aucun des mss employés n'est de premier ordre. N'eût-il pas été, dès lors, prudent d'examiner au moins sommairement les plus anciens des autres codices connus, surtout le Vatic. copt. 5. du XIIe siècle ? C'était, il est vrai, entrer dans la voie qui logiquement mène à une édition originale.

Il faut remercier les éditeurs d'avoir si consciencieusement veillé à la correction des épreuves. Ils ont fourni au bibliste un instrument de travail de qualité solide.

L'antiphonaire copte publié par M. De Lacy O'Leary est récent (a. 1799) et ne contient que 4 mois (août-décembre), comme le cod. Götting. 1788. C'est la première fois que l'on édite cet important livre liturgique. Sans doute si M. De Lacy avait été instruit à temps, eût-il choisi de publier le ms Vatican

Digitized by Google

qui a l'avantage d'être complet et de reproduire un manuscrit du XIVe siècle. Le *Difnar* existait déjà au VIIIe siècle, mais on ignore jusqu'à quel point son texte a échappé aux altérations. L'effort de M. De Lacy nous procure un texte précieux quoique provisoire. Il est accompagné de fragments plus anciens reproduits en appendice. Quelle en est la date ? D. B. CAPELLE.

The Psalmists, edited by O. C. SIMPSON. — Oxford, University Press, 1926 ; 197 p. 8°. Sh. 7,6.

Ce volume contient sept conférences qui ont été données à Oxford cette année et dont nous sommes redevables à M. D. C. Simpson, professeur à Oriel College. C'est lui qui les a organisées et qui les édite maintenant avec une introduction qui a surtout pour but de laisser à chacun des auteurs une pleine liberté avec une responsabilité entière. Mr Simpson a droit à notre reconnaissance, car ce genre d'ouvrage est infiniment précieux. Il permet à l'exégète observateur de saisir sur le vif le mouvement d'idées d'aujourd'hui et de demain. En lisant les dissertations de ces cinq spécialistes, on repère aisément les points où ils se joignent et ceux où ils se séparent ; on peut ainsi prévoir ce qui dans quelque temps sera définitivement abandonné des opinions qui furent à la mode, et on peut conjecturer quelles solutions nouvelles connaîtront la vogue à leur tour.

Voici les titres des conférences et les noms de leurs auteurs : Le développement de la psalmodie hébraïque, H. Gressmann (conf. I), Le Dieu des Psalmistes, T. H. Robinson (conf. II) et du même l'Eschatologie des psalmistes (conf. V). La vie intérieure des psalmistes, H. Wheeler Robinson (conf. III) et du même : La vie sociale des psalmistes (conf. IV). Les psaumes à la lumière des découvertes babyloniennes, G. R. Driver (conf. VI). Les Psaumes à la lumière des découvertes égyptiennes, A. M. Blackman (conf. VII).

Mr Gressmann a ouvert la série et cela convenait à son sujet et à la manière dont il le traite. Il fait figure de chef de file. En fait il est ici le héraut des théories que Gunkel développe à ce moment même dans son grand commentaire des Psaumes. Les Ps. sont un genre littéraire qui déborde le Psautier ; on en peut dater un certain nombre et par ce moyen étudier l'histoire de la Psalmodie chez les Hébreux. Elle existait avant l'exil, avant Osée et Isaïe à qui elle a fourni le modèle de leur « Psaumes politiques » (ce qui rejoint la thèse particulière de Mr Kaminka, rev. et. juives 1925), avant Josias (=Deutéronome) d'après le témoignage d'Amos 6, 4, et enfin avant David (Id. 5. Ex. 15, 21). Gressman ne croit pas qu'il y ait dans notre Psautier des pièces datées du temps des Macchabées. Voilà qui est bien taillé sur le patron traditionnel, mais il faudra savoir coudre. On ne nous parle pas de David, auteur du Psautier, et nous ne nous y attendions pas, mais il reste intéressant de voir les corollaires de cette rétrogradation chronologique. Le premier, c'est que le Ps. primitif prenait son origine dans quelque événement politique contemporain, tel le cantique de Deborah. A la longue il devint une pièce de cabinet, un rappel poétique du passé (ici les exemples manquent), et le Psautier davidique est un recueil de cette espèce. Il faudra donc renoncer à recomposer les circonstances qui l'ont inspiré, elles nous échapperont toujours parce qu'elles ont été transfigurées. De fait, si l'on rejette le témoignage externe des titres, il vaut mieux par exemple à défaut de Salomon, ne pas faire du Ps. 45 l'épithalame d'Achab et de Jeszabel ; et cet axiome nous paraît inaugurer une ère de progrès réel sur le temps des commentaires laborieux

Digitized by Google

qui s'efforçaient de retrouver l'auteur ou la date d'un Ps. par quelque vague allusion. Le Ps. primitif était ordonné ensuite au culte et aux différents types de sacrifices. La liturgie des synagogues fit oublier cette destination primitive. Cette assertion, si on en fournissait la preuve, éclairerait mieux le vrai sens du Ps. ; malheureusement une démonstration péremptoire est encore à venir. Mieux vaut retenir le principe que le Psautier est composé de pièces disparates dont il faudrait classer une bonne fois les genres littéraires. Pour les influences égyptiennes ou babyloniennes, Gressmann devient plus affirmatif que probant, il faut se hâter de gagner la fin du volume. Mr Blackman nous y dira qu'il ne croit guère à l'influence égyptienne, et Mr Driver qu'il ne croit pas du tout à la babylonienne. Pour Blackman, les Psalmistes ont écrit en des temps soumis à des influences venues d'Égypte (sous Ezéchias) et il est des idées religieuses, comme celle du péché, sur lesquelles les Égyptiens ont singulièrement insisté sans doute, tout comme les Psalmistes, mais que les Sémites leur auraient probablement fournies. Driver est plus radical encore : on peut considérer comme négligeable l'influence babylonienne sur les Ps. On épinglera bien des figures de rhétorique similaires, mais « illustration is no proof » et une fois faite la part des rencontres fortuites ou des cousinages linguistiques, il reste peu de chose pour un emprunt d'idées ou même de style. Driver ne semble pas connaître l'ouvrage de Stummer sur la facture des Ps individuels babyloniens, et c'est dommage.

Avant de traiter de la théodicée des Psalmistes Mr T. H. Robinson rappelle qu'ils ont écrit à différentes époques et probablement avec des concepts théologiques bigarrés. Il semblerait que le monothéisme dût tout harmoniser, mais à notre regret on hésite entre Jahvé, Dieu suprême, ou Dieu unique.

Il fallait trancher en faveur du monothéisme ; la date de la collection définitive des Ps. en est un garant sûr ; d'autre part, les expressions les plus dures comme Dieu des dieux sont moins des reconnaissances du droit des dieux étrangers que des protestations ou des catachrèses. Il faut faire les mêmes réserves à propos des pages sur l'éternité de Jahvé. A y regarder de près, on peut voir que les formules signifient par équivalences les durées les plus longues qu'un poète populaire puisse exprimer ; ce qui revient finalement à parler d'éternité. T. H. Robinson estime qu'il y a moins d'eschatologie dans les Ps. que de descriptions théophaniques accompagnées de prodiges. Jahvé est roi, en dehors des manifestations apocalyptiques. Il rencontre la théorie de Mowinckel sur l'intronisation de Jahvé et sans y contredire se refuse à la suivre jusqu'au bout. Il réduit à presque rien le messianisme des Ps. et il conclut que le matériel exploité par le mouvement eschatologique juif gisait en sous-sol dans le Psautier.

Mr Wheeler Robinson fait judicieusement deux remarques fondamentales : premièrement que le Psautier, quelle que soit la date des pièces qu'il renferme, est un livre postérieur à l'exil ; par conséquent c'est à l'histoire des temps d'Esdras, etc., qu'il faut demander des illustrations de la vie intérieure ou sociale des Psalmistes ; deuxièmement l'usage liturgique a émoussé l'accent personnel des Ps. individuels ; aussi le « moi » des Ps. reste le moi d'un individu, mais qui sera membre de la communauté d'Israël et qui aura conscience d'être entouré et soutenu par l'assemblée des justes. W. Robinson a bien dessiné la vie intérieure des Psalmistes enfermée dans ces quatre sphères : la dévotion au temple, la conviction d'appartenir à une communauté élue, le souvenir ému de l'histoire des Pères, le sentiment profond de la nature qui manifeste son Créateur. Il a bien rendu la nuance que leur foi donne au problème de

Digitized by Google

la mort et du péché. En recourant aux Prov. et au Sir. pour illustrer la vie sociale des Psalmistes, il a esquissé des rapprochements heureux qui donnent une note concrète aux plaintes des pauvres d'Israël.

Nous n'avons pas le droit de faire la somme des conclusions exposées dans ces quelque deux cents pages ; ce serait aller contre la pensée des auteurs, jaloux de leur indépendance jusqu'à se contredire courtoisement entre eux. On peut constater cependant, sans enrégimenter personne, que les Ps. vont en acquérant un passé littéraire toujours plus antique, qu'eux-mêmes sont ramenés avant l'exil et peut-être plus haut encore ; que la théorie des Ps. communautaires est bien oubliée ; que le Psautier n'est plus le livre liturgique du second temple, au sens où on l'a entendu d'une composition des lévites rapatriés de Babylone ; que les influences étrangères sont fort contestables ; sans doute le diable, comme on dit, n'y perd rien et la tradition des titres n'y gagne pas davantage. L'effort réaliste qui tend à expliquer les Ps. au moyen d'un rituel plutôt deviné que retrouvé, mène à bien des aventures et le système syncrétiste de l'histoire des religions reste déplorablement fantaisiste. Il a pourtant le mérite d'avoir fait s'évanouir tout un passé de préjugés littéraires et d'avoir mieux compris certains aspects religieux de la littérature biblique. H. DUESBERG.

Histoire Sainte, par un Professeur de Séminaire. — Paris, Librairie générale, s. d. ; 778 p. 8°.

Il faut un vrai courage pour entreprendre de raconter l'Histoire Sainte à la jeunesse des écoles. L'histoire des rapports de Dieu avec l'humanité s'est passée pendant plusieurs milliers d'années sur le théâtre de civilisations successives et variées et elle est remplie de faits merveilleux. Par ailleurs la révélation a progressé lentement, et la fortune morale de l'humanité a essuyé tant de revers que la troupe des âmes fidèles laisse derrière elle un nombre fort peu édifiant de traînards. Il faut donc, tout ensemble, exposer à l'élève la position politique et sociale d'Israël parmi ses puissants voisins, lui faire accepter sans arrière-pensée les interventions miraculeuses de Dieu et lui donner la solution des difficultés accumulées contre la Bible, sans qu'il en conçoive de la méfiance, soit à cause de leur grand nombre, soit à cause de leur réfutation même, qui serait trop timide ou trop subtile. On peut dire que le présent ouvrage satisfait à toutes ces exigences. On y trouvera un récit coulant et simple des faits bibliques, un résumé et un tableau synoptique des récits. Des notes groupées à part répondent aux objections. Une bibliographie sommaire et qui devrait renvoyer le lecteur à des livres faciles à atteindre termine les chapitres. Une table chronologique fort bien faite permet de réaliser sans peine les synchronismes nécessaires. Des cartes et des illustrations dans le texte apportent un supplément d'intérêt. Nous cherchons cependant querelle à l'auteur pour la parcimonie avec laquelle il a cité le texte biblique lui-même. Il eût dû en mettre davantage. Il y a des traits de pittoresque qui fixent à jamais un récit et qu'on ne résume pas ; et puis nos jeunes catholiques ont tant besoin de connaître la Bible en elle-même qu'une manière d'anthologie serait fort souhaitable. H. D.

W. BOUSSET. **Die Religion des Judenthums.** 3e édition par H. GRESSMANN. (Handbuch zum N. T. 21.)— Tubingue, Mohr, 1926 ; XI-576 p. 8°. Mk. 15.

L'ouvrage de Bousset valait la peine qu'on le rééditât. Loin de faire double

Digitized by Google

emploi avec celui de Schürer, il le complète admirablement. Schürer a écrit l'histoire du peuple juif du point de vue extérieur des vicissitudes politiques, de la résistance à l'étranger, des institutions officielles et de l'activité littéraire. Bousset a voulu expliquer l'évolution de la pensée théologique juive, de son idéal moral et de sa piété ; il a essayé de faire l'inventaire exact des legs du passé, de dénombrer les influences étrangères et d'en calculer la portée ; en un mot, de faire saisir le pourquoi des phénomènes religieux que nous présente l'histoire juive au temps du N. T. Entreprise audacieuse, et qui, chez un autre, pouvait sembler téméraire. S'il est déjà difficile de dessiner un mouvement d'idées dont on connaît bien les entours, la tâche ne paraîtrait-elle pas impossible quand on dispose de documents fragmentaires ou énigmatiques qui, dans l'état où ils nous parviennent, soulèvent plus de questions qu'ils n'en résolvent ? Aussi, tandis que l'œuvre de Schürer a conservé sa fraîcheur première, celle de Bousset, au bout de quelque 20 ans, accuse déjà des rides, indices d'une trop prompte vieillesse. Ceci n'est pas un reproche ; la tâche était faite pour tenter tout esprit amateur de synthèse et Bousset l'avait réalisée en maître. Son ouvrage reste, à côté de celui de Schürer, le manuel indispensable à qui étudie le tournant définitif de la fortune d'Israël.

Son usage s'impose par la richesse des matériaux ordonnancés en notes précieuses et souvent définitives, et par la structure générale plus fragile peut-être, mais combien intéressante. C'est Mr Gressmann qui s'est constitué — et fort volontiers, nous dit-il, — le correcteur de Bousset. Il a su tenir son rôle avec tact. Il fallait, en l'améliorant, respecter la pensée du regretté maître et ne jamais la trahir sous couleur de la faire progresser. Il n'est pas difficile d'ajouter quelques titres à la bibliographie d'une première édition, mais il est moins aisé de glisser dans le corps de l'ouvrage les phrases nuancées qui effaceront l'outrage des ans. Gressmann était préparé à la tâche et avait lancé récemment (ZATW. 1925) un éditorial sur « les devoirs de la science du judaïsme postérieur » dont il a fait l'appendice au chapitre sur les sources.

Nous l'avons dit, le point faible d'un tel livre, c'est qu'il subit fort vite l'empreinte du temps. Ce qu'il faut demander à Bousset-Gressmann, c'est leur pensée personnelle sur le judaïsme des derniers siècles. Pour ramasser la réalité en un édifice où tout se tienne, où les faits se coordonnent et s'éclairent, il ne faut assurément pas sacrifier les vérités secondaires ; mais elles doivent parfois se prêter afin d'acquérir plus de corps et plus de relief. Il faut décider provisoirement de la date et de l'origine d'un document ; la destination d'une pièce aussi énigmatique que le manifeste de la Nouvelle Alliance de Damas peut rester indéterminée dans un manuel d'antiquités juives, mais dans une histoire des idées, il faudra lui assigner une place où il puisse jouer son rôle. La somme des solutions partielles hypothétiques donnera un résultat de même nature. Pourtant un pareil ouvrage a sa raison d'être. Il rend le service inappréciable d'assembler pour un temps les matériaux épars, et de les animer ; et enfin, tout n'y est pas caduc, tant s'en faut.. L'histoire des Juifs au temps du N. T. est pleine de disparates. Ils s'y sont couverts tour à tour de gloire et de honte, et ont fourni un exemple décisif de leur manque de sens politique. Leur idéal religieux n'est pas moins déconcertant. Il est à la fois universel et national, intérieur et cultuel, ardent à la propagande et hostile aux prosélytes, immobilisé dans la Loi et transporté dans la rêverie apocalyptique, voulant triompher en ce monde en en espérant un autre. L'évolution théologique a pris une allure accélérée. Quelle différence entre la littérature issue de la crise macchabéenne et le placide recueil de sentences du traditionnel Siracide !

Digitized by Google

Les destinées de l'individu après la mort, la résurrection des corps, la fin du monde, la théologie des esprits, tout va en se diversifiant et en se précisant sur le fond antique plus pauvre ou plus sobre.

Attentif au moindre de ces phénomènes, Bousset a voulu les englober dans une formule : le judaïsme, à cette époque, tend à devenir une Église. Deux tendances se combattent en lui : la nationaliste qui est particulariste et xénophobe, l'universaliste qui est missionnaire et accueillante aux gentils. Il oscille entre ces deux pôles et dans la mesure où il se dégage du nationalisme il esquisse ce que le Christianisme réalisera plus tard : le plan d'une société exclusivement religieuse aux destinées œcuméniques. Tout peut s'y ramener : le judaïsme a un culte sacrificiel et local, splendide et dispendieux, qui est son signe de ralliement ; voilà pour le nationalisme ; mais il a aussi une loi écrite, qui est tout à la fois la base du cérémonial, du droit et de la morale ; or en se spiritualisant, la piété juive, sans rien refuser au culte, s'attache à la loi morale ; voilà pour l'universalisme. Il a une Écriture inspirée et authentiquement classée, autour de qui s'élabore une tradition théologique ; c'est la part du magistère et de la foi, tandis que dans les synagogues les laïques se forment à la prière fréquente ; ainsi la piété évolue autour de la loi et de l'Écriture. Il nourrit des espoirs nationalistes et les voilà qui se transforment en l'attente du triomphe universel de Dieu, et du salut individuel des justes ; il atteint ainsi à la doctrine de la résurrection des corps. Le culte des anges se développe avec la croyance aux démons, et la nature divine cernée d'une haie d'hypostases s'isole dans son incommunicable majesté. Le problème du péché, la complicité de la chair, ennemie de l'esprit, renouvellent la morale individuelle. Philon[1] enfin et les Esséniens sont présentés comme des manifestations singulières de la théologie juive.

Ce méchant résumé ne peut avoir d'autre prétention que d'énoncer les principales thèses de Bousset ; je n'ai pu reproduire la suite des arguments et l'art d'exposition qui en font la solidité et le charme. Est-il nécessaire que j'indique les réserves à faire ? La thèse du Judaïsme-Église se heurtera toujours au fait qu'Israël n'a jamais renoncé à envisager sa religion comme nationale, et qu'en proclamant la conversion des païens il a cru à leur naturalisation juive, c'est-à-dire à la circoncision et le reste ; et même à ce prix, il imaginait encore une gradation des païens circoncis aux Juifs. Je pense aussi que le canon ecclésiologique de Bousset est trop exclusivement protestant. Un catholique serait moins offusqué par le rôle du culte extérieur et n'y verrait pas une opposition nécessaire avec la religion de l'esprit. Il en est de même de certains aspects de la théologie, comme l'angélologie ou la croyance aux démons. Bousset y verrait volontiers des empiètements polythéistes ; c'est se méprendre. Nous connaissons un monothéisme intransigeant qui s'accorde parfaitement avec le martyrologe et les neuf chœurs des anges. Quand il s'agit de déterminer quelles influences ont fait évoluer le judaïsme il faut reconnaître que Bousset-Gressmann les ont scrupuleusement pesées, qu'ils ont évité d'y chercher la panacée, et qu'ils ont nettement voulu marquer ses bornes au champ des hypothèses. Cependant ils ont trop facilement admis que le vieux monothéisme des prophètes était incapable de résoudre des problèmes nouveaux. N'avait-il pas en lui-même l'énergie suffisante pour satisfaire les consciences après l'exil? Il croyait en la sainteté de Jahvé, exemplaire

1. Je n'ai pas pas trouvé parmi les ouvrages sur Philon, celui de Windisch, *Die Frommigkeit Philo*, qui est important.

Digitized by Google

de la vie morale ; il pouvait, après la banqueroute du système de rétribution temporelle et nationale, mener les croyants résolus à la révélation du salut universel. Le Parsisme est ici un malheureux expédient et je regrette qu'on y ait insisté davantage dans cette récente édition. On achève néanmoins la lecture de ce livre avec l'impression réconfortante d'avoir repassé dans une lumière nouvelle l'histoire du judaïsme au temps du N. T.

D. H. DUESBERG.

Tatians Diatessaron aus dem arabischen übersetzt von E. PREUSCHEN, mit einer einleitenden Abhandlung und textkritischen Anmerkungen hrg. von A. POTT. — Heidelberg, Winter, 1926 ; 241 p. 8°. Mk. 16.

Preuschen se proposait de reconstruire le Diatessaron, à sa mort A. Pott reprit le travail. Pott vient de mourir (24-2-1926) et nous pourrons attendre longtemps encore le Diatessaron promis. Car ce qu'on nous offre dans ce volume, c'est une traduction allemande du Diatessaron arabe dont il existe déjà deux traductions anglaises.

Sans doute l'Introduction (p. 1-60), écrite par Pott, déborde de beaucoup le texte arabe, elle est le fruit de longues études et donne quelques aperçus intéressants, mais la tournure polémique que l'auteur lui a donnée découragera plus d'un lecteur. Nous savons que les théories de von Soden sont sujettes à caution ; pourquoi discuter toujours avec lui, au lieu d'exposer d'une façon positive la valeur des différents témoins du Diatessaron et la méthode de la reconstruction?

Ce volume devait être suivi d'un second contenant le texte grec du Diatessaron reconstitué et d'un troisième traitant « de diverses questions » non spécifiées. Espérons que quelqu'un poursuivra ces recherches. D. DE BRUYNE.

C. W. S. FRIEDRICHSEN. **The gothic version of the Gospels.** A study of its style and textual history. — Oxford, Univ. Press, 1926 ; 263 p. 8°.

Voici le livre essentiel qui manquait encore sur la Bible Gothique. Même après l'édition de Streitberg il restait beaucoup à faire pour situer avec quelque précision le travail d'Ulfila dans le *mare magnum* des textes évangéliques. On ne pouvait prétendre à y réussir qu'après avoir soumis à un examen minutieux la technique de la version gothique. M. Friedrichsen s'y est astreint.

Voici les résultats de sa consciencieuse enquête. J'omets à dessein quelques hypothèses hasardées.

Le travail original d'Ulfila était très habile mais rude, parce que rude est la langue gothique. Il est absurde d'y voir une œuvre de rhéteur et de poète : cette version se distinguait par son littéralisme et par la constance, la logique de ses procédés : le même mot gothique y rendait partout le même mot grec. Le texte de base est la Κοινή, donc de nul intérêt. Assez fréquemment cependant le gothique s'en écarte pour adopter des leçons latinisantes. M. Friedrichsen estime que, en règle générale, cet élément occidental n'était pas dans le grec. Il fut donc introduit par des reviseurs goths et tout fait supposer que cette latinisation, progressive, est postérieure à Ulfila. La version gothique se présente donc comme un témoin indirect de l'ancienne latine. Pour Lc, le rapprochement avec *e* est particulièrement sensible. Inutile d'ajouter que les revisions furent faites sans critères. Les additions, suppressions, altérations sont fantaisistes, la latinisation est dépourvue de critique, opérée au hasard. Mais quoi qu'on en ait dit, rien n'y est tendancieux.

Digitized by Google

On voit quel solide volume nous a valu le labeur de M. Friedrichsen. Grâce à un copieux Index il est de consultation facile. C'est le complément indispensable de Streitberg. D. B. CAPELLE.

H. SMITH. **Antenicene Exegesis of the Gospels.** Vol. II. — Londres, S. P. C. K., 1926 ; 350 p. 16°. Sh. 7,6.

Le second volume de ce bon répertoire accentue les qualités du premier : les extraits sont judicieusement choisis et aideront l'exégète. On nous permettra de reparler des lacunes. Elles sont au reste si apparentes que l'auteur lui-même s'en explique dans la préface de ce volume : la littérature n'est à jour que jusqu'en 1918, les textes sont souvent résumés et parfois sans avertissement. Ceci est impardonnable, mais le lecteur ainsi prévenu en sera quitte pour vérifier les citations. Heureux effet d'un sérieux défaut. B. C.

E. JACQUIER. **Les Actes des Apôtres.** — Paris, Gabalda, 1926 ; CCCVIII-823 p. 8°. Fr. 100.

La collection des Études Bibliques s'est enrichie d'un commentaire de M. Jacquier sur les Actes. Personne n'était mieux désigné, semble-t-il, pour ajouter cette pierre au majestueux monument dont le P. Lagrange a tracé le plan et qu'il a en partie exécuté lui-même. M. Jacquier est un spécialiste du N. T. Il en a écrit l'histoire et ses travaux l'ont forcément amené à s'occuper des problèmes divers qui se posent à l'endroit des A. Il a en outre publié un important article sur les mystères payens et saint Paul, et a fait la recension diligente du grand ouvrage de Kirsopp Lake sur les origines du christianisme. Aussi est-il aisé de s'apercevoir rien qu'au format du volume que le commentaire des A. est le fruit d'une vie de travail et le couronnement d'une laborieuse carrière de professeur.

Le livre est assurément considérable. Il répond au programme de la collection des Études Bibliques qui a voulu mettre entre les mains des théologiens un commentaire *exhaustif*. Ample introduction, texte orné d'un appareil critique, traduction originale, notes de critique textuelle, littéraire et historique, commentaire doctrinal, excursus et index. Si l'on songe à ce que les A. contiennent de problèmes variés, et renferment de matières diverses, on ne sera pas scandalisé qu'il ait fallu plus de mille pages à l'auteur pour nous livrer sa pensée.

Ce livre en contient beaucoup d'autres, et de fait la bibliographie est déjà à elle seule tout un enseignement. Elle nous indique tout l'intérêt du livre et toute la diligence scrupuleuse de l'auteur. En lisant l'Introduction qui se déroule sur 300 pages, on acquerra la certitude que tout le monde a été entendu et que chacun est cité avec abondance. On sera peut-être taxé d'ingratitude, mais on ne peut se défendre de remarquer que parfois l'auteur s'est montré généreux jusqu'à la prodigalité et l'on souhaiterait qu'il eût été moins étendu et plus concis, moins soucieux de produire ses sources que de les résumer et de les remanier dans une synthèse nerveuse et personnelle. Nous voudrions avoir plus souvent affaire à M. Jacquier lui-même et un peu moins aux personnages de sa bibliographie que l'on peut après tout retrouver ailleurs. Cependant, en ce temps de crise, beaucoup de lecteurs seront heureux d'acquérir une bibliothèque en un volume et apprécieront l'effort fourni par le vénérable maître pour mettre sous leurs yeux les pièces du procès.

L'Introduction est fort complète. Elle part de l'histoire de la critique des A. et ici M. Jacquier se trouve chez lui ; ce sujet lui est familier depuis longtemps.

Digitized by Google

Viennent ensuite treize chapitres sur l'auteur, le but, le plan, le texte, les sources, la doctrine des A., etc. Il suffit de dire que toute l'Introduction reflète le souci de se conformer au décret de la Commission Biblique et d'informer le lecteur de tout ce qui a pu se dire en sens divers sur les diverses questions. Le commentaire est érudit et disert. On a fort soigné le côté linguistique et littéraire. Peut-être eût-on pu abréger parfois en renvoyant aux autres volumes de la collection. Peut-être aussi eût-on pu citer moins d'auteurs secondaires ou ne pas s'arrêter à des opinions de moindre intérêt. Par exemple 12,17 pouvait être tranché beaucoup plus prestement. La traduction est fort soignée, mais les excursus sont trop vagues, ils débordent le cadre des A. au lieu de s'y renfermer et d'y gagner en précision. Il y a tout un petit problème, soulevé par Hölscher, sur les différents aspects des Pharisiens et des Sadducéens dans les évangiles et dans les A. qui méritait d'être épinglé, et qu'il faudrait d'ailleurs reprendre pour lui donner une autre solution.

Ce beau livre est une preuve manifeste et concrète de la vitalité de la faculté théologique de Lyon d'où nous sont venus tant d'excellents ouvrages. H. D.

A. v. Harnack. **Die Briefsammlung des Apostels Paulus und die anderen vorkonstantinischen christlichen Briefsammlungen.** — Leipzig, Hinrichs, 1926 ; 87 p. 8°. Mk. 3,60.

Dans une série de conférences données à l'université de Münster et réunies maintenant en volume H. étudie les collections d'épîtres chrétiennes antérieures à Constantin. Les lettres de saint Paul, d'Ignace, de Denis de Corinthe, d'Origène, de Cyprien, de Denis d'Alexandrie sont tour à tour examinées surtout au point de vue de leur réunion en autant de *corpora*. Dix lettres paulines auraient été réunies dès le dernier quart du premier siècle, probablement à Corinthe. On a omis certaines lettres et parties de lettres, non parce qu'elles étaient perdues, mais parce qu'on n'a pas jugé à propos de les incorporer. Le but de la collection était de faire lire les lettres dans les réunions liturgiques et d'instruire ainsi toutes les Églises. Ces dix lettres sont très probablement toutes authentiques. On n'a pas craint d'apporter des changements au texte des lettres, deux changements dans les lettres aux Corinthiens sont admis par H. A la fin du premier siècle on ajouta les trois lettres pastorales, dont le fond est authentique, mais qui paraissent avoir subi des changements de rédaction. Plus tard on ajouta l'épître anonyme aux Hébreux et trois lettres apocryphes. La plus importante de celles-ci est adressée aux Corinthiens et H. rappelle qu'on n'en connaît en latin que deux manuscrits. Qu'il me soit permis de faire remarquer que j'ai trouvé un troisième manuscrit, Paris 5288 (éd. *Rev. Bén.* 1908, p. 431) plus lisible et moins remanié que le manuscrit de Milan. D. DE BRUYNE.

Les Epîtres de saint Paul, *replacées dans le milieu historique des Actes des Apôtres*, et commentées par un Moine Bénédictin de la Congrégation de France. Tom. III. Actes (fin). Éphésiens, Colossiens, Philémon, Philippiens. — Esschen, Librairie St-Alphonse, 1926 ; 296 p. 8°. Fr. 25.

Il semble superflu d'ajouter quelque chose encore à la présentation faite déjà des deux tomes précédents. Nous achevons le Commentaire de la *Lettre aux Colossiens:* c'est tout simplement beau.

Encore une fois, les étudiants en théologie ont-ils ce magistral exposé dans les mains, et les libère-t-on de science pure ? Sortiront-ils de leur séminaire

Digitized by Google

en sachant l'Apôtre ou mieux *Jésus* et *Jésus Crucifié*, et à même de le prêcher aux âmes affamées ?... D. E. V.

O. BARDENHEWER. **Der Römerbrief des hl. Paulus.** — Fribourg, Herder, 1926 ; 220 p. 8°. Mk. 6,60.

Ceci n'est pas précisément un ouvrage de vulgarisation, mais plutôt un livre allégé de tout appareil scientifique destiné à exposer la théologie de l'épître aux Romains. Le public a le bénéfice du travail de l'auteur sans partager sa peine. On lui présente une traduction basée sur le grec et parfois nouvelle (cf. 4,1. p. 63.). Le texte est coupé de gloses qui expliquent la pensée de saint Paul d'une façon claire et brève. Quelques indications bibliographiques permettent au lecteur curieux d'en apprendre davantage. C'est avec plaisir que nous relevons l'estime particulière où Bardenhewer tient le commentaire du P. Lagrange même quand il s'en écarte. A côté des indispensables gros volumes bourrés de notes, cet ouvrage sérieux et modeste est bienfaisant comme une halte au cours d'une rude ascension; on y jouit du panorama sans que les arbres empêchent de voir la forêt. H. D.

ANCIENNE LITTÉRATURE CHRÉTIENNE.

J. CREUSEN et F. VAN EYEN, S. J. **Tabulae fontium traditionis christianae** ad annum 1926. Editio altera — Louvain, Mus. Less., 1926 ; gr. 4°. Fr. 15.

Les Tabulae reparaissent, notablement enrichies et perfectionnées. Dans son genre cette publication est proprement un chef-d'œuvre : c'est une accumulation de renseignements scrupuleusement exacts puisés aux meilleures sources avec, autant que possible, l'indication de l'ouvrage auquel ils furent empruntés. Le P. van Eyen a eu recours à ses confrères spécialistes pour certaines parties qui acquièrent ainsi une valeur hors pair. Les tables chronologiques sont précédées de tableaux critiques : index summorum pontificum, conciliorum, scriptorum, locorum.

L'imprimerie Wesmael-Charlier a droit à sa part d'éloges, car elle a réalisé un tour de force. D. B. C.

The Letters of Synesius of Cyrene, translated into English with Introduction and Notes by AUG. FITZGERALD. — Oxford, Univ. Press, 1926 ; 272 p. gr. 8°.

Synesius restera un des personnages les plus déconcertants de l'antiquité chrétienne. Par quelle étrange inspiration Théophile d'Alexandrie se décida-t-il à conférer l'ordination épiscopale à ce philosophe néoplatonicien qui n'entendait nullement renoncer à son syncrétisme philosophique pour adopter l'orthodoxie chrétienne ? Même dans ses dernières hymnes, Synesius réunit dans un singulier mélange paganisme et christianisme. A ce titre déjà, la publication annotée de ses Lettres — portion la plus importante de son œuvre — est instructive. Mais, en outre, comme ce haut personnage fut activement mêlé à l'histoire politique de son temps, qu'il devint l'oracle de la Cyrénaïque, son pays natal, qu'il fut ambassadeur à Constantinople où il séjourna longtemps, son œuvre fournit des renseignements nombreux et de premier ordre pour l'étude du Ve siècle naissant, époque troublée s'il en fut.

M. Fitzgerald a donc rendu un réel service en publiant son volume. Il est

Digitized by Google

parfaitement au point : traduction élégante, notes précises. Le tout est précédé d'une longue introduction où tous les problèmes que posent la vie et l'œuvre de Synesius sont examinés avec soin. Une copieuse bibliographie achève de faire des *Letters of Synesius* un des rares livres qui découragent les critiques.

D. B. C.

LITURGIE.

H. LIETZMANN. **Messe und Herrenmahl.** Eine Studie zur Geschichte der Liturgie. (Arb. z. Kirchengesch. herausg. v. K. Holl u. H. Lietzmann 8). — Bonn, Marcus et Weber, 1926 ; XII- 263 p. 8°. Mk. 12.

Messe et Cène. M. L. s'est donné pour tâche de remonter de l'une à l'autre. Les sections I-IX sont une étude comparative des multiples liturgies que, dès le IVe siècle, nous voyons prendre corps en Orient et en Occident. Ainsi sont envisagés le récit de l'institution inséré dans le Canon, l'anamnèse, l'épiclèse et ses analogues : les formules d'offrande et d'encensement, enfin la prière proprement eucharistique ou préface.

Ces liturgies se ramèneraient à deux types, essentiellement différents : l'usage égyptien de Sérapion et celui d'Hippolyte. Celui-ci est à la base de la plupart des autres ; tous ses éléments convergent vers le récit de l'institution et s'en inspirent. Au contraire, ce que l'A. prétend être la couche primitive de l'anaphore de Sérapion ne renfermait pas le récit qu'on lit dans le texte actuel ; il s'agirait d'une simple offrande eucharistique, sans relation avec la dernière Cène, la mort et la résurrection du Christ.

D'après Lietzmann, ces deux usages ne sont eux-mêmes que des survivances de traditions remontant aux premières années du christianisme. Celle où se tient l'anaphore de Sérapion ne conçoit pas le rite eucharistique comme une réitération de la dernière Cène, mais seulement comme une agape qui symbolise l'union des fidèles entre eux et avec le Christ ; la fraction du pain en est l'acte principal. Les Actes des Apôtres auraient en vue cette pratique quand ils parlent de la *fractio panis*. Pareillement, nombre d'Actes apocryphes, qui ne connaissent pas de vin eucharistié, et la Didachè dont la liturgie est une simple action de grâce.

A côté de cet usage, un autre s'est constitué et propagé grâce à saint Paul. Il est de caractère tout différent. L'agape primitive s'y est enrichie d'un repas rituel et sacrificiel, mis formellement en rapport avec la dernière Cène qu'il renouvelle et avec la mort du Christ qu'il remémore. Les présents offerts et eucharistiés sont le corps et le sang de Jésus ; leur manducation doit réaliser l'union parfaite des chrétiens avec leur chef.

La théorie d'une double tradition liturgique est capitale dans l'ouvrage de M. L. Sur quoi repose-t-elle ? Sur une correction hypothétique du texte de Sérapion, sur « la fraction du pain » des Actes, expression vague et de sens incertain, sur le témoignage suspect d'Actes apocryphes, émanant pour la plupart de sectes encratites, enfin sur le silence de la Didachè. N'est-il pas dangereux aussi d'opposer saint Paul aux Actes puisque, d'après ceux-ci, l'apôtre célèbre lui-même à Troas la *fractio panis*?

Par contre, la conception traditionnelle est bien attestée. M. L. en fait de saint Paul le créateur. Mais si l'on ne violente pas, par une dissection trop facile, le récit des synoptiques, rien n'empêche de la faire remonter au lendemain de la Résurrection, en continuité expresse avec la dernière Cène.

La première partie de l'ouvrage est, dans la pensée de l'A., purement préliminaire. C'est cependant la plus riche en observations positives et la plus

Digitized by Google

suggestive. Il s'en dégage que toutes les grandes liturgies du IVe siècle remontent à un type commun. Voilà certes un résultat important et bien établi.

D. C. LAMBOT.

J. B. THIBAUT. **Ordre des Offices de la Semaine Sainte à Jérusalem du IVe au Xe siècle.** — Paris, Bonne Presse, 1926 ; 127 p. 8o.

L'auteur s'est basé sur quatre documents qui s'échelonnent chronologiquement sur toute la période envisagée. Le plus ancien et le plus connu est la *Peregrinatio Eucheriae* qui remonterait aux années 381-384. L'A. semble ignorer l'article de dom Morin : *Saint Jérôme contre Eucheria*? Rev. Bén. 30 (1913), p. 174-186, qui apporte quelques précisions touchant cette question de date. Les trois autres sources sont liturgiques : un ancien Lectionnaire arménien (464-468), un Ordo de l'Église de Jérusalem d'après la version géorgienne (634-635), un Typicon de la même Église, du XIIe siècle. Les données fournies par ces documents de nature diverse se complètent et permettent de suivre pour le dimanche des Rameaux, et les trois grands Jours, le développement graduel donné aux solennités. La lecture est facilitée par de nombreux plans et cartes. Relevons au dernier chapitre une intéressante remarque : le cierge pascal était primitivement à trois branches, même en Occident ; à cette forme semble faire allusion notre Exultet du Samedi Saint où l'on dit du feu nouveau : *quid licet sit divisus in partes* et *alitur enim liquantibus ceris*. Qu'on nous permette d'observer que la facilité de la rédaction confine parfois à la négligence : ainsi, lire p. 20 : « ...la forme du rite processionnel des païens et des chrétiens, etc. » non « des chrétiens et des païens » sinon la phrase suivante devient inintelligible.

D. C. L.

THÉOLOGIE HISTORIQUE ET DIDACTIQUE.

S. THOMAS AQ. **Summa theologica I** (1a pars) cura et studio collegii... apud s. Maximinum. — Paris, Blot, 1926 ; 1408 p. 16o.

S. THOMAS AQ. **Les actes humains** (S. theol. 1, 2 q. 6-21) trad. M. S. GILLET O. P. — Paris, Desclée, 1926 ; 478 p. 16o.

Une édition correcte, élégante, commode et aussi bon marché que possible de la Somme Théologique, sinon même des œuvres complètes de saint Thomas, voilà ce qu'entreprennent les RR. PP. Dominicains de la province de Toulouse. La « Prima » qu'ils nous offrent aujourd'hui fait assez voir qu'ils réaliseront parfaitement leur dessein. Ce premier volume, en effet, est *parfait*, et nous en félicitons tout particulièrement le R. P. Pègues, l'initiateur de l'édition. Reliure, format, papier, choix des caractères et dispositions typographiques, tout y est digne d'éloge. — Le texte lui-même a été attentivement revisé ; mais l'éditeur s'est abstenu d'y joindre aucune note critique ou explicative. Aux spécialistes à estimer si la leçon préférée est toujours la meilleure.

Nous ne nous attarderons pas à célébrer les mérites de la nouvelle traduction dominicaine de la Somme. Le traité présenté par le P. Gillet s'inspire des mêmes critères que les volumes précédents : français correct, traduction d'une scrupuleuse exactitude exempte de servilité. Pour réaliser ce programme sans danger il fallait être passé maître en thomisme. Le P. Lemonnyer et ses collaborateurs le sont. Aussi leur effort vulgarisateur doit-il être tenu pour excellent.

D. W. D.

Digitized by Google

N. Bonwetsch. **Die Theologie des Irenäus.** (Beitr. z. Förderung christl. Theol. II, 9). — Gütersloh, Bertelsmann, 1925 ; 161 p. 8°.

Cette monographie est la dernière œuvre de M. Bonwetsch. Elle se distingue comme les précédentes par un double mérite : solidité et sérénité. La méthode est très simple : présenter des analyses groupées plutôt que des synthèses. Ce système offre l'inconvénient d'une certaine superficialité, mais il garantit contre les interprétations tendancieuses et il donne au livre sa valeur de précieux répertoire.

Après quelques pages préliminaires, les renseignements sont répartis comme suit : La vérité chrétienne et les sources où on la puise (Église, Écriture, Tradition) ; la doctrine sur Dieu (Idée de Dieu, Logos, Esprit-Saint) ; l'homme (comme terme de la création, le péché) ; le salut (préparation et accomplissement) ; l'Église (y compris les sacrements) ; la vie chrétienne ; les fins dernières.

M. Bonwetsch n'a pas cherché à faire œuvre comparative et à situer saint Irénée dans la série des théologiens. Il n'a pas non plus — ce qui eût été si instructif ! — déterminé à quelles sources l'évêque de Lyon puisa sa doctrine, ni dans quelle mesure il corrigea, rejeta ou enrichit les éléments qu'il trouvait ailleurs, notamment chez saint Justin. Tant qu'on n'aura pas scruté ses rapports avec ses devanciers, il sera impossible d'apprécier complètement l'originalité et la valeur d'Irénée.

Le célèbre passage sur l'Église romaine est, je crois, le seul sur lequel l'auteur se soit attardé. En une longue note (p. 120-122) il recense les multiples interprétations qui en furent données. La sienne porte bien la marque d'un esprit large et judicieux : la *potentior principalitas* dérive, pour l'Église romaine, de son origine illustre, de Pierre et Paul. Toute église soucieuse de garder l'enseignement apostolique doit être d'accord avec Elle. C'est là une nécessité des choses plus encore qu'une obligation. Bonwetsch n'hésite pas à rayer le second *qui sunt undique.*

Le caractère même de l'ouvrage nous interdit d'entrer dans plus de détails. Pour l'ensemble quiconque s'occupe d'Irénée ne peut que gagner à consulter ce livre de ferme bon sens. D. B. CAPELLE.

J. Geiselmann. **Die Eucharistielehre der Vorscholastik.** (Forsch. zur christl. Lit. und Dogmengesch. Bd. XV. 1/3 Heft.) — Paderborn, Schöningh, 1926 ; XVIII-459 p. 8°. Mk. 24.

M. Lepin. **L'idée du Sacrifice de la Messe d'après les Théologiens depuis l'origine jusqu'à nos jours.** — Paris, Beauchesne, 1926 ; XI-815 p. 8°. Fr. 50.

M. Geiselmann comprend sous le nom de préscholastique la période de controverses qui, du IXe au XIe siècle, se livrèrent autour du sacrement de l'Eucharistie ; c'est l'histoire littéraire et doctrinale de ces discussions que nous présente son travail.

La théologie de l'époque plonge ses racines dans l'âge patristique. Or, les données traditionnelles sont loin d'être uniformes. Deux grands courants de doctrine eucharistique sillonnent en effet le haut Moyen-Age. Ils dérivent de saint Augustin et de saint Ambroise. Celui-ci considère le sacrement plutôt en lui-même, comme une réalité extérieure au sujet qui doit y communier ; il affirme une présence réelle et objective du corps et du sang du Christ, résultat d'un certain changement subi par l'élément consacré. C'est ce que l'A. appelle métabolisme. La doctrine d'Augustin a un caractère différent, et on sait les

Digitized by Google

difficultés qu'elle soulève. M. G. estime qu'une interprétation quelque peu compréhensive ne laisse aucun doute sur la foi d'Augustin en la présence véritable du Christ dans l'Eucharistie. Mais il n'est pas moins vrai que, se mettant de préférence au point de vue du sujet, le saint Docteur aime à souligner l'aspect dynamique et symbolique du sacrement. Parfois, il semble même réduire le *sacramentum* à n'être que *virtus* et *figura* et disjoindre pour les opposer mutuellement le *sacramentum* et la *res sacramenti*. Ces deux conceptions se reflètent dans l'ancienne liturgie. Plus tard elles eurent chacune de fidèles représentants, mais jusqu'à la veille des controverses, les idées n'ont guère évolué ; on se les transmet telles quelles ; seul le néo-platonicien Scot Erigène se fait, dans un sens exclusif, l'interprète du spiritualisme symboliste d'Augustin.

Paschase Radbert est l'auteur du premier essai de synthèse doctrinale sur l'Eucharistie. Subordonnant les aperçus dynamiste et symboliste au réalisme de saint Ambroise, il proclame l'identité du corps sacramentel et du corps historique du Christ. Ratramne combat cette thèse au nom de saint Augustin. Par là il dépassait et faussait la pensée de son maître : il lui attribuait, par suite d'une systématisation trop rigide, un spiritualisme anti-métaboliste, excluant tout changement physique des éléments, et toute présence objective du corps du Christ. Parmi les noms fameux de l'époque, nous voyons Hincmar associé à Radbert, Raban Maur à côté de Ratramne.

Au XIe siècle, l'examen théologique se porte principalement sur la conversion des espèces. Bérenger pousse à l'extrême l'orientation des augustinisants, déjà déviée par Ratramne. Il est en outre partisan décidé de la dialectique, capable selon lui de procurer une intelligence adéquate du mystère. Seule lui paraît admissible la conception spiritualiste-symboliste du sacrement. Par ses assertions radicales, Bérenger finit par provoquer l'intervention du magistère ecclésiastique. Parmi ses adversaires, deux surtout ont contribué au progrès de la théologie eucharistique : Guitmond et Lanfranc. Mettant à profit la distinction *subjectum-quod in subjecto* introduite par Bérenger, Lanfranc est le premier qui interprète clairement la *mutatio* des métabolistes, dans le sens d'une transsubstantiation. Mais cette idée qu'il énonçait comme un *essentialiter mutari* trouve chez Guitmond une expression plus juste : *mutatio substantiva, substantialiter transmutari*. Surtout, Guitmond détache résolument des points de vue subjectifs, la réalité extérieure du sacrement. Avec lui, la pré-scholastique a, pour l'essentiel, achevé son œuvre. Elle avait reçu une masse énorme de matériaux, riches, variés jusqu'au disparate ; dépourvue d'une discipline philosophique bien ferme, elle ne parvint pas à édifier un système théologique solide, mais sa foi robuste, son sens de la tradition lui permirent d'accomplir du moins l'indispensable travail de déblaiement et de dégrossissement.

Telles sont les grandes lignes du mouvement d'idées décrit par M. G. Les nombreux ouvrages que nous a laissés cette époque sont anonymes pour une part ou d'attribution douteuse. L'A. a le mérite d'avoir soumis ce bloc informe de documents à un examen littéraire complet. Il est intéressant que le critère théologique lui ait été en cela d'un grand secours ; c'est lui, par exemple, qui permet de rejeter l'attribution à Raban Maur, proposée par Mabillon, des *Dicta cuiusdam sapientis... adversus Radbertum*. Le même critère intervient naturellement pour classer cette littérature d'après les écoles dont elle émane. Au point de vue de l'histoire des dogmes, le présent ouvrage marque aussi un progrès. Grâce à son travail consciencieux et conduit avec méthode, M. G.

Digitized by Google

s'est trouvé à même de porter sur l'ensemble et le détail de l'évolution doctrinale des appréciations plus justes, plus nuancées, mieux appuyées sur les textes que celles de ses devanciers.

La réputation que M. Lepin s'est acquise par ses excellents travaux, fraye naturellement la voie à son nouvel ouvrage, sur l'histoire de la théologie de la Messe, destiné à fournir un argument de tradition en faveur de la thèse proposée par lui en 1897 et reprise aujourd'hui sur une base plus large.

On sait le nombre et la variété des systèmes élaborés depuis le XVIe siècle pour expliquer comment la Messe est un vrai sacrifice. Les pages qui leur sont consacrées les décrivent tous et les groupent d'après leurs tendances. Le plus grand nombre part de ce principe que la Messe, pour être sacrifice véritable et distinct, doit comporter quelque destruction actuelle de la victime offerte. Cette thèse n'apparaît qu'au lendemain du Concile de Trente. Jusqu'alors et depuis le IXe siècle on admettait unanimement que l'immolation eucharistique est simplement figurative, et cela sans détriment pour la vérité du sacrifice de la Messe, car celui-ci se trouve essentiellement et formellement dans l'oblation de la victime immolée sur la croix et actuellement rendue présente sur l'autel. Les nombreux témoignages rassemblés par l'A. ne laissent aucun doute sur cette conception des anciens, de saint Thomas en particulier. Les premières attaques du protestantisme n'en firent pas dévier les théologiens. Mais avec Suarez et Bellarmin, pour ne citer que les plus connus, se fit jour l'idée que dans tout sacrifice, la matière offerte doit nécessairement subir une immutation réelle, et le prestige des noms qui la patronnaient en fit bientôt l'opinion la plus commune. La doctrine traditionnelle se réfugia chez le petit nombre mais eut toujours des adhérents fidèles. L'école française du XVIIe siècle en particulier (Bérulle, Condren, Olier) lui rendit quelque chose de son ancienne autorité. Depuis le XIXe siècle, elle inspire le renouveau de la théologie eucharistique dont le *Mysterium fidei* du R. P. de la Taille a été récemment la plus retentissante manifestation. La théorie personnelle de M. Lepin est connue ; on la retrouvera ici, comparée à la thèse du P. de la Taille dont elle diffère sur plus d'un point.

Chez M. L. le théologien et l'historien ont travaillé côte à côte sans se nuire. La documentation est riche et, pour les textes originaux, mise immédiatement à portée du lecteur ; l'observation des faits doctrinaux est objective. A chacun de juger si, mieux que les autres, la théorie personnelle de l'A. sur le sacrifice de la Messe bénéficie de l'enquête historique ; tout le monde conviendra du moins que celle-ci est parfaitement conduite et aboutit à un dossier instructif à compulser.

Moins brillant que celui du R. P. de la Taille le présent ouvrage ne sera pas moins utile. D. C. LAMBOT.

R. M. SCHULTES, O. P. **Introductio in historiam dogmatum.** — Paris, Lethielleux, 1922 ; VIII-355 p. 8°. Fr. 12.

R. M. SCHULTES, O. P. **De Ecclesia catholica.** — Paris, Lethielleux, 1926 ; VIII-752 p. 8°. Fr. 40.

J. V. BAINVEL. **De Ecclesia Christi.**— Paris, Beauchesne, 1925 ; 244 p. 8°. Fr. 24.

D. A. LANG. **Die Loci theologici des M. Cano und die Methode des theol. Beweises.** — Münich, Kösel u. Pustet, 1925 ; 256 p. 8°. Mk. 5,50.

L'histoire des dogmes est une science d'actualité, et c'est à bon droit. L'A.

Digitized by Google

de ce livre va jusqu'à dire que c'est elle que les théologiens doivent à présent cultiver de préférence, parce que la théologie spéculative a donné à peu près toutes les conclusions qu'on en doit attendre, et en outre parce que les esprits spéculatifs sont rares de nos jours (p. 340). Il importe donc que le théologien soit exactement fixé sur la nature et la méthode de cette doctrine sur laquelle, il est vrai, on a beaucoup écrit depuis cinquante ans, mais avec des tendances très diverses. Les protestants et les modernistes la définissent en fonction de la notion qu'ils se font du dogme et lui assignent fréquemment comme but de démontrer la fausseté de la doctrine catholique. L'A. expose très exactement le sens que les catholiques attachent aux notions de dogme et d'histoire du dogme, et ensuite établit, du point de vue catholique, la vraie notion du dogme, d'évolution et de progrès dogmatique, ainsi que la méthode qui doit diriger l'histoire du dogme.

Il semble bien qu'on pourrait s'accorder sur la formule citée (p. 166) : La notion de révélation implicite et explicite fonde toute la théorie du progrès du dogme ; mais une grave controverse surgit au sujet des vérités qui ne sont révélées que dans leur cause ou leurs principes : les conclusions théologiques. Peuvent-elles être définies comme dogmes ? Le P. Schultes distingue : les conclusions théologiques *quoad se* qui déduisent d'une vérité révélée une autre proposition, ne sont pas définissables ; les conclusions *quoad nos* qui ne s'étendent pas au-delà de la vérité formellement révélée peuvent être définies comme dogmes. Il pense qu'on ne peut pas prouver que l'Église ait jamais défini des conclusions *quoad se*. Cette question de fait ne nous semble pas encore pleinement dirimée, des théologiens éminents estiment que de pures conclusions théologiques ont été érigées en dogme. La pensée de saint Thomas sur cet objet est interprétée diversement ; dans un appendice spécial (p. 131-146) l'A. discute ce point et statue que selon le saint Docteur les conclusions théologiques proprement dites ne sont pas définissables. Le texte pourtant de la II-II qu. 11 art. 2 nous paraît fournir une objection sérieuse ; quand saint Thomas écrit que « ea ex quibus negatis sequitur corruptio alicujus articuli » appartiennent à l'objet secondaire de la foi, entend-il seulement les vérités secondaires contenues dans l'Écriture, ou bien y comprend-il aussi d'autres principes, philosophiques par exemple, qu'on ne peut nier sans contredire à quelque article de foi ? Nous sommes portés à le croire à cause de l'opposition que deux fois dans cet article (in corp., ad 3) il établit entre les doctrines d'une part « quae omnino ad fidem pertinere non possunt », « quorum nihil interest ad fidem » et d'autre part celles « quae pertinent ad fidem »; ne faudra-t-il pas classer parmi ces dernières les conclusions théologiques? Autre considération : Si les conclusions théologiques ne peuvent pas être objet de foi divine, il faut les placer dans le domaine de la foi ecclésiastique, notion étrangère à la tradition thomiste. Mais quoi qu'il en soit, les observations que fait valoir le P. S. sur cette question délicate sont de celles qu'il faudra prendre en grande considération si l'on veut lui donner une réponse pleinement satisfaisante.

Le grand ouvrage du même auteur sur l'Église, « *De Ecclesia Catholica* » qui fait la matière du Cours professé au Collège Angélique de Rome, est remarquable par la méthode strictement scolastique et éminemment didactique, par sa forte doctrine tant théologique que historique, par la vigueur de la défense contre les ennemis de l'Église anciens et récents, dont l'érudition s'est coalisée, surtout à l'époque moderne, contre l'origine divine de l'Église.

Digitized by Google

Après avoir indiqué l'objet et le caractère apologétique du traité, à savoir l'origine et l'institution divines de l'Église, l'A. rappelle que l'apologétique fait partie de la théologie dogmatique, quoiqu'elle procède par voie d'argumentation rationnelle. Il entre ensuite dans le fond même de son sujet en fixant la notion de l'Église au moyen des quatre causes, efficiente, finale, matérielle, formelle qui la constituent. De l'ensemble de cette étude résulte la définition de l'Église (p. 142) : « Société des fidèles baptisés, instituée par le Christ pour la sanctification des âmes, et revêtue de la puissance sacrée lui conférée par le Christ : Societas Christi fidelium baptizatorum, a Christo Domino instituta ad sanctificandos homines, potestate sacra a Christo Domino instructa ». Elle a surtout l'avantage de ne pas oublier la fin, première cause de l'existence de toute société.

Après avoir ainsi déterminé ce qu'on pourrait nommer la substance de l'Église, il faut en décrire les qualités, d'abord celles qui sont les propriétés distinctives de l'Église, les quatre notes, ensuite celles qui, sans se manifester extérieurement, appartiennent à sa constitution telles la qualité de société parfaite et nécessaire, l'infaillibilité, l'indéfectibilité.

La méthode apologétique par les notes de l'Église est traditionnelle, la logique rigoureuse avec laquelle l'A. l'applique en montre toute la force : le sens exact de chacune des notes doit d'abord être précisé, il faudra prouver ensuite qu'elles doivent appartenir à l'Église en vertu des promesses du Christ, et finalement qu'elles se trouvent réalisées dans l'Église catholique, alors qu'elles ne se rencontrent pas dans les églises dissidentes.

Parmi les autres propriétés la plus à remarquer est l'infaillibilité, sa nature, son objet. La distinction entre l'objet primaire et secondaire ramène une partie des questions déjà signalées dans l' « Introductio » que nous avons analysée ci-dessus, mais elle en comporte plusieurs autres d'un grand intérêt, les faits dogmatiques, les lois ecclésiastiques, l'approbation des Ordres religieux, la canonisation des Saints.

La constitution hiérarchique de l'Église, et sa qualité de société parfaite comporte de multiples pouvoirs, l'ordre, la juridiction relativement au gouvernement et à l'enseignement. Quant au gouvernement, l'A. distingue soigneusement entre le pouvoir indirect de l'Église sur le temporel des fidèles, et le pouvoir *ad extra* de l'Église sur la société civile. Par un souci de méthode peut-être exagéré, il rejette à la fin du volume (p. 743) la question des relations de l'Église et de l'État ; il prouve que l'Église jouit d'un pouvoir indirect sur les affaires temporelles des fidèles, mais ne pense pas qu'il faille parler d'un pouvoir indirect de l'Église sur l'État. Au reste il n'insiste pas beaucoup sur ce sujet.

Le pouvoir est exercé par la hiérarchie, aussi le traité *de Romano Pontifice* fait-il naturellement suite aux précédents. Le chapitre consacré à la primauté de saint Pierre et du Pontife romain est un des plus remarquables de l'ouvrage par le soin apporté au développement logique de l'argumentation, la critique rigoureuse des textes, la réponse aux subterfuges des hérétiques. Dans la thèse du Souverain Pontife successeur de Pierre, une heureuse classification des nombreux textes de la Tradition ramène ceux-ci à trois principes généraux qui permettent aisément d'en saisir tout de suite la valeur probante, et chose précieuse pour les étudiants, de se la fixer dans la mémoire. Après avoir exposé l'infaillibilité de l'Église, du Pape, des Conciles généraux, infaillibilité qui a pour mission de conserver le dépôt de la foi, reste à étudier les sources dans lesquelles se trouve contenu ce dépôt, l'Écriture Sainte et la Tradition.

Digitized by Google

La dernière question que se posera l'A. c'est comment l'Église propose aux fidèles le dépôt de la foi : elle le fait par ses décisions dogmatiques, par l'approbation de la doctrine des Pères, des Docteurs et des Théologiens, et enfin par l'explication de la doctrine révélée à l'aide de la lumière de la raison : le développement de ces divers points comprendra le traité des *lieux théologiques*, qui s'insère ainsi logiquement dans le plan de l'ouvrage. Sans insister davantage sur des observations de détail nous pouvons conclure que le livre du P. S. constitue une œuvre doctrinale de première valeur, aussi recommandable pour le fond que pour la forme.

Le livre de M. Bainvel, *De Ecclesia Christi*, traite en grande partie le même sujet que le précédent, et en général dans le même esprit apologétique et traditionnel ; mais sa méthode n'est pas la même, surtout en ce qui concerne l'exposé. Visant à la brièveté, il énonce les thèses, établit l'état de la question, ensuite propose les arguments et les lignes essentielles du raisonnement, mais en renvoyant aux sources et aux autorités qui doivent les appuyer. Ce procédé est excellent à l'égard des auditeurs qui ont le privilège d'assister aux cours de l'éminent professeur de l'Institut catholique et de pouvoir ainsi entendre et noter les additions et les développements nécessaires ; d'autres professeurs aussi seront heureux de l'adopter et d'en faire le plan de leurs leçons qu'ils auront facile d'amplifier à l'aide des renseignements que leur fournira le guide sûr qu'ils auront entre les mains.

L'ouvrage est divisé en deux parties, *de Ecclesia* et *de Romano Pontifice ;* quoique ces deux parties de leur nature se compénètrent, l'A. a réussi à donner à chacune son intégrité sans répétitions inutiles. Le Traité de l'Église à son tour se subdivise en deux sections, l'une, d'un caractère plutôt apologétique, a pour objet l'institution divine et les notes de l'Église, l'autre, plus scolastique, étudie la nature de l'Église, ses droits, ses membres, sa puissance.

La preuve de l'institution divine de l'Église est bien mise au point des travaux modernes, soit favorables, soit hostiles à la doctrine catholique, le chapitre des notes de l'Église est remarquable par la précision et la force de l'argumentation.

Après avoir ensuite étudié la nature de l'Église, sa fin, les membres qui la composent, les relations qui relient ces membres (questions du corps et de l'âme de l'Église, de la communion des saints), l'A. énonce cette définition de l'Église (p. 120) : « Ecclesia societas est eorum qui ejusdem fidei professione, eorumdem sacramentorum participatione, sub legitimis pastoribus, Christo adhaerent in terris » : son mérite, c'est de mettre en évidence la conjonction des fidèles avec le Christ. Au chapitre du pouvoir de l'Église, et spécialement du pouvoir d'enseigner, il est intéressant de relever l'opinion émise sur la question des conclusions théologiques et des faits dogmatiques: l'A., peu favorable à la foi ecclésiastique, les considère comme objet de foi divine, sans admettre que matériellement, il faille les comprendre dans le dépôt de la foi. Il nous paraît difficile d'admettre la foi divine sans la révélation au moins virtuelle.

Les multiples et délicates questions relatives au pouvoir de l'Église sur le temporel, à ses relations avec la société civile, la réfutation du libéralisme sous ses formes diverses sont l'objet de thèses qui se signalent tant par la netteté des principes que par la modération pratique ; les éléments dépendant du temps et des circonstances y sont pris en juste considération, si bien que l'ensemble de ces thèses constitue une norme sûre en ce qui regarde la politique

Digitized by Google

chrétienne, et les limites de la tolérance d'une part, des droits à revendiquer par l'Église d'autre part.

Dans le traité du Pontife romain, bornons-nous à signaler les doctrines du Primat, de l'infaillibilité avec la solution des difficultés anciennes et modernes contre ce double dogme. Le Primat est-il indissolublement lié au siège romain? (pg. 202) Ce point a donné lieu à de multiples discussions,M.B. conclut, sagement, nous semble-t-il : 1° C'est en suite d'une disposition divine que Pierre est venu à Rome et qu'il y a fixé le Siège primatial. 2° Cette disposition est-elle absolue et indépendante des conditions humaines, si bien que la ville de Rome doive durer jusqu'à la fin des temps, ou que les Papes ne puissent en aucune manière transférer le siège primatial, c'est un point qui n'appartient pas à la foi. — Plusieurs autres thèses importantes seraient à signaler, nous pensons cependant dans les lignes qui précèdent, avoir fait ressortir l'importance apologétique et dogmatique de ce traité si riche en érudition et en science théologique.

L'ouvrage du Dr Lang, concernant les « *loci theologici* » a plus d'un point de connexion avec les précédents ; il a pour objet la méthode de Melchior Cano examinée d'abord dans ses origines historiques, ensuite dans sa nature propre.

Après une biographie succincte de M. C., dont l'A. caractérise bien la grande doctrine en même temps que le caractère fougueux et excessif, il décrit les causes, telles la décadence de la scolastique, la naissance de l'humanisme, qui ont contraint les théologiens à faire la critique de leurs sources ; dans un second chapitre il analyse le concept du lieu théologique dans son évolution historique, depuis Aristote qui, dans sa topique, regarde les lieux comme des propositions de teneur générale, jusqu'à Rud. Agricola, qui, inspiré de Cicéron, en donne une notion toute transformée et les considère comme des titres, ou des noms. Ce qu'il y a d'intéressant et d'original dans ce chapitre, c'est surtout le fait établi par l'A. que M. Cano emprunte sa notion de lieu à Agricola, et non pas directement à Aristote, avec lequel cependant il est facile de le raccorder. Intéressante aussi la conception de Mélanchton, qui parti d'Agricola, aboutit à un résultat tout différent de celui de Cano.

Dans l'exposé des lieux en particulier, se rencontrent nécessairement les grands problèmes de la méthode et de la doctrine théologiques, tels que les a résolus M. Cano : notamment les relations entre l'autorité et la raison, le canon et l'inspiration des Écritures, la justification de la Tradition, l'infaillibilité de l'Église et du Pape. Ces thèses, bien développées dans l'ouvrage du D. L., gardent encore aujourd'hui toute leur force et ne demandent qu'à être complétées ci et là par quelques additions secondaires.

Cano est aussi un des fondateurs de la théologie positive, il réagit contre l'exclusivisme de la spéculation et établit la nécessité des preuves historiques dans les questions de théologie. On peut même affirmer avec l'A. qu'il est un des premiers qui ait pose les principes d'une méthode dans l'étude de l'histoire, si bien que non seulement la théologie, mais encore l'histoire profane ont contracté envers lui une dette de reconnaissance, dette que la monographie présente nous aide beaucoup à mieux apprécier. D. R. PROOST.

L'Assomption de la B. V. Marie. (Congrès marial de Nantes, 1924.) — Nantes, Jego, 1925 ; XVI-171 p. 8°.

M. FAVIER. **L'Assomption corporelle de la Mère de Dieu, dans le dogme catholique.** — Paris, éd. Spes, 1926 ; 129 p. 8°. Fr. 6,50.

Digitized by Google

Nous aurions voulu pouvoir rendre compte plus tôt des actes du congrès de Nantes. Ils sont d'une très solide valeur et, dans l'ensemble, méritent d'être tenus pour une bonne somme des aspects divers que présente aujourd'hui la « question » de l'Assomption. Sur la mort de Marie la conférence des Pères Oblats: «Pourquoi et comment la T. S. Vierge est morte » est suffisante, mais celle du P. Cocaud : « Ephèse ou Jérusalem »? paraîtra trop prudente. Les apocryphes ont été étudiés dans deux travaux dont le second, dû à M. Plessis, est de la très bonne critique. Pourquoi a-t-il omis de citer les récits coptes, d'une importance capitale, je crois ? Il eût mieux valu aussi renvoyer à James qu'à Hennecke. La partie théologique est naturellement la plus soignée. La mise au point finale : « Définibilité de l'Assomption » vient du P. Bainvel. Elle est précise et judicieuse. La révélation y est supposée implicite seulement ; fort à propos, le rapporteur appuie son sentiment sur le texte de Jean de Damas inséré par l'Église dans le Bréviaire.

L'essai de M. Favier est sans prétention: il s'inspire de Mattiussi sans y rien ajouter. On eût aimé entendre plus accentuée cette note de discrétion avertie qui plaît tant dans les auteurs du recueil de Nantes. D. B. C.

A. D'ALÈS. **De Sacramento Paenitentiae.** — Paris, Beauchesne, 1926 ; XI-176 p. 8°. Fr. 16.

L'A. dont la compétence spéciale sur la matière est suffisamment connue par ses ouvrages antérieurs (l'Édit de Calliste, etc.), nous donne dans ce volume un Traité méthodique du sacrement de pénitence, à la fois historique et théologique. Une de ses caractéristiques, c'est l'abondance de la documentation. Les textes les plus concluants de l'Écriture, des Pères, des théologiens sont cités, in extenso quand leur portée démonstrative le requiert, avec les explications et les éclaircissements nécessaires, surtout dans les thèses si délicates des origines et des formes diverses de la discipline pénitentielle antique, de la pénitence publique et secrète, de la confession auriculaire. Dans la partie scolastique du traité (matière et forme, contrition, attrition, secret sacramentel, effets de l'absolution, etc.), c'est principalement saint Thomas, en même temps que la théologie du Concile de Trente, qui dirige la pensée de l'A., très au courant d'ailleurs aussi des études récentes sur les questions controversées.

L'ouvrage de M. d'Alès, base du cours professé à l'Institut Catholique de Paris, sera donc utile à tous ceux qui ont charge d'enseigner la théologie ou qui veulent acquérir une connaissance suffisamment complète sur ce chapitre spécialement ardu, de la théologie. D. R. P.

M. JUGIE A. Ass. **Theologia dogmatica christianorum orientalium ab Ecclesia catholica dissidentium.** Tomus I. Theologiae dogmaticae Graeco-Russorum origo, historia, fontes. — Paris, Letouzey, 1926 ; 728 p. 8°. Fr. 40.

Les amis de l'Orient chrétien salueront avec joie cette publication. Avec raison il a été dit et répété souvent que l'union des Églises doit être préparée par l'union des cœurs et des esprits. Quand orientaux et occidentaux se connaîtront mieux, quand de part et d'autre on fera, impartialement et loyalement, le grand examen de conscience du passé, du même coup on aura notablement diminué la distance qui nous sépare. Cette remarque, si elle est vraie pour ce qui concerne l'histoire, acquiert une portée plus grande encore dans le domaine du dogme et de la discipline, et, de ce point de vue, l'on pourrait

Digitized by Google

regretter peut-être que le présent ouvrage n'ait point paru en français, langue mieux comprise actuellement encore des populations chrétiennes de l'Orient que le latin lui-même.

Jusqu'ici on s'était peu occupé de la théologie des Églises dissidentes. Deux volumes de Prolégomènes pleins de belles promesses, édités par A. Palmieri, des Études sur la doctrine de théologiens orthodoxes contemporains, des Monographies sur quelques sujets particuliers ; c'est tout le bilan scientifique en cette matière. Or il y a d'autres Églises dissidentes que les communautés chrétiennes comprises sous le nom d'Église orthodoxe. Je fais allusion aux chrétientés nestoriennes, monophysites et monothélites du passé et du présent. Et dans le domaine de la dogmatique gréco-russe il y avait à reprendre les théories exposées par les représentants de la pensée orthodoxe depuis Photius jusqu'à l'époque contemporaine. Ces lacunes, le R. P. M. Jugie s'est assigné la tâche ardue de les combler.

Peut-être pourrait-on remonter plus haut encore et établir la synthèse doctrinale des Pères et des écrivains de l'Église grecque antérieurs à la séparation, car, à mon humble avis, tel malaise éprouvé par les deux Églises dans l'explication d'une même vérité a sa source dans une interprétation ou une conception différente. Les Pères de l'Église occidentale ayant fait école, ne peut-on pas supposer que les Pères de l'Église orientale et leurs successeurs immédiats ont, dans quelques questions du moins, esquissé un système théologique particulier? Mais le programme embrassé par le R. P. M. Jugie présente une matière suffisamment vaste. L'auteur nous promet d'y consacrer trois volumes, dont les deux premiers traiteront de la théologie dogmatique orthodoxe, et le troisième de la théologie nestorienne et monophysite.

Aujourd'hui nous avons sous les yeux le premier volume. On peut dire qu'il n'a trait qu'à des questions préliminaires : les origines, l'histoire, les sources de la dogmatique orthodoxe. L'auteur les aborde après avoir discuté les appellations appliquées habituellement aux dissidents et après avoir nettement établi leur position vis-à-vis de l'Église catholique dont le chef a son siège à Rome.

La dogmatique orthodoxe a ses origines dans la séparation même des Églises. Ici l'histoire parle presque toute seule. Le docte Assomptionniste assigne à cette séparation une cause lointaine : l'attribution au siège de l'Empire d'Orient, c'est-à-dire à Constantinople des privilèges du siège de Rome (canon II du concile de Constantinople et canon XXVIII du concile de Chalcédoine) ; puis quelques causes directes que l'on peut trouver dans ce qu'on est convenu d'appeler le césaropapisme, et dans l'ambition personnelle des Patriarches de la Nouvelle Rome ; des causes matérielles enfin se rapportant aux différences rituelles et disciplinaires des deux Églises.

Peut-être le R. P. M. Jugie aurait-il pu, en traitant cette matière, mettre davantage en lumière quelques fautes politiques des Latins et les mauvais souvenirs que laissa en Orient le passage des Croisés. L'Abbé J. Bousquet, l'Abbé Ch. Quesnet et tout récemment, le R. P. Leib ont très objectivement exposé les torts des guerroyeurs occidentaux pendant cette période. Les historiens, théologiens et canonistes byzantins ont expliqué de leur point de vue les origines de la séparation. Le savant théologien expose leurs théories après deux longs chapitres dans lesquels il reproduit toute la trame des événements et les traits des deux figures tristement célèbres du schisme, Photius et Michel Cérulaire. Il s'étend longuement sur les questions de la Primauté du Siège Romain et de la Procession du Saint-Esprit et sur des querelles d'ordre secondaire, comme celle du pain azyme.

Digitized by Google

Nous sommes ainsi transportés par anticipation dans le sujet du second traité consacré à l'histoire de la théologie gréco-russe. Le R. P. Jugie divise cette histoire en deux grandes époques, l'époque byzantine et l'époque moderne. La théologie de caractère nettement russe est étudiée dans une troisième section. L'auteur fait commencer l'époque byzantine à la consommation de la division des Églises (1054). On ne peut guère nier cependant qu'à tout prendre, cette période débute plutôt à l'expiration de l'âge patristique, c'est-à-dire après l'institution de la fête de l'Orthodoxie en 843.

La troisième partie de l'ouvrage est consacrée à de savantes dissertations sur les sources du dogme, telles que les comprennent les théologiens gréco-russes, la sainte Écriture et les instruments de la Tradition. Les théologiens et les exégètes liront avec autant d'intérêt que de profit ces pages empruntées aux auteurs orthodoxes sur le canon des livres inspirés, sur le nombre et la valeur des conciles généraux et particuliers et des livres dits *symboliques*. On y verra les fluctuations de l'enseignement et la variété des opinions.

Ces études qui touchent à tant de sujets divers sont nourries d'une documentation soignée et sérieuse et elles sont conduites avec logique et clarté. Sans doute, ici et là on aurait aimé à lire un plus grand nombre de citations de théologiens russes, mais l'auteur a justement noté (p. 7) que la difficulté des temps l'a empêché de consulter des ouvrages presque introuvables dans nos bibliothèques européennes. Les articles II et III du chapitre II (Premier traité) auraient pu être condensés en un seul. Mais ce ne sont là que des détails.

Ce premier volume de dogmatique gréco-russe fait heureusement augurer des suivants que nous attendons avec impatience. D. PLACIDE DE MEESTER.

B. MERKELBACH, O. P. **Quaestiones de castitate et de luxuria.** — Liége, La pensée catholique, 1926 ; 163 p. 8°. Fr. 7.

Étude substantielle et complète des matières concernant le 6e précepte et la vie conjugale. Toutes les questions si nombreuses et si complexes intéressant le sujet y sont exposées, sans apparat d'érudition, mais avec une grande sûreté de doctrine et surtout, comme la matière le réclame, beaucoup de précision et de clarté. Les pasteurs d'âmes, c'est à eux principalement que ce livre s'adresse, remercieront le savant A. de leur avoir fourni, sur une matière éminemment pratique et d'application quotidienne, une si belle synthèse groupant en 100 pages ce qu'ils ne trouveraient qu'épars dans plusieurs livres coûteux et peu accessibles. Une bonne table alphabétique serait la bienvenue dans une nouvelle édition. D. A. S.

J. FERRERES, S. J. **Casus conscientiae,** ed. 5a. — Barcelone, Subirana, 1926 ; 2 vol. XVI-665 p. et X-710 p. 8°. Pes. 24.

Les anciens « cas » de Gury, publiés récemment encore sous le nom de Gury-Ferreres, les voici pour la première fois sous le seul nom de Ferreres : en effet, de l'ancien Gury il ne reste plus que la méthode et un nombre restreint de cas, les autres, surannés pour la plupart ou devenus moins utiles, F. les a remplacés par des cas entièrement nouveaux ou nouvellement proposés et résolus en conformité parfaite avec la législation canonique et en tenant compte des codes des pays latins. Sur l'édition précédente celle-ci a surtout l'avantage de présenter plus de 350 cas tout à fait nouveaux, parmi eux bon nombre sur des canons d'interprétation discutable, mais tous pratiques, ayant trait d'ordinaire à des questions plus difficiles et susceptibles d'applications diverses,

Digitized by Google

p. ex. de prohibitione librorum, de justo pretio, de restitutione, de baptismo infantis in utero matris, de abortu, de vino valide et licite consecrando, de jejunio naturali in ordine ad infirmorum communionem, de stipendiis quoad partem retentis, de clerico habituato, de saecularizatis, de matrimonio (assistentia, dispensatio, divortium, revalidatio), de onanismo et aliis quae conjugibus non licent, etc.

Après la solution raisonnée de chaque cas, l'A. donne les références exactes à son compendium theologiae moralis (6 edit. après le code) et à d'autres auteurs, permettant ainsi de voir en détail comment sont appliqués les principes à l'infinie variété de la pratique.

Ouvrage remarquable par l'actualité et l'abondance des questions traitées et qui ne devrait manquer dans aucune bibliothèque de prêtre du ministère ou de professeur de théologie. D. A. S.

F. Claeys-Boûûaert et G. Simenon, **Manuale Juris canonici ad usum seminariorum**, editio II. — Gand-Liége, chez les auteurs (Grand séminaire), 1926 ; XVI-808 p. 8°. Fr. 35.

Nous avons signalé ici même (1925, p. 301) les qualités didactiques et pédagogiques de premier ordre qui distinguent ce manuel. Le fait qu'il s'est trouvé si rapidement épuisé confirme cette opinion et contient une recommandation de plus. La 2e édition renferme certaines corrections et additions conformes aux récentes déclarations du saint Siège. Ainsi remis à jour, l'ouvrage n'a fait que gagner encore en utilité pratique. D. A. S.

B. Valuy, S. J. **Le gouvernement des communautés religieuses.** 8e édit. revue et corrigée par Vulliez-Sermet, S. J. — Paris, Tralin, 1925 ; 711 p. 8°. Fr. 37,50.

J. Watterott, O. M. I. **Ordensleitung.** Erwägungen über die Pflichten der Ordensobern. 3 verb. Aufl. — Fribourg, Herder, 1918 ; VI-438 p. 8°. Mk. 6,40.

Pour le gouvernement des communautés religieuses on trouverait difficilement un guide plus précieux que le présent directoire de V. Nous regrettons de devoir nous borner à une rapide esquisse des 7 livres.

I. La supériorité en général, difficultés, dangers, avantages. Noter le chapitre sur les qualités générales du bon supérieur qui sont, outre un bon esprit, surtout une vertu solide et une science compétente. — II. Sainteté du supérieur. — III. Sa prudence. — IV. Alliance de la douceur avec la fermeté. — V. La correction des inférieurs, fondée sur la justice, réglée par la discrétion animée de la charité la plus tendre. — VI. Recrutement et formation des sujets : noviciat, direction spirituelle, confesseur. — VII. Patience dans les contradictions : impossibilité pour le Supérieur d'y échapper, avantages, conduite à tenir.

Ce résumé, trop superficiel ne permet guère de deviner la richesse des trésors cachés dans cet ouvrage où répandent un charme particulier les nombreux traits et citations tirées de l'Écriture Sainte, des Pères, des saints et de tant d'éminents écrivains. — La présente édition se trouve avantageusement allégée de plusieurs citations démodées et de certains passages, peu conformes avec la législation actuelle de la sainte Église.

Plus concis, très méthodique, W. traite le même sujet sous forme de 40 conférences, simples, pratiques, d'une doctrine sûre et libre de toute exagération.

Digitized by Google

L'A. témoigne d'une riche expérience de la vie religieuse et des multiples difficultés que peut rencontrer le gouvernement des supérieurs. On doit au même auteur un ouvrage qui forme le pendant de celui-ci, un recueil de conférences pour religieuses, intitulé « Ordensleben u. Ordensgeist » et qui s'est rapidement introduit dans les communautés religieuses. Nul doute que le présent volume ne trouvera le même bienveillant accueil. D. A. S.

HAGIOGRAPHIE. ASCÉTIQUE.

Mgr L. Petit, A. A. **Bibliographie des acolouthies grecques** (Subsidia hagiographica, 16). — Bruxelles, Édition des Bollandistes, 1926 ; XL-308 p. 8°.

Cet ouvrage est plus un tour de force bibliographique qu'une contribution à l'hagiographie proprement dite. On sait en effet que ces productions plus ou moins liturgiques que sont les acolouthies grecques ont, pour le peuple auquel elles s'adressent, une valeur d'autant plus grande qu'elles excitent mieux le fanatisme national. Dans les exploits des saints ou des héros qui y sont célébrés, on n'en est donc pas à une supercherie près, ni à un travestissement. Mais si, dans cette pieuse littérature, « l'histoire n'a à y glaner, nous dit l'auteur, que de rares épis, par contre, le théologien, le liturgiste, l'amateur de folklore, le sociologue y trouvent, dispersés il est vrai, des traits innombrables d'autant plus savoureux qu'ils sont moins apprêtés ». — On est effrayé de la patience, de la persévérance, de la ténacité qu'il a fallu à un savant pour ramasser dans toutes les librairies et les boutiques l'énorme collection de ces petites plaquettes, dont la liste constitue assurément une curiosité. — Après une nomenclature d'ouvrages généraux, l'auteur entreprend son catalogue, rédigé avec grande minutie, par ordre alphabétique des noms de saints. Un index des lieux et dates d'impression termine l'ouvrage. D. O. R.

S. Bonaventura. **Opuscoli mistici,** volgarizzati dal latino con introduzione del P. A. Gemelli. — Milan, Vita e pensiero, 1926 ; 531 p. 8°. Lire 20.

Le but de cette traduction italienne est l'édification spirituelle des lecteurs pieux non familiarisés avec le latin. L'italien est de lecture facile, sans archaïsmes. Les traducteurs, tout en ne visant pas à la science, ont eu cependant le souci de ne traduire que des œuvres authentiques ; ils l'ont fait d'après le texte critiquement établi de l'édition de Quaracchi.

Négligeant de parti-pris l'*Itinerarium mentis in Deum*, comme étant trop purement scolastique, ils se sont attachés à dix traités de piété affective : sur les trois voies, la perfection, la vie et la passion du Christ, la préparation à la messe, etc. Le plus intéressant des traités est celui qui s'intitule *Vitis mystica*. Faussement attribué à saint Bernard pendant des siècles, il fut enfin restitué à saint Bonaventure dans l'édition de Quaracchi.

C'est à ce traité que la Liturgie avait emprunté (sous le nom de saint Bernard) une partie des leçons des Matines, à la fête du Sacré-Cœur.

Le R. P. Gemelli, dans une vivante préface, analyse la piété et l'âme de saint Bonaventure et montre la continuité d'inspiration entre le théologien séraphique et son maître et père saint François d'Assise. D. I. R.

Le livre de la Bse Angèle de Foligno. Documents édités par le R. P. Doncœur avec le concours de Mgr Faloci-Pulignani. Texte latin (Bibl. d'Ascét. et de Myst. II). — Paris, Art catholique, 1926 ; XLII-232 p. 8°.

Digitized by Google

Jusqu'ici toutes les éditions du Livre d'Angèle de Foligno († 1309) ont eu comme point de départ une compilation tardive, souvent interpolée et tronquée, transmise par un ms. du XVe siècle, et imprimée à Venise dès 1521. Dans l'édition des *Acta Sanctorum* (1643), Bollandus perpétue l'erreur, tout en apportant quelque amélioration au texte, mais tout le travail de découverte des mss. et du discernement de leur valeur restait à faire.

L'A., guidé par les études de Mgr Faloci Pulignani sur la bibliographie de la sainte, est parvenu à connaître et à collationner les mss. et à établir soigneusement le texte véritable. Comme base de son travail critique, il adopte le ms. d'Assise (XIVe siècle) subsidiairement utilisé jadis par l'éditeur de 1714. Ce document de toute première valeur a pu être complété et corrigé par le ms. de Subiaco rédigé attentivement au siècle suivant et contenant dans un autre ordre et avec des additions, toutes les pièces de la première collection. Le ms. de la bibliothèque des Bollandistes à Bruxelles, consulté par Bollandus lui-même, fournit aussi à l'A. quelques indications. Dans son ensemble comme dans son détail, ce travail fut mené avec méthode et en toute conscience : le texte fixé doit être considéré comme définitif.

En regard de cette revision critique, il est manifeste que la traduction française des *Visions de sainte Angèle*, publiée par E. Hello, est souvent inexacte et fantaisiste. A l'encontre de son traducteur toujours fulgurant, la sainte s'exprime souvent tout simplement... ; mais elle a aussi ses impressions de vision ardente et tragique dont Hello a su rendre le saisissement et l'émouvante grandeur.

Ce second volume de la Bibliothèque d'Ascétique et de Mystique mérite donc tout éloge. Il nous fait voir quels précieux services cette collection nouvelle est destinée à rendre aux études religieuses. D. I. RYELANDT.

PHILOSOPHIE.

J. RIMAUD. **Thomisme et méthode.** — Paris, Beauchesne, 1925 ; XXXIV-276 p. 8°. Fr. 28.

Le thomisme n'est pas toute la philosophie. Il y avait une philosophie avant lui ; il y en eut une à côté de lui ; il en reste une après lui qu'elle n'a point toute absorbée. Une certaine liberté à son égard est donc requise chez celui qui la prend pour ce qu'elle est au vrai. Il faut savoir en user sans s'y inféoder. D'où une question importante : comment convient-il d'étudier le thomisme ? Saint Thomas lui-même fournit quelques éléments de la réponse. L'histoire permet tout à la fois de les compléter et d'en saisir toute la signification. Si le thomisme enveloppe une méthode, Descartes a nettement formulé la sienne. On pourra préciser celle-là par opposition à celle-ci.

A côté d'un grand nombre de réflexions intéressantes — souvent discutables d'ailleurs — il y a, dans le livre du P. R., trop d'affirmations jetées en passant et insuffisamment prouvées ; trop de moignons d'idées, que le lecteur se fatigue à compléter par lui-même et à ajuster entre eux. Pour donner à la thèse (puisque c'est bien d'une thèse qu'il s'agit) tout le relief convenable, il faudrait élaguer impitoyablement les superfétations. Travail toujours douloureux pour un jeune auteur, mais travail indispensable. D. W. D.

Opuscula et textus historiam ecclesiae eiusque vitam atque doctrinam illustrantia. Series scholastica et mystica edita curantibus M. GRABMANN

Digitized by Google

et Fr. Pelster, S. J. Fasc. 1. S. Thomae De Ente et essentia (ed. L. Baur). Fasc. 2. G. Terreni. Quaestio de Magisterio infall. rom. Pontificis (ed. B. M. Xiberta). Fasc. 3. S. Thomae. Quaestiones de Natura Fidei (ed. F. Pelster, S. J.). — Munster, Aschendorff, 1926 ; 60, 32, 64 p. 8°. Mk. 1,20 ; 0,80 ; 1,20.

J. De Guibert, S. J. **Les doublets de saint Thomas d'Aquin.** — Paris, Beauchesne, 1926 ; 165 p. 8°. Fr. 10.

La nouvelle collection Grabmann et Pelster comprendra des textes et opuscules latins rares ou inédits des principaux auteurs scolastiques de toutes les écoles. Le choix sera fait de manière à fournir une introduction et des documents à l'exposé des principaux problèmes de la philosophie, de la théologie et de la mystique. Rien n'annonce que les éditeurs aient l'intention de se borner aux écrivains du moyen-âge. Les textes publiés, sans être proprement critiques, particulièrement en ce qui concerne les inédits, seront néanmoins très soignés. Le 1er fascicule nous permet de juger ce que « très soigné » veut dire. La liste des variantes y occupe presque autant de place que le texte lui-même. C'est beaucoup pour une édition « *in usum scholarum* ». Il est vrai que les erreurs étaient nombreuses dans le texte courant, et L. Baur tient à ce qu'on puisse apprécier le sien par la comparaison des variantes.

Gui Terreni (= Gui de Perpignan) est le maître de Jean Baconthorp, qui passe pour être le chef de l'école carmélitaine. Terreni a composé plusieurs ouvrages de polémique et de théologie, la plupart inédits. La question éditée par le P. Xiberta est extraite d'une « *Concordia quatuor evangeliorum* » imprimée à Cologne en 1632 avec de grands changements. Si l'ouvrage entier a l'importance et la clarté du fragment qu'on nous en donne, la publication intégrale serait très désirable.

Peu d'étudiants possèdent les œuvres complètes de saint Thomas. Aussi peuvent-ils difficilement comparer entre eux les *loca parallela*, pour se rendre compte de l'évolution doctrinale, parfois si remarquable chez le saint Docteur. Ils sont privés ainsi d'un des moyens les plus propres à « animer » l'étude de la Somme. Voulant remédier à cette lacune dans une question particulièrement importante — la question de la nature de la foi — le P. Pelster publie dans ce 3e fascicule deux distinctions du Com. in III l. Sent. où se trouvent les premiers développements de saint Thomas sur ce point. En attendant la Somme, il y reviendra dans ses « *Quaestiones de veritate* » ; mais cet ouvrage est moins rare que le précédent.

Rien ne contribue davantage à vivifier l'étude et l'enseignement de la théologie que l'utilisation constante des données de l'histoire. Il sera toujours vrai que rien n'explique mieux un moment de la science que tous les moments qui l'ont préparé. Et pour un même homme, revenant sur les mêmes problèmes à différentes époques de sa vie, rien n'aidera mieux à pénétrer sa pensée définitive que les ébauches successives qu'il en a laissées. Saint Thomas est à cet égard dans une position privilégiée. Nombreux sont chez lui les doublets. Le P. de Guibert en propose quelques-uns, tous bien faits pour allécher le théologien. Il montre la méthode à suivre de cette étude, les fruits qu'on en peut recueillir dès maintenant et ceux qu'on pourra espérer lorsqu'on disposera de tous les instruments nécessaires (une chronologie certaine, un texte sûr, de bonnes tables, etc.). Tout cela est exposé avec clarté, dans un style agréable.

D. W. DASNOY.

Digitized by Google

Miscellania Tomista [extraordinari d' « *Estudis Franciscans* »]. — Barcelone-Sarria, couvent de Framenors Caputxins, 1924 ; 512 p. 8°. Pes. 10.

S. THOMAE AQUINATIS **in Aristotelis librum de anima commentarium.** [Éd. du R. P. A. PIROTTA, O. P.]. — Turin, Marietti, 1925 ; XII-308 p. 8°.

JOS. GREDT. O. S. B. **Elementa philosophiae aristotelico-thomisticae.** — Fribourg, Herder, 1926 ; 2 vol. ; XXIV-503 p. et XVIII-464 p. 8°.

V. CATHREIN, S. J. **De bonitate et malitia actuum humanorum.** — Louvain, Museum Lessianum, 1926 ; 148 p. 8°.

A l'occasion du sixième centenaire de la canonisation de saint Thomas, les RR. PP. Capucins du couvent de Barcelone ont témoigné d'une admirable largeur d'esprit en faisant les frais d'une publication très importante destinée à célébrer la mémoire du docteur angélique. Après avoir traduit en catalan le texte de l'encyclique *Studiorum ducem*, le R. P. Miguel d'Esplugues, directeur des « Études franciscaines » et éditeur de ce volume, entreprend d'expliquer dans un article vigoureux ce que pourrait avoir d'étonnant, dans le monde franciscain, une telle publication. Nous rendons témoignage à son désir d'exalter saint Thomas, mais nous ne pouvons nous empêcher de remarquer que l'encyclique n'exigait point pour être expliquée, une pareille ecclésiologie. Nous regrettons aussi que la traduction française de l'article du P. Miguel d'Esplugues, insérée à la fin du volume, n'ait pas été écrite par quelqu'un sachant notre langue : telle qu'elle figure là, elle est en grande partie inintelligible.

Mais à part ces deux restrictions, il n'y a qu'à faire le plus grand éloge de cette majestueuse publication, à laquelle ont collaboré des sommités philosophiques de différents pays d'Europe telles que Mgr Grabmann *(Remigii Florentini, O. P., s. Thomae Aq. discipuli, ac Dantis Alighierii magistri Tractatus de uno esse in Christo » ex codice Florentino editus)*, le R. P. Gemelli *(Il significato filosofico del centenario della canonizzazione di S. Tommaso)*, M. Maritain *(Sur la révolution cartésienne)*, le Chan. Balthasar *(L'Abstraction et l'analogie de l'être)*, etc. etc.

L'édition manuelle des œuvres de saint Thomas, entreprise par la maison Marietti s'enrichit d'année en année. Après avoir donné au public les deux sommes, des commentaires sur l'Écriture, les questions disputées et quodlibétales ainsi qu'un certain nombre d'opuscules, voici qu'on nous livre les Commentaires d'Aristote. Le P. Cathala en avait publié en 1915 la métaphysique d'après un système nouveau qui consistait à disposer en tête de chaque leçon un tableau synoptique de la marche du commentaire qui, par ses nombreuses subdivisions, décourage souvent les meilleures volontés. Le P. Pirotta nous fournit aujourd'hui, suivant le même procédé, le *de anima*, dont le commentaire est si souvent utilisé par les scolastiques ; et il nous promet d'autres ouvrages encore. Nous regrettons seulement de ne pas voir figurer à côté de la version latine de Guillaume de Moerbeke, le texte grec du Philosophe. Des tables fort soignées terminent l'ouvrage.

On n'en est plus à devoir recommander les *Elementa philosophiae aristotelico-thomisticae* du R. P. Gredt. Leur auteur, un vieux praticien de la scolastique, *vir unius libri* (le sien, que chaque édition nous rapporte considérablement amélioré) a mérité depuis longtemps l'attention et l'éloge de tous les philosophes ; ses récents travaux sur la doctrine de la connaissance

Digitized by Google

l'ont placé parmi les sommités en psychologie. Les *Elementa* sont réputés le meilleur manuel de philosophie scolastique, et du thomisme le plus rigoureux. — Le principal perfectionnement de cette quatrième édition (stéréotypée), qu'il faut considérer comme définitive, est l'addition à la suite de chaque thèse d'une *disputatio in forma*, destinée à éclaircir les doutes, en même temps qu'à réapprendre aux étudiants le bienfait des distinctions classiques. Nous constatons aussi des précisions nouvelles apportées, en cosmologie, sur les théories récentes des électrons (n° 245, 256), sur la relativité d'Einstein (n° 355) ; en psychologie, sur la sensation (notamment n° 489), sur le désir naturel de voir l'essence divine (n° 548, 4) ; en éthique, enfin, quelques améliorations dans le traité du droit social, qui a été spécialement remanié, surtout en ce qui concerne la question du droit international.

Le R. P. Gredt est, en fait de thomisme, dans la plus pure tradition dominicaine, qui, avec Cajétan et Jean de Saint-Thomas qu'on se plaît tant aujourd'hui à retirer de l'oubli, ont assuré à la doctrine du docteur angélique la plus parfaite cohérence, en en confrontant les extrêmes déductions. — Les *Elementa* viennent à leur heure ; aussi, sont-ils de plus en plus adoptés dans les séminaires et maisons d'études.

L'ouvrage du R. P. Cathrein S. J. sur la moralité des actes selon la doctrine de saint Thomas, a le mérite d'être un commentaire très exact des questions XVIII à XXI de la Ia-IIae de la Somme théologique. Il est vrai, comme l'explique l'auteur au prologue de son ouvrage, que beaucoup de moralistes qui se disent thomistes, s'appliquent assez peu à pénétrer le texte souvent difficile de ces questions si importantes et si originales. Leur méditation est un exercice très formatif pour les jeunes théologiens, et il est bon qu'on le fasse remarquer. La doctrine de la Somme est ici étudiée d'après les textes parallèles des autres ouvrages de saint Thomas, ce qui apporte la solution de plusieurs points obscurs d'exégèse. Plusieurs questions que l'auteur avait traitées déjà dans différentes revues théologiques, sont reprises avec plus de développement, telle par exemple la relation entre la *lex aeterna* et les actes humains (p. 65-95). Nous souhaitons que cette forme de commentaire s'étende encore à d'autres parties de la Somme théologique. D. O. R.

G. Mattiussi, S. J. **Les points fondamentaux de la philosophie thomiste** (trad. *Levillain*). — Turin, Marietti, 1926 ; XII-396 p. 8°. Fr. 25.

Le Père Mattiussi n'a pas été étranger à la rédaction des XXIV thèses. Mieux que personne il était en mesure d'en éclaircir la teneur et d'en commenter les termes.

Différent en cela du commentaire donné par le P. Hugon, le livre du P. M. ne s'adresse pas aux débutants. Pour l'entendre, il faut déjà des notions philosophiques assez complètes. Quoiqu'il se soit défendu d'écrire un ouvrage de polémique, l'auteur du *veleno kantiano* ne pouvait manquer de s'en prendre fréquemment aux adversaires du thomisme. Il n'y a pas lieu de le regretter car pour comprendre les XXIV thèses, il faut commencer par les situer. — La traduction est bonne. De ci, de là une phrase ambiguë, notamment celle-ci (p. 13) : « ...cette actualité pure ne conviendrait pas univoquement... avec d'autres êtres composés, *car la perfection de l'acte pur serait participée, et par conséquent, cette perfection participée du composé serait bien loin de la pureté et de la simplicité de la première* ». D. W. D.

Digitized by Google

Qu'est-ce que la science? *(Cahiers de la Nouvelle Journée, 5).* — Paris, Bloud et Gay, 1926 ; 245 p. 8°. Fr. 12.

La *Nouvelle Journée*, qui continue de nous donner trimestriellement un volume consacré à un sujet d'actualité bien défini, réunit dans son 5e Cahier les « Réponses » fournies par quatre savants contemporains, particulièrement versés dans la philosophie des sciences, à la question qu'on vient de lire. Trois de ces A.A., P. Duhem, H. Poincaré et M. Ed. Le Roy appartiennent intellectuellement à la génération qui a renversé l'idole du « scientisme » ; le quatrième, M. E. Meyerson, représente un courant de pensée plus nouveau, et, dans une certaine mesure, opposé. On sent l'intérêt de la confrontation. — Les vues théoriques de Duhem sont exposées par un disciple direct, M. O. Manville ; celles de Poincaré, par un critique indépendant, M. A. George. M. Meyerson trouve un porte-parole enthousiaste en M. A Metz. M. Le Roy laisse réimprimer un mémoire qui eut jadis grand retentissement (*Science et Philosophie*, 2e art., dans la *Rev. de Métaphys. et de Morale*, septembre 1899) : il a promis d'ailleurs à la *Nouvelle Journée* un travail tout nouveau, à paraître sous le titre : *La Science expérimentale.*

Se renfermant très strictement dans les limites de la question posée, M. O. Manville marque les étapes de l'élaboration des idées de Duhem sur la nature de la théorie scientifique. Le savant s'interroge sur la cause des échecs successifs de tant de systèmes réalistes et dogmatiques ; vingt ans durant, sa réflexion critique accompagne son œuvre de physicien et de professeur. Cette gestation aboutit, en 1905, à la publication de l'ouvrage fameux, *la Théorie physique, son objet, sa structure.* Continuateur fidèle d'un maître éminent, M. M. ne dissimule pourtant pas les objections que l'épistémologie de celui-ci a rencontrées. Nous observerons que D. « réagissait » contre des tendances régnantes, et que c'est là une circonstance qui rend plus difficile la parfaite mesure. Il a voulu réduire la théorie physique à n'être qu'une *représentation non-explicative* des phénomènes et qu'une *classification* des lois expérimentales, dont toute la perfection consistât à devenir « *naturelle* », c'est-à-dire telle que l'ordre établi entre les concepts fût le reflet de celui qui règne dans les choses. Cette notion de la théorie physique est-elle adéquate à son objet ? M. Meyerson nous le dira tout à l'heure. Elle facilite, il est vrai, la conservation de certains concepts du sens commun, — les cadres de cette « physique de la quantité et de la qualité » dont Duhem a proclamé le bien-fondé ; mais nous croyons qu'un concordat reste parfaitement possible entre nos concepts fondamentaux, d'une part, et, de l'autre, une théorie scientifique *explicative.* M. M. passe sous silence ou effleure à peine plusieurs sujets d'importance majeure (la nouvelle *Energétique* de D., ses travaux d'histoire des sciences), sur lesquels on eût souhaité être édifié par lui ; il ne nous fournit aucun renvoi précis aux œuvres du maître.

Plus libéral envers celui qu'il étudie et envers son lecteur, M. A. George nous donne successivement : les grandes lignes de la pensée de H. Poincaré en philosophie des sciences, la conception générale qu'il s'est faite du rôle et de la valeur de la science, enfin l'examen critique de cette conception. Ce travail remarquable est riche de références bibliographiques tant aux articles dans lesquels le grand savant a dispersé ses vues philosophiques qu'à ceux, déjà nombreux, qui ont paru sur son œuvre. Nul homme, explique M. G., n'était doué et qualifié comme H. P. pour ruiner le « dogmatisme naïf » qui avait si longtemps pesé sur la science. Mais lui aussi s'est laissé emporter trop loin par le besoin de « réagir » ; et il ne lui a pas déplu d'être paradoxal.

Digitized by Google

— « La science est un langage *commode* ». Il ne faut pas prendre à la lettre ces formules et d'autres analogues. P. qui a introduit en critériologie la catégorie du « commode », a lui-même prêté quatre ou cinq significations différentes à un mot complaisant : « (la) gamme (en va)... depuis le sens *nul* jusqu'au sens du mot *vrai* » (p. 81). H. P. a donné des gages excessifs au *pragmatisme* et au *nominalisme ;* mais il a eu un très haut sentiment du désintéressement, de la dignité et de la valeur esthétique de la science, et il a réfuté avec chaleur ceux qui (M. E. Le Roy) interprétaient ses propres thèses dans un sens proprement nominaliste. — M. G. finit par quelques sévérités à l'égard du maître : par une certaine inconséquence, celui-ci est resté trop attaché à ces « principes » où il nous avait pourtant enseigné à ne voir que « de simples conventions » ; il a manqué d'audace à s'engager dans les voies de la « mécanique nouvelle », qu'il avait pourtant contribué à ouvrir. Il faut dire que M. A. G. est un einsteinien convaincu, et suggère que nos concepts rationnels du temps et de l'espace relèvent du même « sens commun » que les illusions du géocentrisme et de la platitude de la Terre (p. 89, 90). Revenons à H. P. pour regretter son semi-idéalisme très marqué, son relativisme et son agnosticisme en métaphysique : il contractait là des tendances de son temps. En plusieurs matières de philosophie et de psychologie il fut, au contraire, tout à fait autodidacte ou plutôt inventeur : même aux hommes de génie ce n'est pas à souhaiter.

Dès avant la guerre, les travaux de M. E. Meyerson avaient mérité l'attention et le respect, par leur haute valeur à la fois scientifique et philosophique ; depuis, ils se sont imposés. Cet éminent penseur est un de ceux qui, de notre temps, ont traité le plus *ex professo* le problème épistémologique de la science ; son admirateur, M. Metz, résume les principaux articles de sa doctrine. — A l'encontre de la plupart des philosophes modernes, M. Meyerson est fermement réaliste ; il fait la preuve de son plein accord, sur ce point, avec la conscience de tous les hommes de laboratoire. « *La science exige le concept de chose* », au sens le plus ontologique de ce mot. Loin de se contenter de « l'affirmation de simples rapports *commodes*, (elle) *recherche l'explication* ». Expliquer un phénomène, ce n'est pas simplement en formuler les *lois*, c'est « en chercher les *causes* ». — Il n'est pas douteux qu'on éprouve une grande satisfaction à voir M. M. mener un combat aussi décidé contre le positivisme, le pragmatisme et l'idéalisme, et revenir, en somme, dans la pleine indépendance de son esprit, à un ensemble de positions de la philosophie traditionnelle. Qu'on ne se fasse pas illusion toutefois : M. M. donne, sous plusieurs formes, des gages au semi-idéalisme ; sur les thèmes du *principe d'identité*, du rationnel et de l'irrationnel dans la Nature, il se souvient trop de Hegel et surtout d'A. Spir ; de même, touchant le devenir et le temps. Puisse-t-il retrouver chez S. Thomas — qu'il lit — la théorie véritable de la connaissance et de l'abstraction intellectuelle, et réussir alors, comme il en a la noble ambition, à poser les bases d'une métaphysique renouvelée.

De M. Meyerson à M. Ed. Le Roy il y a presque toute la longueur de la diagonale. « *Les faits sont taillés par l'esprit dans la matière amorphe du Donné* » (147). « *La fonction de la science est d'organiser la Nature et de créer en elle, par un morcelage ordonné aux exigences du Discours, une vérité rationnelle intégralement maniable, que ses lois d'origine et de genèse condamnent inéluctablement à la contingence et à la relativité* » (VIe et dernière conclusion, p. 205 ; le tout en italiq.). N'oublions pas que ces formules se pensent et se parlent en fonction du bergsonisme : elles datent.

Digitized by Google

Un prochain Cahier nous apprendra ce que le très distingué penseur qu'est M. Le Roy entend par leur « mise au point » (p. 130, note). Celui que nous fermons retient d'autant plus l'intérêt du lecteur, qu'il invite aux comparaisons entre les thèses et entre les temps (La livraison s'achève par un *Supplément: Les Idées et les Livres*, par P. Archambault, A. Bastianelli, etc.).

DOM M. FESTUGIÈRE.

ORIENTALIA.

W. Scott. **Hermetica III.** Notes on the latin Asclepius and the Hermetic Excerpts of Stobaeus. — Oxford, Clarendon Press, 1926 ; 632 p. 8°. Sh. 26.

L'œuvre du regretté W. Scott se poursuit, malgré sa disparition, dans des conditions excellentes. Le troisième volume vient de paraître. Il contient le commentaire de l'Asclepius latin et des fragments de Stobée. Le manuscrit était revisé, les épreuves en partie corrigées quand Mr Scott mourut. Mr A. S. Ferguson a entrepris d'en pousser la publication. Mr E. L. C. Griffith l'y a aidé de toutes les ressources de son énorme savoir de maître en égyptologie. Ils ont ajouté quelques notes additionnelles entre crochets ; c'est donc comme une seconde édition revue et augmentée qui paraît dès l'abord.

Le commentaire est magistral. C'est un répertoire de textes des doxographes anciens. Une table fort commode, placée en tête du volume, indique les références d'Asclepius III au texte publié dans le premier volume. Cet ouvrage rendra d'immenses services, et ce n'est pas le moindre que d'avoir dissipé le nuage mystérieux qui entourait les écrits hermétiques. De loin, c'était quelque chose, une machine formidable et une explication péremptoire des origines chrétiennes. De près, c'est une collection composite de pensées religieuses et philosophiques, qui montre fort bien de quels milieux le N. T. ne dépend point.

H. D.

A. Berendts et K. Grass. **Flavius Josephus vom Jüdischen Kriege.** Buch I-IV. nach der slavischen Übersetzung deutsch herausgegeben und mit dem griechischen Text verglichen. — Dorpat, 1924 ; 163 p. 8°.

K. Grass s'est constitué l'éditeur dss notes de Berendts sur la version slave de Josèphe. Il nous fait part dans son introduction des aventures romanesques qui depuis 1912 ont retardé la publication de l'œuvre projetée et la laissent incomplète. Après la liste des manuscrits, on nous donne une étude de Berendts sur l'importance de Josèphe. C'est, plus appuyée et plus généralisée, la thèse qu'il a défendue dans TU. XVI, 4 et ZNTW. 1908, à savoir qu'en dehors des fragments qui ont rapport à Jésus et qui manquent dans le grec il y a encore plus d'un trait divergent qu'on ne peut suspecter d'être tracé par une main chrétienne, mais qui accuse un caractère juif et archaïque, comme 1, 21, les malédictions contre les Romains ou la couleur légale restituée aux soi-disant sectes philosophiques du grec : Pharisiens, Sadducéens, Esséniens. Grass a annoté ces pages. Il a ajouté un chapitre sur Hippolyte et Josèphe où il relève trente-six passages où Josèphe slave et Hippolyte s'entendent contre Josèphe grec, 27 où Hippolyte va à part, 37 où Joseph slave est seul ; mais en quelques endroits importants, Hippolyte et Josèphe slave s'entendent, spécialement à propos des sectes juives. On recherche ensuite quelques traces de Josèphe slave dans l'ancienne littérature chrétienne. Enfin l'on discute avec J. Frey l'authenticité des passages particuliers à Josèphe

Digitized by Google

slave (On sait que Frey, en 1909, les a retirés à Josèphe pour les attribuer à un contemporain juif). La traduction elle-même est accompagnée d'un appareil critique indiquant les manuscrits slaves et les passages correspondants du grec.

Ce travail, qui n'est pas encore l'édition définitive de Josèphe slave, est néanmoins d'une importance peut-être capitale pour l'histoire littéraire de Josèphe et pour celle des témoignages sur Jésus. H. D.

R. BELL. **The origin of Islam in its christian environment.** — Londres, Macmillan, 1926 ; VI-224 p. 8°. Sh. 10,6.

On sait que l'Islam n'est qu'un mélange hétéroclite d'éléments payens, juifs et chrétiens. Les « lectures » de M. Bell cherchent à établir, entre autres et principalement, la part qui revient au christianisme dans la formation du Prophète.

Un premier groupe de lectures, I et II, expose la pénétration lente et progressive des idées chrétiennes dans l'Arabie grâce à ses relations avec les pays chrétiens qui l'entourent ; un 2e groupe, l. II, III, IV, est consacré à la part que le Christianisme a eue dans la formation du Prophète et le développement de sa doctrine ; un 3e groupe enfin, l. VI, VII, s'occupe de la conquête arabe et note l'action prépondérante et décisive des Chrétiens devenus musulmans sur l'évolution ultérieure de l'Islamisme.

Les « lectures » caractéristiques du livre sont celles qui s'attachent à démontrer que Mahomet, une fois persuadé de sa mission de prophète auprès des Arabes, a commencé par leur proposer la puissance et la bonté de Dieu, le devoir de reconnaissance à son égard, le châtiment infaillible des ingrats c'est-à-dire des incroyants. Ces vérités d'ordre naturel étaient à ses yeux le fonds de la grande religion chrétienne qui régnait autour de l'Arabie et jusque dans la partie méridionale de celle-ci. En effet, la connaissance qu'il en avait n'était pas plus étendue ni plus précise que celle qu'en avaient les Arabes de l'Hedjaz en général. Dans la suite, le Prophète cherche à apprendre des Juifs et des Chrétiens, que longtemps il confondit, la Révélation contenue dans leurs Livres, la Loi et l'Évangile. Les renseignements ainsi obtenus, il les utilise adroitement pour l'élaboration de sa doctrine. Induit en erreur plus d'une fois par des moyens d'information nécessairement défectueux, il accuse Juifs et Chrétiens d'avoir falsifié les Écritures ! Enfin — et la constatation a été faite avant B. — il parvient à savoir qu'Abraham, père d'Ismaël, l'ancêtre des Arabes, est antérieur à Moïse et à Jésus et que par conséquent, il l'emporte sur eux qui n'ont fait que restaurer dans sa pureté primitive la religion de leur prédécesseur. Et lui, Mahomet, chef victorieux des croyants de Médine, comme Moïse l'a été des enfants d'Israël, est prophète comme lui. Tant pis pour les gens du Livre, s'ils ne le reconnaissent pas : Il leur déclarera la guerre, d'abord aux Juifs et ensuite aux Chrétiens.

Écrit avec charme et habileté, le volume de M.Bell est cependant susceptible d'amélioration sur plus d'un point. C'est ainsi qu'il faudrait utiliser pour la première lecture, la chronique d'Arbéla, mise en œuvre par E. Sachau dans son livre : *Die Chronik von Arbela*, Berlin 1915 ; ainsi que les ouvrages suivants du même auteur : *Zur Ausbreitung des Christentums in Asien*, Berlin 1919 ; *Vom Christentum in der Persis*, Berlin 1916. A propos du développement de la doctrine mahométane et de la sincérité du Prophète, l'auteur devrait citer Lammens : *Coran et Tradition (Recherches de science religieuse,*

Digitized by Google

1910) et : *Mahomet fut-il sincère ?* (ib. 1911), ainsi que C. H. Becker : *Der Islam als Problem (Der Islam* I). Serait à consulter un peu pour toutes les lectures, l'ouvrage monumental de Caetani : *Annali dell'Islam*, Milan depuis 1905. La septième lecture profiterait de la mise à contribution de Becker : *Christentum und Islam ; Christliche Polemik und Islamische Dogmenbildung ; Zur Geschichte des islamischen Kultus*, dans *Islamstudien*, 1924. D. M. LANG.

CARRA DE VAUX. **Les Penseurs de l'Islam.** Tome V. — Paris, Geuthner, 1926 ; 431 p. 16°.

Le cinquième et dernier volume des Penseurs de l'Islam est écrit avec la même clarté que ses devanciers. Aussi ne manquera-t-il pas de charmer le lecteur, alors même qu'il n'aura rien de bien neuf à lui apprendre.

Dans la première partie l'auteur traite du Chiisme et des sectes qui en dérivent, comme celles des Ismaéliens, des Karmates, le Druzisme et le Babisme. Dans la deuxième partie il passe en revue les différents pays musulmans modernes d'Europe, d'Asie et d'Afrique, en montrant comment y pénètrent peu à peu les idées européennes et comment cette pénétration entraîne avec elle des tendances libérales et nationalistes. Ici, comme dans les volumes précédents, des représentants autorisés des différentes sectes et tendances exposent leurs idées et théories.

Au bout de l'ouvrage, C. de V. éprouve le besoin de définir de plus près l'Islam tel qu'il l'entend dans le titre : *les Penseurs de l'Islam.* Il le fait en distinguant entre religion et région, et c'est la région, c'est-à-dire l'Orient musulman plutôt que la religion qu'il a en vue, en parlant des penseurs de l'Islam. En effet, bon nombre des penseurs figurant dans son livre vivent ou ont vécu dans des pays musulmans, mais leur action ne s'est pas exercée dans le sens de l'Islam mais bien plutôt dans celui de la Grèce antique, de l'ancienne Perse ou de l'Europe moderne. Une observation analogue semble s'imposer par rapport au terme *Penseurs*, dont font partie, d'après l'auteur, des souverains, des hommes politiques, des conquérants, des philosophes, des poètes, des théologiens, des mystiques, etc. Or, est-ce bien la dénomination *Penseurs* qui leur convient à tous indifféremment ? La désignation de *figures caractéristiques de l'Orient musulman* ne leur siérait-elle pas mieux ?

Quoi qu'il en soit, l'auteur ne donne pas de conclusion à son livre qui, dit-il, ne veut que faciliter la connaissance des littératures musulmanes et de la pensée orientale. Cependant le lecteur prendrait avec plaisir connaissance d'un jugement d'ensemble porté par l'auteur sur les hommes et les choses dont il vient de parler avec science et compétence. Il apprécierait également un index des noms propres des personnages ainsi que des titres de leurs œuvres.

D. M. L.

HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE.

J. MAURICE. **Constantin le Grand.** L'Origine de la civilisation chrétienne. — Paris, éd. Spes, s. d. ; XI-305 p. 8°. Fr. 20.

MGR L. DUCHESNE. **L'Église au VIe siècle.** — Paris, de Boccard, 1925 ; VIII-663 p. 8°.

Voici deux ouvrages à rapprocher. Pour le sujet, d'abord : l'*Église au VIe siècle* met en relief l'esprit altier et intraitable de cet épiscopat grec dont la fortune commença avec Constantin le Grand. A l'examen comparatif apparaît aussi

Digitized by Google

le contraste entre les méthodes dont s'inspirent les deux volumes, et faut-il dire que la supériorité du grand historien que nous venons de perdre s'en dégage avec une évidence plus saisissante ?

M. Maurice est cependant un spécialiste des choses constantiniennes. On a de lui une série d'études sur la numismatique du grand empereur. Il y utilisait habilement les données de cette humble science auxiliaire pour illustrer la grande histoire, et a pu ainsi résoudre quelques-unes de ses énigmes. Mais entreprendre d'écrire et de juger le règne entier du premier empereur chrétien était une tâche plus ardue, exigeant d'autres qualités : la sérénité d'abord et ce don essentiel de psychologie qu'on nomme le sens historique par quoi l'on évite de projeter sur l'époque que l'on raconte les préoccupations de celle dans laquelle on vit. Le livre de M. Maurice ne témoigne pas assez de ces indispensables aptitudes. L'auteur n'est pas désintéressé. Comme le vieil Eusèbe, il a écrit un panégyrique. Avec une insistance qui lasserait le moins prévenu, il affirme et veut démontrer que le Moyen-Age chrétien caractérisé par le triomphe des idées de responsabilité personnelle et de droit, incarné dans l'idéal d'honneur chevaleresque, est né au palais impérial de Constantinople. Paradoxe certes que pareille thèse. La preuve, semée tout le long du livre, repose sur une confusion qu'il importe de dissiper. Il est bien vrai que la conversion de Constantin et la christianisation de l'Empire introduisaient dans un régime où la force seule avait jusque-là primé, le principe du droit. Mais ce principe est proprement le principe chrétien, et Constantin, loin de l'imposer avec hardiesse, l'a seulement laissé s'infiltrer. En Orient comme à Rome et dans les Gaules, il faudra des siècles pour que ce ferment fasse lever la vieille pâte humaine. C'est le mérite de Constantin d'avoir aidé à son développement dans la société romaine décadente, mais il n'y avait pas lieu d'y insister avec tant de cris comme on ferait pour une nouveauté : voici beau temps que nul n'ignore que Constantin s'est converti !

L'admiration de M. Maurice pour son héros le conduit à tout justifier : le sacrifice de Crispus devient un acte de chevalerie ! Le style de l'ouvrage n'est pas très clair, et des faits aussi importants que la conversion sont insuffisamment traités. Aucun effort n'est fait pour résoudre les antinomies entre Lactance et Eusèbe sur l'intervention céleste : on jurerait, à lire l'auteur, que les deux écrivains sont d'accord à peu près pour tout. Ce livre défectueux contient cependant tant de choses, il utilise une littérature si étendue et réunit tant d'observations personnelles, que sa consultation ne sera jamais sans profit.

Tout de même on respire un autre air en suivant avec Mgr Duchesne l'histoire de l'Église à travers le VIe siècle, et plus bas encore, car pour certaines parties le récit est poussé jusqu'à la conquête arabe. Pieusement et scrupuleusement recueillies par dom Quentin, ces pages sont le couronnement de l'œuvre monumentale du grand historien. Il y règne un ton de gravité qui sied aux *ultima verba*. La majeure partie du livre raconte les luttes doctrinales de Byzance contre saint Léon et le concile de Chalcédoine. Rien de plus attristant que le spectacle sans cesse renouvelé d'une cour impériale souvent désireuse de faire adopter l'orthodoxie romaine, mais gâtant tout par son césarisme, et d'un haut clergé, dressé dans son orgueil et dont toute la vigueur s'épuise en stérile opposition. Lorsque vint l'arabe, ce christianisme desséché s'écroula lamentablement sous la première poussée. L'épisode central, celui de Vigile, est narré avec un relief saisissant.

Digitized by Google

Bien d'autres choses rendent remarquable ce volume. On a signalé l'érudition patiente et sûre — quoique de seconde main — des chapitres sur les chrétientés lointaines. Avec prédilection Duchesne a décrit le christianisme gaulois. L'on y voit quelle pesanteur barbare l'Église dut soulever et combien souvent les bras eussent fléchi sous la tâche, sans le rappel énergique d'ascètes comme Colomban. L'Espagne fière, farouche et lettrée est aussi esquissée par une plume sympathique. Elle s'est arrêtée, cette plume, en écrivant le nom de saint Grégoire. Dom Quentin a heureusement noté de quel respect et de quelle affection s'enveloppe la phrase si incisive de l'historien toutes les fois qu'il doit rendre hommage au grand pape. Ce respect adoucit nos regrets que n'ait point été écrit le chapitre sur la vie intérieure de l'Église. Celui qui sut si bien discerner l'âme religieuse et l'élévation morale de saint Grégoire y eût évoqué avec admiration, la haute, ferme et paisible figure de saint Benoît. D. B. CAPELLE.

P. KEHR. **Papsturkunden in Spanien. Vorarbeiten zur Hispania pontificia. Catalanien**. I. Archivberichte. II. Urkunden und Regesten. — Berlin, Weidmann, 1926 ; 585 p. 8°. Mk. 30.

Aux grands mérites qu'il s'est acquis dans le domaine de la diplomatique pontificale et de l'histoire religieuse du haut Moyen-Age par la publication de son *Italia pontificia*, le professeur Kehr en ajoute un nouveau en entreprenant un travail similaire pour l'Espagne, alors que son collaborateur A. Brackmann poursuit la publication du *Germania pontificia*. Ce travail est mené avec la décision qui distingue M. Kehr ; on en a une preuve éclatante dans les pages où il décrit la genèse du plan conçu par lui d'attaquer les archives et dépôts d'Espagne, et l'intelligente façon de mener à bonne fin cette entreprise, dans un pays que l'on croyait impénétrable aux étrangers, et avec les moyens restreints que la situation économique actuelle met à sa disposition. Mais l'œuvre marchera parce qu'il y a une volonté énergique pour la diriger.

Le professeur Kehr et ses collaborateurs recherchent les lettres pontificales antérieures au pontificat d'Innocent III ; on sait par l'*Italia pont.* et par le *Germania pont.* quelles glanes superbes on a rapportées des investigations systématiques dans tous les fonds d'archives et de bibliothèques, quels renseignements précieux, quelle bibliographie abondante les éditeurs ont donnés sur les églises et monastères des régions étudiées par eux. Ce que le professeur Kehr nous dit de la Catalogne, de ses archives, de ses églises, de ses anciens monastères est une révélation. Il a fait davantage : dans des pages nourries de faits il a tracé une histoire de l'historiographie catalane, à partir du XVIe siècle, et mis en relief les figures les plus remarquables d'érudits catalans, notamment de quelques bénédictins et de prémontrés de Bellpuig. Puis, l'un après l'autre, il parcourt les dépôts des grands centres de Barcelone, Vich, Gerona, Urgel, Tarragone, Tortosa, Lerida, donnant sur chacun de ces dépôts les renseignements les plus variés, et sur les églises et monastères un court aperçu historique, puis signalant la composition des fonds, leur utilisation antérieure, la moisson qu'ils promettent pour le compositeur de l'*Hispania pontificia*.

Les textes publiés par le professeur Kehr sont la meilleure justification de son entreprise, en tout 275 documents des XIe et XIIe siècles, presque tous des lettres papales, quelques actes de légats, à la fin une missive de l'abbé de Bages à ses moines sur son voyage et séjour à Rome (1232). L'éditeur a considéré comme inédites les lettres non signalées par Jaffe, pour la raison

Digitized by Google

bien simple que les publications faites en Espagne sont trop peu connues, même inaccessibles à beaucoup de travailleurs. Il ne considère pas les textes donnés par lui comme définitifs ; de même les commentaires qui les accompagnent sont susceptibles de modifications. Tels qu'ils sont, ils apportent un nouvel et riche appoint à l'histoire religieuse d'Espagne, grâce aussi aux notes qui fixent l'authenticité, l'origine et l'importance des pièces. J'ajouterai que l'histoire bénédictine de Catalogne bénéficiera largement de cette publication.

D. U. BERLIÈRE.

G. SCHNÜRER. **Kirche und Kultur im Mittelalter.** Erster Band. — Paderborn, Schöningh, 1924 ; XVI-426 p. 8°.

Premier volume d'un ouvrage qui doit en compter trois. Dès le début, l'auteur détermine le sujet qu'il va traiter : la part qui revient à l'Église dans l'élaboration de la civilisation au Moyen-Age. Il précise aussitôt les termes en question : « Der Begriff der Kirche braucht keine weitere Erklärung... Wir verwenden die Wörter (Kultur und Zivilisation) allgemein als geistigen Masstab für das menschliche Seelenleben und Schaffen, für die Ergebnisse dieses Schaffens und für den Zustand, den dieses geistige Schaffen hervorbringt. Der Masstab wird entnommen dem auf dem irdische Wohlfahrt der Menschheit gerichteten Streben und dem Fortschritt in der geistigen Beherrschung der dem Menschen zur Verfügung stehenden Güter...Das Mittelalter ist viel weniger der Verfall der vorhergehenden römischen Kultur, womit man es geringschätzig aburteilen wollte, als der Anfang unserer abendländischen Kultur... All die besonderen Bildungen, die wir im Mittelalter wahrnehmen in einer bestimmten Gruppe von neuen Völkern, beherrscht als Grundzug die Tatsache, dass die katholische Kirche der beherrschende Faktor ist. So dünkt es uns am besten, wenn wir das Mittelalter als die kirchliche Periode der abendländischen Kulturepoche bezeichnen ». Qu'on me pardonne ces citations. Elles caractérisent nettement la position de l'auteur qui, par elles, se déclare ouvertement de l'école d'Ozanam et de Kurth.

Le premier volume, qui nous occupe ici, embrasse la période qui s'étend de la fin de l'Empire romain à Charlemagne. Il est divisé en deux livres : le premier montre dans le Romanisme et l'Église les piliers fondamentaux de la civilisation occidentale. Après avoir étudié l'apport considérable fourni à l'Église et à la civilisation par des romains et des évêques tels que Ambroise (§1), Augustin (§ 2), Léon-le-Grand (§ 3) et leurs contemporains, M. Schnürer voit dans les moines, tels que saint Benoît surtout les a organisés, les coopérateurs les plus précieux et les meilleurs ouvriers de la nouvelle culture (chap. 4. Der hl. Benedikt und seine Zeit, p. 110-138). — Le second livre a pour titre: Die Bildung der abendländischen Kulturgemeinschaft durch die Kirche. Il débute par un tableau de l'invasion arienne (§ 1), vaincue grâce à la conversion des Francs (§ 2). Les §§ 3, 4, 5 contiennent une étude minutieuse et très sûre de l'activité féconde des missionnaires irlandais en Occident ; de l'action de Grégoire-le-Grand et des missionnaires bénédictins en Angleterre ; de l'influence prépondérante de saint Boniface au VIIIe siècle. — Les trois derniers paragraphes étudient la séparation de Rome d'avec Byzance et le danger de l'Islam ; l'alliance entre la Papauté et l'Empire ; la première Renaissance et le gouvernement de Charlemagne.

Cette vaste synthèse est d'une haute valeur. Seul un médiéviste aussi savant que M. Schnürer pouvait la tenter. On s'étonne même qu'un laïque ait pu,

Digitized by Google

aussi aisément, comprendre des personnalités telles que saint Benoît et saint Boniface. Armé d'une érudition étendue et d'un jugement très sûr, l'auteur pouvait, sans danger de s'égarer, faire de la philosophie de l'histoire. Tous auront plaisir et profit à lire ces pages écrites avec enthousiasme et chaleur.

D. PH. SCHMITZ.

G. C. COULTON. — **The medieval village.** — Cambridge, Univ. Press, 1925 ; XXX-603 p. 8°. Sh. 25.

Un livre du professeur Coulton procure une lecture toujours instructive, souvent réjouissante, parfois exaspérante. C'est qu'à une érudition considérable l'auteur joint une verve peu commune, une mentalité imbue, à son insu je le veux bien, de préjugés vivaces ; c'est qu'à travers les événements et parmi les hommes des siècles du Moyen-Age l'auteur passe avec les idées et les sentiments d'un lettré du XXe siècle, semant ses idées, ses jugements, ses imprécations. Il faut le lire et le relire en conservant tout son calme ; on laisse la gourme, on garde le fonds de renseignements utiles et de résultats sérieux qui abondent dans le volume.

Certes, c'est un sujet bien vaste que celui que l'auteur a choisi : le village médiéval. Il y a entre notre démocratie et le féodalisme du passé un abîme. Nous n'arrivons plus à comprendre cette époque, où une minorité toute puissante domine une majorité soumise par la force des coutumes, et ces coutumes nous révoltent parfois.

Pour arriver à se faire une juste idée du village médiéval, il faudrait pouvoir l'étudier dans une région déterminée pendant un laps de temps assez long. Il faudrait voir dans quelle mesure la coutume prévaut sur l'arbitraire et assure une stabilité bienfaisante aux redevances et aux corvées. Certes on doit regretter que le servage n'ait pas été aboli radicalement dès les premiers temps du Moyen-Age ; l'Église a subi la loi du monde ambiant, et puis il importe de noter qu'à partir du XIIe siècle le monde séculier pèse sur elle de tout son poids et que l'esprit séculier a pénétré dans les monastères par les vocations intéressées, qui voient dans les biens monastiques l'appât de bonnes prébendes. Il faudrait aussi ne pas se laisser induire en erreur par les mots ; nous avons aussi nos tailles et nos corvées au XXe siècle, et contre les impôts fonciers et personnels, contre les taxes, supertaxes, centimes additionnels, etc. la stabilisation forcée, il n'y a pas de coutume qui tienne.

On a dit qu'il fait bon vivre sous la crosse, et certes ce fut le cas pour bien des fermiers d'abbayes au XVIIIe siècle, peut-être et sans doute dans les siècles antérieurs. Mais il n'en est pas moins vrai, comme l'auteur le dit, que le conservativisme féodal a contrebalancé la charité monastique. Il y a eu des abus, et des abus criants, mais ce fut surtout le cas là où le monastère fut la proie d'une noblesse ou d'une bourgeoisie avides de places.

Ce monde féodal, ecclésiastique et séculier, devait fatalement disparaître un jour. L'évolution fut lente, l'émancipation progressive. Il en fut de même avec l'ouvrier victime du manchestérianisme utilitaire. Mais gardons-nous de juger tout un pays, toute une époque par quelques textes glanés de ci et de là. L'impression que laisse la lecture du livre de M. Coulton, c'est qu'il est une charge à fond contre le féodalisme laïque, ecclésiastique et monastique. Mais il a le mérite d'appeler l'attention sur des points qui doivent être étudiés de plus près dans tous les pays : l'étendue des domaines féodaux, la vie réelle du propriétaire, de l'artisan et surtout du paysan dans ses terres, le servage

Digitized by Google

et les affranchissements, l'exercice de la justice, les droits de tailles, corvées, mortemains, les dîmes, les défrichements, les abus de la chasse, les révoltes et soulèvements populaires. D'autre part il importe aussi de suivre de près les diverses phases de la décadence religieuse et des restaurations partielles de la discipline monastique, la composition des communautés, en tenant compte de leur recrutement, de leur éducation, de leur instruction, comme d'ailleurs de l'état général du clergé. Mais il ne faut pas perdre de vue non plus la mentalité du paysan, qui jalouse et, au besoin. combat quiconque possède plus que lui ou l'empêche d'acquérir.

Je compte revenir un jour sur ces matières en utilisant les textes glanés au cours de mes lectures ; ils pourront éventuellement compléter ceux qu'a réunis M. Coulton, je ne dis pas toujours les corriger. L'exposé de ce dernier, ainsi que quarante appendices qui le suivent, ne peuvent être perdus de vue par quiconque veut pénétrer dans la vie intime du Moyen-Age.

D. U. BERLIÈRE.

J. H. BAXTER. **Collections towards a bibliography of St. Andrews.** (Univ. of St Andr. Library publications I.) — St Andrews, Henderson, 1926 ; 143 p. 8°.

C'est avec amour filial que M. Baxter a recueilli patiemment les moindres pages écrites sur l'ancienne terre ecclésiastique de St-André en Écosse. Son livre se divise en deux sections principales : la Ville, l'Université. Quiconque a appris à connaître le scrupuleux travailleur qu'est M. Baxter ne peut douter que son catalogue ne soit l'exactitude même.

Par plus d'un côté cette bibliographie intéresse l'histoire monastique et touche même à l'histoire générale. D. B. C.

H. GRISAR, S. J. **Luthers Leben und sein Werk.** — Fribourg, Herder, 1926 ; XXXVI-560 p. 8°. Mk. 13.

Depuis le livre du P. Denifle et notamment à l'occasion des fêtes du Jubilé de la Réforme (1904), protestants et catholiques ont beaucoup étudié Luther ; parmi ces derniers, le P. Grisar a écrit trois gros volumes (Cf. *Revue* 1912, p. 120 et 373), sans compter d'autres moins importants. Le présent ouvrage n'est pas un résumé ou un raccourci de ces grands volumes, c'en est plutôt le couronnement. L'A. a pensé, avec raison, nous semble-t-il, que Luther appartenait à l'histoire générale, qu'il intéressait le grand public, et qu'il importait, en conséquence, de fournir à celui-ci le résultat final de tous ces travaux. Or le public ne s'intéresse guère aux gros livres, à la discussion, à la critique ; il veut quelque chose de très simple, il ne lit que les livres volontairement dépouillés de tout appareil scientifique. Parfaitement en possession de son sujet par ses travaux personnels, admirablement au courant de toute la littérature luthérienne, soit catholique soit protestante, le P. Grisar a tenté d'écrire ce livre où serait « racontée » la vie de Luther et de son temps, d'une manière aussi complète que possible et même, pour le moment du moins, le livre définitif. Il l'a fait en 521 pages avec la probité et la compétence que les protestants mêmes lui reconnaissent, en une langue claire et facile, presque française, laissant le plus souvent la parole à Luther. A ceux qui aiment les longues citations, l'A. a eu la complaisance d'indiquer p. 523 à 552 les endroits où l'on pourrait les trouver dans son grand ouvrage. Ce livre excellent est illustré avec des gravures du temps. D. G. D.

Digitized by Google

J. A. MULLER. **Stephen Gardiner and the Tudor Reaction.** — Londres, S. P. C.K. 1926 ; XVI-429 p. 8°. Sh. 15.

Until recently there has been a notable gap in English biographical literature ; but now this gap has been filled and worthily filled by the publication of this biography of a famous Englishman, Stephen Gardiner Bishop of Winchester.

To the reviewer the title does not seem to be altogether clear. What does the author understand by the « Tudor Reaction » ? Does this refer to Henry VIII's action against Papal authority, or to the reversion to Papal authority of which Gardiner was one of the main instruments under Queen Mary ? However the question of the sub-title is not one of main importance, the interesting point is to note how this great Englishman came to realise « That Catholicism in England without the Papacy was exceedingly difficult if not impossible of achievment ». This question of Authority becomes more and more prominent now-a-days with the unceasing multiplication of Protestant religious sects, and the gradual decay outside Catholicism of any real supernatural religion. And this is just what Stephen Gardiner, with his legal logical mind saw was bound to happen some four hundred years ago.

Stephen Gardiner, the son of a successful cloth-maker, was born at Bury St Edmunds it would seem in the year 1497, and his career was to some extent meteoric, for devoid of the advantages of noble birth he become Bishop of Winchester, the wealthiest and most important English See after Canterbury in 1531, when he was but thirty four years of age. He arrived at this position, via the service of Cardinal Wolsey, which he entered probably as a result of his brilliant Cambridge career in 1524. From the Cardinal's service he entered that of King Henry VIII, and became his principal secretary in 1529. During the reign of Edward VI Gardiner who was Catholic in his views, was confined to the Tower by the Protestant Reformers and deprived of his Bishopric. At the accession of Mary he was restored to the See of Winchester, and made Lord Chancellor, which office he held until his death in 1555.

We are shown in this biography a man possessed of many brilliant qualities ; of great legal knowledge, a first rate diplomatist, a linguist, a classical scholar who beguiled his hours of captivity in the Tower by studying the Classics, collecting latin proverbs, and writing latin verse, a capable administrator and business man, for a time he looked to the provisioning of Henry's Army, and in 1547 « he observed with some merriment that for the past five years « he had been a continual purveyor of cheese, butter, herrings and stockfish ». « Stephen Stockfish » he was nicknamed by his enemies, one of whom sarcastically scored his many non-episcopal activities saying « Ye will teach Cambridge men to pronounce Greek, brewers to make beer, tailors to make garments, cooks to dress meat ».

In a time when Bishops frequently did not often visit their Dioceses, Gardiner was noted for the amount of preaching he did in that of Winchester. When Mary came to the throne with great political sagacity he did his best to oppose the Spanish match, urging that the Queen instead of Philip of Spain should marry Edward Courtenay, great-grand-son of Edward IV. Always opposed to the doctrines of the Protestant Reformers he defended Catholic practises, thus he writes about the use of images : « We kneel and bow and cense not at that the images be, but at that the images signify », and with regard to this same question he maintained that the people had no superstitious ideas, giving as an example how the sexton going for the silver crucifix

Digitized by Google

to be used in the Good Friday service « will not be afraid to be homely and hold it under his gown whilst he drinketh a pot of ale ». In addition to his political episcopal and other activities, there are ten volumes to his credit. « De Vera Obedientia Oratio », « De pronuntiatione Graecae », and eight others mainly on theological subjects, which have been printed ; and six other volumes yet in Manuscript, as well as sermons and speeches. Under Queen Mary the Bishop worked hard for the return of England to the Roman obedience. When he lay dying and the Passion was read to him, at the portion containing Pater's denial he exclaimed : « Negavi cum Petro, exivi cum Petro, sed nondum flevi cum Petro », which can be interpreted only as a dying expression of his regret for his repudiation of the Roman supremacy during Henri VIII's reign.

The author's style is easy and interesting, the volume contains appendices, bibliography, excellent notes to each chapter, and is well indexed. An interesting and scholarly work. D. FR. IZARD.

L. VON PASTOR. **Geschichte der Päpste im Zeitalter der katholischen Reformation und Restauration.** Sixtus V, Urban VII, Gregor XIV und Innocenz IX (1585-1591). — Fribourg, Herder, 1926 ; XXXI-666 p. 8°. Mk. 20.

Le dixième volume de l' « Histoire des papes depuis la fin du Moyen-Age » ne comprend que six années, le pontificat de Sixte V (1585-1590) et les trois règnes éphémères d'Urbain VII, de Grégoire XIV et d'Innocent IX (1590-1591), mais le pontificat de Sixte V, encore qu'il n'embrasse qu'une période de cinq ans et demi, fait époque dans l'histoire de la papauté.

On sait quel intérêt suscita dès son apparition, en 1870, l'ouvrage du baron de Hübner sur Sixte V d'après des correspondances diplomatiques inédites; ce fut une révélation, et le style de l'écrivain donnait un charme particulier à son récit. J'en ai subi le charme à plusieurs reprises. La lecture de l'ouvrage de M. Pastor a produit sur moi une impression plus profonde ; rarement j'ai senti aussi fort la maîtrise avec laquelle il domine son sujet, la sérénité de son jugement, la clarté et la netteté de son exposition. Sixte V revit dans son œuvre, dans son entourage, dans son action religieuse et politique, et M. de Pastor en sait mettre en relief les mobiles et les ressorts à travers l'apparente contradiction et désorientation des manœuvres.

Sixte V a suivi une politique logique. Dans le désarroi politique de l'époque, vis-à-vis d'une Espagne envahissante et dominatrice même de la Papauté, il a compris l'importance qu'il y avait pour l'Europe et pour l'Église à sauver la France comme état puissant et indépendant. Une victoire des Huguenots eût été le triomphe du protestantisme en Europe ; une victoire de l'Espagne sur Henri de Navarre eût provoqué la diminution et l'affaiblissement de la France comme état. La politique, en apparence hésitante et contradictoire de Sixte V dans les affaires de France, était en réalité une politique de claire vue et de but précis : protéger la France contre l'Espagne, sauver le catholicisme dans ce pays et affaiblir le Césaropapisme de Philippe II. Ailleurs Sixte V a protégé et développé l'œuvre de la réforme catholique, en Allemagne, aux Pays-Bas, en Suisse, en Pologne. Dans ces temps troublés et menaçants pour l'Église, il fallait que l'épiscopat trouvât dans le pape un guide, un soutien. Grégoire VII avait sauvé la liberté de l'Église par la Papauté ; Sixte V agit de même en renforçant les liens qui unissaient l'épiscopat catholique au Siège de Pierre, en réorganisant d'une façon durable l'administration de

Digitized by Google

la curie, en créant ces congrégations qui sont encore les maîtresses-pièces des rouages de la curie ; il l'a fait avec autant de sens pratique que d'énergie indomptable.

Sixte V fut un grand pape, mais aussi une puissante personnalité. Il s'imposa et il fut obéi, et son œuvre a duré. Mécène des sciences, il le fut surtout de l'art. Il s'est trompé dans la préparation d'une revision de la Vulgate ; il ne suffisait pas de l'autorité pour imposer un travail scientifique qui aurait dû être lentement préparé, mais on doit lui savoir gré d'avoir enrichi la bibliothèque vaticane et surtout d'avoir été le promoteur de nombreuses œuvres d'art.

Les deux pontificats d'Urbain VII et d'Innocent IX sont trop courts pour attirer l'attention, sauf sur les conclaves qui les ont préparés. Grégoire XIV, pieux et doux pontife, n'était pas à la hauteur des difficultés politiques de son temps. Il ne comprit pas les visées de la politique espagnole et les suites désastreuses qu'elles devaient avoir; il s'égara dans une politique anti-française. Sixte V avait vu plus clair ; heureusement que Grégoire XIV ne fit que passer.

Inutile de relever les grands mérites du baron von Pastor : sa vaste érudition, la clarté de son style, la netteté de son exposé, l'égale facilité avec laquelle il se meut dans les domaines religieux, politique, scientifique et artistique. Plus il avance dans son œuvre, et plus sa maîtrise devient remarquable.

D. U. BERLIÈRE.

Dom H. Leclercq. **Histoire de la Régence pendant la minorité de Louis XV.** 3 volumes. — Paris, Champion, 1921 ; LXXXV-523, 529 et 509 p. 8°.

Dom H. Leclercq applique à cette étude sur « la Régence » les méthodes consciencieuses d'investigation historique qui font la valeur de ses précédents travaux. « La Régence », mot qui n'est pas sans magie. Il évoque une période, brève, brillante, tourmentée à l'excès, révolutionnaire à plus d'un point de vue, époque de folie, de frénésie, en politique, dans le domaine économique, en religion et dans les mœurs. C'est alors que le jansénisme se renouvelle avec Quesnel, et qu'entre les tenants de la secte et les « ultramontains » la querelle atteint son paroxysme. Le système de Law, après avoir surexcité les appétits, s'effondre en accumulant les ruines. Autorisé par d'illustres exemples, le dévergondage des mœurs s'étale avec une impudeur inimaginable. Enfin, en politique, c'est un retournement de tout ce qui était consacré par les siècles et l'instauration d'un système d'alliances audacieuses et fragiles. Et ceci se passe dans un monde léger, bavard, étonnamment futile, querelleur et qui, insensiblement, glisse vers le scepticisme.

Pour réaliser cette œuvre imposante, dom Leclercq a mis à jour des sources nouvelles, insoupçonnées ou imparfaitement connues de ses prédécesseurs. Son récit s'appuie sur une documentation extraordinairement variée : archives diplomatiques des plus abondantes, journaux et mémoires du temps nombreux, correspondances inédites et quelques ouvrages antérieurs. Il manœuvre habilement tant de matériaux divers, discerne, critique les éléments utiles, sait aussi, à l'occasion, se dégager de ces témoins du passé pour édifier une synthèse, brosser un tableau ou achever d'un dernier trait le portrait de quelque personnage. Aussi ces livres, outre leur valeur réelle, sont d'une lecture captivante qui se soutient à travers les trois volumes.

Ajoutons que l'auteur est d'une sincérité absolue. Il n'a aucun ménagement pour ce qu'il croit n'en pas mériter et flagelle, sévèrement, quand il en est

Digitized by Google

besoin, hommes et choses. Cette œuvre, la plus importante que nous possédions sur cette période, a été bâtie de matériel solide et durable. Quant à nous, nous étions si habitués à suivre dom Leclercq dans les sphères plus sereines, et surtout plus héroïques, qu'il nous a fallu un certain effort pour nous le représenter comme l'historien de la « Régence », c'est-à-dire de l'époque la plus trouble et la plus troublante qui soit et dont l'histoire — l'auteur le reconnaît lui-même — mériterait plus d'être écrite en latin qu'en français.

Dom HADELIN DE MOREAU.

DOM U. BERLIÈRE. **Recherches historiques sur la ville de Gosselies.** Ire partie. Histoire de la Paroisse. — 2e partie, Topographie et Toponymie. 2 vol. — Abbaye de Maredsous et Gembloux, Duculot, 1922 et 1926 ; XV-252 p. et XVIII-326 p. 8°.

En entreprenant cette monographie, qui a demandé du temps et des recherches considérables, Dom Ursmer Berlière a cédé au désir, bien naturel chez un historien, de connaître le passé de son lieu natal. Des circonstances nées de la guerre lui ont permis d'aboutir. Il a voulu que son œuvre fût accessible à ses concitoyens, et ce but de vulgarisation n'enlève rien à la valeur scientifique de l'ouvrage, où l'information est de première main, comme on devait s'y attendre du savant Bénédictin. Les investigations ont été poussées à fond ; non seulement les archives locales, classées méthodiquement, mais encore les dépôts de Mons, de Bruxelles, de Namur, de Liége, de Paris, de Lille ont fourni une masse copieuse de renseignements, fort bien distribuée en diverses parties qui décrivent la topographie ancienne de Gosselies et son histoire sous tous ses aspects, religieux, seigneurial, administratif et judiciaire.

Le premier volume retrace le passé religieux de la localité. Gosselies possédait une chapelle au Xe siècle qui devint paroisse au XIIe siècle. L'abbé de Liessies en avait la collation. L'église actuelle est encore en bonne partie celle de 1554, dont l'auteur rappelle les vicissitudes et les agrandissements. Deux planches nous en donnent l'état en 1681 et vers 1870 ; elles seront précieuses pour l'archéologue. Des notices sur les chapelles et le mobilier, sur la fabrique, le presbytère et le cimetière précèdent la publication d'un obituaire de 1535 pourvu d'une annotation touffue où l'on retrouve la manière experte de l'éditeur de ces excellents répertoires de notre Institut historique belge de Rome. Une suite de chapitres nous instruit sur les curés, les vicaires, les chapelains, qui ont chacun leur biographie. Il y a même une liste des religieux et prêtres originaires de Gosselies. Particulièrement intéressantes sont les pages sur le passé d'institutions pieuses comme le prieuré de Sart-les-Moines, fondé par les bénédictins de Liessies. Dom Ursmer Berlière, qui est un maître autorisé de l'histoire monastique, en parle, on le devine, avec prédilection. Non moins curieuses sont les annales de deux fondations d'enseignement dues au zèle du curé Herbet à la fin du XVIIe siècle. Tandis que l'institut des Frères de la Providence vivota et disparut à la Révolution, celui des Filles du même nom poursuit de nos jours sa destinée florissante. Quelques pages encore sur l'hôpital Saint-Jacques et les écoles, et nous voici arrivés à une liste finale de chapelles et de croix de chemin, qui nous prépare à l'objet même du deuxième volume récemment paru, consacré à la topographie et à la toponymie de Gosselies. Une carte, très soignée et à grande échelle, nous représente l'aspect de la localité au XVIIIe siècle. Plusieurs chapitres en donnent un commentaire approfondi. Que de recherches en sont la base ! Un détail en dit long sur leur

Digitized by Google

importance : plus de soixante-dix variantes du nom de Gosselies ont été glanées patiemment dans les textes du Xe siècle à nos jours. Des dissertations d'une critique achevée élucident les questions épineuses des communaux et des enclaves. D'autres chapitres apportent la nomenclature documentée des écarts, des ruisseaux, des marais, bref pas une particularité géographique n'est omise. La connaissance familière des lieux épaule ici fort heureusement l'érudition de l'auteur pour résoudre les problèmes, souvent déconcertants, qui se lèvent à chaque instant. Une grosse part du volume est réservée à la liste alphabétique des lieux dits de Gosselies ; c'est un répertoire d'un pénétrant intérêt pour les gens de l'endroit et c'est une mine pour les toponymistes : les explications ingénieuses et sagaces y abondent. Quoique inachevée, cette monographie se classe déjà parmi les meilleures de la région hennuyère qui en compte tant. Il faut espérer que sans trop tarder, l'auteur pourra nous donner les volumes où seront exposées l'histoire seigneuriale et celle des institutions administratives de Gosselies. F. COURTOY.

Autour du problème de l'Adaptation. — Louvain, Museum Lessianum, 1926 ; 264 p. 8°. Fr. 13.

E. LAVEILLE, S. J. **L'Évangile au centre de l'Afrique. Le P. Van Hencxthoven, S. J.** — Louvain, Mus. Lessianum, 1926 ; 400 p. 8°. Fr. 18.

G. VROMANT, C. I. C. M. **Facultates Apostolicae...** *delegatae* **Ordinariis Missionum.** — Louvain, Mus. Lessianum, 1926 ; 166 p. 8°. Fr. 8,50.

La 4e semaine de Missiologie, qui s'est réunie à Louvain en 1926, avait pris pour objet « le problème de l'adaptation », c'est autour de ce thème que se groupent les 24 conférences et les communications prononcées devant une assemblée nombreuse des représentants des Ordres religieux, des Congrégations, séminaires et organismes s'occupant des missions. Toutes les conférences, éditées par les soins du secrétaire adjoint P. Meulenyzer, sont du plus grand intérêt, par la multiplicité et la variété des expériences qu'elles relatent, par les formes toujours anciennes et neuves du zèle apostolique dont elles rendent témoignage. Il nous faudrait des pages pour donner un aperçu sur chacune d'elles, force nous est de limiter nos citations et de recommander au lecteur le livre lui-même. Le P. Charles, S. J., secrétaire de la Semaine, expose d'abord le problème de l'adaptation du côté théologique et doctrinal, c'est ensuite le P. Dufonteny, C. SS. R., missionnaire au Congo belge, qui parle des griefs des indigènes, que le missionnaire doit tâcher de connaître, et auxquels il doit s'adapter dans la mesure du possible. Après lui le Rme P. D. Nève, Abbé de Saint-André, explique que la vie monastique peut parfaitement s'adapter à l'évangélisation sans perdre sa nature propre ; l'orateur suivant, avec une nuance un peu diverse, touche le même sujet, à propos surtout des Trappistes de la Chine et du Japon ; on parle ensuite du P. Ch. de Foucauld, des divers genres d'apostolat, de l'enseignement religieux, des écoles et universités, du soin des malades et les médecins en pays de mission, même de l'art indigène adapté au christianisme (Conférence du P. ten Berge, S. J., missionnaire à Java). On le voit, la matière est surabondante, les amis des missions (et quel catholique n'en est pas ami) ne peuvent désirer de lecture plus instructive ni plus édifiante.

Le nom du P. LAVEILLE, auteur de la biographie si appréciée du P. De Smet, l'apôtre des Peaux-Rouges, est une sûre garantie du mérite de l'ouvrage qu'il consacre à un autre missionnaire flamand, le P. Van Hencxthoven

Digitized by Google

(1852-1906), fondateur de la mission du Kwango, lors des premières années de la colonisation du Congo belge.

L'A. fait ressortir en traits délicats et précis le caractère ardent et loyal de l'homme, la générosité, l'humilité, l'esprit surnaturel du religieux, la force d'âme, le savoir faire, la persévérance du missionnaire dans les circonstances les plus difficiles, soit à l'origine d'une mission où tout est à organiser, soit par la suite quand un légitime succès devient objet d'opposition et de calomnies. La fondation des fermes-chapelles d'une part, le rapport de la commission d'enquête d'autre part, sont encore dans toutes les mémoires.

Outre l'intérêt qui s'attache à la sympathique personnalité du P. V. H., le livre mérite l'attention, surtout de la part des Belges, à cause des renseignements nombreux qu'il donne sur la Colonie, et sur les événements qui en ont marqué les origines.

A côté de ces ouvrages relatifs aux missions, nous signalons le livre très utile aux missionnaires, qui contient le texte et le commentaire des facultés apostoliques accordées aux Ordinaires des missions par la Congrégation de la Propagande. Ces facultés sont plus ou moins étendues, selon que les régions qu'elles concernent sont plus ou moins éloignées de la condition hiérarchique régulière : l'A. du commentaire se borne à exposer la liste des facultés la plus large, celle qui est accordée par ex. à la Chine, au Japon, au Congo belge. Ces facultés ne concernent pas les seuls Ordinaires ou Supérieurs, un grand nombre d'entre elles peuvent être sous-déléguées à tous les prêtres, comme l'A. a soin d'en avertir le cas échéant. Le commentaire explique avec soin les cas, souvent fort complexes, par exemple les empêchements matrimoniaux, où il y a lieu de recourir à ces pouvoirs spéciaux. D. R. PROOST.

VARIA.

G. DE JERPHANION. S. J. **Le Calice d'Antioche.** Les théories du Dr Eisen et la date probable du calice. — Rome, Institut oriental, 1926 ; 175 p. 8o. Dollar 1,5.

Nous ne nous arrêterons pas à établir ou à nier avec le P. de Jerphanion que la coupe intérieure du Calice d'Antioche est celle de la Cène et que la monture ajourée y fut ajoutée au premier siècle, comme le veut prouver la péremptoire et peu sereine étude du Dr Eisen. L'intérêt est ailleurs.

Le vrai problème, celui qui prime tout le reste et que le P. de J. touche dans sa note additionnelle, est celui de son authenticité. Il suffit de juxtaposer les différentes versions de la découverte dont les circonstances sont tenues soigneusement cachées, pour que le doute devienne très légitime.

Les Arabes qui ont trouvé le trésor en 1910, à Antioche sur l'Oronte, refusèrent, paraît-il, d'indiquer l'emplacement exact. H. C. L. Woolley (*Times Lit. Suppl.*, 10 juillet 1924) avec force précisions, prétend qu'il a été découvert à Alep. D'après la version récemment publiée par M. Diehl, ce serait au village de Karah, à l'ouest de Hama. Le Dr Eisen, porte-parole des propriétaires actuels du trésor, a lui-même varié : en 1916 il affirme : « These six objects were procured by the present owners, Kouchakji Frères, in Paris, directly from the excavators in 1910 » ; en 1923 : les objets « après avoir été revendus plusieurs fois, n'auraient été acquis qu'en 1913 ; » enfin en 1926, le Dr Eisen écrit : « The finders sold [the chalice] to a syndicate of sixteen of their compatriots, who in turn disposed of it to the present owners in Paris ».

Digitized by Google

Pourquoi ces variations ? Voilà trois versions officielles, plus deux autres. Qui faut-il croire ? Il faut ajouter aussi que l'oxydation de la coupe d'argent présente des caractères anormaux.

Doit-on conclure à la mystification d'un habile faussaire ? Après la supercherie de la tiare de Saïtapharnès tristement célèbre, on regretterait que la réédition de pareille aventure n'ait engagé depuis trop longtemps déjà des savants éclairés dans de vains travaux. D. C. N.

Jubiläums-Almanach des Verlag Kösel-Pustet. 212 p. 8°. 1926.

H. Bohatta. **Liturgische Drucke und Liturg. Drucker.** Festschrift z. Jubiläum. — Ratisbonne, Pustet, 1926 ; 75 p. et 26 pl. 8°.

Dante. **Die göttliche Komödie** übersetzt und erläutert von A. Vezin. — Munich, Kösel-Pustet, 1926 ; 1123 p. 8°. Mk. 28.

C'est avec grand plaisir que la *Revue* s'associe au jubilé de la typographie Pustet, l'une des plus sérieuses, actives et méritantes maisons d'éditions que possède l'Allemagne catholique. Voici 100 ans qu'elle fut fondée à Ratisbonne ; la firme Kösel avec laquelle elle a récemment fusionné est vieille de 333 années !

Un élégant « Jubiläums-Almanach », parfaitement imprimé et délicatement illustré, est destiné à perpétuer ces souvenirs, en même temps qu'une étude sur *Les Imprimeries Liturgiques* marque avec compétence quel fut le champ spécialement cultivé par la maison Pustet. Les 25 gravures de cet opuscule dû au Dr Bohatta sont d'un réel intérêt documentaire.

Nous avons tenu à joindre à ces deux écrits de circonstance, la belle édition du Dante, traduit en vers par Aug. Vezin. Aux mérites de l'œuvre — nous signalons la copieuse introduction historique (250 p.) — s'ajoute le soin raffiné avec lequel elle est présentée. C'est un des plus récents efforts de la maison Kösel-Pustet, et des plus réussis.

LIVRES REÇUS

Librairie Wesmael-Charlier (Namur) :

V. Fallon, S. J. *Sommaire des principes d'économie sociale* (1926).
J. Halkin. *Cours d'Histoire*, à l'usage de l'enseignement moyen. 2 vol. (1926).
J. Delmotte. *Histoire sainte* (1926).
Cicéron. *Pro Milone* (éd. Planque) (1926).
A. Jaspar. *Une 2me année de latin* (5e Latine) (1926).

Librairie Spes (Paris).

E. Favier. *Les déformations de l'Évangile* (1926). Fr. 5.
La France et les religieux. Pour un régime légal nouveau (1926). Fr. 12.
Thellier de Poncheville. *A un catholique d'Action française* (1926). Fr. 2.
J. Boulier, S. J. *L'Église et l'Action française* (1926). Fr. 2,50.

Bonne Presse (Paris).

St François d'Assise (1926).
P. L'ermite. *La femme aux yeux fermés* (1926).
Actes de Benoit XV, t. II. Fr. 4.
J. Mury. *Jésus-Christ est vraiment Dieu d'après les Évangiles.* — Lethielleux, 1926. Fr. 3.
Almanach catholique français pour 1927. — Bloud et Gay.

Digitized by Google

MEMBRA DISIECTA.

(Fin, voir XXXVI, p. 121 et t. XXXVII, p. 165.)

73. *Bruxelles II 1639 (36) et Namur 4.*

Ces deux manuscrits du XIe siècle viennent de Saint-Hubert. Ils contiennent tout l'Ancien Testament dans cet ordre : Oct Rois Proph | Job Ps triplex (heb rom gall) Sal Chr Esdr. Est 2 Sap Tob Jud Mach. Cette Bible a donc conservé à peu près l'ordre de l'hébreu et elle l'a sans doute emprunté à une Bible Theodulfienne célèbre, le ms *add 24142* du British Museum, qui provient aussi de Saint-Hubert. Le manuscrit de Londres est mutilé au commencement, le manuscrit de Bruxelles est complet, mais il a pour la Genèse un sommaire *Ubi dominus consummato quinque dierum opere fecit sexto die hominem*, divisé en 31 chapitres, qu'on ne rencontre nulle part ailleurs. Il est donc probable que le manuscrit du IXe siècle était déjà mutilé quand cette copie fut prise au XIe siècle et que ce sommaire est l'œuvre originale d'un moine de Saint-Hubert.

74. *Liége Univ 1952, Bibl. Wittert 74 et Tours 1022.*

Un lectionnaire du XIVe siècle, à 2 colonnes et 31 lignes, mesurant, avec les marges, 344 × 250 mm et, sans les marges, 280 × 190 mm, portant une ancienne foliotation en chiffres romains au verso des feuillets vers la gauche de la marge supérieure, provenant du pays de Liége et d'une église où les lectures des matines n'étaient pas distribuées selon la Règle de s. Benoît, a été disséqué et dispersé à une époque assez récente, vers 1840.

J'ai publié dans les *Anal. Boll.*, XLII (1924) p. 121-125 la Translation de s. Hadelin d'après ce manuscrit et suggéré que le volume pourrait venir du chapitre de Visé. En tout cas il provient du pays de Liége.

La plus grande partie du manuscrit a disparu. Où est-elle ?

clxxiiii-clxxx	Vie de s. Hadelin	= Liége Univ. 1952
clxxxi-clxxxxiiii	Vie de s. Catherine	= Liége Univ. Wittert 74
clxxxxv-cci	Vie de s. Martin *BHL* 5610	= Tours 1022

Cette Vie de s. Martin n'a ni l'épître ni le prologue et est interrompue au n. 20 *Postremo cum Maxi|mus.*

Digitized by Google

75. *Bruxelles 19385 (3253) Metz de Salis 3.*

Ce manuscrit hagiographique du XIIe siècle, à 2 colonnes et 32 ou 33 lignes provient très probablement de Liége. Les diverses *Vitae* étaient numérotées. Grâce à ce détail nous pouvons établir la série suivante.

XXVI	passio s. Lamberti	Bruxelles
XXVII	passio s. Lamberti	
XXVIII	translatio s. Lamberti	Metz
XXIX	vita s. Catherinae	
XXX	vita s. Egidii	

Le manuscrit était déjà démembré en 1841, car j'ai trouvé dans le catalogue de la Bibliothèque de M. S.** (il s'agit de M. Edouard Lavalleye) vendue a Liége, le 24 août 1841 l'indication suivante : 401 Translatio s. Lamberti, passio s. Catharinae, vita s. Egidii XIIe siècle.

76. *Londres B. M. add 11878 et Paris B. N. n. a. l. 2388 f. 1-2.*

Le manuscrit de Londres est très connu, il est en écriture de Luxeuil, du milieu du VIIIe siècle et contient le livre 23 et une partie de 24 des *Moralia in Job.* Le contenu des feuillets de Paris n'était pas identifié. Récemment je m'aperçus qu'ils provenaient des *Moralia* ; ils contiennent exactement livre 24, n° 29, quia longius discesserunt — n° 30 in radice uiuebat. Je n'ai pas eu l'occasion de voir le manuscrit de Londres, mais les deux planches reproduites par le *Palaeographical Society*, Série II, n° 11, suffisent à montrer que nous avons là des débris d'un seul manuscrit.

77. *Reims 428 et Paris B. N. 9376, f. 39-42.*

La seconde partie du manuscrit de Reims contient trois livres, *De uita sanctorum patrum*, le troisième ajoute quelques chapitres (LVI-LXXIII) qui ne figurent pas dans l'imprimé, au moins à cette place. Les derniers feuillets manquent et sont à Paris, on y trouve la suite du ch. LXXIII, LXXIIII-LXXX. *Explicit liber de uita sanctorum patrum.* Puis d'une autre main, *Epistola monachorum sancti Remigii Reniensis de obitu Arbodi abbatis* († 1005). *Omnibus Deo deuotis* éditée par Delisle *Rouleaux des morts.* Enfin f. 42, *Liber ecclesiae beati Theodorici.*

78. *Vienne B. N. 675 et 1290 feuilles de garde.*

Ces débris proviennent d'un même manuscrit écrit vers le milieu du VIIIe siècle en écriture de Luxeuil. Ce sont des fragments de

Digitized by Google

Job. Chose remarquable, le discours du chapitre 18 y est attribué, non à Baldad suihites, mais à Sophar naamathites.

79. *Bruxelles 309 (1080) et Paris 16842.*

Les *Enarrationes in Psalmos* de S. Augustin en trois volumes provenant de Saint-Cyran dans le diocèse de Bourges ont été dispersées, le premier volume est venu à Bruxelles ; le second est entré à la Bibliothèque Nationale de Paris, après avoir passé par l'Oratoire ; le troisième est perdu.

80. *Paris Mazar. 4310 f. 19 et Mazar. 266 (196).*

Le feuillet 19 du manuscrit Mazar. 4310 contient une notice détaillée d'un manuscrit.

Epistole sancti pauli cum glossa magistri petri lumbardi
cuius libri fol 10 incipit *corruptibilis hominis*
100 incipit *numquid secundum hominem*
C. 304 et usque 307.

On voit aussitôt qu'il s'agit d'un manuscrit de l'abbaye de Saint-Victor. Le manuscrit avait 304 feuillets écrits, et 307 si l'on ajoute les feuillets blancs. Il n'est pas perdu, il se trouve aujourd'hui à la même bibliothèque n° *266*.

81. *Munich 29155 fragm a) et c) et Vienne 15216.*

Ces fragments manuscrits des Évangiles en écriture onciale (liste de Traube n°s 138 et 373) doivent appartenir à un même manuscrit provenant de Salzbourg.

D. DE BRUYNE.

82. *Paris B. N. gr 2396 et Rome Vat gr 1087.*

Le Vat gr. 1087 n'étant pas encore catalogué, voici sommairement son contenu :

1$^{R.V}$. Lettre de Nicéphore Gregoras à (Théodose) Logothète, sur l'astronomie. — 2$^{R.V}$. Passage omis au fol. 150^{R}. — 3$^{R.V}$. Table des matières du suivant. — 4^{V}. Theodosii Logotheti in opera Ptolemaei. Interrompu à 122^{V}.

123-147. D'une autre main et sur un papier plus petit : Théon. Commentaire sur l'Almageste, livres 8 à 13, avec des lacunes.

148^{R}-221^{V}. Suite du texte de Théodose. — 223^{R}-299^{V}. Résumé de l'Almageste. — 300^{R}-312^{V}, notes sur les constellations (300^{V}-308^{R}, dessins de constellations ; 309^{V}-310^{V}, figures de l'ouvrage suivant).— 312^{V}-320^{V}. Nicéphore Gregoras sur l'astrolabe plan.

Digitized by Google

Le Par. gr. 2396 est déjà décrit : nous ne parlerons que de ce qui nous intéresse.

Il fait partie du fonds Catherine de Medicis et est relié au chiffre de Henri IV. Il contient entre autres :

3^{R-V}, la préface apocryphe à l'Almageste cfr Hultsch. Pappi Collectionis quae supersunt, vol. 3, p. XVII.

4^{R}-86^{V}. Théon sur l'Almageste, livres 1, 2, 4.

9 cahiers + 1 feuille sur onglet. de papier bombycin, nous mènent jusqu'au milieu du livre 4. Les dernières pages sont de plus en plus abîmées et ont été restaurées sous Henri IV. La feuille sur onglet s'arrête au milieu d'une phrase ; une main postérieure, m^2 continue sur du papier vergé beaucoup plus petit, et, en un cahier de 10 fol., nous met à deux lignes de la fin du 4e livre. Ces deux lignes ont été remises par après au bas de 86^{V}.

Les fol. 123^{R}-147^{V} de Vat 1087 sont de m^2, sur papier vergé de même format, et donnent la fin de Théon, avec de nombreuses lacunes. Une numérotation des cahiers, de m^2, recommence avec le 8e livre [1].

Le texte de m^2 au 4e livre, occupe dans la généalogie des manuscrits de Théon la même place que celui de m^1 dans les livres 1, 2, 4.

Cela donné, on peut faire l'hypothèse suivante : Un manuscrit bombycin de Théon, détérioré à partir du milieu du 4e livre, a été restauré par m^2, conservant ce qui tenait encore et recopiant le reste. Plus tard le volume ainsi composé a été déchiré en trois morceaux : ce faisant, on arrachait deux lignes au 4e livre ; on les a remises. Le premier tiers est à Paris, le 3e à Rome, le 2e est introuvable : il doit contenir Théon, livres 5, 6, 7 et Pappus, livres 5 et 6. Il serait précieux pour l'établissement du texte du livre 7 de Théon, car, dans notre hypothèse, le Vat. 1087 devient le témoin le plus important pour la dernière partie des commentaires, perdue dans le meilleur manuscrit auquel ressemble fort le Par 2396.

A. ROME.

83. *Le Mans 214, 217 et 227.*

Ces grands volumes, qui proviennent de Saint-Pierre de la

1. Cette particularité nous a été signalée par Mgr Mercati. Nous le remercion également d'avoir bien voulu contrôler notre identification d'écritures.

Digitized by Google

Couture, se complètent certainement. Ils sont remplis de vies de saints, distribuées selon l'ordre du calendrier. Le n° 214 donne les saints de Janvier, 217 ceux de Mai et Juin, 227 ceux de Juillet. Août, Septembre. Il est curieux que les Bollandistes, qui s'employèrent à décrire entièrement ces séries, [1] n'aient pas indiqué leur relation. Le format des trois manuscrits est le même réellement ; la différence des mesures (378 × 253, 366 × 255, 370 × 260) tient seulement à l'inégalité présente des marges par suite de la reliure. On peut observer aussi l'unité de la décoration, l'identité des titres courants, enfin le caractère pareil de la rédaction graphique. Selon le catalogue officiel [2], le n° 214 remonterait au XIIe siècle ; les deux autres sont rapportés à une date approximative : XIe-XIIe. Les Bollandistes ont noté le XIIe siècle sans distinguer. Il m'a paru qu'on pouvait songer à la fin du XIe. La collection originale devait comprendre cinq ou six volumes, formant un grand lectionnaire pour l'office ; manquent aujourd'hui les parties de Février-Mars-Avril (soit un volume), Octobre-Novembre-Décembre (un ou deux volumes).

84. *Metz 16 et 54.*

Le rédacteur du catalogue imprimé n'a pas remarqué la provenance du n° 16, détail qu'il indique bien pour le n° 54. De part et d'autre, en effet, une note initiale du XVIIe siècle exprime les droits « *S. Vincentii Metensis* » [3]. On a là les parties correspondantes d'un homéliaire double d'Haymon, c'est-à-dire relatif tant aux épîtres qu'aux évangiles, suivant l'ordre de l'année ecclésiastique. La première partie commence avec l'Avent et s'achève au Vendredi-Saint. Deux feuillets doivent manquer au début de la seconde, pour Pâques ; la fin de ce volume manque, après les premières phrases d'une homélie sur l'épître *Renovamini*, pour le *Dom. XVIIII post octu. Pent.* Au surplus, même format, même disposition sur deux colonnes, même suite de titres en capitales rouges. La rédaction est sûrement du XIe siècle, quoique Quicherat ait mentionné le Xe à propos du n° 54, qu'il appelle bien un recueil

1. *Analecta Bollandiana*. t. XII (1893), p. 44 (n° III). 48 (n° IV). 54 (n° VI).

2. Tome XX de la série des *Départements* (1895). Les Bollandistes, *op. l.*, p. 43 avertissent qu'ils se sont concertés avec l'auteur responsable, M. C. Couderc, dont les notices étaient déja prêtes à paraitre.

3. Bien plus, le n° 16 offre, à la fin, la copie contemporaine, et curieusement illustrée, d'une donation « beato martyri Vincentio et sacre uirgini Lucie ». Ces volumes ne sont pas encore paginés, comme nombre de manuscrits de la Bibliothèque de Metz.

Digitized by Google

d'homélies, après avoir vu dans le n° 16 un lectionnaire du XIe. La portion principale de ce n° 16 est simplement l'œuvre d'une main mieux exercée.

85. *Metz 85, 126 et 127.*

Quicherat a bien vu que les n°s 126 et 127 étaient liés ; ils offrent, respectivement, la *pars tercia* (livres XI à XVI) et la *pars quarta* (livres XVII et suivants) des Morales de s. Grégoire. Le n° 85 donne la *pars secunda* (livres VI à X). Le tout, qui provient de Saint-Arnoul, est de plusieurs mains qui emploient une belle écriture réformée du XIe siècle, selon le style habituel des manuscrits arnulphiens de cette période ; le n° 85 parait légèrement plus grand ; c'est pourtant bien le même format.

86. *Metz 135 et 230.*

Ces manuscrits de Saint-Arnoul portent des feuillets de garde empruntés à un exemplaire de la Pharsale. Le fragment du n° 135 (coté f. 132-133) n'est pas du Xe siècle, comme l'assure Quicherat. La main du fragment n° 230 n'est sans doute point la même ; mais l'écriture est, des deux parts, une calligraphie du XIe siècle.

87. *Metz 231 et 232.*

Les feuillets 1 et 112 du n° 231, qui remplissent l'office de « gardes », de même les premier et dernier feuillets, non cotés, du n° 232 sont les fragments disjoints d'un antiphonaire du XIe siècle pour l'office diurne ; on a principalement des hymnes. Les volumes proviennent de Saint-Arnoul, l'antiphonaire appartenait vraisemblablement aussi à ce monastère. Chose curieuse : la rédaction des volumes est à peu près du même temps que celle des fragments. Ceux-ci doivent être lus : 231[1] (Noël-Épiphanie), 232[1] (St. Benoît, Carême), 232[2] (Pâques), 231[2] (Ascension).

88. *Troyes 281 et 398.*

En présentant le n° *281*, qui est un recueil de *Flores*, fait à Clairvaux (au XIIIe siècle, croirais-je, et non pas au XIIe), le rédacteur du catalogue officiel (1855) a eu l'idée de rapprocher une autre collection de même nature, décrite complètement sous le n° 215. Il est vrai que les Cisterciens, ceux de Clairvaux notamment, se plurent à composer, pour leur édification, de ces vastes florilèges, qui nous sont aujourd'hui fort utiles. Il y en a d'autres encore à

Digitized by Google

Troyes, qui furent rédigés à Clairvaux ; ils mériteraient d'être analysés avec soin. Harmant, toutefois, s'est mépris, semble-t-il, en proposant de réunir les « déflorations » des n^os^ *215* et *281*. La suite réelle du n° *281* se trouve, en réalité, dans le n° *398*, correctement daté du XIIIe siècle. Ce qui peut tromper le lecteur, à première vue, c'est que les anciennes cotes ne s'accordent pas : *281* était connu à Clairvaux comme *L. 52*, et *398* comme *L. 69*. On avait donc déjà perdu le sens de leur unité, lors de l'inventaire de 1472, duquel ces cotes proviennent.

A. WILMART.

89. *Cambridge, University Library, Add. MS. 3330 (ff. 2) ; Cheltenham, Phillipps MS. 8071 (ff. 26) + 20688 (ff. 2) ; Oxford, Bodleian MS. Lat. th.f. 2 (þ) one leaf ; and Slindon, W. Merton's collection, MS. 41 (ff. 2).*

These thirty-three leaves [1] of Aldhelm's *De Laudibus Virginitatis*, forming in all about a quarter of the entire work, were written in rather curious Anglo-Saxon characters, not easy to read and difficult to date. Certain majuscule letters (A, R) make one think of 8th-century MSS., but the general look favours the 9th. Nicholson suggested the 10th century [2], but this can hardly be right, for the Caroline corrector who erased the original script here and there and wrote his clear minuscule in its place seems rather of the 9th than of the 10th century. The Anglo-Saxon script has some resemblance to Mercian charters, and Nicholson's guess of a Worcester origin may not be wide of the mark, though some features remind one of Canterbury. Two scribes worked on these leaves. The pages have from 18 to 22 long lines. The writing is between two ruled lines and the written space measures roughly 142 x 105 mm. Initials are of the Insular type with red dots around the outline. The characteristic letters are the *þ* which resembles an *f*, the tall *s* before a *t*, *l* descending below the line, the reclining *y*, and the ligature *ti* resembling a *q*.

Only twenty-nine of these thirty-three leaves were known to Ewald, the editor of Aldhelm's works in the *Monumenta Germaniæ Historica, Auctores Antiquissimi*, XV (1919), p. 214.

1. Twenty-five of them came into the Phillipps collection in 1836 when Richard Heber's books were sold. One leaf Sir Thomas Phillipps got in 1827 from Mr. Singer, Librarian of the Royal Institution.

2. In F. Madan's *Summary Catalogue of Western MSS. in the Bodleian Library*, V (1905), p. 843.

Digitized by Google

The Merton leaves [1] and the two leaves bound in Phillipps MS. 20688 were unknown to him. Nor did he realize that the Oxford leaf came from the same MS. as the Cheltenham leaves, for he regarded it as an independent witness, whose text seemed to him related to A, the Wirceburgensis (= Mp. th. f. 21), whereas certain test readings [2] indicate a much closer affinity to C^2LOR (= Bodley 97, Lambeth Palace MS., Bodl. Digby 146, Brit. Mus. Royal MS.).

The portions of the text contained in the Cheltenham and Cambridge leaves are carefully indicated in Ewald's preface to his edition. One Cambridge leaf begins with *humilitatis* and ends with *manifesta* in chapter xvi (Migne, *Patr. Lat.* 89, col. 114-115), the other leaf begins with *sponsalia erogantur* in ch. xlii and ends with *vincere valuerunt* in ch. xliii (Migne. l. c. col. 142-143). These two leaves were torn out of the quires now at Cheltenham which have other gaps and are bound out of order. The first leaf begins with *unus tamen* from ch. ii (Migne, l. c. col. 105), the last leaf ends with *cruenta* from ch. li (Migne, col. 151). The Oxford leat begins with *ludificare et* from ch. xxi and ends with *ut lichnis et lampadibus* from ch. xxxii (Migne, col. 129). The Merton leaves begin : *et truculentus paricida* from ch. xlvii (Migne, col. 147), and end : *turificarent torquendae traduntur* from ch. l (Migne, col. 149). My notes on the two leaves of Phillipps 20688 are unfortunately incomplete. All I can say is that one page begins : *Tempore scelestissimi* (beginning of ch. xxxviii = Migne, col. 139) and ends with the words *carentem praefigurat.*

Besides furnishing an important witness to the text of Aldhelm, as far as they go, these leaves have an added interest in the Anglo-Saxon glosses which they contain. They have been studied and published by A. Napier (*Old English Glosses*, pp. xvi and xxxii) who regards them as Kentish.

90. *Durham, Cathedral Library, MS. A. II. 16 and MS. A. II. 17; and Cambridge, Magdalene College, Bibliotheca Pepysiana, MS. 2981, n°s 18 and 19.*

The Durham MS. is a stately copy of the Gospels written in

1. Photographs of the entire four pages were very kindly sent to me by their present owner to whom my warm thanks are due.

2. For example. in ch. XXXVIII : *toracidas* A. but *toraciclas* C^2LOR' and the leaf in Phillipps 20688 : likewise *nubes* A. but *nubs* C^2LOR[1] and our leaf. In ch. L : *ni spurcas* A, but *nisi spurcas* BLO and P (= Phillipps 8071) ; *CLXIIII* A, but *CXLIIII* LO and P.

Digitized by Google

England in the 8th century by three different hands, facsimiles of which are given in the *New Palaeographical Society*, plates 54-56. One hand wrote in uncial, the other two in Anglo-Saxon majuscule characters (« half-uncial »). The MS. is incomplete and certain leaves have been mutilated. The two fragments at Magdalene College were brutally cut out of A. II. 16, f. 11* and A. II. 17, f. 70 of the Durham MSS. in 1700 for no better reason than to add two interesting specimens to what Pepys called « My Calligraphical Collection ». The devious method by which Pepys acquired the fragments and the negligence or complaisance of the Durham authorities are well described by O. F. Morshead, Librarian of Magdalene College, in the London Times of Feb. 17, 1926. The uncial fragment (no. 18) contains on the recto Matth. xi. 29-30, xii. 7-8, and on the verso xii. 15-16, 23-24. The fragment in Insular script (no. 19) contains a few lines from the Prologue to Luke. According to C. H. Turner, quoted by Dr. James in his *Bibliotheca Pepysiana*, iii (1923), pp. 119f., the second fragment is taken not from Durham A. II. 16 but from A. II. 17. One gets an erroneous impression from the description of both MSS. given by Berger (*Histoire de la Vulgate*, pp. 181 ff.). I am greatly indebted to Rev. H. D. Hughes of the Durham Cathedral Library for his kindness in verifying these facts for me.

91. *New-York. Pierpont Morgan Library (single leaf), s. n. and New-York, G. A. Plimpton's collection (single leaf), s. n.*

The above two leaves come from a MS. of Isidore's *Synonyma* written towards the end of the eighth century in a type of Anglo-Saxon minuscule practiced at Fulda and some other Continental centres. The MS. has 21 long lines to the page, the written space measuring 18 x 14 cm. The Morgan leaf has, in the lower margin of the recto, the number. II. entered by the original scribe. It must therefore have constituted the beginning of the second quaternion. The Plimpton leaf accordingly constituted the end of the same quaternion. For if we compare the amount of text furnished by the two leaves with the amount of text omitted between them, we find that it is exactly in the proportion of 1 : 3. The two leaves, then, which are now separated were once conjugate and formed the outside double leaf of a quaternion. As to text, the Morgan leaf contains lib. i, cap. 36-41 (recto begins *mundi flagrans*, verso ends *negare non possum* = Migne, *P. L.* 83, col. 836-7), while the Plimpton leaf contains lib. i, cap. 65-68

Digitized by Google

(beginning of recto is illegible due to fire, the end of verso is *dolor tuus quasi* = Migne, *P. L.* 83, col. 842-3). In the left margin of the verso of the Plimpton leaf is the entry, « Paris. From Fire in Hotel Cluny ». The script seems of the 19th century. When and how these leaves left Cluny, if they really came from there, I have not been able to ascertain. Neither the present owners nor the dealer who sold the leaves could throw any light on the previous history of the MS. An account of the oldest MSS. of the *Synonyma* we have in Beeson's excellent *Isidor-Studien*, pp. 52-58. There are very few MSS. older than our fragments. They are St. Gall 226 in uncial s. vii-viii, Paris lat. 14086 in French half-uncial s. viii, and Fulda 2 in Luxeuil type of minuscule s. viii. Of the dozen or so MSS. that next come into consideration fully half are in the Insular hand: Bâle F III 15[c], Cambridge C C C 448 (?), Leningrad Q I 15, Würzburg Mp. th. F 79, Mp. th. Q 28[a] and Mp. th. Q 28[b] (part 3). The last named MS. has a written space that is very near to that of our fragment and while the *Synonyma* are written on 24 lines, part of the MS. is written on 21 lines. The script, too, is not unlike that of our two leaves, which probably come from some centre in or near Würzburg. They did not form part of any of the above-mentioned MSS.

92. *London, British Museum Add. MS. 11878; Paris, Bibl. Nat. Nouv. Acq. Lat. 2388 (foll. 1-2); and Paris, Seymour de Ricci's collection of fragments.*

The main MS., which contains Gregorius, Moralia in Iob, is in London. Two leaves are in a miscellany in the Bibliothèque Nationale to which Dom De Bruyne has called attention. One other leaf exists in Paris. The recto of this leaf begins: *occultum ita et in corde*, and ends: *exitiabiliter;* the verso begins: *pertimescat plerumque*, and ends: *circumfrementibus*. It was found loose in a book from the library of Champollion-Figeac by M. Etienne Deville who made a present of it to M. Seymour de Ricci to whom I am indebted for my knowledge of it.

E. A. LOWE.

Digitized by Google

LISTE DES MANUSCRITS

Amiens

82 31
90 31

Arras

135 39
544 39
553 39
557 39
570 37
585 37

Autun

20A 25

Berlin

fol. 786 62

Berne

A91 50
A94 51
111 51
706 50

Boulogne

27 23
38 32

Bruges

SÉMINAIRE

4 52
5 52
119 53

VILLE

6 52
393 53

Bruxelles

80-84 59
148 61
312-20 20
309 79
458-63 43
467 43
858-61 57
1171-2 60
1274 55
1326-7 47
1638-49 57
3669-71 44
3672-90 44
5246-52 45
5253 45
8511-2 22
9170-3 15
9358 46
9361-7 19
9369-70 46
9398-9 19
9525-30 18
9534-6 16
9625 17
14920-2 42
18977-81 56
19385 75
19982-7 21
20677-81 22
20787-9 21
21856 56
22161 67
II 1639 73
II 1766 20, 47

Cambridge

UNIV.

Add. 3330 89

MAGDAL.

Pepys 2981 90

Chalons

80? 5

Chartres

51 28
69 28

Cheltenham

Phill. 8071 89
Phill. 20688 89

Douai

141 38
142 38
144 38
247 12

Digitized by Google

257 12
281² 12
300 40
301 40
302 40
303 40
306 36
342 12
344 36

Durham

CATHEDR.

A. II. 16 90
A. II. 17 90

Grenoble

1 49
2 48
3 49
4 48
5 48
6 48
8 49

Le Mans

214 83
217 83
227 83

Liége

1925 74
Wittert 74 74

Londres

BRITISH MUSEUM

add. 11878 76. 92

Louvain

G 54 64
G 55 64
G 56 64
G 57 64
G 58 65
G 59 65
G 60 65
G 75 63
G 76 63
G 77 63
G 95 62
G 96 62

Lyon

449 26
462 26
466 27
603 66
788 66

Metz

16 84
54 84
85 85
126 85
127 85
135 86
230 86
231 87
232 87
Salis 3 75

Montpellier

UNIVERSITÉ

295 41

Munich

29155 81

Namur

4 73

New-York

Morgan s. n. 91
Plimpton s. n. 91

Oxford

Bodl. th. f. 2 (p) 89

Paris

BIBL. DE L'ARSENAL

300 54
2886 58
8202 68
8203 67
8204 67? 68?
8212 60
8214 68

BIBL. MAZARINE

99 55
102 8
266 80
278 54
280 54
282 55
289 61
572 59
1273 58
1733 57
4310 80

Digitized by Google

BIBL. NATIONALE

GREC 2396 82
LAT. 49 1
51 2
52 3
55 4
79 1
80 5
89 2
95 1
96 5
97 6
114 1
116 4
135 3
150 6
152 27
235 7
243 7
305 3
2769 14
4808 14
9376 77
10399 10. 11
10400 10. 11. 13. 15
10401 10
13089 42
14395 8
14396 8
16741 9
16742 9
16773 9
16842 79
17215 10
17282 13
n. a. l. 2388 76. 92

SEYMOUR DE RICCI
fragm. 92

Reims

428 77

Rome Vatic.

GR. 1087 82

Saint-Gall

214 70
1395 69
730 71

Saint-Omer

24 29
25 29
27 34
51 30
75 34
78 30
79 33
150 23
156 32
186 33
187 33
208 29

Saint-Paul en Car.

XXV d 65 70

Slindon

Merton 41 89

Tours

1022 74

Troyes

281 88
398 88
657 25
887 41
1592 24
1629 24

Valenciennes

178 35
220 35

Vérone

ii 72
iv 72
xxvii 72

Vienne

587 69
675 78
1290 78
15216 81

Zurich

STADTBIBL.

C 184 69. 70. 71
Ferd Keller 71

Digitized by Google

L'AUTEUR DU « DE VOCATIONE OMNIUM GENTIUM ».

Cet opuscule assez oublié aujourd'hui, a eu le don jadis d'exciter la curiosité des critiques et l'enthousiasme des théologiens. Ceux-ci, pour la défense de causes apparemment bien diverses, s'en sont emparés à l'envi ; ceux-là, faute de renseignements positifs, se sont engagés dans des conjectures parfois fantaisistes [1].

Le plus clair c'est que le *De Vocatione omnium Gentium* est un traité antipélagien du Ve siècle, où l'Augustinisme primitif apparaît considérablement transformé.

Peut-on en savoir davantage ? Les anciens éditeurs le pensaient. Les uns, par un anachronisme singulier, en firent honneur à S. Ambroise [2] ; les autres se décidèrent pour Prosper d'Aquitaine [3]. Dans la seconde moitié du XVIIe siècle Paschase Quesnel, publiant les œuvres de S. Léon le Grand, lança l'hypothèse de l'origine léonienne [4]. Elle n'eut guère de succès. Tout au plus contribua-t-elle à discréditer les opinions reçues. Dupin et Tillemont rejetèrent toutes celles qu'on avait proposées, et en 1756 les Ballerini, concluant le débat avec beaucoup d'érudition, prirent le même parti négatif [5]. De nos jours, les histoires litté-

1. Ainsi Érasme, Latius, Vossius l'attribuèrent sans aucun fondement à Eucher de Lyon, à Hilaire d'Arles ou à Prosper d'Orléans. Voir L. Valentin, *S. Prosper d'Aquitaine* 1900, p. 687 etc.

2. Cribellus (Milan 1490), Antiquarius (Milan 1491), Amerbach (Bâle 1492), Sylvius (Genève 1541) etc... Érasme, et d'autres après lui, l'insérèrent dans leur édition des œuvres de S. Ambroise, mais sans l'attribuer à ce dernier.

3. Sotellus (Louvain 1565-6), Olivarius (Donai 1577) etc. Mangeant (Paris 1711. La Patr. lat. LI reproduit la réédition de Venise 1782) lui réserve une place parmi les œuvres de S. Prosper, sans croire à l'origine prospérienne.

4. *Dissertatio de auctore librorum de Vocatione omnium Gentium*, au tome II de ses *S. Leonis... opera omnia*. Paris 1675, Lyon 1700. (Le tome I porte en tête le *De Vocatione*). Elle est reproduite Patr. lat. LV, 339 etc. L'opinion de Quesnel fut vivement combattue par J. Antelmi, *De veris operibus SS. Patrum Leonis Magni et Prosperi Aquitani dissertationes criticae*, Paris 1689 (diss. IIIa, p. 113-300). Quelques rares auteurs ont suivi Quesnel. Ainsi Griesbach, *Opuscula* I, p. 152 (éd. 1825). D'autres se sont montrés favorables sans plus comme Dupin, *Nouv. Bibl. des Aut. eccl.*, IV (éd. 1695), p. 199 etc.

5. *Observationes in dissertationem Quesnelli de auctore librorum* etc..., au tome II des *S. Leonis opera*, Venise 1756 (le tome II contient également un assez bon texte du *De Voc.*). Les *Observationes* ont été réimprimées dans Patr. Lat. LV, 371 etc.

Digitized by Google

raires consacrent à peine quelques lignes au *De Vocatione*. Au sentiment des meilleurs critiques, il serait une tentative intentionnellement anonyme de conciliation entre l'augustinisme et le semi-pélagianisme, sortie d'un milieu romain des environs de 440 [1].

Cette attitude réservée mérite-t-elle le crédit qu'elle rencontre ? Pour répondre à cette question, un nouvel examen du problème s'impose qui, sans négliger l'acquis des travaux antérieurs, s'appuie néanmoins avant tout aux faits. On tâchera de les mettre ici en lumière, en étudiant brièvement d'abord la fortune littéraire du *De Vocatione*, ensuite plus en détail les éléments internes.

***

La tradition manuscrite s'est fixée autour de deux noms : Ambroise de Milan et Prosper d'Aquitaine [2].

Le premier se lit en tête de :

Vat. lat. 268 (XIIe s.) originaire de S. Ambroise de Milan.
Vat. lat. 281 (XIVe s.) originaire de S. Laurent in Lucina.
Paris. Nat. 1757 (XIVe s.).
Escur. Q III, 15 (XVe s.) écrit, en partie du moins, à S. Laurent-hors-les-murs en 1450.
Bruxelles 965 (XVIe s.) et 966 (XVIe s.) [3].

Cette attribution doit être écartée comme évidemment fausse — S. Ambroise était mort lorsque naquit la lutte pélagienne — et ne remonte probablement pas au-delà du XIIe s. [4].

---

1. Seul G. Krüger (dans la *Gesch. der röm. Liter.* de Schanz IV, 2, 1920, p. 498), rompt un peu avec cette réserve. L'origine prospérienne, d'après lui, ne serait pas impossible, moyennant l'influence de S. Léon le Grand. Malheureusement il se borne à l'affirmer. L. Valentin, *op. cit.* p. 713 est également disposé à admettre l'authenticité prospérienne. — L'idée de l'anonymat voulu fut lancée par Quesnel et Antelmi et vulgarisée par Dupin (l. c. p. 199). La notice de Dupin, traduite en latin, a été placée en tête de l'édition de Mangeant (P. L. LI, 639 etc.).

2. Plus exactement : Prosper. Les Ballerini (P. L. LV, 159) s'en autorisèrent à tort pour attribuer le *De Voc.* à un certain Prosper, différent de l'Aquitain. Tous les mss signalés, à l'exception de trois (Vat. lat. 236, Vat. Reg. 293, Par. Nat. 2156), contiennent outre le *De Vocatione* quelqu'autre œuvre « du même Prosper ». Et ici il s'agit bien de Prosper d'Aquitaine. Encore parmi les trois qui font exception, le premier et le dernier parlent-ils de « *Sancti* Prosperi » et le Vat. lat. 236, originaire de Lorsch, y est-il en outre catalogué dès le Xe siècle avec les œuvres de l'Aquitain. (Becker. *Cat. Bibl. Ant.* p. 105, nº 314).

3. On pourrait ajouter à cette liste un codex de Tongres, signalé par Sanderus, *Bibl. Belg.* II (éd. 1643), p. 188.

4. Il serait intéressant de suivre la trace de l'attribution à S. Ambroise. Voici quelques indications : 1) Les deux mss de Bruxelles sont postérieurs aux éditions ambrosiennes et 965 dépend certainement de celle de 1492, 2) Escur. Q III, 15 et Vat. lat. 281 sont originaires de Rome et présentent entr'eux et avec Vat. lat. 268 des affinités de contenu. En outre ce dernier, qui est le plus ancien des

Digitized by Google

Tous les autres témoins que nous avons pu trouver, portent le nom de Prosper :

Wolfenbüttel 4483 (179 Gud. lat. 4°) IX-Xe s.
Vat. Pal. 236 (Xe s.) S. Nazaire de Lorsch.
Vat. Reg. 293 (XIe-XIIe s.) S. Petri Sanctique Rodoberti de Cella.
Vat. lat. 558 (XIIe s.) Grande Chartreuse.
Paris. Ars, 586 (XIIe s.) Fontenay.
Paris. Nat. 2156 (XIIe s.).
Dijon 140 (XIIe s.) Citeaux.
Paris. Nat. 17413 (XIIe s.).
Vat. lat. 559 (XVe s.).
Vat. lat. 262 (XVe s.) [1].

Nous ne saurions établir à présent le tableau généalogique de ces dix manuscrits [2]. Retenons seulement que l'attribution à Prosper n'est pas un fait isolé au XIIe s. et se rencontre déjà en Allemagne au IXe-Xe s.

Cette dernière constatation acquiert une valeur considérable par la convergence du témoignage littéraire, indépendant et presque contemporain, de la Gaule occidentale. Dès 852 Ratramne de Corbie cite le *De Vocatione* sous le nom de Prosper, à l'appui de son augustinisme (De Praed. Dei P. L. CXXI, 27 c). Et quelques années après, vers 859, son adversaire Hincmar l'utilise abondamment pour combattre les doctrines rigides (De Praed. P. L. CXXV, 177, etc.) [3].

Cette attestation presque simultanée de la Gaule et de l'Alle-

---

trois, est originaire de Milan. 3) La première édition ambrosienne a été faite à Milan et offre, comme d'ailleurs toutes celles qui l'ont suivie, la même lacune au ch. VIII du livre I, que Vat. lat. 268. (Voir Baller. P. L. LV, 159). — Ce dernier serait-il responsable de l'erreur ?

1. Il faut compléter cette liste par quatre mss belges, connus des anciens : Cod. S. Martini lovan. (P. L. LI, 11), Cod. Boneffiensis (ibid), Cod. Camberonensis (ibid. utilisé par Olivarius), Cod. Villariensis (Sanderus *op. cit.* I, p. 268). Le catalogue de S. Nazaire (Xe s.) publié par Becker *(op. cit.)* mentionne, outre Vat. Pal. 236 (n° 314, p. 105), un autre exemplaire avec attribution explicite à Prosper (n° 312, p. 102) et peut-être un troisième (n° 333, p. 106) mêlé sans autre indication au relevé des mss de S. Isidore.

Il faut identifier *Thuaneus* 729 utilisé par Quesnel avec Par. Nat. 2156, et *Joliensis* utilisé par Mangeant avec Par. Nat. 17413.

2. Voici ce qu'on peut dire : Par. Nat. 17413, Vat. Reg. 293, Par. Nat. 2156, offrent un texte assez homogène et ont la même lacune au ch. IX du livre I (Baller, P. L. LV, 159). Il y a certainement un rapport entre Dijon 140 et Par. Ars. 586, entre Vat. lat. 558 et 559.

3. On a voulu contester la valeur du témoignage d'Hincmar, et Quesnel va jusqu'à faire dépendre de lui toute la tradition manuscrite (P. L. LV, 359c). Mais il est bien évident que Hincmar lisait le *De Voc.* dans un ms prospérien. D'ailleurs s'il fallait suspecter l'attribution de Hincmar, il resterait toujours celle de Ratramne, qu'on n'a pas relevée jusqu'ici et qu'on n'a aucune raison d'écarter.

Digitized by Google

magne, d'un augustinien convaincu et du chef du parti modéré, nous fait remonter bien avant le milieu du IXe s. pour la valeur du témoignage [1]. Ajoutons que — la tardive et fantaisiste attribution à S. Ambroise mise à part — la tradition est unanime à mettre en avant le nom de Prosper d'Aquitaine. Le fait est ruineux pour l'hypothèse de l'anonymat primitif [2], et il faudra des raisons bien sérieuses pour en contester la déposition.

***

Ces raisons existent-elles ? On a cru les découvrir par l'analyse interne. Gerard Vossius relevait déjà une divergence générale de doctrine. Noris la précisa, Dupin la vulgarisa et les modernes la reprirent.

Quesnel, qui niait les divergences doctrinales, faisait grand cas des différences de style [3].

Mais ni ces critiques ni les essais en sens contraire d'Antelmi *(op. cit.)* et plus récemment de L. Valentin *(op. cit.)*, ne purent imposer une conclusion ferme au débat.

Force nous est donc d'examiner à nouveau le rapport doctrinal et littéraire du *De Vocatione* à Prosper d'Aquitaine. Nous y join-

1. Il est à remarquer qu'en dehors d'une lettre à S. Augustin, les œuvres authentiques de Prosper ne nous sont guère parvenues en des manuscrits antérieurs au IXe siècle. Il va donc de soi qu'on ne saurait rejeter l'authenticité du *De Voc.* en raison du défaut de mss plus anciens.

2. On l'appuie quelquefois à une formule imprécise du pape Gélase, qui en citant le *De Voc.* dit simplement : « *Quidam Ecclesiae magister...* » (*Dicta adv. Pelag.* 47 CSEL, XXXV, 419 — cet écrit est antérieur à 492) — mais cela peut signifier aussi bien que l'auteur était un étranger pour Gélase, ce qui se vérifierait parfaitement pour Prosper l'Aquitain. — Les Ballerini (P. L. LV, 159) et Wiggers après eux (*Versuch einer pragmatischen Darstellung* etc. II (1833), p. 219) n'admettaient pas l'anonymat, mais attribuaient le *De Vocatione*, sur la foi des mss, à un certain Prosper. — Nous négligeons ici comme trop vague le témoignage de Photius (*Biblioth.* cod. LIV, P. G. CIII, 97A) où il est question de Ἀγέλλους antipélagiens, composés par Prosper, à Rome, sous le pontificat de S. Léon.

3. Vossius (*Hist. de controv.* etc., I, 20, éd. 1655, p. 71) dit : « Quod hujus scriptoris sententiam... non ex amussim quadrat doctrinae Prosperi », et Noris (*Hist. Pel.* II, 14. Dans *Opera Omnia* 1729, I c. 134A) : « Auctorem horum librorum... medium quid sapere inter semipelagianos et augustinianos, quem etiam mollem augustinianum dixeris cum Prosper inter rigidos merito reponendus sit ». C'est la formule générale encore en usage aujourd'hui. Il y a cependant des nuances dans le détail des appréciations. Noris est beaucoup plus sévère que Vossius et que Dupin (*Nouv. Bibl.* IV, éd. 1695, p. 190). Au siècle dernier Wiggers, (*op. cit.* II, p. 218 etc.). qui se réfère à Dupin,est moins sévère que Woerter (*Zur Dogmengesch. des semipelag.*, 1899, p. 3 etc.). Les *Histoires littéraires* et les *Histoires des Dogmes* adoptent à divers degrés ces différentes opinions, sans en discuter les fondements. Aussi devrons-nous recourir souvent aux anciens auteurs. — De nos jours on n'invoque plus guère avec Quesnel (*op. cit.* P. L. LV, 345) l'argument littéraire.

Digitized by Google

drons quelques remarques sur le texte biblique que l'un et l'autre utilisent [1].

Voyons d'abord la question de doctrine. Elle n'est pas des plus simples. Car si l'on n'est pas d'accord sur l'existence d'un lien entre nos deux auteurs, on l'est moins encore sur leur pensée intime respective [2]. Au lieu de nous attarder aux différentes opinions, nous tâcherons d'exposer objectivement les points de doctrine qui nous intéressent, tout en signalant s'il y a lieu, les divergences de vue.

Le *De Vocatione omnium Gentium* prétend résoudre le problème de la volonté salvifique de façon originale et sans sacrifier les principes de S. Augustin. L'on sait que le Docteur d'Hippone, pour ne pas compromettre la gratuité de la grâce et la souveraineté du bon plaisir divin, avait défendu la volonté restreinte de salut. En conséquence il avait interprété dans un sens particulariste le texte de S. Paul : « [Deus] omnes homines vult salvos fieri et ad agnitionem veritatis venire » (I Tim. II, 4). C'était là un escamotage — le mot est de Duchesne — que le semipélagianisme ne tarda pas à attaquer. Témoin d'une longue et pénible lutte (P.L.LI,649 A) l'auteur du *De Vocatione* va essayer d'un nouveau commentaire. Il ne sacrifiera en rien la gratuité du salut (649B) qui sera longuement établie au livre premier. Mais à côté d'elle et se rendant au sens évident de la parole révélée (649A, 686D, 715D), il cherchera à maintenir l'universalité de la volonté salvifique. A cet effet il rapproche de I Tim. II, 4, cet autre texte de l'Apôtre : « Qui est Salvator omnium hominum, maxime fidelium » (I Tim. IV, 10). Dieu veut sincèrement le salut de tous, Il veut surtout le salut des élus (716C). C'est-à-dire, explique-t-on, Dieu se choisit un certain nombre d'hommes en qui se réaliseront infailliblement les promesses (661A, 716C), et c'est sur eux que

1. On se servira, tant pour le *De Voc.* que pour Prosper de l'édition Mangeant reproduite P. L. LI. Elle est la meilleure que nous ayons encore pour Prosper, et la plus accessible pour le *De Voc.*, l'édition des Ballerini n'étant pas entre toutes les mains.

2. On a considéré Prosper, tantôt comme un augustinien assez fidèle (voir les auteurs mentionnés à l'avant-dernière note), tantôt comme partisan de l'universalisme (Valentin, *op. cit.* p. 386 etc. — Portalié, Art. *Augustinisme* dans *Dict. Théol. cath.* I, c. 2525-6). — De même, les uns voient dans le *De Voc.* des théories sévères à peine déguisées (Quesnel, l. c., Dupin, l. c., Wiggers, l. c. etc.) ; les autres des tendances nettement universalistes (Noris, l. c., Woerter, l. c., Portalié, l.c., c. 2524). Cette instabilité dans les opinions montre que les formules de Prosper et du *De Voc.* sont assez vagues pour donner lieu à des méprises identiques. La rencontre à elle seule est significative.

Digitized by Google

porte dans sa plénitude la volonté souverainement efficace de Dieu (668A). Mais à côté de cet impérieux vouloir et sans étendre à tous son efficacité, il existe en Dieu un très réel désir du salut général, se traduisant par l'octroi de secours qui, bien qu'insuffisants à procurer le salut, témoignent néanmoins de façon non douteuse des dispositions bienveillantes de Dieu à l'égard de tous les hommes sans distinction (700C, 706C, 720D, 716C, etc.).

C'était assurément original. Mais l'auteur ne croyait pas devoir exclure pour autant toutes les solutions antérieures. Il ne pense pas se contredire en en gardant deux dont le sens particulariste ne fait aucun doute.

Au ch. IX du premier livre, la volonté salvifique s'entend exclusivement de la « specialis universitas » que Dieu sauve effectivement (661A, cfr. August. *De corr. et grat.* P. L. XLIV, 943). Au ch. XII du même livre, le verset I Tim. II, 4, remis dans sa contexture immédiate signifie : Dieu veut que nous voulions le salut de tous et que nous priions à cette intention (664-5, cfr. August. *Enchir.* P. L. XL, 280). Mais l'interprétation préférée de l'auteur, celle qui fait la nouveauté et la raison d'être du *De Vocatione*, c'est celle que nous avons analysée ci-dessus (716C).

On comprendra qu'elle ait entraîné d'autres édulcorations de l'augustinisme.

Il y a d'abord l'extension universelle de la grâce.

La Providence divine a ménagé principalement trois sortes de secours — la création visible, la Loi juive et l'Évangile chrétien — atteignant soit tel peuple en particulier, soit l'humanité tout entière (694B, cfr. 689D, 691A, 711A, 652A, etc.). La première sorte, tout comme les autres, est rattachée par l'auteur à la volonté salvifique, dont toutes les trois constituent pour ainsi dire des moyens d'action (710D, 706C, etc.).

On peut se demander ce que représente en face du salut le premier moyen indiqué. S'agit-il d'un secours purement naturel et extérieur ? Bon nombre de formules prises en elles-mêmes pourraient le faire croire : « Piissime confitemur quod numquam universitati hominum divinae providentiae cura defuerit... ut propheticas voces et praecepta legalia convincerentur in elementorum obsequiis ac testimoniis accepisse » (652A, cfr. 691A, 690B, 694B, etc.). — « Beneficiis quae providentia Dei universis... impendit » (711A, cfr. 704B, 716C, etc.). Cette *cura* universelle, ces *beneficia*, appelés encore *generalia dona* (706C), *generalis bonitas* (716C), *auxilium* (704B), *doctrina* (700B), la plupart des auteurs n'y voient

Digitized by Google

que des bienfaits accordés par la nature elle-même [1]. A y regarder de plus près cependant, il devient clair que l'auteur a voulu y mettre quelque chose de plus. Non seulement les secours généraux sont mis en rapport avec la volonté proprement salvifique (710D, 700C), mais encore l'auteur y découvre, dit-il, une vraie grâce : « Adhibita enim semper est universis... mensura doctrinae, quae etsi parcioris occultiorisque *gratiae* fuit... » (700B). Cette grâce est universelle : « *generalem gratiam*... omnium hominum corda pulsantem » (710A, cfr. 716C, 674B, etc.) [2]. Plus abondante et plus manifeste depuis la venue du Christ (711A, 716C, etc.), elle est toujours identique à elle-même (691B), malgré la variété des degrés et des formes : *opere multiformi* (691B) ; *inscrutabiles... mensuras* (690B) ; *gratiae opera... variantur* (695D).

Il y a ensuite une grande réserve dans l'emploi des formules prédestinatiennes. Sans doute le nombre des élus, fixé de toute éternité, est immuable (718C, 715B, etc.). Il constitue la *summa praecognita, praeelecta* (718D), *praeordinata* (658 B), *discreta* (661A), que Dieu conduit infailliblement au salut par sa grâce (715B, 718D, 658B, etc.). Mais le mot de prédestination n'est jamais employé [3]. Il est visiblement évité et on le remplace par *constitutio divina* (697B, 698C, etc.), *propositum* (719A, B, 721A), *discretio* (675A), *praefinitio* (722A), *disponere* (719A), *praeordinare* (721B). L'idée elle-

1. Quesnel, *op. cit.* P. L. LV, 362, Dupin, l. c. p. 192, Wiggers, *op. cit.*, p. 221, Ballerini, *op. cit.* P. L. LV, 380D., etc.

2. Les trois premiers auteurs nommés à la note précédente, Harnack (*Dogmengesch.* III[4], p. 247) et d'autres, ne voient dans la *generalis gratia* comme d'ailleurs dans les *dona generalia* qu'un secours purement naturel et extérieur. A la vérité il existe un lien entre la *gratia* et les *dona*. Mais au lieu de prendre le sens apparent de ceux-ci, la *gratia* leur communique en réalité sa signification à elle. La *gratia generalis*, en effet, est « corda pulsantem » (710A cfr. Baller, P. L. LV, 380) c'est-à-dire intérieure ; elle est « virtute una » avec la grâce du Christ (691B). L'auteur remarque à un autre endroit que la prédication extérieure s'accompagne d'une motion interne (656B, 691C), que le langage de la création ne se comprend qu'à l'aide de la « vraie lumière » du Christ (704B). Il combat sévèrement la « grâce extérieure » des pélagiens (655A), et toute l'économie du *De Voc.* tend à montrer que la *gratia* est un don gratuit, surnaturel. Comment d'ailleurs un augustinien, si modéré fût-il, aurait-il pu parler de *gratia* extérieure et naturelle ?

Nous n'irons pas toutefois jusqu'à chercher dans la *generalis gratia*, comme certains théologiens l'ont fait, une première ébauche de la « grâce suffisante ». La terminologie moderne appliquée à la pensée des anciens risquerait de fausser le sens de l'une et de l'autre.

3. Une fois seulement on trouve cité un texte scripturaire (Éph. I, 3), contenant *praedestinavit* (718B). Mais le terme n'est pas relevé dans le commentaire qu'en donne l'auteur. Que ce silence soit bien intentionnel, cela ressort tant des circonlocutions employées que des documents similaires de l'époque (p. ex. *Capitula* annexés à la lettre XX du pape Célestin I). Ces derniers expliquent également pourquoi le nom de S. Augustin, si intimement mêlé à la question, est passé sous silence.

Digitized by Google

même est laissée dans l'ombre et on lui préfère celle de prescience, *praescientia* (718D, 659A, 715B, etc.), *aeterna cognitio* (719C, cfr. 718D, 715B). Est-ce à dire que celle-ci soit le fondement de celle-là [1]? L'auteur ne le dit nulle part. Et son insistance sur la gratuité absolue de la grâce et du choix divin (675A-B, 673C, 671B, 669A, 662C, 676A, 717B, 721B) insinue plutôt le contraire, du moins en ce qui concerne les élus. Quant aux damnés, leur sort éternel est dicté par leur propre conduite, prévue de Dieu (715A-C, 698-C, etc.). C'est l'accusation impie, que Dieu par sa prédestination est la cause du péché, qui a entraîné l'auteur à ces développements. C'est la même accusation qui lui a fait mettre l'accent sur la prescience lors même qu'il s'agissait des sauvés : « Totum in eo jam ordine comprehendit, quem ex ipsius summo illo perfectoque judicio, mundi hujus finis accipiet. Haec autem aeterna et semper tranquilla cognitio nulla nos urget necessitate peccandi » (729B, cfr. 697B, 698C).

Il y a enfin le rôle plus considérable de la liberté. L'âme que la grâce régit, loin de perdre le libre arbitre, le retrouve plus fort et plus sain (654C, 652C, 712B). C'est en le voulant qu'elle atteint son salut : *Salvari volentes omnino salvantur* (658B). Mais ce n'est pas tout. La liberté a une part active dans l'œuvre de la sanctification : « ut divino in se cooperetur operi et incipiat exercere ad meritum quod de superno semine concepit ad studium... Quod autem a multis suscipitur, est *et gratiae divinae et voluntatis humanae* » (711C, cf. 697B, 692D, 720A). La grâce ne violente pas la nature (711B), et l'homme peut la refuser quand elle s'offre, comme il peut la rejeter déjà présente (711C, 714C): « ut certissime noverimus nullum fidelium a Deo *non discedentem relinqui* » (697B).

Quelle est en face de ce curieux système l'attitude de Prosper d'Aquitaine ? La pensée de Prosper est née de la controverse et s'est développée avec elle. C'est dire qu'elle n'a pas les contours bien définis d'une synthèse achevée, mais embrasse plutôt, suivant les besoins de la polémique, un certain nombre de problèmes et de solutions.

---

1. C'est l'avis de Noris *op. cit.* 433C : « scientiam illi (praedestinationi) praeviam non semel ponere videtur... Electionem ad gratiam sine meritis astruit, electos vero ad gloriam ex meritis suspendit ». Les textes apportés à l'appui (P. L. LI, 719B-C, 720B) ne sont nullement concluants, et même le dernier texte, où Noris lit : « ad hoc operentur ut electi sint » porte dans les mss et les meilleures éditions : « ad hoc ut operentur electi sint ». Le contexte exige d'ailleurs cette lecture. Il est superflu de dire que la distinction entre « electio ad gratiam » et « electio ad gloriam » ne se trouve pas exprimée dans le *De Voc.*

Digitized by Google

Le lien interne, très apparent, qui les unit entr'eux, c'est le souci constant de défendre avec S. Augustin la grâce absolument gratuite. Sur ce point Prosper n'a jamais varié : il est à la base de tous ses écrits. Mais ce n'est pas cela qui le distingue des autres augustiniens, encore moins qui constitue un rapport spécial au *De Vocatione* [1]. Ce qui caractérise la théologie de Prosper c'est une tendance à résoudre de façon personnelle et dans le sens de la modération certains problèmes subsidiaires.

Cette tendance n'était pas primitive chez lui. Tant que vivait Augustin, son augustinisme demeurait entièrement fidèle. C'est quand l'évêque d'Hippone eut disparu et que ses adversaires gaulois eurent redoublé leurs attaques, que sa fidélité fléchit inconsciemment sur divers points.

Que la pensée de Prosper ait évolué, c'est un fait acquis aujourd'hui [2] et dont l'importance est capitale pour l'objet de notre étude. Nous tâcherons donc de retracer la dernière phase accessible de cette évolution, en nous bornant aux problèmes — les principaux d'ailleurs — dont nous rencontrions déjà chez l'auteur du *De Vocatione* des solutions originales. Nous marquerons en même temps pour abréger notre exposition, les rapports de l'un à l'autre.

Voyons d'abord la volonté salvifique.

Les anti-augustiniens de Gaule avaient invoqué dès le début le texte I Tim. II, 4. Prosper lui-même nous l'apprend (70C, 71C, 85A, 162A, 179A), et visiblement l'objection l'intéresse. S'il s'en était tenu d'abord à l'une des interprétations restrictives de S. Augustin (85B), il cherche à présent une nouvelle solution et la *Réponse* qui la contient est de loin la plus longue (162-164) de toute la série.

L'universalité de la volonté salvifique, dit Prosper, est une vérité

---

1. Le rapport existe cependant et assez remarquable. Outre l'intérêt proportionnellement très grand que tous deux portent à la gratuité de la grâce, il y a la coïncidence des preuves alléguées de part et d'autre pour l'établir (voir L. Capéran, *Le Problème du salut des Infidèles*, 1912, p.138), il y a surtout certains détails du développement qui sont fortement apparentés. Ainsi pour l'un et l'autre la grâce est non seulement *comes*, mais aussi *dux* de la volonté (649A-212A).

2. Voir M. Jacquin, *La Question de la Prédestination aux Ve et VIe siècles*, Rev. d'Hist. eccl. VII, (1906), p. 269-300. Le premier stade de la pensée de Prosper nous est connu par ses *Epistola ad Augustinum* (CSEL, LVII, p. 454 etc. ou P. L. LI, 67), *Epistola ad Rufinum* (P. L. LI, 77), *Carmen de Ingratis* (ibid. 91), tous trois antérieurs à la mort de S. Augustin, et les *Responsiones ad excerpta Genuensium* (ibid. 187) d'un peu postérieures. Le dernier stade est représenté par *Responsiones ad capitula Gallorum* (ibid. 155), *Responsiones ad capitula objectionum Vincentianorum* (ibid. 177), *Contra Collatorem* (ibid. 215).

Digitized by Google

révélée (cfr. *De Vocatione*): « Remoto ergo obscurarum turbine quaestionum, *ad revelatae nos gratiae latitudinem conferamus, dicamusque cum apostolo quoniam* (I Tim. II, 4) *Deus « vult omnes homines salvos fieri...* » (163A) [1].

Comment l'entend-il ? — Comme le *De Vocatione* il explique I Tim. II, 4 par I Tim. IV, 10, et distingue la *cura* universelle de Dieu de la salvation effective. Voici avec son parallèle le texte important :

PROSPER : dicamusque cum apostolo quoniam Deus «*vult omnes homines salvos fieri et in agnitionem veritatis venire*» [I Tim. II, 4]. Et iterum dicamur cum apostolo «*qui est salvator omnium, maxime fidelium.* [I Tim. IV, 10]... *Omnium ergo hominum cura est Deo*... Sed infidelitatem hominum ipsis ascribamus hominibus, *fidem* autem hominum *donum Dei esse fateamur*... (163-4).	DE VOC. : Piisime creditur quia « *omnes homines velit salvos fieri et in agnitionem veritatis venire* ». [I Tim. II, 4]. (706C cfr. 710D, 715D etc...). Ipse est, ut apostolus ait [I Tim. IV, 10] « *Salvator omnium hominum, maxime fidelium* ». Quae sententia... tota hanc de qua agimus controversiam dirimit. Dicendo enim « qui est Salvator omnium hominum », confirmavit *bonitatem Dei super universos homines esse generalem ;* adjiciendo autem « maxime fidelem », ostendit esse partem generis humani quae *merito fidei divinitus inspiratae*... (716C, cfr. 715C, 711B etc.).

Ainsi donc l'interprétation que l'auteur du *De Vocatione* présente comme sa propre trouvaille, qu'il donne comme le dernier mot de la controverse, qui le décide lui-même à prendre la plume, se retrouve dans ses traits essentiels chez Prosper d'Aquitaine.

Mais pas plus que le *De Vocatione*, Prosper n'entend renoncer entièrement par là, à l'ancienne exégèse augustinienne. Nous en transcrivons tout au long les souvenirs communs, parce qu'ils révèlent également un rapport littéraire :

---

1. Cfr. 179B « sincerissime credendum atque profitendum est Deum velle ut omnes homines salvi fiant » et 172A où il est dit de celui qui nie l'universalité de la volonté salvifique : « durius loquitur quam loquendum est de altitudine inscrutabilis gratiae Dei, qui et omnes vult salvos fieri... » On dit souvent que ces formules ne sont universalistes qu'en apparence et dissimulent mal le particularisme de Prosper (voir Jacquin *art. cit.* p. 284-5). Et il est vrai que l'universalisme de Prosper, pas plus que celui du *De Voc.* n'est entièrement pur. Mais comme il n'y a pas lieu de douter de la sincérité de l'un et de l'autre, il faudra au moins admettre qu'ils veulent être universalistes *d'une certaine façon*. D'ailleurs il nous importe moins ici de connaître la pensée en elle-même que de saisir certaines nuances qu'impliquent les formules employées.

Digitized by Google

PROSPER : I. Quae promissiones quia verissimae sunt... in his implentur qui salvi fiunt... Haec est ergo illa totius humani generis *assumptio*... haec « gentium *plenitudo* » [Rom. XI, 26] (163C). *Ex toto enim mundo totus mundus eligitur et ex omnibus hominibus omnes homines adoptantur* (172A, cfr. 85B).	DE VOC. I. Omnes isti de quibus haec praedicta sunt, sine cujusquam exceptione salvantur... Habet ergo populus Dei *plenitudinem* suam... ut *de toto mundo totus mundus liberatus, et de omnibus hominibus omnes homines videantur assumpti.* (661A).
II. Sincerissime credendum atque profitendum est *Deum velle ut omnes homines salvi fiant* [I Tim. II, 4]. Siquidem *apostolus*, cujus ista sententia est, sollicitissime *praecipit*, quod *in omnibus ecclesiis* piissime custoditur, ut *Deo pro omnibus hominibus supplicetur* (179B). — *Ecclesia* quotidie *pro inimicis* suis *orat*, id est pro his *qui nondum crediderunt*... Et tamen quod pro omnibus petitur non pro omnibus obtinetur. Nec est iniquitas apud Deum qui saepe postulata non tribuit, quae postulare donavit. (245C).	II. Dicunt nos contradicere apostolo definienti quod *Deus omnes homines velit salvos fieri* et in agnitionem veritatis venire [I Tim. II, 4]. ...*Praecepit* itaque *apostolus*... fieri obsecrationes... pro omnibus hominibus... *Supplicat* ergo *ubique ecclesia Deo*, non solum pro sanctis... sed etiam *pro* omnibus *infidelibus* et *inimicis* crucis Christi... Dominus *pro omnibus* sibi vult *hominibus supplicari*... Quod si aliquos... salvantis gratia praeterierit et pro eis *oratio ecclesiae* recepta non fuerit, ad occulta divinae justitiae judicia referendum est. (664-5).

Cette permanence de solutions particularistes à côté de formules nettement universalistes, est un phénomène singulier. Il ne se rencontre que chez nos deux auteurs, et manifeste sans doute chez ceux-ci une orientation de pensée identique.

Comment Prosper va-t-il donc expliquer la « sollicitude universelle » de Dieu ? « *Omnium ergo hominum*, dit-il, *cura est Deo*, et nemo est quem non aut *evangelica praedicatio* aut *Legis testificatio* aut *ipsa etiam natura* conveniat » (164A), et encore : « *Trahit* itaque ad Deum *contemplatio elementorum*, omniumque quae in eis sunt ordinatissima pulchritudo » (231A). C'est exactement ce qu'on lisait plus haut des trois sortes de secours, dans le *De Vocatione*. Mais l'inspiration est-elle la même des deux côtés ? Sans doute, ici comme là, l'idée se rattache à la volonté de salut universel ; ici comme là, elle éclaire le rapprochement de I Tim. II, 4 avec I Tim. IV, 10. Mais peut-on dire qu'ici comme là, le « secours général » comporte une grâce proprement dite, intérieure et surnaturelle ?

Les textes ne sont pas plus explicites à cet égard que ceux du *De Vocatione*. Au surplus, ils ne renferment jamais le mot de grâce ni l'expression *generalis gratia*, bien que cette dernière — la chose est

Digitized by Google

à noter — soit de facture prospérienne [1]. Cependant il n'est pas douteux que le dernier texte cité — encore que l'intention universaliste en soit absente — ne fasse de la *contemplatio elementorum* qu'une simple enveloppe de l'attrait spirituel de la grâce [2]. Quant à l'autre texte, dont le sens universaliste est obvie, le rapport du « secours général » avec la volonté salvifique universelle, assurément surnaturelle, et le fait que l'incrédulité et la foi y sont comme les deux réponses possibles, nous font croire que Prosper, comme le *De Vocatione*, voyait dans le « natura conveniat » mieux qu'une invitation purement naturelle [3].

Passons à l'idée de prédestination.

Prosper avait accueilli au début sans réserve la prédestination augustinienne (72A, 84A). Puis inconsciemment — au point qu'on peut douter qu'il l'ait jamais bien comprise [4] — il en abandonne, sous l'attaque, le principe fondamental. On sait que pour S. Augustin la prédestination est le choix indépendant que Dieu opère dans la masse des damnés, sauvant les uns par pure miséricorde, réprouvant les autres en raison du péché originel [5]. On comprend que cette pensée austère, qui sem-

---

1. Rapportant les paroles de Cassien : « Adest inseparabiliter nobis divina protectio... », Prosper commente : « *generalem* volens ostendere *gratiam* Christi... » (219A). Il ne critique pas la formule (qu'il crée lui-même), ni l'idée qu'elle contient, mais seulement les preuves qu'apporte Cassien. A-t-il fini par trouver à la *generalis gratia* un sens acceptable ? Ce ne serait pas le seul cas d'influence venue de l'adversaire.

2. Le texte doit commenter Jean VI, 44 : « Nemo potest venire ad me nisi Pater... *traxerit* eum ». — Il est précédé immédiatement de ces mots : « si ergo nemo venit nisi *attractus*, omnes qui quocumque modo veniunt *attrahuntur*. *Trahit* itaque... » (230C). Il est suivi à quelques lignes, de cette phrase qui résume toutes les précédentes : « Et quis perspicere aut enarrare possit, per quos affectus *visitatio Dei* animum ducat humanum » (231B). Enfin, dans le même passage il est dit de la parole du Christ à Zachée qu'elle est « non otiosa », c'est-à-dire « in corde illuxit » (231C cfr. *De Voc.*, p. 204, note 2). — Prosper veut montrer à Cassien que la grâce est toujours indispensable au salut et que c'est elle qui opère, même sous l'apparence des moyens extérieurs.

3. L. Capéran, *op. cit.* 135-6 (cfr. Portalié, *art. cit.* c. 2525) voit dans le *natura conveniat* un secours approprié (c'est-à-dire suffisant) au salut, accordé à tous par l'intermédiaire de la nature. Le P. Jacquin, *art. cit.* p. 285 en fait, semble-t-il, un mode d'appel à la grâce, propre seulement à une période de l'histoire, ce qui lui enlèverait son caractère universaliste. Mais ce rétrécissement est contraire au contexte, qui veut établir que Dieu a soin de tous les individus, même ceux que n'atteignait pas jadis la Loi ou que n'atteint pas aujourd'hui l'Évangile.

4. Voir 157A. Déjà dans sa lettre à S. Augustin, Prosper demandait : « Utrum praescientia Dei ita secundum propositum maneat, ut ea ipsa quae sunt proposita sint accipienda praescita » (73A).

5. Voir l'excellent opuscule de O. Rottmanner, *Der Augustinismus*, 1892. Pour la prédestination chez Prosper, on peut voir l'étude déjà citée du P. Jacquin, p. 286-7, 293-4, 298-9.

Digitized by Google

blait exclure de la considération divine les œuvres et surtout les démérites personnels, ait prêté le flanc aux critiques, en Gaule comme ailleurs. Intimidé par l'objection que d'après pareille théorie Dieu est l'auteur du péché (166C, 180C, 182C, etc.), Prosper capitule.

La réprobation, dit-il, est basée sur la prévision des démérites personnels (158C, 161C, 167A, 171D, 173A, 184A, C, 186B, cfr. 183A, 170B). Ne sont exclus du nombre des élus que ceux qui n'y ont pas voulu entrer (ibid.). En conséquence, la prédestination au péché est rigoureusement écartée (157B, 161C, 182C, etc.).

Quel est le rôle de la prescience dans le choix des élus [1] ? Ce choix, dit Prosper, est purement gratuit (172B, C, 174B, 179B, 180A, 184A, 185A) et dès lors ne saurait dépendre des mérites prévus. Mais la prescience accompagne la prédestination puisque Dieu connaît toutes ses œuvres (170B, 174B).

Ce sont bien là les idées et les préoccupations du *De Vocatione*. Même l'attention spéciale que ce dernier, forcé de répondre à de fausses accusations, prête à la prévision des mérites surnaturels, trouve déjà ici une certaine sympathie : « Non ergo casus ruentium... praedestinatio Dei... impulit, sed plane praedestinavit judicium suum quo unicuique retributurus est prout gessit, sive bonum sive malum » (183A, cfr. *De Voc.*).

Toutefois si l'idée de prédestination, sans essuyer encore chez Prosper tout l'effacement qu'elle subit dans le *De Vocatione*, se révèle néanmoins de part et d'autre avec les mêmes transformations, que dire de la formule elle-même ? Prosper n'est pas près, dans ses *Responsiones*, d'abandonner le terme de prédestination (157B, etc.). Il le remplace bien quelquefois par *praeordinata electio* (161C), *constitutio* (169B, 170A), *consilium* (183B). Mais la préférence va toujours à la *praedestinatio*. Sera-t-il disposé un jour à l'abandonner ? Le discrédit où la *praedestinatio* va tombant de plus en plus, et avec elle le nom de S. Augustin, semble l'insinuer. Le témoignage indirect d'un document de l'époque, sorti certainement du milieu prospérien [2], le rend fort vraisemblable. Enfin le silence de la dernière

1. Rottmanner, *op. cit.* p. 15, Valentin, *op. cit.* p. 399, Portalié, *art. cit.* 2526 pensent que Prosper est partisan de la prédestination « post praevisa merita ». Cette affirmation ne s'appuie à aucun argument valable. Voir Jacquin, *art. cit.* p. 293-4.

2. Les *Capitula* annexés à la lettre XX du pape Célestin I (P. L. L. 531 ou LI. 205). Ils se terminent sur cette phrase : « Profundiores vero difficilioresque partes incurrentium quaestionum (c'est-à-dire la prédestination), quas latius pertractarunt qui haereticis restiterunt (c'est-à-dire S. Augustin), sicut non audemus con-

Digitized by Google

œuvre de Prosper lui-même, où l'occasion de parler de la prédestination ne manquait point, achève de nous en convaincre [1].

Enfin quel rôle Prosper attribue-t-il au libre arbitre dans l'œuvre du salut ? L'idée d'un rétablissement, d'une guérison de la volonté libre se rencontre souvent chez Prosper, et lui vient de S. Augustin [2]. De même celle de la sanctification volontaire : *volentes operamur salutem nostram* (171B, cfr. *De Voc.*).

Mais outre cette transformation en quelque sorte passive de la volonté, il y a une véritable coopération de celle-ci : « Quamvis enim fides non sit nisi *ex Dei dono et hominis voluntate...* » (171B, cfr. *De Voc.*) ou encore : « ut quod in illo inchoatum est pe gratiam Christi, etiam *per industriam augeatur arbitrii* » (161B). Loin d'exercer sur l'âme aucune contrainte, alors qu'il eût pu la changer de force (171D, 185A, cfr. *De Voc.* 686B), Dieu la laisse libre de lui résister : « non enim relicti sunt a Deo ut relinquerent Deum, sed *reliquerunt et relicti sunt*, et ex bono in malum propria vo-

---

temnere, ita non necesse habemus astruere... » L'auteur donne la raison de sa réserve : « cum magistris nostris (c'est-à-dire S. Augustin), tamquam necessarium modum excesserint, obloquuntur... » (P. L. LI, 205A). Ces calomnies parfois très malveillantes des adversaires de S. Augustin nous sont conservées dans les *Objectiones* réfutées par Prosper, dans le *Commonitorium* de Vincent de Lérins, dans le *Praedestinatus* d'Arnobe.

Il existe une parenté littéraire sérieuse et d'autres liens plus significatifs encore — qu'il n'est pas possible d'examiner ici — entre Prosper d'Aquitaine et les *Capitula* d'une part, entre ces derniers et le *De Vocatione* d'autre part. Tous trois viennent du même milieu, sinon du même auteur. Le problème de l'origine des *Capitula* demanderait un examen spécial. On les attribuait généralement jadis à Prosper, et certains critiques modernes (p. ex. Krüger, *op. cit.* p. 498 et 602) se montrent favorables à cette attribution. D'autres (récemment Mgr Batiffol, art. *S. Léon I*, dans *Dict. Théol. cath.*, VIII, c. 220 et 286) voudraient y voir l'œuvre de S. Léon.

1. *Liber Sententiarum*, composé vers 450 et comprenant trois cent quatre-vingt-douze sentences dans nos éditions. Ce recueil qui reproduit ou adapte de nombreux passages de S. Augustin, consacre plusieurs titres à la grâce et n'emploie jamais le mot de prédestination. Cette même réserve se fait déjà pressentir peut-être dans le *Contra Collatorem* (réfutation de la XIIIe confér. de Cassien) contemporain des *Responsiones*, où Prosper évite une excellente occasion de défendre la cause prédestinatienne (Coll. XIII, 7, CSEL, XIII, p. 368-9). Quel que soit le motif secret de cette omission — le P. Jacquin, *art. cit.* p. 296, soupçonne que l'auteur croyait avoir traité suffisamment la question ailleurs — le fait montre à tout le moins que la prédestination n'est pas à l'avant-plan des préoccupations de Prosper. Si les *Responsiones* l'examinent longuement, c'est que l'auteur y est obligé de combattre les calomnies des adversaires.

2. Nous la rencontrions déjà dans le *De Vocatione*. Il y a cependant chez ce dernier et chez Prosper une façon originale de la présenter : la *natura* ou *substantia* reste, disent-ils, tandis que la *qualitas* change (265B-654A). Par rapport à l'effort de la volonté (définie : appétit spontanée de ce qui plaît, 238A-649C) ils distinguent tous deux les mêmes catégories de personnes, appelées : *infantes, excordes et fatuos* (251A-650B-C), *animales, spiritales* (248C-651A, 650A).

Digitized by Google

luntate mutati sunt » (159A, cfr. 184D, 251A — et *De Voc.*) [1].

Nous avons passé soigneusement en revue et comparé les points essentiels de la théologie de Prosper et du *De Vocatione* [2]. Nous n'avons pas trouvé de divergences réelles de doctrine. L'affirmation de la volonté de salut universel, le rattachement de celle-ci à l'octroi de bienfaits généraux, le sacrifice partiel de la prédestination augustinienne, le relief accordé à la liberté humaine, tels qu'ils se rencontrent dans les ébauches de Prosper, devaient fata-

---

1. Nous ne comprenons donc pas l'assertion de Wiggers, *op. cit.* p. 219, que, au contraire de Prosper, le *De Vocatione* admettrait que l'homme est libre de résister à la grâce.

2. En dehors des griefs signalés au cours des pages précédentes, on objecte encore des divergences touchant la diffusion de la prédication évangélique (Noris, *op. cit.* 433A), l'efficacité de la mort du Christ (Wiggers, l. c. p. 219), l'inégalité du sort des enfants morts sans baptême (Noris, *op. cit.* 432B-C, Dupin, l. c. p. 192).

Les deux premières objections ne résistent pas à la simple confrontation des textes. Le *De Vocatione* (704B) porte : « Quod si forte... in extremis mundi partibus *sunt aliquae nationes quibus nondum gratia salvatoris illuxit*, non ambigamus etiam circa illas occulto judicio Dei tempus vocationis esse dispositum, quo evangelium quod non audierunt, audient atque suscipient ». — Prosper écrit (171D) : ...nunc *aliquas adhuc gentes* patitur *extra gratiam suam degere* cum tamen... perceptum habeamus in omnes mundi partes ecclesiam dilatandam » (cfr. 111A).

Le *De Voc.* (702D) dit : « Nulla ratio dubitandi est I.C.D.N. pro impiis et peccatoribus mortuum, *a quorum numero si aliquis liber inventus est*, non est pro omnibus mortuus Christus ; sed prorsus *pro omnibus mortuus est* ». — Prosper (165B) : « Cum itaque rectissime dicatur Salvator *pro totius mundi redemptione crucifixus*, propter veram humanae naturae susceptionem et propter *communem in primo homine omnium perditionem*, potest tamen dici pro his tantum crucifixum quibus mors ipsius profuit » (cfr. 177B).

Quant au sort des enfants, voici le texte du *De Voc.* : « Isti paucorum dierum homines ad illam pertinent gratiae partem quae semper universis est impensa nationibus : qua utique *si bene eorum uterentur parentes, etiam ipsi per eosdem juvarentur*... Sicut autem circa majores praeter illam generalem gratiam... vocatio specialis exeritur, ita etiam circa innumeros parvulos eadem manifestatur electio. Quae quidem nec illis qui renati non sunt in parentibus defuit, SED *iis qui renati sunt, prae parentibus affuit*, ita ut multis saepe quos suorum impietas deseruit, alienorum cura servierit... » (709-710). On y voit la preuve que l'auteur du *De Voc.*, contrairement à ce qu'enseigne Prosper (127C, 162C, 251A etc.) attribue le baptême et dès lors le bonheur des enfants, à la vigilance des parents.

Examinons. Il est certain que Prosper rejette pareille doctrine. En ce qui concerne le *De Voc.*, seuls les deux textes soulignés nous intéressent ici. Le premier est rattaché à la *generalis gratia*, le second à la *vocatio specialis*. Or de toute évidence il faut corriger SED en NEC ; l'équilibre de la phrase et toute la contexture l'exigent. En sorte que de ce côté la difficulté est supprimée. Reste le premier texte. Après ce qui a été dit des « secours généraux », on n'aura aucune peine à se rendre compte qu'il ne s'y agit nullement du baptême. Il y a simplement extension indirecte de la « gratia generalis ». Celle-ci ne pouvant atteindre personnellement les enfants, les atteint peut-être dans la personne des parents, à la volonté desquels ils sont naturellement soumis. Nouvelle subtilité, d'ailleurs timidement présentée, mais non contradiction.

Digitized by Google

lement aboutir à la synthèse, d'aspect très modéré, du *De Vocatione*. Les mêmes incohérences caractérisent l'une et les autres, la même courbe originale d'évolution leur est sous-jacente. Faut-il en conclure que le *De Vocatione* ne représente qu'un stade ultérieur de la pensée de Prosper, suivant son cours naturel ? Avant de nous prononcer, faisons la contre-épreuve littéraire.

A entendre Paschase Quesnel, la confrontation littéraire serait décisive et ruineuse pour l'origine prospérienne du *De Vocatione*. « Auctoris librorum *de Vocatione* stylus, dit-il, prosperiano longe castigatior concinniorque, elegantior dictio, periodi magis commensuratae, antitheses sententiarum verborumque pugnae frequentiores, schematum usus crebrior, tota denique oratio ex affectato rythmorum occursu longe modulatior » (P. L. LV. 345A).

Nous ne songeons pas à reprendre en détail ces affirmations que n'accompagne aucune preuve et qu'on ne renouvelle plus guère aujourd'hui [1]. L. Valentin leur a d'ailleurs fait justice en attribuant au *De Vocatione* les caractères propres à la prose prospérienne (*op. cit.*, p. 705, 707, cfr. 532-562, 856, etc.).

Mais si l'obstacle est inexistant, y a-t-il des indices positifs de parenté littéraire ?

On a abusé quelquefois de l'argument littéraire, et son maniement en l'occurrence est particulièrement délicat. Le Ve siècle en effet a eu sa langue à lui, impersonnelle et néanmoins bien caractérisée. Telle expression qui nous semble rare, est familière aux auteurs de l'époque, et la communauté, même étroite, de vocabulaire n'est pas une preuve irrécusable d'identité de main [2]. Aussi les quelque 110 pages de textes parallèles et de termes communs, recueillis par Antelmi (*op. cit.*, p. 182-291) ne méritent-elles pour la plupart qu'une médiocre attention. Nous n'en retiendrons ici qu'un choix restreint, enrichi de quelques rapprochements nouveaux. — Mais avant d'entamer la comparaison proprement littéraire, il nous faut examiner brièvement le texte biblique.

---

1. Au XVIIe siècle, Dupin et Tillemont ne faisaient que répéter les paroles mêmes de Quesnel. Quesnel se trompe quand il dit qu'avant lui l'argument littéraire avait déjà fait retirer de *De Voc.* à Prosper (P. L. LV, 345A). Ni Noris, ni Vossius n'y songeaient, et Érasme ne connaissait vraisemblablement que la seule attribution à S. Ambroise.

2. Ainsi il existe des ressemblances frappantes entre Prosper et S. Léon, sans qu'il soit nécessaire de recourir pour les expliquer, à l'hypothèse d'Antelmi (*op. cit.* diss. IV). qui attribuait à S. Prosper tout l'héritage littéraire du grand pape. Les termes tels que *imbuere* (instruire), *refutare* (rejeter), *pulsare* (éprouver), *paenitudo, eruditio. definitio* (opinion), *regula* (directive), *occiduus* etc., sont fréquents au Ve siècle.

Digitized by Google

L'on sait qu'au second tiers du Ve s. l'usage des versions hiéronymiennes de la bible n'était plus un phénomène isolé. Rien d'étonnant donc qu'on les trouve souvent sous la plume de Prosper et de l'auteur du *De Vocatione*[1].

Plus significative est la rencontre dans le choix des anciennes leçons maintenues. Car celles-ci peuvent différer d'auteur à auteur. Nous en détachons trois dont le texte — malgré nos mauvaises éditions — nous paraît suffisamment garanti.

[Mt V, 45.] *pluit* super bonos et malos... *solem suum oriri facit* super justos et injustos (*De Voc.* 695A.).	*pluit* super justos et injustos et *solem suum oriri facit* super bonos et malos (Prosper, 174A, 286A.).

L'interversion *pluit... oriri facit* (pour *oriri facit... pluit*) n'est attestée en dehors de ces deux cas que par Tertullien et S. Léon. L'interversion *justos...bonos* (*bonos...justos*) particulière ici à Prosper n'est pas rare. Elle se rencontre à côté de l'autre forme chez Tertullien et Ambroise. Philastrius et S. Léon l'attestent aussi.

[Lc. XXII, 31-2]. *Dixit autem Jesus Petro* : Simon, Simon, ecce satanas *postulavit* ut vos *cerneret* (al. cribraret) *velut* (al. sicut) triticum. Ego autem rogavi pro te, *Petre*(om. 713B), ne deficiat fides tua ; et tu *tandem* (om. 685A) conversus confirma fratres tuos, *et roga* (al. rogate) *ne intretis in tentationem (De Voc.* 713B, 685A).	*Dixit autem Jesus Petro* : Simon, Simon, ecce satanas *postulavit* ut vos *cerneret* (al. cribraret) *velut* triticum. Ego autem rogavi pro te, *Petre* (om. 83B), ne deficiat fides tua ; et tu *tandem* conversus confirma fratres tuos, *et roga* (rogate ?) *ne intretis in tentationem* (Prosper 83B, 258A.).

Les leçons *postulavit* (pour *expetivit*), *cerneret* (pour *cribraret*), *velut* (pour *sicut*), sont assez fréquentes. L'addition *et rogate ne intre-*

1. Il serait intéressant de faire de part et d'autre le relevé complet des citations conformes à la nouvelle version. Mais l'état de nos éditions ne permet pas ce travail minutieux. D'ailleurs il ne faudrait pas s'exagérer l'importance de pareille table. Car tant pour l'Ancien que pour le Nouveau Testament, un même livre,voire un même verset peut être cité par le même auteur tantôt d'après la nouvelle, tantôt d'après une ancienne version (voir p. ex. Hebr. XI, 8 chez Prosper : 82A et 241C). On peut dire cependant que pour certains livres, p. ex. Job et les Psaumes, l'usage de la version hiéronymienne (texte gallican pour les Psaumes) est assez constant chez nos deux auteurs. En ce qui concerne spécialement les Psaumes, on pourrait avoir à première vue l'impression contraire en ouvrant l'*Expositio in Psalmos* de Prosper.Car le texte commenté — comme d'ailleurs la plupart des explications— est emprunté aux *Enarrationes* de S. Augustin (voir P. Capelle. *Le texte du Psautier latin en Afrique*, 1913, p. 85-6). Mais dès que Prosper reprend son indépendance vis-à-vis de son modèle, il revient à la nouvelle version. Ainsi p. ex. *Dominus sapientes facit caecos* (P. L. LI, 416C) devient dans une réflexion personnelle : ...*illuminavit caecos* (ibid. 383B).

Digitized by Google

tis in tentationem est commune dans l'ancienne version. Les autres variantes sont à remarquer spécialement : la leçon *Dixit autem Jesus Petro* (pour *Ait autem Dominus*) n'est pas attestée ailleurs. Le vocatif *Petre* est particulier à S. Augustin. *Tandem* (pour *aliquando*) ne se rencontre que dans les Quaestiones du Ps.-Augustin.

[Act. XVI, 6-7] (citation libre) : Volentes evangelizare verbum in Asia, *vetiti sunt ab* Spiritu Sancto et disponentes ire in Bithyniam *prohibiti sunt ab Spiritu Jesu* (*De Voc.* 689A.).	(Citation libre) : Cum *vetiti sunt* loqui verbum in Asia, et cum tentarent ire in Bithyniam, *prohibiti sunt ab Spiritu Jesu* (Prosper 245B).

La leçon *vetiti sunt* (vetati sunt ?) est conforme à la Vulgate. L'ancienne version portait ici *prohibiti sunt.* La leçon *prohibiti sunt ab Spiritu Jesu* (pour *non permisit eos Spiritus Jesu*) qui traduit d'ailleurs mal le grec, n'a pas d'autre attestation. Le double fait du mélange des deux versions et du caractère très libre de la citation confère à la rencontre une très grande valeur.

Passons aux rapprochements littéraires proprement dits.

Voici d'abord quelques locutions moins significatives en elles-mêmes, mais auxquelles leur commune inspiration et leur nombre donnent quelque importance.

DE VOC. : — Inter *defensores* liberi arbitrii et *praedicatores gratiae* Dei, magna... *vertitur quaestio* (648A).	PROSP. : — Cum ...inter nostros et pelagianos *quaestio versaretur*... (229B). *Defensores gratiae, praedicatio gratiae* ne sont pas rares (199A, 72A, etc.)
Cum de discretione omnium *quaestio ventiletur* (675C).	Totam *quaestionem* ad hos germinos (Jacob et Esau) pertinentem... *ventilasse* (189C).
De hac ergo compugnantia... *quantum Dominus adjuvevit* (649A, cfr. 694A).	Studendum est in *quantum Dominus adjuvat* (215B, cfr. 72D, 178A, 188A, etc.).
Exercens atque discutiens modulum *facultatis* meae ...(649A).	In hoc examine vestrae *facultatis* debueritis *exercere* mensuram (187A)
Omne denique *virtutum lumen* aeternum... (652A.).	*lumen* decusque *virtutum*... (237B).
...dum *procaciter insistimus clausis*... (657C).	Non ergo *instamus clausis*, nec operta *procaci* urgemus cura... (133B).
Non autem puto istos voluntatum *patronos*... (675C).	Parati sumus *patronos* doctrinae... audire. (217B, cfr. 67B).
Ministri gratiae odio erant... (688B).	Quae praestantissimus *minister gratiae*... (88B).
Haec vero membra unde *apta*, unde *utilia*... (692A.).	Deserat *apte utiliter*que suos... 158B).

Digitized by Google

In qua duorum servorum *vigilantissima industria*... (693A.).	Excubante enim... *vigilantissima industria* tua... (67A).
Intentio per quae *ad* perfectam caritatem possit *eniti*. (696D).	...cassa sit *adnitentis intentio* (69C).
Solus, vere potenterque dicebat... (713C).	*Verum* et *potens* ac *singulare* remedium. (177B).
Ut in omnibus *studiis* eorum atque *conatibus*... (714A).	Vides bonos *conatus*, pia *studia*... (221B).

La frappe des formules suivantes est caractéristique et porte l'empreinte de la pensée de Prosper : la grâce est non seulement *comes*, elle est aussi *dux* de nos actes ; le péché et la rédemption changent, non la *natura*, mais la *qualitas* de la volonté ; le libre arbitre n'explique ni l'*adoptio aut abdicatio* des enfants, ni le salut des adultes qui restent toute leur vie *excordes et fatui* ou se convertissent au dernier moment, *vitam in flagitiis exigentes*.

eam (gratiam) humanae voluntatis non *ducem volunt esse* sed *comitem* (649B).	...quorum *dux* est, fiat et *ipsa* (gratia) *comes* (212A, cfr. 124A, 219B et 71A : Gratiam Dei quam *comitem volunt esse*).
Quae ergo (voluntas) *natura* erat bona, *qualitate* facta est mala... non alia in ea creatur *substantia*... (654A).	...Liberum arbitrium maneat in *natura*, sed *qualitate* et conditione mutata. (265A, cfr. 246A et 237B : nec *substantia* erepta est).
(inter parvulos) quales reprobat *abdicatio*, tales *adoptat* electio (707B).	In parvulorum *adoptione* aut *abdicatione*... (162C, cfr. 286C).
Quos etiam in annis majoribus *excordes* videmus et *fatuos*... (650C).	Multique *excordes* ad omnia prorsus et *fatui* (251A).
Longam *agentes in flagitiis* et sceleribus aetatem, sacramento baptismatis Christi *in ipso vitae fine* renovantur (669B).	*Vitam in flagitiis exigentes* liberatrix regeneratio *in ipso* exhalandi spiritu *fine* sanctificet... (87B).

Il y a ensuite, outre les quelques rapprochements signalés plus haut (p. 208), une imposante série de passages parallèles à portée doctrinale, se répartissant sur toute la longueur du *De Vocatione* et de l'œuvre de S. Prosper. En voici les principaux :

Totumque quod *virtus* est *Deus est*. Qui si non operatur in nobis, nullius possumus *participes* esse *virtutis*. Sine *hoc* quippe *bono* nihil est bonum... (655A).	*Virtus* namque principaliter *Deus est*... *Hujus* cum *participes* sumus, habitat Christus in nobis qui est Dei virtus... Cum vero ab *hoc bono* recedimus, omnia nobis e contrario... (247C).
Quod si ita esset, nihil inter *gratiam legemque* distaret, nec *indulgentiae* quemquam *Spiritus vivificaret*, si *occidens littera* permaneret. *Lex* enim quod fieri aut non *fieri*	Alii sint quos *gratia* Dei salvet, alii quos lex et natura justificet. Sed *lex* potest ne quid mali *fiat jubere*... sed obediendi *non praestat* affectum nisi quod est *occidens* per

Digitized by Google

jubet, non praestat ut fiat aut non fiat. Dominus autem... per *gratiae* auxilium efficax fecit legis *imperium.* (656A).

imperium litterae, fiat *vivificans* per *Spiritum gratiae.* (223A).

C'est le commentaire de II Cor. III, 6 « littera enim occidit, spiritus autem vivificat ». L'idée est augustinienne, mais la forme n'est pas empruntée telle quelle à S. Augustin.

Quaerat ergo Dominus imaginem suam et *errantem* ovem bonus pastor *inveniat,* nec dedignetur aegram diuque *in invio* fatigatam humeris suis ferre et non revocando tantum, sed etiam *portando* salvare (656D).

Homo... ambulans *sine via* profundiores intrabat *errores ;* sed *quaesitus* et *inventus* et *reportatus* est... (82B).

Errantem, quaesivit, invenit viennent de Matth. XVIII, 12-13 ; *humeris suis* et l'idée de porter, sont de Luc XV, 5. La conjonction des deux récits n'en est pas moins remarquable.

Nemini liberum est de exitu conqueri quia certissimum est *nihil aliter Deum facere debuisse quam fecerit* (670B).

De quo dici non potest, *aliter eum quidquam facere debuisse quam fecerit.* (179B).

Quod est autem hoc testimonium... nisi ipsa totius mundi inenarrabilis *pulchritudo* et innumerabilium beneficiorum ejus dives et *ordinata* largitio... ut in paginis elementorum ac *voluminibus temporum...* doctrina legeretur ?... *Omnia quae in eis sunt* consono speciei suae ordinationisque concentu protestabantur gloriam Dei (690D).

Trahit itaque ad Deum contemplatio *elementorum, omniumque quae in eis sunt ordinatissima pulchritudo* (231A, cfr. 489A : secundum *volumina temporum...*).

Quamvis gratia christiana non contenta sit eosdem limites habere quos *Roma,* multosque jam populos sceptro crucis Christi illa subdiderit, quos *armis* suis ista non domuit. Quae tamen per apostolici sacerdotii principatum amplior facta est *arce religionis* quam solio potestatis (704A).

Sedes *Roma* Petri quae pastoralis honoris facta caput mundo, quidquid non possidet *armis, religione* tenet (97A, cfr. 254B : veritatis *arce).*

Inscrutabile enim est valdeque secretum cur tantis differentiis *conditio humana variata* sit. Illum *ab infantia usque* in *senectutem longaeva* carpit infirmitas, illum integris valentibus viribus *annosissimus* vigor vegetat (709B).

...ad occulta ejus judicia referendum est. Quis enim nesciat intra unam *conditionem* mortalitatis *humanae ab* unius horae *infantia usque* ad *annosissimam senectutem* exitus morientium impari aetatis fine *variari... Longaevitas* non est nisi ex Deo... (159A).

Digitized by Google

Intrat quotidie *praescita* [Rom. XI, 2] et *promissa gentium plenitudo* [Rom. XI, 26]. «*Quod enim Pater Filio dedit*, Filius non amittit» [Jo. VI, 39] «*neque quisquam potest de manu ejus rapere*» [Jo. X, 28] quod accepit. «Firmum *fundamentum* Dei stat» [II Tim. II, 19] et mansuri in aeternum *templi aedificatio* non vacillat [Cfr. Eph. II, 21] (715A).

«Quod *promisit* Deus, potens est et facere» [Rom. IV, 21]. Haec ego est... *gentium plenitudo* [Rom. XI, 26] *praescita* [ib. 2] et praedestinata..., civitas *fundata* in «angulari lapide Christo Jesu, in quo omnis *aedificatio* constructa crescit in *templum* sanctum in Domino». [Eph. II, 21]. De his lapidibus nihil ejicitur, nihil minuitur, nihil *rapitur*. Veritas enim dicit: «Omne *quod dat mihi Pater*, veniet ad me...» [Jo. VI, 37] et iterum: «Oves meae.. *nec quisquam rapiet eas se manu mea*» [Jo. X, 28] (163C).

Accumulation des mêmes réminiscences scripturaires : Rom. IV, 21, XI, 2, 26; Jo. X, 28; Jo VI, 37-39; Éph. II, 21. Présentation commune de la *Gentium plenitudo* sous l'image d'un temple.

Enfin, voici un parallèle plus long et plus important puisqu'il touche en même temps au vocabulaire spécial, à la pensée et à l'argumentation personnelles de l'auteur du *De Vocatione*.

... Ad *animalem* surgitur voluntatem, quae priusquam Spiritu Dei agatur (cfr. ut possit fieri *spiritalis* 650A) [I Cor. II, 14-15]. Sine summi amoris participatione, in *terrenis occiduis*que versatur. In hac humana *ingenia etiamsi*... cupiditates suas justitiae atque *honestatis* legibus temperent, nihil supra mercedem *gloriae temporalis* acquirunt. Et cum praesentem vitam decenter *exornent*, *aeternae* tamen beatitudinis praemium non habent... Cum enim quidam non solum ad instituta *utilissimarum artium* et doctrinas liberalium *disciplinarum*, se etiam ad *inquisitionem summi boni* aciem mentis intenderint...« dicentes se esse sapientes» [Rom. I, 22] hoc est non in Deo sed in *semetipsis* gloriantes [I Cor. I, 31]... «*Evanuerunt*...» [Rom. I, 21] (651A)... *Sine cultu enim veri Dei* etiam quod virtus videtur esse peccatum est, nec placere ullus Deo sine Deo potest. Qui vero *Deo non* placet, cui nisi sibi et *diabolo* placet ?... (653C)... Origo... justitiae in regenerationis

Ergo quis ambigat hanc sapientiam humano generi ad *temporalis* vitae *utilitatem*... superesse ? Si enim nec ad ista *terrena* (cfr. 117B : ...vanamque decoris *occidui* speciem) ordinanda rationalis animi vigeret *ingenium*, non vitiata esset sed extincta natura. Quae tamen *etiam si* excellentissimis *artibus* et cunctis mortalium eruditionum polleat *disciplinis*, justificari ex se non potest : quia bonis suis male utitur, in quibus *sine cultu veri Dei* impietatis inmunditiaeque convincitur... (241A, cfr. 168A : *ornari*... talim conditione mundi hujus varietatem... in inventione *artium*...) Non in his habet veri boni perceptionem quae mortalem vitam *honestare* possunt, *aeternam* autem conferre non possunt. Neque enim ignotum est, quantum... totius mundi *inquisitio* circa inveniendum *summum bonum* laborando nihil egerint nisi ut «*evanescerent*...» [Rom. I, 21]. Qui ad cognoscendam veritatem *semetipsis* ducibus utebantur (246A). Quae omnia non frustra quidem neque *in-*

Digitized by Google

est posita sacramento, ut ubi homo renascitur, ibi etiam ipsarum *virtutum veritas* oriatur et incipiant ad perpetuam gloriam proficere per fidem, qui vix ad *temporalem vanae laudis* poterant pervenire *mercedem* (671c).

utiliter habent, multumque ex eis in hac vita honoris et *gloriae* consequuntur, sed quia in iis studiis *non Deo sed diabolo* serviunt, licet habeant *temporalem de vana laude mercedem*, ad illam tamen beatarum *virtutum* non pertinent *veritatem...*, habentium sapientiam non *spiritalem* sed *animalem...* [I Cor. II, 14-15] (248c).

Chacune de ces deux colonnes réunit trois ou quatre extraits, qui tant par les idées exprimées que par la disposition matérielle appartiennent sensiblement au même contexte. On peut donc légitimement les traiter comme formant un ensemble. Relevons

1. les principaux traits communs du vocabulaire.

animalis et spiritualis (voluntas ou *sapientia.)* ; *terrena* (substantivement) ;
ingenia (humana ou *rationalis animi.)* ; *honestare;*
gloria (temporalis ou *in hac vita)* ; *temporalis (gloriae mercedem* ou *vitae utilitatem)* ;
ornare (vitam praesentem ou *mundi varietatem)* ; *aeterna (beatitudo* ou *vita)* ;
artes (utilissimae ou *excellentissimae)* ; *disciplina (doctrina liberalis* ou *eruditionis mortalium).*
inquisitio summi boni ; *semetipsis (gloriantes* ou *ducibus)* ;
sine cultu veri Dei ; *non Deo sed diabolo (placet* ou *servit)* ;
virtutum veritas ; *temporalis de vana laude merces.* Notons que ces deux dernières expressions occupent de part et d'autre un même membre de phrase.

2. La marche commune de la pensée et du raisonnement.

Tant que la volonté n'est pas devenue *spiritalis* mais reste *animalis*, elle ne saurait atteindre que les choses terrestres *(terrena et occidua).*

S'il est vrai que l'*ingenium humanum* est capable par lui-même de les bien administrer *(temperare-ordinare)* il est certain aussi qu'elles ne lui sont utiles ici-bas *(praesentem vitam decenter exornent — mortalem vitam honestare possunt)* qu'à procurer la gloire de ce monde *(mercedem gloriae temporalis — multum in hac vita honoris et gloriae)*, mais non le bonheur de la vie éternelle *(aeternae beatitudinis praemium non habent — vitam aeternam autem conferre non possunt).*

Cela est vrai, non seulement des *artes (utilisimae — excellentissimae)* et des disciplines humaines *(doctrinas liberalium disciplinarum — mortalium eruditionum disciplinis)*, mais encore de l'*inquisitio summi boni*, pour laquelle on s'est donné tant de peines *(aciem mentis intenderint — laborando).*

Se recherchant eux-mêmes dans cet effort *(in semetipsis gloriantes — semetipsis ducibus)* les hommes « *se sont égarés dans leurs pensées* » comme dit l'apôtre (Rom. I, 21). Car « *sine cultu veri Dei* » ce qui nous paraît bon, est en réalité détestable *(etiam quod virtus videtur esse, peccatum est — in bonis, impietatis immunditiaeque convincitur).* Au lieu

Digitized by Google

de plaire à Dieu, ils servent le diable *(non Deo sed diabolo placet — non Deo sed diabolo serviunt)*.

Pour tout résumer d'un mot : les hommes dont nous parlons peuvent retirer de leurs actions naturelles *temporalem vanae laudis mercedem*. Mais ils ne sauraient en aucune façon atteindre par eux-mêmes à la *veritas virtutum*.

Ces coïncidences nombreuses d'expression, tant pour les idées simples et ordinaires que pour les réflexions plus originales, ce parallélisme poursuivi à travers toute l'étendue du *De Vocatione* et de l'œuvre de S. Prosper, nous ramènent forcément à la question que nous nous posions en terminant l'analyse doctrinale.

Quel est donc cet auteur qui pense, raisonne, écrit comme Prosper sinon Prosper lui-même ? Car la rencontre simultanée dans une même pensée quelquefois fort personnelle et obscure, dans une façon presque identique de la formuler n'admet pas d'autre explication.

Celle-ci s'impose avec d'autant plus de force qu'à la convergence des arguments internes vient s'ajouter le témoignage de la tradition manuscrite, étrangère au travail critique auquel nous nous sommes livré.

***

Nous n'avons pas parlé jusqu'ici de l'hypothèse de l'origine léonienne.

Quesnel était fort convaincu de sa solidité et c'était là en somme son grand argument contre l'attribution à S. Prosper. A première vue cependant, et sans tenir compte des attaches prospériennes du *De Vocatione*, l'hypothèse paraît bien invraisemblable.

Aucun manuscrit, aucun témoin littéraire ne reconnaît dans le *De Vocatione* une œuvre de S. Léon [1]. En outre, l'esprit pratique et limpide, la sphère habituelle des préoccupations du Docteur de l'Incarnation, nous empêchent de l'y reconnaître.

S. Léon était un grand moraliste. Les subtilités et les disputes gauloises ne l'intéressaient guère. Des quatre-vingt-seize sermons qui nous restent de lui — et on peut en dire autant de cent quarante et une lettres sur cent quarante-trois [2] — aucun ne traite ex

1. Quesnel explique ce silence par l'anonymat primitif du *De Voc.* (P. L. LV, 359c). On a vu plus haut (p. 201) ce qu'il faut penser de cet anonymat. Ailleurs (ibid. 349B), le P. Quesnel semble vouloir retrouver S. Léon sous la désignation « quidam ecclesiae magister » du pape Gélase. Est-il besoin de dire que si Gélase avait seulement soupçonné que son illustre prédécesseur fût l'auteur de sa source, il n'aurait pas manqué de le dire, et n'aurait certainement pas parlé de « quidam » ? Le texte est donc plutôt défavorable à l'attribution à S. Léon. Voir ci-dessus p. 201, note 2.

2. Seules les lettres I (ad Aquil. ep.) et II (ad Septim.) P. L. LIV, 593, font exception. Encore ne concernent-elles que les pélagiens proprement dits et sont-elles de caractère purement disciplinaire.

Digitized by Google

professo de la grâce, aucun ne combat l'erreur semipélagienne. Durant toute sa longue carrière officielle (déjà sous Sixte III, 432-440), aucune intervention romaine dans la lutte prédestinatienne n'a été relevée [1]. La sollicitude de S. Léon est ailleurs.

Dès avant le concile d'Éphèse (431), il s'occupe activement du problème christologique. Celui-ci fait plus tard le thème principal des sermons et des lettres, alors qu'il trouve à peine quelques lignes hâtives dans le *De Vocatione*. (II, 14, P.L. LI, 700A). Mais il y a plus. C'est sur la demande de S. Léon que l'auteur de la XIIIe Conférence, Cassien, composa vers 430 son *Contra Nestorium* : « Vicisti propositum ac sententiam meam, dit la préface, laudabili studio et imperiosissimo affectu tuo, mi Leo, veneranda ac suscipienda caritas mea... » (CSEL XVII, p. 235). Or le premier mot est précisément un souvenir des Conférences : « Absolutis dudum collationum spiritualium libellis, sensu magis quam sermone insignibus... » (ibid.). Imagine-t-on le « Collator » comme l'appelle Prosper, rappelant avec une telle liberté et une affection d'ami, les fameuses Conférences à son adversaire de demain ? Car les *calumniosa certamina* (P. L. LI, 664A), l'*insidiosa malignitas*, l'*insolens praesumptio* (ibid. 716B.) dénoncés par l'auteur du *De Vocatione*, désignent bien le contenu de la XIIIe Conférence.

Cependant ces difficultés, dont plusieurs lui furent signalées par Antelmi, n'ont pas réussi à ébranler les certitudes du célèbre oratorien [2].

Il invoquait, en effet, des arguments d'ordre interne et qu'il croyait très sérieux. C'étaient d'abord des ressemblances générales de style : « conformatio periodorum eadem, eadem sermonis constructio, conflictus verborum crebraeque antitheses... » (P. L. LV, 347B, cfr. 354B-D.) C'était ensuite la parenté du vocabulaire : Quesnel compte plus de cent-vingt mots et expressions communs (ibid. 355-6). C'était surtout le parallélisme frappant de certains passages. Nous les transcrivons ici en entier :

De Voc. (P. L. LI) :	Léon (P. L. LIV) :
I. *laudatis* dextris de *operibus caritatis* nihil aliud sinistris *objicitur*	...in quo *laudabuntur* qui ad dexteram stabunt, nisi in *operibus bene-*

1. Dès 431, Prosper sollicitait du pape Célestin une intervention. La réponse est adressée aux évêques de la Gaule (lettre XX, P. L. L,528) et se borne à affirmer qu'Augustin fut toujours regardé comme orthodoxe. On a cru voir parfois dans cet acte l'influence de S. Léon. Rien n'indique cette influence, mais fût-elle réelle, l'intérêt du futur pape pour les questions gauloises ne s'en montrerait pas plus grand. Vers 445 le démêlé de Léon avec Hilaire d'Arles, accusé par Prosper de semipélagianisme (P. L. LI, 74A), n'a rien d'une difficulté doctrinale.

2. En effet Quesnel n'a apporté aucun changement à sa deuxième édition (Lyon 1700).

Digitized by Google

quam misericordiae *benevolentiaeque neglectus* (693c).	*volentiae* et *caritatis* officium?... Sinistris vero quid *objicitur*, nisi neglectus dilectionis... ? (Serm. x, De Coll. 5, 165B, cfr. 291c).
II. Ad cujus rei *effectum* credimus *providentia Dei romani regni* latitudinem *praeparatam* ut nationes vocandae... prius jure *unius* consociarentur *imperii*. Quamvis... multosque jam populos sceptro crucis Christi illa subdiderit, quos armis suis ista non domuit : quae tamen per apostolici sacerdotii principatum amplior facta est arce *religionis* quam solio potestatis (704A, cfr. parall. avec Prosper, ci-dessus p. 217).	Ut per sacram B.Petri sedem caput orbis effecta latius praesideres *religione* divina quam dominatione terrena... Ut autem hujus inenarrabilis gratiae per totum mundum diffunderetur *effectus*, *romanum regnum divina providentia praeparavit*... ut multa regna *uno* confoederarentur *imperio* (Serm. LXXXII, In nat. Apost., 423B).
III. Qui ergo tunc *turbatum* cor apostoli non humanis sed divinis *convenit oculis* et ad largos *paenitudinis fletus* potenti *incitavit* aspectu... In praesentis autem agonis incerto... *mutabilitatis periculo* non caretur (713c).	Respexit Dominus Petrum... et illis *turbatum* discipulum *convenit oculis* quibus... (serm. LIV. De Pass. 3, 321B). Et ailleurs : ...*mutabilitatis periculum* nec beatus Petrus potuisset evadere... Mox ut respexit erexit et in *fletus paenitudinis incitavit* (Serm. LX. De Pass. 9, 345c).
IV. ...erigit omnes elisos. *Dum* enim *in hoc corpore vivitur* nullius est negligenda *correctio*, *nullius* est *desperanda reparatio* (722A)	*Dum hoc in corpore vivitur*, nullius *desperanda reparatio*, sed omnium est optanda *correctio*, auxiliante Domino qui erigit elisos... (Serm. XXXIV, Epiph. 4, 249c).
V. Quis ambigat fortissimam petram quae *ab* illa *principali Petra* communionem *et virtutis* sumpsit *et nominis*... (714B).	...*a principali Petra* soliditatem *et virtutis* traxit *et nominis* (Ep. XXVIII ad Flav., 773A).

Enfin Quesnel découvrait chez S. Léon une idée fort voisine de la théorie des « secours généraux » : « *Deus bonis... misericordiam suam humano generi numquam negavit* » (P.L. LV, 423A, cfr. 252B.), ou encore : « *Deus omnes ad cognitionem sui generalibus incitans donis...* » (262B, cfr. 184B, 186C, 450B, 285B.) [1].

Que valent ces preuves ? Elles dénotent sans aucun doute un

1. Nous négligeons comme suffisamment réfutées par Ballerini (P.L.LV.377-8) et Valentin (*op. cit.* p. 694 et 700-1) les preuves que Quesnel tire de la convenance de l'époque et du milieu de composition, des particularités du texte scripturaire (P. L. LV, 347-350). Ces dernières consisteraient dans l'usage commun de la nouvelle version, spécialement pour le livre de Job, et dans la coïncidence de quelques anciennes variantes. Mais tout cela n'a rien de remarquable. Le nouveau texte de Job a été l'un des premiers en usage et l'ancienne forme de Luc XXII, 31 (qui seule pourrait venir en considération), ne porte pas les leçons caractéristiques de Prosper. — *De Voc.* (Voir ci-dessus, p. 214).

Digitized by Google

rapport littéraire. Mais, après l'examen des titres de Prosper, elles ne peuvent soulever qu'une seule question : lequel des deux auteurs dépend de l'autre ? Avant d'y répondre, étudions un instant les parallèles transcrits ci-dessus.

Le premier texte décrit le jugement dernier en rapport avec les œuvres de charité des fidèles (cfr. Matth. XXV, 31-33). Prosper y trouve la preuve qu'il ne suffit pas à l'homme d'avoir le don de la foi, qu'encore ce dernier doit s'épanouir dans la charité : « *Acceperant ergo etiam isti (sinistri) fidem, sed non sectati fuerant dilectionem, nec de non servato sed de non aucto munere damnabuntur* » (P. L. LI, 693C). S. Léon au contraire y cherche une leçon toute morale. L'œuvre de charité pour lui c'est l'aumône donnée au pauvre « *pauperibus misericordia* » (P. L. LIV, 165B) et les paroles de l'Évangile montrent que « *eleemosynae... peccata delent, mortem perimunt et poenam perpetui ignis extinguunt* » (ibid. 165C).

Même phénomène pour le second texte. Le rôle providentiel de l'Empire romain, dit Prosper, est d'avoir contribué à la diffusion des moyens de salut. Et c'est là une nouvelle preuve que Dieu prend soin de tous les hommes : « *Redemptio universo sese intulit mundo, et omnibus hominibus indifferenter innotuit* » (703C). S. Léon voit aussi dans Rome un instrument au service de la Providence. Mais c'est pour le mettre aux mains de Pierre et exalter le prince des Apôtres, qu'il en rappelle le souvenir : « *Beatissimus Petrus princeps Apostolici ordinis, ad arcem romani destinatur imperii ut lux veritatis... efficacius se ab ipso capite per totum mundi corpus effunderet* » (424A).

Au troisième parallèle Prosper apporte l'exemple du reniement de Pierre pour faire entendre que Dieu « *ad obediendum sibi, ipsum velle sic donat ut etiam a perseveraturis illam mutabilitatem quae potest nolle non auferat* » (713A). Bien autre est la préoccupation de S. Léon. La scène du reniement est pour lui une invitation éclatante à la pénitence : « *ut in ecclesiae principe remedium paenitentiae conderetur* » (345B, cfr. 321B).

Le quatrième texte appelle la même observation. Il ne faut désespérer du salut de personne, dit Prosper, car « *de nullo ante*

Pour ce qui regarde le milieu et l'époque, Quesnel traduit mal ces deux passages : « alii barbari dum *Romanis* auxiliantur, quod in suis locis nosse non poterant, in *nostris* didicere *regionibus* » (P. L. LI, 718A) et « *dudum* vertitur quaestio... De hac igitur... *annitar inquirere* » (ibid. 649A). *Nostris regionibus* ne désigne pas Rome mais tout l'empire romain ; *annitar* ne signifie pas qu'après une longue lutte *(dudum)*, l'auteur *commence* seulement à s'en mêler, mais bien que dans une question déjà vieille il s'*efforcera* de mettre un peu de lumière (cfr. ibid. 686B).

Digitized by Google

ipsius finem pronuntiari potest quod in electorum gloria sit futurus » (722A). La profonde perversité des Manichéens, dont il faut éviter le commerce et qu'il faut dénoncer, dit S. Léon, ne nous dispense pas de prier pour leur conversion : « *Speramus enim exorandam misericordiam Dei multis lacrimis et legitima satisfactione lapsorum* » (249B.).

Quant à la réflexion sur le nom et la puissance de Pierre, la différence d'intention saute aux yeux. Qui peut douter, assure Prosper, que la Pierre très solide à laquelle la Pierre principale a communiqué nom et puissance, « *hoc desiderium semper habuisse, ut ei moriendi. pro Christo constantia donaretur ?* » (714B). S. Léon veut montrer dans sa célèbre lettre à Flavien, que le Christ est à la fois Dieu et homme. La confession de Césarée (Matth. XVI, 16) lui en fournit la preuve : c'est pour avoir proclamé en même temps l'humanité (Christus) et la divinité (Filius Dei), que Pierre a reçu et le nom et le pouvoir de la Pierre principale : « *soliditatem et virtutis traxit et nominis, qui per revelationem Patris eundem et Dei Filium est confessus et Christum* » (773A).

Enfin la doctrine des «secours généraux » n'est pas de part et d'autre exactement la même Les références de Quesnel à S. Léon — et on pourrait en ajouter d'autres, p. ex. 203C, 368B — indiquent en effet que l'infinie miséricorde de Dieu se manifeste dans les bienfaits accordés à tout homme. S. Léon va jusqu'à rapprocher, dans un même texte, ceux-ci du don de la grâce : « *Pii cordis intentio vel ad generalia beneficia, vel ad specialia ipsius gratiae dona dirigitur...* » (368C), et les expressions *generalia beneficia, specialia dona* lui sont communes avec le *De Vocatione* (706C, 716C, 711A). Mais jamais S. Léon ne songe à mettre ceux-ci en rapport réel avec la grâce ou la volonté salvifique. Au contraire, leur évocation doit mettre en relief le don incomparable de la venue du Christ, dont tous les dons ne sont que des figures (203C, 210C etc.). Les *generalia dona*, les *elementa mundi* ne dépassent guère chez lui la pensée paulinienne qui les a inspirés (Rom. I, 20 etc.) : les œuvres de la création nous engagent à louer le vrai Dieu (423A, 285B, 203C, 368C). Bien souvent ils dictent un conseil moral : miséricorde à imiter, appel à la pénitence (252B, 262B, cfr. 274A). Quelquefois même les *elementa mundi* sont simplement la saison froide, le septième ou le deuxième mois qui invitent à l'aumône et au jeûne (184B, 186C, 450B). Jamais les « dons généraux » ne s'enveloppent des subtilités et des obscurités du *De Vocatione*.

Cette analyse sommaire des passages allégués par Quesnel

Digitized by Google

montre d'abord combien l'inspiration du *De Vocatione* est différente de celle de S. Léon ; mais surtout elle permet de discerner facilement lequel des deux écrivains emprunta à l'autre.

En effet les points de contact constatés, si on excepte la théorie des « secours généraux », n'occupent dans l'économie générale du *De Vocatione* qu'une place secondaire et accidentelle, tandis que chez S. Léon, ils fournissent les thèmes habituels de sa prédication — la scène du jugement dernier (P. L. LIV, 161B, 185A, 160B, 165B, 167B, etc.), la transformation et la primauté de Pierre (321B, 345C. — 773A, 150B, 155A. etc.) sont commentées ou rappelées à maintes reprises, quelquefois en des termes fort semblables [1].

Mais ici encore nous avons des indices plus certains. La formule «et VIRTUTIS traxit et NOMINIS », commune à Prosper et à S. Léon, est frappée chez ce dernier en fonction du contexte. Elle répond dans son double élément à la confession double de Pierre : « et FILIUM DEI est confessus et CHRISTUM ». Par contre la pensée très simple du *De Vocatione*, n'exigeait pas la distinction *virtus-nomen*. La priorité est donc bien du côté de S. Léon. En outre les idées de ce dernier touchant les « secours généraux », sont trop naturelles et trop élémentaires pour qu'elles puissent dépendre des considérations embarrassées et subtiles du *De Vocatione*.

On admettra d'autant plus volontiers l'influence léonienne que Prosper résidait à Rome depuis 435 et professait pour S. Léon une très vive admiration [2].

***

Il est temps de conclure par quelques précisions sur la date et le lieu de composition.

Le *De Vocatione* se rattache certainement à la controverse sur la grâce, qui agitait la Gaule aux environs de 430-435. Le but général poursuivi par l'auteur, les objections qu'il réfute [3], le prouvent

---

1. Ainsi « *Dextros* eleemosynarum pietate *laudatos* » (291C) et « Tu quoque *Petra es* quia mea *virtute solidaris* ut quae mihi potestate sunt propria, sint tibi mecum participatione *communia* » (150B) sont à rapprocher des textes I et V de la page 222 ci-dessus.

2. Pour la résidence de Prosper à Rome, voir Hauck, art. *Prosper* dans P. R. E. XVI (1905) p. 126. Pour ses sentiments à l'égard de S. Léon, voir les notices qu'il lui consacre dans sa Chronique, *ad ann.* 439, 440, 443, 452, 455 (MGH.Auct.Ant.IX, p. 341, etc.).

3. Voici les principales : le Christ n'est pas mort pour tous (702D etc., cfr. Prosper 71D, 164C, 177B), Dieu est l'auteur du péché (697B, 719C, cfr. Prosp. 157A 166C, 180C), la prière et les œuvres sont inutiles (719A etc. cfr. Prosp. 72B, 73B, 158C). L'auteur distingue d'ailleurs expressément ses adversaires des pélagiens (675C), ce qui ne peut convenir qu'à ceux qu'on a appelés depuis les semipélagiens de Gaule.

Digitized by Google

abondamment, et on ne l'a pas contesté sérieusement jusqu'ici. Mais nous pouvons aller plus loin.

Voyons d'abord la date. L'écho des luttes gauloises est déjà assez lointain. Le ton du *De Vocatione* est en général paisible et son exposé didactique. L'auteur lui-même nous dit : « Inter defensores liberi arbitrii et praedicatores gratiae Dei, magna et difficilis *dudum* vertitur quaestio. Quaeritur enim utrum velit Deus omnes homines salvos fieri... » (649A). L'opuscule ne peut donc être de beaucoup antérieur au pontificat de S. Léon (440-461). L'influence léonienne, sensible surtout dans la dernière partie [1], nous oblige à descendre d'une dizaine d'années encore. En effet les sermons appartiennent presque tous à la première décade du règne [2] et la lettre à Flavien est datée très exactement du 13 juin 449. D'autre part vers 450, les principaux semipélagiens ont disparu (Cassien en 435, Hilaire d'Arles vers 449, Vincent de Lérins avant 450) et la lutte s'éteint pour ne renaître qu'en 473. On retiendra donc sans trop de chances d'erreur la date approximative de 450 [3].

Où fut composé le *De Vocatione ?* Aucune indication n'est fournie à cet égard par le contenu de l'écrit. Le rapport avec les discussions gauloises n'entraîne pas, en effet, la composition en Gaule. Par contre l'influence de S. Léon et la résidence de Prosper à Rome désignent assez nettement cette ville. Et la réserve prudente en matière prédestinatienne pourrait bien trahir ce même milieu.

L'on peut donc hardiment maintenir l'opinion commune qui voit dans le *De Vocatione* une œuvre romaine du milieu du Ve siècle. Ajoutons : sortie de la plume de Prosper d'Aquitaine.

D. M. CAPPUYNS.

---

1. Plus exactement dans les ch. 7, 16, 28, 37 du livre II. Il ne faudrait pas en conclure à un hiatus chronologique d'un livre à l'autre ni à une différence de main. L'unité littéraire est trop étroite et les renvois d'un livre à l'autre sont trop bien ménagés (I. 21, 25, II, 1, 30), pour qu'on puisse s'arrêter à aucune de ces hypothèses. Cependant la composition a pu demander un temps plus ou moins long.

2. Il faut excepter les sermons 84, 91, 96 qui n'ont d'ailleurs aucun rapport spécial au *De Voc.* Voir J. Pschmadt, *Leo der Grosse als Prediger*, 1912, p. 49 etc.

3. Au ch. 24 du livre II (P. L. LI, 710c) l'auteur fait la citation suivante : « Habet gratia quod adoptet, non habet unda quod diluat ». Nous l'avons rencontrée également et encadrée de son propre contexte au livre V de l'*Hypomnesticon* (P. L. XLV, 1656). Les citations de ce dernier ont tout l'air de n'être qu'un procédé littéraire destiné à introduire les réponses de l'auteur. En ce cas le *De Voc.* dependrait ici du Ve livre de l'*Hypomnesticon*. Mais, comme la date de ce dernier nous est inconnue, la constatation ne nous avance guère. Il ne semble pas cependant qu'il soit postérieur à 440.

Digitized by Google

L'EXERCICE DU MINISTERE PAROISSIAL PAR LES MOINES DANS LE HAUT MOYEN-AGE.

Dans quelle mesure l'exercice des fonctions ecclésiastiques et particulièrement l'administration des églises paroissiales sont-ils compatibles avec l'idée fondamentale de la vie monastique ? Sous l'empire de quelles influences l'ordre monastique, laïc à ses débuts et dans les premiers temps de son existence, a-t-il été élevé à la cléricature ? Comment la législation canonique a-t-elle envisagé la participation des moines à la desserte des paroisses ? Dans quelle mesure les faits contredisent-ils la législation, en créant une coutume qui a alors influencé cette législation ? Ce sont là des questions dont la solution peut être intéressante au point de vue historique. A cet examen historique se rattachent nécessairement les conflits qui se sont produits aux XIe et XIIe siècles entre séculiers et chanoines-réguliers d'une part et moines d'autre part, au XIIIe entre des maîtres de l'Université de Paris et les Ordres mendiants au sujet du droit des réguliers à enseigner et à exercer les fonctions ecclésiastiques [1]. Il n'y a pas de lien apparent entre ces deux mouvements, et cependant il doit y avoir un lien réel, puisqu'on voit se reproduire ou plutôt se continuer la discussion des mêmes principes et se perpétuer les mêmes causes de conflits.

L'histoire de ces différends ne peut que gagner par un exposé historique de la cléricature des moines dans les siècles antérieurs ; de cette façon on discernera mieux les principes qui ont inspiré la législation canonique, et on saisira plus facilement l'influence de la coutume sur l'évolution du droit ecclésiastique.

On ne trouvera pas mauvais que l'application de ces principes et l'exposé des faits se fassent en fonction de l'histoire bénédictine.

L'histoire des démêlés des familles dominicaine et franciscaine

---

1. C. Paulus, *Welt- und Ordensklerus im Kampfe um die Pfarr-Rechte*. Essen, 1900 ; Olga Dobiache, *La Vie paroissiale en France au XIIIe siècle*. Paris, 1911, pp. 125-136 ; Ap. Koperska, *Die Stellung der religiösen Orden zu den Profan wissenschaften im 12. and 13. Jahrh.* Fribourg, 1914.

Digitized by Google

avec le clergé séculier aux XIIIe et XIVe siècles est suffisamment connue. Quant à l'exercice du ministère paroissial dans les différentes familles de chanoines-réguliers, il mériterait de faire l'objet d'une étude spéciale.

Il y a lieu, me semble-t-il, de diviser cet examen en quatre périodes : une qui s'étend du IVe au VIIe siècle, une deuxième qui va du VIIe au Xe siècle, une troisième qui embrasse les XIe et XIIe siècles, une quatrième qui s'étend du XIIIe au XIVe siècle.

§ I. LA LÉGISLATION ECCLÉSIASTIQUE DU IVe AU VIIe SIÈCLE.

La vie monastique, telle que l'entendirent ses premiers organisateurs et ses législateurs les plus autorisés, est, de sa nature, une vie séparée du monde dans une atmosphère de solitude et de silence. Le moine travaille à sa perfection personnelle, soit dans l'enceinte d'un monastère sous la direction d'un abbé, soit dans un ermitage plus ou moins éloigné de toute habitation ou d'un groupement de solitaires. Ces ascètes ou ces moines sont des laïques, qui reçoivent les secours religieux dans la paroisse où ils sont établis, ou bien, quand il s'agit d'un monastère proprement dit, du prêtre que l'évêque diocésain a délégué pour y célébrer les saints mystères.

Dès le IVe siècle on constate que les monastères furent constitués, sous et par l'autorité des évêques, en une sorte de paroisses indépendantes, et que c'est parmi les moines qu'était choisi le prêtre qui devait y célébrer la messe et administrer les sacrements ; son choix dépendait de l'abbé, qui le présentait à l'évêque. C'est un fait que l'on peut constater en Égypte dans les monastères de S. Pachôme et de Schnoudi [1]. Au VIe siècle, en Italie, cette coutume est attestée par la Règle de S. Benoît. L'abbé prend l'initiative : « Si quelque abbé, y est-il dit, demande qu'on lui ordonne un prêtre ou un diacre, il en choisit parmi ses moines un qui soit digne d'exercer le sacerdoce » [2]. Le monastère est placé sous la haute surveillance de l'évêque ; celui-ci est donc le supérieur médiat des moines élevés ou non à la cléricature.

Comme il appelle parmi ses diocésains ceux qui lui paraissent

1. P. Ladeuze, *Étude sur le cénobitisme pakhômien*. Louvain, 1898, p. 290, 319 ; Schiwietz, *Das Morgenländische Mönchtum*. Mayence, 1904, t. I, pp. 303-307, 311-312 ; Paul van Cauwenbergh, *Étude sur les moines d'Égypte depuis le concile de Chalcédoine* (451) *jusqu'à l'invasion arabe* (640). Paris, 1914, p. 117, 127.
2. *Regula*, c. 62.

Digitized by Google

aptes à exercer les fonctions sacrées, il peut être amené à jeter les yeux sur des religieux remarquables par leur piété et par leur doctrine, pour les incorporer dans les rangs de son clergé et les attacher à un « titre » *(titulus)* ecclésiastique, c'est-à-dire à une fonction ou à une paroisse. Mais, de ce chef, on se trouvait en présence de deux dangers : le premier menaçait la vocation du moine enlevé à sa solitude et rejeté dans le monde ; le deuxième ébranlait ou annulait l'autorité de l'abbé et compromettait les intérêts du monastère. La meilleure preuve que ces dangers n'étaient pas imaginaires, c'est que S. Grégoire le Grand fut obligé de légiférer, d'une part pour assurer la tranquillité des monastères et faire respecter l'autorité des abbés, et d'autre part pour sauvegarder les intérêts réels des diocèses. Les directives pontificales devenaient, semble-t-il, d'autant plus utiles que sous l'empire des circonstances, au cours de l'évolution que les institutions religieuses, comme les autres, sont amenées à subir, et dans la succession des temps et suivant les lieux où elles se développent, il s'était créé une sorte de jurisprudence coutumière au sujet des monastères ; et l'on peut croire que l'influence des évêques sortis des cloîtres en Afrique et dans le Sud de la Gaule n'y avait pas été étrangère.

Comme S. Eusèbe à Verceil [1], S. Augustin, à Hippone, avait cru que la vie cléricale était compatible avec la vie monastique. Le monastère fondé à Hippone par Augustin devint pour l'évêque Valère une pépinière de clercs et pour d'autres églises un séminaire d'évêques [2]. Ces évêques sortis du cloître avaient le souci, comme S. Fulgence de Ruspe, de garder l'intégrité de leur ancienne profession [3]. Devenu évêque, S. Augustin transforma sa maison en un « monastère de clercs » [4], et ces clercs, nous le savons, prenaient l'engagement formel de tendre à la sainteté dans la vie commune [5]. Tout clerc ordonné par Augustin s'engageait à accepter cette vie commune, sinon une défection entraînait la perte de la cléricature. Mais en même temps, quand le bien général du diocèse l'exigeait, Augustin leur confiait des églises paroissiales [6] ; il agissait de la sorte quand il trouvait dans ses moines et l'intégrité des mœurs et la science nécessaire [7]. L'au-

1. S. Ambroise, *Sermo* 56 (de Natali S. Eusebii Vercellen), (P. L. 17, col. 720).
2. Possidius, *Vita S. Augustini*, c. 11 (P. L. t. 32, col. 42).
3. *Vita*, 39. (P. L. 65, col. 135-136).
4. *Sermo* 355 (P. L. 39, col. 1570).
5. *Ib.*, col. 1573.
6. Epist. 48 (P. L. 33, col. 188).
7. Cum aliquando etiam bonus monachus vix bonum clericum faciat, si ei

Digitized by Google

torisation de se présenter aux ordres dépendait du supérieur monastique, puisque seul il était capable de se prononcer sur les qualités du sujet, comme on le voit par le cas de deux moines d'Hippone qui, à l'insu d'Augustin, s'étaient rendus à Carthage pour recevoir les ordres [1]. Cette mesure fut sanctionnée par le concile de Carthage de 401, qui interdit d'élever à la cléricature des moines fugitifs ou congédiés de leur monastère [2].

Nous constatons une pratique analogue en Gaule, en Espagne, en Italie. Le troisième concile d'Arles (455) [3] interdit à l'évêque d'ordonner des moines sans l'autorisation de l'abbé, et cette défense est réitérée dans les synodes de Lérida (524) [4], et de Carthage (535) [5].

A Rome nous voyons le pape Sirice (384-399) déclarer que les moines peuvent être appelés à la cléricature, s'ils ont les qualités voulues de vertu et de doctrine [6]. Le pape Gélase I (492-496) autorise les évêques à promouvoir des moines aux ordres sacrés, et, vu leur formation ascétique, il permet d'abréger les interstices qu'on gardait pour les séculiers. L'ordination n'a lieu qu'après un examen sur les qualités et les capacités du sujet. Encore suppose-t-on que c'est à défaut de clercs et par nécessité qu'on procéda à cette ordination. Il n'est pas dit que c'était pour le service d'un monastère ou que le « clericale munus » fût pour le service d'un diocèse [7].

La liberté des monastères, reconnue dans le concile de Carthage de 525, même pour ceux que les fondateurs soumettaient à un évêque de leur libre choix [8], fut de nouveau affirmée dans celui de 535 : l'évêque conserve le droit d'ordonner les clercs des monastères, avec l'assentiment de l'abbé, d'y consacrer les oratoires, mais il ne peut y avoir de chaire, symbole de son autorité exclusive. L'élection des abbés revient de plein droit aux communautés ; les conflits entre monastères doivent être réglés par les abbés voisins, sauf, pour des cas extraordinaires, avec recours au primat de la province [9]. Ce principe de l'autonomie

---

adsit sufficiens continentia et tamen desit instructio necessaria aut personae regularis integritas (epist. 60, col. 228).

1. *Epist.* 60, col. 227-228.
2. *Epist.* 64, col. 234.
3. MANSI, *Concilia*, t. 7, col. 908.
4. C. 3 (*ib.*, t. 8, col. 612).
5. *Ib.*, col. 841-842.
6. *Epist. ad Himer. Terracon*, c. 13 (MANSI, *Concilia*, t. III, col. 555 ; P. L. 13, col. 1144-1145).
7. *Epist.* 9, c. 2-3 (P. L. 59, col. 49).
8. MANSI, *Concilia*, t. 8, col. 656[b].
9. *Ib.*, t. 842[a].

Digitized by Google

des monastères vis-à-vis de l'évêque diocésain est accentué dans la vie de S. Fulgence de Ruspe, lequel, avant de mourir, prit les mesures utiles pour en assurer la conservation [1].

Les privilèges accordés par des évêques, des papes, des rois, sur le modèle de la jurisprudence admise en Afrique, réglèrent les relations entre les ordinaires des diocèses et les institutions monastiques. Compromise un instant pour Lérins par les réclamations de Théodore, évêque de Fréjus, elle fut solennellement reconnue dans le synode d'Arles de 455 [2]. Toutefois, plus tard, l'influence du concile de Chalcédoine (451) sur les églises des Gaules se fit sentir dans les restrictions apportées aux mesures libérales dues aux moines de Lérins élevés à l'épiscopat, et dans le pouvoir discrétionnaire laissé aux évêques.

La correspondance de S. Grégoire le Grand (590-604) jette un jour lumineux sur cette question ; pour comprendre sa législation, il faut se rendre compte avant tout des principes qu'il professe sur la nature de la vie monastique. Celle-ci est séparation complète d'avec le monde. Le monastère est un port assuré où l'on vaque en toute sécurité à la louange de Dieu et à la contemplation dans une vie de prière et de mortification [3]. Quand un clerc de S. Didier, évêque de Vienne, est venu à Rome embrasser la vie monastique, il le justifie et il plaide sa cause auprès de son évêque ; il demande « que ce clerc ne soit pas de nouveau enveloppé dans l'agitation des affaires ecclésiastiques » [4]. Il interdit aux moines de s'occuper d'affaires séculières, surtout des procès, qui les privent de la liberté nécessaire pour vaquer au service de Dieu [5], à l'office divin, à la prière [6]. Saint Grégoire veut que l'on respecte le caractère propre des oratoires monastiques ; il ne permet pas qu'on les transforme en églises publiques. Pour sauvegarder la tranquillité des monastères, Grégoire interdit aux évêques d'y célébrer des « messes publiques » qui attirent les foules, d'y avoir une chaire [7]. De même il critique les visites trop fréquentes de l'évêque, car elles entraînent des charges pour le monastère [8].

---

1. *Vita* c. 29 (P. L. 65, col. 145-146) ; G. Ficker, *Zur Würdigung der Vita Fulgentii.* (Zeitschrift f. K. G., t. XXI, 1901, pp. 32-42).
2. Mansi, *Concilia*, t. 7, col. 908.
3. *Vita* par Paul Diacre, n. 5 (P. L. 75, col. 43).
4. *Epist.* IX, 157 (MGH. *Epist.*, t. II, p. 159).
5. *Epist.* I, 67 (*ib.*, t. I, p. 88).
6. *Epist.* V, 47 (*ib.*, t. I, p. 347).
7. *Epist.* V, 49 (*ib.*, t. I, p. 349 ; VI, 44 , t. I p. 419).
8. *Epist.* VIII, 17 (t. II, p. 20).

Digitized by Google

Interdiction est faite à l'évêque Fortunat de Naples de consacrer la nouvelle église des SS. Hermès, Sébastien, Cyriaque et Pancrace dans sa ville, où le fondateur a mis des moines, par des « missae publicae », d'y établir un baptistère et d'y placer un prêtre cardinal ou chapelain titulaire. Lorsque les moines désireront avoir la messe, ils solliciteront de l'évêque l'envoi d'un prêtre, qui leur servira de chapelain [1].

Saint Grégoire veut que la démarcation entre la profession monastique et la cléricature, c'est-à-dire l'exercice de fonctions ecclésiastiques dans un diocèse, soit nettement maintenue.

Interdiction est faite à l'évêque de Ravenne de préposer à la direction de monastères des clercs impliqués dans les offices ecclésiastiques, car il est impossible de mener de front et l'observance monastique et le ministère ecclésiastique [2]. Si des prêtres, diacres et autres clercs, engagés au service d'une église, veulent entrer dans l'ordre monastique, ils doivent renoncer au service de la cléricature ; s'ils veulent garder la charge d'abbé, ils ne peuvent avoir aucune part à la cléricature [3].

Le monastère est une institution autonome, placée naturellement sous la haute surveillance de l'évêque diocésain au point de vue de la discipline, mais dont l'organisme doit fonctionner en toute liberté. L'élection de l'abbé relève du choix de la communauté ; du moment que l'élu a les qualités voulues, il n'est pas au pouvoir de l'évêque de lui refuser l'ordination [4]. L'administration de la fortune monastique est soustraite à l'ingérence de l'évêque diocésain [5]. L'abbé a toute autorité sur ses moines [6] ; conséquemment celle de l'évêque sur les membres de la communauté est limitée ; il ne peut, sans l'autorisation de l'abbé, élever des moines aux ordres sacrés ou les faire entrer dans la cléricature, c'est-à-dire leur confier une charge ecclésiastique pour le service du diocèse [7]. Il pourra le faire si l'abbé y consent, comme ce fut le cas à Orvieto [8]. Avant tout, S. Grégoire est soucieux d'assurer la marche régulière de l'office divin, mais du moment que le nombre des moines est largement suffisant, il consent à ce que l'abbé se prête de bon cœur à offrir à l'évêque les moines recom-

1. *Epist.* IX, 165 (t. II, p. 164).
2. *Epist.* V, 1 (t. I, pp. 281-282) ; *Epist.* VII, 40 (t. I, p. 489).
3. *Epist.* IV, 11 (t. I, p. 244).
4. *Epist.* V, 47, 49 (t. I, pp. 347, 349), VIII, 17 (t. II, p. 19).
5. *Ib.*
6. *Epist.* I, 40 (t. I, p. 55).
7. *Epist.* VIII, 17 (t. II, p. 19).
8. *Epist.* VI, 27 (t. I, pp. 405-406).

Digitized by Google

mandables que celui-ci solliciterait pour le ministère des âmes [1]. Mais, par le fait même de cet appel à la cléricature, un abbé ou un moine perd tout droit dans son monastère, et il lui est même interdit d'y habiter [2].

Si des moines étaient choisis pour gouverner des églises, l'Afrique, le Sud de la Gaule, pour ne pas parler de l'Orient, en avaient fourni d'illustres exemples ; si S. Grégoire lui-même avait autorisé son légat en Sicile à choisir des moines capables d'exercer les fonctions épiscopales pour relever des sièges abandonnés [3], pouvait-on refuser à des moines l'honneur du simple sacerdoce ? La régularité du service divin exigeait la présence de prêtres dans les monastères. S. Benoît reconnaît à l'abbé le droit de présenter à l'évêque des moines pour être ordonnés prêtres ou diacres en vue du service du monastère [4]. C'est donc une jurisprudence reçue dans la province de Rome ; S. Grégoire la reconnaît. Des moines peuvent être ordonnés prêtres pour le service de leurs monastères, afin qu'on ne soit pas obligé de recourir à des étrangers [5], mais il est entendu que ces prêtres et ces diacres, qui peuvent être à plusieurs dans la même maison [6], ne seront pas employés au service du diocèse ou envoyés ailleurs pour remplir des fonctions ecclésiastiques à poste fixe [7]. D'autre part on voit, par la Règle de S. Benoît, que des prêtres ou des clercs se présentaient au monastère pour y mener la vie religieuse, sans aucun doute munis de lettres dimissoriales de leurs évêques respectifs, et, dans ce cas, l'exercice des fonctions ecclésiastiques de leur part dépendait de la volonté de l'abbé [8].

Il n'y a pas lieu de s'arrêter à un prétendu décret de Boniface IV, daté du 27 février 610, par lequel ce pape autorise les moines à diriger des églises paroissiales, encore qu'on l'ait invoqué à plus d'une reprise au Moyen Age [9], et que S. Thomas s'en soit servi pour réfuter l'erreur de ceux qui ne voulaient reconnaître chez les religieux qu'un sacerdoce diminué [10]. Ce document est un

1. *Epist.* VIII 17 (t. II, p. 19).
2. *Epist.* VII, 40 (t. I, p. 489) ; VIII, 17 (t. II, p. 20).
3. *Epist.* I, 18 (t. I, p. 24).
4. *Regula*, c. 62.
5. *Epist.* VI, 39 (MGH. t. I, pp. 415-416) ; IX, 82 (t. II, p. 97).
6. *Epist.* VI, 54 (t. I, p. 429).
7. *Epist.* IX, 18 (t. II, p. 53).
8. *Reg.*, c. 60.
9. JAFFE-L., 1196.
10. S. PIERRE DAMIEN, *Opusc.* 28 (P. L. t. 145, c. 514-518) ; L. MAÎTRE, *Cartulaire de l'abbaye de Ste-Croix de Quimperle*, pp. 125-127 ; S. THOMAS, *Summa theolog.*, II, II, q. 187, art. 1; *De perfectione vitae spirit.*, c. 26 (*Opera*, ed. Parme t. XV, p. 102).

Digitized by Google

acte apocryphe, qui doit dater de l'époque où l'on contesta aux moines le droit d'exercer le ministère ecclésiastique, sans doute dans la première moitié du XIe siècle.

De cet exposé il résulte que pour la période qui s'étend du Ve au VIIe siècle, un moine pouvait être appelé aux ordres sacrés et en exercer les fonctions à la demande et avec le consentement de l'abbé. Il pouvait être élevé à la dignité épiscopale ou être appelé par l'évêque à exercer des fonctions ecclésiastiques, mais, si, après accord préalable avec son abbé, il acceptait d'entrer dans la cléricature, c'est-à-dire au service d'un diocèse, il était censé abandonner la vie monastique, et il perdait tout droit dans la communauté à laquelle il avait appartenu. La cléricature et le monachat, unis en la même personne en Afrique, sont censés en Italie incompatibles.

§ 2. FAITS ET LÉGISLATION DU VIIe AU XIe SIÈCLE.

Plusieurs faits vont modifier le point de vue grégorien. D'une part l'œuvre d'évangélisation confiée par S. Grégoire le Grand à des moines en Angleterre et continuée par des moines en Gaule, en Germanie, en Scandinavie. Fidèle à son principe que la contemplation et l'action doivent marcher de pair, S. Grégoire étend à l'Église un autre principe qu'il avait posé : un moine peut être détaché de son monastère quand le bien supérieur d'un diocèse le requiert, à plus forte raison peut-il l'être quand il s'agit d'assurer le bien général de l'Église, la conversion des peuples païens, le salut du catholicisme menacé par les hérésies et par le paganisme. Ce ministère apostolique ne pouvait s'exercer sans une extension de la cléricature parmi les moines. D'autre part le développement des fonctions liturgiques dans les monastères, comme on peut le constater par les ordonnances d'Angilbert à St-Riquier, fait des maisons religieuses des foyers de vie religieuse et des centres d'attraction pour le peuple, et réclame un plus grand nombre de moines promus aux ordres sacrés. Puis l'essor extraordinaire pris par le monachisme en Gaule et en Italie aux VIIe et VIIIe siècles, la position sociale qui leur échut dans ces pays et plus spécialement en Germanie après la conversion de ce pays, en raison de leurs vastes domaines, durent exercer une influence sur l'organisation du culte paroissial et sur les relations avec l'épiscopat au sujet de l'administration des paroisses créées par les monastères.

Quelle fut la méthode d'évangélisation adoptée par les missionnaires romains en Angleterre ? Nous savons qu'ils devaient,

Digitized by Google

selon les prescriptions que leur avait données S. Grégoire [1], y établir des monastères où l'on continuerait la vie commune, mais, en dehors de ces églises qui furent nécessairement les premiers centres religieux de cette nouvelle chrétienté, comment organisa-t-on les postes de mission, les chapelles de secours, puis les paroisses ; comment se recruta le clergé indigène et paroissial, nous l'ignorons. Les missionnaires romains, comme plus tard les moines anglo-saxons, passés en Germanie, s'adressaient à un peuple, au sein duquel ils pouvaient à bref délai recruter les membres d'un clergé indigène. Mais, à l'origine, il est assez naturel de supposer qu'ils créèrent des postes de secours, des oratoires auprès desquels ils séjournèrent quelque temps.

Dans les Gaules, si l'épiscopat gallo-romain et franc avait pu faire disparaître dans les cités et leurs environs tout vestige de paganisme, les campagnes étaient restées en partie rebelles à leur action. Certes ce n'était plus une religion soutenue par un organisme officiel, c'était un ensemble de pratiques et de superstitions qui se perpétuaient parmi des populations ignorantes, qui n'avaient ni églises, ni prêtres pour veiller à leurs besoins religieux. Il en était ainsi dans le Jura, dans les Vosges, dans le pays de Caux, dans les cantons des Warasques, sur certains points des rives de la Meuse et de la Moselle. Les moines entreprirent la conversion de ces populations abandonnées, et une place d'honneur revient aux disciples de S. Colomban. S. Valery, dans les « pagi » de la Somme, S. Remacle dans les Ardennes, S. Amand dans la Flandre, le Brabant et certaines parties de la France actuelle, l'abbé Eustaise en Séquanie, par leurs prédications et surtout par la fondation de monastères gagnèrent au Christ les populations rurales. Pour assurer l'avenir de ces chrétientés il fallut y organiser la vie paroissiale, en les plaçant dans le rayon d'action des évêchés existants.

Quels furent les procédés d'évangélisation de ces moines-apôtres ? L'histoire reste muette sur ce point. Lorsqu'un monastère était fondé, il y a lieu de supposer qu'on suivait l'exemple donné par S. Benoît au Mont Cassin par une prédication continue et par l'exercice d'un ministère régulier. Les grands missionnaires durent avoir des collaborateurs, qu'ils laissaient dans des postes isolés. C'est ce qu'assure le biographe de S. Amand, lorsqu'il parle des visites que les Frères qu'il avait établis en divers endroits pour le soin des âmes réclamaient de lui, afin d'en recevoir le

1. *Epist.* XI, 56a, (MGH. *Epist.*, t. II, t. I, p. 333).

Digitized by Google

réconfort de la parole de Dieu [1]. On lit qu'au VIIIe siècle S. Wunibald, étant prêtre, administrait sept églises [2]. Les monastères, dont les domaines étaient parfois très étendus, furent amenés à y créer des paroisses, dont le desservant devait être régulièrement approuvé par l'évêque. Les polyptyques des abbayes, telles que St-Germain-des-Prés à Paris, St-Bertin, St-Remy de Reims attestent l'existence de ces églises, qui allèrent en se multipliant à mesure que progressa la conquête du sol arable. Les bourgs qui se créèrent autour des monastères s'organisèrent aussi au point de vue religieux. Les premières paroisses rurales, fort étendues à l'origine, furent progressivement soumises à des démembrements. Le droit germanique, accepté par l'Église, reconnaissait le droit d'appropriation des églises, c'est-à-dire le droit de propriété du fondateur ou de ses héritiers sur ces églises, sur leur dotation et leurs revenus ! Le patronat s'organisa et avec la multiplication des églises allodiales, ce fut le morcellement ecclésiastique qui marcha de pair avec le mouvement féodal [3].

Cette multiplication de paroisses appropriées, appartenant aux monastères ou aux grands propriétaires, avait pour conséquence une diminution de l'influence de l'évêque sur leur administration, qui pouvait échapper au clergé séculier dépendant directement de lui. Doit-on pour cela admettre que de nombreuses églises de campagne au VIIIe siècle furent desservies par des moines ? [4] Cela paraît fort peu probable. De bonne heure les monastères importants durent veiller au recrutement d'un clergé séculier destiné à desservir les églises qu'ils avaient fondées ou avaient reçues en pleine propriété [5]. On constate cependant qu'en 772, dans le concile bavarois de Dingolfing-Neuching, l'épiscopat adressa des plaintes au sujet de l'administration d'églises paroissiales par des moines. Les abbés consentirent à les remettre à des prêtres séculiers. Exception était faite pour les églises de *villae* dépendant des monastères, où la présence des moines fut tolérée,

1. *Vita*, 20 (MGH. *Script. rer. Merov.*, t. V, p. 443 ; ÉD. DE MOREAU, *Saint Amand apôtre de la Belgique et du Nord de la France*. Louvain, 1927, pp. 132-142).

2. *Vita*, 8 (MABILLON, *Acta Sanct.*, Saec. III, P. II, p. 181).

3. IMBART DE LA TOUR, *Les paroisses rurales dans l'ancienne France*. (REVUE HISTOR., t. 61, pp. 33-45).

4. STUTZ, *Die Eigenkirche als Element des mittelalterlich-germanischen Kirchenrechts*. Berlin, 1895, p. 375 ; M. FASTLINGER, *Die wirtschaftliche Bedeutung der bayrischen Klöster zur Zeit der Agilulfinger*. Fribourg, 1903.

5. L'*Admonitio generalis* (MGH. *Capitularia*, t. I, p. 54) interdit l'ordination de clercs sans lettres de recommandation de leur évêque ou de leur abbé ; de même le Concile de Francfort de 794, n° 27 (*Concilia*, t. II, p. 169), et l'Instruction pastorale de Riesbach de 798 (*ib.*, p. 200).

Digitized by Google

à condition que l'obédience ne durât qu'une année [1]. Cette défense fut réitérée dans le synode de Riesbach en 799 [2]. Si, vers 800, l'abbé Odland de St-Bertin érige une basilique en l'honneur de S. Martin à Arques, et y députe pour faire le service divin chaque semaine cinq moines de St-Bertin et cinq de St-Omer, il n'est pas question de desserte de paroisse, mais uniquement de l'office divin dans une église propriété de l'abbaye [3].

Il ne semble pas que dans l'ancienne France les monastères aient fait desservir à cette époque leurs églises appropriées par des moines : les prêtres présentés par eux reçoivent de l'évêque la cure d'âmes et lui rendent compte de leur gestion [4]. Le ministère de la confession publique leur est interdit. Le synode de Paris de 829 interdit aux clercs et aux laïques de se confesser aux moines-prêtres ; ceux-ci ne peuvent exercer leur ministère que vis-à-vis des membres de leur communauté [5].

Le concile d'Aix-la-Chapelle de 836 interdit aux moines de s'occuper des affaires séculières et ecclésiastiques, et, en cas de nécessité, le consentement de l'évêque doit être requis [6] ; parmi ces affaires ecclésiastiques il y a lieu de supposer que l'on comprend aussi le ministère paroissial. Si, en 838, l'évêque Frotaire et le concile de Toul reconnaissent à l'abbaye de St-Èvre de Toul le droit paroissial pour la paroisse qui se trouve devant les portes du monastère, il n'est pas dit qu'elle est desservie par un moine [7]. Un texte d'Hincmar (874) laisse cependant entendre qu'au IXe siècle des monastères confiaient à leurs membres les *tituli* de leurs églises, qu'elles plaçaient ainsi sous leur dépendance immédiate. L'épiscopat vit cette tendance de mauvais œil et la combattit, car jusque-là toute église paroissiale avait son prêtre nommé par l'évêque, qui lui conférait la charge d'âmes et auquel il rendait compte de sa gestion. Hincmar, élevé à l'abbaye de St-Denis, interprète des sentiments de l'épiscopat, déclare donc incompatible la profession canoniale dans un monastère avec le ministère paroissial [8]. Est-ce à dire que l'épiscopat fut partout absolument hostile à l'administration des paroisses par des

1. MGH. *Concilia*, t. II, p. 104.
2. N° 25 (*ib.*, t. II, p. 210 ; HEFELE-LECLERCQ, *Hist. des Conciles*. Paris, 1910, t. III, P. II, pp. 964, 1106).
3. FOLCUIN. *Gesta abb. Sithien.*, 38 (MGH, SS. t. XIII, p. 613).
4. IMBART DE LA TOUR (*Revue hist.*, t. 68, p. 8).
5. C. 46 (MANSI, *Concilia*, t. 14, col. 566).
6. MGH. *Concilia*, t. II, p. 711,
7. *Ib.*, p. 783.
8. *Capitula eccles.* de 874, c. 1 (P. L. 125, col. 795-796).

Digitized by Google

moines ? Non, puisque le concile tenu à Mayence en 847 leur reconnaît ce droit, du moment qu'ils ont le consentement de l'évêque diocésain, qu'ils se rendent à son synode et se soumettent à ses décisions [1]. Il n'est pas invraisemblable de supposer que dans certains cas des abbés, d'accord avec les évêques, aient trouvé bon de proposer le placement dans une paroisse d'un religieux, soit en vue du plus grand bien de la communauté ou pour la tranquillité de conscience de ce religieux.

On ne peut citer de cas concrets. Mabillon a cru que le prêtre Macaire, désigné par l'abbé d'Hornbach pour desservir une église de son monastère dans le diocèse de Mayence et qu'il avait recommandé à l'évêque Riculfe, était un moine de ce monastère [2]; rien ne le prouve, c'était plutôt un clerc du monastère. De même, en 857, l'abbaye de Stavelot reçut l'église de Cond sur la Moselle à condition de la faire desservir par un de ses prêtres [3]; rien ne montre que le desservant fût un moine, car l'abbaye de Stavelot avait ses clercs, comme on peut le constater par un passage des *Miracula S. Remacli* au Xe siècle [4].

Burchard, évêque de Worms, dans son *Decretum* composé entre 1008 et 1012, semble bien résumer la mentalité de son temps. Sans se désintéresser des monastères, dans lesquels il veut voir fleurir la discipline et qu'il entend surveiller lui-même, ignorant les exemptions que le Saint-Siège a pu leur accorder, Burchard rappelle aux moines qu'ils sont sous la dépendance de l'évêque, qu'ils ne peuvent prêcher, s'ils ne sont prêtres, ni imposer de pénitence aux laïques [5]. Il suppose que des paroisses sont confiées à des monastères, et, dans ce cas, il impose aux moines, vis-à-vis de l'évêque, la subordination au même titre que les prêtres séculiers [6]. L'épiscopat redoutait la diminution de son autorité et de ses revenus, et voyait avec une certaine crainte la prépondérance de l'élément monastique. Burchard ne fonda pas de monastères, mais érigea dans sa ville épiscopale les trois collégiales de St-Paul, de St-André et de St-Martin [7]. L'évêque Willigis de Mayence partagea les mêmes sentiments et transforma le monastère de

1. C. 14 (MANSI, *Concilia*, t. 14, col. 907).
2. *Annales*, l. XXIII, 40 ; l. XXVII, 55.
3. HALKIN et ROLAND, *Chartes de l'abbaye de Stavelot-Malmédy*. Bruxelles, 1909, t. I, p. 79. La charte de donation de biens à Cond à Fulrade, « prêtre et cénobite », biens qui doivent revenir plus tard à l'abbaye de Stavelot, n'indique pas qu'il administrait l'église de Cond (*ib.*, pp. 124-125).
4. *Miracula S. Remacli* II, 26-31 (*Acta SS.*, t. 1 sept., pp. 711-712).
5. *Decret.* II, 158 (P. L. t. 140, col. 651-652) ; XIX, 142 (*ib.*, 1010).
6 *Decret.* III, 240 (*ib.*, col. 724-725).
7. *Vita Burchardi*, t. 9, 16, 20 (MGH. t. IV, p. 837, 840, 844).

Digitized by Google

Mosbach en une collégiale [1]. On verra plus tard en Angleterre se dessiner un mouvement pour évincer les moines et les expulser des cathédrales [2]. Cette opposition de l'épiscopat trouvait un appui parmi les partisans des réformes monastiques. Cluny n'a pas de paroisses administrées par des moines [3]. A Gorze, on constate une opposition systématique à l'acceptation d'une paroisse. Le 6 septembre 1032, l'évêque Raimbert de Verdun fait donation à l'abbaye de l'église St-Pierre d'Amel à l'effet d'y placer des moines, « mais, dit-il, parce que les soucis peuvent beaucoup nuire à la religion monastique », il transfère le titre paroissial dans l'église de St-Nicolas, qui sera desservie par un « vicaire des moines » [4], un prêtre séculier qui sera présenté à l'archidiacre [5]. De même en 1124 l'abbé et son couvent décident de confier les cures de Stenay et de Mouzay à des clercs séculiers, qui seront présentés à l'archevêque de Trèves et agréés par lui et fonctionneront comme « vicaires des moines », « parce qu'il n'est pas convenable pour les moines de courir dans les maisons des séculiers, de recevoir la visite et la confession des pauvres et de remplir les autres ministères peu compatibles avec l'Ordre monastique [6] ». L'auteur des *Acta Murensia*, moine de la réforme d'Hirsau, reconnaît que les séculiers sont mieux conduits par des prêtres séculiers [7]. Le moine Pothon de Prüfening, partisan décédé des « theoricae studia vitae », se prononce aussi contre l'administration des paroisses par les moines [8]. Ces auteurs ne discutent pas le droit, mais l'opportunité.

Toutefois le droit des moines à desservir une église est peut-être revendiqué par Abbon de Fleury, si toutefois le passage assez obscur dans lequel il en parle, ne s'applique pas en général au droit des moines de jouir des dîmes des églises qui leur appartiennent [9]. Bernold de St-Blaise, au XIe siècle, réclame pour les moines le droit de prêcher [10].

1. P. ALBERT, *Die aeltesten Nachrichten über Stift und Stadt Mosbach* (ZEITSCHRIFT F. DIE GESCH. DES OBERRHEINS, t. 62, 1908, pp. 622-623).
2. Alexandre II, à Lanfranc (P. L. 146, col. 1415-1416).
3. PIERRE LE VÉNÉRABLE, *Epist.* I, 28 (P. L. 189, col. 142) ; EGGER, *Gesch. der Cluniazenser-Klöster in der Westschweiz.* Fribourg, 1907, pp. 108-109.
4. A. D'HERBOMEZ. *Cartulaire de l'abbaye de Gorze.* Paris, 1898, p. 227.
5. *Ib.*, p. 231.
6. *Ib.*, p. 259.
7. *Acta Murensia*, f. 20^b ; M. KIEM. *Gesch. der Benediktiner-Abtei Muri-Gries.* Stans, 1888, t. I, p. 68.
8. Neglecta communitate noxiam singularitatem induci in monasteria videmus ab his qui in monastico ordine curam animarum susceperunt (*De domo Dei*, *Bibl. max. Patrum*, t. XXI, p. 501^b ; cf. *Neues Archiv*, t. XXX, pp. 629-630).
9. *Epist.* 14 ad G. (P. L. 139. col. 442).
10. *Apologeticae rationes* (P. L. t. 148, col. 1224, 1225).

Digitized by Google

Il ne semble pas que les dessertes de paroisses par les moines à cette époque aient été fréquentes. La rareté des textes recueillis jusqu'ici ne permet pas de se prononcer, mais, pour les Xe et XIe siècles, je suis porté à croire qu'elles furent une exception [1]. Il peut se faire que pour des raisons particulières un moine, d'accord entre l'abbé et un évêque, ait été placé dans une paroisse ; le bien général a pu suggérer cette solution, ou bien encore des raisons personnelles ont pu amener le déplacement d'un religieux et son utilisation dans l'administration d'un diocèse [2]. Les moines faisaient appel à des clercs, chanoines ou clercs, placés sous leur dépendance immédiate si le monastère jouissait de l'exemption, ou agréés par eux avant d'être présentés à l'archidiacre ou à l'évêque s'ils n'étaient pas exempts.

D'autre part on connaît un certain nombre d'anciens monastères bénédictins dont les églises avaient les droits paroissiaux, soit que ceux-ci fussent exercés dans l'église abbatiale elle-même, comme à Memleben, à Lucerne, à St-Mansuy de Toul, à St-Pancrace de Rome, ou dans une église contiguë comme à St-Martin de Cologne, Fulda, Prüm, St-Gall, St-Michel d'Hildesheim, Werden [3]. Les monastères les faisaient desservir par des clercs placés sous leur dépendance immédiate.

L'usage pour les monastères de s'attacher des *canonici* ou *clerici* est fréquent à partir du VIIIe siècle [4]. On les trouve à St-Denis [5], à St-Martin d'Utrecht [6], à Lucerne, St-Gall, Prüm, St-Martin de Cologne, Frisingue, Salzbourg, Werden [7], Cantorbéry [8],

1. Un moine de Conques est censé résider dans une église paroissiale vers 1073-1087 (G. DESJARDINS, *Cartulaire de l'abbaye de Conques en Rouergue*. Paris, 1879, p. 70, nº 75); l'abbaye de St-Nicolas d'Angers vers 1070-1075 peut faire desservir l'église de Juvardeil par un moine ou par un séculier (MARCHEGAY, *Chartes angevines* dans BIBL. ÉCOLE DES CHARTES, t. 36, p. 399, nº X).

2. Entre 987 et 990 on voit le moine Milon de St-Bertin exercer les fonctions d'archidiacre de Théroname (FOLCUIN, *Gesta abb. Sithien.*, Additam.; MGH. SS. t. XIII, p. 634).

3. H. SCHAEFER, *Zur Rechtsgesch. und Topographie des Werdener Münsters* (BEITRAEGE ZUR GESCH. DES STIFTES WERDEN, Heft XII, pp. 3-12).

4. A. PÖSCHL, *Bischofsgut und Mensa episcopalis*. Bonn, 1908-1909, t. I, pp. 68-69 ; t. II, p. 20.

5. F. LOT, *Études sur l'abbaye de St-Denis à l'époque mérovingienne*. (BIBL. ÉCOLE DES CHARTES, t. 86, 1925, pp. 62-70).

6. H. NOTTARP, *Die Bistumserrichtung in Deutschland im achten Jahrh.* Stuttgart, 1920, pp. 22-23.

7. H. SCHAEFER, *Zur Rechtsgeschichte und Topographie des Werdener Münsters*, pp. 10-12 (BEITRAEGE ZUR GESCH. DES STIFTES WERDEN, t. XII, 1907, pp. 3-12; F. J. BENDEL., *Bestand in Werden ein Kollegiat-Kapitel ?* (*ib.*, t. XIII, 1909, pp. 48-52).

8. MABILLON, *Annales*, lib. 50, nº 25, t. IV, p. 60 ; M. DEANESLY, *The Familia at Christchurch*, Canterbury, 597-832 (Essays in Mediaeval History presented to

Digitized by Google

Hambourg [1], St-Riquier [2], Cornelimünster en 821-842 [3], au XIe siècle à Marmoutier et Redon [4] ; au XIIe siècle à Farfa [5], à Vézelay [6], à Ste-Euphémie de Brescia [7], à Gorze [8], Cluny [9], La Cava [10], San Antonio de Chiusi [11], St-Sauveur de Brescia [12], Nonantule [13], St-Sauveur de Pavie [14], Mont-Cassin [15], Corbie [16], Ottobeuron [17], Romainmotier [18], en Catalogne à S. M. d'Amer [19], à St-Pierre de las Puellas à Barcelone [20], à St-Benoît de Bages [21], à St-Pierre de Besalù [22], à St-Zénon de Vérone [23].

A Lobbes l'église de N.-D. (auj. St-Ursmer), qui sert au culte paroissial, est desservie par des clercs séculiers en faveur desquels l'abbé Folcuin (965-990) érigea un chapitre [24]. Les églises paroissiales placées à proximité des monastères, presque dans leur enceinte, sont desservies par des clercs : c'est le cas au XIIe siècle à

Th. Fr. Tout. Manchester, 1925) et les remarques de J. Arm. Robinson, *The early community at Christ-Church, Canterbury* (JOURNAL OF THEOL. STUDIES, t. XXVII, 1926, pp. 225-240) et de THOM. SYMONS, *The Introduction of Monks at Christ-Church, Canterbury* (*ib.*, pp. 409-411).

1. MABILLON, l. 53, nº 86, p. 231.
2. *Ib.*, lib. 50, nº 25, t. IV, p. 60.
3. MGH. *Epist.* t. V, p. 297.
4. MARTÈNE, *Histoire de l'abbaye de Marmoutier*, Tours, 1875, t. I, pp. 447, 534 ; MABILLON. *Annales* l. 71, nº 67 (t. V, p. 524).
5. I. SCHUSTER, *L'imperiale badia di Farfa*. Rome, 1921, pp. 289, 297-304, 313.
6. INNOCENT III. *Epist.* I, 148 (P. L. 214, col. 130).
7. GRADONICO, *Brixian. pontif. series*. Brescia, 1755, p. 215.
8. Renzon, tonsuré dans le monastère de S. Gorgone, puis chanoine de St-Denis à Liége, se fit moine à St-Laurent de Liége avant 1128 (*Analectes pour servir à l'hist. eccl. de Belgique*, t. XX, p. 418).
9. JAFFE L. 6821 ; ROBERT, *Bull. de Calixte* II, t. I, p. 209.
10. PFLUGK-HARTTUNG, t. II, p. 170 (Jaffe L. 5837).
11. *Ib.*, III, p. 124 (JAFFE, 9754).
12. P. L. 163, col. 189 (JAFFE 6082).
13. P. L. 163, col. 190 (JAFFE 6332).
14. JAFFE, 6080.
15. P. L. 163, col. 147 ; JAFFE, 6010.
16. ROBERT, *Bullaire de Calixte II*, t. II. p. 60 (JAFFE, 6984).
17. A Corbie et à Ottobeuron leur présence est attestée dans les élections abbatiales (BRENNICH, *Die Besetzung der Reichsabteien in den Jahren* 1138 *bis* 1209. Greifswald, 1908, p. 75).
18. EGGER, *Gesch. der Cluniazenser-Klöster in der Westschweiz*. Fribourg, 1907, p. 110.
19. P. KEHR, *Papsturkunden in Spanien*, I Katalanien. Berlin, 1926, t. I, 2, p. 528 (acte de 1188).
20. *Ib.*, p. 544 (1193).
21. *Ib.*, p. 573 (1196).
22. Acte de 1310 (*Reg. Clementis V*, 5859).
23. PRESSUTTI, *Reg. Honorii III*, nº 5864.
24. WARICHEZ ,*L'abbaye de Lobbes*. Tournai, 1909, pp.121-125. Adelbold,évêque d'Utrecht, avait été d'abord clerc à Lobbes (SIGEBERT. GEMBLAC, *De script. eccl.*, c. 138 (P. L. 160, col. 578).

Digitized by Google

St-Nicaise de Reims [1], à St-Nicolas de Ribomont [2], à St-Vaast d'Arras [3]. Ici aussi les chanoines, « de mensa monachorum prebendam accipientes », partageaient l'habitation du monastère, et desservaient l'église de S. Pierre [4].

Malgré l'interdiction portée par le concile d'Aix-la-Chapelle de 817, qui ne permettait leur présence dans les monastères qu'à la condition d'embrasser la vie monastique [5], cet usage perdura. Faut-il admettre avec G. Schneider que le privilège accordé aux abbayes exemptes de faire ordonner leurs *clerici* ou *canonici* par n'importe quel évêque catholique ne s'appliquait qu'aux seuls clercs ou chanoines attachés à l'église abbatiale, cela me paraît douteux [6]. Plus tard, des monastères eurent des obédienciers religieux portant l'habit de l'ordre et qui desservirent les églises qui en dépendaient [7].

§ 3. PRÉDICATION ET CONFESSION (XIe-XIIe SIÈCLE).

Burchard de Worms, dans son *Decretum*, reconnaît aux moines-prêtres le droit de prêcher [8]. Le concile de Nîmes de 1096 est formel sur les autres fonctions ecclésiastiques [9]. Mais il était entendu que ce ministère ne pouvait être exercé qu'en vertu

---

1. *Gall. christ.*, t. IX, col. 234.
2. INNOCENT III, *Epist.* XII, 1 (P. L. 216, col. 9-11).
3. *Ib.*, *Epist.* I, 166 (P. L. 214, col. 143).
4. VAN DRIVAL, *Cartulaire de Guimann*, pp. 29, 142-144.
5. C. 42 (MGH. *Capitularia*, t. I p., 346).
6. SCHREIBER, *Kurie und Kloster*, t. II, p. 201. La lettre de Clément V pour Besalù (1310) indique formellement les églises et chapelles situées dans le diocèse de Gerona, desservies par des clercs de Besalù et que l'évêque refusait d'ordonner (*Reg. Clementis V*, nº 5859).
7. Tels le curé de Châtillon, obédiencier de l'abbaye des Bénédictines de Bricot, en 1276 et 1296 (ANDRÉ, *Histoire de l'abbaye du Bricot en Brie*. Paris, 1895, pp. 297-298); tels les desservants du monastère des Dominicaines de Valduchesse en 1306 (*Reg. Clementis V*, 716); le prêtre oblat des Bénédictines de St-Sauveur de *Guilleto* (dioc. de S. Angelo dei Lombardi) en 1309 (*Reg. Clementis V*, nº 5402). Le monastère d'Exea, dépendance de la Sauve Majeure, a seize prébendiers ecclésiastiques pour desservir des églises et chapelles au commencement du XIIIe siècle (CIROT DE LA VILLE, *Histoire de l'abbaye et congrégation de N.-D. de la Grande-Sauve*. Paris, 1844, t. II, pp. 162-163). Il y en a à Chamalières en 1311 (PONTVIANNE, *Le prieuré conventuel de Chamalières-sur-Loire*. Le Puy, 1904, pp. 89-90). Les Bénédictines de La Salvetat avaient aussi des donnés dans les ordres, (EL. A. ROSSIGNOL, *Monastère des filles de La Salvetat-les-Montdragon au dép. du Tarn*. (*Bull. monum.*, 4e série. t. 7 (=37, 1871), p. 377). L'abbaye des moniales de St-Sulpice-la-Forêt avait ses prêtres donnés, qui desservaient des cures (D. ANGER, *Cartul. de l'abbaye de St-Sulpice-La Forêt*. Rennes, 1911, pp 2-4).
8. Voir plus haut p. 238.
9. Sous Urbain II, nº 2, 3 (MANSI, *Concilia*, t. 20, col. 934-935).

Digitized by Google

d'une délégation de l'évêque diocésain. Sur les plaintes que lui avait adressées en 1107 l'évêque Galon de Paris au sujet des moines de St-Denis, Pascal II avait reproché à l'abbé et aux moines leur conduite comme contraire aux canons : « J'apprends aussi, leur écrivait-il, que vous vous ingérez d'administrer la pénitence aux laïques ; en quoi vous tenez une conduite bien opposée aux saints canons, puisque les privilèges n'ont été donnés que comme des boucliers salutaires pour se mettre à couvert de l'iniquité, en un mot pour l'édification et jamais pour le renversement de la discipline ecclésiastique »[1].

Tout ministère n'est donc pas interdit aux moines comme tels. Sans parler du droit de prêcher[2], droit honorifique reconnu aux abbés[3], et dans l'un ou l'autre cas de celui conférer le baptême le Samedi-Saint et la veille de la Pentecôte, comme à la Chaise-Dieu, où S. Robert baptise, le Samedi-Saint, les enfants des nobles du pays qui lui étaient présentés suivant une coutume reçue dans le pays[4] ; on voit à St-Ulric d'Augsbourg l'abbé baptiser en dehors du monastère, et le prieur dans l'église abbatiale le samedi de la Pentecôte[5] ; et cette coutume fut confirmée par les papes là où elle existait : à St-Sauveur de Pavie[6], à Martinsberg, à St-Cucuphat, à Monteamiata[7], à Winkel[8], à St-Benoît de Crema[9]. Parfois c'est le cas de nécessité ou l'éloignement qui motive ces exceptions, p. ex. pour deux églises de l'abbaye de Praglia[10], pour le prieuré de St-Jacques sur le mont Sionne, dépendance de St-Mansuy de Toul, où l'évêque Pibon autorise les habitants de ce mont à se rendre au prieuré pour les baptêmes et les sépultures[11]. L'usage de conférer le baptême existait dans l'église des moniales de San Pedro, dans un faubourg de Barcelone ; il avait été autorisé par l'évêque Guillaume et confirmé par un légat, puis par le pape Célestin III[12]. On l'a signalé

---

1. D. Félibien, *Hist. de l'abbaye de St-Denys*. Paris, 1706, p. 134; Jaffe-L. 6063.
2. Voir plus haut, p. 238-239.
3. Exemples du XIIe siècle (G. Schreiber, *Kurie und Kloster*, t. I, p. 158).
4. *Miracula*, I, 13 (*Acta SS.*, t. III april., p. 330).
5. Uodascalc, *De Eginone et Herimanno*, 24 (MGH. t. XII, p. 442),
6. P. L. 163, col. 59 ; Jaffe-L. 5853 ; Robert. *Bullaire de Calixte II*, t. I, p. 246 ; Jaffe-L. 6842.
7. Schreiber, t. II, p. 33.
8. Le Samedi-Saint et la veille de la Pentecôte avec l'autorisation de l'évêque dans l'église des moniales (Jaffe-L. 7934[a]).
9. Gattola, *Hist. Casin.*, p. 285 ; Jaffe-L., 13116 ; Schreiber, p. 35.
10. *Ib.*, p. 34.
11. Mabillon, *Annales*, l. 69, n° 79, t. V, p. 388.
12. P. Kehr. *Papsturkunden in Spanien*, I. *Katalanien*, t. I, 2, pp. 455, 544, 547.

Digitized by Google

également à Neuweiler [1] et à Wissembourg [2]. Du moment que l'autorisation avait été accordée, rien ne s'opposait à l'administration des sacrements. C'est ainsi que sur la foi de lettres concédées par l'ordinaire, les moines de Saalfeld sont autorisés par Innocent II à prêcher, à baptiser, à confesser, à administrer les malades, à faire les funérailles « parce que la population de cette région est considérée comme encore semi-païenne » [3].

L'histoire nous fournit assez d'exemples d'abbés et de moines prédicateurs. Déjà au VIIIe siècle Alcuin, écrivant à l'abbé Radon de St-Vaast d'Arras, lui dit : « quand le peuple vient dans votre église aux jours de fête, faites-leur prêcher la parole de Dieu » [4]. Mentionnons un peu plus tard Ambroise Autpert, abbé de St-Vincent au Vulturne [5], l'abbé Guarin de Cusan [6], S. Guibert, fondateur de l'abbaye de Gembloux, lors du passage des Hongrois en 954 [7], le moine Adalbaud plus tard abbé d'Uzerche [8], le moine Wéry de St-Pierre de Gand [9], l'abbé Lambert de St-Bertin [10], l'abbé Lambert de Lobbes qui, lors de la deuxième croisade (1146), prêche en roman et en thiois [11], l'abbé Anselme de Gembloux [12], S. Dominique de Sora [13]. S. Éberhard, archevêque de Salzbourg, lorsqu'il était abbé de Biburg, jouissait d'une grande réputation d'éloquence [14] ; il en était de même de l'abbé Henri de St-Gilles de Brunswig, qui devint en 1173 évêque de Lubeck [15].

Nous pouvons encore signaler les moines prédicateurs de St-Georges dans la Forêt-Noire [16], l'abbé Eginon de St-Ulric d'Augs-

---

1. SCHÖPFLIN, *Alsatii dipl.*, t. I, p. 250 ; JAFFE-L. 14460.
2. RHEINWALD, *L'abbaye de Wissembourg*. Wissembourg, 1863, p. 435 ; JAFFE-L. 13666 ; v. G. SCHREIBER, t. II, p. 41.
3. P. L. 166, col. 1220 ; JAFFE-L. 7187. On retrouve cette autorisation dans un privilège de Calixte II pour le prieuré clunisien de Payerne à propos de l'église de Kolmar, mais ce passage est une interpolation (B. EGGER, *Geschichte der Cluniazenser-Klöster in der Westschweiz*. Fribourg, 1907, p. 111).
4. Epist. 74 (MGH. *Epistolae*, t. IV, p. 117).
5. *In Apocalypsin*, IX (*Maxima bibl. veterum patrum*. Lyon 1677, t. XIII, p. 612.)
6. FRANKE, *Romuald von Camaldoli*. Berlin, 1913, p. 100.
7. SIGEBERT DE GEMBLOUX, *Vita S. Wicberti*, nº 14 (MGH. t. VIII, p. 514).
8. RECUEIL DES HISTORIENS DES GAULES, t. XIV, p. 336.
9. *Chronic. Affligen.*, 1 (MGH. t. IX, p. 407).
10. *Tractatus de moribus Lamberti abb.* Contin. (MGH. t. XV, p. 953).
11. *Gesta abb Lobbien*, 25 (MGH. t. XXI , p. 329).
12. *Gesta abb. Gemblacen.*, 84 (*Ib.*, t. VIII, p. 554).
13. *Vita* 7, 17, 27 (*Anal. Bolland.* t. I, pp. 285, 289, 294).
14. *Vita* 5 (MGH, t. XI, p. 79).
15. ARNOLD, *Chronic. Slavorum*, I, 13 (*Ib.*, t. XXI, p. 126).
16. *Vita Theogeri*, 29 (MGH. t. XII, p. 463).

Digitized by Google

bourg [1], le moine Otloh de passage à Amorbach [2], Thomas, abbé de Morigny, ancien moine de Colombs [3]. Jocelin de Brakelonde, parlant de l'élection de l'abbé Simon de Bury St-Edmond (1182), suppose comme chose naturelle que l'abbé, appelé à prêcher devant le peuple, doit posséder une doctrine suffisante [4]. S. Pierre Damien se déclarait disposé à autoriser les moines à prêcher, mais vu la simonie qui sévissait en Italie, il mettait en doute les bons résultats de ce ministère [5]. La chose est tellement ordinaire au pays de Liége qu'un écrivain du XIIe siècle le déclare formellement : « je vois, dit-il, les églises des moines fréquentées par le public ; ils chantent assidûment la messe, ils prêchent fréquemment l'Évangile, on les contraint à faire des sermons dans l'église »[6].

Au ministère de la parole se joignait celui de la confession. Les vies de S. Gervin, abbé de St-Riquier [7], du B. Berthold, abbé de Garsten [8], de S. Gérald de la Sauve-Majeure [9] et d'autres missionnaires tels que S. Bernard de Tiron, Gérard de Salles, Vital de Savigny [10] en fournissent des exemples.

Nous voyons l'abbé d'Oudenbourg exercer ce ministère à Bruges en 1128 [11]. D'autre part on signale qu'aux environs de Pâques de nombreux fidèles des environs et des pèlerins allaient se confesser à l'abbaye de Lambach [12]. Ce qui se passait à Lambach et à Garsten a pu et a dû se passer ailleurs, et plus particulièrement dans les sanctuaires qui étaient des lieux de pèlerinages [13].

Les confraternités accordées à des laïques étendirent le champ d'action des moines, car le droit de sépulture, qui leur avait été reconnu par des privilèges pontificaux, entraînait pour ces confrères la faveur d'être enterrés dans les monastères, éventuellement celle d'être administrés par les moines. On peut constater

---

1. UODALSCALC, *De Eginone et Herimann*, 8 (*Ib.*, t. XII, p. 435).
2. *Liber de temptacione*. (*Ib.*, t. XI, p. 391).
3. *Chronic. Moriniac.* (RECUEIL DES HIST. DES GAULES, t. XII, p. 69 ; MABILLON. *Annal.* l. 71, nº 89, t. V, p. 540).
4. JOCELIN DE BRAKELONDE, *Chronica de rebus Samsonis abb. monasterii S. Edmundi*. Ed. Rokewode. Londres, 1840, p. 9.
5. *Opusc. XII de contemptu saeculi*, c. 29, (P. L. 145, col. 283-285).
6. *Libellus de diversis ordinibus*, 14 (MARTÈNE, *Ampl. Coll.*, t. IX, col. 1037).
7. *Vita* 14 (*Acta SS.*, t. I mart., p. 284 ; HARIULF, *Chronique de St-Riquier*, IV, 18, 26, 27, éd. Lot. Paris, 1894, pp. 220, 248, 250-253).
8. *Vita*, 18-22 (*Acta SS.* t. VI jul., pp. 479-480).
9. *Vita*, 28 (*Ib.*, t. I april., p. 419).
10. *Vita*, 50-54 (*Ib.*, t. II april., p. 234-235).
11. *Passio Karoli comitis*, 115 (MGH. t. XII, p. 615).
12. *Miracula S. Adalberonis* 4 (*Ib.*, t. XII, p. 140).
13. BERLIÈRE, *Anciens pèlerinages bénédictins au Moyen Age*. (REVUE LITURG. ET MONAST., XI, 1926, pp. 205-213, 247-253).

Digitized by Google

le cas pour des malades, confrères de St-Vincent du Mans, confessés, recevant l'Extrême-Onction à domicile [1] et à plus forte raison pour les « monachi ad succurrendum », ou laïques admis à la profession religieuse au lit de mort. Le même privilège avait été accordé par Pascal II aux chanoines réguliers d'Arrouaise [2].

§ 4. CONTROVERSE SUR LES PRINCIPES AUX XIe-XIIe SIÈCLES.

La restauration de la vie commune parmi les clercs ou chanoines, réclamée et favorisée par les papes réformateurs du XIe siècle, l'assainissement qui s'était produit au sein du clergé séculier, plus spécialement la création de congrégations de chanoines-réguliers, sous la Règle de S. Augustin mise en honneur à cette époque [3], telles que celles de St-Ruf, de Marbach, d'Arrouaise, de St-Victor de Paris, surtout de Prémontré provoquèrent de divers côtés des différends entre séculiers et réguliers, entre chanoines et moines, et ces contestations ont laissé des traces dans un grand nombre d'écrits du XIIe siècle.

Des évêques refusaient d'admettre les clercs réguliers pour l'exercice du ministère [4] ; cette conduite, disait Yves de Chartres, ne pouvait provenir que d'un esprit de jalousie [5]. Cette opposition se calma, et les monastères de chanoines-réguliers purent faire administrer par leurs religieux des paroisses dont ils étaient patrons ou propriétaires, avec le consentement des évêques.

Plus âpre et plus longue fut la lutte menée par certains chanoines-réguliers contre l'exercice du ministère ecclésiastique par les moines ou sur la prééminence respective des deux ordres [6].

---

1. CHARLES et MENJOT, *Cartulaire de l'abbaye de St-Vincent du Mans*. Mamers, 1886-1913, nº 653 ; voir BERLIÈRE, *Les confraternités monastiques au Moyen Age* (REVUE LITURG. ET BÉNÉD., t. XI, 1926, pp. 138-140).

2. « unctionem quoque infirmorum et sepulturam eorum qui ad vos ex devotione concurrerint » (GOSSE, *Hist. de l'abbaye et de l'ancienne congrégation des chanoines réguliers d'Arrouaise*. Lille, 1786, p. 27 ; JAFFE-L. 6511a ; SCHREIBER, t. II, pp. 130-136).

3. P. SCHROEDER. *Die Augustinerchorherrenregel. Entstehung, Kritischer Text und Einführung der Regel* (ARCHIV FUR URKUNDENFORSCHUNG, t. IX, 1926, pp. 271-306).

4. S. PIERRE DAMIEN, *Opusc.*, 27 (P. L. 145, col. 506-512) ; YVES DE CHARTRES, epist. 69 (P. L. 162, col. 88), epist. 213 (col. 216-217) ; GERHOCH DE REICHERSBERG *Dialogus de clericis saecularibus et regularibus* (P. L. 194, col. 1375-1426 ; ARNON DE REICHERSBERG. *Scutum canonicorum* (P. L. 195, col. 1493-1528).

5. Epist. 69 (P. L. 162, col. 89).

6. ABÉLARD, epist. 12 (P. L. 178, col. 352) ; lettre d'un chanoine-régulier au prieur de la Charité-sur-Loire (P. L. 213, col. 717-720) ; WIBALD DE STAVELOT, ép. 373 (P. L. 189, col. 1414-1416) ; RAIMBALD DE LIÉGE. (*Hist. litt. de la France*,

Digitized by Google

Cette dernière discussion, puérile en elle-même et dépourvue de tout sens d'humilité, peut être négligée ici. Tout autre est la question de principe posée sur l'exercice du ministère ecclésiastique par les moines. On ne s'étonnera pas de voir en ces siècles éloignés certains écrivains donner des entorses à l'histoire dans l'esquisse fantaisiste qu'ils font de la vie commune des clercs dans les siècles primitifs et des origines et du développement du monachisme, ni dans l'abus qu'ils font de textes tronqués de S. Augustin et de S. Jérôme [1].

D'aucuns auraient voulu reléguer les moines dans le silence de leurs cloîtres, où ils n'avaient qu'à vivre dans la solitude, le travail et les larmes [2]. D'autres, plus conciliants, admettaient que les moines pussent être revêtus du caractère sacerdotal, par concession *(ex indulgentia)*, comme dit Hugues de St-Victor [3], ou même exercer les fonctions du ministère à défaut de clercs. « Les clercs, dit Anselme de Laon dans une lettre à Héribrand, abbé de Saint-Laurent de Liége, sont élus pour prêcher et enseigner, les moines pour prier, car les clercs, à raison des incessantes distractions de leur charge et de leurs affaires, ne peuvent toujours prier. Cependant en cas de nécessité et sur l'ordre de l'évêque, souvent les moines reçoivent la mission de prêcher et d'enseigner » [4]. Gerhoch de Reichersberg, l'ardent propagateur de la vie commune parmi les clercs, admet aussi que les moines-prêtres étant moines et clercs, peuvent remplir les fonctions ecclésiastiques lorsque leur vie est sainte ; il reconnaît ce fait historique, encore qu'il l'explique mal, car il est persuadé que dans les premiers siècles tous les clercs observaient la vie commune, et que c'est par pénurie de clercs réguliers qu'on fit appel aux moines [5]. Arnon partage les mêmes idées sur la vie commune des clercs, et désire voir régner la plus grande union entre l'ordre canonial et l'ordre monastique, vu qu'il n'y a entre eux aucune opposition

---

t. XII, pp. 512-516) ; *Libellus de diversis ordinibus et professionibus quae sunt in ecclesia* (MARTÈNE, *Ampl. Coll.*, t. IX, col. 1027-1074). Allusion à ces démêlés dans le sermon de Geoffroi de Bath (*Revue bénédictine*, t. X, 1893, p. 29).

1. Je fais allusion au fameux texte de S. Augustin : bonus monachus vix bonum clericum facit (voir plus haut) et à celui de S. Jérôme (monachus habet plangentis officium (Adv. Vigilantium), voir notamment Yves de Chartres, ép. 36 (P. L. 162, col. 48-49) et Philippe de Bonne-Espérance, l. IV, c. 89-99 (P. L. 203, col. 785-802).

2. L'auteur du *de unitate ecclesiae conservandae*, opposé aux moines d'Hirsau (*Libelli de lite*, t. II, p. 266) ; PIERRE CRASSUS, *Defensio Heinrici IV regis* (*ib.*, t. I p. 442) ; YVES DE CHARTRES, ép. 36 (P. L. 162 col. 48).

3. *De Sacramentis*, P. III c. 4 (P. L. 176 col. 422).

4. P. L. 162, col. 1590.

5. *Liber de aedificio Dei* n° 162 (P. L. 194, col. 1268 ; *Libelli de lite*, p. 193).

Digitized by Google

de principe, « puisque souvent on les trouve réunis dans la même personne, soit que des clercs se consacrent à la perfection monastique, soit que dans les monastères on appelle au ministère de l'autel des moines remarquables par leur science et par leur piété. Grégoire I, Grégoire VII, Eugène III, sortis des rangs des moines, sont montés sur le siège de Rome ; que d'autres évêques, que de prêtres ne pourrait-on pas citer parmi eux qui brillèrent par leurs vertus et par leur science ! »[1]

Mais la question de principe n'était pas résolue. Idungue, moine de St-Emmeran de Ratisbonne ou de Prüfening, la résout nettement : Dans un monastère il faut faire une distinction entre les moines engagés dans la cléricature et les simples moines laïques. Ces derniers n'ont aucun droit de prêcher. qui l'interdirait aux premiers ? Ils ont reçu le même caractère sacerdotal que les prêtres séculiers, des mains du même évêque, dans la même ordination. En outre, si l'on permet aux moines de gouverner des diocèses, pourquoi leur refuserait-on des paroisses ? Il est clair que l'auteur suppose que la juridiction a été conférée par l'évêque[2].

Hugues, ancien abbé de Reading et plus tard archevêque de Rouen (1130-1164), défend la même thèse. Les moines élevés à la cléricature, dit-il en substance, appartiennent dans un sens très véritable par l'ordination à l'ordre canonique ; les engagements de leur vie religieuse conviennent parfaitement à la perfection de la cléricature. S'ils ne portent point le titre de clercs, c'est qu'ils sont astreints par leur profession à un genre de vie plus austère[3].

Rupert, moine de St-Laurent de Liége et plus tard abbé de Deutz, fit faire à la question un pas en avant dans son Dialogue : *Conflit entre un moine et un clerc pour prouver qu'un moine peut prêcher*. On a voulu voir dans ce clerc S. Norbert lui-même, mais sans preuve convaincante[4] ; il ne peut être question d'Anselme de Laon. Déjà Rupert, dans le quatrième livre de son Commentaire sur la Règle de S. Benoît, s'était occupé de cette question,

---

1. *Scutum canonicorum* (P. L. 194 col. 1522-1523). Le traité attribué à Anselme d'Havelberg sous le titre de : *de ordine canonicorum regularium* n'est que la reproduction textuelle de l'ouvrage d'Arnon (P. L. 194, col. 1493-1525).

2. *De quatuor quaestionibus monacho-clericorum statum spectantibus* (Pez, *Thesaur. anecd. noviss.*, t. II, P. II, col. 505-519, 528-539).

3. *Dialog.* VI, 4 (P. L. 192, col. 1219-1220). Voir D. Gréa, *De l'Église*. Paris, 1885, p. 367.

4. Van den Elsen, *De h. Norbertus en Rupertus*(De Katholiek, t. 89, 1886, pp. 223-237 ; t. 93, 1888, pp. 148-163 ; t. 95, pp. 351-366 ; t. 99, pp. 302-311 ; voir Berlière (*Revue bénédictine*, t. VII, 1890, pp. 452-457).

Digitized by Google

avec d'autant plus de raison qu'on allait jusqu'à prétendre que s'il n'est pas permis à un clerc d'embrasser la vie monastique, il était légitime et même louable de tirer un moine de son monastère pour le faire entrer dans la cléricature. Autre était la situation du moine-prêtre, autre celle du moine laïque ; autre la situation de l'Église aux IVe et Ve siècles, autre celle des XIe et XIIe siècles.

Rupert, dans son *Conflit*, prouve d'abord qu'il n'y a point d'incompatibilité entre la cléricature et la profession monastique : il montre ensuite que le droit de prêcher provient de la mission que les clercs reçoivent de leurs évêques. Or, d'après lui, cette mission se donne radicalement dans l'ordination [1]. Rupert soutint la même thèse dans ses lettres à Éverard, abbé de Brauweiler [2], au chanoine Liezelin [3] et dans son traité *De la vie vraiment apostolique* [4].

Philippe, abbé de Bonne-Espérance (1158-† 1183), peut nous donner une excellente idée de l'animosité qu'on apportait dans la discussion sur la dignité respective des Ordres canonial et monastique. Son exposé historique sur l'origine et le développement monastique, provenant, d'après lui, de la décadence de l'esprit primitif dans le clergé,est trop fantaisiste pour qu'il y ait lieu de s'y arrêter. Si à son époque les moines étaient prêtres, la faute en revenait à la négligence des clercs et à l'affaiblissement de la discipline monastique, où l'on avait répudié le travail des mains [5] ; il oubliait ses voisins, les Cisterciens, qui savaient mener de front et la cléricature et le travail manuel. Il s'en prend au *Conflit* de Rupert. Celui-ci avait dit : ce n'est ni la science, ni la tonsure, ni l'habit qui font le clerc, mais le ministère de l'autel ; or les moines élevés au sacerdoce remplissent ce ministère, donc ils sont clercs. De plus à ce ministère ils unissent la dignité de la profession monastique, ils sont donc plus élevés que les simples clercs. Philippe esquive une réfutation directe, mais il concède qu'un moine peut remplacer un clerc et avoir charge d'âmes.

Malheureusement on ne parvenait pas à s'entendre sur le fond de la question, les mêmes objections se reproduisaient sans cesse. Un cistercien allemand riposta alors, d'une façon assez originale. Il s'appliqua à prouver aux chanoines-réguliers qu'ils étaient vraiment moines, puisqu'ils étaient cénobites, et qu'en attaquant

1. *Altercatio monachi et clerici* (P. L. 170, col. 537-542).
2. P. L. 172, col. 541-542.
3. P. L. 170, col. 663-668.
4. P. L. 170, col. 618-644.
5. *De institutione clericorum*, IV, 80-86, (P. L. 203, col. 773-775, 779-783).

Digitized by Google

les moines ils s'attaquaient eux-mêmes [1]. Et en effet, voici un séculier qui se présente à la porte d'un monastère ; il se met sous la juridiction, non de l'évêque, mais d'un abbé ou d'un prévôt, lequel suit la Règle de S. Benoît ou celle de S. Augustin, et au fond les observances sont à peu près les mêmes. Il fait profession, non entre les mains de l'évêque, mais entre celles d'un supérieur régulier, et ce supérieur le présentera à l'évêque pour les ordres sacrés ; il devient prêtre pour son monastère. Si un jour l'évêque le concède, à la suite de la donation faite au monastère d'un autel, d'une église paroissiale, l'un et l'autre administreront cette paroisse en vertu de la délégation épiscopale. La législation canonique veillera et pour le moine et pour le chanoine à ce qu'il ne réside pas seul dans sa cure, mais les faits sont plus forts que la théorie, et pratiquement, en dépit des conciles et des ordonnances épiscopales, cet état se maintiendra ; les principes sont battus en brèche par la coutume ; le nombre des paroisses desservies par des réguliers ira toujours en augmentant.

D. URSMER BERLIÈRE

---

1. MARTÈNE, *Thes. anecd.*, t. V, col. 1614. Il n'y a pas lieu d'entrer dans la controverse sur le droit qu'ont des clercs ou chanoines réguliers de se faire moines. Les privilèges pontificaux préciseront les droits respectifs des monastères au sujet du lien de stabilité, mais des passages de clercs réguliers à l'ordre monastique ne furent pas des cas isolés ; ceux de Göttweig acceptent la Règle bénédictine en 1094, ceux de Walderbach celle de Cîteaux (*Archiv f. Kunde oesterr. Gesch.*, t. XII, p. 264). Voir la lettre de l'abbé P. de Huysbourg à propos du passage du prévôt d'Hamersleben à l'ordre monastique (C. HÖFLER, *Der Epistolarcodex des Kl. Reinhardsbrunn, saec. XII* (*ib.*, t. V, p. 24) et le traité d'Idungue de Prüfening, *Clericum post susceptum monasticum propositum non esse clericum*, cod. 878 de Vienne (ff. 86v-118v ; *Tabulae codicum manuscriptorum praeter graecos et orientales in bibliotheca palatina Vindobonensi asservatorum*. Vol. I, Vienne, 1864, p. 148).

Digitized by Google

NOTES.

1. NOTES ON GENESIS IN THE LATIN VULGATE.

THE importance of Dom Quentin's recently published recension of the text of Genesis consists above all in this, that for the first time the actual variants of all, or almost all, the most important MSS have been collected and digested into a convenient apparatus for a whole book of the Bible. Berger gave selected readings, Dom Quentin's previous book gave selected chapters, but now we have the material in our hands for a great stretch of text, comprising both some of the most read and of the least read parts of Holy Scripture. The Notes here strung together are desultory, being chosen almost at haphazard for their textual interest. I use Dom Quentin's notation, as anyone who cares to read my Notes will surely have his book in their hands.

1. GEN iii 15.

This, I venture to think, is an appropriate place for once more reviewing the text of this famous verse, because the whole attitude of scholars is so different now from what it was in the time when Catholics and Protestants used to dispute over it [1]. The question is, whether we are to read IPSA *conteret caput tuum* or IPSE *conteret caput tuum*. Both readings are found, *ipsa* in the great majority of Latin MSS, *ipse* in the small group $\Sigma^{T*}T^{*}OP_{*}$. We must add the MS of Monza (*Berger*, p. 223), but not Cod. Vallicellianus (Quentin's Φ^{v}) [2].

I would first point out that there is no trace of *ipsa* in any language but Latin. The Hebrew has הוא ישופך ראש: it is quite true that in the Pentateuch הוא is written both for masculine and feminine, but the verb itself is masculine (ישופך not תשופך), so that הוא must here be masculine and refer to " her seed ", which in the Hebrew is the word immediately preceding, and which is masculine.

The same view is evidently taken in the LXX, which reads αὐτός without variant. It is a *constructio ad sensum*, for in Greek σπέρμα is neuter ; but that causes no difficulty, in fact there is a complete parallel in Gal iii 16, where we read *semini tuo qui est Christus*. In accordance with the Greek we find *ipse* in the Old Latin, e. g. Cypr. *test.* ii 9 : *ipse tuum obseruabit caput*, and *ipse* is also found in Iren. lat and Lucifer (*De S. Athan* 11, not from Cyprian).

As between *ipsa* and *ipse* in MSS of the Vulgate, Dom Quentin

---

1. See W. Fulke and Gregory Martin in Fulke's *Defence* (Parker Society's Publications, Cambridge, 1843), p. 531 ff.

2. Berger's statements that *vall** reads *ipse* (pp. 93 note, 204, 223) rest on a misconception, as Dom J. Chapman has kindly ascertained for me.

Digitized by Google

seems to suggest that *ipse* is a throw-back to the Old Latin. Therefore it is important to observe that *ipsa* is itself a late Old-Latin reading, attested by Ambrose, Augustine (twice), and Jerome (twice). In all these passages, as also in Gregory (*Moral.* i 36), the quotation is from the Old-Latin, not the Vulgate, as is shewn by the use of the verb *seruare* or *obseruare*. Moreover, as may be seen from Dom Quentin's short quotation of Jerome (on Isaiah lviii 12), his references to the passage are not literal and seem to have been made from memory. When he has the passage before him he uses *ipse* : ' *ipse seruabit caput tuum et tu seruabis eius calcaneum.* Melius habet in Hebraeo : *ipse conteret caput tuum et tu conteres eius calcaneum*, quia et nostri gressus praepediuntur a colubro et Dominus conteret Satanam sub pedibus nostris uelociter ' (Hier. *Hebr. Quaest.*, *ad loc.*) [1]

It is characteristic of all the early testimonies for *ipsa* that they interpret the saying of the Christian in general or of Eve herself. A new way is blazed out in Isidore *Quaest. in V. T.* (Migne *P. L.* lxxxiii, col. 221), who says : ' *Ipsa conteret*... hoc de fructu uentris Mariae qui est Christus intelligunt '. This view of *ipsa* is echoed by Bede, and amongst others by Rupert of Deutz (Migne *P. L.* clxvii, col. 304) who also points out that Christ born of the Virgin is most properly called ' seed of *woman* '. But so far as I can make out, the interpretation of Gen iii 15 which connects *ipsa* with the Virgin Mary cannot be traced earlier than St. Isidore.

The way that Jerome, when merely referring to the text, seems to think that ' Eve ', not ' her seed ', was the subject of *obseruabit* shews how attractive the Old-Latin variant *ipsa* was in the fourth and fifth centuries. Yet it is a mistranslation of the Hebrew. Is it not exceedingly improbable that Jerome when actually translating from the Hebrew would have perpetuated a grammatical error, when he himself says *melius habet in Hebraeo* ? It seems to me impossible to believe that *ipse conteret* is not the true reading, or to regard *ipsa conteret* as anything more than a wide-spread corruption from the later form of the Old-Latin, or rather I should say from a popular form of misquoting Gen iii 15 current at the end of the 4th century.

If *ipse* be genuine it is important to remember the witnesses that support it are $\Sigma^{T*}T^{*}O$ and P^{*}, i. e. *tol** *mar** *ott* and *geo**. As will be noticed it is only in Cod. Ottobonianus, which is one of the three oldest surviving MSS, that the reading has survived uncorrected. To these, as I said above, should be added the Bible of Monza : it is of course possible that this 9th century MS is derived from T (*Berger*, p. 223), but it does not seem demonstrated by any other evidence than the text of this passage.

2. GEN i 21 *creauitque Deus cete grandia et omnem animam uiuentem atque* MOTABILEM *quam* PRODUXERANT *aquae in species suas.*

(*a*) The word *motabilis* appears to be very rare. Rönsch 113 has

1. It is worth noticing that this passage is given a place in the *Glossa ordinaria.*

Digitized by Google

no example of it beyond a late glossary. This is the first occurrence of the Hebrew רמש : elsewhere St. Jerome uses a relative (*quae mouentur*, &c.), possibly because he felt that the change to *mutabilis* was inevitable.

Here *mutabilem* is read by $C^{c}G^{*}\Lambda^{L*}X\Pi^{CD^{2}}\Sigma^{M}$ Λ, while *motabilem* is in $C^{2}\Lambda^{L^{2}H}\Pi^{D*}\Sigma^{O}$B TMΦ $O^{2}\Theta$P and the later texts: O* has *mobilem.*

I agree with Dom Quentin that the evidence points to a period in the Dark Ages when the ancestors of all our texts had *mutabilem*, but is it not likely that St. Jerome intented *motabilem ?* With the Hebrew before him he must have been perfectly aware that the sense was *quae mouetur* not *quae mutatur*, and I do not think there is any evidence for *mutabilis* used in the sense of ' having movement ' (except possibly in a philosophical sense quite alien from this passage).

But if Jerome wrote *motabilem* can we claim that the MSS which attest it have really inherited the word ? The best witnesses are TM and O^{2}, O* having *mobilem*, which may equally be a correction of *mutabilem* to make sense or a ' haplography ' of *motabilem.*

(*b*) Dom Quentin writes *quam produxerunt* instead of *quam produxerant*, ' to make sense ', as he says. This is at first sight attractive, though *produxerunt* is only found in CM* among the older MSS. But it must be borne in mind that *v.* 21 is dependent on v. 20. We may paraphrase the two verses thus : ' God said " Let the waters produce ", so that is the way He created the living things which the waters had produced '. Taken in dependence with the *producant* of *ver.* 20 I do not see there can be any real objection to the pluperfect in *ver.* 21.

3. GEN iii 20, iv 1.

These two verses, besides Tobit viii 8, 2 Cor xi 3, 1 Tim ii 13, are the only places where Eve is named in the Bible. The Greek is ευα, so we find for the New Testament and Tobit *Eua, Heua, Aeua* and *Haeua* in Latin. In Genesis the two occurrences are differently treated in the Greek : in iv 1 we find ευα as in the N. T, so it is not surprising that St. Jerome should retain *Heuam* or *Euam* there. But in iii 20 the Greek has Ζωή, which was not followed by him I am not surprised to find evidence that here Jerome made a new transliteration from the Hebrew, viz. *Haua* (=חַוָּה). What makes it all the more probable is that Aquila is reported to have read αυα for Ζωή.

Here O, followed by the great mass of Vulgate MSS, has *Eua* (or *Heua*) ; G* has *Haua — Hauam*, G^{2} and A* have *Haua — Haeuam*, while A^{2} has *Haeua — Haeuam.*

Thus A^{2} agrees essentially with the mass of Vulgate MSS, while G* had *Haua* twice. I venture to think that the reading of $G^{2}A^{*}$ is what St. Jerome wrote, with the proviso that he probably spelt the word *Euam* or *Heuam* in iv 1, i. e. that he gave his new correct transliteration from Aquila where the old version had ' Life ', but left the name standing where the old version had ' Eve '.

Similarly where אשה first occurs it is rendered *Virago* (probably suggested by Symmachus's ἀνδρίσ), but afterwards merely *uxor* or *mulier.*

Digitized by Google

4. GEN x 9 *ab hoc exiuit prouerbium quasi Nemrod...*

Here Dom Quentin reads *ob hoc* with wsc, against the whole mass of MSS, which read *ab hoc.* G* (the 'Ashburnham' Pentateuch) and one MS of the 12th century read *ad hoc.* 'w' means a correction introduced by Cardinal Antonio Caraffa, and sc means that it was adopted both by the Sixtine and Clementine editions. Thus the existing Vulgate, which is here defended by Dom Quentin, rests on no MS at all but only on the conjecture of that by no means mediocre scholar Caraffa: I am happy to be able to tell Dom Quentin that an early 13th century Bible in my possession (see *JTS* xxiv 204) actually has *ob hoc!*

The reason given by Quentin for deserting the MS tradition is that Jerome has *ob hoc* in Gen xxix 35 *(ob hoc uocauit eum Iudam)*, but the two passages are not really parallel. In Gen xxix 35 Jerome's translation is literal, or nearly so, and *ob hoc* does there mean 'on that account'. But in Gen x 9 instead of a literal translation Jerome gives us one of his interesting paraphrases. The Hebrew is על כן יאמר, lit: 'therefore it will be said' (with nothing about a 'proverb'). I should translate *ab hoc exiuit prouerbium* by 'from this time there was current the proverb...' The Latin (with *ab*) seems to me a very happy free rendering.

5. GEN xxxix 10 (about Joseph and Potiphar's wife).

The Hebrew is literally: 'And it came to pass, as she spake to Joseph day by day, that he hearkened not unto her to lie by her, to be with her'. The Greek is the same except that it has no equivalent for 'and it came to pass'. Here again Jerome paraphrases and we read

huiuscemodi uerbis per singulos dies ET *mulier molesta erat adulescenti* ET *ille recusabat stuprum.*

These being Jerome's own words it is likely that the true reading is the one that makes the best sense, for it is unlikely that a corrector in the Dark Ages would write better Latin than St. Jerome. Dom Quentin omits the first *et* and reads *at* for the second. For the first change he alleges A only [1], but A transposes as well, reading *huiuscemodi uerbis mulier per singulos dies molesta erat.* In the second place *at* is read by G^c $\Lambda\Sigma^T$ as well as A. But it seems to me that the text with *et... et* makes the better sentence: 'with such words (i.e. such as are reported in *vv.* 8 and 9 of both the lady and Joseph) both the woman had been annoying the young man and he was refusing the sinful act'. In English we should not express 'both', but in Latin it is almost required to balance the clauses. In other words I think Jerome meant *huiuscemodi uerbis* to be taken also with *recusabat stuprum.*

This double *et* is found in CXII TMΦ ΟΘΡΨΩ and the editions.

6. GEN xxvi 12 *seuit autem Isaac...*

---

1. The page is lost in G, but the text has been supplied by G^c, a scribe of the 9th century.

Digitized by Google

seuit $\Pi\Sigma^{OM}B$ $T\Phi$ $\Theta^{MG}P^{2}\Psi\Omega^{M}$ edd.
seruit GC^{*} (vid) X A
seminauit $C^{2}\Lambda\Sigma^{T2}$ M $\Theta^{A}P^{*}\Omega^{S}$ Hier.*quaest.*
creuit O.

The Hebrew is ויזרע, so that there can be no doubt at all that *seuit* is right, *seruit* an old scribe's error, while *creuit* and *seminauit* seem to be conscious efforts at emendation. They suggest the former presence of an impossible word such as *seruit*. What adds to the confusion is that in Lev xxv 20 GA, Deut xxii 9 A, and Jud vi 3 A, the perfect of *serere*, *seuit*, is made to be *seruit*, as Dom Quentin tells us. It looks as if all our texts here descend from an archetype which read *seruit*, a reading for which St. Jerome himself is not likely to have been responsible.

7. GEN xxvi 17 *et ille discedens ueniret ad torrentem Gerarae...* For *discedens* we find *descendens* in $GX\Sigma$ AM^{*} $O\Theta^{M*G*}P\Psi^{B*D}$.

The best evidence for *discedens* is C and T. Here the Hebrew is 'and Isaac went thence and encamped...' Again Jerome has paraphrased, but *discedens* is surely more original than *descendens*, for a tribe which is being pushed away from its feeding-ground retreats to the mountains, not further down into the plain.

But *descendens* is much the better attested reading until we come to Alcuin. The question for the critic is whether he dares affirm that Cod. Cavensis and the Tours Octateuch have preserved the true reading by inheritance, or whether they have it by what Rendel Harris once called 'the grace of repentance'.

8. GEN xxxii 22^{b} (Heb. 23^{b}) *et transiuit uadum Iaboc.*

There can be no doubt whatever that this is the text as Jerome wrote it, in agreement with the Hebrew (יבק) and the Greek, unless indeed he spelt the name *Ieboc* as in Num xxi 24, Deut ii 37, iii 16. But instead of *Iaboc* we find *Iacob* in $GC\Lambda^{L}$ $X\Pi^{CD*}\Sigma B$ $AT.M.$ Φ^{R*A*Z*} $O\Theta^{A*M*G*}\Psi$, i. e. not only *tur am* and *ott* but also all the leading texts. Evidently all our texts are derived from sources which contained this scribe's blunder, a blunder which happened to make sense and so escaped general detection. Yet even without recourse to a Hebrew Bible the error was not beyond the possibility of correction from the best scholarship of Charlemagne's day, for Jerome's *de Situ et Nominibus* (Lagarde, *Onomastica* 123^{6}, 132^{29}) made it clear that *Iaboc* was required.

Here the corrected Alcuinian MSS all have *Iaboc*, but the corrected Theodulphians have *Ieb(b)oc:* it looks as if the transmitted error had been corrected by two independent scholars.

9. GEN xxiv 32 *et introduxit eum* [*in*] *hospitium ac destrauit camelos deditque paleas et faenum et aquam ad lauandos pedes camelorum et uirorum qui uenerant cum eo.*

So all the MSS except one ($\Theta^{G'}$ *gep*), all the older ones also omitting *in* before *hospitium*. Here obviously something is wrong, for one does not (I believe) wash camels' feet at all. Further, as was noticed

Digitized by Google

in the 13th century by William de Mara *(cor. vat)*, this text puts the care of the camels' feet before that of the men, and of Abraham's own servant's wants no mention is made. A literal rendering of the Hebrew is *et* INTROIIT HOMO IN DOMUM *ac destrauit camelos deditque paleas et faenum* CAMELIS *et aquam ad lauandos pedes* EIUS *et uirorum qui cum eo.*

Dom Quentin reads *eius* for *camelorum*, but that is not enough to bring the text into conformity with the original, for we should expect *eis* or *camelis* before or after *paleas et faenum*. My point is, that this is something more than a mere scribe's blunder. It looks to me more like a scholar's blunder, an example of mental confusion on the part of a translator who has lost his place for a moment in reading a text written in a foreign character, and who thereby puts down an inaccurate translation which subsequently escapes correction. The whole variant is so unlike a scribe, and so much like some of my own experiences as a translator, that I cannot repress my conviction that *pedes camelorum* is due to St. Jerome himself.

Why attempt to fix somebody's blunder on great scholars ? Why not say with St. Francis '*tegite eorum casus*' ? Because I wish to exculpate GA and O and the rest of the scribes. This verse is the strongest single proof that our MSS are all derived from a single faulty codex. In Gen xxxii 22, as we have seen, our best MSS all read *Iacob* for *Iaboc*, but this is an error which might come in at any time : it might occur in two separate copies independently. But the dropping out of *camelis* and the putting of *camelorum* for *eius* is an unpalaeographical error which could not occur twice independently.

The dropping of *in* between *eum* and *hospitium* is more like a scribe's mistake, and it was easy to correct. The other error needed a glance at the original. Θ^{G} (*gep*), Stephanus's Sangermanense exemplar parvum, writes *faenum camelis* et *aquam ad lauandos pedes eius*, and I have no doubt that St. Jerome would have given his hearty approval of this rendering : *Gep* is remarkable for having in the margins renderings taken direct from the Hebrew, apparently by a converted Jew.

10. GEN I 10 *ad aream Atad...*

The proper name, which occurs nowhere else, is omitted by $G\Sigma^{T}AT$ and the best texts of Φ and Θ. The corrector of Θ^{G} of course supplies the word. Here again the error is quite unpalaeographical and as the name occurs in the Old-Latin I suppose Jerome dropped it by accident in the process of translation.

It will be convenient here to pass in review the sixteen readings collected by Dom Chapman (*Revue Bénédictine* for Jan. 1925, p. 30) to show that GA and O must be regarded as belonging to the same family. They are of varied character and different cogency. I take them in Dom Chapman's order.

11=Chapman 1. GEN xix 8 *sub umbraculum tegminis mei* GAO $\Theta^{A}P^{2}$ (ras) w.

Most MSS have *sub umbra culminis mei*. The Hebrew is בצל קֹרָתִי

Digitized by Google

' within the shadow of my tent-post '. The reading of GAO seems to me very happy : *tegmen* was possibly suggested by *tignum*. On the other hand *culmen* is not really appropriate, for the oriental tent is not so lofty that its top throws a particular shadow.

When we pass from this sort of consideration to transcriptional probability the decision is obvious, for a scribe can produce *subumbra culminis* from *subumbracul*umteg*minis* by dropping the letters I have left unitalicized, but the reverse process is improbable. The shorter reading, therefore, is due to a scribe's error which was adopted by Alcuin and the later texts. We must therefore postulate a common element not for GAO, but for the Spaniards and TMP*.

12=Chapman 2. GEN iv 1 *per dnm* (instead of *per dm*).

Here GΣ^T AT* OP agree with the Hebrew in a certainly right reading. (According to Dom Quentin's apparatus *Cav* is an error for *tol* in Chapman, l. 2.)

13=Chapman 3. GEN iv 20 *adque* for *atque* (GCXAO).

This is a question of spelling : most of the ancient Old-Latin MSS prefer *adque* to *atque*, just as they all (even *k*) have *quod* for *quot* [1]. It seems to me that *errante archetypo* is the wrong formula to use in such matters. No doubt *quot* and *atque* are ' correct ', i. e. that there was a tradition of grammarians (or rather schoolmasters) that these were the correct spellings. But in the 4th century they do not seem to have been fashionable and I imagine that scribes introduced *quod* and *adque* freely. Later, in the Middle Ages, the fashion changed : Latin had ceased to be a living language and the schoolmasters triumphed, so that when scribes copied texts where *adque* or *quod* occurred they put in their new transcripts *atque* and *quot*.

My point is, that just as when a text like Ω has *atque* you cannot tell that it was not copied from an exemplar that had *adque ;* so also when a text like G has *adque* you cannot tell that it was not copied from an exemplar that had *atque*, i. e. you cannot infer from the presence of a popular spelling of this kind that the MSS which present it were copied from the same exemplar.

What is odd is to find A on the side of *adque* and *quod :* certainly in the Gospels the text of A is free from such tendencies [2].

14=Chapman 4. GEN viii 11 *olibae* (GA, *olibe* XO, *holibe* C).

Another spelling : in this case it is clear that the text means ' of olive ', and I think transcribers would not hesitate to spell it as they thought the word ought to be spelt.

15=Chapman 5. GEN xi 29 *nomen*] + *autem* (GCATO) [3].

Autem after the first *nomen* is neither in the Greek or the Hebrew. The rhythm is better without it. See on Gen xlvii 11 and xxi 20 below.

---

1. In Genesis xlvii 8 *quod* is read by GCXII^C ΣT B AΦA*VP OΨ^M : cf. *k* Matt xv 34, Mk viii 19, 20.

2. Undoubtedly in certain matters Jerome had different rules for the Gospels and the Old Testament, e. g. the acc. of ' Jordan ' is *Iordanen* in the N. T. but *Iordanem* in Genesis.

3. Chapman gives *Pal* instead of *Mar*.

Digitized by Google

16=Chapman 6. GEN xxxviii 30 *frater*, om. *eius* ($G^{c}C^{2}\Sigma^{T}AT^{*}OP^{*}$).

Either reading makes equal sense, and *eius* would be easily added or dropped.

17=Chapman 7. GEN xli 5 *formonsae* (GC $A\Phi^{A*}OP^{*}$).

This is the ancient spelling : is it certain that St. Jerome did not use it ?

18= Chapman 8. GEN xlvii 11 *in optimo*] + *loco* (GCΠAO).

Joseph gave his father and brethren a possession ' in the land of Egypt in the best of the land in the land of Rameses '. The sentence runs quite smoothly in the Hebrew, but the European translator who is trying, as St. Jerome was, to drop unnecessary foreign idiom while retaining essential faithfulness to the words will find there is too much ' land ' in the sentence. According to GAO Jerome had *in Aegypto, in optimo loco terrae solo Ramesses*, i. e. he dropped *terra* before ' Egypt ', used *solum* before ' Rameses ', so that he had a sort of right to use ' optimus *locus* ' for the Hebrew word that means ' the best of '.

Even so the sentence is overloaded with earth : most printed editions read *in optimo terrae loco R.*, and most MSS *in optimo terrae solo R.*, while T has *in optimo solo terrae R.* But I think, when it is noticed that the word for ' land of ' has been deliberately omitted before ' Egypt ', that the text of GCAO is likely to be the true text and so to afford no evidence of collusion between these MSS.

19=Chapman 9. GEN xlvii 18 *celauimus* ($G^{c}\Pi^{c*}AO$).

This, as Dom Chapman points out, here in agreement with Dom Quentin, is only another irregular spelling and means *celabimus*.

20=Chapman 10. GEN xxx 14 *mandragoras quos* ($G\Pi^{c*}AOP^{*}$)

This is right, for mandrakes are masculine, not feminine. In the immediate context is a signal testimony to the excellence of GA and O. ' Rachel ' makes her appearance from xxix 6 onwards, and the name is spelt *Rahel* in GAO, and sometimes also in C and in Π^{c} (i. e. *Montecassino* 531). The Greek has ΡΑΧΗΛ and there is no variant in Latin texts of Matt ii 18 from *Rachel*, except among Spanish MSS, which harden the *ch* to *c*. The appearance of *Rahel*, therefore, for the Hebrew רחל must be due to Jerome, following Aquila, who regularly rejects ʼ for Hebrew ח.

21=Chapman 11. GEN xliii 21.

Here $A^{L*}AOP^{*}$ have *reportamus*, G^{*} *portamus*, where the other texts have *reportauimus*. A doubtful case, like no. 15.

22=Chapman 12. GEN xlv 23 *asinos* ($GB^{2}A\Phi^{Z+P*}O$).

For *asinos... et asinas*, which is read by most MSS and is certainly correct, GAO and some allies have *asinos... et asinos*. The question is, whose attention wandered ? A scribe who wrote *asinos* when the exemplar had *asinas*, or a translator correcting ' mules ' into ' donkeys ' and being careless — not ignorant — about the sex of the animals ? Wordsworth and White (*Euangelium*, p. 484) give examples of what they call *ignauia Hieronymiana :* I venture to think *neglegentia*, the occasional indifference of a great scholar to trifles, is more characteristic of St. Jerome.

Digitized by Google

23=Chapman 13. GEN xvi 9 *manibus* GAOΩ^{M}.

Most MSS read *manu*. The question is whether *manu* is a stylistic correction (both Hebr. and lxx have the plural), or is *manibus* taken from the Old-Latin ? Who shall decide ?

24=Chapman 14. GEN xxi 20.

Here GAOP, supported by some late MSS and Cardinal Caraffa, have *moratus est... et factus est*, i. e. a grammatical sentence. Various MSS omit the first *est* or the *et*, or both, and some read *factusque est*. Dom Chapman says of the text of GAO : ' this smooth reading is too plausible to be acceptable '. Yet on the other hand it is really likely that St. Jerome left the syntax hanging in the air, except by inadvertence ? It seems to me either that GAO here are right, or that the error is quite primitive and goes to Jerome himself.

25=Chapman 15. Gen xlviii 16 *in multitudinem* (GBAOΩ^{2}).

The alternative reading is the ablative. I doubt in such cases how far we can trust the reading of any MS in such a point, i. e. that the reading of the MS, whether ' right ' or ' wrong ', has been handed down unchanged even from its immediate parent, — I mean, that even a faithful scribe would write *-em* or *-e* according as he thought made better sense.

26=Chapman 16. GEN iii 17 *init.*

Here we find *ad Adam uero dixit* in G*XΠAO, instead of beginning with *Adae* (dat.). But it is pretty clear from ii 20 and iii 21 that Jerome in translating from the Hebrew intended to keep *Adam* indeclinable. In ii 20 most texts have it so, but in iii 21 *Ad(a)e* is read by O as wel as G^{2}Λ^{L2H}XΣBΘPΨΩ (G* and Φ^{v} read *ad Adam*, probably only a dittography of the first syllable). Thus in iii 17 G*AO are right, and their agreement only exhibits faithfulness, not collusion.

27. GEN xliv 16 *iusti* (GΛ^{L}AOP*).

Dom Chapman (p. 31) calls this ' a stupid error ', but it seems to me right, to be in fact a characteristic effort of St. Jerome's scholarship. Judah says ' how shall we get ourselves justified ? ' The Hebrew is מה נצטדק. For this Jerome has *quid... iusti poterimus obtendere ?* Surely this is right : Joseph's brethren wanted to be considered just men rather than to make a valid excuse. It is worth remark that this is the only place where the Hithpael of צדק occurs in the Old Testament and it curiously illustrates the ' forensic ' notion inherent in the term ' justification '.

The reader who has had the patience to go through these twenty-seven readings will perhaps have had enough. But the general minuteness and unimportance of the variants is characteristic. The student who comes to Dom Quentin's apparatus after Wordsworth and White's (particularly in the Gospels) very soon becomes conscious of the difference of atmosphere. In what does this difference consist ? The answer is easy : it consists in the total absence of the Old-Latin, except as a possible psychological factor in the mind of single scribes, and there its effects are very small in extent. *Nouum opus* — there is no doubt whatever that Jerome's Old Testament was a *nouum opus*,

Digitized by Google

to a far greater extent than his edition of the Gospels even professed to be. The ' Vulgate ' Gospels as compared with the ' Old-Latin ' Gospels correspond to the Old Testament in the English Revised Version of 1881 as compared with the Authorized Version of 1611, but the Vulgate Genesis was altogether different from the Old-Latin Genesis. It was a new translation from a different language, a language moreover which St. Jerome knew but was altogether beyond the compass of anyone in the West, certainly till the revival of letters in the 9th century.

Ecclesiastical authorities seem to have recognized that it was in their competence to accept or reject the new version, but that they could not attempt to emend or edit it. I see no sign of any attempt to correct the text earlier than the corrections and marginalia in Θ^{G} *(gep)* : naturally mistakes of scribes, or what were thought to be such, were continually being rectified, but there is nothing like the ' mixed ' texts we find in New Testament codices. Of course from time to time MSS which had lost leaves might have the missing parts supplied from the now disused codices of the Old-Latin, as has been actually the case with the exemplar from which the Ottobonianus (O) is derived. But the joins are obvious at once : Vercellone was able at once to determine the beginnings and the ends of the Old-Latin sections in O, and no one has questioned the correctness of his ruling in this matter. It would be hard to do the same for *corb* or *g* in Matt, for *mt* in Mk and Lk, not to speak of such texts as *c* in Lk and Mk or *l* in John. In all these cases we have a really ' mixed ' text, such a text as would be produced by a MS of the Old-Latin imperfectly corrected to the Vulgate and then used as an exemplar. Such a thing was impossible in the Old Testament and does not seem to have been attempted.

In the writings connected with the new edition of the Vulgate, such as Dom Quentin's volumes, Dom Chapman's papers, and the present discussion, the actual variations between the MSS bulk largely and it is easy for a reader to come to believe that the variations are considerable and the text uncertain. The contrary is really the case. I add therefore yet one more quotation of a couple of verses from the very first chapter of Genesis, which shew both how great an innovator St. Jerome was in style and vocabulary, and at the same time how faithfully these innovations have been preserved in the MSS. The Old-Latin parallel is taken from Aug. *de Genesi ad litt.* : no doubt other quotations (e. g. those of Ambrose and Hilary) differ in single words, but the construction is always the same, being (in general) word for word with the Greek.

GEN i 11, 12.

Vulgate	*Old-Latin*
.... « et ait	« Et dixit Deus
germinet terra herbam uirentem et facientem semen	germinet terra herbam pabuli ferentem semen secundum genus et secundum similitudinem
et lignum pomiferum faciens fructum iuxta genus suum	et lignum fructiferum faciens fructum

Digitized by Google

cuius semen in semetipso sit super terram	cuius semen sit in ipso secundum similitudinem suam super terram
et factum est ita	et factum est sic
12 et protulit terra herbam uirentem et adferentem semen	12 et produxit terra herbam pabuli semen habentem
iuxta genus suum	secundum genus et secundum similitudinem
lignumque faciens fructum	et lignum fructiferum faciens fructum
et habens unumquodque sementem secundum speciem suam	cuius semen eius in eo sit secundum genus super terram
et uidit Deus quod esset bonum.	et uidit Deus quia bonum est.

In these two verses the only serious variant in the Vulgate MSS is that *adferentem* is the reading of the better MSS, while TM and Alcuin have *ferentem*, and $\Lambda^{H}\Pi\Omega^{S}$ and the printed editions have *facientem*, possibly (as Dom Quentin suggests) a reminiscence of some form of the Old-Latin. But there is no variant to the *herba* UIRENS or the *lignum* POMIFERUM of the new rendering. Almost any passage exhibits this fundamental difference (as for instance xiv 21 where the king of Sodom says *Da mihi homines equos autem sume tibi* according to the Old-Latin but the Vulgate has *Da mihi animas cetera tolle tibi*). In such passages there is no tendency at all in our MSS towards the striking peculiarities of the old text. I venture to think that this general independence of the two texts ought always to be remembered when we are working at the actual variants and suggesting hypotheses for their origin.

Cambridge. F. C. BURKITT.

2. CASSIODORE ET L'AMIATINUS.

Les articles de D. Chapman, publiés dans cette revue (1925, p. 139-150; 1927, p. 12-32), m'ont suggéré plusieurs remarques et rectifications que je soumets ici au lecteur [1].

I. — LA DIVISION DE L'AMIATINUS.

Dans l'*Amiatinus* la division en 70 livres est attribuée à *Hilarus*

1. Il parle à plusieurs reprises de Jacques d'Urgel, il faut lire Juste d'Urgel. Il rapporte aussi comme probable l'opinion qui attribue à Jacques (= Juste) le commentaire édité sous le nom de Cassiodore. J'ignore sur quoi s'appuie cette bévue que je trouve aussi dans Krüger et dans Manitius : le commentaire de Juste est édité dans Migne, t. 67, c. 963-994 et chacun peut s'assurer qu'il ne ressemble pas au Ps. Cassiodore. Ce dernier n'est pas indépendant de Philon de Carpasia, ajoute Chapman. L'origine du Ps. Cassiodore n'a pas encore été élucidée et il faut en dire quelques mots. Ce n'est autre chose qu'un résumé du très long commentaire de Bède. Dans les manuscrits il est presque toujours anonyme ; à bon droit l'abréviateur a jugé inutile ou même impertinent de mettre son nom, mais il n'est pas postérieur au IXe siècle, puisqu'on trouve des manuscrits de cette époque.

Digitized by Google

romanae urbis antistes et à *Epiphanius cyprius quem latino fecimus sermone transferre.*

Voyons d'abord Épiphane. Puisqu'aucune des 3 listes connues d'Épiphane ne concorde avec celle que lui attribue Cassiodore, D. Chapman en conclut qu'elle est tirée de Philon de Carpasia que Cassiodore a, en effet, pris pour Épiphane et qu'il a fait traduire en latin. Cette version latine est conservée dans un beau manuscrit en écriture onciale le Vatic. 5704, et a été éditée en 1750 par Foggini d'après ce manuscrit, *qui tantae est antiquitatis ut millenariam aetatem prae se ferre videatur*, dit-il. D. Chapman aurait pu s'informer au British Museum sur le contenu de ce commentaire, mais il s'est contenté d'affirmer que Cassiodore est très soigneux et doit avoir trouvé cela dans Philon. Je puis assurer qu'il n'y a dans tout le commentaire rien qui ressemble de près ou de loin à ce que dit Cassiodore. D. Chapman « suppose » que la traduction latine de Philon est de Gallandi. Inutile de faire des suppositions, Giacomelli dit qu'elle est sienne.

Passons au pape « Hilarus ». Il a offert deux Bibles à l'église de Saint-Laurent-hors-les-murs, c'est entendu. S. Berger, qui a fait cette intéressante constatation, a soupçonné que Cassiodore fait allusion à cette Bible du pape, et chez D. Chapman cette conjecture devient « extrêmement probable ». Il me permettra de ne pas partager son opinion. 1) Je ne vois pas bien Cassiodore visitant les églises pour noter le contenu des Bibles. Car chaque église un peu convenable avait, je suppose, une Bible. 2) Cette Bible de Saint-Laurent était un don du pape, mais personne ne songerait à attribuer au donateur une liste et un arrangement canonique d'après le contenu de la Bible. 3) D. Chapman, qui connaît bien l'histoire du canon, devrait savoir qu'on ne s'imagine pas un pape patronnant en 461-8 une Bible qui omet l'épître aux Hébreux et quatre épîtres catholiques, tandis que pour les Évangiles elle suit l'ordre de la Vulgate. 4) Cassiodore parle plus longuement... et plus exactement de cette division *secundum antiquam translationem* au ch. 14 de son *De Institutione divin. litterarum.* L'énumération est la même, mais il ne dit pas d'où il l'a tirée. Il passe ensuite à la description de son *codex grandior*, qui contient, lui aussi, 44+26=70 livres. Les Pères varient dans l'énumération : *licet multi patres, id est sanctus Hilarius Pictauiensis urbis antistes, et Rufinus presbyter Aquileiensis et Epiphanius episcopus Cypri... non contraria dixerint, sed diuersa.* Il semble bien que chacun de ces Pères avait sa manière propre de compter. On ne peut douter qu'Hilaire et Rufin soient les mêmes qui sont nommés dans la préface de l'*Amiatinus* et que *Pictauiensis* soit la bonne leçon. Les listes d'Hilaire, de Rufin, d'Épiphane, nous les possédons encore, elles se trouvent dans toutes les histoires du canon. Elles ne s'accordent pas du tout entre elles. Je ne puis m'empêcher de conclure que la préface de l'*Amiatinus* contient ici plusieurs graves erreurs et qu'on perd son temps à vouloir les justifier[1].

1. A qui faut-il attribuer ces fautes, à un copiste, ou bien à Cassiodore lui-même ? La réponse à cette question est nécessairement un peu conjecturale, mais je dirai simplement mon avis. Les divergences qui existent entre l'*Amiatinus*

Digitized by Google

Cassiodore tenait beaucoup à la division en 70 livres qui lui paraissait symbolisée par les 70 palmiers d'Helim. Après le prologue sur parchemin pourpré que nous trouvons dans l'*Amiatinus* il y a f. 4^{v} une table qui doit donner le contenu de ce manuscrit. Elle commence ainsi *In hoc codice continentur ueteris et noui testamenti libri n. LXXI.* Si cette liste s'applique à l'*Am.* elle contient une erreur, car elle dit *petri I*, tandis que le manuscrit contient les deux épîtres. D. Chapman justifie le total LXXI en disant qu'il y a 2 livres d'Esdras, comme il y a 2 livres de Samuel, etc. Ceci n'est pas exact. Les manuscrits anciens, même ceux du IXe, X^{e} et XIe siècles, et l'*Amiatinus* en particulier, ne font d'Esdras-Néhémie qu'un seul livre. Par conséquent LXXI est une erreur pour LXX. Mais est-il bien vrai que cette table du f. 4^{v} se rapporte à l'*Amiatinus ?* Tous ceux qui se sont occupés du manuscrit, Hort, White, Browne, Quentin, Chapman et d'autres encore le disent. Je crois qu'elle se rapporte, comme toutes les pièces du cahier à l'exception de la dédicace f. 1^{r} et des cercles f. 7^{v}, au *codex grandior* de Cassiodore. Voici pourquoi. 1) Le titre donne la somme des livres *n. LXX* (c'est ainsi qu'il faut lire, LXXI est une distraction de copiste) ; Cassiodore aimait ces calculs, à chacune des trois listes il ajoute le total (Jérôme 49, Augustin 71, *antiqua translatio* mise dans l'*Am* sous le nom d'Hilarus 70). 2) Le codex *grandior* contenait 44 livres de l'A. T. +26 du N. T. *fiuntque simul libri septuaginta.* La liste de l'*antiqua translatio* avait le même total, mais obtenu autrement 48+22. D'ailleurs je suis d'accord avec D. Chapman pour dire que cette dernière liste n'est pas empruntée à une Bible. On s'est demandé quel était l'écrit qui manquait au N. T. dans le grand *codex.* Chapman pense que c'est l'épître aux Hébreux, Zahn opine pour l'épître de Jude. Lisez la liste du f. 4^{v}, vous verrez que c'est la seconde épître de Pierre. Cette liste convient exactement au *codex grandior ;* 44 livres pour l'A. T. en comptant chaque fois 2 livres pour Samuel, Rois, Paralip., Esdras. Car le *codex* donne une traduction des LXX, or les LXX ont 2 livres d'Esdras Εσδρας α =notre 3e livre rejeté parmi les apocryphes et Εσδρας β =Esdras + Néhémie. Suivaient 26 pour le N. T. L'Amiatinus a fidèlement reproduit l'ordre du grand *codex,* mais en ajoutant la deuxième épître de Pierre. Pour la dépendance de l'*Amiatinus* vis-à-vis du *codex grandior* je suis donc d'accord avec D. Quentin, si l'on excepte deux points importants : *a*) l'ordre qu'il attribue au *codex* n'est ni démontré ni démontrable, *b*) la dépendance de l'*Amiatinus* est beaucoup plus grande qu'il ne croit.

II. — LES SOMMAIRES.

L'étude des sommaires jettera un jour des lumières nouvelles sur l'histoire du texte biblique. Je persiste à admettre comme très

---

et le *De institutione* doivent être attribuées à Cassiodore. Quelquefois c'est l'*Amiatinus* qui a raison, p. ex. dans les lignes qui suivent la division *secundum Hieronymum.* Ailleurs, c'est le contraire, p. ex. dans les lignes qui suivent la troisième division. Cassiodore l'avait autrefois attribuée à Hilarus de Rome et à Épiphane. Plus tard il remarqua l'erreur, il se corrigea. Puisse dom Chapman suivre ce bon exemple !

Digitized by Google

probable que la rédaction d'un nouveau sommaire et l'introduction d'une nouvelle division dans le texte ont été accompagnées d'une revision plus ou moins profonde du texte. Mais il est d'abord nécessaire de bien déterminer la liste des sommaires qui sont de la même rédaction. Dom Chapman parcourt les capitula de l'*Amiatinus* et indique à quel type ils appartiennent. Pour cela il se sert d'un gros volume que j'ai fait imprimer à l'usage de la Commission de la Vulgate. Le texte était provisoire, le sigle donné à chaque sommaire était souvent arbitraire. Tout cela était un commencement d'étude, non une conclusion. Voici ce que je pense aujourd'hui d'une série de sommaires assez répandue et qu'on trouve aussi dans l'*Amiatinus*.

Les sommaires suivants sont du même auteur.

Gen *Opus dei factum sex diebus* (ed. Tischendorf, Quentin)
Ex *Nomina filiorum israhel* (inédit)
Lev *Praecepit dominus quid offeratur* (inédit)
Num *Nomina xii tribuum per domos* (inédit)
Deut *Loquitur moyses ad filios israhel* (inédit)
Jos *Promittit deus iosue dicens* (ed. Tommasi, Vallarsi)
Jud *Iudas eligitur dux belli* (ed. Tommasi, Vallarsi)
Sam *Duo filii heli ofni* (ed. Tommasi, Tischendorf)
Reg *Senectus david et adonia filius* (ed. Tommasi, Tischendorf).

La diffusion de ces sommaires varie beaucoup : ceux des Nombres et du Deutéronome ne se trouvent, à ma connaissance, que dans un seul manuscrit, assez récent, Paris N. B. 11511 du XIIIe siècle, ceux de Josué et des Juges se trouvent assez souvent à commencer par la Bible de Mordramne et celles d'Alcuin, ceux de Samuel et des Rois sont encore plus fréquents et leur plus ancien témoin, mais non le meilleur, est l'*Amiatinus*. Cette grande différence pourrait faire douter de leur homogénéité. Mais des arguments internes ne laissent place à aucun doute.

Grand usage de l'ablatif absolu, spécialement des formules *inspirante domino* Gen 3, Ex 4 ; *operante dno* Gen 55 ; *auxiliante dno* Ex 3 ; *iubente dno* Ex 15, Jos 5, Sam 19, Reg 42 ; *iuuante dno* Jos 18, Sam 29 ; *deserente domino* Reg 90 ; *instigante aduerso* Gen 6.

ampliare Gen 17, 19, Reg 23

excessus(=peccatum) Jud 2, 6, 10, 16 ; Sam 6, 10 ; Reg 18 ; *excedere* (=peccare) Sam 18, 24, 45

inconsulto patre Gen 42, *inconsulta re* Jos 31

interminari (=prohibere) Ex 2, Lev 43, Deut 108, 110, Reg 35

postmodum (=postea) Deut 63, Sam 48 *bis*, 73, Reg 63

obitus Gen 28, Num 56, Deut 120, Jos 32, Jud 3, Sam 41, Reg 22, 81

L'auteur note la première fois qu'une chose arrive, sous cette forme *principium sermonis domini* Gen 10, *primum bellum* Sam 22, *prima caedis* Sam 25, *principium belli* Sam 29, *primum uerbum heliae* Reg 41;

il s'adresse au lecteur à la 2e personne du singulier: *nomina ex ordine reperies* Gen 30, *hic agnoscis* Num 52, *hic legis adam situm* Jos 22 ;

il fait de l'interprétation typologique : *futurum ecclesiae populum repromittit* Num 25, *mystica et obscura mutatio mansionum* Num 47, *praedicta tamen sunt haec* Sam 50

une interprétation typologique remarquable revient deux fois : Deut 28, 49-57 est résumé ainsi : *praedicitur de Tito et Vespasiano*

Digitized by Google

qui Hierosolimam obsederunt, referente Eusebio : tunc comedit quaedam Maria filium suum quem lactabat ; haec tamen praedicta et 4 Reg. 2, 23-24 : *exierunt duo ursi de saltu... figura est adueniens quod fuit Vespasianus et Titus.*

Il y a cependant une difficulté. Malgré toutes les ressemblances les plus caractéristiques le latin des sommaires de l'Octateuque est beaucoup plus correct que celui des autres. Il faudra admettre ou bien que les premiers ont été corrigés ou bien que les derniers ont été corrompus. De ces deux solutions la première est la plus vraisemblable, car il existe aussi pour Samuel et les Rois une forme moins incorrecte dans quelques manuscrits, parmi lesquels l'*Amiatinus*, mais on s'aperçoit vite que les solécismes et les barbarismes appartiennent au texte primitif.

J'ai peu à dire sur les autres sommaires de l'*Amiatinus*. Il est vrai, comme D. Chapman l'a remarqué, que les capitula des grands prophètes sont d'origine donatiste, mais il n'est pas vrai qu'ils soient basés sur la Vulgate. En effet : 1) il serait fort étonnant que les Donatistes, si conservateurs en toutes choses, aient adopté la Vulgate. 2) Je pourrais multiplier les rapprochements entre ces sommaires et l'ancienne version ; un seul suffira, emprunté à Isaïe 13, 21 et 22 :

ancienne vers.	sommaire xxxviii	vulgate
accubabunt ibi sirenae ....et onocentauri ibi habitabunt et cubilia facient hericii in domibus eorum	sermo domini super babyloniam inimicam populi dei quod in euersione eius habitent in ea sirenae, hericii et onocentauri	habitabunt ibi struthiones .... et respondebunt ibi ululae in aedibus eius et sirenes in delubris uoluptatis

Les sommaires des Machabées doivent occuper une place à part. Pour tous les autres livres il y a plusieurs séries parallèles et l'Espagne a toujours des séries propres. Pour les Machabées tous les manuscrits de la Vulgate, à part de rares exceptions négligeables, ont les mêmes sommaires, et l'Espagne ne fait pas exception. Ces sommaires ne se trouvent dans aucun manuscrit des anciennes versions. Il faut conclure, semble-t-il, qu'ils sont l'œuvre de l'auteur de la Vulgate, c'est-à-dire de cet inconnu qui à une époque et dans un pays que nous ignorons (probablement au VIe siècle) a revisé l'ancienne version.

III. — DISPOSITION DU TEXTE *PER COLA ET COMMATA*.

On peut douter que saint Jérôme ait fait écrire toute la Bible *per cola et commata*, et j'incline à croire que D. Chapman a raison de limiter cet arrangement aux Prophètes, aux livres poétiques et à certaines parties des livres historiques. Mais il y a deux points sur lesquels on ne peut pas douter, deux points pour lesquels l'*Amiatinus* exagère manifestement avec ses *cola* et *commata*, ce sont les livres des Machabées et les parties historiques de Job. Nous n'avons aucun motif de croire que le reviseur des Machabées ait écrit *per cola et commata*. Quant à Job, saint Jérôme distingue lui-même dans la préface les parties en prose et les parties en vers, il n'aura pas manqué de faire observer cette distinction dans la manière d'écrire. D'ailleurs

Digitized by Google

les plus anciens manuscrits de Job observent la distinction : les parties poétiques sont écrites en vers, les autres sont en écriture continue. Ils doivent avoir emprunté cette disposition au manuscrit original de Jérôme. On ne répondra pas, je suppose, qu'ils se sont inspirés de la préface ; car celle-ci ne parle que de deux parties en prose (1, 1-3, 2 et 4, 2, 7-fin), elle oublie une troisième partie (32, 1-5) ; or les meilleurs manuscrits ont les trois parties en écriture ininterrompue. L'*Amiatinus* fait la bévue de donner tout le livre *per cola et commata*. Son témoignage devient suspect pour les autres livres.

Quel fut le modèle de l'*Amiatinus* pour l'arrangement *per cola et commata ?* Avec D. Chapman je ne crois pas qu'on ait trouvé à Jarrow des manuscrits de toute la Bible écrits de cette manière et je viens de donner les motifs. Avec D. Quentin je ne crois pas qu'on possédait à Jarrow d'autres Bibles de Cassiodore que le *codex grandior* Me serait-il permis de proposer une solution nouvelle qui concilierait très bien toutes ces données disparates ? Je supposerais volontiers que le *codex grandior* était écrit *per cola et commata*. Cassiodore lui-même a, d'après Chapman et moi, étendu cette disposition à tous les livres de la Bible, même, je suppose, aux Machabées et aux parties prosaïques de Job. Je ne vois pas pourquoi il n'aurait pas introduit cette disposition au *codex grandior* qui reproduisait ou du moins prétendait reproduire la première revision de S. Jérôme. Car enfin Job et les livres sapientiaux étaient écrits *per cola* dans les LXX et il faut supposer que Jérôme a conservé cette disposition quand il a revisé l'ancien texte latin. La *scriptura per cola* n'était donc pas une grande nouveauté. Cassiodore pensait que la Bible, comme telle, devait être écrite ainsi, que cette disposition extérieure lui donnait je ne sais quel caractère hiératique. Ce grand manuscrit, écrit *littera clariore*, a dû exercer un effet prestigieux. On l'a imité, autant que possible, pour écrire l'*Amiatinus*, et quand on admire à Florence avec un respect religieux ce beau manuscrit, on peut dire que l'on voit une Bible de Cassiodore *in speculo*.

Pour terminer ces notes je dois faire remarquer que Dom Chapman a tort de comprendre le mot *lectio* à deux lignes de distance dans deux sens différents. Cassiodore, dit-il, a écrit avec négligence. Non, il a été mal interprété. Voulant écrire toute la Bible dans un seul volume, Cassiodore a fait employer une petite écriture *propter copiam lectionis*, à cause de la longueur du texte sacré. Quelle difficulté y a-t-il à ce sens obvie ?

D. Donatien De Bruyne.

Digitized by Google

COMPTES RENDUS.

ECRITURE-SAINTE

Institutiones biblicae scholis accommodatae. Vol. I. De S. Scriptura in universum. — Rome, Institut biblique, 1927 ; VII-455 p. 8°.

The People and the Book, edited by A. S. PEAKE. — Oxford, Clarendon Press, 1925 ; XX-508 p. 8°. Sh. 10.

L'Institut biblique pontifical entreprend aujourd'hui l'exécution d'un dessein qui remonte à ses origines : la publication d'un Manuel biblique. Le premier volume a paru, qui traite de l'Écriture-Sainte « in universum ». Trois autres suivront, qui seront consacrés, le second à l'A. T., le troisième aux Évangiles et aux Actes, le dernier aux Épîtres et à l'Apocalypse. Cette division en quatre tomes correspond au cycle de quatre années du cours de théologie. On a renvoyé au professeur de théologie fondamentale le traité de l'Inspiration ; mais en échange, on promet, pour satisfaire au désir de la Congrégation des Études, d'ajouter à l'introduction spéciale de nombreux exemples d'explication exégétique, surtout aux passages les plus importants et les plus scabreux.

Le premier volume est l'œuvre collective de plusieurs spécialistes. Le livre I traite du Canon ; il est du R. P. Ruwet. Le R. P. Frey, secrétaire de la Commission Biblique, a bien voulu consacrer un appendice aux livres apocryphes. Il faut féliciter le savant auteur d'avoir restreint la part faite à cette littérature. Elle est assurément fort à la mode, mais pour les étudiants elle est peu utile, et mieux est de ne pas la laisser envahir les manuels d'école.

Le R. P. Vaccari a écrit le livre II : *De textu.* Il l'a fait avec maîtrise. Nul mieux que lui n'était préparé à parler des versions, surtout de la grecque et de la latine. On le trouvera peut-être timoré au sujet de la traduction latine du N. T. par saint Jérôme, mais on lui sera reconnaissant d'avoir exposé libéralement la question de l'authenticité doctrinale de la Vulgate.

C'est encore le P. Vaccari qui, au livre III, a fait l'histoire de l'exégèse. Au R. P. Fernandez est échu le traité de l'Herméneutique. Il se devait de conduire sa plume avec prudence et fermeté. L'autorité singulière de l'Institut où il enseigne ne lui permettait ni les concessions aventureuses ni les libertés excessives. Il s'est cantonné délibérément dans la sphère des principes. Son traité est tout irénique. L'auteur a compris qu'après que le magistère suprême se fût exprimé si clairement à diverses reprises, il suffisait d'exposer la suite de la doctrine de Léon XIII à Benoît XV sans rompre aucune lance avec d'anciens adversaires. Seul un corollaire de deux pages vient assombrir cette belle sérénité. Il y est fait un parallèle entre les deux écoles catholiques, large et stricte. Tous les traits n'en sont pas heureux. Quel est, en l'année scolaire 1926-1927, le professeur catholique qui enseigne — les verbes sont au présent, et ce n'est assurément pas un présent prophétique — des thèses dont plusieurs sont proscrites par la Commission Biblique ? Et puis tous les reproches ne conviennent pas aux laxistes. M. Hoberg n'en était pas quand il corrigeait, avec quel arbitraire ! le texte hébreu de la Genèse.

Digitized by Google

Le volume se présente bien. La bibliographie est éclectique et suffira aux étudiants. On a joint plusieurs documents et plusieurs reproductions photographiques, un index scripturaire, des tables d'auteurs et des matières. Le tout forme un ouvrage commode et bien outillé, au courant de la technique moderne. La doctrine en est sûre comme il convient à l'Institut qui la publie. Il serait seulement regrettable que dans l'Introduction spéciale à venir, l'application des principes se fît trop étroite et reflétât la mentalité ombrageuse du passage que nous avons relevé.

Il est intéressant de comparer à l'œuvre entreprise par l'Institut pontifical le livre publié par les soins de M. A. S. Peake. Ils se ressemblent par le sujet et aussi par le but. L'ouvrage anglais est, à sa manière, une introduction à l'A. T. Ce que ses nombreux et distingués auteurs ont voulu, c'est dresser le bilan des résultats où est parvenue l'étude savante de la Bible afin de rassurer le public et de fortifier son estime, qu'ils jugent chancelante, pour la valeur religieuse de l'A. T. C'est donc, au sens premier du terme, un livre d'édification, composé à la gloire de la Loi ancienne. Les auteurs du Compendium souscriraient des deux mains à un pareil dessein.

Mais ici naissent les divergences qui s'accusent irréductibles. Le livre des critiques anglais est assurément plus brillant que son rival, mais aussi moins didactique. Il va au devant du succès par le choix des sujets traités, flatteurs pour le goût moderne : Israël et les nations voisines, le développement religieux d'Israël, les méthodes de la haute critique, le culte et le rituel, les perspectives de l'étude de l'A. T.., j'en passe... Il est aussi plus libéral, moins bien discipliné. D'un chapitre à l'autre on peut trouver des différences de doctrine, d'opinion, voire d'orthographe dans la transcription de Yahvé et de Jéhovah. Il est fort indifférent à ce qui fait le fond même d'une Introduction catholique : les grandes thèses sur l'inspiration et ses conséquences inéluctables. Il faut donc constater que là-bas on ne tient guère à la véracité des récits bibliques; mythes et légendes, récits défigurés, foisonnent dans le livre inspiré. Cette facilité peut mettre à l'aise, elle a ses inconvénients. Je ne parle pas du plus grand qui est d'atténuer la valeur objective de l'Écriture, mais du moindre qui est d'exposer la critique mal défendue par un excès de liberté, à admettre des hypothèses aussi risquées que celle d'un certain El-Hanan. conquérant de Jébus, et prenant le nom du dieu de la ville : David.

Par ailleurs on peut voir que tout n'est pas flottant dans les opinions sur l'origine des livres de l'A. T. Une tradition se fixe et se fige qui devient intangible. Elle remonte à Wellhausen, et on s'est montré peu attentif ou peu favorable au mouvement de réaction esquissé par Sellin et des auteurs plus récents. Ainsi les grandes thèses d'il y a cinquante ans deviennent tabou et restent inébranlables par leur propre poids. Un vague dogmatisme enveloppe et embrume la plupart des chapitres ; il est à base de critique littéraire, et on s'étonne un peu de ce pouvoir incontesté qu'elle exerce encore.

Cet ouvrage, en somme, a une réelle valeur représentative. C'est l'effet consciencieux de spécialistes qui veulent conserver à la Bible, traitée par la critique moderne, son rôle religieux. Mais on ne peut se défendre de songer, en le comparant au livre, écrit en latin scolastique, hérissé de syllogismes, des jésuites romains, que les scholars ont moins bien su respecter la parole de Dieu que les théologiens.

D. H. DUESBERG.

Digitized by Google

A. C. WELCH. **The Psalter in life, worship and history.** — Oxford, Clarendon Press, 1926 ; 122 p. 8° Sh. 5.

H. SCHMIDT. **Die Thronfahrt Jahve.** (Sammlung gemeinverständlicher Vortrage, 122). — Tübingen, Mohr, 1927 ; 55 p. 8° Mk. 1,50.

M. Welch publie quatre études sur le Psautier. Ce sont manifestement des conférences de vulgarisation où l'auteur ne se refuse pas le droit aux conclusions vastes. La première étudie l'idée que les Psalmistes se faisaient de l'intervention immédiate et perpétuelle de Dieu dans la création. L'auteur a négligé d'exploiter le thème si riche du sentiment et du symbolisme de la nature dans les Psaumes. La seconde définit la philosophie de l'histoire d'Israël, nation élue. La troisième, un peu maigre, relève les traits cultuels de certains Ps. à la suite de Gunkel. La quatrième parle de la vie intérieure et des perspectives de la vie future. On lira chacune d'entre elles avec plaisir. Il faut constater que la date des Ps. tend à remonter davantage. Le passage le plus intéressant de l'ouvrage est assurément celui où l'auteur démontre l'influence des Prophètes sur les Psalmistes.

Le sujet de la plaquette de M. Schmidt est plus restreint et plus spécialisé. Il est dans l'ambiance des idées de Mowinckel. Étant admis que les Ps. du règne de Jahveh sont cultuels et non eschatologiques, M. Schmidt a reconstitué le premier jour de cette fête « royale ». Avant l'exil, elle avait lieu en automne, au premier jour de l'an. Ce n'était pas une intronisation, mais la procession triomphale du trône vide de Yaweh, promené sur un chariot (celui-là même que décrit Ezéchiel). La fête célébrait Yaweh Roi et Juge, et comportait comme rite sacrificiel l'immolation des prisonniers de guerre ! Quel dommage que des remarques de détail justes et fines soient contraintes à voisiner avec de pareilles énormités ! H. D.

P. DHORME, O. P. **Le livre de Job.** (Études bibliques). — Paris, Gabalda, 1926 ; CLXXVIII-611 p. 8°. Fr. 100.

Le P. Dhorme publie enfin son commentaire sur Job. Il l'avait commencé en 1910 et l'estimait achevé en 1914 ; depuis lors il l'a remanié complètement. Ceux qui ont eu l'heureuse chance d'être les témoins et les premiers bénéficiaires de son âpre labeur se rappellent avec quel soin le savant maître a poli son ouvrage pour en faire le chef-d'œuvre que nous admirons aujourd'hui.

Si le saint homme Job a beaucoup pleuré dans sa vie, ce n'est pas certes parce qu'il devait être traduit par le P. Dhorme. Tout en observant une exactitude rigoureuse il a réussi à rendre la richesse infinie du vocabulaire hébreu dans une langue pittoresque et drue, attentive à suivre, autant qu'il était possible, le rythme original. Pourtant la lecture de cette traduction n'est pas uniquement un régal littéraire ; on peut s'en octroyer le plaisir en toute sécurité. Jamais travail d'artiste ne fut moins fantaisiste. On a dépensé des jours à s'assurer du texte avant de le tourner en français. Hoc opus, hic labor. Le texte de Job nous est parvenu en si mauvais état, et la traduction des LXX est si inférieure.

Il a fallu, pareillement, sans arbitraire, restituer un sens intelligible à des versets qui l'avaient perdu depuis longtemps. C'est ce qui explique le soin extrême apporté à l'appareil critique. On a cité tous les témoins qui doivent justifier la lecture adoptée. Sans s'attarder sur les autres qualités de ce commentaire si riche en rapprochements littéraires et en citations bibliques ou profanes, assyriennes surtout, il faut relever avec force la probité et l'originalité du texte établi.

Digitized by Google

L'introduction, relativement brève, est fort bien menée. Après avoir étudié le nom du livre de Job et sa place dans le Canon (C. I.) et après en avoir fourni, en deux pages, le résumé (c. II) on donne (c. III à IV) une analyse de ses différentes parties, qui est un guide fort précieux pour suivre la pensée ondoyante et subtile de l'auteur sacré, et qui prépare admirablement à l'examen de la composition du livre et de sa doctrine.

Voici les conclusions de ces chapitres. L'histoire en prose (c. III) c'est-à-dire le prologue et l'épilogue qui sont en dépendance mutuelle, exigent le cycle de discussions avec les amis ou dialogue poétique, supposent les discours de Jahvé, mais ignorent l'intervention d'Elihu. Le dialogue poétique (c. IV) doit se terminer désormais comme suit: (chap. 22-31) 3me discours d'Éliphaz 22, 2-30. Réponse de Job 23, 2-17 et 24, 1-17+24, 25. Troisième discours de Bildad 25+26, 5-14. Réponse de Job, 26, 1-4+27, 2-12. Troisième discours de Sophar 27, 13+24, 18-24+27, 14-23. Poème de la Sagesse 28. Discours de Job 29-31. Ainsi le P. Dhorme restitue à Sophar le troisième discours qui jusqu'à présent avait été absorbé parmi d'autres développements dont il coupait la trame et où il faisait disparate. Le chap. VII étudie la composition du livre et conclut contre la théorie des morceaux indépendants. Tout se tient dans Job, le récit en prose et le livre poétique, car le mélange des styles n'a rien d'insolite et les variations sont intentionnelles dans l'emploi des noms divins. Un auteur unique a écrit le cadre en prose, et le dialogue poétique et les discours de Jahvé. L'intervention d'Elihu suppose le reste du livre ; elle joue un rôle complémentaire ; elle doit corriger Job. On peut donc la considérer comme ajoutée après coup par un auteur assez proche du premier, et les divergences de langue favorisent cette hypothèse.

Il reste à exposer la doctrine de Job et à la comparer aux autres livres de l'A. T. Le P. Dhorme a voulu respecter ce qu'il y a de spontané ou d'inattendu dans le travail d'un poète oriental. Il s'est refusé à déterminer le but précis de son auteur car il ne croit pas qu'il l'ait tracé à l'avance, comme un écrivain moderne. Mais parce que l'auteur sacré a entrepris la critique d'une doctrine existante, qu'il a acceptée en partie, et en partie contredite, il est possible de reconnaître quelle fut sa pensée sur les grands thèmes de la religion d'Israël et de voir ce qu'il ajoute au reste des auteurs sacrés. La date du livre sera connue par le fait. Le P. Dhorme insiste avec force, au bout de son enquête sur le caractère profondément juif de ce livre dont le décor est patriarcal. Il le place entre 500 et 450. Nous ne pouvons retracer ici le tableau des doctrines et leurs rapports avec Isaïe, Jérémie et les Psaumes, c'est à chacun de prendre le commentaire en main et de faire pour soi ce travail profitable. Trois chapitres consacrés à la langue, à la strophique et aux textes et versions achèvent l'introduction à cet ouvrage qui fera date dans l'histoire de l'exégèse catholique. D. H. DUESBERG.

M. A. VAN DEN OUDENRIJN, O. P. נבאה **De prophetiae charismate in populo israelitico libri quatuor.** — Rome, Befani, 1926 ; XXIV-410 p., gr. 8°.

E. FASCHER. Προφητής, **eine Sprach- und Religiongeschichte Untersuchung.** — Giessen, Töpelmann, 1927 ; IV-228 p. 8°. Mk. 10.

C'est un fait, qu'en dehors de quelques articles de Revues et de Dictionnaires, nous ne possédions aucun travail d'ensemble récent écrit par un théologien catholique sur le charisme prophétique dans l'A. T. Dieu sait pourtant s'il nous était nécessaire. Il suffit de réfléchir à l'importance de la matière pour toute la suite de la religion, et à la délicatesse d'un problème où le surnaturel

Digitized by Google

rencontre et saisit la nature, et la nature concrète de tel Israélite déterminé pour déplorer l'insuffisance des monographies rationalistes les plus érudites. Mais à supputer les risques de l'entreprise, il n'est pas difficile de comprendre que beaucoup y aient rêvé qui n'ont pas osé s'y engager. Le P. van den Oudenrijn a eu ce courage et après en avoir fait partager le profit aux étudiants du Collège Angélique il livre son œuvre au public en un traité de grande envergure.

Rien n'a été épargné pour que ce début fût un coup de maître. Il n'est pour s'en convaincre que de parcourir le volume. Le sujet a été exploré dans tous les sens et avec minutie. Il est divisé en quatre livres : le premier est sacrifié à l'étude du vocabulaire de la bible grecque et hébraïque. Ce n'est pas une vaine formalité ; l'étymologie et la terminologie ont joué un personnage ambitieux dans les synthèses modernes sur la genèse du Prophétisme. Pour le réduire, rien ne valait l'étude attentive du lexique. Le second livre retrace l'histoire et les origines des prophètes : c'est une revue patiente et bien informée des hypothèses en cours ; après avoir conclu à leur déficience, on a recherché dans la Bible ce qu'elle-même raconte au sujet du Prophétisme. C'est là une originalité de bon aloi ; elle restitue à l'Écriture sa valeur de témoin singulièrement autorisé. Au troisième livre, il s'agit des prophètes israélites « ut stant sub influxu divino » c'est un morceau capital ; il a été écrit par un exégète gardé à vue par un théologien ou si l'on veut par un théologien qu'un exégète renseigne, et c'est bien dans l'ordre. Chap. I de la vocation et de la mission des prophètes. Chap. II des secours surnaturels indispensables au prophète; l'élévation des facultés naturelles, la révélation sensible, imaginative, intellectuelle ; la vision et le songe ; les limites de la connaissance prophétique. Autant de problèmes très actuels, auxquels S. Thomas a donné une solution définitive. On s'y est tenu avec rigueur, mais en s'enrichissant pour le détail des observations de la science moderne. Chap. III de l'extase des prophètes : si elle était artificielle ou morbide ? Le quatrième livre parle de la profession de prophète. Chap. I des écoles ou congrégations de prophètes. Chap. II des faux prophètes.

L'ouvrage est rédigé en latin, la langue des écoles théologiques, ce qui permettra sa diffusion. On cite l'Écriture d'après la Vulgate, version officielle de l'Église, mais avec un recours continuel aux originaux. La bibliographie est surabondante, les *indices* d'auteurs, de noms, de choses, et de vocables sont fort complets ; seule l'impression menue et serrée manque de clarté.

L'exposé des questions est fait avec une grande conscience et une sérénité parfaite. On a évité les généralisations faciles et les solutions aisées et on en a conscience. Ce n'est pas sans ironie, je suppose, qu'on énumère le catalogue des sommités qui sur le cas unique d'Élisée ont élevé une théorie générale des rapports et de la prophétie et de la musique. De même, pour les écoles de prophètes, on est confus de voir ce que les plus sages ont osé avancer sous l'effet d'on ne sait quel mirage. Il n'en est pas de même ici. On dit ce qu'on sait sans plus et l'on sait ce que l'on dit. C'est modeste mais sûr.

La sécurité, tel est le sentiment qui se dégage le mieux de cette lecture. On se trouve en contact avec la meilleure tradition, celle de saint Thomas. Le Prophétisme y est dégagé des fumées troubles qui l'obscurcissent, et apparaît en pleine lumière surnaturelle. L'information critique ne contredit ni à la théologie ni à la psychologie de l'école. Je ne doute pas que les étudiants en science sacrée ne se sentent à l'aise dans cette atmosphère si parfaitement ecclésiastique.

Digitized by Google

Après cela il faut relever une lacune. Le chapitre I du second livre veut résumer l'histoire de la prophétie dans l'A. T. Ce n'est pas le meilleur endroit de cet ouvrage excellent. C'est une nomenclature des prophètes ; il eût fallu, je pense, y donner en cinquante pages l'évolution du rôle qu'ils jouèrent, de la doctrine qu'ils prêchèrent, des erreurs qu'ils combattirent, des espérances qu'ils soulevèrent : bref, il fallait esquisser une histoire de l'enseignement prophétique. On y aurait gagné en nuance ce qui pourrait sembler simpliste dans l'énumération des personnages. Isaïe, fils d'Amos, est bien l'auteur des 66 chapitres qui composent son livre, mais ce livre est fort divers par l'objet et l'occasion de ses oracles ; les uns s'adressent aux nations qu'ils menacent, les autres aux affligés de Sion qu'ils consolent ; et c'est ce qu'on voudrait voir souligner. De même, si Daniel a vécu au temps de Nabuchodonosor, et si son livre date de la captivité, il reste néanmoins que son influence religieuse ne nous apparaît que fort tard et qu'il fut comme réservé pour les temps où la prophétie ferait défaut en Israël. C'est demander beaucoup peut-être, mais le P. van den Oudenrijn nous a trop bien satisfait dans d'autres parties pour que nous ne devenions pas difficiles ; cette exigence est une forme de gratitude.

Je n'ai pu indiquer autre chose que les grandes lignes de ce livre ; les détails abondent qui sont dignes d'intérêt. Le prophète promis, Dt. 18., 18, représente la série de tous les problèmes jusqu'au Seigneur inclusivement. — La vocation prophétique dépend du libre choix divin ; elle n'est donc produite ni par l'éducation, ni par les dons naturels, mais ceux-ci sont comme le terrain providentiellement préparé à l'appel de Dieu. On imagine difficilement un prophète aux vues bornées, au cœur étroit ou corrompu. — A propos de la révélation imaginaire, c'est-à-dire qui affecte l'imagination, on dit que les phantasmes préexistants naturellement dans la sensibitité du voyant peuvent sevir d'éléments à la vision surnaturelle ; on comprendra donc d'autant mieux la prophétie que l'on comprendra mieux le milieu historique ou social de son auteur. — En traitant de la vision : chaque fois que le prophète parle de vision ou d'auditions, il faut retenir le sens propre, à moins que la raison l'interdise ou que la nécessité d'y renoncer s'y oppose. L'auteur s'étonne qu'on rejette communément la réalité des auditions. — Il ne veut pas qu'on parle de perspectives dans la prophétie ; c'est ce qui y manque le plus, car les voyants dépeignent souvent mieux les objets éloignés que les faits contemporains. Je glane au hasard, et si je m'arrête ce n'est pas que la récolte soit achevée ; la lecture de l'ouvrage en dira à chacun plus et mieux que je ne puis.

2. En reprochant au P. van den Oudenrijn de n'avoir pas esquissé une histoire du prophétisme, nous ne croyions pas si bien dire. Voici une œuvre en apparence plus modeste, puisqu'elle ne prétend à rien de plus qu'à étudier le sens d'un mot à travers la littérature grecque, profane et sacrée, mais dont les ambitions s'affirment aussi vastes que celles d'un gros livre, puisqu'elle finit par dire son mot sur la nature et l'histoire du prophétisme dans l'A. et le N. T. Son auteur trahit une ingénuité charmante quand il demande qu'on le lise jusqu'au bout ; qu'il se rassure, la peine est douce. Cette modestie a d'ailleurs son contrepoids dans la constatation bien fondée de la carence des étymologistes et des lexicographes à propos de l'origine et de l'évolution du mot נָבִיא. Fascher est le premier à travailler le sujet à fond ; il l'a retourné en tous sens.

Il établit le sens du mot dans les littératures classiques et hellénistiques, dans les inscriptions, et parmi le personnel des Temples. Le chapitre sur les prophéties des sanctuaires d'Égypte est presque inédit. W. Otto lui-même s'était contenté de dire peu de chose. Fascher passe ensuite aux LXX, au N.T.,

Digitized by Google

à Philon et Josèphe et aux premiers Pères de l'Église. Ajoutez-y des études parallèles sur les pseudo-prophètes et sur quelques dérivés ou synonymes de προφητής et vous pourrez juger de la richesse du matériel ramassé dans ces quelques pages.

Pour bien apprécier ce travail il faut se reporter au sous-titre. Le côté philologique est admirablement bien traité. Le fait demeure que le mot προφητής après avoir reçu dans l'usage profane le sens de messager plus ou moins divin, a revêtu une conviction religieuse dans les LXX. C'est un de ces cas prédits par Deissmann où la langue grecque a subi l'influence des traducteurs alexandrins de la Bible. Pour ce qui est de l'aspect d'histoire religieuse nous sommes moins persuadés de la solidité des conclusions de Fascher. Ses rapprochements sont toujours intéressants ; son paralèlle entre Jean-Baptiste et Jésus est plein d'observations curieuses mais nulle part comme ici l'on ne peut voir comment un système général d'exégèse transforme les résultats d'une enquête philologique. Fascher grossit les divergences entre les textes et les éloigne sans s'apercevoir qu'ils peuvent se rapprocher dans une harmonisation objective et symétrique. Il y a beaucoup à prendre dans ce livre qui contient proprement deux méthodes : l'une à suivre, l'autre à éviter. H. DUESBERG.

JOACHIM JEREMIAS. **Golgotha.** — Leipzig, Pfeiffer, 1926 ; 96 p., 4°. Mk 5.

Le livre de M. Joachim Jeremias est le premier Beiheft de la jeune revue Ἄγγελος qui est consacrée à l'étude du milieu où se développe le N.T. L'auteur en est bien connu par son ouvrage encore inachevé sur Jérusalem au temps de Jésus. Il s'est attaché à faire connaître l'archéologie et le folklore de la Jérusalem du 1er siècle. Sa monographie se divise en deux parties. La première recherche la localisation du Calvaire et du St-Sépulcre d'après la tradition. L'enquête est bien menée et conclut à l'authenticité des Lieux-Saints actuels. On fait néanmoins la restriction qu'on n'y mettrait pas la tête. Nous non plus ! Après cela on est étonné des lacunes de la bibliographie. Il n'est soufflé mot des publications considérables de l'École Biblique française. Ni le *Jérusalem*, ni le *Bethléem*, ni l'*Hébron* des PP. Vincent et Abel, sans parler des articles ou conférences publiés dans la Revue biblique, ne sont cités, sauf l'un ou l'autre en passant. La gageure est d'autant plus forte que Jeremias aboutit aux mêmes conclusions que ces auteurs et qu'il ne peut les avoir ignorés.

La seconde partie ramasse les traditions populaires qui ont fleuri sur le Golgotha : la sépulture d'Adam, l'autel de Melchisédech, etc. Suit une digression sur la roche sacrée et l'autel des holocaustes, et un chapitre sur le symbolisme du rocher dans le N. T. On y trouvera de fines remarques d'exégèse de détail, et on y apprendra comment le Golgotha est devenu dans l'imagination religieuse un centre de merveilles. De bonnes tables et quelques illustrations complètent cette intéressante brochure. H. D.

K. STAAB. **Die Pauluskatenen nach den handschriftlichen Quellen untersucht.** (Scr. pontif. Instituti biblici). — Rome, Institut biblique, 1926 ; VIII-284 p. 8°. Mk 12.

La rareté des commentaires grecs de S. Paul parvenus jusqu'à nous impose de recourir aux chaînes bibliques si l'on veut enrichir un si pauvre domaine. Le présent travail rend possibles et faciles ces recherches. C'est un modèle d'érudition solide. Patiemment M. Staab a relevé, analysé et comparé plus de 130 mss de chaînes pauliniennes. Les résultats sont assurés et précis.

Digitized by Google

D'abord, toutes les éditions, sans exception, sont déplorables, basées sur quelques mss tardifs et mauvais, utilisés sans critique. La grande collection dite d'Œcumenius n'est pas de lui et ne remonte pas au delà du VIIIe siècle finissant. C'est d'elle que dépend le commentaire de Théophylacte. Les chaînes les plus anciennes et les meilleures sont anonymes, réparties en trois types.

Cette classification est un point de départ : les types ont eu des recensions secondaires, des retravaillements, etc. dont l'importance et le caractère sont étudiés par M. Staab avec exactitude. Désormais, muni de son livre, on saura où chercher et ce que l'on trouvera. Quel service rendu aux futurs explorateurs de régions jusqu'ici inaccessibles ! D. B. C.

ANCIENNE LITTÉRATURE CHRÉTIENNE.

E. Caspar. **Die älteste römische Bischofsliste.** Kritische Studien (Schrift. der Königsberger gelehr. Gesellschaft 2, 4). — Berlin, 1926 ; VIII-258, 4°.

C'est dans toute son ampleur que M. Caspar entreprend de traiter le grave problème des listes épiscopales romaines. Sujet scabreux : La série des premiers papes fournie par Irénée, suppose l'épiscopat monarchique installé à Rome dès l'origine. Elle est donc sans valeur, dit-on. Quant aux canons d'Eusèbe, E. Schwarze n'a-t-il pas établi qu'ils sont interpolés et remaniés ? Helm et Fotheringham protestent, il est vrai, mais M. Caspar estime, après Lietzmann, qu'ils n'ont pas répondu efficacement. Il se propose donc de tout reprendre, et de tout restaurer sur des bases nouvelles.

Voici en gros la marche de sa démonstration passablement touffue. C'est une erreur que de considérer les premières listes romaines comme des essais de chronologie. Leur but était essentiellement d'ordre dogmatique et polémique : il s'agissait d'établir la légitime succession apostolique, seul véhicule authentique de la Tradition, seule autorité dotée du *charisma veritatis certum* dont parle Irénée. C'est pourquoi, dit M. Caspar, la série commençait par Lin, premier *ab apostolis*. Lorsque, plus tard, on compta autrement : 1 Pierre et Paul, 2 Lin, etc., ce ne fut pas par esprit tendancieux, mais simplement parce que le point de vue avait changé : de dogmatique il était devenu uniquement chronologique. Dressant la liste des évêques romains il fallait bien commencer par le premier.

Ce souci de chronologie commence au IIIe siècle, avec Jules Africain. Il avait devant lui la liste d'Irénée, sans aucune indication d'années. Il lui donna comme cadre la succession des olympiades, disposant au petit bonheur, avec une moyenne de trois olympiades par tête, soit 12 ans, les pontifes romains. Après Jules on voulut faire mieux : l'olympiade fut jugée période trop longue, il fallut diviser par années. La répartition des papes suivant cette échelle plus précise ne se fit pas de façon uniforme ; d'où les variations dont témoignent les canons d'Eusèbe. On le voit, M. Caspar restaure pour détruire, car le travail de précision chronologique est supposé tardif et parfaitement arbitraire.

Dans ce système, les 25 années de Pierre reçoivent une explication nouvelle. Les anciens documents assuraient que Clément fut σύγχρονος de Pierre. Cette donnée fut comprise comme marquant le pontificat simultané. Pierre aurait donc gouverné avec Lin, puis avec Anenclet, enfin, ayant ordonné Clément, il serait mort. Si l'on attribue aux règnes de Lin et d'Anenclet la durée de 12 ans, supposée dans la répartition de Jules Africain, on arrive au total $12+12+1=25$ ans.

Digitized by Google

En dernière analyse tout est parti de la liste d'Irénée. Que vaut-elle ? Tel est le seul problème qui compte. M. Caspar n'hésite pas : cette liste est de la plus haute valeur si on la comprend bien. Il importe de se souvenir qu'à l'origine les églises connurent deux sortes de dignitaires : les sédentaires — episcopoi et diacres — et les itinérants. Ceux-ci étaient surtout les « apôtres » (non limités aux Douze), autorité suprême dont le ministère consistait principalement dans la prédication. Il en résulte que la « succession apostolique », comprise comme assurant dans les églises la continuité doctrinale, n'était pas nécessairement liée à une fonction sédentaire. M. C. est même persuadé que, de fait, elle resta longtemps indépendante. La liste primitive de cette « succession » pour Rome : Lin-Anenclet-Clément etc. ne serait donc pas une liste épiscopale mais une liste apostolique, portant le nom « des personnalités qui, dans la communauté, étaient considérées comme dépositaires de la succession apostolique » (p. 256). Ainsi donc, loin de témoigner en faveur d'un épiscopat originairement monarchique, la liste serait un vestige de l'état antérieur, document d'inappréciable valeur, mal compris dans la suite et diversément altéré.

Que penser de cette laborieuse construction ?

Que les listes aient été conçues dans un esprit dogmatique et visèrent d'abord à établir le simple fait de la succession, sans curiosité de chronologie et sans aucune indication de chiffres, me paraît incontestable. La conséquence immédiate, à savoir le manque absolu de garantie traditionnelle pour les essais chronographiques du IIIe siècle, est grave mais inévitable. Ici commencent les hypothèses sur la manière dont Jules Africain a réparti les papes sur sa liste et sur l'origine des variations dans les chronographies postérieures. M. Caspar n'a donné aucune vraie preuve. Son explication des 25 années de Pierre est ingénieuse mais peu probable, car elle suppose une tradition suivant laquelle Pierre n'aurait jamais gouverné seul, ce qui est presqu'un paradoxe.

Sur la thèse nouvelle et radicale : les listes ne sont pas épiscopales, il y aurait beaucoup à dire. D'abord le terme « succession apostolique » est un peu ambigu et nulle part M. Caspar ne dissipe l'équivoque : il est clair cependant que cette succession n'est pas dite apostolique parce que *composée* d'ἀπόστολοι mais simplement parce que *venue* des apôtres: ἀπο τῶν ἀποστόλων. L'expression ne fournit donc aucun argument pour la thèse de M. Caspar. Celui-ci avoue d'ailleurs qu'il ne saurait apporter de preuve positive mais seulement des indices. Il reconnaît qu'Irénée, le plus ancien témoin de la liste, la donne comme une liste d'évêques. On est ainsi réduit à spéculer sur ce qu'a « dû » être l'état primitif de la communauté romaine. Tentative bien audacieuse ! Tout s'appuie sur la distinction des deux catégories de dignitaires dans l'Église primitive — et ceci est indubitable. Mais les apostoloi ne se distinguaient-ils pas des episcopoi en ce que leur ministère était essentiellement itinérant et régionnaire ? Or la liste romaine est une liste locale. La comprendra-t-on comme témoignant d'une hiérarchie qui se stabilise en passant du stade itinérant à l'état sédentaire? Adoptons provisoirement cette exégèse et voyons la situation créée par ce changement. Le jour où l'apostolos cesse de voyager et d'être régionnaire, pour se fixer dans une église particulière, ne commençe-t-il pas à faire figure d'évêque, au sens juridique du mot ? Il avait toujours eu les pouvoirs épiscopaux : ceci ressort avec évidence des instructions données par Paul à Timothée et à Tite. D'autre part, toujours aussi il avait été considéré comme l'autorité suprême. Lorsqu'il vint à se fixer, il ne se juxtaposa donc pas, mais, par la force des choses, se superposa au presbyterium. Toute l'habileté de M. Caspar n'arrive pas à rendre vraisemblable la situation de Lin, Anenclet, etc. vivant à Rome, possédant l'auto-

Digitized by Google

rité éminente en matière de doctrine mais rigoureusement exclus du gouvernement ecclésiastique. Rien n'est plus antihistorique que cette cloison étanche entre la mission didactique et la hiérarchie. Considération décisive, à mon sens, contre la thèse nouvelle entendue strictement.

Mais peut-être contient-elle une âme de vérité. La fixation de l'apostolos dans une église, ne rendait pas pour autant le presbyterium inutile ; elle créait cependant une situation un peu imprécise : à moins de tout bouleverser on devait tenir compte des droits acquis et ne pas altérer brusquement le caractère collégial de l'autorité ecclésiastique. D'où fluctuations plus ou moins prolongées dans la manière de s'exprimer. Est-il téméraire de penser que Rome n'a pas été sans subir ce flottement et que l'impression qui ressort de la lettre de saint Clément et du *Pasteur* n'a pas d'autre cause ? Hermas est frère du pape Pie et parle cependant comme si Rome se gouvernait par des presbytres! A la réflexion M. Caspar sera amené, sans doute, à modifier ses vues et à reconnaître dans la « succession apostolique » les premiers chefs, hors pair, de la communauté romaine. Ceci acquis, qu'on décore ou non pareille institution du titre d' « Épiscopat monarchique », n'a plus que l'importance d'une question de mots.

D. B. CAPELLE.

S. Éphrem. **Hymne sur la Nativité de N. S.** Texte syriaque et traduction avec notice sur l'origine de la fête de Noël, par Mgr Rahmani. — Beyrouth, Imprimerie syrienne, 1927 ; 62 p. 8°.

L'esquisse historique qui ouvre cet opuscule rappelle comment, vers le dernier quart du IVe siècle la fête de Noël passa de Rome à Antioche où elle fut dès lors célébrée le 25 décembre, comme à Rome. Auparavant l'église syrienne avait commémoré la naissance du Christ le 6 janvier, devenu dans la suite le jour de la fête du baptême. C'est à cette fête antique du 6 janvier, de son temps fête des trois manifestations de N. S. ou Épiphanies, que se rapporte l'hymne de saint Éphrem publiée par Mgr Rahmani. Celui-ci caractérise la composition, le ton, le rythme, la mélodie et le contenu de l'hymne. Enfin il en donne le texte syriaque et la traduction française qui sont certainement supérieurs au syriaque et à la version latine de Lamy (dans *S. Ephraem Syri Hymni et Sermones* t. II, p. 551-565).

D. M. L.

THÉOLOGIE HISTORIQUE ET DIDACTIQUE.

G. Rabeau. **Introduction à l'étude de la Théologie.** — Paris, Bloud, 1926 ; XII-414 p. 8°.

Ce livre n'est pas une introduction à la théologie, à la manière des manuels de théologie fondamentale ou d'apologétique, c'est une préparation à l'étude de la théologie, qui en définit l'objet et les méthodes, en fixe la place parmi les autres sciences. Ouvrage de puissante originalité qui suppose chez son auteur un très grand acquis et une maîtrise sur des domaines très vastes et très divers ; il s'adresse « aux âmes de bonne foi qui en dehors du catholicisme sont désireuses de le connaître, aux étudiants laïques qui ont le souci de penser leur foi, aux séminaristes et aux prêtres... » (Préf.) mais c'est à la première catégorie, dans laquelle on peut compter nombre de « philosophes officiels, qui ignorent tout du travail des théologiens » qu'il pourra rendre le plus de services. L'A. met en effet la doctrine théologique à la portée du philosophe moderne dont il sait parler la langue sans en accepter les idées, et de plus quoiqu'il ne veuille pré-

Digitized by Google

tendre qu'au rôle de « vulgarisateur scientifique », disons sans hésiter que son livre n'est que pour les esprits épris et capables de haute culture.

Il est inévitable que dans un travail aussi personnel, certaines vues ou certains exposés paraissent discutables, le sujet est trop complexe pour qu'en peu de lignes on puisse en faire une critique suffisamment exacte. Bornons-nous à quelques aperçus. Obéissant à sa méthode l'A. prouve d'abord l'existence de la théologie, en partant d'une part, du fait religieux, posé par la science, et ensuite des aspirations religieuses de l'âme humaine. Le problème de l'origine des religions a reçu des solutions fort diverses, celle des historiens et ethnologues, des sociologues (Durkheim, etc.), des psychologues (James, Delacroix), des philosophes (Kant, etc.) : de tous ces systèmes, M. R. démontre péremptoirement l'arbitraire, l'inconséquence et l'inanité. Le problème psychologique part de ce fait que sans religion l'ordre social et l'éducation morale sont impossibles, que le sentiment du bonheur et l'action (au sens de M. Blondel) réclament une religion surnaturelle. M. R. montre jusqu'où peut s'étendre la démonstration religieuse conduite selon cette voie. Il se garde bien d'abuser de la méthode d'immanence, il ne s'agit nullement de construire une démonstration rationnelle de l'existence du surnaturel.

La seconde partie de l'ouvrage décrit la méthode de la théologie. Il s'agira d'étudier son objet et ses procédés de raisonnement à l'aide des précisions nouvelles fournies par la logique des sciences. La théologie se compose d'éléments divers, dont l'unité est assurée par la raison formelle, la lumière de la foi. Dans cette unité, élargie, l'A. inclut les sciences auxiliaires de la théologie, l'histoire, la philologie, la philosophie, en tant qu'elles sont *pour* la théologie, à cause de leur *collocation* dans la vie religieuse des fidèles et de l'Église.

Cette unité, qui érige la théologie en science suprême, englobant toutes les autres, nous l'admirons, tout en estimant que certains traits en sont exagérés. Ainsi, l'apologétique est dirigée par la foi, sans doute, il faut cependant que ses arguments puissent obliger les infidèles à convenir de leur force probante. Un miracle bien établi, tel la résurrection d'un mort, réclame une cause supérieure à la nature, et prouve l'existence de Dieu, à moins que le spectateur ne soit aveuglé, comme Spinoza (p. 133), par des préjugés panthéistes. « Les sciences auxiliaires font partie de la théologie », dit l'A. un peu plus loin (p. 140), « comme les constructions font partie de la géométrie », cette comparaison aussi pèche par excès.

Toutefois nous ne voudrions diminuer en rien le rôle supérieur assigné à la théologie, ni la séparer des sciences auxiliaires, dont traite la troisième partie de l'ouvrage. M. R. avec un esprit d'ordre et de synthèse supérieur, assigne à chacune de ces sciences sa place autour de la théologie spéculative, et dans les aperçus qu'il consacre à chacune des branches de la science religieuse, il indique où l'on en est arrivé dans ces divers domaines, quelles sont les lacunes à combler. Il se montre exigeant à l'égard des apprentis théologiens ; pour ne citer qu'un exemple « en général la connaissance de l'hébreu est requise, celle du grec absolument indispensable » et proportion gardée, il leur faudra une compétence sérieuse en histoire, philosophie, psychologie religieuse. Les élèves de l'Université de Lublin peuvent se féliciter de posséder un maître d'une doctrine si éminente et d'un si haut idéal. D. RAPHAEL PROOST.

A. TEETAERT, O. Cap. **La confession aux laïques dans l'Église latine depuis le VIIIe jusqu'au XIVe siècle.** Étude de théologie positive. — Bruges, Beyaert, 1926 ; XXVIII-508 p. 8o.

Digitized by Google

Le laborieux effort du P. Teetaert excite l'admiration. Il s'est astreint à étudier minutieusement les documents qui, depuis Bède jusqu'à Duns Scot, peuvent fournir quelque lumière sur la théorie et la pratique d'un usage autrefois très fréquent. Le premier mérite de l'étude est donc d'être un abondant répertoire critique. Un second, bien précieux, lui vient des recherches effectuées dans les dépôts de mss, pour la partie qui concerne les scolastiques. Il en résulte un apport nouveau que les théologiens ne pourront négliger.

La mise en œuvre de tous ces matériaux aboutit à une construction massive mais solide. On peut discuter les divisions du P. Teetaert qui morcelle trop une histoire continue ; on lui reprochera d'inutiles répétitions. Mais la ligne de l'évolution des théories est bien celle qu'il a tracée, et c'est là l'essentiel.

La confession aux laïques est née de la pratique des monastères. A son origine elle est très clairement distincte du sacrement de pénitence. Le grand nom d'Augustin attaché à tort au traité *De vera et falsa poenitentia* valut à cet écrit une influence et un prestige qui traversa le moyen-âge. Or il préconisait la confession aux laïques comme moyen de confusion utile pour obtenir son pardon. A cette interprétation s'ajoutera plus tard celle de *signe de contrition*, et d'autres encore. L'auteur montre comment, bien que dominées par l'autorité du pseudo-Augustin, les explications varièrent en fonction des variations des doctrines pénitentielles. Sans donner à la confession aux laïques une valeur proprement sacramentelle on en vint à penser qu'elle pouvait parfois remplacer le sacrement et qu'elle devenait alors obligatoire. Erreur significative. Elle témoigne que si la foi au sacrement de pénitence et à sa constitution essentielle fut toujours maintenue dans l'Église, la théologie précise sur la valeur et l'importance relative de ses parties : satisfaction, confession, contrition, absolution, resta longtemps incertaine et a lentement évolué. Comme il arrive souvent, les premiers siècles, moins soucieux de systématiser et plus simplement respectueux de la tradition, se sont trouvés plus proches de l'interprétation définitive, que les âges difficiles où la spéculation s'essayait vaillamment à ébaucher des synthèses.

D. B. CAPELLE.

F. MARÍN-SOLA, O. P. — **L'Évolution homogène du dogme catholique,** 2me édition. — Fribourg (Suisse), Impr. St-Paul, 1924 ; 2 vol. 535 et 373 p. 8o.

La première édition de cet ouvrage a paru en 1923 en langue espagnole. Nous lui avons consacré une étude assez étendue (1924, p. 355) manifestant suffisamment notre sympathie pour la thèse de l'A. et le talent avec lequel il sait la défendre. A peine eussions-nous espéré une traduction, comment rendre en une autre langue le style si vif, si entraînant de l'original ? Le traducteur cependant s'est bien acquitté de sa tâche. D'ailleurs, la traduction ne se borne pas à reproduire le texte de la 1re édition, l'A. lui a fourni plusieurs additions, si bien que la mention de 2e édition se trouve pleinement justifiée. C'est ainsi qu'au chapitre concernant le rôle de la voie affective dans l'évolution du dogme, il ajoute une section toute nouvelle, destinée à préciser davantage le fonctionnement de la voie affective et ce qui la distingue de la voie spéculative.

Quant à la doctrine elle-même que préconise le P. M. S. : définibilité des conclusions virtuellement contenues dans le donné révélé, nécessité de la définition de l'Église pour les constituer en dogmes de foi catholique, interprétation de saint Thomas et des théologiens subséquents, ce sont tous sujets qui, depuis l'apparition du livre, ont été soumis à la critique des juges compétents. Tous l'ont apprécié, comme un ouvrage remarquable « praeclarum opus », et sur

Digitized by Google

l'essentiel de ses thèses, il a recueilli des adhésions de valeur. Grâce au P. M. S. certes, on n'en est déjà plus à considérer la définibilité du virtuel comme une thèse exclusivement scotiste, mais dans une matière si complexe, il faut du temps pour que sur tous les points, on voie apparaître une solution définitive.

D. R. P.

P. GALTIER, S. J. **De Incarnatione ac Redemptione.** — Paris, Beauchesne, 1926 ; VIII-506 p. 8°.

Les traités de l'Incarnation et de la Rédemption ont toujours occupé une place d'honneur dans les écrits des grands théologiens, qui, à la suite de S. Paul, leur modèle, ont eu à cœur de faire mieux connaître le mystère du Christ. Selon les temps et les circonstances, la méthode des ouvrages théologiques doit varier : il ne suffirait plus à présent, de partir de textes révélés, situés au-dessus de toute discussion pour en déduire ensuite les conséquences à grand renfort de métaphysique. Aussi le P. G. a-t-il eu grand soin de montrer sous quelle forme et dans quel sens les vérités révélées sont contenues dans l'Écriture et la Tradition, il les expliquera ensuite selon les normes de la théologie scolastique en prenant surtout S. Thomas pour guide, non cependant pour « la source, de laquelle la science sacrée puisse être tirée avec toute certitude » (Préf. p. VI). Et de fait quoiqu'il ne s'estime pas assujetti à l'autorité de S. Thomas, nous ne le trouverons pas en opposition formelle avec lui, mais plusieurs fois nous constaterons sa défiance par rapport à certaine métaphysique, que pour notre part, nous croyons légitimement issue des principes thomistes.

Signalons quelques-unes des thèses importantes et les plus caractéristiques. La toute première établit la réalité de l'humanité du Christ, elle est symptomatique d'une des pensées dominantes de l'auteur qui tient à bien revendiquer l'intégrité de la nature humaine et proteste contre toute théorie ou toute manière de parler qui rappellerait, ne fût-ce que de très loin, le monophysitisme (p. 218).

Les quatre thèses suivantes sont consacrées à la démonstration de la divinité, par les témoignages successifs de S. Paul, des synoptiques, de S. Jean ; non seulement les textes explicites, mais encore les actes et des paroles du Seigneur, les titres de Fils de Dieu et de Seigneur qu'on lui donne et qu'il revendique, constituent un ensemble d'éléments, dont le P. G. utilisant d'ailleurs les résultats de l'exégèse contemporaine, a formé un faisceau de preuves remarquable par l'exposé et la force probante.

Le dogme de l'unité de personne (ch. II), démontrée par l'Écriture et la Tradition, est ensuite défendu contre les objections tirées même de certaines locutions qui se rencontrent chez les Pères ; l'hérésie de Nestorius, au contraire, ne se ramène pas à une question de terminologie, une dissertation historique (p. 83) en établit le vrai sens et défend ensuite l'orthodoxie de S. Cyrille quant à la double volonté et opération.

Après avoir dans cette première section de l'ouvrage prouvé la *réalité* de l'union hypostatique, l'auteur dans la seconde, en étudie la *nature, qualis sit, quid sit unio hypostatica* C'est ici que le débat s'engage surtout sur le terrain de la métaphysique.

Pourquoi la nature humaine du Christ, quoiqu'individuelle, n'est-elle pas une personne ? Parce qu'elle est assumée par la Personne du Verbe, répond le P. G. (opinion de Tiphanus), et résolument il rejette les théories qui enlèvent quelque entité positive à la nature humaine pour y suppléer soit par la substance soit par l'existence du Verbe (Cajétan-Billot).

Digitized by Google

Nous sommes d'accord avec l'auteur pour dire que l'opinion B. repose sur un fondement mal assuré, mais que, attribuer à la subsistance une réalité positive à suppléer par la subsistance du Verbe, ce soit là expliquer « obscurum per obscurius », c'est ce qui nous paraît moins fondé. Certes la métaphysique de l'essence de la subsistance et de l'existence n'est pas vérité de foi, elle est cependant intelligible et de nature à éclairer le dogme, tout en recevant de ce dernier une certaine garantie de vérité. La pensée de S. Thomas aussi nous paraît donner son appui à la théorie de Cajétan ; car si l'on examine de près les textes qui lui semblent le moins favorables (nº 232, 233) on peut encore s'en autoriser pour croire que le « per se existere » ajoute quelque chose au corps et à l'âme qui constituent la nature humaine. Plus loin, qu'il faille, selon, S. Thomas, « probabilius » admettre un double « esse existentiae » dans le Christ, c'est là une exégèse à laquelle nous ne pouvons pas consentir. « Esse *attribuitur* naturae, ut quo aliquid est » (cf. p. 223), certes, par analogie d'attribution la nature est dite exister, comme principe de l'être subsistant.

Sur les conséquences de l'union (sect. III) il faut nous borner à quelques indications : thèses très bien élaborées sur le Sacré-Cœur, la sainteté *substantielle* et accidentelle, la triple science du Christ : la science acquise ne peut faire de doute vu la perfection de la nature humaine. Soit dit en passant, l'auteur met un grand soin à qualifier le degré de certitude des propositions qu'il avance.

Sur l'ignorance et l'erreur dans le Christ, remarquer l'étude comparée des textes scripturaires et la distinction entre ceux qui concernent les deux avènements du Seigneur : les conclusions sont celles de la tradition catholique.

Dans la thèse de la liberté du Christ conciliée avec l'obéissance à l'ordre du Père, le P. G. est trop pénétré de la tradition patristique pour favoriser les opinions qui atténuent le « mandatum », il l'admet sincèrement comme tel, et pour la conciliation recourt à la théorie de la grâce efficace, au sens moliniste. Problème plus difficile encore, peut-être, d'accorder la liberté avec la vision béatifique : l'étude de la nature de cette vision chez le Christ, « viator et comprehensor » fournit une solution très plausible, à utiliser aussi pour expliquer la coexistence de la Passion avec la béatitude.

Le Traité de la Rédemption quoique plus bref, n'est pas inférieur à celui de l'Incarnation. Les éléments de la notion de Rédemption sont d'abord définis ; plus loin les systèmes, rédemption morale, physique-mystique, objective sont présentés avec la juste estimation de la part de vérité qui revient à chacune. Le Christ est Rédempteur par ses mérites, par voie de satisfaction, par son sacrifice ; l'exposé du concept de satisfaction est fort clair et toute la thèse de la *satisfactio vicaria* prouve que c'est là la doctrine catholique, contenue dans l'Évangile, et non pas imaginée par S. Paul, comme le veulent les protestants. L'auteur insiste aussi sur cette vérité, que formellement la satisfaction du Christ consiste dans l'hommage volontaire rendu à Dieu, et recommande avec raison aux prédicateurs de ne pas perdre de vue cet aspect de la doctrine catholique.

Enfin, quant au sacrifice, le P. Galtier, récusant les théories arbitraires qui récemment ont vu le jour, s'en tient à la notion traditionnelle : c'est essentiellement une destruction par laquelle est professé le souverain domaine de Dieu. C'est dans ce sens qu'il interprète le sacrifice du Christ, qui justifie si pleinement cette définition. Sur tout ceci nous n'avons aucune réserve à faire.

La conclusion de l'ouvrage comprend trois thèses, aboutissement de toutes les autres : Le Christ chef du Corps mystique, le Christ-Roi, la fin de l'Incarnation. Cette dernière surtout s'impose à l'attention, le P. G. déjà antérieurement, en a fait une étude spéciale. Pour éviter le renversement, que selon l'opinion des

Digitized by Google

thomistes comme selon celle des scotistes, le péché originel introduit dans les plans divins, il veut que non seulement et surtout la gloire du Christ, mais aussi la Rédemption du genre humain constituent la fin adéquate de l'Incarnation. La première idée de cette thèse, dit-il (p. 466), revient à Molina, et c'est en effet (à notre avis) grâce au principe moliniste de la prévision précédant les décrets, que le décret constituant le Christ-Rédempteur peut se concevoir avant le décret permissif du péché originel. Selon les thomistes, la prévision de l'ordre d'événements qui aboutira à la Rédemption suppose la science causale de Dieu, dans laquelle la Rédemption doit suivre la permission du péché.

Regrettant de ne pouvoir nous expliquer plus en détail, nous croyons avoir, malgré certaines divergences de vues, suffisamment marqué notre estime pour ce beau traité, qui par la richesse de son contenu et le fini de l'exécution s'élève beaucoup au-dessus du niveau d'un simple manuel. Aucune thèse n'y est traitée qui n'ait fait l'objet d'une étude personnelle quant à la mise en œuvre des sources et le développement de l'argumentation, aucune question de quelqu'importance n'y est omise, toute digression oiseuse en est exclue ; la doctrine est toujours substantiellement et profondément catholique.

D. RAPHAEL PROOST.

J. UBACH, S. J. **Compendium Theologiae moralis.** vol. I. — Fribourg, Herder, 1926 ; XVI-487 p. 8° Mk. 10.

NOLDIN-SCHMITT, S. J. **Summa theologiae moralis.** De praeceptis (ed. 18ª). De sexto praec. (ed. 21ª). — Innsbruck, Rauch, 1926 ; 2 vol. 746 et 111 p. 8°.

A. VERMEERSCH, S. J. **Theologiae moralis principia, responsa, consilia.** T. I. Theologia fundamentalis (ed. 2ª). — Bruges, Beyaert, 1926 ; XVII-511 p. 8°. Lire 24.

1. Nouveau manuel de théologie morale, adapté plus spécialement aux besoins du saint ministère. Aussi bien, sans s'attarder aux développements spéculatifs de moindre utilité, l'A. consacre un soin particulier aux questions d'ordre pratique intéressant surtout les prêtres qui ont charge d'âmes. De là, des exemples d'application nombreux, bien choisis, bien adaptés d'ordinaire à la vie actuelle. L'ouvrage comprendra deux volumes. Le premier contient la morale générale (actes humains, conscience, lois, péchés), et la morale préceptive (vertus théologales, préceptes de Dieu et de l'Église, y compris les lois spéciales des clercs et des religieux). En appendice, l'index des canons et des articles correspondants des codes civils de France, Espagne, Portugal et d'une série d'États de l'Amérique latine. — Exposé remarquable par la clarté, la concision et la sûreté de doctrine. Çà et là, de précieux conseils pour la direction des consciences, voir p. ex. (n° 221) les normes sages et judicieuses concernant l'instruction sexuelle, question si délicate, si discutée encore de nos jours. Il y indique cette règle générale : Laisser l'enfant dans l'ignorance si et tant qu'il est à craindre que la connaissance lui soit nuisible. *Qui* doit instruire ? Les parents, le confesseur seulement en cas de nécessité et à défaut des parents, généralement du moins. *Comment* instruire ? Seulement en privé, simplement, clairement, mais avec dignité, graduellement et pas au delà du nécessaire, etc. Suivent quelques exemples.

Somme toute, ouvrage de valeur et recommandable à tout point de vue.

2. Les nouvelles éditions de la théologie morale si connue de Noldin se succèdent avec une rapidité croissante, grâce au talent et au soin qu'y apporte le disciple et successeur de N., le Père Schmitt, professeur à l'Université d'Inns-

Digitized by Google

bruck ; presqu'à chaque page on remarque la main du nouvel auteur pour corriger, compléter, perfectionner encore le fond et la forme de cet excellent manuel, tout en gardant heureusement intacte sa physionomie générale. L'emploi de nouveaux caractères a permis de réduire assez notablement chacun des deux volumes.

3. Cette nouvelle édition d'un ouvrage suffisamment connu déjà, contient quelques additions opportunes, p. ex. la liste alphabétique des auteurs et l'index des canons cités ou commentés dans le corps du livre. L'exposé des lois surtout, mieux divisé, a gagné en précision et clarté ; les opinions divergentes d'autres moralistes ont été l'objet d'un examen plus approfondi. En maints endroits, le style est devenu plus simple et par là même plus clair. Ces perfectionnements ne font qu'apprécier davantage cet important traité de théologie fondamentale.

D. A. SANDT.

SCHERER. **Der Gehorsam nach der Lehre des hl. Thomas von Aquin.** — Paderborn, Schöningh, 1926 ; XIII-260 p. 8°. Mk 7.

Cette dissertation qui a valu à son auteur le grade de docteur en théologie à l'Université de Fribourg (Suisse), forme une belle synthèse de la doctrine de saint Thomas sur l'obéissance. Si le docteur angélique traite ex professo de l'obéissance dans la IIa IIae, qu. 104-105, il en parle encore dans la plupart de ses autres écrits. Rassembler ces matériaux épars, les coordonner d'après un plan logique, harmonieux et très personnel, tel est le mérite de cet ouvrage divisé en quatre parties :

I. L'obéissance en général, son concept, obéissance générale et particulière, son idéal, ses éléments fondamentaux, espèces. II. L'obéissance comme vertu surnaturelle : son obligation, fondement, éléments constitutifs, fruits, qualités, rapports avec d'autres vertus, sa réalisation envers Dieu, l'Église, en famille, à l'école, dans l'État. III. Le vœu d'obéissance. IV. La désobéissance.

A la p. 174, l'A. dit que pour subvenir à la nécessité extrême des parents, l'Église dispense sans peine du vœu d'obéissance. — Cette dispense est-elle bien nécessaire ? L'obéissance religieuse serait-elle donc incompatible avec l'obéissance due à la loi surnaturelle ? Si certains auteurs font des réserves pour la nécessité grave, tous ne sont-ils pas d'accord pour affirmer, qu'en cas de nécessité *extrême* des parents, le religieux est tenu de sortir du monastère, si cette sortie est l'unique moyen de les secourir ? Cf. p. ex. Ballerini IV, 194 ou Vermeersch, De relig. I, 147. Citons la parole de Cajetan in IIa IIae qu. 101, art. 4 : Praeceptum juris naturae et divini, in extrema necessitate, praeeminet omni voto et vinculo, neque vota debent esse impeditiva operum justitiae. Du reste, d'après saint Alphonse et Cajetan, saint Thomas ne parle pas, à l'endroit cité, de la nécessité extrême, cf. Ballerini, l. c.

Dans l'ensemble, le travail de S. constitue une excellente monographie qui s'impose à l'attention des professeurs et des étudiants en théologie. D. A. S.

A. DE MEESTER. **Juris canonici et juris canonico-civilis compendium.** Nova editio ad normam C. I. C. T. III, P. I. — Bruges, Desclée, 1926 ; VIII-424 p. 8°. Fr. 30.

Notre revue a donné en 1925, p. 117, un compte-rendu des deux premiers tomes de cet ouvrage universellement réputé comme une œuvre solide de science et d'érudition. Ce 3e volume commente le troisième livre du code canonique *de*

Digitized by Google

rebus, savoir, lieux, et temps sacrés, culte, magistère, bénéfices et biens ecclésiastiques. Sont omis les traités des sacrements, jeûne et abstinence, vœu et serment, ces questions étant réservées d'ordinaire aux cours de dogme ou de morale. L'A. reste fidèle à sa méthode qui est à la fois exégétique et historique, mais surtout pratique. Une caractéristique de l'ouvrage c'est l'abondance de renseignements bibliographiques extrêmement utiles à quiconque veut approfondir davantage tel ou tel point particulier. Signalons les développements donnés à la question de la sépulture ecclésiastique, des écoles, de l'Index et du temporel ecclésiastique.

Les socialistes comme tels ne formant pas une société *secrète*, peuvent probabiliter et pratiquement recevoir la sépulture ecclésiastique (p. 132). — Le simple fait de violer le précepte de la Communion pascale ne suffit plus pour classer quelqu'un dans la catégorie des « pécheurs publics » à exclure de la sépulture ecclésiastique en vertu du can. 1240, 6° (p. 135-6). D. A. S.

De Smet. **Tractatus theologico-canonicus de sponsalibus et matrimonio**, ed. 4ª. — Bruges, Beyaert, 1927 ; XLV-840 p. 8°. Belgas 17.

Cet ouvrage magistral de feu le chanoine De Smet, qui pour la première fois paraît en volume unique, est partout considéré comme le plus complet et le plus approfondi traité du mariage. Parfaitement mise à jour de la jurisprudence religieuse et civile et de la plus récente littérature, la nouvelle édition contient encore de nouveaux perfectionnements. La partie canonique surtout a été revisée avec soin et mise au courant des dernières déclarations du S. Siège et des récentes controverses. Citons notamment les chapitres considérablement augmentés sur les empêchements et les dispenses.

Si le traité était exclusivement canonique, on pourrait lui reprocher de ne pas suivre l'ordre du code ; mais voulant nous donner un traité complet, dogmatique, moral et canonique cadrant davantage avec le programme des séminaires, l'A. a bien fait de garder l'exposé systématique des éditions précédentes. Du reste quiconque veut étudier l'A. d'après l'ordre du code, pourra le faire aisément grâce à la liste des canons ajoutée en appendice et renvoyant aux paragraphes respectifs de ce livre. D. A. S.

PHILOSOPHIE.

S. Thomas d'Aquin. Le " **De ente et essentia** ". Texte établi d'après les mss parisiens, notes et études historiques, par M. D. Roland-Gosselin. (Bibl. thom. VIII). — Kain, 1926 ; XXX-220 p. 8°. Fr. 25.

Le " **Correctorium corruptorii Quare** " publié par P. Glorieux. (Bibl. thom. IX). — Kain, 1927 ; LVI-451 p. 8°. Fr. 50.

Nous sommes redevables au P. Roland-Gosselin d'une bonne édition critique du « De ente et essentia ». En nous en livrant le texte, l'éditeur a pris soin de l'encadrer, outre de l'apparat d'usage, d'une abondante série de notes explicatives qui rendent abordable à tout étudiant la lecture de ce petit traité délicat et aride. La doctrine de l'individualité et de la limitation des formes, ainsi que la distinction entre l'essence et l'être qui sont comme les points cardinaux du thomisme, ont été étudiées longuement sous leur aspect historique par l'éditeur, en deux chapitres complémentaires qui forment à eux seuls les deux tiers du volume. On s'aperçoit en effet, en méditant le traité du saint docteur, que, dès

Digitized by Google

son jeune âge, tout le poids de son esprit réaliste s'était concentré sur ces deux problèmes fondamentaux, et qu'il en avait débrouillé les obscurités, faisant faire ainsi à la pensée scolastique un énorme pas en avant vers une synthèse précise. C'est pourquoi il faut grandement remercier l'éditeur d'avoir exposé l'histoire de ces deux questions en les replaçant dans leur cadre.

L'abbé P. Glorieux, qui a publié déjà dans la même collection un gros volume sur la littérature quodlibétique, nous livre le texte authentique du *Correctorium corruptorii « Quare »*, qu'il croit pouvoir attribuer au dominicain anglais Richard Clapwell. On sait l'importance de cet ouvrage : il est une *vindicatio* des vrais principes thomistes contre les atténuations tendancieuses de certains maîtres timorés, qui croyaient ne pouvoir mettre entre les mains de leurs disciples qu'un S. Thomas corrigé. L'édition présente est faite avec une très grande perfection et exactitude.

Ces deux ouvrages ne veulent être que des publications de textes. Mais en venant renforcer la riche série de la bibliothèque thomiste, ils attestent singulièrement combien le renouveau des études de philosophie médiévale est profond, sérieux et utile. D. O. R.

J. Maréchal, S. J. **Le Point de départ de la Métaphysique.** Cahier V. Le thomisme devant la Philosophie critique. — Louvain, Mus. Tess., 1926; XXIII-481 pp. 8° Fr. 25.

En une dialectique chargée et un vocabulaire qui n'est pas sans lourdeur, le P. Maréchal entreprend la justification du point de vue kantien. L'originalité de l'auteur, disciple du P. Rousselot, est d'avoir introduit en critériologie la considération de l'intelligence en tant que nature développant son activité vers son objet saturant, Dieu lui-même.

Se basant sur les amendements qu'une conception finaliste apporte au système kantien, l'auteur se fait le défenseur de l' « à priori ». Tel qu'on l'entend alors il n'est plus une forme précontenue dans la faculté et connaissable comme telle, mais une pure condition fonctionnelle qui précède et rend possible l'acquisition de l'objet formel, seul connu. Connaissant l'être parce que capable de Dieu, l'intelligence doit à cette capacité « à priori » le caractère absolu de ses connaissances. Le P. Maréchal analyse finement, d'abord dans la fonction « affirmation » du jugement, où se révèle l'activité synthétique de l'intelligence, ensuite, dans le caractère d'objectivation immédiate de nos concepts, cette qualité impalpable, impossible à résoudre en concepts, que saint Augustin appelait la « lumière intelligible ». Cet élément de connaissance serait dû au dynamisme profond de l'intelligence qui, connaissant les données contingentes par sa tendance à l'Etre absolu, les rapporte implicitement à cette norme. Ainsi toutes nos connaissances intellectuelles renferment une affirmation vécue d'une fin transcendante dont elles participent le caractère absolu et nouménal. Nier la valeur ontologique de nos concepts serait contredire l'implicite vécu de l'acte intellectuel. L'examen approfondi de l'objet phénoménal amène l'auteur à reconnaître la finalité transcendante de l'intelligence ; de là l'inconséquence qu'il y aurait à refuser la valeur ontologique à nos concepts. L'ouvrage s'achève par la solution des antinomies.

Le P. Maréchal estime donc que la souplesse des principes thomistes pourrait s'accommoder du point de vue plus restreint de l'analyse transcendantale sans qu'y perde rien l'objectivité de la connaissance. D. E. DE M.

Digitized by Google

O. HABERT. **Le Primat de l'Intelligence dans l'histoire de la Pensée.** Paris, Beauchesne, 1926 ; 450 p. 8°.

Ce livre est un vaste exposé de l'histoire de la pensée humaine, de ses acquisitions au cours des âges, des tendances qui l'ont menée et qui la mènent actuellement ainsi que des conflits qu'elle rencontre. Le but de l'auteur est d'orienter ceux qui abordent la philosophie, dans le dédale des systèmes. Il craint que le conflit de la science avec la philosophie et l'exposé morcelé des systèmes divers ne jettent l'intelligence dans le scepticisme ou le relativisme. Aussi tâche-t-il d'inculquer l'estime de la philosophie, montrant son rôle dans l'interprétation des faits scientifiques, l'appréciation des méthodes et la compréhension de la nature.

M. Habert a le souci constant de montrer l'enrichissement progressif de la pensée à travers la multitude des systèmes qui s'affrontent. Ce sera donc en fonction de la pensée moderne qu'il envisagera l'histoire. Il suggère des rapprochements, signale des préoccupations analogues, en vue de permettre l'assimilation des richesses accumulées au cours des âges. M. Habert possède une forte documentation sur les systèmes scientifiques et philosophiques contemporains, et c'est en connaissance de cause qu'il aborde le travail de conciliation de la pensée moderne et de la sagesse antique. Cette orientation explique l'absence d'envolées métaphysiques ainsi que l'abondance des points de vues abordés.

D. E. DE M.

ORIENTALIA.

B. UBACH, O. S. B. **Legisne Toram ?** Grammatica practica linguae hebraicae. Vol. I (ed. 2ª). — Rome, Herder, 1926 ; 187 p. 8°. Lire 24.

Toute grammaire doit être claire, méthodique et pas trop ennuyeuse. Celle du P. U. nous semble réaliser ces conditions. Les modifications que l'auteur a fait subir à son livre pour la 2me édition sont peu nombreuses mais heureuses.

Le 4me des ouvrages à consulter cités en tête des différentes leçons est à présent : *Joüon, Grammaire de l'Hébreu biblique.* Avec cet auteur, le P. U. admet l'existence de voyelles moyennes à côté des longues et des brèves. Plusieurs nouvelles remarques importantes sont venues se placer au bas des pages : l'une d'elles recommande la comparaison des noms hébreux avec leurs correspondants arabes comme le meilleur moyen de reconnaître la quantité de leurs voyelles ; une autre rapporte, toujours avec Joüon, la forme du type *gâdôl* non plus au primitif *qatâl* mais à *qatul.*

Les *types* des noms de la 1re édition sont devenus dans la deuxième des *formes primitives.*

Cette 2me édition marque un progrès et répond plus parfaitement aux enseignements actuels de la philologie sémitique.

Lisez p. 114, note : *Fere omnia nomina...* au lieu de *Fere non omnia...*

D. M. L.

H. LAMMENS, S. J. **L'Islam.** *Croyances et institutions.* — Beyrouth, Imprimerie catholique, 1926 ; 288 p. 8°. Piastres 12,5.

L'ouvrage se divise en sept grandes divisions : I. Le Berceau de l'Islam, l'Arabie préislamite ; II. Mahomet, le fondateur de l'Islam ; III. Le Qoran, livre sacré de l'Islam ; IV. La Sonna ou la tradition de l'Islam ; V. La jurisprudence et la loi de l'Islam ; VI. Ascétique et mystique de l'Islam ; VII. Réfor-

Digitized by Google

mistes et modernistes. Leur seul énoncé fait entrevoir l'intérêt et la portée du « manuel ».

La dernière partie traite du problème actuel du califat, du congrès interislamique tenu au Caire en mai 1926, du modernisme né dans les différents pays musulmans par le contact avec la civilisation européenne : Questions à l'ordre du jour dont on ne saurait se rendre compte sans une connaissance sérieuse du passé de l'Islam. Le manuel de L. est ainsi tout à fait de saison et paraît à son heure.

Presque aucune référence n'interrompt le texte du livre ; en revanche, une excellente bibliographie des principaux ouvrages à lire ou à consulter se trouve à la fin du volume. Une table alphabétique des noms propres et des termes techniques employés vient s'y joindre et aider le lecteur dans ses recherches. Cette œuvre de vulgarisation est composée par un des meilleurs connaisseurs de l'Islam primitif auquel il faut savoir gré de nous faire profiter de ses connaissances puisées aux sources, d'autant plus qu'il y joint le contact prolongé avec les milieux musulmans. Il veut être objectif, « sine ira nec studio », remarque précieuse chez un critique dont les conclusions paraissent excessives à plusieurs savants. Son livre ne pourra manquer d'être favorablement accueilli par les islamisants et les orientalistes aussi bien que par les esprits cultivés. Les premiers y trouveront avec plaisir toutes les données actuelles de leur science ; les autres en tireront avec promptitude et sûreté les renseignements désirés sur un sujet beaucoup débattu de nos jours. D. M. LANG.

ASCÉTIQUE ET MYSTIQUE.

JEANNE ANCELET-HUSTACHE. **Mechtilde de Magdebourg (1207-1282).** Étude de psychologie religieuse. — Paris, Champion, 1926 ; IV-404 p., gr. 8°.

Rarement écrivain du moyen âge a fait l'objet d'une étude plus sympathique, plus érudite, plus étendue que celle que Mme Ancelet a consacrée à la célèbre mystique de Magdebourg, réfugiée à Helfta, monastère illustré par sainte Gertrude et par sainte Mechtilde, où elle passa les douze dernières années de sa vie.

L'auteur étudie d'abord les textes, fait connaître les compilateurs du livre et esquisse d'après ce texte la biographie de Mechtilde. Elle entre alors dans un examen détaillé de son mysticisme, visions et paroles, et de son union mystique avec le Christ, démêlant les éléments que j'appellerais humains, les influences qu'elle a subies, les talents naturels qui la distinguaient et qui ont donné ou des élans ou des couleurs à ses effusions. Elle passe ensuite en revue les principaux sujets traités par Mechtilde : mystères de la foi, les Saints de l'Ancien et du Nouveau Testament, l'au-delà, puis ses relations avec le monde ambiant. Le style de l'auteur fait l'objet d'un chapitre spécial, et, dans l'étude d'un écrivain mystique, ce côté n'est pas à négliger.

Dans le chapitre : L'influence de Mechtilde, le premier paragraphe sur la dévotion au Sacré-Cœur n'est peut-être pas tout à fait au point. Plus intéressant est celui qui s'occupe de l'influence exercée par Mechtilde grâce à la traduction faite par Henri de Noerdlingen, si intimement lié avec les différents foyers de vie mystique dans l'Allemagne du Sud. Il semble bien que c'est elle que Dante désigne sous le nom de Matelda. Thierry d'Apolda, dominicain d'Erfurt, a utilisé les Révélations de Mechtilde dans sa Vie de S. Dominique, et on a établi une série de rapprochements curieux entre cette vie, que Dante a connue, et le *Paradiso*.

Digitized by Google

Madame Ancelet a su juger en psychologue l'œuvre de Mechtilde. Historien, elle a mis en relief son importance et son rôle dans l'histoire de la mystique, avec une sympathie et une admiration qui n'enlèvent rien à l'impartialité de son jugement. Mechtilde n'est pas une isolée dans le monde germanique : elle se rattache aux Élisabeth de Schoenau, aux Hildegarde de Bingen, elle vit dans un cercle influencé par les dominicains de la première génération, elle va passer ses dernières années dans le milieu mystique le plus ardent de la fin du XIIIe siècle, elle précède les mystiques d'Engelthal et d'Unterlinden. Sa vie et son œuvre forment un des chapitres les plus intéressants de l'histoire de la mystique en Allemagne. D. U. BERLIÈRE.

OTTO KARRER. **Meister Eckehart. Das System seiner religiösen Lehre und Lebensweisheit.** Textbuch aus den gedruckten und ungedruckten Quellen mit Einführung. — Munich, Jos. Müller, 1926 ; 380 p. 8°, avec 15 photogr. et facsimilés. Mk. 18.

Dans cet ouvrage d'un auteur qui marque dans le domaine des recherches sur l'histoire de l'ascèse et de la mystique, il faut distinguer deux parties. La plus étendue, celle des textes, donne une anthologie méthodique de la doctrine et de la direction du célèbre dominicain d'Erfurt : Dieu et création, vie de l'âme en Dieu, péché et justification, filiation divine, science et foi, dépouillement intérieur, union à Dieu, dépendance et liberté de l'homme religieux, contact mystique, prière, vie contemplative et vie active, imitation du Christ. Ces textes glanés dans les œuvres connues et les œuvres inédites d'Ekkehart témoignent de la profondeur de pensée, de l'intimité d'union à Dieu, du talent de direction de cet écrivain. Il y a là un choix remarquable de textes pleins de doctrine et de chaleur, une somme de direction spirituelle dont on pourra tirer le plus grand profit. L'annotation abondante qui suit le recueil de textes sert à les éclairer et à les expliquer par une confrontation continue avec les Pères et les grands scolastiques ; d'autre part, l'éditeur tient à mettre en lumière le vrai sens de son auteur dans les passages qui paraissent compromettants, qui ont été mal compris ou condamnés.

M. Karrer a tenté de justifier Ekkehart d'une série de reproches qu'on lui a adressés et qui l'ont fait condamner par les autorités ecclésiastiques. Sans doute en parcourant l'anthologie réunie par l'auteur, arrivera-t-on à modifier certaines idées préconçues contre le Maître d'Erfort, pour lequel on éprouve une réelle sympathie à la lecture de ces pages si instructives: mais une justification complète est-elle possible ? En tout cas, il semble bien que ce n'est que lorsqu'on possédera l'édition complète des écrits d'Ekkehart que l'on pourra porter un jugement définitif. Des travaux annoncés de divers côtés vont hâter le moment où ce jugement sera possible. Il n'en reste pas moins à M. Karrer le grand mérite d'avoir tenté l'œuvre de justification en mettant à la disposition du public un recueil des plus intéressants et en ouvrant le débat pour une revision du procès. D. U. BERLIÈRE.

P. GROULT. **Les Mystiques des Pays-Bas et la littérature espagnole du XVIe s.** — Louvain, Uytspruyst, 1926 ; 287 p. 8°. Fr. 35.

Quiconque s'intéresse au renouveau des études de littérature mystique lira avec grand intérêt ce volume publié par les Conférences d'Histoire et de Philologie de Louvain (IIe série, 9e fasc.). M. P. Groult, un des lauréats de la faculté de Philologie, s'est attaché à l'étude du problème de l'influence exercée sur la

Digitized by Google

littérature mystique d'Espagne au XVIe s. par les œuvres des grands mystiques du Nord. On sait que l'idée de ce rapport, bien qu'écartée par quelques auteurs, avait rencontré depuis quelques années de chauds partisans, mais dont l'enthousiasme s'alliait à une déplorable imprécision. Avec le souci de substituer à ces « intuitions » une enquête minutieuse et solide, M. Groult, après s'être spécialisé dans l'étude des mystiques flamands, dont l'École à la physionomie bien marquée a exercé une influence très distincte, en confronte quelques œuvres plus marquantes avec les écrits spirituels espagnols du XVIe s. Nous ne pouvons le suivre dans les détails de son enquête mais nous tenons à en signaler l'objectivité et la clarté. Loin d'être une sèche nomenclature, cette incursion à travers ces vieux textes nous en laisse entrevoir la saveur. Les conclusions de l'auteur se formulent avec un souci des nuances qui fait honneur au jeune érudit. C'est au début surtout du mysticisme espagnol que l'influence flamande s'est accusée, puis s'atténuant à la grande époque après 1550 elle redevient prépondérante chez Juan de los Angeles auquel l'auteur consacre une étude plus approfondie. Certes, bien des mystères subsistent et M. G. le sait mieux que quiconque. Reconnaissons néanmoins qu'il a conduit son étude avec une rare sagacité en révélant dès ses débuts d'excellentes qualités de critique. Souhaitons de le voir poursuivre avec succès une série d'études dans le domaine si neuf encore et si riche sans doute qu'il a entrepris d'explorer. D. B. D.

P. K. Keusch, C. SS. R. **Die Aszetik des H. Alfons Maria von Liguori** im Lichte der Lehre von geistlichen Leben in alter und neuer Zeit. 2e und 3e Auflage (améliorée et raccourcie). — Paderborn, Bonifacius-Druckerei, 1926 ; XXXIX-407 p. 8o.

Saint Alphonse, tout le monde le sait, ne nous a pas laissé un traité théorique sur l'ascèse. C'est précisément ce traité que notre A. a essayé de reconstituer au moyen de matériaux authentiquement alphonsiens, tels que les écrits du Saint (p. 66-73, on en trouvera la liste complète et datée), ses lettres et biographies ainsi que les traditions ascétiques de son Institut, enfin les Actes des procès de canonisation et du doctorat. Le livre répond à trois questions : comment s'est formée cette doctrine spirituelle ? (93 pages) — en quoi consiste-t-elle ? (223 p.) — quelle est sa valeur ? (54 p.).

Parmi les grands spirituels, S. Alphonse, nous dit l'A., a surtout subi l'influence des écrits de S. Ignace et de ses disciples, de Ste Thérèse et de S. François de Sales. Rien d'étonnant, par conséquent, que nous retrouvions cette influence dans les ouvrages de notre Saint. Ceux-ci furent surtout des écrits ascétiques ; non pas que S. Alphonse ignorât la mystique ; il la connaissait fort bien, il en avait même l'expérience personnelle. Ainsi nous connaissons ses idées sur les rapports de l'ascétique et de la mystique ; il estime, par exemple, que l'ascétique et la mystique sont deux mondes à part, ne se continuant pas nécessairement l'un l'autre, qu'on peut arriver à la perfection sans les grâces mystiques, celles-ci d'ailleurs sont le partage du petit nombre. Ce n'est qu'en passant que l'apôtre qu'était S. Alphonse traite ces questions spéculatives. Ces matières ne l'intéressaient guère. Avant tout, il était un convertisseur, il visait à la pratique ; son attention se portait sur la manière d'amener les âmes à Dieu et de les pousser à la sainteté. Toute sa doctrine se concentre sur l'obligation d'aimer Dieu ; or l'aimer, c'est accomplir sa volonté ; et pour cela, il faut pratiquer le renoncement, avoir recours aux sacrements et à la prière. — Cette doctrine, assurément, n'a pas le mérite de la nouveauté ; l'A. ne le

Digitized by Google

prétend pas ; mais elle a celui de la sûreté. Et cette doctrine si sûre, nul, en ces derniers temps, ne l'a mise en une telle lumière, nul ne l'a prêchée avec une telle conviction, avec une chaleur et une onction si entraînantes, en prose, en vers, en musique, aux savants et aux ignorants ; aussi a-t-elle produit un vrai et durable renouveau de vie chrétienne dans l'Église. C'est donc à bon droit que l'autorité suprême a proclamé S. Alphonse le « Doctor salutis et sanctitatis ». Il faut remercier l'A. de nous l'avoir si bien montré.

D. G. DIRKS.

HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE.

J. C. MacNaught. **The Celtic Church and the See of Peter.** — Oxford, Blackwell, 1927 ; XV-118 p. 8°. Sh. 7, 6.

It has been frequently stated by Protestant ecclesiastical writers, that the ancient Celtic Churches of Great Britain & Ireland, differed not only from Roman usage in many important particulars, but also « rejected the claim of the Bishop of Rome to be under Christ, the Chief Pastor of the whole flock of Christ on earth, the visible Head of the visible Church ».

Catholic writers have frequently controverted such assertions, but always in Protestant countries, their evidence has been considered suspect, they " had an axe to grind ", and so on. Now however the Revd J. C. MacNaught B. D. Minister of the Presbyterian Church in Scotland, has examined the question for himself, starting as he tells us with the prevailing protestant views, which he quite expected to find corroborated by the facts. The termination of his study was as follows " As the result of our investigations, we have come to the conclusion that the ancient Celtic Church so far from being independent of Rome in the sense of repudiating Papal Supremacy, was simply a part of the Catholic Church, and with the whole Church acknowledged the Pope as its visible head ".

It is easy to see the increased value of such a scholarly piece of work coming from a Non-Catholic.

Evidently thinking that Mr MacNaught has gone rather too far towards the accepted Catholic thesis, a recent writer in the " Church Times " (Anglican), brings forward the case of St Colman, who rather than conform to the Roman Easter, resigned his See of Lindisfarne. One may venture to suggest that " one swallow does not make a summer ", and would St Bede have eulogised St Colman as he does had he been so definitely Anti-Papal ?

The work is divided into two parts. I. The British Church. II. The Scoto-Irish Church, and treats of the missions of various prominent British and Irish Saints. The testimony of the Liturgies. The Paschal Controversy, etc. There is a good Bibliography and Index.

D. F. IZARD.

M. Grabmann. **Mittelalterliches Geistesleben.** — Munich, Max Hueber, 1926 ; VIII-585 p. 8°. Mk. 20, 80.

Mgr M. Grabmann, le savant professeur de Munich, a réuni dans le présent volume 17 études relatives à l'histoire de la scolastique et de la mystique médiévales : elles constituent une série d'aperçus qui sont de nature à faire mieux saisir la pensée médiévale, elles réalisent bien ce que promet le titre de l'ouvrage. Sauf deux, toutes ces études ont été publiées antérieurement déjà, mais disséminées comme elles l'étaient dans divers écrits de circonstance ou parmi

Digitized by Google

des articles de revues philosophiques et théologiques, il devenait fort difficile de les consulter : l'A. rend donc service aux philosophes et à tous ceux qui s'adonnent à l'étude de la pensée médiévale, en les publiant à nouveau, d'autant plus qu'il a pris soin de les remanier pour la plupart et de les enrichir de notables développements.

La première de ces études, celle qui inaugure le volume (p. 1-49) et en donne la raison formelle, est inédite : avec l'expérience et l'érudition qui lui appartiennent, Mgr G. y décrit les domaines dans lesquels doit s'exercer l'activité des chercheurs, il leur assigne les conditions préalables qu'ils ont à réaliser et les méthodes qu'ils doivent suivre pour obtenir des résultats sérieux ; il note les progrès déjà acquis et les desiderata qui restent à atteindre : notamment sur le territoire de la mystique, les travaux sont bien moins avancés que dans la partie scolastique.

Les autres articles présentent un intérêt varié, nous ne pouvons les analyser tous, signalons-en quelques-uns seulement qui nous paraissent les plus remarquables. En histoire de la philosophie et de la théologie, ce sera par exemple Ulric de Strasbourg (p. 147-221), disciple du B. Albert le Grand, qui attirera l'attention par ses œuvres multiples et surtout par sa Somme théologique ; en philosophie thomiste, la dissertation sur le « de ente et essentia » (p. 314-331), fournit un témoignage authentique sur le vrai sens de la métaphysique de S. Thomas ; les notices concernant l'école thomiste italienne des XIIIe-XIVe siècles (p. 332-390) et la première école thomiste allemande (p. 391-431), nous font connaître des personnalités intéressantes et confirment la légitimité de la tradition thomiste ; notons aussi l'étude critique sur les Commentaires d'Aristote composés par S. Th. (p. 230-287) ; en fait de mystique nous trouverons un article sur les mystiques allemandes du moyen âge (p. 469-488) et un autre sur Jean de Castel (p. 489-524), bénédictin bavarois des XIVe-XVe siècles, qui a dû à Mgr G. d'être reconnu pour le véritable auteur du traité « de adhærendo Deo », jusqu'à ces derniers temps compté au nombre des œuvres du B. Albert.

L'ouvrage se termine par un sujet qui en dépasse un peu le cadre, puisqu'il nous amène jusqu'au XVIIe siècle : la métaphysique de Suarez et son influence (p. 525-560) ; quoique donnant la préférence aux principes métaphysiques de « de ente et essentia », l'A. estime beaucoup la grande œuvre du Docteur espagnol.

D. R. P.

P. Kehr. **Papsturkunden in Spanien. Vorarbeiten zur Hispania pontifica.** Catalanien. I. Archivberichte. II. Urkunden und Regesten. — Berlin, Weidmann, 1926 ; 585 p. 8°. Mk. 30.

Aux grands mérites qu'il s'est acquis dans le domaine de la diplomatique pontificale et de l'histoire religieuse du haut Moyen-Age par la publication de son *Italia pontificia*, le professeur Kehr en ajoute un nouveau en entreprenant un travail similaire pour l'Espagne, alors que son collaborateur A. Brackmann poursuit la publication du *Germania pontificia*. Ce travail est mené avec la décision qui distingue M. Kehr ; on en a une preuve éclatante dans les pages où il décrit la genèse du plan conçu par lui d'attaquer les archives et dépôts d'Espagne, et l'intelligente façon de mener à bonne fin cette entreprise, dans un pays que l'on croyait impénétrable aux étrangers et avec les moyens restreints que la situation économique actuelle met à sa disposition. Mais l'œuvre marchera parce qu'il y a une volonté énergique pour la diriger.

Digitized by Google

Le professeur Kehr et ses collaborateurs recherchent les lettres pontificales antérieures au pontificat d'Innocent III ; on sait par l'*Italia pont.* et par le *Germania pont.* quelles glanes superbes on a rapportées des investigations systématiques dans tous les fonds d'archives et de bibliothèques, quels renseignements précieux, quelle bibliographie abondante les éditeurs ont donnés sur les églises et monastères des régions étudiées par eux. Ce que le professeur Kehr nous dit de la Catalogne, de ses archives, de ses églises, de ses anciens monastères est une révélation. Il a fait davantage : dans des pages nourries de faits il a tracé une histoire de l'historiographie catalane, à partir du XVIe siècle, et mis en relief les figures les plus remarquables d'érudits catalans, notamment de quelques bénédictins et de prémontrés de Bellpuig. Puis, l'un après l'autre, il parcourt les dépôts des grands centres de Barcelone, Vich, Gerona, Urgel, Tarragone, Tortosa, Lerida, donnant sur chacun de ces dépôts les renseignements les plus variés, et sur les églises et monastères un court aperçu historique, puis signalant la composition des fonds, leur utilisation antérieure, la moisson qu'ils promettent pour le compilateur de l'*Hispania pontificia.*

Les textes publiés par le professeur Kehr sont la meilleure justification de son entreprise : en tout 275 documents des XIe et XIIe siècles, presque tous des lettres papales, quelques actes de légats, à la fin une missive de l'abbé de Bages à ses moines sur son voyage et séjour à Rome (1232). L'éditeur a considéré comme inédites les lettres non signalées par Jaffe, pour la raison bien simple que les publications faites en Espagne sont trop peu connues, même inaccessibles à beaucoup de travailleurs. Il ne considère pas les textes donnés par lui comme définitifs ; de même les commentaires qui les accompagnent sont susceptibles de modifications. Tels qu'ils sont, ils apportent un nouvel et riche appoint à l'histoire religieuse d'Espagne, grâce aussi aux notes qui fixent l'authenticité, l'origine et l'importance des pièces. J'ajouterai que l'histoire bénédictine de Catalogne bénéficiera largement de cette publication.

D. U. BERLIÈRE.

La Legenda antiqua S. Francisci. Texte du ms. 1046 (M. 69) de Pérouse, édité par le P. F. M. DELORME, O. F. M. — Paris, France franciscaine, 1926 ; XXI-70 p. 8°. Fr. 15.

V. FACCHINETTI, O. F. M. — **L'histoire du Poverello d'Assise racontée à la jeunesse** (trad. MAZOYER). — Paris, Lethielleux, 1926 ; 146 p. 8°. Fr. 15.

La publication du ms. 1046 de Pérouse était attendue de tous les franciscanisants, depuis l'article du P. Delorme dans l'Archivum franciscanum historicum de 1922. On sait que, d'après lui, ce document contient une notable partie de l'œuvre du frère Léon. Si les déductions de l'éditeur sont correctes, le texte est d'importance capitale. Il est publié avec soin. L'introduction contient tous les renseignements techniques désirables. Le texte lui-même est petit mais lisible. Peu de notes. Une table de concordances avec les fragments connus de frère Léon orientera les érudits.

La biographie du P. Facchinetti est sans prétention. Agréable, elle a le mérite d'être joliment et abondamment illustrée. D. C.

M. KREBS. **Konrad II von Lichtenberg, Bischof von Strassburg (1273-1299).** — Francfort s. M., Wissensch. Institut der Elsass-Lothringer im Reich, 1926 ; IV-84 p. gr. 8°.

Digitized by Google

Conrad II de Lichtenberg est un type parfait du prince-évêque féodal. Issu d'une famille de modestes vassaux de l'évêché de Strasbourg, qui s'est élevée au service des évêques et s'est alliée à la haute noblesse, Conrad a pu lui rendre les plus grands services. Comme un grand nombre de collègues de son temps, il fut plus chevalier que pasteur des âmes, soucieux de ménager ses intérêts et ceux de son évêché dont il a assuré et renforcé la puissance territoriale par une politique de conciliation et de rapprochement avec la ville de Strasbourg et avec les Habsbourg. Il mourut au milieu d'un assaut livré à la ville de Fribourg auquel il prêtait main-forte ; pour un évêque du XIVe siècle, mourir à cheval, c'était ne pas renier son origine chevaleresque. Les regestes de Conrad laissent entrevoir une part assez respectable dans l'administration spirituelle du diocèse, aidé sans aucun doute par des vicaires-généraux et des suffragants. C'est lui qui posa la première pierre de la seule tour du münster qui ait été achevée.

Par une étude soigneuse des documents l'auteur a pu montrer la part importante de l'évêque Conrad dans l'organisation territoriale de son diocèse, son rôle dans l'histoire générale de l'Empire et, au besoin, rectifier plus d'une fausse donnée.

D. U. BERLIÈRE.

HÉLÈNE TILLMANN. **Die päpstlichen Legaten in England bis zur Beendigung der Legation Gualas (1218).** Inaug,Diss.—Bonn, Ludwig,1926 ; XI-162 p. 8°.

Ce remarquable travail, conçu sous la direction du prof. W. Levison, a déjà reçu dans plusieurs revues les éloges qu'il mérite. Il comprend deux parties : la série chronologique des légats romains du VIIe siècle à l'an 1218 et leur légation. Celle-ci est exposée avec une exacte connaissance des documents, et mise en relation intime avec l'histoire du temps, de façon que cet exposé contribue à faire mieux connaître certains événements et certaines situations. Naturellement l'auteur a dû englober dans son travail les légations en Écosse et en Irlande, à la cour des rois d'Angleterre pendant leur séjour sur le continent,et elle n'a pas oublié les légations en France en tant qu'elles devaient aussi se rapporter aux affaires d'Angleterre. La deuxième partie envisage la légation comme institution ecclésiastique ; légation générale et légation particulière ; pouvoirs du légat en matières législative, administrative, judiciaire ; relations des légats avec les autorités ecclésiastiques ; fin des légations ; situation du légat romain en Angleterre ; définition de cette fonction ; composition de la province du légat en Angleterre. L'histoire monastique peut tirer un excellent parti des notes détaillées que l'auteur a multipliées et de la bibliographie qu'il renseigne.

D. U. BERLIÈRE.

MGR LAVEILLE. **Le Cardinal Mercier.** — Paris, éd. Spes, 1926 ; XIII-240 p. Fr. 15.

C'est surtout un dessein d'apostolat qui a poussé Mgr L. à ajouter un nouveau numéro à la liste déjà longue des ouvrages sortis de sa plume : rendre service à ses confrères dans le sacerdoce en leur présentant un parfait modèle de l'homme d'Église. L'A. a atteint son but, ce semble. On ne fermera pas son livre, croyons-nous, sans se sentir plus animé à faire passer en sa propre vie quelques-unes des vertus ecclésiastiques que l'A. a si bien su montrer dans la personne du cardinal Mercier. D'une carrière uniquement consacrée à la poursuite de l'idéal du prêtre, une leçon ressort, très discrètement sans doute mais très éloquente, combien vraie est la parole du divin Maître : « Cherchez d'abord la justice de Dieu, et tout le reste vous sera ajouté par surcroît. »

D. G. D.

Digitized by Google

P. DUDON, S. J. **Le P. Raoul de Scorraille, de la Compagnie de Jésus.** — Paris, éd. Spes, 1926 ; 202 p. 12°. Fr. 10.

H. FOUQUERAY, S. J. **Un groupe des martyrs de septembre 1792.** — Paris, éd. Spes, 1926 ; VII-219 p. 12°. Fr. 12.

On comprend que la Province de Toulouse si longtemps dirigée par le P. de S. ait tenu à consacrer une notice à sa mémoire vénérée : c'est une façon de transmettre aux jeunes le souvenir des anciens de la famille religieuse ; c'est aussi une prédication par l'exemple. Fallait-il sortir de ce cercle restreint et s'adresser au grand public ? L'A. nous a surtout intéressé — nous qui sommes du grand public — lorsque son sujet l'amenait à toucher une question d'ordre général. Cette brochure, croyons-nous, sera goûtée principalement par les confrères du défunt.

L'ouvrage du P. Fouqueray nous livre le résultat de recherches faites par lui il y a vingt-cinq ans en vue de l'instruction du procès canonique de vingt-trois anciens Jésuites, rentrés dans les rangs du clergé séculier à la suite de la suppression de la Compagnie de Jésus en France en 1762 et massacrés à Paris en 1792, pour refus du serment à la Constitution civile du Clergé. C'était presque tous, nous dit le P. F., des prédicateurs, des aumôniers d'hôpitaux ou de communautés. Les notices sont de longueur très inégale. La plus longue, celle de Charles Lanfant, prend soixante-deux pages, la deuxième n'en a plus que trente-cinq et la troisième seize; le reste, dix, quatre, etc. Plusieurs de ces martyrs « n'ont été sauvés de l'oubli que par leur inscription sur les registres d'écrou, quelques jours avant leur glorieuse mort. » C'est ce sacrifice suprême qui les fixa définitivement dans la mémoire de tous les enfants de l'Église. Il était bon qu'on esquissât leur physionomie. Le P. de Fouqueray l'a fait avec le talent dont il a donné déjà tant de preuves. D. G. D.

HISTOIRE GÉNÉRALE.

G. CONTENEAU. **La civilisation phénicienne.** — Paris, Payot, 1926 ; 396 p. 8°. Fr. 25+20 %.

« Nous étudierons tour à tour la géographie et l'histoire de la Phénicie, la religion qui est à la base de toute société antique, l'art qui est subordonné en grande partie à la religion. Nous exposerons ce que nous savons de la navigation et du commerce phéniciens. Les notions linguistiques nous amèneront à discuter les diverses théories de l'origine de l'alphabet. C'est seulement lorsque nous serons en possession de ces données que nous aborderons le problème de la race, de l'origine de la civilisation en Phénicie, et du rôle véritable des Phéniciens dans l'évolution de l'humanité. » (p. 10.)

Pour aborder pareille étude, le Dr Conteneau s'est familiarisé avec la littérature ancienne et moderne sur le sujet. Il connaît à fond les résultats des fouilles faites avant lui et a présidé lui-même à bon nombre d'explorations archéologiques de la côte syrienne (v. *La Glyptique Syro-Hittite* de l'auteur, Paris 1922). Son regard d'archéologue habile et averti domine à l'aise ce vaste ensemble de renseignements épars. Grâce à cette vue pénétrante il ne laisse échapper aucune occasion pour éclairer les uns par les autres auteurs et monuments, et souvent d'une manière heureuse et convaincante. Nos connaissances de l'antique et mystérieuse Phénicie s'en trouvent notablement accrues et plusieurs questions mises au point.

Digitized by Google

C'est ainsi que l'auteur démêle la dépendance politique, religieuse et artistique de la Phénicie à l'égard de ses puissants voisins d'Europe, d'Afrique et d'Asie dès le troisième millénaire avant notre ère et jusqu'à la fin de son histoire. La Phénicie ne réalisa l'indépendance politique qu'un court espace de temps, au commencement du 1er millénaire, grâce à l'intrigue et en invoquant sans cesse le secours de l'étranger.

Mais un titre de gloire impérissable reste attaché au nom des Phéniciens, c'est l'influence considérable exercée par ces commerçants hors ligne sur l'évolution de l'humanité. Ils ont été le trait d'union entre l'Orient et l'Occident. A eux est due sinon l'invention — devenue plus que probable depuis la découverte du texte d'Ahiram — en tous cas la diffusion de l'alphabet dans tout le monde ancien.

M. Conteneau ne semble pas avoir utilisé pour la discussion de l'origine de l'alphabet : K. SETHE, *Der Ursprung des Alphabets* (réimpression de deux articles publiés dans les *Nachrichten von der Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen* (1916-1917); H. GRIMME, *Althebräische Inschriften vom Sinai* (Münster, 1923); D. VOLTER, *Die althebräischen Inschriften vom Sinai u. ihre historische Bedeutung* (Leipzig, 1924); H. GRIMME, *Die Lösung des Sinaischriftenproblems* (Münster, 1926).

Pour la date encore douteuse (XIIIe siècle) de l'inscription d'Ahiram, v. W. SPIEGELBERG dans la *Orientalische Literaturzeitung*, 1926, col. 735 et svv. M. C. ne se dissimule pas, que sa tentative d'esquisser la civilisation phénicienne, plausible pour le moment, ne tardera pas à être dépassée par de nouvelles recherches.

Un index et une bibliographie facilitent la consultation de l'excellent volume.

D. M. LANG.

P. JOUGUET. **L'impérialisme macédonien et l'hellénisation de l'Orient.** (L'évolution de l'Humanité XV). — Paris, Renaissance du livre, 1926 ; XVII-494 p. 8°. Fr. 30.

Il est toujours intéressant de relire l'histoire d'Alexandre, et M. Jouguet ne se borne pas à raconter l'épopée du Macédonien ou la course à l'Empire de ses héritiers, il nous l'explique en maître qui a exploré son sujet. Sa première partie nous retrace la conquête d'Alexandre et les vicissitudes de son empire après sa mort. On y a dégagé du milieu des événements retentissants mais sans effet durable, ce qui devait rester de la marche macédonienne à travers l'Orient : la création d'empires nouveaux faits des débris des antiques empires où les généraux grecs promus monarques de droit divin, héritiers du Pharaon ou du grand Ro, irègnent sur des peuples, créent des cités autonomes, mêlent la conception politique de la Grèce et de l'Orient dans un amalgame qui s'appellera l'hellénisme. La seconde partie plus neuve et plus originale, étudie la fortune de cet hellénisme et dans quelle mesure il a réussi à se propager et à s'installer. L'Égypte a retenu l'attention de l'auteur, qui la connaît parfaitement bien, par l'étude qu'il en a faite depuis longtemps dans les papyrus.

De notre point de vue de bibliste, nous avons trouvé gros à apprendre dans le chapitre consacré à la politique des Lagides qui furent si longtemps maîtres de la Palestine et ne se résignèrent jamais à ne l'être plus. De même l'hellénisation de l'Égypte déjà exposée en articles par l'auteur, nous fait connaître le milieu où se développe la juiverie grecque d'Alexandre. Pour l'historien d'Israël il est nécessaire de recourir souvent à la grande histoire, dont le

Digitized by Google

contrecoup retentit sans cesse dans les chroniques du peuple de Dieu. C'est pourquoi le livre de M. Jouguet sera bienvenu de tous ceux qui s'intéressent au milieu biblique.

La page 438 qui résume les luttes entre Juifs et Séleucides, contient plus d'un lapsus qu'il faut bien relever. Il n'y a pas la bataille de Modein livrée par Judas, et Jonathas fut le frère et non le fils du héros. Michna est à une dizaine de kilomètres de Jérusalem, et si Jonathas n'avait dû s'enfuir que jusque-là, ce n'eût pas été fort grave. En fait il fut errant et proscrit pendant plusieurs années.

H. D.

C. Clemen. **Religionsgeschichte Europas.** I. Bis z. Untergang der nichtchristlichen Religionen. (Kulturgesch. Bibliot. II, 1). — Heidelberg, Winter, 1926 ; 383 p. 8° (130 gravures). Mk. 17.

L'auteur est trop connu et trop apprécié pour que ce manuel passe inaperçu. Une courte préface en justifie la composition et en annonce l'esprit. Quelqu'artificiel que paraisse à certains le mot « Europe », il a paru bon de grouper les renseignements concernant des peuples géographiquement rapprochés. Aussi bien M. Clemen tente-t-il à peine quelques essais de synthèse partielle, tant il tient à se limiter aux faits établis.

Le livre donne sous une forme abrégée une foule de renseignements. Une triple division : 1. Les religions préhistoriques ; 2. Les religions des peuples antérieurs ou étrangers au groupe indoeuropéen (égéens, étrusques, ligures, ibères, finnois) ; 3. Les religions des indoeuropéens en général et de chacun de ses groupes (grecs, romains, scytes, thraces, celtes, germains, slaves).

On le voit, rien n'a été oublié. Peu de notes mais beaucoup de renvois aux sources. Gravures assez nombreuses et toujours très documentaires. Enfin une bibliographie sommaire, dont l'ordonnance suffirait à montrer quel sérieux et quel souci de ne rien mettre d'essentiel ont présidé à ce petit mais dense volume.

D. B. C.

Dom H. Leclercq. **Les Journées d'Octobre et la fin de l'année 1789.** — Paris, Letouzey, 1924 ; 655 p. 8°.

Cette fin d'année 1789 méritait bien qu'on s'occupât d'elle tout particulièrement. La France à ce moment glisse à l'anarchie d'une marche rapide ; au milieu de la fièvre générale l'assemblée nationale poursuit son gigantesque labeur ; le roi, éternellement hésitant, est ramené de Versailles à Paris par l'émeute triomphante ; les constituants ne tardent pas à l'y suivre.

Une figure émerge dans ce chaos, domine mais ne réussit pas à s'imposer définitivement : Mirabeau. Il a ébranlé l'Ancien Régime, il tente d'établir une constitution libre. Dans une langue qui rejette tout artifice, mais qui ne manque ni de nervosité, ni d'un coloris sobre et nuancé, dom Leclercq nous dépeint les espoirs, les pourparlers, les déconvenues de cet homme « formidable » qui a tenu, semble-t-il, pour un temps, les destinées de la France entre ses mains. Le chapitre « Mirabeau candidat au ministère » constitue le centre de cet ouvrage.

Ce n'est pas à dire que la journée du 5 octobre, la confusion pour la Cour des premiers jours passés à Paris, la question des biens du clergé, celle de la création des assignats, de la division de la France en départements, retiennent moins l'attention de l'auteur. Il apporte dans l'exposé de ces épisodes, à l'examen de ces diverses manifestations de l'esprit révolutionnaire, un souci très réel.

Digitized by Google

Dom Leclercq possède à un haut degré les dons du vulgarisateur. Il demeure ici toujours objectif : son livre n'est pas une thèse tendue dans telle ou telle direction. Selon M. Charles Terlinden « il excelle à faire, en quelques lignes, parler le document ».

Et c'est pourquoi ces pages sont non seulement « parlantes » mais singulièrement vivantes. C'est toute cette époque, à si haute pression, si troublée et si trouble, qui se raconte elle-même sous la plume de cet habile narrateur.

D. H. M.

VARIA.

G. Cohen. **Histoire de la mise en scène dans le théâtre religieux du moyen-âge.** Nouv. éd. revue et augmentée. — Paris, Champion, 1926 ; LVI-333 p. 8°.

Le travail publié en 1906 par M. G. Cohen, reparaît dans une reproduction anastatique, procédé aujourd'hui perfectionné au point de permettre des corrections de détail. Mais c'est plus qu'une reproduction ; l'avant-propos de la nouvelle édition donne en LVI pages des notes complémentaires et supplémentaires qui mettent le travail au point.

Un de ses mérites est de fournir une bibliographie complète, et qui veut, par exemple, étudier le drame liturgique doit de toute nécessité consulter les résultats consignés par M. Cohen dans son œuvre. Grâce à des recherches systématiques et à d'heureuses trouvailles, l'auteur a pu expliquer mieux que ses devanciers, les thèmes et la langue même des auteurs dramaturges. Rien n'a été omis pour décrire par le menu, et dans le drame lui-même et dans l'ambiance, la mise en scène des drames, liturgique et semi-liturgique, et des mystères. Et pour chacun des points si variés touchés par l'auteur, on sent une maîtrise parfaite d'un sujet qui, depuis vingt ans, a provoqué de toutes parts le plus vif intérêt et fait éclore toute une littérature.

Un index analytique, linguistique et onomastique termine ce volume, qui est le plus utile répertoire méthodique que l'on possède. D. U. BERLIÈRE.

J. Joergensen. **Le Pèlerinage de ma vie.** Traduit par J. de Coussange. Vol. I. — Paris, Beauchesne, 1926 ; XII-358 p. 8°.

Un livre de confessions. Un beau livre écrit avec cette bonhomie septentrionale qui rappelle fort le « *Tourment de Dieu* » de Jan Verkade lequel, d'ailleurs, avec Mogens Ballin, exerça une grande influence sur l'évolution religieuse de Jörgensen.

S'il est superflu de parler de la valeur littéraire des écrits de Jörgensen, il est permis cependant de souligner le prodigieux intérêt de ces récits tantôt graves, tantôt plaisants, poétiques ou émouvants ; de dire aussi la valeur documentaire de ces confessions qui aident à comprendre la période naturaliste en Danemark.

Le traducteur a réduit les six volumes danois en deux volumes, tout en conservant l'essentiel de l'original. Le premier volume dont la langue est très agréable, s'arrête avant la conversion. A quand le second ? D. C. N.

Digitized by Google

TROIS MANUSCRITS D'ENGELBERG A L'AMBROSIANA.

Il y a une trentaine d'années, le Prof. Federico Patetta a publié dans les *Atti della R. Accademia delle scienze di Torino*, vol. XXXIII (1897), p. 185-191, un fragment de capitulaire du IXe siècle, d'après le ms. A 220 Inf. de la Bibliothèque Ambrosienne de Milan, provenant du monastère bénédictin d'Engelberg, en Suisse[1]. Là, il nous fait savoir (p. 187, note 1) que le Dr. G. Mercati lui a révélé l'existence à l'Ambrosiana d'autres mss. de provenance identique, « a indiqué entre autres le cod. portant la signature H 51 Sup., du XIIe siècle, et contenant un mélange d'opuscules de S. Bernard, de S. Augustin, d'Ives de Chartres et de beaucoup d'autres ». De mon côté, j'ai été amené à constater qu'un troisième manuscrit, le S 24 Sup., a, lui aussi, appartenu jadis à la Bibliothèque d'Engelberg. Comme on a ignoré jusqu'ici complètement le fait, dans le monastère, au dire du bibliothécaire actuel, Dr. Leodegar Hunkeler (Lettre du 22 nov. 1925), il m'a paru intéressant de décrire brièvement ces trois manuscrits et leur contenu, en expliquant dans quelles circonstances ils sont entrés à l'Ambrosiana : d'autant plus que deux de ces manuscrits portent les noms des deux plus célèbres abbés d'Engelberg, les bienheureux Frowin et Berchtold ; il se peut même que l'un d'eux nous ait conservé quelques pages jusqu'ici inconnues de S. Bernard. Il n'y aura que peu de chose à ajouter à ce qu'a écrit Patetta au sujet du ms. A 220 Inf : tout au plus aurai-je une hypothèse à formuler sur sa provenance originaire ; mais le ms. de Berchtold, et surtout celui de Frowin, le plus important des trois au point de vue du contenu, seront l'objet d'une description plus détaillée, et d'un examen plus approfondi.

I. Ms. A 220 Inf.

La provenance est indiquée par cette note du XVIIe siècle au verso du fol. 56 (58 en réalité), au-dessous d'un ex-libris gratté :

1. Voir P. Lehmann, *Mittelalterliche Bibliothekskataloge Deutschlands und der Schweiz* I, 30.

Digitized by Google

Hic liber est a Reverendissimo pioque patre Domino Iacobo Benedicto[1] Montis Angelorum Abbate perquam vigili ex petitione Reverendi ac generosi Domini Iulij Turriani et insignis ac circumspecti viri Domini Praefecti Ioannis Stulz equitis aurati Illustrissimo Domino Burromeo Cardinali Mediolanensi gratitudinis et humilis observantiae causa donatus. Anno 1604.

Le volume se compose proprement de 58 foll. de parchemin (sept quaternions + 2 feuillets) mesurant 0,^{m}358 × 0,248 ; espace écrit : 0,270 × 0,180. S'ils sont numérotés de 1 à 56, c'est qu'il y a deux f. 30 et deux f. 38. Écriture carolingienne à longues lignes, et d'une même main, du IXe/Xe siècle, à ce qu'il semble. A part une rose des vents, avec personnages en couleur (fol. 1^{r}), ajoutée sans doute après coup, toute l'ornementation consiste en quelques initiales et titres au minium, et encore sur les premières pages seulement. Reliure ancienne : gros ais de bois, recouverts de peau de truie : dos renforcé plus récemment avec du cuir brun.

Contenu : livres XVII-XX des *Antiqu. Iud.* de Fl. Josèphe, d'après une ancienne version latine :

Fol. 1^{v} « INCIPIUNT CAPITULA LIBRI IOSOPHI S. XVII. IUDAICAE ANTIQUITATIS... 2^{r})... EXPLICIUNT CAPITULA IOSOPHI HYSTORIOGR. INCIPIT LIB. VII[2] CONTINET HIC TEMP. ANNOR. XIIIJ. Antipatro autem postquam fratrum extitit accusator... »

Fol. 56^{r} (58^{r}) « ...aliud facere permittimur, aliud prohibemur. EXPLICIT ». Puis vient ce colophon, écrit à rebours : « Explicit. Flaui Iosippi Antiquitatis Iudaicae liber vicesimus de vetustate generis Iudaeorum[3]. »

A la fin du manuscrit, sur un feuillet 57^{n} (59^{r}) de parchemin blanc plus récent, on a collé un fragment contenant, en écriture du IXe siècle, les articles XVIII-XXIII d'une sorte de *Capitulare missorum*, dont le texte a été publié par Fed. Patetta dans la note citée ci-dessus. De même main que le Capitulaire ont été tracés ces mots :

Supplico uobis domine mi Tatto ut mittatis mihi ex uestris cultris

Un problème intéressant se pose au sujet de la provenance primitive de ce manuscrit et du feuillet adjoint : car, Engelberg n'ayant été fondé qu'en 1082, il faut bien qu'il ait reçu d'ailleurs ce volume antérieur de deux siècles. La note finale a suggéré à Patetta l'idée qu'il pourrait avoir appartenu originairement à

1. SIGRIST, de son nom de famille.
2. *Sic*, pour « XVII ».
3. La bibliothèque d'Engelberg possède un autre fragment des *Antiquitates*, lib. IX, un feuillet unique (Xe s. ?), dans le ms. 28, fol. 9 : v. Ben. GOTTWALD, *Catalogus codd. mss. monaster. Engelberg.*, 1891, p. 40. Il y aurait lieu d'examiner s'il existe une connexion quelconque entre lui et les quatre livres conservés à l'Ambrosiana.

Digitized by Google

Kempten, un Abbé du nom de Tatto ayant gouverné ce monastère entre les années 829-839 [1]. Mais il avoue que ce même nom se rencontre ailleurs à la même époque ; nous le trouvons notamment à Saint-Gall, comme il résulte et du *Lib. Confraternitat.* II 55 [30] et d'un acte passé en cette abbaye le 26 novembre 843 « in præsentia Grimaldi abbatis et Tattonis » [2].

Quoi qu'il en soit, il est sûr qu'il y avait à Saint-Gall, dans la seconde moitié du IXe siècle, un exemplaire à part des livres XVII-XX des *Antiquitates* de l'historien Josèphe, donc un manuscrit de même contenu que notre Ambros.A 220 Inf. Il figure parmi les livres acquis du temps de l'abbé Grimald, avec le concours de son prévôt Harmut, comme on peut le voir dans l'ouvrage de P. Lehmann, *Mittelalterl. Bibliothekskatal.* I 84 [20].

> **Iosephi de antiquitate Iudaica libros XII in volumine I.**
> **Item libros IIII in volumine uno.**

Cet article a été inséré, après l'acquisition, dans le *Breuiarium librorum de coenobio sancti Galli*, op. cit. 81 [13]. Et pour qu'il n'y ait pas de doute sur l'identité de ces quatre livres, l'Inventaire de 1461 (ibid. 116 [32]) a soin de spécifier :

> **C 21 Idem *(Iosephus)* a XVII. ad XX. de eodem *(Antiquitatum)*.**

Aucun autre exemplaire à part de ces quatre livres n'est mentionné ailleurs, que je sache. Et, comme le volume a disparu de Saint-Gall postérieurement à cet Inventaire de 1461, il n'est pas impossible que, d'une façon ou d'une autre, il ait trouvé son chemin, d'abord vers l'abbaye d'Engelberg, d'où il aurait passé, en 1604, à la Bibliothèque Ambrosienne, grâce à la générosité, peut-être un peu forcée, de l'Abbé J. B. Sigrist. Il ne reste plus aujourd'hui à St-Gall que deux feuillets in-fol. des *Antiquitates* de l'historien Josèphe [3].

---

1. MG. *Libri confrat.* I, 83_2, 202_4.

2. Herm. WARTMANN, *Urkundenbuch der Abtei St-Gallen* II (Zürich 1866), p. 8. Malgré tout ce qui a été dit récemment à l'encontre (cf. Konrad BEYERLE, *Die Kultur der Abtei Reichenau*, spécialement p. 209, note 37 ; contre M. ROTHENHÄUSLER, *ibid.* p. 267), il est difficile de se refuser à admettre que ces deux personnages, dont les noms se retrouvent si souvent accouplés dans la première moitié du IXe siècle, ne soient les mêmes qui, jadis disciples de Reginbert à Reichenau, avaient transcrit pour celui-ci le célèbre exemplaire de la Règle, actuellement St. Gall 914.

3. Cod. 1398a III, pp. 77-80 : [Gust. SCHERRER], *Verzeichniss der Handschriften der Stiftsbibl. von St. Gallen* (Halle 1875), p. 469. Il est triste de penser que nous ne possédons pas de catalogue plus récent et plus détaillé de ce dépôt, unique dans son genre ; l'honneur de l'Église et du canton de St-Gall exigerait vraiment qu'on mît les érudits à même de se rendre un compte plus exact des richesses que contiennent ces merveilleux manuscrits.

Digitized by Google

II. Ms. S 24 Sup.

Parchemin. Format 0,m236 × 0,170 ; espace écrit 0,177 × 0,119. 107 foll. numérotés au crayon : treize quaternions + trois foll. à la fin ; on peut encore voir la signature de chaque cahier, là où elle n'a pas été coupée par le ciseau du relieur. Le parchemin est très grossier, souvent rapiécé, mais avec un certain art, au moyen de soies de diverses couleurs. Écriture à longues lignes, forte et régulière, de la fin du XIIe siècle, se rapprochant déjà de la gothique ; les jambages des lettres f d p f s'allongent, comme dans les diplômes, sur les marges supérieures et inférieures. Chaque page est encadrée dans deux doubles traits à la pointe sèche ; 24 lignes par page. En fait d'ornementation, fol. 5r, un grand M noir à entrelacs, style de l'école d'Engelberg. Pour le reste, titres et initiales rouges, celles-ci affectant des formes curieuses qui tournent parfois au gothique. Çà et là, en marge, bonshommes dessinés, soit à la pointe sèche (fol. 48v), soit au trait noir (f. 57r 70v) ; fol. 67r, un archer. La reliure, quoique non originale, comme il résulte de la rognure des marges inférieures, est pourtant assez ancienne : gros ais de bois, recouverts extérieurement en peau de truie, avec bande de cuir brun au dos ; le tout piqué des vers, comme la plupart des manuscrits de l'Ambrosiana.

Contenu : Heraclidis Paradisus [1].

Fol. 1r, au bas, grand titre rouge :

INCIPIUNT UERSUS IN LIBRO QUI
APPELLATUR PARADYSUS

Fol. 1v « Hoc sacer Heraclides limato famine praesul... [2] »

Fol. 2r « Incipiunt capitula libri qui appellatur paradysus... » soixante chapitres.

Fol. 3v « Expliciunt capitula. Incipit prefatio uite sanctorum patrum. In hoc libro quem de uita... ». Migne P. L. 74, 243.

---

1. Titre traditionnel que porte généralement dans les mss. l'ancienne version latine de l'*Historia Lausiaca* de Palladius : voir E. C. Butler, *The Lausiac History of Palladius*, t. I, (Cambridge 1898), p. 68 suiv. On n'a pu déterminer jusqu'à présent quel est l'Heraclides auquel ce titre semble attribuer l'ouvrage : ibid. t. II (1904), p. 183.

2. Cette pièce de vers a été publiée comme inédite en 1892 dans les *Analecta Bolland.* t. XI, 297-8 d'après le manuscrit D 525 Inf. de la Bibliothèque Ambrosienne ; l'éditeur ne paraît pas avoir remarqué l'autre copie, contenue dans le codex provenant d'Engelberg. La diffusion restreinte et relativement tardive de ce poème me porte à croire qu'il n'est pas de beaucoup antérieur à sa transcription dans les deux mss. de l'Ambrosiana. Remarquer la ressemblance du début avec la pièce attribuée à tort à Alcuin « *Hoc sacer obseruat dilubrum Matthias almum* » Migne P. L. 101, 769 D.

Digitized by Google

Fol. 5r « Incipit ad eundem Lausum liber qui appellatur paradysus. Multi quidem multos... » ibid. 245.

Fol. 10r « I. Cum primum Alexandrinam... » ibid. 251.

Fol. 107r « hoc dixit. Omnia tibi ista donabo. si me pronus uolueris adorare. Explicit liber qui appellatur paradysus ».

La provenance est attestée de toutes les façons possibles, et d'abord fol. 1r par cette dédicace en vers, de la fin du XIIe siècle :

Ista tibi dona genitrix et uirgo patrona
Berctoldum dantem serues apud omnitonantem [1]

puis, en haut du fol. 3v, par cet ex-libris, du XIIe/XIIIe siècle :

Iste liber est ecclesie [2] Montis Angelorum

Enfin, en tête du volume, fol. 1r, au dessous de la dédicace de Berchtold, une note du commencement du XVIIe siècle nous apprend dans quelles circonstances le ms. passa d'Engelberg à l'Ambrosiana :

Anno 1197 [3]. hic liber piâ diligentiâ et manu sancti et claris moribus conspicui patris Berchtoldi almi monasterij Montis Angelorum Abbatis vigilantissimi est descriptus ; & Anno. 1604. a Reverendissimo patre Dño Jacobo Benedicto eiusdem monasterij Abbate ex petitione Reverendi Dñj Julij Turriani. et insignis ac circumspecti virj Dñi Praefecti Joannis Stulz. equitis aurati Illustrissimo Dño Boromeo Cardinali Mediolanensi gratitudinis et humilis obseruantiae causa donatus.

III. Ms. H 51 Sup.

La provenance de ce manuscrit est indiquée par ce distique tracé fol. 1r par une main du XIIe siècle :

Sedulitate pia librum tibi uirgo MARIA
Fecit FROWINUS reddat ei dominus [4].

Au dessous, note du commencement du XVIIe siècle, relative au don fait par l'abbé d'Engelbert au cardinal Borromée ; la teneur est identique à celle du ms. S 24 Sup., excepté la date 1197, remplacée ici par celle de 1168 (corrigé de 1178) [5], et le nom *Frowini* substitué à *Berchtoldi*.

---

1. Ces deux vers également en tête du cod. 37 d'Engelberg, et, déjà auparavant, avec le nom de Frowin, dans codd. 4 et 65 : GOTTWALD, pp. 14. 97.

2. Écrit en abrégé « elce », avec *l* tranché par un trait horizontal.

3. Cette date est celle de la mort de Berchtold ; son abbatiat avait commencé en 1178.

4. Ces vers ne se rencontrent dans aucun autre des mss. de Frowin signalés jusqu'ici.

5. L'abbatiat du bienheureux Frowin couvre une période de trente-quatre années, de 1144 à 1178.

Digitized by Google

Parchemin. 129 foll. numérotés au crayon, le dernier fol. collé à la couverture ; 17 cahiers marqués de 1re main en chiffres romains. Format 0m,238 × 0,162 ; espace écrit 0,180 × 0,112. Écriture à longues lignes, de plusieurs mains, XIIe siècle. Initiales tantôt rouges, tantôt noires ; fol. 1v, grand P à entrelacs, rouge et noir, genre Frowin. Titres parfois rouges, ailleurs noirs, traversés par un trait rouge. Un certain nombre de feuillets sont raccommodés d'une façon délicieuse, au moyen de soies de diverses couleurs. Remarques en marge, dans tout le volume, la plupart de la même main qui a tracé le distique fol. 1r. Reliure antique: ais de bois, recouverts en basane, piqués des vers. Fermoirs arrachés. Titre extérieur, sur bande de papier : « Glose super Genesim », le même qui se lit encore en partie, fol. 1r, en écriture du XIIe siècle. Sur le bois de la couverture de devant, à l'intérieur, quelques restes d'empreinte d'un manuscrit qui y adhérait jadis, un feuillet de missel, semble-t-il, en minuscule carolingienne : on distingue encore le mot FESTIVITATE, qui a dû faire partie d'un titre [1].

Contenu : divers traités et extraits théologiques, du IVe au XIIe siècle.

Fol. 1v : « Prologus. id est praelocutio. Proémium est initium dicendi... » — Fol. 46r « ...execratis. maledictis. detestabilibus. Explicit feliciter ». Ce sont ces *Hermeneumata* ou courtes gloses sur la Bible, de l'époque carolingienne, sur lesquelles j'ai attiré l'attention, il y a une trentaine d'années [2] : à elles se rapporte le titre incomplet sur la couverture et fol. 1r.

Fol. 46r : « DE OBSERVATIONE IIIIor TEMPORUM. Gregorius papa septimus apostolicae sedi praesidens constituit ut terminum martii... » « — f. 49v » ...ordinationes fieri constituit ». Extraits du *Micrologus* de Bernold de Constance [3], c. 24-27 et 29 : Migne P. L. 151, col. 995. 997. 1000. 1002.

Fol. 49v « PREFATIO SEQUENTIS OPERIS. In hoc opusculo cum illud de euangelio... (fol. 50v) ...INCIPIT LIBER ABBATIS CLAREUALLIS DE XII. GRADIBUS HUMILITATIS. Rogasti me frater Got. quatenus... « — f. 65v « ...quam in nostro leges codice. Explicit ». Migne P. L. 182, 939 suiv.

---

1. D'après GOTTWALD, p. 108, les foll. 1-80 du cod. 89 d'Engelberg (XIIe s.) sont palimpsestes ; ce qu'on peut déchiffrer de l'écriture primitive dénote un missel du IXe siècle.

2. *Revue Bénéd.* XIII (1896), p. 66-71. Peut-être y en a-t-il un autre exemplaire dans le ms. 66 d'Engelberg, foll. 2v-68, également du XIIe siècle ; je ne saurais l'affirmer, Gottwald ayant négligé de donner l'*incipit*, mais la chose me paraît probable.

3. Le ms. 53 d'Engelberg (XIIIe s.) contient, à la suite du Micrologue, divers extraits des écrits polémiques de BERNOLD. Celui-ci, comme on sait, passa les dernières années de sa vie en qualité de moine à l'abbaye de Saint-Blaise, avec laquelle Engelberg entretenait les rapports les plus étroits : Frowin lui-même, avant de devenir abbé, avait été membre de ce célèbre monastère.

Digitized by Google

Fol. 65v-91r « Incipiunt generales sententiae ». Série d'extraits de S. Jérôme, S. Augustin, S. Grégoire ; en marge de quelques-uns, courtes remarques, peut-être de la main de Frowin.

Fol. 91r-93r « SERMO ABBATIS CLAREVALLENSIS. Ad soluendum promissi sermonis debitum... et q. t. sunt peccata ». Semble un discours prononcé devant une assemblée d'ecclésiastiques : comme je n'en ai trouvé nulle part aucune trace, qu'il renferme de fort beaux passages et que rien ne paraît s'opposer à ce qu'il soit véritablement de S. Bernard, je crois bien faire d'en publier le texte en appendice à cet article.

Fol. 93r-96r « DE SIBILLA ». Espèce de centon, dont je ne saurais assigner l'origine.

Fol. 96r-100v « SERMO IVONIS DE NUPTIIS CHRISTI ET ECCLESIE. Sermonem quem in Carnotensi ceptum concilio... quia sacre rei signum est ». Pièce éditée par Muratori dans ses *Anecdota* III, 223-236, sous le nom d'Hildebert ; reproduite dans Migne P. L. 171, 954-964. Je réserve pour un second appendice l'examen des différents problèmes que soulève cette production intéressante du XIIe siècle.

Fol. 100v-103r, sans titre, divers extraits relatifs aux Embolismes, au Comput, etc. Là, vers le milieu du fol. 101r, on trouve le passage suivant :

> Mentitur ergo Helpericus. asserens lunam quodlibet signum transire per. II. dies. VI. horas. et bissē unius hore. omnia signa per. XXVII. dies. VIII. horas. deinde solem consequi duobus diebus. et. IIIIor. horis.

Fol. 103r-116r : INCIPIT OPUSCULUM BERENHARDI ABBATIS CLAREVALLENSIS DE LIBERO ARBITRIO ET GRATIA = Migne P. L. 182, 1001 suiv. [1] Ce traité est suivi, à partir de la ligne 3, fol. 116r, de nouveaux Extraits, parmi lesquels il faut noter cette citation du fameux verset 5, 8 de la Ire épître de S. Jean :

> Unde Johannes: *Tres sunt qui testimonium dant in terra. aqua sanguis et spiritus* [2] : aqua scilicet ablutionis. et sanguis redemptionis. et spiritus sanctificationis. .

Fol. 117r-119r, les lettres 74. 41. et 205 d'Ives de Chartres : Migne P. L. 162, 95. 52. 210.

Fol. 119r courts extraits d'Augustin, Isidore, « codicum libro VIII ».

Fol. 119r-128v « AUGUSTINUS DE CORREPTIONE ET GRATIA [3]. Dominus ipse non solum ostendit nobis... eo usque perducit ut dicat. Si nec

---

1. Les polémiques relatives à la grâce et au libre arbitre battaient leur plein, au XIIe siècle, à l'abbaye d'Engelberg. Le B. FROWIN écrivit un *De laude liberi arbitrii* en sept livres, encore inédit (codd. Engelb. 46 et 169) ; le B. BERCHTOLD, une *Assertio catholica* contre les erreurs sur la grâce de l'abbé Burchard de Saint-Jean en Thurtal. Ce dernier écrit a été publié seulement en 1914 par Sigisbert Cavelti dans le recueil *Angelomontana. Blätter aus der Geschichte von Engelberg* : p. 1-175 « Die Streitschrift des sel. Abtes Berchtold von Engelberg ». Le ms. 89 (XIIe s.) contient, fol. 93-111 un autre exemplaire du *De gratia et libero arbitrio* de S. BERNARD, précédé de divers opuscules de S. Augustin, d'Hilaire et de Prosper sur le même sujet.

2. C'est la façon de citer de plusieurs anciens auteurs, entre autres de S. Ambroise en divers endroits.

3. Encore un indice de l'intérêt spécial que portait à la doctrine de la grâce celui qui a présidé au choix des morceaux entrés dans ce recueil.

Digitized by Google

æcclesiam audierit s. t. t. ethnicus et publicanus » nos 2-4 : Migne P. L. 44, 917-946.

Le contenu du recueil, on le voit, est des plus varié ; le tout est transcrit avec soin et intelligence, probablement sous la direction de Frowin lui-même, dont les annotations marginales, si elles sont de lui, ajouteraient un nouveau prix à ce volume, autrement d'apparence peu remarquable. Les agents du cardinal Federigo auront fait, en somme, un choix heureux, en demandant, pour l'Ambrosiana à fonder, ces trois manuscrits de l'*armarium* monastique d'Engelberg.

APPENDICE I.

LE SERMON ATTRIBUÉ A « L'ABBÉ DE CLAIRVAUX ».

On a vu que le ms. Ambros. H 51 Sup. contient, fol. 91r-93r, un sermon donné sans autre titre que celui-ci : SERMO ABBATIS CLAREUALLENSIS. Malgré toutes mes recherches, je n'en ai pu trouver nulle part la moindre trace, ni dans les *Initia* de Vattasso, ni parmi les sermons et opuscules attribués à S. Bernard [1], ni enfin dans toute la littérature ecclésiastique antérieure à la date de notre manuscrit : on est donc fondé à le considérer, jusqu'à nouvel ordre, comme entièrement inédit.

Reste à savoir ce qu'il faut penser de l'attribution à S. Bernard, et, sur ce point, j'avoue que je ne suis pas en état de porter un jugement décisif. Assurément, le témoignage du ms. d'Engelberg est d'une importance incontestable, puisqu'il a été transcrit, au plus tard, un quart de siècle après la mort de l'abbé de Clairvaux, possiblement même de son vivant [2]. Le silence des autres sources à ce sujet ne prouverait pas grand'chose : il se peut fort bien que le Saint ait prononcé ce sermon au cours d'un voyage, en présence du clergé accouru pour l'entendre [3], et que les notes prises par l'un des auditeurs soient venues à la connaissance de l'abbé Frowin, sans avoir été répandues plus au loin. Il est légitime de

1. La nouvelle édition publiée à Vienne en 1891 dans les *Xenia Bernardina* ne contient d'autres sermons que ceux qui font partie de la troisième édition de Mabillon.

2. Bernard est mort en 1153 ; le manuscrit a été écrit entre 1144 et 1178.

3. Nous en avons un exemple remarquable dans l'opuscule intitulé *De conversione ad clericos* « Ad audiendum, ut credimus, verbum dei convenistis... » (Migne P. L. 182, 833-856) : ce n'est, selon toute apparence, qu'un sermon prononcé par l'abbé de Clairvaux devant les clercs des écoles de Paris et mis ensuite par écrit, après son voyage de 1140 : cf. E. VACANDARD, *Vie de S. Bernard*, t. I, (Paris 1920), p. 223, note 1.

Digitized by Google

supposer qu'il a dû en être ainsi, en plus d'une occasion, pour les discours de circonstance improvisés par Bernard en dehors de son monastère : c'est seulement par une chance exceptionnelle que la teneur nous en aura été conservée.

La chose principale consiste à s'assurer si les pensées et le style du sermon sont dignes de S. Bernard, si l'on y retrouve les traits qui caractérisent sa manière de prêcher. Pour ce qui est des pensées, il n'y a pas de difficulté : tout le monde, je crois, conviendra qu'elles sont tout à fait dans son genre, correspondent à son idéal si élevé de la sublimité et aussi des responsabilités de la vocation sacerdotale. Quant au style, c'est autre chose. Le langage de l'abbé de Clairvaux n'est pas personnel au même degré que celui de certains autres écrivains ecclésiastiques, de Jérôme et d'Augustin par exemple : sa façon de parler lui est commune avec nombre d'orateurs sacrés du XIIe siècle, notamment cet emploi presque exagéré du langage biblique, qui fait que son discours n'est guère qu'un tissu serré et continu de passages empruntés aux livres sacrés [1]. Sous cette réserve, je crois pouvoir affirmer que, dans l'ensemble, l'allocution publiée ci-dessous ne contient rien qui ne soit de nature à faire honneur même à un orateur comme S. Bernard. S'il y a deux ou trois expressions qui détonnent, telles que l'exclamation *Ah miser*, qui revient ici à trois reprises, et le verbe *refructicent* vers la fin, il faut se rappeler que nous n'avons ici, probablement qu'une improvisation, recueillie par un auditeur quelconque, transmise à nous par un manuscrit jusqu'ici unique, et cela avec des fautes évidentes, omissions, altérations de mots, etc., qu'il serait injuste d'attribuer au prédicateur lui-même.

Quoi qu'il en soit, au reste, de la question d'auteur, on ne saurait nier que la pièce ne mérite à tout point de vue de voir le jour, et qu'elle ne constitue un document intéressant de la littérature patristique à son déclin. Voici en quelques mots la suite des pensées qu'y développe l'orateur :

Celui-ci se voit obligé de faire le sermon qu'il a promis, tant à cause du nombre d'ecclésiastiques qui sont venus l'entendre qu'en raison de la circonstance (quelque synode local, peut-être ?). Mais il ne suffit pas d'écouter la parole de Dieu, il faut être résolu à la mettre en pratique : autrement, on risque d'encourir le châtiment dont Dieu menace dans les Proverbes le paresseux qui, pour n'avoir pas voulu prendre la peine de travailler durant l'hiver,

1. VACANDARD, *op. cit.* p. 474, note 2, cite le cas de 162 citations bibliques relevées dans un seul sermon, le premier pour la Vigile de Noël !

Digitized by Google

se verra réduit à mendier son pain, une fois l'été venu. L'été, c'est la vie future, l'époque de la moisson, de la récompense ; le pain, c'est le pain de vie, le pain dont se rassasient les Anges, et dont la dispensation a été confiée aux prêtres. Lorsque ceux-ci exercent leurs fonctions à l'autel, ils sont entourés des Anges, tels que les décrit Ezéchiel, sous la figure des six messagers du châtiment, ayant au milieu d'eux un homme vêtu de lin, chargé de marquer d'un signe ceux qui demeurent fidèles à Jéhovah, en commençant par le sanctuaire. L'orateur développe le sens de cette vision, en l'appliquant au ministère de l'autel et aux terribles châtiments dont sont menacés ceux qui l'exercent d'une façon indigne. A ce propos, il affirme nettement le dogme de la présence réelle :

> In his, fratres, in his scitote figurari dominicae mensae sacrum et immortale conuiuium : in his typus est altaris, in his Christus ipse sacrificantibus praesens esse monstratur.

Il cite à ce propos le célèbre passage des *Dialogues* de S. Grégoire, où le saint pape affirme, comme un fait indubitable, qu' « à l'heure de l'immolation, aux paroles prononcées par le prêtre, le ciel s'ouvre, les chœurs des Anges sont présents ; ciel et terre, choses visibles et invisibles, ne font plus qu'un. » Mais parmi ces Anges, se tient « l'homme vêtu de lin, qui a une écritoire à la ceinture », c'est-à-dire, le Christ lui-même, hostie sur l'autel, prêtre dans le ciel, partout faisant l'office de juge. C'est pour cela qu'il porte l'écritoire, afin d'écrire pour la vie ceux qui célèbrent et communient dignement, et de proscrire les indignes. Ce n'est pas sans une allusion mystérieuse qu'il a cette écritoire à la hauteur des reins : cette particularité insinue déjà la cause de la sentence de confusion ou d'honneur qui sera portée un jour. Et ici, de la vision d'Ezéchiel, le prédicateur passe au récit du livre des Rois relatif aux messagers envoyés par David à Hanon, roi des Ammonites, pour le consoler de la mort de son père. Hanon, comme on sait, leur fit raser la moitié de la barbe, ordonna de couper leurs habits jusqu'au haut des cuisses et les renvoya. Mais David refusa de les admettre en sa présence dans cet état si déshonorant : il exigea qu'ils restassent à Jéricho jusqu'à ce que leur barbe eût repoussé. Après une longue et mystique explication des moindres détails de ce récit, l'auteur conclut en inculquant la nécessité, pour les ministres sacrés, de profiter de leur séjour ici-bas pour reconquérir, au moyen de la confession et de la pénitence, la force et la virilité qu'ils ont perdues en cédant aux faiblesses et passions de la chair, afin de mériter d'être un jour admis de nou-

Digitized by Google

veau en la présence du Christ, le *visu desiderabilis* ou *manu fortis*, dont David était la figure.

En publiant le texte de ce sermon, je n'ai pas cru devoir m'astreindre à reproduire chacune des particularités orthographiques, pour la plupart insignifiantes ; quant aux citations bibliques, je me bornerai à signaler celles qui sont vraiment des citations, sans m'attarder à relever tous les nombreux passages qui constituent des emprunts plus ou moins textuels aux livres sacrés.

SERMO ABBATIS CLAREVALLENSIS.

Ad soluendum promissi sermonis debitum nos et aduentus uester excitat et tempus. Aduenistis enim, sed utinam *factores uerbi, et non auditores tantum* [1], utinam deuoti potius quam pigri : *non enim auditores iusti sunt apud deum, sed factores legis iustificabuntur* [2]. Et Salomon : *Propter frigus,* inquit, *arare piger non potuit: mendicabit ergo aestate, et non dabitur* [3]. Mendicabit, inquit, aestate, et non dabitur ei [4]. Ah [5] miser, cuius egestatem sequitur confusio, cuius uotis repulsa succedit. Mendicabit, inquit, aestate, et non <dabitur>[6] ei. Qui sic igitur mendicabit, quid manducabit ? Nichil metet, nichil in horreo recondet : piger enim est, et propter frigus arare non poterit. Postulabit, sed nihil extorquebit : mendicabit enim, et non dabitur ei. Quando autem mendicabit ? Aestate mendicabit, scilicet in die messis, in tempore retributionis ; tunc profecto mendicabit, quando illi *qui seminant in lacrimis in gaudio metent* [7]. Tunc mendicabit, quando is *qui seminat in spiritu, de spiritu metet uitam aeternam* [8]. Tunc etiam cum stultis uirginibus stultus erubescit, ab illo exclusus conuiuio in quo filii sponsi manducabunt panem angelorum, panem *qui descendit de caelo et dat uitam mundo* [9]. Manducant, inquam, non spem sed ueritatem, non quod ad tempus reficiat, sed quod pascat in aeternum. Saciabuntur enim cum apparuerit gloria dei, gustantes et uidentes quam suauis sit dominus, et quam beatus uir qui sperat in eo.

Porro [10] huius panis dispensationem dominus in ministerio credidit :

---

1. Iac. 1, 22.
2. Rom. 2, 13 avec omission du mot *legis* après *auditores*.
3. Prov. 20, 4 ; la Vulgate porte *piger arare noluit*, et ajoute *illi* à la fin.
4. *Mendicabit, inquit... ei*] Ces mots ont été ajoutés à la marge.
5. *Ah*] sur grattage. Je ne saurais dire si cette exclamation se retrouve ailleurs dans les sermons de S. Bernard, mais on rencontre *heu! genus electum* dans le discours aux clercs des Écoles de Paris, Migne 182, 854 C. En pays de langue allemande, on l'aurait traduite naturellement par *Ach!*
6. Le mot *dabitur* a été oublié par le copiste.
7. Ps. 125,5 d'après l'ancien Psautier Romain, version conservée jusqu'à présent dans le Graduel grégorien. On remarquera que l'auteur de notre sermon cite généralement la Bible de mémoire, et assez librement : c'est un des motifs qui me portent à y voir une improvisation, plutôt qu'un discours écrit.
8. Gal. 6, 8.
9. Ioh. 6, 33.
10. La division en alinéas est de moi.

Digitized by Google

huius uos et conuiuas fecit et ministros. Adhibuit etiam comites angelos, qui uel indigne praesumentem de sacramentis puniant, uel assint reuerenter accedenti. Huiusmodi sociis constipantur immolantes domino sacerdotes : caelorum incolae sunt, et ad deum de meritis singulorum relaturi mensam uitae frequentant. Hos Ezechiel [1] propheta uidet (fol. 91v) iuxta altare stantes, et paratos punire criminosos. Cum enim ei dominus peccata Ierusalem et abhominationes quae fiebant in templo prophetica uisione demonstraret, inter cetera dixit, ostensos sibi sex uiros de uia portae superioris uenientes, quorum unusquisque uas interfectionis in manibus ferebat. Ubi autem ponitur *uas*, septuaginta *securim* transtulerunt [2]. Porro in medio uirorum uir unus uestitus lineis, et atramentarium scriptoris ad renes suos. Hi omnes ingressi steterunt iuxta altare aeneum, quod erat in atrio templi. Deinde gloria domini exclamauit ad uirum qui erat indutus lineis, et atramentarium scriptoris in lumbis suis : Transi per mediam Ierusalem, et signa tau super frontes gementium et dolentium super abhominationes que fiunt in medio eius. Ad eos autem in quorum manibus securis erat interfectionis fit uox propheta audiente : Transite post eum per ciuitatem, et percutite : non parcat oculus uester, nec misereamini : senem et adolescentulum et uirginem, paruulum et mulieres interficite ; omnem autem <super> [3] quem uideritis tau, ne occidatis, et a sanctuario meo incipite. In his, fratres, in his scitote figurari dominicae mensae sacrum et immortale conuiuium : in his tipus est altaris, in his Christus ipse sacrificantibus praesens esse monstratur. Ostenditur etiam in his, quis de contemptu spiritualis alimoniae iudicet, qui ministri sententiam iudicis exequa<n>tur [4]. Reperitur enim secundum legis praeceptum duo altaria fuisse in templo : eorum quidem unum aeneum in atrio templi, alterum uero aureum intra sancta sanctorum erat. Super aeneum usus sacrificandi frequentior, in aureo solus pontifex in anno semel immolabat. *Haec autem omnia in figura contingebant illis* [5]. Sicut itaque reuerenda tradidit auctoritas, altare atrii tipus altaris huius fuit, cui uos quottidie asstatis, de quo et sumitis alimentum ad uitam, uiaticum ad patriam. Ab hoc altari lex alienigenam remouet, exturbat mercenarium, longe facit inquilinum. Denique de hoc *edere non habent potestatem, qui tabernaculo deseruiunt* [6]. Ha miser, quisquis ad hoc altare facinorosus accedit. Veniunt enim uiri de uia portae superioris, et intrant in templum : securim portant, et altari assistere perhibentur. In medio eorum uir uestitus lineis, et atramentarium scriptoris ad renes eius. Ha miser, qui sint uiri isti considera, unde et quid facturi ueniant inquire. Diligenter attende, cui manus armata minetur, qui sint iuxta securim securi. Scrutare sollicitus, quis ille medius sit, quem et sacerdotem uestis, et atramentarium scriptorem eloquitur. Si nescis, uiri isti angeli sunt. Porta superior, caelorum reseratio est ; securis, potestas puniendi. Vir uestitus lineis, ille de quo legitur

1. Corrigé de *Hezechiel*. Tout ce passage est cité librement d'Ezech. 9, 2-6.
2. Cf. S. JÉROME h. l. (Migne 25, 86A) : « Pro uase quoque interitus, quod singuli uiri habebant in manibus, soli Septuaginta *securim* interpretati sunt. »
3. *super*, mot oublié par le copiste.
4. *exequatur* cod.
5. I Cor. 10, 11.
6. Hebr. 13, 10.

Digitized by Google

(fol. 92r) in psalmo : *Tu es sacerdos in aeternum secundum ordinem Melchisedec* [1]. Itaque de uia superioris portae uiri ueniunt, et intrant in templum, quia patefacta est caelorum ianua : descendunt angeli, et ingrediuntur ecclesiam Christi. Noli credere mihi : animae sanctae, maiori animae crede [2]. Crede Gregorio sic ad Petrum scribenti : [3] « Quis fidelium habere dubium possit, in ipsa immolationis hora ad uerba sacerdotis caelos aperiri, angelorum choros adesse, supernis ima sociari, unum quid ex uisibilibus et non uisibilibus confici ? » Huius modi ministros propheta uidet, ecclesia Christi uidet iuxta altare Christi. Videt autem eos stantes, uidet securim ferentes. Audis stantes, audis securim ferentes. Stant quasi promti, quasi parati essent ulcisci inobedientiam : stant coram domino serui eius, coram rege uirtutum uirtutes eius, ministri eius qui faciunt uoluntatem eius. Ut enim uoluntatem eius faciant, securim portant. Securis ista, securis ea, de qua dominus in euangelio loquitur : *Iam securis ad radicem arboris posita est* [4]*:* non arboris quae fructum bonum facit, sed quae uel malum uel nullum facit. *Omnis* autem *arbor, quae non facit fructum bonum, excidetur et in ignem mittetur* [5]. Quod de ficulnea, quam sterilitatis dominus arguit, cultori dictum legisti : *Ecce anni tres sunt, ex quo uenio quaerens fructum in ficulnea hac, et non inuenio: succide ergo eam: ut quid etiam terram occupat* ? [6] Sane securis in illius contemptores erigitur, qui in medio uirorum est, qui lineis uestitus est, ad cuius lumbos atramentarium scriptoris est. Per quem profecto quis rectius designatur, quam Christus, qui ambulat in medio candelabrorum aureorum, et de suis loquens ait : *Ambulabo in eis, et inhabitabo inter illos* ? [7] Et idem : *Vos estis qui permansistis mecum in temptationibus; ego autem in medio uestrum sum sicut qui ministrat* [8]. Christum igitur Ezechiel in medio stantium iuxta altare uidet, Christum lineis, id est, amictu sacerdotali uestitum describit ; Christus teste propheta scriptoris instrumentum gerit. Attendite, fratres, attendite mensam iudicii et mensam misericordiae, et mensam mortis et uitae. Ibi quoque filius hominis infulatus prophetae ostenditur, ubi patri filius sine iniuria immolatur. Qua re docetur omnis anima fidelis, Christum et in altari esse hostiam, et in caelo sacerdotem : hic immolari frequenter a nobis, ibi uiuere semper ad interpellandum pro nobis : hic indigne communicantes proscribentem, ibi pro reuerenter accedentibus intercedentem. Christus igitur in altari hostia est, in caelo pontifex, in utroque iudex. Unde et scriptoris atramentarium gerit : eorum enim, qui christianae militiae donatiuum suscepturi ad altare ueniunt, alios quidem conscribit, alios autem proscribit : conscribit ad uitam, proscribit a uita.

Porro ne quem causa proscriptionis lateat, idem uir ad renes atramen-

---

1. Ps. 109, 4.
2. Corrigé de *crede animae*.
3. *Dialog.* IV, 58 (Migne 77, 425 sq.), ici encore citation assez libre.
4. Mt. 3, 10 ; Lc. 3, 9.
5. Ibid.
6. Lc. 13, 7.
7. Cf. II Cor. 6, 16.
8. Lc. 22, 28. 27.

Digitized by Google

tarium gerit : ut ex ipsius loci positione sacerdotes causam iudicii sui cognoscant et praemii, confusionis et gloriae, mortis et uitae. Cui profecto bene conuenit, quod Ammonitarum rex Amon [1] aduersus Dauid et aduersus nuncios ipsius gessit [2] (fol. 92v). Dauid audito quod Amon intemperanter de morte patris sui doleret [3], nuncios ad eum, qui dolentem consolarentur, destinauit. Quos Amon credens explorandi potius gratia quam exhibendi solacii missos, dimidias eis barbas amputauit, abscisis usque ad nates et inguina uestimentis. Quod ubi nunciatum est Dauid, noluit eos in tanta uidere contumelia, sed praecepit ut ad tempus Iericho declinarent, ibi mansuri, donec barbarum deformitas redeuntibus pilis tolleretur ; tunc eos ad se redituros, cum iam nichil appareret in eis, quod oculos ipsius offenderet, uel memoriam illatae suscitaret iniuriae. Porro, quod Amon *dolor* [4], Dauid *uisu desiderabilis* uel *manu fortis* interpretatur, non contemnenda tradit auctoritas. Siquidem huic mundo de spirituali morte primi parentis accessit, quod in sudore uultus sui pane suo uescitur, quod in dolore parit filios, quod multis repletur miseriis, fugiens uelut umbra, et numquam in eodem statu permanens. Hinc est quod per prophetam dicitur: *Si in potentatibus octoginta anni, amplius eorum,* id est, maior eorum portio, *labor et dolor* [5]. Dominus autem Iesus Christus pulchre s<iue> [6] uisu desiderabilis uel manu fortis appellatur. Ille siquidem est, *in quem angeli uidere desiderant* [7] : ille est, qui fortem armatum fortior ipse uicit, arma eius in quibus confidebat abstulit, spolia distribuit. David igitur nuntios ad consolandum Amon destinauit, quia redemptor noster discipulos in mundum misit, et adhuc mittit, qui dum mundo totis ad deum conuerso desideriis gaudium de dolore promittunt, immortalitatem de mortalitate praenuntiant, quid aliud faciunt, quam dolenti Amoni curam consolationis inpendunt ? Sed eis Amon dimidias amputat barbas, usque ad nates et inguina uestes eorum succidens. In barbis uirile robur, et sexus excellentioris dignitas demonstratur. Quas uidelicet barbas Amon legatis auferet Dauid, quando sacerdotes Christi mundus in amorem sui pertrahens eos uirili constantia exuit, et in muliebres effeminat uoluptates. Nates quoque ipsorum et inguina uestis abscisione detegit, quia lapsus carnis et flagicia in filiis fornicationis manifestat, sublato penitus illo uirtutum cultu, de quo propheta *Sacerdotes tui induantur* [8], et cetera. Notandum autem, quod eis partem barbae relinquit, partem tollit. Qui enim bene locuntur, et male uiuunt, partem barbae habent, parte carent. Siquidem coram hominibus uirum [9]

1. Partout ici, pour Hanon : cf. II Reg. 10, vers. 1 suiv., résumés plutôt que cités par l'auteur du sermon.
2. *gessit*] Leçon conjecturale ; le ms. a *gres* |fol. 92v| *se*.
3. ms. *deleret*, comme *denec*, quelques lignes plus loin, au lieu de *donec*.
4. Toute cette interprétation mystique de l'épisode des envoyés de David à Hanon se retrouve presque littéralement dans la fameuse *Aurora* du chanoine rémois Pierre Riga, mort en 1209 : texte publié par PITRA, *Spicileg. Solesm.* II, 221.
5. Ps. 89, 10.
6. *siue*] simplement un *s*. dans le ms.
7. Cf. I Petr. 1, 12.
8. Ps. 131, 9.
9. *uirum*] Je corrige ainsi l'*utrum* évidemment fautif du ms.

Digitized by Google

uerbis et uitiorum censura praetendunt, sed coram deo carnalibus desideriis euirati masculam perdidere dignitatem. In cenis primos recubitus habent, salutantur in foro. Hinc a domino audiunt : *Amen dico uobis, nescio uos* [1]. Tales ante uultum Dauid non ueniunt [2] : quoniam qui dominum uerbis honorant, corde autem longe sunt, ad beneplacitum domini non pertingunt. Pertingent autem, si barbae (fol. 93r) refructicent in [3] Iericho, si nouae uestes assumantur, si forma uirilis redeat, si quales ipsi recesserunt a Dauid, tales redire ad eum, tales ante faciem eius astare mereantur. Quod profecto necesse est assequantur in Iericho. Etenim Iericho *lunam* interpretari non ignoramus : unde et per Iericho mundus aperte signatur, qui numquam in eodem statu permanens, uel in augmento uel in defectu semper esse dinoscitur. Si ergo nuncii Dauid in eius gratiam redire desiderant, oportet ut, dum in Iericho sunt, hoc est, in mundo, per medicinam confessionis et lamenta penitentiae robur uirile resumant, uirtutum cultu ignominiam suae fornicationis obtegant, ipsos in beneplacito nostri illius [4] Dauid quandoque reducendi circa seipsos impletum agnoscant : *Beati quorum remissae sunt iniquitates, et quorum tecta sunt peccata.*

APPENDICE II.

LE SERMON SUR LE SACREMENT DE MARIAGE, PRÊCHÉ AU CONCILE DE CHARTRES.

Le sermon attribué à l'abbé de Clairvaux est suivi à peu d'intervalle, dans le ms. de Frowin, d'un autre discours intitulé : *Sermo Ivonis de nuptiis Christi et Ecclesiae.* Cette pièce, pour n'être pas inédite, n'en offre pas moins un réel intérêt, au point de vue de l'histoire littéraire en général, de celles des conciles en particulier. Deux auteurs jusqu'ici s'en disputaient la paternité, Hildebert et S. Bernard : notre manuscrit introduit un troisième candidat, Ives de Chartres. Nous aurons donc à examiner d'abord brièvement la question d'auteur ; puis nous verrons ce qu'il faut penser des théories qu'a suggérées le contenu du sermon, à propos du concile tenu à Chartres en 1124.

***

Le discours « Sermonem quem in Carnotensi » a été édité pour la première fois par L. A. Muratori en 1713, au tome III, p. 223-236

1. Mt. 25, 12.
2. *non ueniunt*] *inueniunt* ms.
3. *refructicent*]. Ce mot ne se trouve ni dans Du Cange, ni dans aucun autre des lexiques que j'ai consultés.
4. *ipsos... illius* (ms. *illi*, avec petit *o* à droite) ; le texte doit être corrompu à cet endroit, mais le sens n'en reste pas moins facile à saisir.

Digitized by Google

de ses *Anecdota ex Ambrosianae bibliothecae codicibus*, d'après un codex qui portait pour lors la cote Q. 6. et contenait une série de lettres d'Hildebert, d'abord évêque du Mans (1097), puis archevêque de Tours (1125-1133/4). Ces lettres étaient suivies de plusieurs sermons du même auteur, entre autres de celui qu'il avait prononcé, ou plutôt seulement commencé, à l'occasion d'un concile tenu à Chartres. Muratori n'avait aucun doute au sujet de l'authenticité de la pièce, le manuscrit qui l'avait fournie étant contemporain de l'auteur [1]. Le texte publié par lui a été reproduit tel quel dans la Patrologie latine de Migne, t. 171, col. 954-964.

Mais voilà qu'en 1861 Kervyn de Lettenhove trouva le même sermon, sous le titre SERMO DOMNI BERNARDI ABBATIS CLAREVALLENSIS, dans le manuscrit 1840-48 de la Bibliothèque Royale de Bruxelles, fol. 59v-64 (XIIIe siècle). Ne doutant pas qu'il ne fût inédit, il se mit en frais d'en donner du moins le début dans le *Bulletin de l'Acad. roy. de Belgique*, 2e sér., t. XI (1861), p. 257. L'erreur dont lui, et, après lui, J. Van den Gheyn [2] ont été victimes s'excuse facilement ; mais ce qui est moins compréhensible, c'est qu'un des meilleurs connaisseurs des écrits de S. Bernard à notre époque, le Dr. Georges Hüffer, dans ses *Vorstudien zu einer Darstellung des Lebens und Wirkens des hl. Bernard* (Münster 1886), p. 228 et 237-246, ait lui aussi tenu la pièce pour inédite, et, la trouvant « fort belle, marquée au coin du génie de l'abbé de Clairvaux », ait pris la peine d'en transcrire et publier un texte moins complet que celui que Muratori avait donné deux siècles auparavant.

Enfin, comme on vient de le voir, le ms. de Frowin donne le discours sous le titre de SERMO IVONIS DE NUPTIIS CHRISTI ET ECCLESIAE. L'auteur serait donc le célèbre Ives de Chartres, mort en 1116 ou 1117.

Examinons les titres de ces trois candidats, en commençant par les derniers venus.

Pour ce qui est d'Ives, il est à craindre que son nom n'ait été suggéré par les mots du début : « Sermonem quem in CARNOTENSI coeptum concilio... » A l'époque où le codex d'Engelberg fut transcrit, le nom seul de la ville de Chartres devait évoquer

1. Il faut pourtant convenir que c'est là une assez maigre garantie, car le recueil de l'Ambrosienne contenait aussi, parmi les lettres d'Hildebert, une lettre d'Ives de Chartres, et, selon la remarque d'Hauréau, il semble bien que le nom d'Hildebert ne figurait pas expressément en tête du Sermon.

2. *Catalogue des mss. de la biblioth. roy. de Belgique*, t. II (Bruxelles 1902), p. 346.

Digitized by Google

immédiatement le souvenir du plus célèbre de ses évêques. La *Parnomia vel Pannomia Ivonis venerabilis Carnotensis episcopi* [1] était connue et appréciée au monastère du Surenental, et ses Sermons formaient partie de l'important recueil, aujourd'hui cod. 33, l'un des manuscrits dits « Frowiniani ». Mais, outre que nous ne connaissons aucun concile proprement dit tenu à Chartres durant l'épiscopat d'Ives, entre les années 1090 et 1116/17, cette façon de s'exprimer « Le sermon que j'avais commencé au concile de Chartres... » produit plutôt l'impression que celui qui parle ainsi n'était pas lui-même évêque de ce siège. Pour le même motif, je crois qu'il n'y a pas grand cas à faire de la conjecture lancée par B. Hauréau, d'après laquelle Geoffroy de Leves, successeur immédiat d'Ives, aurait eu plus de titres que l'évêque du Mans à prendre la parole au concile tenu en 1124 dans sa ville épiscopale.

Quant à l'attribution à S. Bernard, elle s'explique par le fait que le codex du XIIIe siècle qui est son unique garant se compose principalement d'opuscules de l'abbé de Clairvaux, ou qui se rapportent à lui. Mais je crois franchement qu'elle est insoutenable. Dès le début, deux expressions employées par l'auteur suffiraient pour la faire rejeter. Celui-ci, en effet, n'a entrepris qu'à son corps défendant de mettre par écrit, en le complétant, le discours qu'il avait commencé au concile de Chartres : il a cédé uniquement aux instances de ses collègues *(considentium)* et de ceux qu'il appelle « ses frères bien-aimés » —les membres de quelque communauté, semble-t-il — lesquels ont prétendu que c'était pour lui un devoir d'*évêque* ; qu'à défaut de l'exemple de sa conduite, un pontife doit au moins se rendre recommandable par sa doctrine, sans quoi il serait inférieur devant Dieu aux simples chrétiens :

> adiecistis plurima..., scilicet oportere EPISCOPUM sic uiuere, ut etiam sepultus exemplo uiuat omnibus aut uerbo ; esse apud Deum inferiorem populo SACERDOTEM, cuius nec doctrina in benedictione est, nec uita... malui t. ingenium defectu quam SACERDOTEM mendacio accusari.

Il est évident qu'une telle phrase ne saurait s'appliquer à un simple abbé. Et, du reste, à quel concile de Chartres Bernard aurait-il prononcé ce discours ? A celui de 1124 ? Il n'y a pas d'apparence qu'il y ait pris une part quelconque : le premier concile où sa présence soit signalée est celui de Troyes (1128). Quant à celui de mai 1150 [2], où lui et Suger firent en vain des efforts déses-

1. Cf. GOTTWALD, *Catal. codd. monast. Engelberg.*, p. 93, cod. 56.

2. Je n'ai pas à ma disposition le Mémoire dans lequel Kervyn de Lettenhove prétendit démontrer que S. Bernard dut le prononcer au « synode de Chartres de 1151 » : mais, après ce qui vient d'être dit, il n'y a pas lieu de s'arrêter à cette hypothèse, inadmissible à tout point de vue.

Digitized by Google

pérés pour susciter une nouvelle croisade, destinée à réparer l'échec de la seconde, ce n'était pas précisément le moment voulu pour entamer un discours interminable sur la nature et la signification mystique du mariage !

Donc, toute provisoire et faiblement attestée qu'elle puisse paraître, il ne reste debout que l'attribution à Hildebert. Mais on a mis sous le nom de celui-ci tant de sermons qui appartiennent à d'autres, notamment à Geoffroy Babion, évêque de Bath de 1123 à 1135[1], qu'il ne faudrait pas autrement s'étonner si l'on venait à rencontrer un jour celui-ci dans les manuscrits sous le nom de quelque autre des prélats qui ont siégé à l'assemblée conciliaire de 1124.

***

Que notre discours ait pour auteur Hildebert lui-même ou quelque autre des évêques contemporains, c'est bien à ce concile de 1124, et non à celui de 1150, qu'il faut de préférence le rapporter. Il se tint en l'église cathédrale de Notre-Dame, dans la première moitié de mars, sous la présidence des deux légats apostoliques, le cardinal-prêtre Pierleone, et Grégoire, cardinal-diacre de Saint-Ange, qui, par une destinée étrange, devaient de nouveau se retrouver ensemble à Rome, six ans plus tard, comme candidats rivaux à la tiare pontificale (Anaclet II et Innocent II). Nous savons malheureusement fort peu de chose sur les affaires qui y furent traitées : seulement qu'on y confirma une donation faite à l'abbaye de Marmoutiers, et déjà approuvée, l'année précédente, par Geoffroy, archevêque de Rouen. Il semble aussi, d'après un passage d'une lettre d'Hildebert, qu'il y fut question d'un litige relatif au droit d'asile, entre le vicomte du Mans et un certain Lisiard[2].

Mais on a supposé, non sans raison, à la suite de Muratori, que notre discours « in Carnotensi concilio » se rattache également à cette assemblée de mars 1124, et un ancien bénédictin de Saint-Maur, dom Brial, a échafaudé là-dessus toute une théorie, d'après laquelle le but principal de la convocation du concile aurait été d'examiner l'affaire du mariage de Guillaume Cliton, fils de Robert Courte-Heuse, duc de Normandie, avec une fille de Foulques, comte d'Anjou, mariage favorisé par le roi de France Louis VI le

1. Le même, probablement, qui fut moine de Gembloux et écolâtre d'Angers : voir sur ce curieux personnage, outre les nombreuses notes que lui a consacrées B. Hauréau, l'article de la *Rev. Bén.* X (1893), p. 28-36.

2. Mansi, *Ampliss. collect. concil.* XXI, 317. 305.

Digitized by Google

Gros, tandis que le roi d'Angleterre Henri Ier en poursuivait la cassation. Le concile aurait été orageux, et aurait pris fin brusquement, puisqu'Hildebert n'y put achever son discours [1].

Tout cela, parce que le sermon en question « roule tout entier sur la nature du mariage considéré comme sacrement ! » Mais dom Brial est le premier à avouer que « l'auteur, dans son discours, ne dit rien qui soit applicable à ce cas particulier. » Et, de fait, je suis convaincu que ce sermon n'est que la première partie d'une sorte de cours suivi sur les trois principaux sacrements, que l'auteur s'était proposé de développer devant le clergé réuni en concile. Cette intention ressort clairement de tout le début, et notamment de la phrase suivante :

> **Tria itaque sunt in ciuitate Dei nostri sacramenta, quae et tempore cetera praecesserunt, et in reparatione filiorum Dei principatum obtinere noscuntur : eorum primum est coniugium, secundum baptismus, tertium dominicae mensae sacra libatio... De quibus nos amplius aliquid auxiliante Domino locuturi singula necesse est percurramus.**

L'orateur s'étendit tellement sur le premier de ces trois sacrements, que le temps lui manqua pour traiter des deux autres. Au reste, pas le moindre indice, encore une fois, qu'il ait eu en vue une circonstance particulière quelconque : il semble que c'était la mode, au XIe/XIIe siècle, en France du moins, de profiter de ces occasions où un nombreux clergé se trouvait rassemblé, pour lui rappeler la doctrine des sacrements, dont il était le dispensateur. Nous en avons un exemple bien connu dans les allocutions synodales d'Ives de Chartres sur les mystères de l'initiation baptismale, l'excellence et les devoirs de la cléricature, les rapports du sacerdoce de l'ancienne et de la nouvelle loi [2] ; de même, dans le mémorable discours sur les sept sacrements, adressé par S. Otto de Bamberg à sa chrétienté naissante de Poméranie, peu après 1124 [3]. Et l'on pourrait sans doute en citer bien d'autres du même genre, tant imprimés que manuscrits.

Donc, contentons-nous de savoir que notre sermon sur le sacrement de mariage, prononcé dans un concile tenu à Chartres, probablement celui de 1124, a été ensuite revu et complété par

---

1. Le mémoire de dom Brial a paru en 1818 dans les *Mém. de l'acad. des Inscript. et Belles-Lettres* IV, II, 530-544, sous le titre : « Recherches sur l'objet d'un concile tenu à Chartres l'an 1124 ». On en trouvera la substance dans l'*Histoire des Conciles* de Hefele-Leclercq V. I, 648-651, où sa conjecture semble avoir trouvé bon accueil ; elle avait été également admise par Hauréau.

2. Migne P. L. 162, 505 sqq. « De sacramentis neophytorum, habitus in synodo » etc.

3. Migne 173, 1355-1362.

Digitized by Google

son auteur, à la demande de divers ecclésiastiques de ses amis, aussi bien que des prélats ayant pris part à l'assemblée. Rien n'empêche de voir dans cet auteur, provisoirement du moins, celui dont l'édition de Muratori porte le nom, Hildebert du Mans.

En terminant, je ferai observer que le texte du ms. de Frowin est le même que l'on trouve dans Migne et Muratori, sauf qu'il est plus correct par endroits, et ne forme pas deux sermons, mais un seul [1]. Quant à celui du ms. de Bruxelles, donné par Hüffer comme inédit, il est aussi, en certains endroits, meilleur que celui de Muratori — lequel, ici comme ailleurs, semble avoir reproduit assez négligemment son modèle [2] ; mais il est inférieur aux deux autres mss. en ce qu'il y manque toute la dernière partie du discours, à partir de *Utriusque autem unitatis signum est :* Migne P. L. 171, 962 C—964 C.

D. G. MORIN.

---

1. Hauréau avait déjà exprimé l'avis que cette division en deux sermons n'avait aucune raison d'être.

2. Dès le commencement, par exemple, il lit « Sermonem quem in Carnotensi *scriptum* concilio... », au lieu de *coeptum*, ce qui gâte complètement le sens ; plus loin, comme début du prétendu sermon 2, « Quod *animum ipsum* et ecclesiam... », au lieu de « Quod *autem Christum* et ecclesiam... » que portent les deux mss. d'Engelberg et de Bruxelles.

Digitized by Google

L'*ORATIO SANCTI AMBROSII* DU MISSEL ROMAIN.

Le Missel Romain — j'entends notre présent missel, tel qu'il est sorti des décisions du concile de Trente, sous l'autorité du pape S. Pie V — fait lire pour « la préparation à la messe » [1] une longue prière, distribuée selon les féries [2], et qui porte ce titre : *Oratio sancti Ambrosii episcopi.* Les éditeurs bénédictins des œuvres de saint Ambroise n'ont pas admis l'authenticité de cette formule, pour trois raisons [3] : on n'en trouve pas de manuscrits ; le style est différent de celui des ouvrages authentiques [4] ; les citations bibliques ne sont pas conformes à l'ancienne version latine.

Ces raisons sont en effet suffisantes, et personne ne songe plus à y contrevenir. Mais l'absence de manuscrits doit s'entendre des collections traditionnelles qui renferment les œuvres de l'évêque de Milan. Car il est vrai, tout au contraire, que les textes manuscrits de cette prière sont presque innombrables, si on la

---

1. L'édition typique de 1920 groupe toutes les prières préparatoires à la messe sous un titre commun : *Praeparatio ad missam pro opportunitate sacerdotis facienda.* L'*Oratio sancti Ambrosii episcopi* occupe la seconde place dans cette série. L'arrangement est le même dans les éditions antérieures ; mais, avant la formule attribuée à saint Ambroise, on trouve un nouveau titre qui rappelle les plus anciennes définitions : *Orationes pro opportunitate sacerdotis ante celebrationem et communionem dicendae.* Cette rubrique est également donnée dans l'édition typique du Missel Ambrosien (Milan 1902), qui présente le même groupe de prières, non pas toutefois le même texte de l'*Oratio sancti Ambrosii.* — Le point de départ de la *Praeparatio* romaine paraît être l'*Ordo missae* du cérémoniaire papal Iohannes Burckardus († 1506), *ordo* qui fut publié tout d'abord à Rome en 1502, approuvé aussitôt par Alexandre VI et Léon X, souvent réimprimé depuis 1508, inséré enfin dans les missels romains de 1541 à 1566 ; à ce sujet, cf. J. W. Legg, *Tracts on the Mass*, 1904, p. xxv sq., xxvii sq., 249. Pour cette raison, Burckard mérite de prendre place parmi les témoins de la prière *Summe sacerdos* ; mais on verra que, si le Missel Romain la lui doit très probablement, il en a changé le texte.

2. Cette distribution est faite de la même façon dans les éditions d'Anvers 1572 (S. Pie V) et de Paris 1605 (Clément VIII); elle manque dans celle de Venise 1572. Dans le Missel Ambrosien, il y a une légère différence pour les sections du vendredi et du samedi.

3. Cf. *P. L.*, XVII, 751, qui reproduit l'édition de 1690 par Du Frische et Le Nourry (t. II, *Appendix*, 489-492).

4. Les Mauristes disent timidement : « *paulum diversus* » ; ils n'auraient pas exagéré en disant : *multum.* Autant saint Ambroise écrit d'une manière sobre, élégante et cadencée ; autant l'auteur de la prière s'exprime lâchement, avec une absence totale de souci littéraire.

Digitized by Google

cherche où elle se trouve principalement, à savoir dans les missels du moyen âge. Ceux-ci lui donnent les titres les plus variés. Saint Augustin y est invoqué de même. Mais les attributions de cette sorte n'ont, généralement, aucune portée ; elles tiennent à un procédé littéraire qui remonte tout au moins à l'époque carolingienne, probablement au-delà, et dont on a l'expression exacte dans les recueils de prières privées [1].

Au reste, la question est beaucoup plus compliquée, tant au point de vue textuel qu'au point de vue strictement littéraire ; et les éditeurs de saint Ambroise n'auraient pas dû ignorer les termes de ce problème.

Dans les missels, soit imprimés soit manuscrits, on constate une grande variété de rédactions. J'en indiquerai cinq principales, distinguées selon leurs grandes lignes ; car, si l'on passe à l'examen du détail, surtout dans les rédactions les plus récentes, les différences sont presque infinies. Cette instabilité du texte, au sein du même groupe, est particulièrement remarquable, si l'on a égard aux changements qu'offrent les éditions du Missel Romain de 1570, du Missel Romain de 1604-1920, du Missel Ambrosien de 1902.

Pour sortir de ces difficultés, il est indispensable de se reporter aux plus anciens missels manuscrits. Depuis le XIIe siècle, on y rencontre trois rédactions parallèles. L'une d'elles est sûrement secondaire. Les deux autres, qui se distinguent par l'absence ou la présence d'un long morceau intermédiaire, sont proprement en concurrence. Vers le milieu du XIe siècle [2], on atteint un exemplaire de la forme brève. C'est le plus ancien manuscrit qui ait été signalé, un admirable missel de Saint-Denis, lequel, à part quelques fautes minimes de copie, fournit un texte satisfaisant que je prendrai pour norme. On peut noter déjà que la prière y est reproduite sans aucun titre.

Sans autre documentation que celle des missels, le critique n'aurait donc pour tâche que d'éditer le plus clairement possible, de manière à représenter à peu près la tradition, un texte difficile

---

1. Voir par exemple le *Book of Cerne* et les livres analogues placés à tort sous le nom d'Alcuin.

2. L. Delisle lui donnait même pour date la première moitié du XIe siècle (*Mémoires sur d'anciens sacramentaires*, n° CXVII) ; ce que la paléographie ne contredit pas. Mais on sait qu'à cinquante ans près il est souvent difficile de fixer l'âge d'un manuscrit, surtout quand il s'agit d'une espèce calligraphique. M. Leroquais a bien voulu agréer mes remarques à ce propos (*Les sacramentaires et les missels manuscrits...*, n° 60). — Au sujet de deux textes italiens, faussement rapportés au XIe siècle, cf. *R. Bénéd.*, 1923, p. 148, n. 1.

Digitized by Google

et multiforme, dont les contours ont été sans cesse en s'effaçant.

Pour ce qui est des éditions modernes, je crois offrir une image complète de ces dégradations. On verra au juste comment s'est façonnée la rédaction clémentine (1604), — canonisée une fois de plus en 1920, — à partir de l'édition milanaise de 1480, qui commande les éditions successives des œuvres de saint Ambroise, survit dans l'édition du Missel Ambrosien et a servi d'appui aux missels issus de la réforme de saint Pie V (1570). Je ne pouvais moins faire, puisqu'il s'agit d'une formule devenue officielle.

Quant aux anciens missels, j'en ai consulté une trentaine et j'ai compris qu'étant donné leur diversité il fallait renoncer à en fournir le détail et, davantage encore, à rechercher d'autres témoins, qui auraient accru la complexité de l'édition. J'ai conservé un certain nombre de manuscrits typiques ; assez, si je ne m'abuse, pour que leurs variantes donnent une idée générale des groupes. Pour rendre compte de la filiation des textes, il faudrait collationner plusieurs centaines de manuscrits. C'est là une entreprise inabordable et dont l'intérêt devient minime, dès là qu'on sonde l'arrière-plan littéraire.

La prétendue prière de saint Ambroise ou de saint Augustin : *Summe sacerdos*... n'est qu'un ornement accessoire des missels. Elle s'y est introduite en qualité de prière de dévotion, depuis le XIe siècle. A cette époque, au XIIe siècle en tout cas, elle a déjà deux répondants, dont l'un est illustre, saint Anselme de Cantorbéry († 1109). L'autre était un disciple du B^x^ Guillaume de Saint-Bénigne, Jean ou Jeannelin, abbé de Fécamp (1028-1078).

Raynaud publia, en 1630 [1], la forme prolixe de *Summe sacerdos* parmi les oraisons et méditations de saint Anselme. Il avait entre les mains un recueil de ces prières, composé vers le XIVe siècle, et dont je puis certifier désormais la provenance anglaise [2].

---

1. *S. Anselmi archiep. Cantuariensis Opera omnia* (Lyon), p. 244 : n° L des *Alloquia caelestia*. En réalité, Raynaud, mauvais éditeur, n'a pas suivi son manuscrit (analogue, sinon identique à Lyon *622*) ; il n'en a gardé que le titre et la rubrique. Au texte même, qui est la rédaction brève, il a certainement substitué celui du Missel Romain de Clément VIII ; mais, ce faisant, il retrouvait par une curieuse chance la forme primitive de la tradition anselmienne. L'éditeur du XIVe siècle avait donc lui aussi procédé à une substitution du même genre, mais en sens inverse. On aperçoit le chassé-croisé : l'éditeur anglais et l'éditeur français de saint Anselme crurent bien faire, l'un et l'autre, d'emprunter au missel qui leur était familier le texte de la prière *Summe sacerdos* ; mais le premier avait accès à la rédaction brève, beaucoup plus répandue ; le second, au contraire, retrouvait dans le Missel Romain la rédaction prolixe. Aussi bien, toute la question littéraire de la prière *Summe sacerdos* n'existe que par suite d'un jeu constant de substitutions ; et c'est cela même que je voudrais montrer.

2. En France, je n'en ai identifié que deux exemplaires complets : Lyon *622*

Digitized by Google

Dans les trois manuscrits identifiés, le texte de la prière est accompagné de cette curieuse notice d'éditeur : *Quidam dicunt istam oracionem esse Augustini, quidam uero Ambrosii ; set apparet melius quod sit Anselmi, qui eam composuit ex eorum dictis diuersimode collectis, sicut cetera opuscula sua.* C'était bien mal connaître le caractère et les habitudes de saint Anselme, qui reste original en toutes circonstances. Mais il est vrai que la grande collection de *Preces*, qui fut publiée au XIVe siècle, est remplie de pièces apocryphes, dont beaucoup, vraisemblablement, circulaient déjà sous le nom d'Anselme. De ce côté encore, l'écheveau était désormais presque inextricable, à moins d'en reprendre un par un tous les fils. Qui, au moyen âge, pouvait songer à pareille besogne ? Raynaud n'y vit pas plus clair que son prédécesseur, et Gerberon lui-même, avec une documentation de première main, ne réussit pas à débrouiller l'affaire.

Un peu plus tard, en effet, Gerberon employa pour sa nouvelle édition des œuvres de saint Anselme (1675) des manuscrits qui remontaient au XIIe siècle [1] et semblaient, par conséquent, confirmer l'authenticité du texte prolixe, variantes à part. Toutefois, vers le même temps, Mabillon eut l'occasion de reconnaître dans un manuscrit de Saint-Arnoul de Metz, qui subsiste heureusement, un groupe d'écrits attribuables, en grande partie, à Jean de Fécamp. La première *Summe sacerdos* est comprise dans ce contexte, ainsi annoncée : *Oratio ante missae celebrationem dicenda.* Mais elle est donnée sous sa forme brève ; plus exactement, selon une rédaction tout à fait particulière de la forme brève qui est fournie par les plus anciens missels. Sans se montrer très ferme au sujet des droits de Jean de Fécamp [2], Mabillon estima que ce texte simple devait lui être restitué, et que saint Anselme, venant ensuite, avait inséré le développement qui caractérise la longue recension. Gerberon s'acharna, néanmoins, à tenir saint Anselme pour l'unique auteur et l'abbé de Fécamp pour un emprunteur [3].

---

et Marseille *230*, tous deux du XIVe siècle ; j'ai eu la bonne fortune d'en trouver un autre à Cambridge, Corpus Christi College n° *284*, qui provient de Saint-Augustin de Cantorbéry, mais qui, cependant, n'est pas l'archétype.

1. Cf. *P. L.*, CLVIII, 921 : *Oratio XXIX*. Gerberon emploie cinq manuscrits (Saint-Victor, Corbie, Chartreuse de Portes, Vauluisant et Fleury) ; ils représentent ensemble une catégorie que j'ai définie ; cf. *Revue Bénédictine*, 1923, p. 143 sq.

2. Cf. *P. L.*, CXLVII, 449 D l. 12 : « Ergo haec oratio auctorem habet Ioannem *aut certe alium aetate superiorem* ».

3. Cf. *P. L.*, CLVIII, 33 sq. Il laisse voir la faiblesse non moins que l'arrogance de sa critique en arguant du style de la prière, en ces termes : « Stylo quoque

Digitized by Google

Il est établi maintenant que, si ancienne soit-elle, la classe des manuscrits de saint Anselme qui renferment cette prière et les prières connexes constitue une interpolation très nette par rapport au recueil primitif des prières composées par l'abbé du Bec [1]. Ces manuscrits ne valent donc plus que comme témoins du texte. A cet égard, ils sont importants ; j'ai pris pour principal garant un manuscrit de Clairvaux qui paraît dater du commencement du XIIe siècle [2]. Je suis même porté à croire que les premiers missels qui présentaient la même rédaction prolixe l'empruntèrent au recueil interpolé des prières de saint Anselme ; mais, une fois entrée dans le cadre liturgique, elle dut se diversifier rapidement.

Le manuscrit de Metz, tout isolé qu'il soit, n'est pas moins important, pour la raison que j'ai indiquée. Il offre d'un bout à l'autre des leçons particulières et surtout, à la fin, plusieurs phrases dans lesquelles on ne saurait voir qu'un développement par rapport à la recension brève, dont il est, pour le reste, l'un des témoins les plus autorisés. Or ce texte particulier, si étrange, a laissé quelques traces dans la littérature des missels. Une enquête plus étendue permettrait peut-être de remarquer des missels qui sont fidèles complètement à ce type. Ceux que j'ai vus ne le connaissent pas, à part les deux ou trois exceptions que je signalerai.

Nous voilà donc, finalement, en présence de trois textes :

une forme brève **A**, qui est conservée dans la grande majorité des missels ;

une forme brève **A²**, livrée par le manuscrit de Metz ;

une forme prolixe **B**, garantie matériellement depuis le commencement du XIIe siècle par un groupe des manuscrits de saint Anselme et par toute une série d'anciens missels à laquelle se rattachent la tradition du Missel Romain et celle du Missel Ambrosien.

Anselmi descriptam esse probaverit quisquis in eius lectione versatus est ». Assurément, si l'on range parmi les œuvres authentiques les écrits apocryphes et si l'on s'appuie, en particulier, sur les fausses Méditations attribuées d'autre part à saint Augustin, il n'y a plus de discernement possible et tout s'équivaut dans une immense confusion.

1. Les arguments que j'ai fait valoir à cet égard (voir par exemple la préface à la traduction française de D. CASTEL, Collection *Pax*, vol. XI, 1923) sont confirmés par une observation d'ordre matériel. J'ai fini par distinguer une demi-douzaine d'exemplaires du recueil que saint Anselme adressa, en 1102, à son amie la comtesse Mathilde : cf. *Epist.* IV, 37 (*P. L.*, CLIX, 221 sq.). Or ce groupe comprend exactement les morceaux dont l'authenticité m'était apparue indiscutable, en comparant les manuscrits.

2. Troyes *1304*. Pour plus de sûreté, je l'ai contrôlé au moyen de deux autres manuscrits du XIIe siècle.

Digitized by Google

Il y a, en outre :

une seconde forme prolixe **B²**, attestée par nombre de missels, dès le XIIe siècle, où le développement intermédiaire se trouve hors de sa place normale [1] ;

une recension très brève, qui eut cours, autant que j'ai pu voir, à la fin du moyen âge, établie apparemment aux fins de la messe pontificale.

Cette dernière espèce est une pure curiosité qu'il suffit de mentionner [2]. La précédente catégorie, étant évidemment secon-

---

1. Ce déplacement s'explique simplement par l'omission des §§ IX-X¹ dans un exemplaire du type **B**. Cette lacune constatée, on y aura peut-être voulu remédier en reportant le passage dans la marge ; en tout cas, au stade final, la portion omise dut être réintroduite en plein texte, mais un peu plus haut que sa vraie place. Ainsi l'on eut une série transposée : § V (l. 60-68) ; § IX-X¹ (l. 105-121) ; § VI-VIII (l. 69-104) [c'est-à-dire la partie propre au type **B** et constituant dans ce contexte le type **B²**] ; § X² (l. 123 sq.). De la première étape, subsiste un témoin, qui n'est pas nécessairement le manuscrit même qui fut cause de tout ce désordre : un missel de Fécamp (Rouen n° *290*), qui m'a paru remonter à la fin du XIe siècle, sinon au commencement du XIIe. J'ai compté ce manuscrit *(Q)* parmi les témoins du texte **B** ; mais, strictement, il est intermédiaire, à mi-chemin entre **B** et **B²**, les §§ IX-X¹ faisant défaut. On verra que plusieurs de ses leçons reparaissent en deux manuscrits du type **B²**. Mais, en dépit de sa provenance et de sa date, l'on n'est pas certain qu'il représente la tradition de Fécamp, une génération après la mort de l'abbé Jean ; il peut fort bien n'être que la copie d'un missel venu d'ailleurs ; toujours est-il qu'il livre un texte incomplet, malheureusement. Le texte complet **B²** est fourni par un manuscrit de Fleury-sur-Loire, passé au Mont-Saint-Michel, puis à Avranches, qui appartient encore au XIIe siècle.

2. Au début d'un Pontifical de Saint-Gatien de Tours (Bibliothèque de Tours n° *235*, XVIe s., f. 1-2^v), on remarque une formule où sont raccordés assez habilement les six fragments suivants :

(1.) *Summe sacerdos — memoriam facietis* (éd., l. 1-7) ;
(2.) *Ego* uero *memor — pro salute nostra* (65-68) ;
(3.) In quo quidem *caro tua — summis coniunguntur* (46-47) ;
(4.) Sed *quis digne — cordis puritate* quibus decet (49-62) ;
(5.) De ipsoque *credere — expedit anime mee* (17-19) ,
(6.) *Ita ut placide — quam et defunctorum* (112-114).

Ce même texte reparaît exactement, sous le titre : « *Oratio ante missam dicenda* », dans le « *Missale ad usum insignis ecclesie beatissimi Martini Turonensis* », édité en 1529 par le chanoine préchantre Maître Claude Briant et imprimé à Paris par Antoine Bonnemère. Je l'ai encore noté dans le missel pontifical du Cardinal Philippe de Luxembourg (Le Mans n° *254*, fin du XVe s., fol. CXI) et, légèrement interpolé, dans le *Missale Romanum* de Paris 1530 (François Regnault), fol. CXXII. Il est curieux que ces deux missels donnent immédiatement auparavant la prière complète (qui est dans un cas la rédaction **B²**, dans l'autre une rédaction **A** avec leçons **A²**), l'abrégé recevant ces titres : « [*Oratio dicenda*] *si libeat ex deuotione ante celebrationem misse* » ; « *Alia oratio multum deuota ante missam dicenda* ». — Il me faut ajouter ici, pour être complet, que des Heures anglaises du XIVe s. (Br. Museum, *Harl. 1260*, fol. 231^v) offrent déjà un doublet raccourci, distribué de manière à former deux prières pour la communion :

« *Oracio bona ante sumpsionem sacramenti* » :
(1.) *Summe sacerdos — ad bibendum* (éd., l. 1-4) ;

Digitized by Google

daire, n'a qu'une valeur textuelle. A ce titre, j'en tiendrai compte ; je lui ferai même sa place dans l'édition, par égard pour les liturgistes, qui ont intérêt à connaître les rédactions rivales. Les trois textes fondamentaux, au contraire, posent ensemble un curieux problème littéraire. Ne seraient-ils pas également authentiques, comme les trois états de la même prière, l'auteur ayant refait plusieurs fois librement son travail, non point par amour-propre littéraire, mais en esprit de dévotion ? C'est une question à débattre, et à laquelle je donnerai, pour mon compte, une réponse affirmative.

Voici tout d'abord l'économie de la petite édition que je propose. Après les explications que j'ai dû donner, il est facile d'être court. Pour présenter

---

(2.) *Rogo* te *per sanguinem — salutis nostre precium* (7-8) ;

(3.) *Doce me per spiritum sanctum tantum* percipere — *anime mee* (13-19) ;

(4.) *Libera cor meum — noxiis cogitacionibus* (24-26) ;

(5.) *Rex* uirtutum — *anime et corporis* (35-38) ;

(6.) *Scio et uere scio — et celesti gaudio* (52-63 [avec quelques omissions et changements, notamment « suscipere » au lieu de *celebrare*, l. 61]).

(7.) Vt fiat tibi cor meum placitum habitaculum et tibi soli mancipatum a modo et usque in sempiternum.

« *Post sumpcionem dicatur sic* » :

(1.) Pro celestis conuiuii iocunditate gracias ago magnifice largitati tue rex glorie pontifex eterne qui me ex mira benignitate tua ad tam sanctum uenerandum salutis sacramentum *nullis meis meritis set sola dignatione tua misericordie* admittere *dignatus es* (cf. l. 12 sq.) ;

(2.) *Rogo te domine per ipsum — efficimur* concede *mihi* famulo tuo *ut haec celestia — salus et uita* (115-117, 120 sq.) ;

(3.) *Tu enim — anime mee* (123-137 [avec quelques omissions]) ;

(4.) *Intra in animam — sciciam* [sic] *in eternum. Amen* (l. 142-151, 163-165, 168-169).

Il est donc possible que d'autres centons de ce genre aient été fabriqués. Avis aux rédacteurs de catalogues ; il ne suffit pas de lire les premiers mots pour être renseigné sur la composition de la formule ; il faut lire celle-ci en entier. A cet égard, nous regrettons que les récentes descriptions de M. Leroquais ne soient pas plus circonstanciées ; grâce à la variété de ses rédactions, la prière *Summe sacerdos* pourrait servir à classer les missels, surtout ceux des XIVe et XVe siècles. Le cas des livres d'heures et des recueils de *Preces* serait à examiner. Je n'ai guère poussé l'enquête de ce côté. L'*Antidotarius animae* de Nicolas de Saliceto (éd. princeps vers 1485) présente la forme banale des missels du type **B** : « *Oratio sancti Ambrosii ante missam* » (éd. Paris 1518, fol. CLIV^v^) ; l'*Enchiridion* de Simon Verepaeus (éd. Anvers 1603, p. 418 [*princeps* Anvers 1570 ?]) donne un texte du même type, mais sensiblement moins pur, c'est-à-dire à peu près conforme à celui des éditions de saint Ambroise (1480-1690). J'ai rencontré une rédaction tout à fait particulière dans un ancien livre de Stavelot qui renferme la collection interpolée des Oraisons et méditations de saint Anselme ; le texte commun est modifié d'un bout à l'autre pour convenir non plus au prêtre qui célèbre, mais au fidèle qui se prépare à communier en entendant la messe : « *Oratio dicenda dum audit quis missam post quam recepturus est corpus Christi* » (Br. Museum, *Add. 16608*, XIVe s., fol. 16).

Digitized by Google

conjointement, sans les mêler, les quatre formes traditionnelles du texte, j'ai recouru aux expédients suivants :

(1.) les parties propres à la rédaction normale **B**, qui s'insèrent dans le développement général (§§ VI-VIII), sont distinguées par l'*italique* ;

(2.) le même morceau, déplacé en **B²**, est simplement indiqué par ses points d'attache, entre crochets pointus et en italique (l. 122) ;

(3.) les parties propres de la conclusion qui donnent au doublet **A²** sa physionomie sont produites à droite du texte commun, formant colonne ;

(4.) il y a en outre, çà et là, tant pour **A²** que pour **B** (**B²**) de petites additions, termes complémentaires ou membres de phrase ; ces surcharges se trouvent à leur place dans le discours, entre crochets droits : pour **A²** en romaine, pour **B** (**B²**) en *italique* ;

(5.) restent quelques particularités probables des deux formes secondaires qu'il était impossible de faire figurer dans le cadre du texte : omissions, inversions, synonymes ; on peut du moins les noter dans l'*apparatus criticus*, au moyen d'un astérisque.

Le premier étage de l'apparat représente l'ensemble des éditions qui font connaître la tradition du Missel Romain ; soit une série alphabétique

a b c (c^2) *f* p^1 . p^2

dont je vais expliquer brièvement les termes et le développement :

a édition *princeps* à Milan (Pachel) 1480, dans un recueil des lettres et opuscules de saint Ambroise [1] ; elle a été reproduite par Amerbach en 1492, par Érasme [2], par les éditeurs romains du XVIe siècle [3], enfin par les Mauristes [4] ; c'est un texte du type **B**, très souvent corrompu, dont il est impossible de déterminer l'origine immédiate, mais qui, sûrement, provient d'un missel de la fin du moyen âge, déjà fort complexe [5] ; son grand intérêt présentement est qu'il donne la clé du texte Tridentin ;

b édition de Burckard à Rome 1502 [6] ; je l'ai définie plus haut ; elle est manifestement en dehors de la lignée *a*, mais sur un plan parallèle, un peu plus élevé, celui d'un missel du XVe siècle, meilleur somme toute que celui des éditeurs milanais de 1480 ; c'est pourtant le succès de cet *Ordo* dans les sphères officielles du XVIe siècle qui nous a valu la prière elle-même ; mais les liturgistes romains au service de saint Pie V aimèrent mieux reprendre un texte « ambrosien » ;

---

1. Cahier *S. i*, verso.

2. *Divi Ambrosii episcopi Mediolanensis operum Tomus quartus*, Bâle 1527, p. 406 sq.

3. [Montalto (Sixte-Quint)] *Operum sancti Ambrosii Med. ep. Tomus quintus*, Rome 1585, p. 262 sq.

4. Voir plus haut ; les Mauristes prétendent bien reproduire le texte des anciennes éditions ; ce qui est exact.

5. Rapprocher par exemple le manuscrit *U*, qui est un missel romain du XIVe siècle selon le type **B**.

6. Texte dans W. Legg, *op. l.*, p. 127-130, d'après l'édition *princeps* ; il y a trois variantes dans une édition particulière de Venise, qui semble avoir été antidatée (1501) ; *cf. ib.*, p. XXVI.

Digitized by Google

p^1 édition du *Pianum* à Anvers (Plantin) 1572 [1] ; il y a quelques différences avec le texte *a*, mais peu importantes ; ce sont probablement des corrections délibérées de la part des éditeurs ;

p^2 autre édition du *Pianum* à Venise (Varisco) 1572, et celle-même, semble-t-il, qui tint bon jusqu'à l'établissement du texte clémentin [2] ; on a toujours le texte *a*, mais modifié pour nombre de détails ;

c nouvelle édition de Clément VIII en 1604 [3], qui apporte un texte fort remanié, quoique les couches profondes de la rédaction « ambrosienne » apparaissent encore ; les secrétaires du pape réformateur ont dû s'inspirer d'un autre exemplaire du type **B**, très différencié, un peu moins corrompu peut-être par rapport à la forme authentique ; or ce texte, devenu officiel, n'a plus varié dès lors, c^2 ne servant qu'à noter trois petits changements qu'on remarque dans l'édition typique de 1920 ;

f édition typique de l'*Ambrosianum* à Milan 1902, qui s'écarte rarement du texte de 1480.

L'étage supérieur fournit tout le matériel de variantes qui justifie le texte imprimé et résume la tradition manuscrite jusque vers la fin du moyen âge ; on y a même joint un missel singulier, imprimé à Paris en 1530 ; ce qui fait un ensemble de vingt-trois témoins. Il sera plus clair de les présenter suivant la distribution alphabétique, puis d'énoncer les catégories réelles dont le rapprochement ou l'opposition constituent l'édition.

A missel du Mont-Saint-Michel : Avranches *42*, fol. 143^v, XIII *in.* (LER. 225) [4] ;

B missel de Fleury-sur-Loire : Avranches *41*, fol. 44, XII *ex.* (LER. 157) ;

C bréviaire-missel de Cîteaux : Dijon *114 (82)*, fol. 129^v, XII *ex.* (LER. 166) [5] ;

D missel de Saint-Denis : Paris B. N. *9436*, fol. 7^v, XI *med.* (LER. 60) ;

E missel de l'Estrée (Évreux) : Paris B. Maz. *513*, fol. 7, XIII^1 (LER. 241) ;

F recueil des prières de S. Anselme, Feuillants : Paris B. N. *18111*, fol. 78, XII ;

G recueil des mêmes prières, Corbie, puis St-Germain : Paris B. N. *12313*, fol. 28, XII ;

---

1. L'édition même de 1570 est maintenant inaccessible ; je ne crois pas qu'on la possède à la Bibliothèque Vaticane, où je l'ai fait chercher ; j'ai dû me rabattre sur des missels de 1572.

2. On trouve la même recension dans les missels de Venise 1589 et 1596, d'Anvers 1598.

3. J'ai employé un missel de Paris 1605 et consulté plusieurs missels postérieurs (Venise 1610, Anvers 1627 et 1650 [Urbain VIII]).

4. Je renvoie ainsi pour tous les missels des bibliothèques de France aux notices de M. l'abbé V. LEROQUAIS, *Le Ssacramentaires et les missels manuscrits...* (Paris 1924.)

5. Cf. Ph. GUIGNARD, *Les Monuments primitifs de la règle cistercienne*, 1878, p. c sq. — Au titre est jointe une note intéressante : *Hec oratio correcta est ad exemplar missalis domini pape.* Ce pourrait être une référence au pape cistercien, Eugène III (1145-1153).

Digitized by Google

H missel de Marchiennes : Paris B. N. *1095*, fol. 1v, XII *ex.* ou XIII *in*[1] (LER. 102) ;

I missel de Grenoble : Paris B. N. *Acq. 671*, fol. 160v, XIII *ex.*[2] (LER. 280) ;

K missel de Lesnes Abbey : Londres, South Kensington (sans n°), fol. 63v, XIII *in.* ;

L psautier liturgique de Lyre : Londres B. M. *Add. 16975*, fol. 239, XIII *ex.* ou XIV *in.* ;

M recueil des prières de Jean de Fécamp : Metz *245*, fol. 57, XI[2] ;

N missel du Saint-Sépulcre : Paris B. N. *12056*, fol. 180v, XII[2] (LER. 151) ;

O missel de Langres-Chaumont : Paris B. N. *9442*, fol. 176v, XIII[2] (LER. 338) ;

P missel de Paris : Paris B. N. *824*, fol. 264v, XIV[3] (LER. 292) ;

Q missel de Fécamp : Rouen *290*, fol. 64, XI *ex.* ou XII *in.* (LER. 86) ;

R « Missale Romanum » imprimé par Fr. Regnault, fol. CXXI, Paris 1530 ;

S missel de Salisbury : Manchester, Rylands Libr. *24*, fol. 142v, XIII *med.*[4] ;

T recueil des prières de S. Anselme, Clairvaux : Troyes *1304*, fol. 89, XII *in.* ;

U missel romain : Paris B. N. *838*, fol. 7, XIV (LER. 480) ;

W missel de Westminster : Bibl. du Chapitre (sans n°), fol. 145, XIV *ex.* (vers 1383)[5] ;

X recueil de *Preces*, Cluny : Paris B. N. *Acq. 333*, fol. 121, XV ;

Z missel du Card. de Luxembourg : Le Mans *254*, fol. CVIII, XV *ex.* (LER. 840).

On voit que les manuscrits du XVe siècle, remplis de fautes ou d'anomalies habituellement, ont été négligés, deux exceptés *(XZ)*, afin de ne pas charger outre mesure un appareil de notes assez lourd déjà. J'ai même restreint le témoignage de *XZ*, et pareillement celui de *AI*[6]. Le missel de Fr. Regnault *(R)* suffira, avec la série des livres qui documentent le texte officiel, à représenter l'évolution finale de la prière.

---

1. Addition ; le missel lui-même remonte à la première partie du XIIe s.

2. Addition ; cette partie du missel (fol. 125-172) m'a semblé dater de la fin du XIIIe siècle au plus tôt ; au contraire, je daterais la première partie vers la fin du XIIe s.

3. Addition que j'hésiterais à rapporter au début du XIVe s. ; le corps du missel pourrait remonter au milieu du siècle précédent.

4. Cf. J. W. LEGG, *The Sarum Missal*, Oxford 1916, p. 205 sq.

5. Cf. J. W. LEGG, *Missale ad usum ecclesie Westmonasteriensis*, Londres 1893, p. 481 sq.

6. *AZ* ne comparaissent que pour les parties propres (§§ VI-VIII). Les variantes de *I* sont données de même ; mais je l'ai introduit encore toutes les fois qu'il s'accordait avec d'autres manuscrits. *X* enfin ne figure d'un bout à l'autre qu'en supplément, à propos de leçons déjà attestées. Quant au reste, j'ai pris beaucoup de peine pour donner des collations exactes ; presque toutes, je les ai refaites plusieurs fois. Cependant, il est possible qu'elles pèchent par défaut exceptionnellement, pour de menus détails qui ont trompé ma vigilance. Je n'ai pas recueilli les faits intéressant l'orthographe ; j'ai reçu dans le texte celle des plus anciens manuscrits *(DMT)*.

Digitized by Google

Les groupes réels s'organisent et se succèdent selon la rédaction qu'ils proposent.

1° Type **A** : *D C E H K N O P*

D est chef de file. Il est très rare qu'il faille lui donner tort ou mettre en doute ses données. S'il est isolé, d'aventure, ou mal soutenu, on peut supposer, dans le second cas à tout le moins, qu'il y eut plusieurs archétypes originaux ; l'auteur aurait lui-même mis en cours, par insouciance, des exemplaires légèrement différents. Mais pratiquement, dans l'édition, on a dû laisser de côté cette hypothèse et abandonner les leçons de *D* auxquelles s'opposent la majorité des témoins du groupe et ceux des autres groupes. D'ordinaire, ce groupe homogène garantit parfaitement le texte principal et montre que cette rédaction s'est maintenue très ferme jusque vers la fin du moyen âge, la plupart des anomalies étant insignifiantes et disparates. On a donc une chaîne bien tendue : milieu du XIe siècle, *D* ; 2e moitié du XIIe, *N* ; fin du XIIe et début du XIIIe, *CHK* ; 1e moitié du XIIIe, *E* ; 2e moitié, *O* ; XIVe, *P*. On perçoit quelque lien entre *K* et *N*, de plus entre cette paire et *TFG*, sous-groupe du type **B**. Mais *K* est peut-être, vers le début du XIIIe siècle, le moins bon représentant du type **A** ; déjà il annonce *R*. Tous les autres sont, au total, d'excellents témoins.

2° Type **A²** : *M R (S) (X)*

M est seul à livrer entièrement le texte **A²**. Il a quelques omissions suspectes, desquelles le copiste messin pourrait être responsable ; mais la plupart de ses additions sont irrécusables [1]. Là, d'ailleurs, où il est vraiment original, *R* vient lui prêter appui. *R* en effet, missel tardif et souvent fautif, doit dépendre, pour une part, d'un ancien manuscrit semblable à *M*. Il faut en dire autant, quoique la parenté soit moins évidente, de *S* et de *X*, qui appartiennent, l'un au groupe **B²**, l'autre au groupe **B**. Le texte **A²** a donc eu une certaine diffusion dont nous jugeons assez mal maintenant.

3° Type **B** : *T F G — A L Q U W X*

T nous apporte la prétendue tradition anselmienne et commande un sous-groupe ; *FG* servent à le contrôler. Les missels donnent un texte **B** un peu différencié parfois. J'ai déjà indiqué la nature intermédiaire de *Q*. Il semble, par surcroît, que plusieurs de ces missels aient subi l'influence du recueil anselmien et même celle des exemplaires du texte **A**. A l'origine des deux sous-groupes se tenait peut-être un modèle commun qui nous échappe. Néanmoins, le morceau caractéristique (§§ VI-VIII) repose désormais sur une base solide. Ce texte **B** est particulièrement intéressant à cause du prestige que lui a valu le Missel Romain en le recueillant au terme du moyen âge, mais alors beaucoup changé, comme il advient aux écrits qui n'ont guère cessé de passer de main en main.

4° Type **B²** : *B I S Z*

Ce dernier texte est strictement subordonné au précédent ; toutefois, il paraît avoir été formé de bonne heure — peut-être en Normandie ; il s'est propagé, et, à part le déplacement des sections, il n'est pas inférieur au texte **B**, qu'il aide à faire connaître.

---

1. Quelques-unes des plus brèves pourraient être encore le fait du copiste, qui, dans l'ensemble de sa transcription des livrets, se montre assez négligent.

Digitized by Google

A qui serait tenté de remarquer que l'assemblage des variantes est trop considérable, je réponds d'avance qu'il s'agit ici d'un texte littéraire hors du commun, à savoir d'une prière dont les transformations verbales gardent une valeur intrinsèque, et d'un texte si répandu qu'une vingtaine de manuscrits rapprochés sont peu de chose, en réalité, pour résumer sa tradition.

Il est vain de tâcher à rétablir un titre commun ou même des titres correspondants aux principaux groupes. *DFPU* n'en ont point ; *BWb* donnent seulement : *Oratio*. Mais *M* fournit certainement un titre authentique, qui suffit à nous renseigner sur le dessein de l'auteur. Celui-là mérite d'être retenu, et plusieurs témoins, en effet, lui font écho. Pour le reste, l'attribution de la prière à saint Ambroise devint générale à partir du XIIe siècle. Cette idée a dû venir à l'esprit d'un des premiers copistes de la rédaction **A** et se propager très vite, de telle façon que le nouveau titre réussit à remplacer le plus ancien ou bien à se fondre avec lui. Je ne crois pas que l'autre apocryphe « ambrosien », je veux dire la prière d'Ambroise Autpert « contre les sept vices » [1], ait donné occasion à un rapprochement ; c'est une pièce rare, que je n'ai jamais rencontrée dans les recueils de dévotion composés en France, et qui, d'ailleurs, est étrangère à la liturgie. Au contraire, il existait déjà, dans les sacramentaires et missels, plusieurs « apologies » sous le nom de l'évêque de Milan, une surtout : *Ante conspectum diuinae maiestatis tuae reus assisto...* [2] Cette circonstance donne bien raison de la transformation littéraire. L'attribution à saint Augustin semble avoir été plus rare, et dans le cas saint Augustin a pris simplement la place de saint Ambroise. Je réunis en une sorte de tableau logique tous les faits recueillis, sans distinguer les imprimés des manuscrits.

1. Oratio ante missarum celebrationem dicenda *M*
- Or. sacerdotis ante missam *G*
- Or. sacerdotis ad Christum in misse celebratione uel ante *T*
- Or. deuota dicenda ante missam *Z*
- Or. specialis a sacerdote ante canonem dicenda *Q*
- Or. sacerdotis ualde bona *L*

2. Oratio sancti Ambrosii Mediolanensis episcopi *C*
- Or. s. Ambrosii episcopi *p² c*
- Or. beati Ambrosii *O*
- Or. quam composuit beatus Ambrosius *X*
- Or. s. Ambrosii episcopi per hebdomadae ferias distributa *f*

---

1. *P. L.*, XVII, 755 (*al.* 833) ; cf. D. G. Morin, *R. Bénéd.*, XXVII (1910), p. 210 sq.

2. Cette prière, très répandue (cf. Leroquais. *op. l.*, I, p. 30, 161, 163, 165, 216, 231, 245, 304), est placée sous le patronage de saint Ambroise dans le sacramentaire de Rodrade (voir *ib.*, p. 27), le missel de Stowe, IXe siècle (ed. G. F. Warner, 1915, p. 14), le *Libellus precum* de Fleury (*P. L.* CI, 1408 C [ms. *184* d'Orléans, p. 260-356, 1e moitié du IXe s., et non pas Xe, comme l'a marqué Cuissard dans son catalogue]), un missel de Bobbio de la fin du Xe s. (cf. Ebner, *Iter italicum*, p. 80), un sacramentaire ambrosien du XIe (*ib.*, p. 87), un missel de Lucca du même temps (*ib.*, p. 304). Deux autres apologies du même genre sont attribuées de même : *Ante eterni regis praesentiam...* (missel d'Arras, XIe : Leroquais, I, p. 163) ; *Ignosce mihi domine...* (sacramentaire de Besançon, XIe : *ib.*, p. 139 ; sacramentaire de Nevers, XIe : éd. Crosnier, 1873, p. 131.)

Digitized by Google

3. Oratio sancti Ambrosii episcopi ante missam dicenda *AKR* (dic. a. m. *R*)
Sancti Ambrosii or. dicenda a sacerdote ante inchoationem misse *a*[1]
Diui (sancti *p*[1]) Ambrosii Mediolanensis episcopi precatio prima praeparans ad missam *a*[2] [*ed. Basileae 1517*] *p*[1]
Apologia s. Ambrosii episcopi quam debet sacerdos dicere ante missam *H*
Dicta s. Ambrosii infra canum *N*

4. Oratio sancti Augustini ante introitum missae *S*
Oratio s. Augustini episcopi *E*

5. Hanc oracionem instituit papa Innocencius concedens omnibus sacerdotibus ante celebrationem misse ipsam dicentibus xxx[a] dies de indulgencia *I*

6. Oracio *BWb*

7. *sine inscriptione* *DP*, *FU*

* * *

I. Summe sacerdos et uere pontifex, qui te obtulisti deo patri hostiam puram et inmaculatam in ara crucis pro nobis miseris peccatoribus, qui dedisti nobis carnem tuam ad manducandum et sanguinem tuum ad bibendum et posuisti
5 mysterium istud in uirtute spiritus sancti, dicens : HAEC QVOTIENSCVMQVE FECERITIS IN MEI MEMORIAM FACIETIS, rogo per sanguinem tuum pretiosum, magnum salutis nostrae pretium, rogo per hanc miram et inenarrabilem caritatem [tuam] qua nos miseros et indignos sic amare
10 dignatus es ut lauares nos a peccatis nostris in sanguine tuo :

---

1 sq. Cf. Eph. v, 2 ; Hebr. ix, 14. 3 sq. Cf. Ioa. vi, 54 sq. ; I Cor. xi, 27, 29. 5 sq. Cf. Romanum canonem (I Cor. xi, 25). 7. Cf. I Pet. i, 19. 7 sq. Cf. I Cor. vi, 20. 9. Cf. Eph. ii, 4 ; I Ioa. iv, 10. 10. Cf. Apoc. i, 5.

---

1. pont.] Iesu Christe *add.* *ap*[1]*p*[2]*cf* 2. host.] uiuam *add.* *b* h. p. et in. *post* in a. cr. *af* 3. mis.] et *add.* *c* pecc.] et *add.* *ap*[2]*cf* qui] que *add.* *bp*[1] 5. ist. *om.* *af* illud *bp*[1]*p*[2] tui *om.* *abp*[1]*p*[2]*f* hoc *b* 6. quotiesc. *p*[1]*p*[2]*cf* 7. rogo] te *add.* *bp*[2] per] eundem *add.* *c* t. sang. *ap*[1]*f* pretiosum *om.* *c* 8. rogo] te *add.* *b* inen.] ineffabilem *ap*[1]*p*[2]*c*

---

1. sac. et u. p.] p. et solus sine peccati macula sac. domine Iesu Xpe *K* et u. p. *om.* *Q* p.] Iesu Christe *add.* *(K)RU* teipsum *K* obt.] sacrificium *add.* *C* 2. patri] in *add.* *H* 3. mis. *om.* *R* et *add.* *N* quique *CKNPRTISUW* 4. bib.] potandum *K* pos.] nos ad *add.* *M* (nos in *corr.* *2[a] m.*) 5. ist. myst. *FIW* m. illud *HRX* illud m. *TGBLSU* sp. *om.* *O* s. sp. *K* san. *om.* * *CNRTFGISUW* tui *om.* *PX* hoc *RSU* 7. per sang. ... rogo (8) *om.* *M* per] eundem *add.* *KR* 8. rogo] te *add.* *NX* mirabilem *R* inen.] ineffabilem *CSW* ac inef. *add.* *X* 9. tuam *add.* *KRX cum M* 10. nos l. *R*. a p. n. *post* in s. t. *P*

Digitized by Google

doce me, indignum seruum tuum quem inter cetera dona tua etiam ad officium sacerdotale uocare dignatus es nullis meis meritis, sed sola dignatione misericordiae tuae, — doce me, quaeso, per spiritum sanctum tuum tantum tractare mysterium ea reuerentia et honore, ea deuotione et honore quibus oportet et decet ; fac me per gratiam tuam semper illud de tanto mysterio credere et intelligere, sentire et firmiter retinere, dicere et cogitare quod tibi placet et expedit animae meae. Intret spiritus tuus bonus in cor meum, qui sonet ibi sine sono et sine strepitu uerborum ; loquatur omnem ueritatem tantorum mysteriorum. Profunda quippe sunt nimis et sacro tecta uelamine.

II. Propter magnam clementiam tuam concede mihi missarum sollempnia puro corde et munda mente celebrare. Libera cor meum ab inmundis et nefandis, uanis et noxiis cogitationibus. Muni me [quaeso] beatorum angelorum pia et fida custodia atque fortissima tutela, ut hostes omnium bonorum confusi discedant. Per uirtutem tanti mysterii et per manum sancti angeli tui repelle a me et a cunctis seruis tuis durissimum [et nefandissimum] spiritum superbiae et cenodoxiae, inuidiae

19. Cf. Ps. L, 12 ; CXLII, 10. 20 sq. Cf. Ioa. XVI, 13. 26 sq. Cf. Ps. XC, 11. 28 sq. Cf. orationem « Supplices te rogamus... » in Canone missae.

11. s. t. ind. *ap¹cf* 12. etiam *om. ap¹p²f* mis. t. dign. *b* 14. sanct. *om af* myst. tr. *ap¹f* 15. ea 2°] que *add. ap¹p²f* 16. me] domine Iesu Christe *add. ap¹* (*p² qui falso post* deuot. *habet*) *f*, queso *add. b* 17. s. et f. ret. *post* d. et cog. *p²* tenere *bc* 20. omn. *om. b* 21. tant. myst. *om. c* quippe *om. ap¹f* s. q. *bp²* 23. mihi] hodie et semper *add. ap¹p²f* 24. puro] mundo *c* munda] pura *a p¹cf* 25. obnoxiis *ap¹f* 26. cust.] tutela *abp¹p²f* atq.] ac *c* tut.] custodia *abp¹p²f* tut. fort. *c* 29. me] domine Iesu Christe *add. ap¹p²f* diriss. *p²* spurcissimum *b* 30. et nephandissimum *add. b* et *postea* : inanis glorie iracundie fornicationis et *om. ap¹p²f* cenodoxe *b*

11. s. t. ind. * *TFGBILSUW* indignissimum *PX* etiam int. c. d. t. * *TFGBILSW* cet.] misericordie tue *add. R* tua *om. R* 12. etiam *om. U* uoc. d. es *post* n. mer. m. *R* es *om. B* mer. m. *S* 13. dign.] miseracione *SW* 14. tuum *iterauit K* 15. et hon. *om. L.* et] eo *add. KN* hon.] timore *QSW* eaque *PX* ea d. *om. KNL* d.] reuerentia *FGB* t.] honore *RISW* 16. et] ac *TFG* dec. et op. *K* me] domine *add. KNR* istud *O* 17. sent. *om. H* et *om. W* ret.] tenere * *HTFGL SUW* 18. et] ac *F* quid *NW* et] quod *add. TFGL* 19. tu. *om. P* 20. tibi *O* et *om. L* om. *om. L* u. o. *F* 21. s. q. *W* 23. pr. m. cl. t. *post* c. m. *N*, *post* c. ergo m. *K* m.] immensam *B* cl.] misericordiam *(R)Q* t. cl. *TFGU* t. m. misericordiam et cl. *R* s. m. *KN* 25. cor m.] me *B* in cog. et nef. *N* et *om. PIU* nef. *om. P* uan. nef. *IU* uan.] uariis *GW* et uariis *add. S* 26. me] domine *add. K* quaeso *add. RX cum M* be.] bonorum *P* (*sed in mg* : aliter beatorum) ang.] tuorum *add. KS* f. et p. * *M* 27. c.] tutela *DEHOP (fort. is est textus* **A**) atq.] ac *R* atq. f. tut. *om.* * *M* t.] custodia *DEHOP (an text.* **A** *?), om. F* t. f. *RB* o. b. h. *KN* b. o. *Q* 28. conf. *om. Q* uir.] huius *add. K* tan. *om. D* manus *RSX* 29. t. s. ang. *O* et a c. s. tuis *om. R* a *om. BU* dur.] dirissimum *ML* spurcissimum *R* 30. et n. *R cum M* sup. ... inu. et *om. M* chenod. *P* inu. et *om. I*

Digitized by Google

et blasphemiae, fornicationis et inmunditiae, dubietatis et diffidentiae [ut tantum sacrificium cum omni puritate ualeamus offerre]. Confundantur qui nos persequuntur ; pereant illi qui perdere cuncta festinant.

35 Rex uirginum, amator castitatis et integritatis deus, caelesti rore benedictionis tuae extingue in corpore meo totum fontem ardentis libidinis, ut maneat in me tenor totius castitatis corporis et animae. Mortifica in membris meis carnis stimulos omnesque libidinosas commotiones et da mihi ueram et perpe-
40 tuam castitatem cum ceteris bonis tuis quae tibi placent in ueritate, ut sacrificium laudis casto corpore et mundo corde cotidie ualeam tibi offerre.

III. Quanta enim cordis contritione et lacrimarum fonte, quanta reuerentia et timore, quanta corporis castitate et
45 animae puritate istud diuinum et caeleste sacrificium est celebrandum domine, ubi caro tua in ueritate sumitur, ubi

---

33. Cf. Ps. XXXIV, 4 ; XXXIX, 15, etc. ; LXXXII, 18. 35. Cf. istam deuotam orationem quae in diuersis carolingici aeui codicibus adseruatur : « Dne I. X. *rex uirginum integritatis amator*, muni cor meum ab omnibus sagittis et insidiis inimici et *extingue in me omne incendium libidinis...* » (*u. g.* in Trecensi ms. 1742, f. 62r et in Ashburnhamiano Florentiae 10 [54], f. 148v). 38. Cf. II COR. XII, 7. 41. Cf. Ps. XLIX, 14, 23, et in Canone missae precem « Memento » pro uiuis. 43. Cf. IER. IX, 1.

---

31. et *om.* abp^1p^2f auaritie *add.* *b* blasph.] iracundiae ap^1p^2f forn. *om.* *b* 32. dif.] blasphemiae ap^1p^2f 33. nos] me bp^1p^2 34. per. c.] c. p. *af* nos p. *c*, bona *add.* *b* 35. uirg.] uirtutum abp^1p^2f et *add.* *c* deus *add.* *b* c. et int. am. ap^1f deus *om.* *b* 36. fomitem abp^1p^2cf 37. ardentem ap^1f tot. *om.* *c* cast.] et integritatis *add.* *b* 38. an. et c. abp^1p^2f mem. m.] me *af* 39. et omn. ap^1f libidinis ap^1p^2f 40. castitatis *b et add.* sanctimoniam bon.] donis abp^2cf placeant *f* 41. l.] tue *add.* *b* 42. cot. *om.* abp^1p^2cf 43. en.] domine Iesu Christe *add.* ap^1f 44. reu.] timore *add.* *b* corp.] cordis *b* (*sed* corp. *in Veneta ed.*) 45. animi *af* ist.] illud *b* hoc p^2 46. dom. *om.* ap^1cf ubi 2°] et *b*

---

31. et bl. ... et inm. *om.* *B* et *om.* *P* bl.] iracundiae *CP* for. et bl. *M* for. et imm. inu. et bl. *R* et inm. ... ac dif. *om.* *M* 32. dif.] pertinatiae *DH* pert. et iracundie *X* blasphemie *P* ut... off. *RX cum M* (*exc.* ualeam *R* tibi ualeam *X*) 33. conf. ... fest. *om.* * *M* conf.] omnes *add.* *O* 34. cun.] bona *add.* *U* 35. uirg.] uirtutum *DCHPQUX* cas. am. *B* decus *sic R* caelestis *IU* 36. ext. *om.* *D* in] de *FG* corp.] corde *NTSW* et in corde *add.* *K* m. corp. *B* tot. *om.* *R* font.] fomitem *CHKNPRGI (et TL rec. m.)* fomite *U* uel fomitem *add.* *BQ (al. m. in Q)* 37. lib. ar. *K* tot. om. *NB* 38. an. et c. *KRBX* m. mem. *Q* st. car. *K* 39. omnesq.] et om. *B* atque *N* lib. c.] motus libidinosos *R* per. et uer. *R* 40. cast.] castitatis sanctimoniam *R* bon.] donis *KTSW* electis *P* tuis *om.* *O* et electis *add.* *X* qui *PX* placeant *D H* 41. laud. *om.* *R* m.] puro *S* 42. cot. *om.* *OP* cot. tibi ual. *DHB*. t. cot. ual. *S* ual. t. cot. *N* ualeamus *C* off.] offerendo sacrificare *R* 43. con. cor. * *TFGBILW* f.] ubertate *W* 44. tr.] timore *R* ueneratione *W* et ueneratione *add.* * *TFGLU* et] atque *K om.* *U* 45. animi *KRT* cel. est *BR* 46. tua] uere *add.* *H* s. in uer. *HF* ubi] et *E*

Digitized by Google

sanguis tuus in ueritate bibitur, ubi ima summis coniunguntur, ubi adest sanctorum praesentia angelorum, ubi tu es sacerdos et sacrificium mirabiliter et ineffabiliter. Quis digne hoc
50 celebrare potest, nisi tu omnipotens deus offerentem feceris dignum ?

IV. Scio [*domine*] et uere scio et idipsum bonitati tuae confiteor quod non sum dignus accedere ad tantum mysterium propter nimia peccata et infinitas neglegentias meas.
55 Sed scio et ueraciter credo, ex toto corde meo credo — corde credo, ore [*meo*] confiteor — quia tu potes me facere dignum, qui solus potes facere mundum de inmundo conceptum semine [*solus de indignis dignos, de inmundis mundos*], et de peccatoribus iustos facis et sanctos.

60 *V*. Per hanc omnipotentiam tuam, te rogo, concede mihi peccatori hoc caeleste sacrificium celebrare cum timore et

---

47. Cf. Gregorii M. Dialogorum l. IV, c. 58 (P. L., LXXVII, 428 A). 48 sq. Cf. Augustini Confessiones l. X, c. 43. 57 sq. Cf. IOB. XIV, 4. 58 sq. Cf. istam orationem quae XI° saeculo in Ordine missae plerumque interueniebat : « Deus qui *de indignis dignos facis, de peccatoribus iustos et de immundis mundos...* » (cf. MARTENE, De ant. eccl. rit., l. I, c. IV, art. IV : ord. IX, XII, XIII etc. [in ed. 1788, I, p. 197[1], 207[1], 207[2]], et LEROQUAIS, op. l., I, p.155. 160, 163, 211, 255, etc.). 61 sq. Cf. EPH. VI, 5.

---

47. sum. ima *ap*[1]*p*[2]*f*; terrena diuinis *add. c* iung. *acf* iungitur *b* 48. pr. s. *ap*[1]*f* ang. pr. *bc* sacr. et sac. *c* 49. inef.] constitutus *add. ap*[1]*p*[2]*cf* 50. cel.] mysterium *add. p*[2] poterit *ap*[1]*p*[2]*c* d. omn. *ap*[1]*p*[2]*cf* 52. dom. *add. cf, et b qui transponit* : uere dom. et et 2°] ac *b* ipsum *ap*[1]*p*[2] bon.] pietati *ap*[1]*p*[2]*cf* 53. quia *ap*[1]*cf* m. tant. *a* 54. pecc.] mea *add. abp*[1]*p*[2]*cf* 55. uer. et *abp*[1]*p*[2]*f* credo *om. cf* meo cr. *om. abp*[1]*p*[2] cr. *om. f* 56. corde cr. *om. abp*[1]*p*[2]*cf* ore] et *praem. abp*[1]*p*[2]*cf* tu *om. ap*[1] me p. *b* 57. m. fac. *ap*[1] 59. et *om. ap*[1] i. f.] facere i. *a* fac. *om. cf* 60. rogo] deus meus *add. cf* conc.] ut concedas *ap*[1]*cf* 61. cael. *om. c*

---

47. b.] potatur *R* coni.] iunguntur *W* terrena iung. diuinis *R* 48. sanc. *om. R* pr. s. *CU* ang. *om. E* 49. et] tu *R* sacr.] et *add. Q* sacr. et sac. * *TFGLW* hoc] hec *S* hoc p. cel. *KTFGB* cel. h. p. *Q* p. h. cel *L* p. hoc mist. cel. *U* 50. pot.] misterium *add. KN(U)* d. om. * *KNTFGBIL QUWX* of. *om. H* 52. scio] uere *add. N* dom. *add. TFGBIKLQSUX* et u.] uereque *R om. X* scio *om. K* domine *add. N* id.] hoc ipsum *H* ipsum *R* b. t.] bonum a te *R* 53. conf.] esse *add. R* qu.] quoniam *KN* quia *O* ad t. acc. m. *W* 54. pec.] mea *add. CEK(R)(B)ILSUWX* pec. n. mea *R* pec. mea n. *B* neg. m. inf. *TFGUW* neg.] iniquitates *R* m. *om. E* 55. sed *om.* * *R cum M* sc. et *om. Q* uer. *om. PR* cr. *om.* * *OPRTFGILW*, et *add.* UX ex] *om. EOBIQU* toto corde *om. EO* meo *om. EOBIQX*, ueraciter *add. P* cr. *om. CKNRBIQSX* 56. corde cr. *om.* * *KNRTFGBILQSUWX*, et *add. KNRBIQSUX* ore] meo *add. TFLW* que meo *add. G* me p. *O* me f. d. q. sol. *om. R* f. me *S* 57. quia *O et add.* tu pot. om. *KNRBIQ* fac.] facis *NBQ*, *om. K* mun. ... sem. *om. BIQ* 58. sol. *(om. BQ)* de ind. ... m. *add. TFGBILQU* 59. et 1° *om.* * *TFGILQU* et s. f. * *TFGLQU* et s. facere *R* 60. per] et *praem. U* om.] et ineffabilem misericordiam *add. K* et maximam m. *add. R* rogo] deus meus *add. R* clementissime deus *add. X* 61. hoc] et *N* cel.] *post* gaudio (63) *W*, sacrificare *F* cum t. et tr. *om. K*.

Digitized by Google

tremore, cum cordis puritate et lacrimarum fonte, cum laetitia spiritali et caelesti gaudio. Sentiat mens mea dulcedinem beatissimae praesentiae tuae et excubias sanctorum angelorum
65 tuorum in circuitu meo. Ego enim memor uenerandae passionis tuae accedo ad altare tuum, licet peccator, ut offeram tibi sacrificium quod tu instituisti et offerri praecepisti in comme moratione tua pro salute nostra.

VI. Suscipe ergo illud, quaeso, summe deus, pro ecclesia
70 *tua sancta, pro populo tuo quem adquisisti sanguine tuo; et quoniam me peccatorem inter te et eumdem populum tuum medium esse uoluisti, licet in me boni operis testimonium non agnoscas, officium saltem dispensationis creditae non recuses; nec per me indignum eorum salutis pereat pretium pro quibus*
75 *uictima factus salutaris dignatus es esse redemptio.*

VII. Profero ergo domine, si digneris propitius intueri, tribulationes plebium, pericula populorum, captiuorum gemitus, miserias orphanorum, necessitates peregrinorum, inopiam debilium, desperationes languentium, defectus senum, suspiria iuue-
80 *num, uota uirginum, lamenta uiduarum. Tu enim misereris omnium, domine, et nihil odisti eorum quae fecisti. Memorare*

---

65. Cf. Canonis orationem : « Vnde et memores... » 67 sq. Cf. Lc. XXII, 19. 70. Cf. Act. XX, 28. 71 sq. *(quoniam me... esse uoluisti)* : Eandem sententiam inuenies in ista oratione qua Galli post IX^{um} saec. in Ordine missae utebantur : « Deus qui non mortem sed paenitentiam desideras peccatorum... »: cf. Martene, op. l., ib., ord. X et XI, p. 197^{2}, 204^{1}, 214^{2}. 76-80. *(Profero... lamenta uiduarum)* : eadem uerba in alia oratione medii aeui legis : « Ignosce quaeso mihi domine quem maculatae uitae... » : cf. Martene, ib., ord. IV et X, p. 183^{1}, 198^{1}, et in « Missa s. Augustini ». P. L., CI, 149 A-B. 80 sq. Cf. Sap. XI, 24, 25. 81. Cf. Ps. LXXXVIII, 48.

---

63. mea *om. b* 65. en.] domine *add.* ap^1p^2cf 66. tibi] de donis tuis *add. b* 67. off.] tue maiestati *add. b* commemorationem bp^1p^2cf 68. tuam bp^1 tui *acf, om.* p^2 69. er. *om. c.* istud ap^1p^2f deus] pastor *b*, dulcissime Iesu Christe *add.* ap^1p^2f 70. s. tua *cf*, et *add.* ap^1p^2 *cf* pro] cuncto *add.* ap^1p^2f acquisiuisti bp^2c^2 tuo *om. c*, pretioso *add.* ap^1p^2f 71. tu. *om.* ap^1p^2f 72. me] aliquod *add. cf* 73. salt. *om.* ap^1p^2 disp.] mihi *add. b* 74. ne *b* me *om.* p^2 ind.] famulum tuum *add.* abp^1p^2f 75. fac. *om. c* sal. *post* red. *b* esse] et *add.* c^2 76. er.] etiam *cf* dignaris ap^1p^2 77. gemitum ap^1p^2 78. miseriam ap^1p^2 81. eor.] omnium ap^2

---

63. g.cael. (*uel.* cel.) *DKNS* sen.] quaeso *add. R* 64. beate *KR* benignissime *Q* et *om. D* ang. *om. TFGLW* 65. tu. *om. BI* ego] ecce *R* 66. accedam *K* pec.] et indignus *add. KX* 67. tu] ipse *add. KN* offerre *FB* commemorationem *RFQW* 68. tuam *RQ* tui *KTFGLW* 69-104. = *textus* **B-B**^{2} (*post* ... salus et uita [121] *in mss. qui* **B**^{2} *tradunt*) il. er. *TFG* il.] sacrificium istud *S* q.] pro saluta nostra *U* d.] pater *BZ* pontifex *Q* pastor *AISW* pastor *praem. U* 70. sanc. *om. BZ* et *add. BSWX* adquisiuisti *I* 71. eund. *om. I* tu. *om. WX* 72. med. *om. A* 73. cognoscas *S* cr. dis. *F* 74. sal. eor. *S* eor. *om I* pr. per. *U* 75. salutis *I* redemptor *UX* 76. offero *U* obsecro *W* dom.] d(eus) *U* si] ut *UWX* dig.] miserando *add. W* 77. pl.] oppressorum *B* 78. inopias *S* 79. senium *B*

Digitized by Google

quae sit nostra substantia, quia tu pater noster es [quia tu deus noster es]. Ne irascaris satis neque multitudinem uiscerum tuorum super nos contineas. Non enim in iustificationibus
85 *nostris prosternimus preces ante faciem tuam, sed in miserationibus tuis multis. Aufer a nobis domine iniquitates nostras et ignem sancti spiritus in nobis clementer accende; aufer cor lapideum de carne nostra et da nobis cor carneum quod te timeat, te amet, te diligat, te delectetur, te sequatur, te perfruatur. Oramus*
90 *domine clementiam tuam ut sereno familiam tuam sacri tui nominis officia praestolantem aspicere digneris uultu; et ut nullius sit irritum uotum, nullius uacua supplicatio, tu nobis preces suggere quas ipse audire propitius et exaudire delecteris.*

VIII. Rogamus te etiam, pater sancte, et pro spiritibus

---

82. Cf. Is. LXIV,9. 83 sq.Cf. Is. LXIII, 15. 84 sq.Cf. DAN. IX,18. 86. Cf. antiquam Romanam « collectam » (MURATORI, Lit. Rom. Vetus ,I, 430, 505. II, 241), quae postea in missae Ordine recepta est. 87. Cf. ultimam partem uersus de s. Spiritu : « Veni sancte spiritus... » 87 sq. *(Aufer... te diligat)* : haec oratio in Bresciano sacramentario IX[1] saec. conservatur, in quo simul cum aliis precibus post canonem allatis « domno Paulino » Aquileiae episcopo (+ 804) mire tribuitur (cf. A. EBNER, *Iter Italicum*, p. 415). 90 sq. *(clementiam... digneris uultu)* : cf. orationem « Clementissime Christe fidelium animarum redemptor... » in « Missa Flacci Illyrici » (cf. MARTENE, op. l., ib., p. 179[2], et infra uide). 92 sq. Cf. « Secretam » Romanam « Propitiare domine supplicationibus nostris... », quae nunc ad Dominicam VI post Pentec. adhibetur. 94-104. *(Rogamus te... et gloria tua)* : omnia haec uerba e supra dicta Paulini Aquileiensis oratione uel, ut dicunt, « Hanc igitur » deprompta sunt (Cf. EBNER, l. l., p. 415 sq.). Animaduerte precis huius quandam partem in sacramentario Rotomagensis Bibliothecae (nunc 275 numerato, fol. 18) XI° saec. additam fuisse (cf. EBNER, p. 417, et DELISLE, Mémoire sur d'anc. Sacr., p. 295 sq.) ; sed embolismum nostrum « Rogamus te... » hic frustra quaeris. Attamen « Orationis s. Ambrosii » uerum scriptorem ex Italicis libris uerba haec transtulisse conicere licet.

---

82. quia 2° *add. c* tu d. n. es *add. bc* 83. sat. *om b* 84. tu.] misericordie tue *add. b* en. *om. b* 85. nos. *om. b* pr.] nostras *add. ap[1]p[2]* 86. dom. *om. bc* 87. auf.] a nobis *add. b* 88. te tim. *om. c* 89. te am. te *om. ap[1]p[2]f* dil.] et honorificet *add. ap[1]p[2]f* in *add. b* seq.] et *add. ap[1]p[2]f* te p. te s. *b* 90. ser. uultu... dign. et (91) *abp[1]p[2]cf* 92. sup.] postulatio *b* 93. pr. aud. *c* 94. et. te *ap[1]p[2]cf*, domine *add. p[2]c* s. p. *ap[1]cf*, *om. p[2]* et *om. ap[1]p[2]f* pro] omnium *add. b* fid. animabus *b*

---

82. sub. n. *IS* quia *om. AIQSWZ* pat.] creator et recreator *W* quia *om. TABIQSWXZ* tu d. n. es *om. ABISWXZ* 83. mul. *om. U* 86. dom. *om. G* 87. cl. in n. *B* 88. de] a *S* et *om. I* 89. te am. *om. A* te dil. *om. Z* te del. *om. S*, in *praem. UWX* delectet *UZ* te s. te d, *BI* 90. cl. t. dom. *I* ser. *post.* prest. (91) *S*, ser. uul. ... dig. et (91) *IUX* tu. *om. LU (add. rec. m. in L)* 91. praest.] postulantem *U* uul.] instuitu *A* et *om. I* 92. sup.] prestolatio *U* tu] in *Z* nob.] tamen *B* pr. n. *S* 93. sug. pr. *A* aud.] digneris *add. F(X)* prop. aud. *AISUW* del.] digeris *sic I et add.* : Miserere quesumus dne hiis famulis tuis et quicquid eis in uia subripuit uisus auditus mali aut ociosi sermonis totum ineffabili pietate tua deleas et abstergas 94. eti. te *IZ* p. s.] s. p. *B* saluator s. *W* bone Iesu *S* et *om. ILUX* pro] omnium *add. TZ* spir.] animabus *TG* omnium *add. GU*

Digitized by Google

95 *fidelium defunctorum, ut sit illis salus, sanitas, gaudium et refrigerium hoc magnum pietatis sacramentum. Deus meus, sit illis hodie magnum et plenum conuiuium de te pane uiuo qui de caelo descendisti et das uitam mundo, de tua carne sancta et benedicta — agni uidelicet inmaculati qui tollit peccata mundi*
100 *— quae de sancto et glorioso utero beatae Mariae uirginis est assumpta et de spiritu sancto concepta, — de illo, inquam, pietatis fonte qui per lanceam militis ex tuo sanctissimo latere feliciter emanauit, ut exinde satiati, refrigerati, refecti et consolati exultent in laude et gloria tua.*

105 *IX.* Peto clementiam tuam [*deus*] ut descendat super panem et calicem plenitudo [*tuae benedictionis et sanctificatio*] tuae

---

101. Cf. Lc. I, 31, 35. 102. Cf. Ioa. xix, 34. 105-109. *(Peto... descendebat)* : haec ficta « epiclesis », ut aiunt, e quodam missae Ordine re uera procedit ; nam in celebri « Missa Flacci Illyrici », quae XI° saec. composita est (in cod. Guelferbytano Helmst. 115 tradita), inuenitur (cf. Martene, op. l., ib., ord. IV, p. 184[1]) : « Memores sumus aeterne deus... » ; at prius, ut uidetur, in Hispania uigebat (cf. librum Ordinum a D. Ferotin editum, c. 265, l. 5-10), sed etiam in supra dicta « Missa s. Augustini » a Gallis legebatur (cf. P. L., CI, 449 B-C).

---

95. sal.] aeterna ac perpetua *add.* ap^1p^2f, eterna perp. *add.* *b (sed non in Veneta ed.)* 96. refr.] sempiternum *add.* abp^1p^2f puritatis *b* sacr.] domine *add.* ap^1p^2cf con.] gaudium ap^1p^2f uiuo] et uero *add.* ap^1p^2f 98. tua *om.* ap^1p^2f c. tua *b* 99. inm. *om.* *b* tollis ap^1p^2cf peccatum ap^1p^2f 100. quae de... conc. (101)] et potari *sic* ap^1p^2f b. u. M. ut. *c*, uirg. M. *b* 101. conc.] ac *add.* *c* illo *om.* ap^1p^2f inq. *om.* abp^1p^2cf, *et add.* *b* : precioso sanguine tuo (qui p. f. per) 102. f. piet. ap^1p^2f *et add.* tuae ex] de ap^1p^2f tuo *om.* ap^1f sanct. *om.* ap^1p^2f, sacratissimo *c* 103. fel. *om.* ap^1p^2cf em.] crucifixi domini nostri *add.* ap^1f exinde *om.* *a*, inde *b* sat.] sanati *b* sat. r. ref. *om.* ap^1p^2f, refecti et sat. refr. *c* et *om.* ap^1p^2f 104. tua] sancta *add.* ap^1p^2f 105. peto] domine *add.* ap^1cf tuam] pissime redemptor *add.* *b* sup.] hunc *add.* abp^1p^2f pan.] tibi sacrificandum *add.* *c* 106. et cal. *om.* *c*, istum *add.* abp^1f tuae... sanct. *add.* *c* diu. t. *abf*

---

95. sis *F* si *sic I* il. sit *U* san. sal. *S* 96. m.] magne *U* magne *add.* *W* 97. hod. *om.* *SZ* te] illo *BQZ* uiuo *om.* *L* 98. descendit *BQZ* desc. de c. *S* da *G* dat *BIQZ* tua] illa *BQZ* s. c. *F* 99. ben.] immaculata *Z* uid. *om.* *BQZ* tollis *ISW* peccatum *FQ* 100. qui *FZ* sanc. *om.* *I* et *om.* *AISW* gloriose *AISW* uir. M. ut. (*om.* beatae) *AISW* beatae *om.* *ABIQSWZ* 101. inq. *om.* *BQZ* 102. funte piet. *sic I* per l.] lancea *U* mil. *om.* *Q* ex t. san.] de *(X)* crucifixi domini nostri *FGBLQUZ* (Iesu Xpi *add.* *B*) sancto *IX* sacratissimo *W* 103. sat.] *om.* *B* sanati *TG* *(quae lectio ualde arridet sed leuius traditur et Bresciano sacramentario aduersatur)* refecti et saci. (et *add.* *AI*) refr. *AISW* refr.) et *Z* et *om.* *BZ* cons. *om.* *Z* 104. tua *om.* *A* 105. Peto... et uita (121) *om.* *Q* peto] precor *O* tu. *om.* *G* d. *add.* *TFGBILUW* redemptor noster domine *add.* *KN* domine Iesu Xpe *add.* *S* pan.] sacrandum *add.* *N* tuum sacr. *add.* *K* tibi sacrificandum *add.* *R* p. et c.] hunc *praem.* *B*, *add.* *S* ; *tantum* illud *TFGLUW* 106. et *om.* *N*, super *add.* *K* cal. *om.* *N*, tue pietati litandum *add.* *K* tibi lit. *add.* *R* tuae ... san. *add.* *TFGLUW* tuae *om.* *EF* d. t. *NRB*

Digitized by Google

diuinitatis. Descendat etiam domine illa sancti spiritus tui inuisibilis incomprehensibilisque maiestas, sicut quondam in patrum hostiis descendebat, qui et oblationes nostras corpus
110 et sanguinem tuum efficiat et me indignum sacerdotem tuum doceat tantum tractare mysterium cum cordis puritate et lacrimarum fonte, cum reuerentia et tremore, ita ut placide et benigne suscipias sacrificium [*laudis*] de manibus meis ad salutem omnium tam uiuorum quam et defunctorum.

115 *X*. Rogo te domine per ipsum sacrosanctum [et uiuificum] mysterium corporis et sanguinis tui quo cotidie in ecclesia tua pascimur et potamur, abluimur et sanctificamur atque unius summae[*que*] diuinitatis participes efficimur : da mihi uirtutes tuas sanctas quibus repletus bona conscientia ad
120 altare tuum accedam, ita ut haec caelestia sacramenta efficiantur mihi salus et uita.

< *Suscipe ergo illud... in laude et gloria tua.* >

Tu enim dixisti ore tuo sancto et benedicto : PANIS QVEM EGO DABO CARO MEA EST PRO MVNDI VITA. QVI

---

109 sq. Cf. Romani canonis orationem quae ante consecrationem recitatur : « Quam oblationem... » ; etiam, si placet, adfer « Leoniani » libelli secretam orationem : « Mitte domine quaesumus spiritum sanctum... » (MURATORI, op. l., I, 372), quae medii aeui peritis ignota non erat (cf. P. L., CI, 452 D). 113 sq. Cf. communem responsionem ad monitum « Orate fratres... » (ex. gr. in MARTENE, op. l., ib., ord. V, p. 189[2]). 118. Cf. « Secretam » Romanam « Deus qui nos per huius sacrificii ueneranda commercia... » quae nunc ad Dominicam XVIII post Pentecosten recitatur (in opere MURATORI, I, 585, 694, II, 163, 173). 123 sq. IOA. VI, 52[b]. 124. Cf. ib. 58, 57.

---

108. inu.] forma *add. abp[1]p[2]f (sed non in Veneta ed. Burckardi)* et inc. *abp[1]f* 109. h. p. *b* hostias *ap[1]p[2]c* ostias *f* quae *bp[2]* 110. tu. 2° *om. c* 111. cum... trem. (112) *om. ap[1]p[2]f* 113. et] ac *acf* sac. sus. *ap[1]f* laudis *add. b* 114. et *om. abp[1]p[2]cf*, fidelium *add. b* 115. rogo] etiam *add. c* et uiu. *add. p[2]* 118. un.] tuae *add. abp[1]p[2]f* que *add. ap[1]p[2] f* da m.] quatenus des m. *ap[1]f* ut m. concedas *b* 119. tuas *om. p[2]* 120. sacr. cel. *b* 124. dabo] dedero *ap[1]f* uita] et *add. ap[1]p[2]f* qui... in eo (126) *om. c*

---

107. dom. *om. R* il. *om. U* san. *om. DORIS* 108. incomprehensibilis inv. que * *TFGBILUW* et inc. *R* in *om. B* 109. pat.] nostrorum *add. R* h. p. *S* hostias *CNRTFGLW* descendit *T* que *RB* et *om. E* 110. indignissimum *P* tuum * *ETFGBILWX* 111. doc.] digne *add. K* tr.] celebrare *K* tr. *post* timore (112) *R* 112. f. lac. *R* fon.] deuocione *TFGLW* tr.] timore *R* ut *om. B* 113. et] ac *CKNOR* sus. *post* sacr. l. *K* laud. *add. KNTFGLWX* 114. om. *om. R*, fidelium *add. U* et *om.* * *EKPRTF GBILSUWX* def.] fidelium *add. KX* 115. rogo] eciam *add. S* te] ergo *add. N* dom. *om. R* Iesu Xpe *add. KX* ips.] hoc *X*, *om O* sacrum *FS* sanctum *R* et (ac *R*) uiu. *CK(N)RX add. cum M* 116. mys.] et uiuif. *add. N* sanctissimi *add. K* tuum *add. R* c. et s. *om. R* tui *om. HRB* in ec. t. *om. OR* 117. et *om. K* pot.] per quod *add. R* 118. un.] huius *N* que *add. PTFGBILUX* deitatis *P* 119. repleas *N* bona *om. NR* conscientiam *N om. R* 120. sac. cel. *CE* 122. = *Inuersio in textu* **B**[2] (*cf.* 69) 123. dix. *om. U* et *om. B* ben.] dignatus es dicere *add. U* 124. uita] et *add. KNR* qui ... desc. (127) *om.* * *TFGLQW*

Digitized by Google

125 MANDVCAT ME VIVIT PROPTER ME. IPSE MANET IN ME ET EGO IN EO. EGO SVM PANIS VIVVS QVI DE CAELO DESCENDI. SI QVIS MANDVCAVERIT EX HOC PANE VIVET IN AETERNVM.

Panis dulcissime, sana palatum cordis mei, ut sentiam
130 suauitatem amoris tui. Sana eum ab omni languore, ut nullam praeter te sentiat dulcedinem, nullum praeter te quaerat amorem, nullam praeter te amet pulchritudinem [pulcherrime domine].

Panis candidissime, habens omne delectamentum et omnem
135 saporem, qui nos semper reficis et in te numquam deficis, comedat te cor meum et dulcedine saporis tui repleantur uiscera animae meae. Manducat te angelus pleno ore ; manducet te peregrinus homo pro modulo suo, ne deficere possit in uia, tali recreatus uiatico.

140 Panis sancte, panis uiue, panis pulcher, panis munde, qui descendisti de caelo et das uitam mundo, ueni in cor meum et munda me ab omni inquinamento carnis et spiritus. Intra in animam meam. Sana et sanctifica me interius et exterius. Esto tutamen et continua salus corporis et animae meae.
145 Repelle a me insidiantes mihi hostes.

XI. Recedant procul a potentia praesentiae tuae, ut foris

---

126 sq. Cf. ib. 51. 127 sq. Cf. ib. 52ᵃ. 129. Cf. s. Aug. Tract. in Ioan. VII § 2, ubi legitur : « palatum sanum in corde ». 134. Cf. SAP. XVI, 20. 141. Cf. IOA. VI, 38, 51, 52. 142. Cf. I COR. VII, 1.

---

125. me] uita *add.* ap^1f uiuet abp^1p^2f 130. eum *om.* ap^1f illud p^2c me *b et add.* domine nul. ... amor (132) *om.* ap^1p^2f 131. sentiam *bc* nul. ...pul. (132) *om. c.* queram *b* amem abp^1f 134. hab.] in te *add.* ap^1p^2f omnem] omnis ap^1f 135. sap.] suauitatis *add. b* saporis ap^1f *et add.* suauitatem nos] de te *add.* bp^2 et. ...def. *om.* $a\ p^1p^2f$ n. in te *c* 137. ore pl. *c* ore] in patria *add.* p^2 manducat *b* 140. p. pul. *om. c* pulcherrime *b* 143. sanc.] munda *c* intus *af* 144. tutamentum p^1 cont.] perpetua abp^1f (*sed* cont. *in Veneta ed. Burckardi*) sal.] et protectio *add. b* an. et c. mei *c* 146. pot. pr. t.] praesentia potentiae t. *c* praesentia tua ap^1f ut] protectione tua *add. b*

---

125. me] uita *add. C* ipse *add. S* uiuet *CR* me 2°] et *add. KNRIS* ipse] et per se *sic B* 126. in me m. *R* ego 2°] enim *add. K* 129. sana c. m. pal.... am. tui (130) *post* deficis (135) *B* 129. sentiat *U* 130. am.] oris *E* sana ... ut *om. B* eum] illud *KNRTIX* cor meum *S* animam meam *W* enim *G* lang.] dulcore *R* nullam ... dulc. (131) *om. PRBS* 131. nullum *om. S, post* pr. te *P* nullum ... pul. (132) *om.* * *HKNTFGBLQW* te] non *add. S* 132. am. querat *U* uel querat *add. S* pul. dom. *add. R cum M* 134. pan] dulcissime et *add. R* 135. sap.] suauitatis *praem. T, add. ERUWX* ref. s. * *TFGLW* n. in te *LIX* 136. com. te c. m. *om. B* et] ut *F* vis. r. *H* 137. m. an. *D* mea *R* ore pl. *R, T* (2ᵃ *m.*) manducat *K* 138. te m. *D* h. per. *LR* suo *om. W* ne ... uiat. (139) *om. Q* def. p.] deficiat *KN* 140. uite *R* pulcherrime *R* p. m. p. pul. *N* 141. de c. desc. *KNI* 142. inq.] et *add. L* 143. meam] et *add. S* sana *om.* * *TFGBLW* et] ac *OR* me *om. E* intus *HSX* 144. es.] michi *add. R* tutamentum *IS* an. m. et c. *R* meae *om. O* 145. me] omnes *add. R* hos.] semper *add. R* 146. a] praesentia et *add. H* potentie t. presentia *R* presentia potentiae t. * *C(T)FGBLQW* pr. maiestatis et p. t. *T* pr. potestatis *N* t. pr. *O*

Digitized by Google

et intus munitus per te recto tramite ad regnum tuum perueniam, ubi
non in mysteriis sicut
150 in hoc tempore agitur, sed
facie ad faciem te uidebimus

Interim hoc agendum, hoc certe frequentandum commendasti ecclesiae, quousque
155 uenias in finem saeculi, quando erit sanctorum requies, non adhuc in sacramento quo in hoc tempore consociantur membra tua, quamdiu bibi-
160 tur quod de latere tuo manauit, sed iam in ipsa perfectione salutis aeternae,

cum tradideris regnum deo [et] patri
et deus erit omnia
165 in omnibus

ut in illa perspicua contemplatione tuae incommutabilis ueritatis nullis misteriis egeamus.

Tunc enim me de te satiabis satietate mirifica, ita ut neque esuriam neque sitiam in aeternum,
170 amen.

saluator mundi deus qui cum patre et spiritu sancto uiuis et regnas.

* * *

151. Cf. I Cor. XIII, 12. 152-167. Augustiniana sententia (c. Faust. XII. 20) e Floro Lugd. decerpta (P. L. CXIX, 55 B 10 sq.). 163. Cf. I Cor. XV, 25. 164 sq. Cf. ib., 28. 169. Cf. Ioa. VI, 13.

147. p. te m. *ap¹cf* p. te *om. b.* ad. t. r. per *c* per. ad t. r. *ap¹f* 149. in *om. abp¹p²f* 151. uideam *b et tunc claudit cum* Amen 163. et *om. ap¹p²f* 164. er. d. *ap¹c* eris d. *c²* 168. en *om. ap¹f* mir.] menstrua *ap¹* perpetua *f* ita *om. ap¹f* nec *(bis) ap¹cf* 170. am.] qui cum eodem patre et sp. s. uiuis et regnas per omnia s. s. *praem. ap¹* (*qui om.* p. om.) *p²cf*

147. rectum tramitem *R* 149 *sq. om. R cum M* in *om. OPS* misteriis *OP (sed rescr. al. m. ut uid. in P)* sic.] modo *add. B* 151. te] semper *add. R* uideam *R* 152-162. *add. RSX cum M* ag. h. *R* hoc c.] et hoc *R* 154. command. *X* ec.] tue *add. SX* quoadusque *R* 155. fine *R* eris *X* 158. cons.] saciantur *R* 161. iam *om. X* per. ip. *X* 162. et. sal. *S* 163. et *om. DEHKOPRISU* 164 *sq.* er. d. *CEBIS* eris d. *UX* 164-167. = *recensio* **A²** *ex MRS (sed S recensionem* **A(B)** *cum recensione* **A²** *iungit, idest habet* : et deus ... omnibus ut ... eg.) ut] et *R* con. per. *R* 165. tui *M om. R* immutabilis *R et add.* uidelicet 168. sat. de te *KNB* satiet.] sanitate *L* neque] non *W* 169. aet.] ultra *add. E* 170. am.] qui cum eodem p. et sp. s. uiuis et regnas *K* qui u. et r. in s. s. *I* qui cum deo p. et sp. s. u. et r. deus per o. s. s. *praem. L* 172. regn.] in s. s. Amen *add. R*

Digitized by Google

Cette admirable prière, « une des plus belles formules qui existent en fait de dévotion privée, rédigée en un style limpide et plein d'onction... » [1], donnerait lieu à plusieurs remarques, touchant ses sources d'inspiration, les thèmes qu'elle traite, la composition de ses parties, ses qualités littéraires et même ses défauts [2]. Mais il importe bien davantage de désigner son auteur ; et, ce faisant, ne donnerait-on pas du texte l'interprétation la plus juste et la plus vivante ? Je crois pouvoir montrer par quelques preuves très simples que Jean de Fécamp est cet auteur. C'est, en effet, la conclusion où m'ont conduit cette étude et celle d'ouvrages connexes. Jean de Fécamp lui-même est responsable des trois états que l'on connaît de la prière attribuée à saint Ambroise depuis le XIIe siècle ; et tout le texte imprimé est, en ce sens, authentique, un bon exemple des retouches et reprises auxquelles se plaisait ce moine dévot venu d'Italie à la suite du B^x Guillaume de Volpiano [3].

ANDRÉ WILMART.

---

1. Ainsi l'a qualifiée le maître de nos études, D. G. MORIN, *R. Bénéd.*, XXVII (1910), p. 211.

2. Le § VIII est décidément mal bâti, indépendamment de l'emprunt. Ailleurs, l'écrivain passe du singulier au pluriel, d'une façon déconcertante, peut-être parce qu'il avait le sentiment de s'exprimer au nom d'un groupe de personnes. Enfin, une certaine incohérence résulte du fait que, s'adressant en principe à Notre-Seigneur Jésus-Christ, son élan l'emporte de temps à autre, semble-t-il, vers toute la Trinité.

3. Cette démonstration requérant quelque développement, j'en ferai l'objet d'un autre article dans un prochain numéro.

Digitized by Google

L'EXERCICE DU MINISTÈRE PAROISSIAL PAR LES MOINES DU XIIe AU XVIIIe SIÈCLE.

§ I. La législation canonique XIe-XIIIe siècle.

Tandis que dans la chaleur du combat les adversaires et les défenseurs des moines s'efforçaient de faire prévaloir leurs thèses ou de trouver la solution de leurs difficultés par un examen plus ou moins calme des principes, la jurisprudence ecclésiastique se précisait dans les lettres pontificales, dans les conciles, dans les actes de donation d'autels ou d'incorporation de paroisses.

Le droit pour le moine-prêtre d'exercer le ministère ecclésiastique est reconnu, mais l'exercice de ce ministère dépend de la délégation épiscopale. En principe Rome combat l'isolement dans un prieuré rural, à plus forte raison dans une église paroissiale, car cet isolement compromettait la vie religieuse du moine et du chanoine-régulier. L'épiscopat partage généralement cette manière de voir, tant au point de vue de la discipline qu'à celui de ses intérêts ; il redoute une diminution de son autorité, il voit de mauvais œil l'extension de l'exemption. Un Burchard de Worms, dans son *Décret*, ignore les exemptions [1]. Au XIIe siècle, l'archevêque de Cantorbéry proteste énergiquement, au nom des évêques anglais, auprès d'Alexandre III, contre l'émancipation complète de l'abbé de Malmesbury de toute « diocesanorum episcoporum canonica justitia » vis-à-vis de l'évêque de Salisbury [2]; comme le fera plus tard l'évêque de Worcester, auprès d'Innocent III, contre l'abbé d'Evesham [3]. Un Guillaume Durant junior, évêque de Mende, combattra les exemptions par principe et voudrait les faire abroger [4] ; de même Guillaume Beaufort, évêque de Paris (1305-1320) [5].

---

1. P. Fournier, *Le décret de Burchard de Worms*. (Revue d'hist. eccl., t. XII, 1911, pp. 470-471).
2. P. L. 200, col. 1156-1159 ; P. Fabre, *Étude sur le Liber censuum*. Paris, 1892, pp. 108-110.
3. *Ib.*, pp. 106-107.
4. *Hist. litt. de la France*, t. XXXV, p. 85.
5. N. Valois, *Guillaume d'Auvergne, évêque de Paris*. Paris, 1880, pp. 191-194.

Digitized by Google

Il en fut de même à propos des incorporations d'églises paroissiales à des monastères, qui indisposèrent contre ceux-ci le clergé séculier, car c'était lui enlever un certain nombre de bénéfices de rapport. Les évêques voyaient ainsi diminuer leur influence, et, pour la sauvegarder partiellement, ils avaient soin, au préalable, d'assurer le maintien des prêtres séculiers, et, éventuellement, de protester contre les empiétements de moines, comme le fit l'évêque Victor de Bologne auprès de Pascal II [1]. Ce pape, en autorisant l'abbé de St-Vaast d'Arras à placer des moines dans les églises relevant de son monastère, semble bien ne viser que la création de prieurés, puisqu'il exige que si ces églises sont paroissiales, les prêtres institués par l'évêque les gardent [2]. Eugène III, se faisant l'écho des plaintes de l'épiscopat de la Narbonnaise, exige que les prêtres placés par les monastères dans leurs églises paroissiales reçoivent la « cura » de l'ordinaire et interdit aux moines l'administration des sacrements [3]. En 1163, Alexandre III interdit aux abbés, prieurs et prévôts du diocèse d'Urgel de placer des moines ou des chanoines-réguliers dans les églises baptismales du diocèse, à moins de recevoir la « cura animarum » de l'évêque ; ils doivent même rappeler ceux qui auraient été placés sans cette permission [4]. Alexandre III intervient auprès de l'abbé de St-Gilles pour interdire aux moines d'administrer d'autres églises que celles du monastère, ce qui doit s'entendre des obédiences [5]. Le 27 janvier 1172, le même pape écrit aux abbés, prieurs et religieux du diocèse de Barcelone : « Nous avons appris que souvent vous administrez les sacrements à des paroissiens qui ne sont pas vôtres et que vous répandant dans la ville et les villages, contre l'esprit de votre institut, vous usurpez des droits paroissiaux qui ne vous appartiennent pas. Outre cela, vous placez à votre gré dans vos églises paroissiales des moines ou d'autres clercs, et vous ne présentez pas même ces clercs à l'évêque de Barcelone pour en recevoir la charge d'âmes, mais vous faites administrer à votre gré les sacrements par ces moines et par ces clercs aux paroissiens de ces églises. Comme il ne convient pas que vous posiez des actes qui soient de nature à diminuer l'honneur de votre institut, nous vous commandons par ces lettres

1. P. L. 163, col. 439 ; JAFFE-L., 6616.
2. GUIMANN, *Cartulaire de l'abbaye de St-Vaast*, publ. par Van Drival, Arras, 1875, p. 151 ; JAFFE-L., 6311.
3. 1153 (P. L. 180, col. 1594 ; JAFFE-L., 9721).
4. P. KEHR, *Papsturkunden in Spanien*. I, Katalanien. Berlin, 1926, t. II, pp. 387-388.
5. 1170 (JAFFE-L., 11765).

Digitized by Google

apostoliques de ne plus courir dans le diocèse, et de présenter à l'évêque de Barcelone ou à son vicaire les prêtres que vous avez désignés pour vos églises, afin que s'ils ont les qualités requises ils en reçoivent la charge d'âmes suivant la tradition des Saints Pères. Ils rendront compte à l'évêque de la direction du peuple, et à vous de l'administration du temporel, à moins que vous ne puissiez exhiber une lettre apostolique ou ne soyez en possession immémoriale de ce droit. Il ne convient pas, et nous ne le permettrons pas, que les moines aient charge d'âmes [1]. »

Les conciles de l'époque reviennent souvent sur cette question de principe. Celui de Nîmes (1096), déclare que les réguliers, moines et chanoines, peuvent avec délégation baptiser, prêcher et confesser, et cela avec autant de droit que les prêtres séculiers [2]; il n'est pas question de paroisses proprement dites. Un concile romain sous Grégoire VII (c. 1074-1075) avait interdit aux moines tout office presbytéral, ce qu'il explique par ministère paroissial, sauf l'administration du baptême et de la confession en cas de nécessité ou à défaut de prêtre [3]. Cette défense est promulguée au concile d'Autun de 1094 [4], à celui de Poitiers de 1100, alors que l'exercice du ministère presbytéral (paroissial) est accordé aux clercs réguliers, sans toutefois qu'il soit question de desserte d'une paroisse [5]. Celui de Gran de 1114 interdit aux abbés de baptiser, de confesser, de prêcher au peuple sans autorisation épiscopale [6]. Celui de Poitiers de 1124 reproduit le décret de l'an 1100 [7]. Le concile de Latran de 1123 interdit aux abbés et aux moines le ministère sacerdotal : pénitences publiques, visite des malades, extrême-onction, messes publiques [8]. Un concile normand du XIe siècle interdit la desserte de paroisse par un moine [9].

---

1. KEHR, *Katalanien*, t. I, P. II, pp. 447-448. La lettre du même pape, du 16 juin 1171-72 relative à l'église de Sept-Vaulx, dépendance de l'abbaye de St-Basle, doit concerner la desserte de ce prieuré par deux moines (*Recueil des historiens des Gaules*, t. XV, p. 920 ; JAFFE-L., 12081). Il doit en être de même pour l'autorisation accordée en 1184 par Lucius III aux moines de St-Ulrich de faire administrer leurs églises de Grüningen et d'Achkarren par trois moines, « parce que c'est là qu'avait été construit le monastère primitif », mais il n'est pas question de droits paroissiaux (NEUGART, *Episcopatus Constantien.* Fribourg, 1862, t. I, P. II, p. 600 ; JAFFE-L., 15031).

2. C. 2, 3. (MANSI. *Concilia*, t. 20, col. 934-935).

3. N. 6 (PFLUGK-HARTTUNG, *Acta pontif. Rom. inedita*, t. II, p. 126).

4. MANSI, t. 20, col. 799.

5. C. 10, 11 (*Ib.*, t. 20, col. 1123-1124).

6. C. 38 (*Ib.*, t. 21, col. 107-108).

7. C. 10, 11 (*Ib.*, t. 20, col. 1123-1124).

8. C. 17 (*Ib.*, t. 21, col. 285).

9. *Ib.*, t. 20, col. 400.

Digitized by Google

D'après le concile de Reims de 1157 tout chanoine-régulier, nommé par son abbé à une paroisse, doit être présenté à l'évêque et ne peut être rappelé sans le consentement de ce dernier [1]. En Angleterre, où l'on suppose que les donations d'églises n'entraînent pas la desserte par des moines, ce qui n'a guère été le cas, le concile de Londres de 1152 avait voulu qu'on assurât la dotation convenable des desservants [2]. Le concile de Westminster de 1173 interdit même la desserte aux chanoines claustraux, donc aux chanoines-réguliers [3]. L'évêque Étienne de Tournai (1192-1203) se plaint à l'évêque de Thérouanne que les moines de St-Bertin aient confié à un des leurs l'administration de leur église de Cokelaere, ce qui est contraire, dit-il, aux canons, ce qu'il a interdit en synode devant l'abbé, ce qu'il ne cesse de prohiber [4].

Traitant des églises de chanoines-réguliers auxquelles il attribue la propriété naturelle d'être paroissiales, le Dr. K. H. Schäfer expose une théorie qui soulève des objections. « L'érudit qui connaît l'histoire du droit ecclésiastique, dit-il, doit savoir qu il ne s'agit pas ici de moines mais de chanoines, c'est-à-dire de prêtres séculiers vivant canoniquement, et en outre formés par une règle spéciale, de sorte que leur « église » n'est pas une église monacale ou conventuelle sans service paroissial, mais une église paroissiale organisée pour un service divin solennel [5] », et il en donne pour preuve une série d'églises de chanoines-réguliers ayant charge d'âmes, tant dans l'église conventuelle que dans les filiales. C'est vrai, mais il faut remarquer que toutes les églises de chanoines-réguliers ne furent pas organisées comme celles qu'il signale dans le diocèse d'Halberstadt, et que la charge d'âmes leur fut conférée par les évêques. Ces communautés se composaient non de prêtres séculiers régularisés, — ce fut parfois le cas à l'origine — mais de religieux se recrutant eux-mêmes en vue de la vie religieuse avant tout, sous une discipline fort semblable à celle des moines, et d'ailleurs la législation ecclésiastique les met au XIIe siècle sur le même pied que les moines en tant que religieux, encore que dans la pratique des évêques se montrent plus condescendants, et qu'à partir du milieu du XIIe siècle la desserte de paroisses leur est de plus en plus concédée.

---

1. C. 6 (*Ib.*, t. 21, col. 845).
2. C. 21 (*Ib.*, t. 20, col. 1152).
3. C. 21 (*Ib.*, t. 22, col. 143).
4. Epist. 184 (P. L. 211, col. 470-471 ; J. DESILVE, *Lettres d'Étienne de Tournai*. Valenciennes, 1893, n. 230, pp. 287-288).
5. *Die Pfarreigenschaft der regulierten Stiftskirchen* (ZEITSCHRIFT DER SAVIGNY-STIFTUNG F. RECHTSGESCH. ; Kanonist. Abteil. t. XIV, 1925, pp. 161-173).

Digitized by Google

Dans l'ordre de Prémontré, au début, il semble bien qu'on ait décliné l'acceptation d'une église ayant charge d'âmes, donc des églises paroissiales, à moins qu'elles ne puissent être transformées en abbayes [1]. De bonne heure l'église paroissiale de la localité incorporée au monastère fut desservie par un religieux, comme c'était le cas dès 1130 à Floreffe, où l'abbé jouissait des droits archidiaconaux sur la paroisse [2]. Dans quelle mesure et à quelle époque la desserte de cures fut-elle admise dans l'ordre, il n'y a que des recherches locales qui pourront l'établir. Pour Bonne Espérance cela commence sous l'abbé Philippe vers 1170. Floreffe place un de ses religieux à Ardenelle comme curé en 1204, mais ce religieux n'est nommé que pour un an [3]. Tandis qu'en 1242 Floreffe est admis à faire desservir l'église d'Obaix par un de ses chanoines [4], en septembre 1246 l'évêque Robert de Liége l'autorise à faire desservir par un prêtre séculier la cure d'Aublain, administrée jusque-là par un chanoine, et la raison qu'en avait donnée l'abbé était que ses religieux « laissant de côté les affaires et les soucis du siècle, pourraient ainsi plus sûrement et plus librement servir Dieu dans le silence du cloître » [5]. C'est que les supérieurs tenaient à se conformer au décret du concile de Latran de 1179, qui exigeait dans les églises paroissiales desservies par des moines ou par des chanoines-réguliers, la présence de trois, au moins de deux religieux. En prohibant l'habitation isolée des moines dans les villae et les bourgs, le concile interdisait par le fait même de leur confier une église paroissiale [6]. Urbain III, dans une bulle de 1186 pour l'abbaye norbertine de Tongerloo, demande qu'on place dans les églises paroissiales qui en dépendent quatre religieux ou au moins trois, dont un aura charge d'âmes [7]. Cette mesure est également rappelée dans une lettre d'Innocent III pour l'abbaye de Floreffe, du 17 décembre 1212 [8]. On voit même Clément III confirmer en faveur du prévôt et des chanoines-réguliers de Solsona, sur leur demande expresse, la disposition générale prise au concile de Latran sur la présence obligatoire

1. R. Van Waefelghem, *Les premiers statuts de l'ordre de Prémontré* (Analectes de l'ordre de Prémontré, 1913, t. IX, p. 45).
2. V. Barbier, *Histoire de l'abbaye de Floreffe*, 2e éd. Namur, 1892, t. II, pp. 7-8.
3. *Analectes pour servir à l'hist. eccl. de Belgique*, t. XVII, p. 32.
4. *Ib.*, t. VIII, p. 382.
5. *Ib.*, p. 369.
6. C. 10. (Mansi, *Concilia*, t. 22, col. 224).
7. P. L. 200, col. 1278 (Jaffe-L., 14128) ; col. 902 ; (*ib.*, n. 12205) ; Lamy, *L'abbaye de Tongerloo*. Louvain, 1914, p. 332.
8. V. Barbier, t. II, p. 63.

Digitized by Google

de trois ou deux moines ou chanoines-réguliers dans les églises paroissiales [1].

Je crois bien qu'il fut malaisé aux abbés de placer trois religieux dans une cure de village ; souvent les revenus devaient être insuffisants, et en tout cas, c'eût été au détriment de l'administration centrale. On dut donc de bonne heure laisser tomber en désuétude les prescriptions du concile de Latran, et l'on voit en 1238 Grégoire IX rappeler à l'abbé de Floreffe l'observation d'un statut des décrets de réforme de l'ordre publiés par le Saint-Siège, l'obligation de mettre deux religieux dans les cures [2].

Si les papes de la fin du XIIe siècle maintiennent et confirment les droits des monastères sur leurs églises appropriées, et peut-être avaient-ils intérêt à sauvegarder l'indépendance des grands propriétaires ecclésiastiques contre les évêques dont la puissance territoriale se consolidait [3], on ne voit pas qu'ils aient favorisé la desserte des paroisses par les moines.

Gratien, dans son *Decretum*, se fait l'interprète des sentiments partagés dans les hautes sphères ecclésiastiques : des moines doctes et probes peuvent prêcher, administrer les sacrements, mais ils ne peuvent être curés, et si des monastères ont des églises paroissiales dans leur dépendance, les prêtres séculiers choisis pour les desservir doivent être présentés à l'évêque [4].

Innocent III maintint les statuts du concile de Latran : l'isolement fut interdit même dans une église diocésaine, donc paroissiale ; il y aura au moins deux religieux, sinon le moine doit rentrer dans son monastère [5]. Pour les chanoines-réguliers il faut la présence de quatre religieux, de trois au moins, dont l'un recevra de l'évêque charge d'âmes [6]. Les décrets du concile de Latran furent promulgués à Londres en 1200 [7], à Paris en 1212 [8]. Ayant eu connaissance que des abbés et des prévôts de chanoines-réguliers avaient contrevenu aux décisions du concile de Latran, en plaçant des réguliers dans des paroisses qui ne dépendaient pas entièrement d'eux, le pape Honorius III confirma la mesure prise

1. 1188, 9 juin (KEHR, *Katalanien*, t. I, 2, p. 532). Sur la desserte par les Prémontrés, voir les remarques du chroniqueur Menko de Wittewierum (MGH, t. XXIII, pp. 527, 528, 532, 562).
2. V. BARBIER, t. II, p. 92.
3. W. KRAAZ, *Die päpstliche Politik in Verfassungs- und Vermögensfragen deutscher Klöster im 12. Jahrh.* Leipzig, 1902, pp. 61-71.
4. Pars II, c. 9. C. 16, q. 1.
5. INNOCENT III, ep. X, 153, à l'évêque de Paris (P. L. 215, col. 1249).
6. Epist. XII, 100 (P. L. 216, col. 113).
7. N. 14 (MANSI, t. 22, col. 720).
8. II, 16 (*ib.*, t. 22, col. 830).

Digitized by Google

par l'archevêque de Salzbourg de se faire présenter pour ces églises des clercs séculiers [1] ; aussi voit-on le même pape, soucieux de sauvegarder aux clercs séculiers des églises qui auraient pu être accaparées par des réguliers, écrire à l'évêque de Rodez pour qu'il y place des clercs séculiers [2].

Les conciles du XIIIe siècle continuent de promulguer l'interdiction de principe, mais reconnaissent des situations de fait ou des exceptions légitimes. Celui de Cognac (Bordeaux) de 1238 frappe d'excommunication le moine qui accepte la charge d'âmes dans une paroisse, à moins que dans un cas de nécessité il ne l'ait fait avec l'autorisation de l'abbé et de l'évêque diocésain [3], ou, comme dit celui de Tours de 1239, « à moins d'avoir dans les cas permis reçu de l'évêque la charge d'âmes [4] ». Au concile de Mayence de 1259 on constate que des paroisses incorporées sont parfois administrées par des moines ; vu l'exemption, l'évêque diocésain ne peut empêcher cet abus. Mais en principe on demande qu'elles soient remises à des prêtres séculiers, afin que, et le décret ne manque pas de piquant, « les pauvres prêtres puissent au moins se soutenir à l'aide des miettes qui tomberaient de la table des religieux, alors que pour la honte de l'ordre sacerdotal ces prêtres vivent dans une pauvreté non dissimulée [5] ».

Pierre Sampson, qui rédigea un Livre synodal à la demande de l'évêque de Nîmes, Raymond d'Amaury (1242-1272), témoigne aussi de sa défiance à l'égard des moines, en rappelant l'interdiction de l'habitation isolée et en urgeant l'observation des statuts de Grégoire IX [6].

La publication des statuts de réforme pour les moines noirs édictés par Grégoire IX en 1235 et 1237 amena naturellement certains évêques à urger l'observation de la règle sur l'isolement des moines dans les prieurés ou églises rurales. C'est ainsi que l'archevêque de Rouen, Eudes Rigaud, dans ses visites pastorales (1248-1269), revient sur la défense faite aux moines d'habiter seuls [7]. A St-Ouen de Rouen, où les moines avaient obtenu d'Alexandre IV l'autorisation de faire desservir par un moine

---

1. JAKSCH, *Monum. histor. ducatus Carinthiae*, t. IV. Klagenfurt, 1906, n. 1761: 1762, pp. 96-97 ; POTTHAST, 5635.
2. 29 janvier 1225. (PRESSUTTI, *Reg. Honorii III*, 5286).
3. C. 30 (MANSI, t. 23, col. 494).
4. C. 13 (*ib.*, col. 500).
5. N. 5 (*ib.*, t. 23, col. 998).
6. C. 15, n. 5 (MARTÈNE, *Thes. Anecd.*, t. IV, col. 1065).
7. BONNIN, *Journal des visites pastorales d'Eude Rigaud, archevêque de Rouen*. Rouen, 1847, pp. 88, 287, 362.

Digitized by Google

l'autel paroissial, situé dans l'église abbatiale [1], l'archevêque conteste ce privilège et refuse d'agréer le moine présenté par l'abbé pour la desserte de cet autel [2] ; il dut cependant céder, mais comme l'office divin était troublé par cette promiscuité, il fut décidé en 1267 qu'on bâtirait une église pour le peuple à côté de celle du monastère [3]. Mais, ailleurs, tant pour les moines isolés que pour les chanoines-réguliers placés dans des églises paroissiales, ce prélat exige l'observation du concile de Latran ; sinon on doit les rappeler ou leur donner un compagnon [4]. En 1258, il donne ordre à l'abbé de Sainte-Catherine de Rouen de défendre au prieur ou moine résidant à Caudecotte d'entendre les confessions des paroissiens de Dieppe et d'administrer les sacrements [5]. En 1262 l'évêque de Laon trouve qu'en administrant l'église de Chevresis « comme curé », un moine de St-Nicolas de Ribemont contrevient aux canons, et il décide d'unir cette cure à celle de Villers-le-Sec [6]. Le concile de Londres de 1268 interdit aussi aux moines de vivre isolés dans une église : au cas où des églises sont trop pauvres pour suffire à l'entretien de deux moines, les monastères les feront desservir par des prêtres séculiers, afin de sauvegarder les besoins de ces églises et l'intégrité de la discipline religieuse [7]. De même des statuts synodaux d'Ely, probablement de cette époque, prohibent l'isolement d'un moine ou d'un chanoine-régulier [8]. En 1274 le concile de Gerona interdit aux moines d'exercer la « charge d'âmes » dans une église séculière [9] ; celui de Bude de 1279 de servir plus de huit jours dans une église paroissiale administrée par des prêtres séculiers ou de prendre à ferme des églises séculières [10]. Le concile de Mayence de 1310 trouvant que c'est pour les religieux placés dans les cures une occasion de relâchement, puisqu'on les soustrait à la surveillance des archidiacres en les rappelant ou en les déplaçant, décrète « que les églises des religieux seront desservies non par leurs membres mais par des clercs séculiers, afin que, comme l'avait déjà dit le synode de 1259, « les pauvres prêtres puissent vivre des miettes qui tombe-

1. *Ib.*, p. 757.
2. *Ib.*, p. 276.
3. *Ib.*, p. 552.
4. *Ib.*, pp. 88, 92, 95, 287, 362.
5. *Ib.*, p. 302.
6. H. Stein, *Cartul. de l'anc. abbaye de St-Nicolas-des-Prés sous Ribemont.* St-Quentin, 1884, p. 168.
7. C. 43 (Mansi, t. 23, col. 1253).
8. Feltoe, *Vetus liber archidiaconi Eliensis.* Cambridge, 1917, p. 15.
9. C. 33 (Mansi, t. 23, col. 137).
10. C. 65-66 (*ib.*, t. 24, col. 303).

Digitized by Google

raient de la table des religieux [1] ». Il s'agit avant tout de sauver les églises jusque-là desservies par des prêtres séculiers, d'où défense aux religieux de mettre des recteurs de leur ordre dans leurs églises desservies jusque-là par des clercs séculiers, comme disent les conciles de Prague de 1346 et de 1355 [2]. Cette défense sera renouvelée dans le concile de Prague de 1381, pour le motif que la desserte de ces églises par des réguliers se ferait au détriment des droits épiscopaux et archidiaconaux, mais il ajoute « à moins qu'il ne s'agisse d'un chanoine-régulier ou d'un bénédictin auquel l'évêque pourrait donner dispense, ou encore à moins que la paroisse ne soit desservie de temps immémorial par un religieux [3]. »

Le concile de Vienne de 1310-1312 fut également hostile à la desserte de paroisses, puisqu'il réclama la présence de deux moines dans les prieurés, sinon il faut les remettre à des clercs séculiers ; pour les bénéfices ayant charge d'âmes, même quand celle-ci est confiée à des clercs séculiers, la règle est la même [4].

Comme on le voit, la règle souffre des dispenses. Les évêques tiennent à leur autorité et à leurs intérêts ; ils veulent empêcher qu'on n'enlève des églises desservies par des clercs séculiers, au détriment de leurs droits et de ceux de leurs archidiacres, au détriment aussi des clercs séculiers privés de bénéfices auxquels ils auraient pu aspirer. Mais les évêques peuvent accorder des dispenses ; et puis il faut compter avec la coutume, qui s'est établie peu à peu de confier des paroisses à des moines et à des chanoines-réguliers.

§ 2. Incorporation de paroisses aux monastères.

Jusque dans le cours du IXe siècle chaque église paroissiale a son prêtre qui reçoit ses pouvoirs de l'évêque et lui rend compte de sa gestion. Il arriva cependant que des monastères confiassent les églises de leurs domaines à des moines. Ce procédé fut combattu par les conciles de la fin du VIIIe siècle, par Hincmar notamment, et, s'il fut toléré ailleurs, il fut entendu que les moines-curés seraient munis de l'autorisation préalable de l'évêque et lui rendraient compte de leur gestion spirituelle [5].

1. *Ib.*, t. 25, col. 327. Prohibition de l'isolement dans les Constitutions de Ferrare de 1332 (*ib.*, t. 25, col. 909).
2. (*Ib.*, t. 26, col. 88 ; 1355, n. 39 (*ib.*, col. 395).
3. N. 5 (*ib.*, t. 26, col. 693).
4. *Clementin.* Lib. III, tit. X, c. 1, § 7.
5. Voir *Rev. bénéd.*, juillet 1927, pp. 236-238.

Digitized by Google

Le système des incorporations d'églises paroissiales, qui apparaît au Xe siècle et fut étendu dans les siècles suivants, modifia profondément la situation de ces églises. Le patronage s'était transformé en propriété, l'église avait été féodalisée comme tout autre bien avec ses dîmes et ses offrandes. Des propriétaires laïques, des évêques firent don d'églises aux monastères, auxquels elles passèrent avec tous droits de propriété [1]. Ces incorporations, distinctes des simples donations d'autels ou d'églises, se multiplient surtout aux XIIIe et XIVe siècles. En concédant à un monastère la totalité des revenus d'une église, sauf naturellement ceux qui étaient destinés à constituer la dot ou la congrua du desservant, les évêques donateurs entendent favoriser les maisons religieuses : tantôt c'est pour couvrir les frais d'hospitalité et d'entretien des pauvres [2], tantôt c'est pour faciliter la restauration des édifices [3] ou la construction d'une église, ou d'autres bâtiments [4], ou majorer les revenus de l'infirmerie [5], tantôt pour éteindre des dettes [6] ou procurer de nouvelles ressources [7], pour subvenir à la pauvreté [8].

1. P. THOMAS, *Le droit de propriété des laïques sur les églises et le patronat laïque du M. A.* Paris, 1906.

2. Abbaye de Chester en 1188. (TAIT, *Chartulary or Register of the Abbey of... Chester.* Chetham Soc., p. 116) ; à Muri 1325 (KIEM, *Gesch. der Benedictiner-Abtei Muri-Gries.* Stans, 1888, t. I, pp. 148-149).

3. A St-Georgen en 1224 *(Gall. christ.*, t. V, col. 1002) ; à Melk en 1228 (POTTHAST, 8181) ; à Gladbach en 1243 (BRASSE. *Urkunden und Reg. zur Gesch. der Stadt und Abtei Gladbach.* Gladbach, 1914, t. I, n. 79-81, pp. 43-46), en 1320 (SAUERLAND. *Vatik. Urkunden zur Gesch. der Rheinlande*, t. I, n. 548) ; à Vendôme en 1343 (MÉTAIS. *Cartul. de l'abbaye de Vendôme*, Paris, 1900, t. IV, pp. 92-94) ; à Gengenbach en 1361 (RIEDER, *Monum. Vatic. historiam episc. Constantiensis in Germania illustrantia.* Innsbruck, 1908, t. I, n. 334).

4. A Mettlach en 1300 (LAGER *Urkundliche Gesch. der Abtei Mettlach.* Trêves, 1875, p. 308) ; à Kremsmünster en 1300 (HAGN, *Urkundenbuch f. die Gesch. des Benedictinerstiftes Kremsmünster.* Vienne, 1852, n. 139, p. 157).

5. A Chester en 1198-1208, 1215-1258 (TAIT, pp. 122, 128-132), à Mettlach en 1228, 1230 (ELTESTER, *Urkundenbuch*, t. III, pp. 271, 310 ; LAGER, pp. 296-297) ; à Aniane en 1249 (BERGER, *Reg. d'Innocent IV*, n. 4390); à Paulinzelle en 1274 (ANEMÜLLER, *Urkundenbuch des Klosters Paulinzelle.* Jena, 1889, pp. 103-104) ; à Metten en 1294 (MITTERMÜLLER. *Das Kloster Metten.* Straubing, 1856, pp. 53-54) ; à St-Jacques de Liége en 1330 (FAYEN, *Lettres de Jean XXII*, n. 2682).

6. A Rott en 1224 *(Monum. boica*, t. I, p. 370), à Aniane en 1249 (BERGER, *Reg. d'Innocent IV*, n. 4390) ; à Amorbach en 1256 (GROPH, *Historia monasterii Amorbacen.* Francfort, 1736, p. 83) ; à Melk en 1347-1348 (KEIBLINGER. *Gesch. des Benedictiner-Stiftes Melk.* Vienne, 1851, t. I, p. 427).

7. A N.-D. de Josaphat en 1331 (MÉTAIS, *Cartulaire de N.-D. de Josaphat.* Chartres, 1920, t. II, pp. 169-170).

8. A Lobbes au XIIe s. (WARICHEZ, *L'abbaye de Lobbes.* Tournai, 1909, p. 168 ; à Reinhardsbrunn en 1228 (SCHANNAT, *Vindemiae litterariae.* Fulda, 1723, t. I, p. 120) ; à St-Étienne de Wurzbourg en 1258 (BENDEL, *Urkundenbuch der Bened. Abtei St. Stephan in Würzburg.* Leipzig, 1912, n. 275, p. 303) ; à La Trinité de Poitiers en 1308 *(Reg. Clementis V*, n. 2418) ; à Muri en 1400 (KIEM, p. 175).

Digitized by Google

L'incorporation de paroisses suscita assez naturellement des protestations de la part des évêques et du clergé séculier. Nous en trouvons la preuve dans le soin que mettent les évêques à stipuler que malgré l'incorporation il faut confier l'église à un prêtre séculier [1], et dans les protestations du clergé séculier. Lorsque l'église paroissiale de Burglen eut été donnée à l'abbaye de St-Blaise pour être convertie en prieuré après la mort du curé titulaire, les curés des environs protestèrent contre la donation d'une église paroissiale aux moines. L'affaire fut portée à Rome, et l'évêque de Constance, juge délégué par le pape, décida que les moines pouvaient s'y installer, mais que le service paroissial serait assuré pour les séculiers par un clerc. Vers 1132 on construisit une église conventuelle et l'ancienne servit à la paroisse [2].

Une satire poétique du XIIe siècle, conservée dans un manuscrit de l'abbaye de St-Trond contre l'*ordo monasticus* devenu *ecclesiasticus violenter*, doit se rapporter aux donations de dîmes et d'églises [3]. On a même supposé que dans la lutte assez âpre que l'abbaye de Deutz mena dans la seconde moitié du XIIe siècle pour revendiquer les dîmes de ses églises, on pouvait voir un effort des clercs en possession des paroisses incorporées à Deutz pour sauvegarder leur existence [4]. C'est sans doute une raison au moins curieuse que celle que donna l'archevêque de Cologne en 1209 pour interdire la desserte des églises incorporées par l'abbaye de Deutz, à savoir « qu'il ne convient pas aux moines d'être soumis à la juridiction des doyens et des archidiacres [5] » ; était-ce un palliatif, une fin de non-recevoir ?

En 1307, sollicité par le roi d'unir une église au prieuré de Worcester, l'évêque d'Hereford fit opposition [6]. Le concile de Trèves de 1310 fit entendre des protestations [7]. En 1374 le vicaire perpétuel de Weiskirchen proteste contre l'incorporation de son église faite jadis à l'abbaye de Kremsmünster [8]. Celui d'Arnhem proteste aussi en 1399 contre l'abbaye de Prüm, mais il n'a pas

---

1. A Ottobeuron en 1220 (*Chronic. Ottobur.* dans MGH, t. XXIII, p. 625), à Michaelbeuern en 1224 (*Monum. boica*, t. XXIX, 2e partie, p. 212 ; Filz, *Gesch. des Salzburgischen Benedictiner-Stiftes Michaelbeuern*. Salzbourg, 1833, p. 759), à Kremsmünster en 1291 (Hagn, *Urkundenbuch*, n. 130, p. 149).

2. Neugart, *Episcop. Constantiensis*, t. I, 2, pp. 126-127.

3. *Analecta Bolland.*, t. V, pp. 355-356.

4. *Annalen des hist. Ver. f. den Niederrhein*, t. 81, 1906, pp. 121-127.

5. *Annal. des histor. Ver. f. den Niederrhein*, t. XX, 74, 1902, p. 188.

6. *Reg. Ricardi de Swinfield ep. Hereford*. Ed. W. Capes, Londres, 1909, p. 433.

7. N. 17 (Mansi, t. 25, pp. 253-254).

8. Hagn, *Urkundenbuch*, n. 261, pp. 273-274.

Digitized by Google

les moyens de lutter « contre l'abbé et le couvent très riches et très puissants » [1].

Les inconvénients du système furent ressentis très tôt en Angleterre, et néanmoins on voit les appropriations se multiplier aux XIVe et XVe siècles, amenant ainsi la disparition de vicairies et provoquant aussi la non-résidence de desservants [2].

Certes c'était déjà un grave inconvénient que le vicaire placé par le monastère se trouvât obligé de protester contre l'exiguïté de son traitement ; mais le grand danger qui résultait de ces incorporations, c'était la diminution de l'autorité de l'évêque, auquel on ne présentait plus le vicaire et on ne payait plus les annates ; c'était la disparition du patrimoine paroissial qui allait se fondre dans celui du monastère [3]. Les incorporations furent nombreuses dans la Souabe supérieure aux XIIIe et XIVe siècles ; les prémontrés administrèrent leurs églises en grande partie eux-mêmes [4], mais on n'a pu dire dans quelle mesure celles des moines le furent par eux-mêmes [5]. Une part des responsabilités dans l'incorporation d'églises paroissiales aux monastères revient à l'épiscopat, car c'était de lui que dépendait cette autorisation. Certes les questions ou les relations personnelles ont joué un grand rôle dans ces concessions, mais la portée de ces concessions bienveillantes ne fut pas toujours alors examinée dans ses conséquences.

§ 3. Les faits du XIIe au XVIIIe siècle.

En dépit des textes canoniques, des décisions des conciles, de l'opposition de certains évêques, l'administration de paroisses par les moines existait de fait, acceptée par des évêques, reconnue par l'autorité pontificale, bien qu'avant la fin du XIIe siècle Rome n'ait jamais concédé de privilège spécial en faveur des Bénédictins en matière d'administration directe de paroisses. Nous allons le montrer pour différents pays.

---

1. *Archief voor de geschiedenis van het aartsbisdom Utrecht*, 1889, t. XVII, p. 257.

2. Egerton Beck, *Regulars and Appropriated Churches in Medieval England.* (The Catholic Historical Review. N. S. Vol. III, 1923, pp. 205-216) ; R. H. Snape, *English monastic finances in the later middle ages.* Cambridge, 1926, pp. 79-91.

3. Kallen. *Die Oberschwäbischen Pfründen des Bistums Konstanz und ihre Besetzung (1275-1508).* (Kirchenrechtl. Abhandl. de Stutz 45, 46). Stuttgart 1907 ; voir les remarques de K. Rieder (*Freiburger Diöc. Archiv*, t. 36, pp. 364-368).

4. Kallen, pp. 225, 227, 228.

5. *Ib.*, pp. 209-223.

Digitized by Google

Si nous examinons l'histoire des monastères d'Allemagne, nous en trouvons des exemples dans toutes les régions. La meilleure preuve que le ministère paroissial était compatible avec la vie monastique nous est fournie par un des réformateurs les plus influents du XIe siècle, Conon de Ratisbonne, abbé de Siegbourg. Colonie de Fruttuaria en Piémont, un des centres de la réforme grégorienne, Siegbourg put bientôt créer en pays rhénan un certain nombre de prévôtés, dont les moines furent employés au ministère paroissial, en vertu de la concession de tous les droits paroissiaux qui leur furent octroyés par l'archevêque de Cologne. Remagen fut le premier essai [1], et à Zülpich ils furent même installés près de l'église paroissiale, dont ils reçurent partiellement la dotation [2]. Gladbach dessert l'église de Weiler dès 1271 [3], celle de Gladbach après 1243, avant 1315 [4], celle de Kempen en 1320, 1395 [5], celle de Duelken en 1352, bien qu'elle ait toujours été régie par des clercs séculiers [6], de même celle d'Overrath, où le monastère avait un prieuré, St-Cyriaque, en 1353 [7]. Laach est autorisé à desservir Kruft en 1185 [8]. On trouve, au XIVe siècle, des moines de Brauweiler à Burgell et à Enkerich [9]. Si, en 1257, l'abbaye de Cornelimünster obtient l'incorporation des églises paroissiales de Cornelimünster et de Bergheim, l'archevêque Conrad de Cologne déclare qu'il faut les confier à des clercs séculiers [10]. En 1414, elle peut faire desservir Cumptich par des moines [91]. A Luxembourg, en 1238, la chapelle de St-Nicolas peut être desservie par un moine [12]. L'abbaye de Prüm, après l'incorporation de l'église paroissiale d'Arnhem en 1255, peut la faire administrer

1. LACOMBLET, *Urkunden für die Gesch. des Niederrheins*, n° 284, 336.

2. H. SCHÖRRS, (*Annal. des hist. Ver. f. den Niederrh.*, t. 67, 1899, p. 162); A. BIERBAUM, *Der Apollinarisberg*. Ahrweiler, 1907, p. 46.

3. BRASSE, *Urkunden und Reg. zur Gesch. der Stadt und Abtei Gladbach*. Gladbach, 1914, t. I, pp. 67-70.

4. ROPERTZ, *Quellen und Beiträge zur Gesch. der Benediktiner-Abtei in Gladbach*. Gladbach, 1877, pp. 45-46, 235. Cf. *Neues Archiv*, t. XXVII, p. 314. L'acte d'incorporation de 1242 dit simplement que l'abbé y mettra une « persona ydonea » (LACOMBLET, t. II, pp. 143-144), et l'on voit la paroisse confiée alors par l'abbé à un prêtre séculier. (BRASSE, t. I, p. 45).

5. BRASSE, t. I, n° 209, 213, pp. 137-139 ; n° 351, p. 232.

6. LACOMBLET, *Urkunden*, t. III, p. 415 ; BRASSE t. I, pp. 198-203.

7. LACOMBLET, t. III, pp. 423-424.

8. ALEF, *Verwaltungs- und Wirtschaftsgesch. des Benediktinerklosters Maria Laach*. Bonn, 1914, p. 35.

9. *Annalen des histor. Ver. f. den Niederrhein*, t. 17, pp. 116-118, 131.

10. LACOMBLET, *Urkunden*, t. II, pp. 238-239.

11. SAUERLAND, *Urkunden und Regesten zur Gesch. der Rheinlande*, t. VII, n° 1032.

12. *Public. de l'Institut Grand ducal de Luxembourg*. Sect. hist., t. LX, p. 102.

Digitized by Google

par ses moines [1], ce qui était le cas au XVe siècle [2]. L'abbaye de St-Mathias de Trèves a des moines dans l'église de Bedersdorf en 1275, dans celle de Wilmar en 1292 [3].

Dans quelle mesure dans le haut moyen-âge des abbayes comme Corbie ont-elles accepté des dessertes d'églises paroissiales, on ne saurait le dire ; les documents sont silencieux sur ce point. Pour Corbie nous savons que l'église paroissiale de St-Pierre à Obermarsberg, donnée à l'abbaye en 826, fut unie à la prévôté de Marsberg créée en cet endroit par le monastère, et qu'en 1247 l'évêque de Paderborn reconnut que le prévôt était présenté par l'abbé à l'archidiacre pour recevoir la charge d'âmes [4]. Celle de S. Magnus à Horhusen, cédée en 1176 à la prévôté de Marsberg, put à partir de 1293 être desservie par un religieux au lieu d'un prêtre séculier [5].

Pour l'abbaye de Grafschaft, à laquelle le décanat de Wormbach avait été incorporé dès l'origine, ce n'est qu'à partir du XVIIe siècle que des moines furent installés comme curés dans les cures incorporées au monastère ou dont elle avait le patronat, et encore parfois cette mesure fut-elle vue de mauvais œil, par crainte de voir le monastère affirmer davantage ses droits et augmenter sa puissance seigneuriale, parfois au détriment du patrimoine paroissial. Grafschaft administra ainsi Wormbach, Berghausen, Fredeburg, Kirchrarbach, Schmallenberg, Brunscappel, Assinghausen, Velmede, Langenstrasse. Le déplacement d'une dizaine de religieux sur vingt-quatre eut pour conséquence un affaiblissement de la vie conventuelle [6].

Celle de Werden dessert par des moines plusieurs paroisses à partir du XVIe siècle [7].

L'Autriche va nous en offrir d'autres exemples. Vers le milieu du XIIe siècle, c'est un moine qui est pléban d'Admont [8]. L'abbaye de Göttweig, d'abord fondée par l'évêque Altmann de Passau

---

1. *Archief voor de geschiedenis van het aartsbisdom Utrecht*, t. XVII, p. 242.
2. VAN HEUSSEN, *Hist. Ultraject.*, t. I, pp. 270-272.
3. MARX, *Handschriftenverzeichnis der Seminar-Bibliothek zu Trier.* (TRIERISCHES ARCHIV, Ergänzungsheft XIII). Trèves, 1912, p. 20, nº 60 ; p. 21, nº 105.
4. L. LEINEWEBER, *Die Besetzung der Seelsorgebenefizien im alten Herzogtum Westfalen bis zur Reformation.* Arnsberg, 1918, pp. 12, 51-52.
5. *Ib.*, pp. 52-53.
6. *Ib.*, pp. 41-51, et spécialement AL. FRIEDHOFF, *Die Stellung des Benediktinerklosters Grafschaft zur Pfarrseelsorge* (WESTF. ZEITSCHRIFT, t. 71, II, pp. 13 sqq.). Munster, 1912, pp. 29-70.
7. P. JACOBS, *Geschichte der Pfarreien im Gebiete des ehemal. Stiftes Werden a. d. Ruhr.* Düsseldorf, 1893, t. I, pp. 190-193 203.
8. *Vita Gebehardi* n. 18 (MGH, t. XI, p. 43).

Digitized by Google

pour des chanoines, administre dès sa fondation la paroisse de Mautern, mais cependant ce n'est guère qu'en 1398 que l'abbaye est autorisée à y mettre régulièrement un moine [1], alors qu'en 1257 et vers 1300 des moines gouvernent l'église de St-Veit [2]. Un acte de 1332 contient l'autorisation de placer dans l'église incorporée un prêtre séculier ou un profès [3]. Entre 1278 et 1288 c'est un moine qui est curé à Kilb [4]. En tout cas à la fin du XIVe et au XVe siècle d'autres paroisses sont administrées par des moines [5].

En 1240 l'archevêque de Salzbourg autorise l'abbé de Seeon à faire desservir la chapelle d'Ischl par un moine, vu que celui-ci peut résider dans le monastère pour y prendre ses repas et passer la nuit [6]. En 1241 la paroisse d'Obing lui est confiée [7]. L'abbaye de Michaelbeuern reçoit en 1224 l'église d'Obersulz, mais doit y placer un clerc [8]; ce n'est qu'en 1376 qu'on y voit un moine [9]. Par contre en 1241 Lambrechtshausen peut être gouverné par un moine [10]. A Vienne un différend surgit entre l'abbaye des Écossais et le pléban de St-Étienne, qui prétend interdire aux moines l'exercice de tout acte paroissial dans l'église abbatiale et dans quelques chapelles qui en dépendent. Un jugement est rendu en faveur du monastère en 1265 ; le procès reprend en 1268 et 1269, mais le monastère continue son ministère [11]. En 1291 l'évêque de Passau autorise l'abbaye de Kremsmünster à faire desservir par un moine l'église de Buchkirchen qui est de son patronat ; en retour le monastère fera desservir celle de Viechtwang qui lui appartient par un prêtre séculier [12].

Nous constatons des faits analogues en Bavière. Niederaltaich

1. A. Fuchs, *Urkunden und Regesten zur Gesch. des Benediktinerstiftes Göttweig*. Vienne, 1901, t. I, p. 785 ; *Studien und Mitteil. zur Gesch. des Bened. Ordens*, t. 37, 1916, p. 343, 568, 572-573.
2. A. Fuchs, t. I, pp. 140, 238.
3. *Ib.*, p. 575.
4. *Ib.* t. I, p. 349.
5. *Ib.*, p. 578, 583-584.
6. Hauthaler, *Salzburger Urkundenbuch*. Salzbourg, 1918, t. III, n° 959, p. 509.
7. *Ib.*, n° 976, p. 526.
8. Filz, *Gesch. des Salzburg. Benediktiner-Stiftes Michaelbeuern*. Salzbourg, 1833, p. 759.
9. *Ib.*, p. 821-822.
10. Hauthaler, t. III, n° 975, p. 526.
11. *Mon. boica*, t. XXIX, 2e part., pp. 484-487, 489-491, 493-494 ; E. Hauswirth, *Abriss einer Gesch. der Bened. Abtei U. L. F. zu den Schotten in Wien*. Vienne, 1858, pp. 10-11.
12. Hagn, *Urkunden f. die Gesch. des Bened. St. Kremsmünster*. Vienne, 1852, n° 130, p. 149. A Melk, en 1297, c'est un prêtre séculier qui dessert l'église paroissiale, sauf pour les domestiques mâles de l'abbaye. (Keiblinger, *Gesch. des Benediktinerstiftes Melk*. Vienne, t. I, p. 387.)

Digitized by Google

desservait onze paroisses, dont une certainement en 1299 [1], Attl en 1308 [2]. A Metten, l'église abbatiale était simultanément paroissiale, et, de toute antiquité, le prieur généralement portait aussi le titre de pléban de St-Martin [3]. Le monastère desservait en outre l'église de Neuhausen, au plus tard à partir de 1316 [4], et avec le temps d'autres encore [5]. Ennsdorf [6] et St-Emmeran de Ratisbonne ont des moines curés en 1379 [7].

Dans la Forêt Noire on constate que St-Blaise a le droit de faire baptiser et d'enterrer dans l'église du prieuré de Wislikon dès 1138 [8] et dessert des paroisses en 1232 et, à partir de 1287, celle de Tottnau [9] ; que St-Georgen dessert celle de Günningen en 1163 [10]. Dans le Tyrol, l'abbaye de Marienberg est autorisée en 1201 par l'évêque de Coire à faire desservir la paroisse de Burgeis, malgré les réclamations des paroissiens qui prétendent que leur curé ne doit pas être un moine. L'évêque avait fait une enquête sur le point de savoir si l'institution du curé dépendait du peuple, ce qui lui aurait permis d'opposer un refus, mais ce n'était pas le cas, puisque la présentation dépendait de l'abbé [11], et cette décision fut confirmée par Honorius III [12]. Marienberg desservait aussi Passeyr en 1331 [13].

En Suisse l'abbaye de Disentis aurait desservi de temps immémorial la chapelle de St-Gall, ce qui fut confirmé en 1154 par Frédéric I [14]. Celle de Pfävers administre deux paroisses en

1. *Studien und Mitteil.*, 44, 1926, p. 23 ; *Mon. boica*, t. XV, p. 36.
2. *Ib.*, t. I, p. 292.
3. P. Wilh. Fink, *Entwicklungsgesch. der Abtei Metten*. I. Das Professbuch der Abtei. Munich, 1926, p. 109.
4. *Ib.*, pp. 110-112.
5. *Ib.*, pp. 112-118. Après la guerre de Trente ans le monastère céda des moines pour administrer temporairement d'autres paroisses. (*Studien und Mitteil.* 44, 1926, p. 196).
6. *Monum. boica*, t. XXIV, p. 131.
7. Kraus, *Ratisbona Monastica*. Ratisbonne, 1752 ; liber probat., pp. 285-287.
8. Innocent II (P. L. 179, col. 337 ; Jaffe-L., 7859).
9. Gerbert, *Historia Nigrae Silvae*. St-Blaise, 1788, t. II, pp. 51, 96.
10. Neugart, *Episcop. Constantien.*, t. I, 2, p. 142.
11. Eichhorn, *Episcop. Curiensis*, prob. LXII, p. 70 ; Schwitzer, *Goswin's Chronik des Stiftes Marienberg*. Innsbruck, 1880, pp. 90-91.
12. *Ib.*, pp. 91-92.
13. *Ib.*, pp. 104-106 ; Eichhorn, prob. CI, p. 115.
14. Ce droit avait été concédé par le donateur, le comte Wido de Lomello (VIIIe s.) : « et ut ibidem praedicarent, item fratres docerent, communicarent, absolverent poenitentes, baptizarent, sepelirent omnes de eadem familia et omnes christianos qui eadem sacra ibi quaererent ». (Eichhorn, *Episcopatus Curiensis*. St-Blaise, 1797, p. 223 ; prob XLVI, p. 51 ; H. Simonsfeld. *Jahrbücher des deutschen Reichs unter Friedrich I*. Leipzig, 1908, t. I, p. 259, note 210). Ce texte, qui reproduirait une disposition prise au VIIIe siècle, est de nature à provoquer quelque doute.

Digitized by Google

1327 [1] ; Muri depuis le milieu du XIVe siècle [2]; Stein dès 1337 [3]; Mehrerau fait administrer l'église de Brégence par trois moines en vertu d'un privilège de Célestin III [4] ; Ochsenhausen a des moines curés dès le XIVe siècle [5]. D'ailleurs on lit dans les constitutions de l'évêque de Constance en 1327 que les moines desservants ne peuvent être admis au chapitre décanal qu'après avoir montré les lettres de l'ordinaire [6].

En 1170 l'évêque Hérold de Wurzbourg unit l'église paroissiale de Stimpfach à la prévôté de St-Vite érigée par l'abbé Albert d'Ellwangen ; le prévôt devient curé, mais doit garder la soumission et la révérence à l'évêque et respecter les droits de l'archidiacre et du doyen au même titre que les autres curés [7]. A Schlüchtern la paroisse est incorporée à l'abbaye en 1196 et desservie par un moine [8].

Ailleurs nous voyons que l'abbaye d'Amorbach a un moine curé à l'abbaye dès la première moitié du XIIIe siècle. En 1399 Boniface IX autorise le monastère à mettre des moines comme curés dans des paroisses [9]. Le monastère de Wimmelburg dessert des paroisses en 1215, 1325, 1341 [10]. Celui de Paulinzelle est autorisé en 1253 par l'archevêque de Mayence à faire administrer quatre paroisses par ses religieux, en sauvegardant les droits de l'ordinaire et de l'archidiacre [11] ; de même l'évêque d'Halberstadt incorpore en 1252-1254 une autre paroisse au même titre [12].

Signalons encore qu'Ossiach en Carinthie administre des paroisses dès 1290 [13]; qu'en Bohême on trouve des moines de Vilemov [14],

---

1. *Ib.*, prob. XLIX, p. 114.
2. KIEM, *Geschichte der Benediktiner-Abtei Muri-Gries*. Stans, 1888, t. I, p. 158, 189.
3. *Ib.*, n° 4.
4. *Gallia christ.*, t. V, col. 973.
5. ILS, *Das Benediktinerkloster und Reichstifts Ochsenhausen*. Ochsenhausen, 1896, p. 13.
6. N° 33 (NEUGART. *Episcop. Constantien.* t. I, 2, p. 698).
7. *Würtemberg. Urkundenbuch*, t. II, p. 157 ; G. SCHREIBER, *Kurie und Kloster*, t. II, p. 47, n. 1.
8. SCHIELE, *Die Reformation des Kl. Schlüchtern*. Tubingue, 1907, p. 5.
9. GROPP, *Historia monasterii Amorbacensis*. Francfort, 1736, p. 82, 94-95, 137, 149, 213-216.
10. KRÖHNE, *Urkundenbuch der Klöster der Grafschaft Mansfeld*. Halle, 1888, pp. 620, 627, 636, 641.
11. ANEMÜLLER, *Urkundenbuch des Klosters Paulinzelle*. Jena, 1889, t. I, p. 84.
12. *Ib.*, p. 86.
13. WALLNER, *Annus Millesimus... monasterii Ossiacensis*, Klagenfurt, 1766, pp. 72-73.
14. *Monum. Vatica. Bohem.*, t. V, n° 72, 1838.

Digitized by Google

de Trébitsh [1], de Brevnov [2], d'Opatowitz [3], curés au XIVe siècle.

Encore que la première génération de la congrégation de Bursfeld fût opposée au séjour des moines dans les paroisses [4], cet usage se généralisa à partir du XVIe siècle. Le chapitre général tenu à l'abbaye de St-Pantaléon de Cologne en 1603 interdit aux abbés d'autoriser leurs moines à régir des paroisses non incorporées à leurs monastères, car c'était manifestement contre les Constitutions apostoliques ; s'il se trouvait quelque moine en possession d'une telle paroisse, il devait être rappelé le plus tôt possible au monastère [5].

Dans les territoires qui constituent aujourd'hui la Belgique et le Nord de la France, l'administration de paroisses fut une exception dans la vie des monastères.

L'abbaye de St-Trond, qui possédait un grand nombre d'églises, n'en a jamais fait desservir par ses moines [6]. Celle de St-Hubert au milieu du XIe siècle desservait l'église de St-Denis (peu après St-Gilles) qui serait pour la population de la localité [7]. Au XIIe siècle celle de Waulsort obtient le patronat des cures de Waulsort [8], de Falmagne [9], d'Hastière avec sa succursale de Blaimont[10]. Y plaça-t-elle aussitôt des moines[11]? Je le crois pour Waulsort, dont le presbytérat lui fut confirmé en 1218 par l'archidiacre Jacques [12]. Mais, en 1254, on voit l'abbé solliciter du cardinal-légat Otton de St-Nicolas in Carcere la permission de pouvoir faire desservir par des prêtres séculiers des églises paroissiales dont il avait le patronat et que le monastère ne pouvait faire administrer par des moines [13].

Lorsque Jean d'Akoce fut nommé abbé en 1359 il était recteur de l'église paroissiale de Waulsort [14], et, le 6 mai 1375, l'abbé Wau-

---

1. *Ib.*, n° 902.
2. *Ib.*, n° 926 ; *Studien und Mitteil. aus dem Bened. Orden*, 1882, t. I, p. 302.
3. *Mon. Vatica. Bohem.*, t. V, n° 1586.
4. TRITHÈME, *De triplici regione claustralium*, I, 3. (BUSAEUS. *Opera pia*, p. 573).
5. *Recess. capitul. annal.* Ms. de l'abbaye de Beuron, f. 9v.
6. G. SIMENON. *Notes pour servir à l'histoire des paroisses qui dépendaient de l'abbaye de St-Trond.* Liége, 1908.
7. HANQUET. *La Chronique de St-Hubert.* Bruxelles, 1906, p. 22, 61.
8. *Analectes pour servir à l'hist. eccl. de la Belgique*, t. XVI, p. 21.
9. *Ib.*, p. 34.
10. *Ib.*, p. 25.
11. L. LAHAYE. *Étude sur l'abbaye de Waulsort.* Liége, 1890, pp. 70-71, n° 123.
12. *Analectes*, t. XVI, p. 63.
13. *Ib.* t. XVI, p. 190.
14. BERLIÈRE. *Suppliques d'Innocent VI.* (ANALECTA VATIC. BELGICA, t. V). Rome 1911, n. 1318 1489.

Digitized by Google

tier, peut-être pour obvier aux demandes de ce bénéfice en cour de Rome, sollicita et obtint de Grégoire XI la faculté de conférer la vicairie de Waulsort à un moine [1]. En tout cas Waulsort fait desservir la paroisse d'Onhaye an XIVe siècle [2], Falmagne dès 1444 [3] et en 1508 certainement St-Pierre d'Hastière, Falmagne et Waulsort [4].

L'abbaye de Florennes met de ses religieux dans les cures de Soulme [5] et de Gomezée, celle-ci rétablie en 1612 près de la cense de Froimont [6].

L'abbaye de St-Laurent de Liége avait des prieurés à Meeffe et à St-Nicolas-en-Glain, mais sans charge d'âmes. Lorsqu'en 1764 le bruit se répandit que l'abbé songeait à mettre de ses moines dans les cures séculières de Meeffe et de Bodegnée, le chapitre de St-Lambert fit entendre une protestation [7].

Ce n'est qu'en 1421 que l'abbaye de Stavelot, vu l'exiguïté de ses revenus pour l'entretien des treize religieux auxquels elle est réduite, sollicite de Martin V la faculté de présenter à l'évêque de Liége quatre d'entre eux pour desservir des paroisses dont la collation appartient à l'abbé [8]. L'abbé de St-Hubert, délégué pontifical, donna une réponse favorable [9], et l'abbé de Stavelot promit à ses religieux d'y donner suite [10] ; de son côté l'évêque de Liége donna son assentiment [11]. Usa-t-on de cette autorisation ? Je l'ignore. On constate qu'en 1461 le prieur clunisien de Bertrée permit à son moine, Poncin de Malmedy, d'exercer les fonctions pastorales. Le fait que cette autorisation se trouve dans un cartulaire de Stavelot, laisse supposer qu'il s'agissait d'occuper une église dépendant de ce monastère [12]. En 1462 c'est le doyen du

1. Archiv. Vatic. *Reg. Avin.* 197, f. 235.
2. LAHAYE, p. 150 ; BERLIÈRE, *Monasticon belge*, t. I, p. 46.
3. *Analectes*, t. XVI, p. 160.
4. Règlement (*ib.*, pp. 163-166) ; voir *Analectes*, t. XVI, pp. 168 (acte de 1511). En 1606 Paul V accorde à l'abbé, à cause de la pauvreté du monastère et de la difficulté de trouver des desservants pour les paroisses de Gedinne, Anthisne, Onhaye, Gérin et Pondrôme ruinées par les guerres, d'y placer des religieux du monastère, mais seulement pour un terme de trois ans. (*Analectes*, t. XVI, pp. 179-180).
5. En 1570 D. Antoine Stephani (acte conservé à la cure de Soulme).
6. Au XVIIe siècle.
7. Archives de l'État à Liége. Fonds de la cathédrale, Décisions capitulaires, vol. 192, f. 135.
8. MARTÈNE, *Ampl. Coll.*, t. II, col. 132 ; HALKIN et ROLAND, *Recueil des chartes de Stavelot*. Bruxelles, 1927, t. II, p. 416.
9. 1421 (*ib.*, pp. 416-417).
10. 1422 (*ib.*, p. 417).
11. 1422 (*ib.*, p. 418).
12. *Ib.*, p. 452.

Digitized by Google

monastère de Malmedy qui est installé comme recteur de la cure de Malmedy [1] incorporée au monastère [2] ; à partir de cette date, c'est un religieux qui la dessert [3]. Au XVIIIe siècle c'était aussi un religieux qui administrait celle de Stavelot et celle de Louvegnée.

Si l'abbaye de Lobbes obtient en 1231 la séparation de la chapelle de Heigne de l'église baptismale de Jumet pour la faire desservir par des moines, il n'est pas question de ministère paroissial, car les droits du curé sont réservés ; il n'est question que de l'érection d'un prieuré [4], en raison de la vénération en laquelle était tenue la Vierge de cette chapelle [5]. Au XVIIe siècle on voit des moines de Lobbes desservir la cure de Thuillies incorporée en 1513 [6], au XVIIIe celle d'Erpion [7].

L'abbaye de Brogne ou de St-Gérard desservait l'église paroissiale située à côté du monastère, et incorporée en 1212 (sans qu'il soit dit si le vicaire sera un moine ou non [8], mais il semble bien qu'il doive être question d'un prêtre séculier), ainsi que celle de Sosoye, siége d'une prévôté,située à une lieue et demie du monastère, érigée en paroisse en 1607 et depuis lors toujours desservie par un religieux.

L'abbaye d'Afflighem en 1207 peut faire desservir la paroisse annexée à son prieuré de Frasnes-lez-Gosselies par un moine ou par un prêtre séculier [9]. Depuis l'incorporation en 1202 de l'église paroissiale de Basse-Wavre, elle faisait desservir cette église par des moines, mais en 1253 l'évêque Nicolas de Cambrai révoqua l'incorporation « parce que c'était dangereux », tout en maintenant le droit de patronat [10].

Si en 1110 l'évêque Odon de Cambrai accorde à l'église de Pamele à Audenarde, occupée par des moines d'Eename, les droits paroissiaux,il est entendu que les « presbiteri » qui la desserviront, recevront la charge d'âmes de l'évêque, mais il n'est pas dit que ce sont des moines [11].

---

1. *Ib.*, p. 454.
2. *Ib.*, p. 458.
3. Voir p. 523.
4. *Cartul. de Lobbes.* (Ms. aux Archives de l'État à Mons), ff. 89^v-90.
5. BERLIÈRE, *Monasticon belge*, t. I, p. 304.
6. BERLIÈRE, *Les anciennes archives de l'abbaye de Lobbes.* (BULL. DE LA COMM. ROYALE D'HIST., 5e ser. t. X, p. 39).
7. Matricule de Lobbes, ms. à l'abbaye de Maredsous.
8. BERLIÈRE. *Documents inédits.* Bruges, 1894, pp. 309-310 ; *Bull. de la Commission royale d'histoire*, t. 76, 1907, pp. 681-682.
9. E. DE MARNEFFE, *Cartulaire de l'abbaye d'Afflighem.* Louvain, 1900, p. 335.
10. *Vie diocésaine.* Malines, t. XII, 1923, p. 177.
11. PIOT, *Cartul. de l'abbaye d'Eename.* Bruges, 1881, pp. 15-16.

Digitized by Google

Lorsque cette abbaye accepta en 1200 de desservir la collégiale d'Eyne fondée en 1185 par Gérard de Landas, il fut décidé qu'on y placerait trois moines prêtres, un séculier qui aurait charge d'âmes, deux diacres dont un serait le maître des écoles et un sous-diacre, au fur et à mesure du décès des chanoines [1]. La confirmation par le comte Baudouin de Flandre ne dit que quatre *prêtres*, sans ajouter *moines* [2]. Il s'agissait évidemment de l'érection d'un prieuré ou prévôté. L'évêque de Tournai ayant revendiqué ses droits sur l'église d'Eyne, l'abbaye d'Eename y renonça en 1205 [3]. Les difficultés faites par l'évêque Étienne († 1203) s'expliquent aisément par l'opposition de principe qu'il faisait à la desserte d'églises par des moines, et ici on peut supposer qu'il s'agissait d'un clerc de l'abbaye d'Eename, vu l'annexion de la paroisse à la collégiale.

L'abbaye de St-Adrien de Grammont avait obtenu en 1514 de Léon X l'incorporation de l'église paroissiale de St-Barthélemy à Grammont, et cette mesure avait été approuvée par l'évêque Guillaume de Cambrai (19 juillet 1518). L'abbé pouvait présenter soit un de ses religieux, soit un vicaire séculier [4].

Le moine Arnoul Goethals, de l'abbaye de St-André de Bruges, rapporte qu'un moine de son abbaye desservit la paroisse de Ghistelles à partir de sa donation en 1118, et que cette charge fut remplie notamment par le moine Drogon, auteur de la *Vie de Sainte Godelieve* [5].

Si, en 1131, l'abbaye de St-Riquier, qui vient d'être la proie des flammes, sollicite de l'archidiacre de Tournai la permission de mettre un moine comme chapelain à Bredenay, il est entendu que le curé séculier gardera la charge d'âmes [6].

L'abbaye de St-Pierre de Gand, à la fin du XVIIIe siècle, avait placé de ses religieux dans une série de cures : N.-D. du Mont Blandin, Baerle, Desselghem, Destelbergen avec vicaire, Eecke, Kalloo avec vicaire, Saffelaere, Seervergem, Swynaerde avec vicaire, Vracene. En 1779 elle comptait quarante-huit religieux ; il y en avait donc douze à l'extérieur dans les paroisses. Depuis quelle époque ces paroisses furent-elles desservies par les

1. *Annales du Cercle archéol. et hist. d'Audenaerde*, t. VI, 1925, p. 174.
2. *Ib.*, p. 175.
3. *Ib.*, p. 176.
4. MIRAEUS, *Opera dipl.*, t. III, p. 638.
5. J. WEALE, *Chronica monasterii S. Andreae juxta Brugas*. Bruges, 1868, pp. 19-20 ; *Acta Sanct.*, t. II, jul., pp. 364-366.
6. HÉNOCQUE, *Hist. de la ville et de l'abbaye de St-Riquier*. Amiens, 1883, t. II, p. 498.

Digitized by Google

moines de St-Pierre ? Il est difficile de le déterminer. Pour Destelberghe, on peut constater que Maximilien Van Hove, curé en 1598 était un religieux, décédé prieur de St-Pierre le 6 septembre 1630 ; par contre que la desserte par des moines n'y fut reprise qu'au XVIIIe siècle, et c'est aussi le cas pour Kalloo et pour d'autres.

Par contre je rencontre D. Simon Pierre Jacobs décédé curé de Hassche le 13 janvier 1604, D. Maur Lautens décédé curé de Vlyesele en 1604, D. Jacques Heyman, ancien curé de Saffelaere, décédé à Swynaerde en 1613, D. Placide Damant, décédé curé de Lede, D. Floribert Clercq décédé curé de Vracene en 1629, D. Mathieu Clynkaert décédé curé de Steenhuyse en 1634, D. Lambert Stalyns décédé curé à Tamise en 1644, D. Anselme Backaert, curé à Vorst et à Vracene, décédé en 1648, D. Vandrille Fremault, curé de Zeeverghem, décédé en 1653. Il semble bien qu'il n'y eut d'abord que des dessertes sporadiques et temporaires à partir de la fin du XVIe siècle [1].

Une lettre d'un pape Adrien, datée de Gènes, du 2 avril a° 8°, adressée à un abbé Jean de St-Bavon de Gand, autoriserait cet abbé à faire desservir la paroisse de St-Sauveur de Gand par un de ses moines, vu les conflits perpétuels avec des clercs séculiers [2]. Il est fort douteux que cette lettre soit antérieure au 7 décembre 1372, jour où l'abbé Jean de Fayt, de St-Bavon, obtint de Grégoire XI que les cures de St-Michel et de St-Sauveur de Gand et trois autres ne pussent être conférées qu'à des hommes de valeur et connaissant l'idiome du pays, et non au premier venu qui présenterait des lettres d'expectative [3]. Quel est ce pape Adrien ? Impossible de songer à un pape de ce nom. Ce doit être une faute de lecture; vu le nom de l'abbé Jean, il faut songer aux papes d'Avignon. Ce n'est pas Grégoire XI, qui ne vivait plus le 2 avril de la huitième année de son pontificat. Je n'ai rien trouvé dans les registres de ce pape ni de ses prédécesseurs immédiats qui puisse éclaircir ce point.

En janvier 1279 l'abbé de St-Bertin doit solliciter de l'évêque de Thérouanne l'autorisation de faire desservir l'église d'Eggewaertscapelle par des prêtres séculiers en place des moines qui de temps immémorial l'administraient, parce qu'il manque de religieux et que d'autre part, il ne convient pas que des moines qui doivent

1. Listes de religieux (Archives de l'État à Gand, Fonds de St-Pierre).
2. MIRAEUS, *Opera dipl.*, t. IV, p. 54.
3. Archiv. Vatic. *Reg. Avin.* 185, ff. 517-517^v ; BROM, *Bullar. Trajecten.*, t. II, pp. 230-232.

Digitized by Google

vaquer au service divin soient obligés aux courses que nécessite le service d'une paroisse [1].

J'ignore si pour la France, où il y avait un nombre considérable de prieurés et d'obédiences, on a relevé les traces d'un ministère paroissial exercé par les moines. On y constate la donation de nombreuses églises rurales faite aux moines par les évêques, mais peut-on en conclure, comme M. Bruhat l'a fait pour la Saintonge, que la desserte en fut confiée aux moines vu la pénurie et l'insuffisance du clergé séculier [2] ? Je ne sais, mais on ne rencontre dans les textes cités par cet auteur aucun cas concret qui justifie son assertion. Ce n'est que par l'examen des cartulaires et des registres de visites que l'on pourrait établir dans quelle mesure les moines ont pris part à la desserte des paroisses, spécialement dans les bénéfices réguliers ayant charge d'âmes. Mais les faits existaient, comme le prouvent les actes épiscopaux comme ceux d'Eudes, Rigaud, archevêque de Rouen [3], les appréciations d'un canoniste comme Guillaume Durant le jeune [4].

En Angleterre, avant le milieu du XIVe siècle, il n'y avait pas, pour ainsi dire, de paroisse desservie par des bénédictins, et le nombre de celles qui étaient administrées par des chanoines-réguliers était très restreint. Le contrôle est d'autant plus aisé pour ce pays que les registres épiscopaux des XIIIe et XIVe siècles pour un grand nombre de diocèses ont été publiés,et qu'on dispose des actes pontificaux pour la période de 1200 à 1450 [5].

Certes les monastères bénédictins purent s'approprier des églises paroissiales, mais ils les administrèrent par des prêtres séculiers. Si les moines du prieuré de Cardigan desservent trois églises de cette ville, on peut supposer qu'ils vivaient en commun dans le prieuré. Si, en 1346, l'abbé de Selby obtient de Jean XXII de pouvoir faire desservir par ses moines l'église incorporée de Brayton, la raison en est qu'elle est tellement rapprochée de l'abbaye, que cette desserte n'entraîne aucun inconvénient [6].

---

1. D'HOOP, *Recueil des chartes du prieuré de St-Bertin à Poperinghe*. Bruges, 1870, p. 123.

2. BRUHAT, *Le Monachisme en Saintonge et en Aunis*. La Rochelle, 1907, pp. 194-234.

3. BONNIN, *Journal des visites pastorales d'Eude Rigaud, archevêque de Rouen*. Rouen, 1847, pp. 55², 757 (pour la desserte de l'autel paroissial de St-Ouen de Rouen, puis après 1267 de l'église paroissiale séparée de celle de l'abbaye).

4. *Hist. litt. de la France*, t. 35, p. 95.

5. EGERTON BECK, *Regulars and the parochial system in mediaeval England* (DUBLIN REVIEW, 1923, pp. 235-251) ; du même, *Regulars and Appropriated Churches in Medieval England*. (CATHOLIC HISTORICAL REVIEW, N. S. t. III, 1923 pp. 205-216).

6. Archiv. Vatic., *Reg. Suppl.* 11, f. 174v.

Digitized by Google

Il en fut de même pour les chanoines-réguliers. Des douze cent présentations faites par eux, au cours du XIIIe siècle, pour les églises incorporées, il n'y en a que vingt qui sont desservies par eux, les autres le sont par des clercs séculiers.

La seconde moitié du XIVe siècle marque une évolution, peut-être à la suite des ravages de la grande peste. M. Beck signale de 1391 à 1401 une série de cas où le pape autorise les bénédictins à desservir des églises paroissiales ; il en fut de même pour des cisterciens. Mais en 1402 Boniface IX retire cette autorisation, et sans doute d'accord avec les autorités civiles qui étaient hostiles à cette mesure [1]. Le fait d'une concession de bénéfice avec charge d'âmes à un moine n'entraîne pas nécessairement la desserte personnelle ; l'intéressé touche les revenus et paie un vicaire. En tous cas les cas furent rares et exceptionnels.

En Italie on rencontre aussi des traces de ministère paroissial par des moines. L'abbaye de Polirone possédait le prieuré de St-Cyprien de Costa ; celui-ci avait reçu de l'évêque d'Adria, Vital, le titre baptismal de cette église (c. 1160-1168), qui est desservie par un moine [2]. Mais, au XIIe siècle, on constate une lutte de l'épiscopat régénéré, appuyé par les chanoines-réguliers, contre les monastères en décadence afin de reprendre ses droits et d'assurer la charge d'âmes dans les paroisses créées pour faire face aux besoins de la population croissante ; c'est le cas notamment à Bobbio [3]. En 1207 on voit que l'évêque Mainardin d'Imola autorise l'abbé Pierre de St-Laurent à faire desservir l'église de St-André de Zagonari par un de ses moines ou convers (=prêtre-obédiencier), en sauvegardant toutefois les droits du pléban de Barbiano [4]. De même on voit en 1253 des églises dans la Terre de Labour desservies de temps immémorial par des moines de St-Benoît de Capoue, et Innocent IV confirme cette coutume [5]. La même année, un moine de Farfa est rétabli par ce pape dans le droit d'administrer personnellement l'église de St-Michel située près de la prévôté de S. M. du Paradis à Viterbe, mais il n'est pas dit qu'elle avait charge d'âmes [6]. Par contre nous voyons qu'en 1270 l'évêque Benvenuto demande qu'à St-Florent d'Osimo on mette deux

1. R. H. SNAPE, *English Monastic Finances in the later Middle ages*. Cambridge, 1926, pp. 79-80 ; v. D. C. BUTLER, *Benedictine Monachism*. 2e éd. Londres, 1926, pp. 330-331, 416-418.
2. LÖWENFELD, *Epistolæ*, p. 167 ; JAFFE-L., 13132.
3. CIPOLLA, *Codice diplom. del monastero di... Bobbio*, t. I, 1918, pp. XI-XIII.
4. ZACCARIA, *Séries episc. Forocornel.*, t. II, p. 86.
5. BERGER, *Reg. d'Innocent IV*, 6241.
6. SCHUSTER, *L'imperiale badia di Farfa*. Rome, 1921, p. 309.

Digitized by Google

chapelains séculiers pour y administrer les sacrements, en place des moines [1].

Le fait ne devait pas être inconnu en Espagne, car on voit qu'en 1195, dans un accord entre l'évêque d'Osma et l'abbé d'Arlanza sur leurs droits respectifs dans certaines églises paroissiales, l'évêque concède à propos de l'église de Boada que l'abbé lui présente le chapelain, « clerc ou moine », auquel l'évêque conférera la charge d'âmes, en faisant remise du cathédratique et de la procuration [2].

Lorsque les Cisterciens eurent abandonné leur idéal primitif dans le cours du XIIIe siècle, on ne doit pas s'étonner de les voir administrer eux-mêmes des chapelles et des paroisses ; c'est le cas à Baudeloo, aux Dunes, à Ter Doest, à St-Bernard-sur-l'Escaut, à Aulne, à Kamp et ailleurs [3].

Au XVe siècle le coutumier de Subiaco prohibe l'administration des paroisses [4], et cette prohibition se retrouve dans les constitutions des congrégations de Beuron et de Belgique, à moins que la paroisse ne soit annexée à l'église abbatiale. Mais, dans la plupart des congrégations bénédictines, on a dû maintenir la desserte de nombreuses églises incorporées aux monastères et créées par ceux-ci, notamment en Autriche, en Angleterre et aux États-Unis, et ce ministère y est devenu une des formes de l'activité bénédictine.

D. URSMER BERLIÈRE.

---

1. ZACCARIA, *Auximat. episc. series*, p. 38.

2. LUC. SERRANO. *Cartulario de San Pedro de Arlanza*. Madrid, 1925, p. 237.

3. SERRURE, *Cartulaire de St-Bavon de Gand*, p. 199 ; MARTÈNE, *Thesaurus*, t. IV, col. 1363 ; *Chronicon monast. Campensis*. (*Annal. des hist. Ver. für den Niederrhein*, t. XX, pp. 310, 314).

A partir du XVIe siècle l'abbaye de St-Bernard-sur-l'Escaut dessert un certain nombre de paroisses ; celle de Villers à partir du XVIIe siècle dessert Mellery et, au XVIIIe siècle, Sainte-Marie (doyenné de Jodoigne) ; celle d'Aulne dessert la paroisse de Clermont au XVIIIe siècle.

4. ALBERS, *Consuetudines monast.*, t. II, p. 226.

Digitized by Google

NOTES.

LE RESCRIT D'HADRIEN ET S. JUSTIN.

Trois problèmes se sont posés à propos du rescrit d'Hadrien sur la procédure à suivre contre les chrétiens : est-il authentique ? comment l'interpréter ? est-ce s. Justin lui-même qui le transcrivit dans son Apologie, où nous le trouvons pour la première fois [1] ?

C'est la moindre de ces questions — la 3me — qui est examinée ici. On l'a jusqu'à présent à peine étudiée, estimant sans doute, par l'effet d'un préjugé paresseux, qu'elle « doit » être insoluble. On a, en conséquence, traité les deux autres problèmes indépendamment de celui-ci. Cependant il n'est indifférent ni pour l'authenticité ni pour l'interprétation, que le témoignage soit de Justin, presque contemporain. S'il est possible d'établir que l'apologiste lui-même annexa la pièce à son œuvre, une donnée de valeur primordiale est acquise, dont il importera de dégager soigneusement les conséquences.

Le rescrit d'Hadrien ne fait pas suite sans transition à l'Apologie : il est précédé d'une courte Introduction où Justin indique — ou est censé indiquer — pourquoi il ajoute à son appel ce document. C'est afin qu'Antonin et Marc-Aurèle constatent que, si les chrétiens le voulaient, ils pourraient s'appuyer sur la lettre d'Hadrien « pour vous prier de nous faire juger, ainsi que nous l'avons demandé ».

Ces quelques lignes émanent-elles de l'apologiste, comme elles le prétendent ? Tel est, au concret, le problème. Sa solution résultera d'un examen attentif de la pièce confrontée avec les écrits authentiques de Justin.

Voici cette Introduction (Apol. c. LXVIII).

> Καὶ ἐξ ἐπιστολῆς δὲ τοῦ μεγίστου καὶ ἐπιφανεστάτου Καίσαρος Ἀδριανοῦ, τοῦ πατρός ὑμῶν, ἔχοντες ἀπαιτεῖν ὑμᾶς καθὰ ἠξιώσαμεν κελεῦσαι τὰς κρίσεις γένεσθαι, οὐκ ἐκ τοῦ κεκρῖσθαι τοῦτο ὑπὸ Ἀδριανοῦ μᾶλλον ἠξιώσαμεν, ἀλλ' ἐκ τοῦ ἐπίστασθαι δίκαια ἀξιοῦν τὴν προσφώνησιν καὶ ἐξήγησιν πεποιήμεθα.
>
> Ὑπετάξαμεν δὲ καὶ τῆς ἐπιστολῆς Ἀδριανοῦ τὸ αντίγραφον, ἵνα καὶ κατὰ τοῦτο ἀληθεύειν ἡμᾶς γνωρίζητε.

---

1. C. Callewaert. *Le rescrit d'Hadrien à Minicius Fundanus* (Rev. d'Hist. et de Litt. religieuses, 8 [1903] 152-189) est probablement la meilleure étude à consulter sur ces questions.

Digitized by Google

Le morceau est court mais n'a rien de banal, ni comme vocabulaire ni comme construction. Il invite, au contraire, par son originalité, à un examen comparatif avec la langue de Justin. Grâce à l'excellent *Index apologeticus* de Goodspeed ce travail n'est qu'un jeu, mais c'est un jeu utile et instructif : dans les conditions où il se présente il aboutit, on va le voir, à la solide preuve.

Rassemblons-en les éléments [1].

1. Ἔγοντες ἀπαιτεῖν ... οὐκ ... ἠξιώσαμεν à rapprocher de ἔγοντες εἰπεῖν ἐπαυσάμεθα (*Ap.* 53, 1), de ἔγοντες .. εἰρημένον ... λέγουσιν (*Ap.* 63, 11) et de ἔγοντες ... ἀφορμὰς ... οὐ βούλεσθε (*D.* 93,5).

C'est le participe employé au sens adversatif : *bien que nous puissions, nous pourrions*. On voit que Justin s'en sert volontiers. Le premier parallèle est le plus frappant.

2. Ἀπαιτεῖν est un mot fréquent chez Justin (9 fois) dans ce sens précis de « réclamer, exiger ». Les autres apologistes usent de termes différents. Athénagore l'emploie, il est vrai, une fois (36, 1) mais dans un autre sens. Comparer surtout les deux constructions parallèles : ἀπαιτεῖν ὑμᾶς καθὰ ἠξιώσαμεν κελεῦσαι et ἀπαιτῶ σε τὸν λόγον ὃν πολλάκις προεβάλλου ἀποδεῖξαι (*D* 77, 1).

3. Ἠξιώσαμεν. Ce mot, au sens de « demander, prier » se lit ici trois fois dans la même phrase. Fréquence anormale très caractéristique de Justin, qui emploie le terme 19 fois, souvent coup sur coup (*Ap.* 3, 1 ; 7, 4.5 ; 31, 2.4) tandis qu'on le rencontre à peine chez les autres apologistes.

4. Κελεῦσαι τὰς κρίσεις γενέσθαι. Noter le pluriel, avec *Ap.* 5, 1 : οὐ κρίσεις ἐξετάζετε.

5. Ἐκ τοῦ ἐπίστασθαι δίκαια αἰτοῦν, « parce que nous avons conscience de demander des choses justes ». Comparer, pour ἐπίστασθαι « avoir conscience », *App.* 4, 4 : διὰ τὸ συνεπίστασθαι ἑαυτοῖς μηδὲν φαῦλον. Comparer, pour δίκαια αἰτοῦν, *Ap.* 12, 11 : λογισαμένους ὅτι δίκαιά τε καὶ ἀληθῆ αἰτοῦμεν. Pour l'emploi du neutre pluriel δίκαια, comparer encore *Ap.* 2, 1 ; 3, 5 ; *App.* 15, 5.

6. Τὴν προσφώνησιν καὶ ἐξήγησιν πεποιήμεθα. Ici le parallèle avec *Ap.* 1, 1 : τὴν προσφώνησιν καὶ ἔντευξιν πεποίημαι, est étroit au point de former à lui seul une preuve. On n'y échapperait qu'en supposant que l'auteur de l'Introduction a plagié Justin. Mais la substitution de ἐξήγησιν à ἔντευξιν ne favorise pas cette hypothèse : un imitateur n'avait aucune raison de varier les termes ; de plus, il se fait que ἐξήγησιν, dans ce sens spécial d'« exposé », appartient, lui aussi, au vocabulaire de Justin : voyez *Ap.* 61, 1. C'est donc bien la main de l'apologiste lui-même qui se trahit dans ce changement.

7. Καὶ κατὰ τοῦτο ἀληθεύειν ἡμᾶς γνωρίζητε. Le parallèle essentiel est ici *App.* 4, 4 : ἀτεβὲς ... μὴ κάτα πάντα ἀληθεύειν. Outre que

---

1. Les sigles sont ceux de Goodspeed : *Ap* = *1re Apologie*, *App* = *2de Apologie*, *D* = *Dialogue avec Tryphon*.

Digitized by Google

ἀληθεύειν n'est pas un mot très employé, sa construction avec κατὰ est anormale : on se sert régulièrement de περί (voyez Liddel-Scott *ad verb.*). Γνωρίζειν est dans le vocabulaire courant de Justin (24 fois), tandis qu'on ne le rencontre qu'une fois chez les autres apologistes.

Quid plura ? Entre notre Introduction et l'Apologie la conformité est absolue pour le vocabulaire, la syntaxe et jusqu'à l'allure déhanchée du style : aucune expression, aucune formule de l'Introduction n'est étrangère à Justin, la plupart lui sont familières et plusieurs (ἔχοντες, ἀπαιτεῖν, ἀξιοῦν, οἰκαια ἀξιοῦν, προσφώνησιν καὶ ἐξήγησιν ποιεῖσθαι, κατὰ τοῦτο ἀληθεύειν) caractérisent sa manière.

S'il s'agissait d'une pièce anonyme, c'en serait assez pour rendre l'attribution à Justin problable, sans plus, car, laissée à elle seule, la critique interne ne paraît pas pouvoir atteindre ici la certitude. Mais on n'en est pas réduit à ce minimum. L'Introduction, en effet, se rend témoignage à elle-même : elle se donne formellement comme l'œuvre de Justin et, déjà dans un manuscrit du IVe siècle — celui que transcrivit Eusèbe —, on la trouve annexée à l'Apologie. Attestation ancienne et qu'on n'a pas de raison de suspecter. Mettons qu'elle aussi fournit un argument probable et concluons hardiment à la certitude. Car on n'a pas seulement à additionner ici deux probabilités. Il y a en plus la significative coïncidence du critère interne avec le témoignage externe. Qu'un écrit clairement attribué à s. Justin par la tradition porte sans défaillance la marque exacte de son style n'est pas dû au hasard; puisque, d'autre part, l'empreinte littéraire ne présente rien d'un pastiche et qu'elle n'a évidemment pas dicté l'attribution traditionnelle, il reste que leur accord, indépendant, provient du fait initial, et qu'effectivement ce fut Justin lui-même qui joignit à son Apologie le rescrit d'Hadrien.

***

Il s'ensuit aussitôt une double conséquence.

D'abord un argument de premier ordre en faveur de l'authenticité du rescrit. Celle-ci a été niée. On a répondu solidement mais en glissant sur le témoignage de Justin, lui-même contesté. Il faudra désormais l'installer en bonne place, car l'apologiste transcrit à Rome, vers 150, un rescrit parti de Rome en 124. Ce rescrit n'offrant aucun des traits de maladresse ou de plagiat qui trahissent les faux, l'appui que lui fournit Justin prend toute sa force. Il ne suffit pas, en effet, que le contenu du document ne cadre pas avec l'idée qu'on s'est faite de la politique religieuse des Antonins, pour qu'on soit en droit de le suspecter.

Ceci nous conduit à l'autre conséquence, à savoir que l'interprétation du rescrit comme étant un retour au droit commun en faveur des chrétiens, et une répudiation — temporaire, hélas ! — de la persécution *ob nomen*, remonte à Justin lui-même. Son Apologie aux empereurs n'est, en effet, qu'une longue et véhémente adjuration d'en venir enfin à cette politique de justice, et le rescrit y fut ajouté comme un argument d'autorité pour la thèse.

Digitized by Google

Sans doute Justin peut s'être mépris ; sans doute Eusèbe qui interprétera le rescrit de même façon n'est-il pas infaillible. Cependant le témoignage de ces deux écrivains, de langue grecque et au courant du langage juridique romain, ne laisse pas de faire impression. Surtout qu'en vérité, autant le rescrit reste clair et précis s'il est ainsi compris, autant il devient équivoque et mal exprimé — en parfait contraste avec la netteté de celui de Trajan — s'il suppose et maintient la procédure *ob nomen.*

Ceci soit dit sans prétendre résoudre d'après ce seul indice une question à laquelle d'éminents historiens ont donné une réponse opposée, malgré s. Justin.

D. B. CAPELLE.

L'ÉDITION DE LA RÈGLE BÉNÉDICTINE PAR BAUDOUIN MOREAU.

Dans le douzième volume de cette *Revue*, p. 499, dom Berlière a signalé qu'au XVIIe siècle un Cistercien belge, dom Baudouin Moreau, avait publié une édition critique de la règle de s. Benoît. Ce renseignement a été plusieurs fois utilisé, mais jusqu'ici, personne à ma connaissance n'est allé plus avant. Il ne me paraît donc pas sans intérêt, puisque l'auteur avait, dit-on, consulté trente manuscrits, d'examiner son édition.

L'ouvrage de Moreau étant extrêmement rare en Allemagne [1], ce ne fut qu'à la suite de longs efforts que je pus découvrir un exemplaire à l'Université de Breslau qui le mit à ma disposition le plus obligeamment. Je fus aidé dans ma recherche par l'*Auskunftstelle* de la bibliothèque de Berlin, à l'intervention du Dr Teichl, de la bibliothèque nationale de Vienne.

Avant de passer à l'étude de ce petit ouvrage, disons quelques mots de son auteur. Baudouin Moreau [2], né vers 1570, devint moine cistercien au monastère de Cambron en Belgique. Il étudia d'abord quelque temps à Douai, fut ensuite secrétaire de Pierre de Nivelles, abbé général de l'Ordre de Cîteaux et devint, en 1619, abbé du monastère de Rosières en Franche-Comté. En 1621 on l'envoya à Rome, comme procureur de l'Ordre, et c'est là qu'il mourut en 1622.

Son édition de la règle parut d'abord à Douai en 1611, puis à Cologne en 1620. C'est cette dernière édition que j'utilise : elle forme un petit livre de 286 pages [3]. Outre cela, Moreau a encore écrit un commentaire

---

1. Il l'est en Belgique également. La bibliothèque de Maredsous possède l'édition de 1620.

2. De Visch, C. *Bibliotheca scriptorum s. ord. Cisterciensis.* 2^a ed. Cologne, 1656, p. 31 ; Foppens J. F., *Bibliotheca belgica* I. Bruxelles 1789, p. 119 ; *Biogr. nation. de Belgique*, XV, (1899), c. 237-238.

3. Une réimpression du travail de Moreau à Munich (sumptibus Jo. Nep. Fritz bibliopolae) porte le titre suivant : *R. s. Patris Ben. abbatis et patriarchae monachorum discretione praecipua, sermone luculenta, ad triginta plus minus tum veterum mss tum impressorum codicum censuram fidemque revocata.* La préface et le nom

Digitized by Google

sur la règle bénédictine, dont le manuscrit est conservé actuellement à la bibliothèque d'Arbois en Franche-Comté, sous le n° 27 [1]. Ce commentaire, inachevé, fut complété par son confrère, dom Benoît Besançon. D'après de Visch et Foppens, Moreau aurait aussi laissé une histoire manuscrite de l'Ordre de Cîteaux.

Le titre précis de l'édition de la Règle est ainsi libellé :

> *Regula S. Benedicti patris toto occidente celeberrimi ad triginta plus minus tum veterum ms. tum impressorum codicum censuram fidemque revocata cum aliis eiusdem opusculis, vita et historia varie illustrata opera F. Balduini Moreau, religiosi Cambronensis, S. Theol. Baccalaurei. Coloniae apud Joannem Crithium sub signo galli. Anno MDCXX.*

Il est donc dit clairement que l'éditeur s'appuye sur *environ trente manuscrits et éditions*, ce que les deux historiens de Visch et Foppens ont altéré en *trente manuscrits*. Le titre est suivi aussitôt de l'approbation du 22 sept. 1611 donnée par Georges Colvenerius, l'éditeur connu de Rhaban-Maur. Vient ensuite : *Facula praelata historiae ac regulae celeberrimi toto occidente patris sanctissimi Benedicti*, bref aperçu sur la vie de S. Benoît et l'histoire de son ordre. Bien que Baudouin s'en rapporte ici à la bonne foi de Pierre Diacre et de Trithème, il se montre cependant, pour son époque, d'un sens critique digne d'éloge, notamment dans cette remarque (p. 44-45) :

> *Quin immo vice versa plurimum indoluerimus veritatis candorem non illustrari, sed ab his obscurari, qui nullum habentes delectum, et nimio eius ordinis, sub quo profitentur, amore, quoscumque repererunt doctrina vel sanctitate claros vitae monasticae alumnos, eosdem impudenter et inconsulte sub S.Benedicti regula constituunt professores : cum e diverso non faecundis, sed sterilibus supponi soleat aliena soboles.*

Les pages 59 à 63 contiennent un aperçu des principaux commentaires de la règle avec quelques données sur les manuscrits, puis, p. 64 et suiv., un *Epilogus ad lectorem* dont le passage suivant (p. 65) est important :

> *Hoc igitur in opere plurimum antiquitati venerandae detulimus, ut regulam ipsam, quoad fieri posset, germano pervetustorum exemplarium ms. contextui conformem redderemus : adnotantes interim ipsas lectionum varietates, ne tui (benigne lector) iudicii libertate fraudareris. Intricatum quidem studium prorsusque difficile, quod tamen praelatorum quorumdam doctorumque virorum consilio victus et authoritatis pondere, nullatenus valui detrectare. Sepositis igitur aliis quibusdam studiorum exercitiis, quae licuit hinc inde diversa tam ex bibliothecis Benedictinorum quam Cisterciensium conquisivimus exemplaria : quae quidem partim ms. partim impressa in Hispania, Germania, Gallia Belgioque nostro numerum circiter trigesimum attigerunt.*

Malheureusement nous ne trouvons nulle part, dans l'ouvrage, de témoignage plus précis sur ces manuscrits et éditions. Seules les remarques sur nombre de variantes, à la fin des chapitres, permettent de s'en faire quelqu'idée.

---

de Moreau sont omis, ce qui rend inintelligibles les annotations sur les mss et les impressa. Font suite, dans cet opuscule, la *Vita s. Benedicti* (= Greg. Dial. II) et l'*Imitatio Christi*.

1. Cf. *Catal. des bibl. des départ.* 21, p. 119 sq.

Digitized by Google

A la règle s'adjoint d'abord p. 219 l'*Ordo qualiter*, puis p. 238 la lettre apocryphe à Rémi, le *Sermo in morte s. Placidi* et l'*Epistula ad Maurum missa* que l'on trouve chez Migne (P. L. 66, 933 suiv.). En de longues notes, Moreau cherche à démontrer leur authenticité. Viennent ensuite, sans numérotation de pages, l'*Elenchus capitum Regulae* ainsi que des vers sur le contenu de la Règle et sur la vie de s. Benoît.

Jugé d'après nos connaissances actuelles l'effort de Moreau pour fixer le texte de la Règle est certes peu satisfaisant. Tout d'abord, comme il fallait s'y attendre, le texte est très mêlé et s'est chargé de beaucoup de variantes de la recension interpolée. Même la lacune IX, 13-14 [1], souvent comblée cependant dans les manuscrits tardifs, s'y remarque, et voici l'annotation: *subiungunt hic impressa: « duo responsoria sine gloria dicantur », sed Ms. non habent.* Pis encore : il s'est glissé dans le texte une série de variantes qui, dans les anciens manuscrits, n'ont généralement qu'une attestation faible ou même nulle. Ainsi Moreau lit III, 17 : *temere* DEVIETUR *a quoquam* et dit en note : *duo ms. et totidem impressa:* DECLINETUR ; XXII, 3, *dispositionem*, que soutient seulement Amg [2], avec cette remarque : *duo quaedam impressa legunt hic: « dispensationem »*. Pareillement *XXXVI* 20 *cura autem maxima sit abbati* avec la note : *quaedam exemplaria ms. et impressa, sed pauca legunt: curam maximam habeat abbas.* Nous voyons aussi des leçons tout à fait uniques comme : II, 88, *dissimilem* au lieu de *difficilem;* V, 9, *ob auditum oris; XLVIII* 47, *metum habeant* au lieu de *timeant; XLIX*, 25, *facienda*, au lieu de *agenda; LIII*, 33, *divinum* au lieu de *divitum* et d'autres. Ici comme dans bien d'autres cas Moreau a adopté les leçons tardives, en se basant toujours sur ses documents. La faute, en effet, ne vient pas d'un manque de critique : des remarques comme celles-ci le montrent assez : XXX, 6, *acris verberibus coerceantur: impressa fere omnia cum aliquot ms. hic legunt « acribus », sed alia pleraque ms. priorem lectionem temporibus illis satis usitatam retinere malunt.*

Voyez encore : XXXV, 30, XXXIX, 16 et LV, 16.

Parfois aussi on trouve des leçons du texte correct, p. ex. XXIII, 3 *contrarius existens*, XXV, 10, *refectionem*, XXVIII, 10, *ustionem*, XLIII, 4, *scurilitas*, etc. A noter encore des variantes anciennes qu'on ne rencontre que dans quelques ms. de la recension interpolée comme : IV, 85, *elationem et jactantiam fugere;* LXIII, 22, *teneatur* pour *conseruata;* 27, *fratres nominent;* LXV, 4, *existimantes se secundos abbates esse*, 41, *sollicite*, 50, *quod et ei postea*, 52, *expellatur*. Ces mêmes leçons se retrouvent dans le ms. 1245-597 de la bibliothèque de Trèves, du début du IXe siècle.

Négligeable aujourd'hui pour un éditeur de la Règle, le travail de Moreau reste cependant un intéressant essai de restauration critique du texte sur la base de manuscrits et d'éditions.

Vienne. Dr H. PLENKERS.

1. Je cite d'après l'édition de Butler.
2. Toujours d'après l'édition de Butler.

Digitized by Google

COMPTES RENDUS.

PALÉOGRAPHIE.

L. SCHIAPARELLI. **Avviamento allo studio delle abbreviature latine nel medioevo.** — Florence, Olschki, 1926 ; 99 p., 8°.

L'étude des abréviations prend de plus en plus une place importante dans l'enseignement de la paléographie. Après les ouvrages fondamentaux de Traube et de Lindsay, après les monographies de Steffens, de Rand, de Lowe et d'autres, il était temps de donner aux élèves un aperçu sur l'histoire de l'abréviation et un jugement sur les théories émises à ce sujet. Ce travail vient d'être fait par un maître. On ne peut assez recommander aux élèves et même aux professeurs cette introduction, dont la valeur est encore augmentée par quatre bonnes planches. Espérons qu'après ce résumé un peu court nous aurons un jour un traité complet. Me serait-il permis de faire remarquer que le sigle du célèbre évangéliaire de Turin n'est pas *K* (p. 63), mais *k* ? D. DE BRUYNE.

PHILOLOGIE.

A. W. DE GROOT. **La Prose métrique des anciens.** (Collection d'Études latines publiée par la Société des Études Latines) — Paris, Belles-Lettres, 1926 ; 70 p., 8°.

Exposé net et pratique de la question : c'est à la fois une mise au point, et un guide, par les indications données sur la méthode à suivre dans ces études, les résultats acquis, les points encore à étudier. D. G. insiste surtout sur la méthode comparative. Pour retrouver les lois de la prose métrique, c'est-à-dire les clausules métriques préférées par les auteurs, et les combinaisons où ils les ont employées, les érudits accumulent les statistiques. Mais il ne suffit pas de savoir qu'une formule se retrouve dans 25 % des clausules d'un discours ; la comparaison avec un texte amétrique doit encore montrer dans cette proportion une intention de l'auteur — car elle pourrait tout aussi bien résulter de l'abondance dans la langue de mots qui l'amènent nécessairement. Par contre, il me semble avoir écarté trop radicalement le système de Havet et Bornecque qui font dépendre la formule métrique de la clausule, de la quantité des syllabes du dernier mot. Tout d'abord, la théorie de ces deux savants n'est pas aussi absolue que D. G. le prétend. Ils n'écartent pas les clausules d'un seul mot, mais ils ont fait porter leurs recherches sur les formules de deux ou plusieurs mots, à cause de l'importance qu'ils attachent à ce que D. G. nomme la *typologie*, c'est-à-dire la répartition des syllabes sur les mots. Sans doute, ce qui importe avant tout, c'est la série métrique, quelque mode de scansion que l'on y apporte — et, par exemple, Cicéron ne s'est jamais nettement prononcé sur celle du groupe —⏑—⏑⏑, où l'on peut voir soit un crétique suivi d'un iambe, soit un trochée suivi d'un crétique (Cfr. *Laurand*, Étude sur le style des discours de Cicéron. Paris, 1907, p. 157) ; pourtant il scande en pieds les séries de dichorées ou ditrochées, les séries de crétiques, etc. De même Cicéron ne semble pas s'être occupé des mots de la clausule ; cependant

Digitized by Google

certaines combinaisons lui plaisent davantage, comme D. G. lui-même le reconnaît (p. 7). Si cette préférence n'est pas déterminée par l'accent grammatical (De Groot, p. 7 ; Laurand, o. c., p. 187, note), elle est cependant sous l'influence de la division des mots — ce que De Jonghe nomme la césure[1] — que Quintilien signale déjà, et qui est si marquée dans les poètes postérieurs[2].

La seconde partie de l'étude est consacrée à l'analyse métrique de textes qui permettent de suivre l'évolution de la prose métrique devenant la prose rythmique — par substitution de l'accentuation à la quantité, avec diminution de la variété des clausules pour se réduire aux trois types du Cursus du Moyen Age : *Cursus planus, cursus tardus, cursus velox.* Quelques exemples tirés des textes ecclésiastiques, bulles et prières liturgiques, auraient mieux illustré ce *Cursus* que le fragment de Liudprand et celui de Dante, cités par D. G., et auraient permis de faire ressortir davantage la métrique rigoureuse des pièces plus anciennes, comme par exemple celles du Sacramentaire léonien (p. 59 ss.).

D. B. LEBBE.

ÉCRITURE-SAINTE.

T. H. ROBINSON. **The Decline and Fall of the hebrew Kingdoms.** — Oxford, Clarendon Press, 1926 ; x-146 p., 8°. Sh. 4, 6.

Le premier volume de la Clarendon Bible consacré à l'A. T. vient de paraître. La collection sera complète en six volumes dont voici la distribution : les vol. II-V raconteront l'histoire d'Israel depuis l'Exode jusqu'au second siècle av. J. C. Chacun d'eux comprendra une introduction assez brève et une suite de passages tirés de l'A. T. En fait on n'y trouvera pas le texte des passages choisis mais seulement leur commentaire, le lecteur pouvant aisément se procurer une Bible. Le vol. I sera un manuel d'histoire qui situera Israel dans le monde de son temps. Le vol. VI — et ceci est tout un programme, et indique l'esprit dans lequel la collection est faite — fera le départ entre mythe et légende ; la Genèse y trouvera sa place.

Voyons le contenu du vol. III afin de juger de l'exécution du projet. L'introduction en 36 pages résume les vicissitudes politiques de l'Orient en Assyrie, Babylonie, Égypte, Israel et Juda, les conditions sociales, économiques et religieuses des deux royaumes hébreux. Suit un commentaire des passages marquants des livres des Rois, d'Amos, Osée, Michée, Isaïe (1-31), Sophonie, Deutéronome, Nahum, Habacuc, Jerémie. Des notes additionnelles sur le texte de l'A. T., la chronologie, les prophètes, le mouvement deutéronomique, l'eschatologie. Enfin un tableau général de la littérature hébraïque avec un synchronisme des inscriptions et des rois étrangers. Si l'on ajoute cinq cartes ou plans et plus de cinquante illustrations on saisira tout de suite le charme et l'utilité de ce petit volume si riche en matières judicieusement choisies.

H. D.

M. J. LAGRANGE et C. LAVERGNE, O. P. **Synopsis evangelica graece.** — Paris, Gabalda, 1926 ; XXV-177 p., 4°. Fr. 120.

Le P. Lagrange ayant lui-même présenté sa synopse aux lecteurs de la *Revue biblique* et l'ayant défendue ensuite contre les attaques du P. da Fonseca

1. Dans son excellente étude sur les clausules métriques dans s. Cyprien. (Louvain, 1905). Il consacre trois chapitres à cette question des césures.
2. Candel. *De clausulis a Sedulio... adhibitis.* Toulouse, 1904.

Digitized by Google

parues dans *Biblica*, il est superflu de nous étendre longuement sur ce « companion » obligé des quatre volumes de commentaires de l'éminent dominicain. Celui qui cherche dans cette synopse un manuel à l'usage des étudiants, se trompe : le prix en est inabordable pour eux, le format trop grand et surtout l'apparat insuffisant. La synopse scolaire catholique devra contenir le plus de renseignements possible, dispensant de recourir aux évangiles séparés.

Mais le lecteur des commentaires du P. Lagrange sera heureux de trouver ici, sans effort, les passages étudiés ailleurs, dans l'ordre même où les range le savant exégète et avec les parallèles voulus. L'intérêt et l'utilité de cette synthèse des textes est trop évidente pour avoir besoin de recommandation. D. B. C.

TH. ZAHN. **Die Apostelgeschichte des Lucas.** Zweite Hälfte, cap. 13-28. (3e u. 4e Aufl.) — Leipzig, Deichert, 1927 ; p. 386 à 887, 8o. Mk. 18.

Le premier tirage de ce volume date de 1921. Il faisait suite à la première partie du commentaire, parue en 1919 ; la pagination des deux tomes est continue. L'œuvre de Zahn ne donne ni texte, ni traduction, ni introduction ; celle-ci fut traitée par lui dans d'autres ouvrages, entre autres dans son *Einleitung in das N. T.* au tome IX des *Forschungen zur Geschichte des neutestamentl. Kanons*, paru en 1916. Bien qu'il soit dégagé de tout ce lest, l'ouvrage compte encore 886 pages de texte fort serré. On y retrouve toute l'érudition de Zahn, et sa connaissance incomparable de la littérature chrétienne. De pareils livres sont de véritables greniers d'érudition capables d'alimenter des générations de professeurs. Encore devront-ils faire l'effort de forcer l'entrée, car rien n'est moins engageant au premier abord que ces pages où tout se suit sans un alinéa qui permette de respirer. C'est de l'érudition rébarbative. Seulement une fois le sacrifice fait à l'austérité de l'appareil, on peut être assuré de trouver réuni ce qui est dispersé parmi les anciens auteurs et qui ne se retrouve pas toujours chez les modernes.

Il n'y a pas de modification importante à signaler dans le tirage présent, sinon quatre pages de notes complémentaires et la mise à jour de la bibliographie. H. D.

K. PIEPER. **Paulus.** Seine missionarische Persönlichkeit und Wirksamkeit. — Munster, Aschendorff, 1926 ; IV- 268 p., 8o. Mk. 10.

Le Dr Pieper a consacré cette monographie à l'apôtre des Gentils. Il a détaché de la vie de s. Paul tout ce qui concernait son activité missionnaire. Il a donc étudié en des chapitres successifs : l'attitude de la communauté primitive à l'endroit des païens ; la vocation de Paul à l'apostolat ; les dispositions naturelles pour une pareille tâche ; son activité apostolique depuis Antioche jusqu'à Rome. On peut voir déjà l'importance des sujets que l'auteur aborde, mais on aperçoit également combien ils sont rebattus. Le mérite du Dr Pieper consiste à se faire le recenseur bref et discret des théories connues. Plus originales sont les pages sur les principes caractéristiques de l'activité paulinienne, sur le but exclusivement religieux de ses missions et sur leur fondement théologique : la foi au Dieu unique et dans la solidarité de misère du genre humain. Un péché universel, une grâce universelle. On lira avec plaisir ces pages où se retrouvent bien des choses connues par ailleurs, mais présentées sous un jour nouveau, et à qui une conclusion originale ajoute une autre valeur.

H. D.

Digitized by Google

THÉOLOGIE HISTORIQUE ET DIDACTIQUE.

T. J. WALSCHE. **The principles of catholic apologetics.** — Londres, Sands, 1926 ; xx-392 p., 8°.

L'auteur de ce volume n'entend faire qu'une chose : résumer et adapter le grand traité *De Revelatione* du P. Garrigou-Lagrange. Seule une préface-introduction sur l'origine de l'homme est personnelle. M. Walsche s'y inspire du chanoine De Dorlodot.

J'avoue être embarrassé pour recenser ce livre. L'expérience, en effet, paraît avoir démontré qu'il est quasi impossible à un homme de réaliser seul une « apologétique » complète : celle-ci réclame la compétence du philosophe, de l'historien, du paléontologue, etc. Pour se garder de mal répéter et de simplifier plus mal encore ce qui est étranger à sa compétence, un apologiste doit s'adjoindre des aides, spécialistes dans leur partie. Alors seulement on évitera l'écueil, périlleux et nuisible entre tous, de dénaturer et de sous-évaluer l'objection de l'incroyant ; seulement alors aussi la preuve positive sera munie de la force et du nuancé qu'elle réclame impérieusement pour être efficace. On doit donc sérieusement contester la possibilité d'une apologie vraiment scientifique qui ne soit œuvre collective. Si averti que puisse être le P. Garrigou-Lagrange, il n'échappe pas totalement à cette critique. Que dire alors d'un résumé presque schématique comme celui de M. Walsche ?

On voudra donc bien ne pas s'en contenter et prendre très littéralement l'humilité et la réserve de son titre : « principes d'apologétique », plutôt qu' « apologétique ». Ainsi compris comme un vade-mecum où aucun exposé n'est tout à fait adéquat, ni aucune preuve parfaitement rigoureuse, mais qui indique des orientations, des schémas réduits, le livre paraît très réussi : parfaitement clair, admirablement disposé et habilement allégé des discussions accessoires. Ce précis risquerait de mal servir l'homme du dehors, mais l'homme du dedans y trouvera le rappel et la suggestion de beaucoup de choses.

D. B. CAPELLE.

A. LE GRAND. **Cours de Religion chrétienne.** — Namur, Wesmael, 1927 ; 455 p. 8°. Fr. 12.

Ce manuel mérite d'être tenu pour excellent. Il est concis : à la fois court et substantiel. Il est exact dans l'exposé des doctrines, qualité malheureusement assez rare : les auteurs ne témoignent pas toujours d'un suffisant souci de distinguer les opinions même les plus répandues d'avec le dogme. M. le Grand, lui, se montre très averti de ces nuances, et l'on sent bien que c'est pour avoir été obligé, dans des milieux où la foi n'est pas admise sans examen, d'éviter les exagérations canonisant inconsidérément des vues que l'Église approuve sans les imposer. Voyez par exemple les aperçus sur *le mal, la prédestination, l'état de damnation, la prescience et la damnation*, etc.

Le livre est donc fruit mûr d'une longue expérience. Peut-être est-ce cette pratique qui a conseillé de réduire au plus court les preuves des vérités à démontrer. En les lisant, on se souviendra qu'elles demandent à être éclairées et vivifiées par l'enseignement oral.

Pour ne pas esquiver ma tâche de critique, je me permets de suggérer quelques améliorations : p. 12, je suppose qu'il faut lire non « *premier* siècle chrétien » mais *second* ; p. 35, peut-on penser que la prédestination ne tombe pas sur les actions ? ; p. 121, les damnés fixés dans le mal ne pèchent plus au sens d'actes

Digitized by Google

méritoires, par suite la durée de leur état ne justifie pas celle de leur châtiment ; p. 124, il est « permis de dire » (ligne 5) est trop peu : s. Thomas, cité plus bas, déclare : « certissime tenendum est » ; p. 351, s. Ignace n'était pas disciple de s. Jean. D. B. C.

J. BRAUN, S. J. **Handlexikon der katholischen Dogmatik.** — Fribourg im Br., Herder, 1926 ; VIII-355 p. 8°. Mk. 8,50,

L'A. qui précédemment a donné au public un utile « Liturgisches Handlexikon » a réalisé aujourd'hui un travail similaire concernant la théologie. C'est un lexique composé d'articles succincts et précis embrassant l'essentiel des dogmes et de la doctrine catholique. Il permettra à tout lecteur un peu lettré de se faire aisément et rapidement une notion exacte sur tel ou tel point de la doctrine et de la théologie catholique, relativement à laquelle beaucoup d'hommes, même érudits, sont souvent peu documentés. Il pourra servir aussi aux chrétiens d'ailleurs instruits, à se rappeler et à préciser leurs notions religieuses, des prêtres mêmes seront heureux de l'avoir sous la main, plutôt que de devoir recourir à des ouvrages plus étendus.

Les divers articles sont composés avec soin, ils sont dus non pas seulement au P. Br. mais à un groupe de professeurs du Collège de Saint-Ignace à Valkenburg. Les questions de controverse ne sont pas discutées, mais exposées avec les raisons qui militent en leur faveur et défaveur. Il eût été difficile que les AA. ne trahissent pas quelquefois leurs préférences : cherchez le mot : « Thomisme », vous êtes renvoyé sans autre forme au « Bannésianisme ». Il y a des nuances intéressantes à constater entre les divers collaborateurs (chaque article est signé des initiales de son auteur), ainsi le P. H. Lange, auquel reviennent les questions relatives à la foi et la grâce, semble bien plus éloigné du « Bannésianisme » que le P. Lennerz (actuellement professeur à l'Université grégorienne) qui a écrit plusieurs notices, par exemple, Concours divin, Création (hexaëmeron), Fin de la Création, Charité, Médiation de la sainte Vierge, etc., remarquables par leur clarté et leur objectivité. D. R. PROOST.

E. DUBLANCHY, S. M. **La voix de Pierre pour l'indépendance du Pape.** — Paris, Bonne Presse, 1926 ; 190 p. 8°. Fr. 6.

Bien qu'il soit en dehors des habitudes de la *Revue* de rendre compte des ouvrages parus ailleurs sous forme d'articles, nous nous faisons un plaisir de recommander cette forte étude doctrinale. Le libéralisme y est combattu par la voix autorisée des papes eux-mêmes. C'est l'originalité de l'auteur que d'avoir pris dans les documents officiels tous ses arguments. C.

J. BITTREMIEUX. — **De mediatione universali B. Mariae V. quoad gratias.** — Bruges, Beyaert, 1926 ; 320 p. 8°. Fr. 20.

Ces derniers temps, certes, on a beaucoup écrit sur la médiation de la Bienheureuse Vierge, mais de la multitude de documents et d'arguments qui ont été apportés au débat, il n'est pas facile de déduire des conclusions claires et certaines. Aussi le distingué professeur de l'Université de Louvain, auteur de ce livre, rend-il un grand service aux théologiens en définissant en termes précis l'état de la question, en pesant bien la valeur des arguments dont la thèse se réclame, en distinguant les conclusions acquises de celles qui restent discutables. Son livre est une œuvre de véritable science, il découvre le principe qui est à la base de toute la doctrine, en fait valoir la portée et en déduit les conséquences. Le principe ici, c'est que la Vierge est associée au Christ dans

Digitized by Google

toute l'œuvre de la Rédemption, ce principe contient formellement quoique implicitement la médiation relative à *toutes* les grâces, d'où suit la définibilité de cette vérité comme dogme de foi.

Marie est médiatrice d'abord dans l'acquisition des grâces, ensuite dans la dispensation de ces grâces : telles sont les deux parties de l'ouvrage, la première étant le fondement de la seconde a de ce chef fait l'objet d'une étude approfondie. La sainte Vierge est médiatrice quand elle dit son *Fiat*, elle est médiatrice parce qu'elle a coopéré par ses mérites au salut des hommes, elle est médiatrice au pied de la Croix. Tous ces chapitres sont développés avec ampleur : relevons surtout celui qui prouve le mérite de Marie dans son association à l'œuvre rédemptrice, il entraînera cette conclusion, que « Marie a mérité *de congruo* pour le salut des hommes, tout ce que son divin Fils a mérité *de condigno* ». Les divers aspects de la compassion de Marie conduisent d'ailleurs aussi à des résultats concluants. Enfin le témoignage de la tradition, résultant de documents nombreux et bien mis en valeur, revendique, soit explicitement, soit équivalemment dans l'appellation de nouvelle Ève, le titre de médiatrice.

Si Marie doit être nommée médiatrice tant pour l'acquisition que pour la dispensation des grâces, c'est cependant dans ce second office que le titre lui convient au sens le plus propre « in sensu plenissimo et perfectissimo » (p. 135). Il serait donc utile, nous semble-t-il, de qualifier tout en commençant, les sens plus spéciaux dans lesquels il lui revient, au moment du « Fiat » où elle se trouve *située* entre Dieu et le Christ, dans la Passion où elle est à côté du Rédempteur, alors que dans la dispensation elle se trouve entre le Christ et les hommes. Nous trouvons quelques lignes à ce sujet, p. 38, 143, où l'influence de Marie est dite indirecte ; plus loin, p. 229, des indications plus complètes, et tout s'éclaircit, mais au premier abord, le lecteur est un peu troublé de voir intervenir dans la médiation un terme de plus que n'en supposait la définition de celle-ci, donnée aux premières pages du livre.

Dans la seconde partie de l'ouvrage, la dispensation des grâces par l'intermédiaire de Marie est prouvée par le magistère ordinaire de l'Église, par les arguments théologiques, par l'Écriture, par la Tradition. L'argument théologique le plus fort est fondé sur ce principe que celle qui a eu part à l'acquisition des grâces, doit avoir aussi son rôle dans la distribution. L'argument scripturaire se déduit du proto-évangile et des paroles de Jésus-Christ à sa Mère, les témoignages de la Tradition sont ou bien immédiats, ou bien déduits du principe de l'association de Marie à son divin Fils. Les objections contre la thèse sont ensuite présentées fort impartialement, telles entre autres le prétendu silence de l'Écriture, les difficultés que suggère la causalité des sacrements ; elles se résolvent par les principes qui sont à la base de tout l'exposé précédent et par l'explication qu'admet l'A. quant à la nature de la médiation. La sainte Vierge contribue à la dispensation des grâces par son intercession, cette intercession est d'ordre supérieur à celle des autres saints : Dieu veut que les grâces soient conférées selon la *volonté* exprimée par Marie. M. B. examine ensuite la thèse de la causalité physique instrumentale attribuée à Marie par plusieurs Thomistes récents : sans la réprouver, il ne lui accorde cependant pas son suffrage, et lui refuse l'autorité de S. Thomas. Il admet néanmoins qu'elle s'harmonise bien avec les théories de la causalité physique des sacrements et de l'humanité du Christ.

Plus d'une fois, dans le courant de l'ouvrage, l'A. évite de citer les noms des théologiens qui lui paraissent avoir insuffisamment prouvé les opinions qu'ils

Digitized by Google

émettent, délicatesse louable sous un certain rapport, mais qui n'est pas sans nuire à l'érudition et à la direction du lecteur non averti.

Pour résumer notre appréciation, constatons que ce livre réalise la tâche incidemment assignée aux théologiens (p. 71) : Exposer aussi complètement et adéquatement que possible les doctrines en question, afin d'apporter ainsi une contribution nouvelle à la science. D. R. PROOST.

O. DITTRICH. **Geschichte der Ethik**, 3e Band. — Leipzig, F. Meiner, 1926 ; VIII-510 p. 8o. Mk. 20.

Ce nouveau volume est le troisième de l'ouvrage qui a commencé de paraître en 1923 sous le titre : « Die Systeme der Moral » et que nous avons annoncé dans la Revue (1926, p. 349). L'A. a eu raison de modifier son titre, car un exposé aussi considérable que celui qu'il a entrepris mérite bien le nom d' « Histoire de l'Éthique ». La partie qui paraît à présent embrasse le Moyen Age et la Renaissance jusqu'à la soi-disant Réforme. Elle débute par un aperçu d'ensemble sur l'esprit et l'action de l'Église Catholique pendant cette période ; la discipline pénitentielle y est surtout prise en considération en tant que moyen principal dont disposait l'Église pour soumettre tant les États que les individus. Le point de vue de l'A. sur ce sujet est celui de l'évolutionisme protestant, il reconnaît cependant la nécessité du rôle éducateur rempli par l'Église au sein des sociétés barbares qu'elle a civilisées. Analysant ensuite dans le détail la morale du catholicisme, il rend hommage à l'importance de la Scolastique et fait remarquer qu'on l'a souvent trop peu prise en considération, aussi faut-il louer l'effort qu'il a réalisé dans l'exposé de la philosophie morale et de la mystique au Moyen Age. Notons les articles consacrés à Scot Érigène, à S. Anselme (sur le réalisme tempéré panenthéiste duquel il y aurait à faire des réserves), à Abélard et S. Bernard, dont l'esprit tout opposé est bien mis en relief. La morale des grands Scolastiques, Alexandre de Halès, S. Bonaventure, Albert le Grand est exposée en détail, celle de S. Thomas reçoit tous les développements qu'elle mérite et nous semble rendue avec impartialité. Duns Scot apparaît avec sa caractéristique d'opposition au Thomisme, quoique l'A. avec le P. Parthenius Minges reconnaisse que cette opposition a été souvent exagérée. A ce propos remarquons, que si dans les questions relatives à l'origine et au développement de l'Église, le Dr D. s'en réfère presque uniquement aux théologiens protestants, il a, au contraire, pour la partie scolastique et mystique donné aussi une attention sérieuse aux écrivains catholiques (Grabmann, Feldner, etc.). Ce n'est pas un terrain facile à explorer que celui de la mystique orthodoxe et hétérodoxe du M. A., nous ne pouvons ici suivre l'A. dans le détail de son exposé ni souscrire à toutes ses conclusions, il faut cependant lui reconnaître le mérite d'une investigation très étendue, et d'une critique tempérée de déférence pour les doctrines religieuses.

Il s'étend beaucoup, dans son troisième chapitre, sur les préréformateurs et les lettrés de la Renaissance, leur importance dans l'histoire des idées ne nous semble pas mériter autant de développement. Le livre se termine, avec Savonarole, par une conclusion peu sympathique au catholicisme. Quant à la forme, l'ouvrage du Dr D. se distingue par son allure littéraire, qui lui fait parfois abonder dans les contrastes et les parallèles, et ensuite par le soin apporté à son exécution matérielle. Les notes (p. 393-429), table d'auteurs (nos 3001-3456), table alphabétique (p. 441-510) rendent témoignage à la vaste documentation et au travail persévérant qui ont donné le jour à cette histoire générale de l'Éthique. D. R. PROOST.

Digitized by Google

(Collection « Les moralistes chrétiens ».) **Clément d'Alexandrie.** 1 vol. par G. BARDY. — **Pierre Nicole,** 1 vol. par E. THOUVEREZ. — Paris, Gabalda, 1926 ; 305 et 319 p. 16°. Fr. 15 chacun.

Deux ouvrages dont la lecture suscite autant de charme que d'intérêt et qui, grâce au goût et au judicieux eclectisme dont témoigne le choix des extraits réunis en leurs différents chapitres, présentent avec grande vérité la physionomie des deux moralistes. L'un et l'autre à vrai dire sont trop peu lus, faute peut-être d'éditions vulgarisant leurs œuvres et surtout parce que les dimensions de celles-ci sont de nature à rebuter quiconque n'est pas spécialiste. On saisit dès lors l'intérêt de ces pages choisies et combien leur publication vient à propos. Chaque volume, en une introduction succincte mais très avertie, donne sur le penseur et ses écrits, les détails nécessaires à l'intelligence des fragments présentés ensuite ; ceux-ci, de même, sont encadrés d'indications précieuses permettant de les mettre en rapport avec l'ensemble des ouvrages d'où ils proviennent. Ajoutons qu'une bibliographie soignée complète chaque étude préliminaire et nous aurons assez dit dans quel heureux esprit la collection « Les moralistes chrétiens » a compris son rôle d'initiatrice aux études sur la pensée chrétienne.

Quant aux auteurs qu'elle met ainsi à la portée de tous on sait suffisamment combien leurs physionomies méritent d'être étudiées puisqu'elles sont représentatives de deux aspects de la mentalité chrétienne. Le volume sur Clément d'Alexandrie émane d'une plume particulièrement compétente. M. Bardy est un spécialiste des études de théologie grecque. Clément, l'initiateur du mouvement généreux qui donna tant de relief à l'école de Pantène, attribuait, comme les théoriciens de la gnose, une part considérable à l'élément moral dans l'idéal du « spirituel ». D'où son importance, parfaitement mise ici en relief.

Le caractère vulgarisateur de ce livre d'extraits nous interdit d'entrer dans les détails. Souhaitons que cette galerie se complète bientôt et rencontre l'intérêt qu'à tant de points de vue elle mérite. D. B. D.

J. LECLERCQ. **Leçons de droit naturel. I. Le fondement du droit et de la société.** — Namur, Wesmael, 1927 ; 271 p. 8°. Fr. 21.

Voici le premier volume d'un ouvrage que tout lecteur sérieux des journaux et des revues de ce temps devrait lire et conserver sous la main. Il nous donne des aperçus et nous apprend à réfléchir sur les questions les plus brûlantes à l'ordre du jour : la propriété, le droit, la famille, la patrie, l'ordre social.

L'auteur expose ses théories avec une rare clarté et surtout avec impartialité scrupuleuse, dégageant la vérité de tous les préjugés, de toutes les institutions, de toutes les traditions, même les plus respectables,avec lesquelles elle a cheminé jusque maintenant dans le monde civilisé. Voilà une tâche singulièrement ardue et l'auteur dans sa grande modestie n'ose affirmer avoir toujours été sans passion malgré tous ses efforts. Citons une phrase qui nous fait connaître la probité de M. Leclercq et lui gagne nos sympathies. « Il serait » assurément téméraire de se flatter d'atteindre la pleine liberté que l'esprit » trouve seulement dans un détachement entier. Dans tous les cas, l'œuvre » dont le volume forme la première partie est un essai de loyauté intellectuelle » (Préface) ».

Ce livre d'enseignement sur des matières quelquefois abstraites se lit avec un intérêt qui ne faiblit pas. Grâce à l'absence presque totale de mots techniques et grâce aux notes, M. Leclercq a mis à portée des lecteurs instruits

Digitized by Google

une science si nécessaire, sans exiger de connaissances spéciales, sans qu'il soit besoin d'aucune initiation philosophique même superficielle. Le public lui en sera très reconnaissant. D. P. ROX.

HAGIOGRAPHIE ET ASCÉTIQUE

H. DELEHAYE, S. J. « **Sanctus** ». **Essai sur le culte des saints dans l'antiquité.** — Bruxelles, Bollandistes, 1927 ; 266 p. 8°.

Le livre du P. Delehaye se divise en deux parties bien distinctes. La première, comprenant les chapitres I et II, fait l'étude philologique de ce que l'auteur appelle « le vocabulaire de la sainteté ». C'est d'abord le terme « sanctus », marquant dans le langage païen le caractère d'inviolabilité et qui, passant dans la langue de l'Église, signifie successivement le peuple élu de Dieu, puis les martyrs, enfin tous ceux auxquels nous donnons communément ce nom aujourd'hui. L'auteur s'arrête ensuite aux termes apparentés : domnus, beatus, etc. Quant à celui d'ἅγιος, il fait remarquer dès le début qu'il « est de tous les synonymes de la langue grecque servant à exprimer l'idée de la « sainteté », le plus rare sans conteste » (p. 1-2) ; il ne fut adopté que tardivement dans la littérature chrétienne.

Le mot μάρτυς, qui signifia primitivement « témoin », prête à une vive discussion. Le P. Delehaye parcourt les différents documents des premiers siècles pour montrer qu'il ne fut pas toujours nettement distingué de celui d'ὁμολογητής ou confesseur. Cependant, lorsque la distinction est marquée, on aperçoit que μάρτυς est réservé à ceux qui sont morts pour la foi. Cette distinction, qui apparaît pour la première fois dans le « Martyrium Polycarpi », ne laisse plus le moindre doute dans la lettre des Églises de Vienne et de Lyon. Après exposé des diverses opinions sur l'évolution du mot, le savant bollandiste conclut en posant sa propre thèse, qui nous paraît juste, si on la prend comme correctif de ce que les autres peuvent avoir d'exagéré : « Toutes les recherches de ces derniers temps, dit-il, nous semblent viciées par cette supposition que μάρτυς, aboutissant à signifier l'homme qui donne sa vie pour la foi chrétienne, n'a pas cessé, au cours de son évolution, d'avoir le sens générique de témoin. On semble admettre implicitement que la vie des mots est réglée par la logique, et qu'on arrive, par déduction, à suivre le cours des diverses acceptions d'un terme, en se guidant sur l'étymologie » (p. 106). Cependant, doit-on rejeter l'opinion qui voit dans le martyr le témoin par excellence, celui qui est mort pour confirmer sa parole ? Tertullien, qui reconnaît cependant dans son traité « Ad martyras » que seuls ont un droit strict au titre de martyr ceux qui sont morts pour la foi, applique l'expression à des confesseurs ; Origène et s. Cyprien agissent de même. La lettre des Églises de Vienne et de Lyon ne nous paraît donc pas un document décisif pour rejeter l'opinion qui fait du martyr le témoin par excellence. Les « confesseurs » lyonnais ont pu simplement faire acte de modestie en refusant le titre de martyrs.

La seconde partie de l'ouvrage est une étude sur le culte des saints. Elle expose la méthode critique à suivre au sujet de l'authenticité des saints anciens et des faits de leur vie. L'auteur apprécie la valeur documentaire des martyrologes locaux et généraux, des tombeaux, des peintures, etc. La question de la canonisation est aussi traitée, depuis la simple approbation de culte jusqu'au droit de contrôle réclamé pour le Saint-Siège par Alexandre III. Un chapitre

Digitized by Google

montre que la création des légendes de saints imaginaires ne doit pas amener à rejeter sans examen l'existence des personnages défigurés par ces récits fabuleux. Le livre se clôt par la comparaison du concept populaire de la sainteté avec les corrections qu'y apportent les théologiens et le magistère de l'Église.

L'ouvrage est très précieux : fruit d'une longue expérience dans le domaine hagiographique, il expose avec sérénité les règles précises d'une méthodologie particulièrement délicate. C'est le manuel des hagiographes. Il est à souhaiter que son savant auteur traite avec la même franchise, où la liberté n'exclut jamais le respect, du culte des reliques. D. C. C.

E. GILLIAT-SMITH. **Saint Anthony of Padua** according to his contemporaries. — Londres, Dent, 1926 ; 223 p. 8°. Sh. 6.

M. Gilliat-Smith n'a aucune prétention à renouveler au point de vue critique le sujet qu'il traite : les biographies contemporaines de s. Antoine ont été récemment publiées. Encore fallait-il les utiliser. L'auteur le fait, et de la plus agréable façon. Il semble avoir voulu protester contre le préjugé qu'une vie écrite du point de vue strictement documentaire est nécessairement sèche. La sienne apparaît exquise de grâce et de simplicité, et cependant, malgré quelques lacunes d'information, pas un mot qui dépasse les sources. A peine sont-elles interprétées. Sans doute y avait-il moyen d'être plus profond ; le minimum de philosophie de l'histoire, qui dégage avec quelque vigueur la portée et la signification d'une vie d'homme, n'eût pas déplu. M. Gilliat se l'est interdit. On peut le regretter tout en avouant qu'il était difficile de mieux dire ce qu'il a voulu dire. C.

Lettres Spirituelles choisies de saint Anselme. Traduites par les moniales du Monastère de Sainte-Croix de Poitiers (Collection « Pax », vol. XXIV). — Paris, Desclée De Brouwer et Lethielleux, 1926 ; XLVIII-307 p. 12°.

Traduction élégante et fidèle ; choix judicieux et sûr. On ne pouvait souhaiter mieux pour une traduction des lettres du docteur dont la délicatesse d'expression est subtile et l'intérêt varié et multiple. « Laissant au théologien, au canoniste, à l'hagiographe, le soin d'étudier les épîtres qui se rapportent surtout aux controverses dogmatiques, à la discipline ecclésiastique et aux luttes du temps, on s'est attaché de préférence à réunir celles qui rendaient le mieux compte de la vie intérieure du saint tout en restant les plus caractéristiques de sa doctrine et de sa direction spirituelle ». Les lettres (au nombre de cent quarante-deux sur les quatre cent vingt-six que contient l'édition de Gerberon) sont classées dans l'ordre chronologique. Chaque épître porte l'indication du rang qu'elle occupe dans la collection de Migne, et chaque coupure est signalée à l'attention du lecteur. De bonnes notes, pas longues, les éclairent ; un index analytique termine le recueil. Quant aux lettres non traduites, une introduction étendue (48 p.) satisfait, dans une mesure, plus d'une légitime curiosité. Elle traite : le recueil des lettres de s. Anselme ; le charme humain du saint ; le saint et sa direction spirituelle ; le fils et le défenseur de l'Église.

D. PH. SCHMITZ.

HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE.

K. MÜLLER. **Kirchengeschichte** I (2te Lieferung). — Tübingen, Mohr, 1927 ; p. 313-569, 8°. Mk. 6.

K. MÜLLER. **Ehelosigkeit aller Getauften in der alten Kirche.** — Tübingen, Mohr, 1927 ; 25 p. 8°. Mk. 1,50.

Digitized by Google

FUNK-BIHLMEYER. **Kirchengeschichte** I Das christliche Altertum (8e Aufl.) — Paderborn, Schöningh, 1926 ; XII-306 p. 8o. Mk. 7,20.

C. POULET. **Histoire de l'Église.** — Paris, Beauchesne, 1926 ; 2 vol. XIV-492 et 717 p. 12o. Fr. 48.

Des trois manuels que nous avons à signaler ici celui de K. Müller se distingue par ses qualités littéraires et son caractère de synthèse avertie. C'est dans son genre un chef-d'œuvre. Le présent fascicule embrasse à peu près le IVe siècle (jusqu'au concile de 381). Plusieurs points sont contestables mais nous avons beaucoup moins de restrictions à présenter que pour le premier volume (cf. *Rev. bénéd.* 1925, p. 315). Le moindre détail a été fixé en suite de recherches personnelles. Remarquable exposé de manichéisme, d'après les documents nouveaux (p. 345-354). Le chapitre sur Julien est moins bon : les travaux de Bidez sont cités mais ont peu servi ; l'évolution de sa politique religieuse n'est pas nettement dessinée ; elle conduisait fatalement à la persécution sanglante, si l'empereur avait vécu. La longue lutte arienne est difficile à résumer sans quelque sécheresse ; l'auteur n'a pu toujours nuancer suffisamment, par exemple lorsqu'il expose la défection de Rimini (p. 425). L'affirmation que, vers 348, Ulfila fit passer une première fois le Danube aux Goths, doit être contredite (cf. *Rev. bénéd.* 1922, p. 224). On constate avec plaisir l'importance attribuée dans ce volume à la vie interne de l'Église et aux institutions ecclésiastiques et liturgiques.

La courte monographie du même auteur sur l'appel à la continence dans l'Église primitive est parfaitement claire. On contestera son interprétation de 1 Cor. 7.

Le commerce fréquent permet seul d'apprécier le mérite hors pair du manuel de Funk. Il est trop connu pour avoir besoin de recommandation. La réédition du prof. Bihlmeyer, respectueuse, présente néanmoins des changements considérables qui témoignent d'une longue pratique de l'ouvrage : la rédaction est plus concise et plus claire, nombre d'affirmations sont corrigées ou nuancées, les divisions ont été rendues plus logiques, enfin la bibliographie est mise à jour — avec quelqu'excès, m'a-t-il semblé. C'est bien le seul défaut de cette savante revision qui conduit l'ouvrage presqu'à la perfection.

Un inconvénient inhérent à tout manuel est son aridité. Résidu d'un enseignement vivant, il réclame le professeur qui vivifie ces *ossa arida*. Le P. Poulet semble avoir voulu lutter contre ce défaut et présenter un exposé qui fût agréable sans cesser d'être scientifique. C'est un premier mérite de son ouvrage. Un second lui vient du souci de s'attacher à la vie du dogme, au progrès intérieur de l'Église plus encore qu'aux faits extérieurs. Enfin, par une initiative excellente, quoique un peu timide, chaque chapitre est suivi d'un extrait documentaire qui donne à l'élève une idée des sources et le désir d'y aller puiser lui-même.

Il est difficile de juger un manuel qu'on n'a pas pratiqué. Le contact superficiel avec celui-ci n'est pas défavorable et les tendances signalées plus haut sont trop bonnes pour qu'on n'encourage pas de son mieux un si louable et si méritoire effort. D. B. CAPELLE.

R. STACHNIK. **Die Bildung des Weltklerus im Frankenreiche von Karl Martell bis auf Ludwig den Frommen.** — Paderborn, Schöningh, 1926 ; X-103 p., 8o. Mk. 6.

Les pages de M. S. étudient l'histoire de la formation intellectuelle du clergé,

Digitized by Google

durant le siècle qui s'écoula de Charles Martel à Louis le Pieux. L'introduction, qui la décrit à l'époque mérovingienne, fixe le point de départ : à l'avènement de Charles Martel la situation était devenue lamentable. Elle ne fit qu'empirer au milieu des troubles politiques et religieux du temps. La renaissance commença à l'arrivée des Anglo-Saxons. Elle partit du nord (Frise : saint Willibrord) pour s'étendre d'abord en Austrasie d'où, plus tard, elle gagnera la Neustrie. Grâce à S. Boniface et à ses disciples, dont S. Willibald, grâce aussi à S. Grégoire d'Utrecht et à son école, l'instruction des clercs prendra son plein essor. Quant à l'Ouest du royaume, il semble bien que saint Chrodegang et sa règle y marquent le renouveau intellectuel des clercs.

Arrive Charlemagne qui s'occupe intensivement de la formation du clergé. Son œuvre est assez connue. Rappelons surtout l'*Admonitio generalis* (mars 789). Première et véritable « loi scolaire », elle établit les « scolae legentium puerorum » et les écoles épiscopales avec la Vita Communis où elle centralise la formation des clercs. Le concile de Francfort (794) complétera cette législation. Les évêques et les conciles, qui veillent à son exécution, l'amplifieront encore. Elle donne naissance à de célèbres écoles épiscopales (Orléans, sous Théodulphe) et monastiques : celles-ci sont les plus réputées. — On avait maintenant un cadre, une organisation extérieure ; mais l'organisation intérieure faisait toujours défaut. Cette lacune fut comblée après le couronnement de l'an 800, et la vita canonica y aida beaucoup.

Sous Louis le Pieux, à l'inverse de la situation politique, la culture intellectuelle progresse grâce non à l'initiative du prince mais à celle des évêques (concile et réformes d'Aix, 816-817 ; conciles d'Attigny, 822, et de Paris, 829) : Les évêques ont la direction et le contrôle de l'enseignement ecclésiastique qui atteint son apogée. L'on peut conclure : sous Louis le Pieux, en général, l'enseignement ecclésiastique offrait au clergé une bonne formation.

L'étude de M. Stachnik est rigoureusement conduite d'après les sources, souvent très rares, que l'on possède. Il y aurait bien peu de chose à reprendre. — Une petite remarque seulement : p. 78, les statuts de Murbach sont dus en réalité à Heito, qui fut abbé de Reichenau. Peut-être aussi l'auteur aurait-il pu mettre à profit les ouvrages de F. R. Drane, W. B. Aspinwall, T. Haartsoff, et G. Manacorda. D. PH. SCHMITZ.

Acta Concilii Constanciensis. Bd. III. Die drei Päpste und das Konzil. Schriften zur Papstwahl. Herausgeg. in Verbindung mit J. Hollnsteiner und H. Heimpel von HEINRICH FINKE. — Münster, Regensberg, 1926 ; IV-671 p., gr. 8°. Mk. 27.

Le professeur Finke a réuni dans cet important recueil les matérieux d'une histoire définitive du concile de Constance, et il l'a écrite déjà en grande partie dans les introductions qui précèdent les différentes séries de documents. Ce sont les actes officiels et les écrits de circonstance, polémiques, juridiques et autres qui constituent cette documentation, capitale, on le conçoit, pour contrôler, compléter et expliquer les récits des chroniqueurs.

M. Finke divise ce troisième volume en 3 sections : I Jean XXIII et le Concile ; il y examine successivement la lutte littéraire au sujet de l'union et de la personne de Jean XXIII, les articles d'accusation et les dépositions de témoins contre Jean XXIII, les lettres jusqu'à la déposition de ce pape, et écrits postérieurs qui le concernent. En tout 162 documents publiés intégralement ou en régestes, réunis avec une rare patience, publiés avec toute l'exactitude désirable, accompagnés de notes discrètes mais substantielles. L'introduction

Digitized by Google

les passe en revue, en les soumettant à une critique serrée, en en dégageant les résultats historiques. Ce travail de critique, qui exige autant de pondération que d'érudition, est d'autant plus nécessaire qu'il s'agit de documents publiés dans une période de fièvre, sous l'empire des passions, dans une atmosphère parfois surchauffée. La personnalité de Balthazar Cossa est peu sympathique ; M. Finke le sait assez, et cependant il examine et discute son dossier avec une remarquable impartialité.

La deuxième section s'occupe de Grégoire XII dans ses rapports avec le Concile. Les actes sont au nombre de 20, et si ce nouveau volume apporte quelques nouvelles lettres de Sigismond, c'est au premier volume qu'il faut recourir pour étudier les relations du pape romain avec Constance. Grégoire XII s'est décidé assez facilement à abdiquer ; le rôle pacificateur de Charles Malatesta est mis en relief.

Plus importante est la troisième section, qui traite de Benoît XIII vis-à-vis du Concile. Les documents sont au nombre de 112. Le pape d'Avignon s'efforce de garder ses positions en Écosse, en France et en Italie. Le voyage de l'empereur Sigismond vers Narbonne et Perpignan ; les négociations de Perpignan, qui doivent aboutir à la soustraction d'obédience, l'ambassade de Ferdinand d'Aragon à Sigismond et en France en 1416, l'obstination de Benoît XIII, ses hésitations, son isolement, grâce aux nouveaux documents publiés ici, apparaissent sous un jour plus net ; plus le drame approche de son dénouement, plus compliquées semblent certaines intrigues, mais le salut de la chrétienté est tellement lié à l'œuvre de l'union, que graduellement, sous l'empire des circonstances et de par la volonté des princes les plus influents, l'œuvre de salut s'opère par les dépositions ou la résignation des trois papes.

On ne peut que féliciter le docte professeur de Fribourg d'avoir entrepris une œuvre de pareille importance et de l'avoir amenée avec succès à peu près à sa fin. Un prochain volume nous permettra d'utiliser les Index et d'apprécier dans son ensemble et dans ses résultats le travail achevé.

D. U. BERLIÈRE.

J. M. MAUBOURGUET. **Le Périgord méridional des origines à l'an 1370.** Étude d'histoire politique et religieuse. — Cahors, Coueslant, 1926 ; 434 p. 8°, 1 carte.

J. M. MAUBOURGUET. **Le cartulaire de l'abbaye de Cadouin**, précédé de notes sur l'histoire économique du Périgord méridional à l'époque féodale. — Cahors, Coueslant, 1926 ; LIV-112 p. 8°.

Dans le premier volume, M. M. étudie l'histoire politique et religieuse du Périgord méridional, du XIe siècle à 1370. Cette dernière date clôt, en effet, une période des vicissitudes périgourdines : la contrée vient de se donner définitivement au roi de France. Les renseignements qu'on possède sur la région, des origines à la réforme grégorienne, sont si rares que l'auteur a pu les ramasser tous dans une courte introduction de dix-huit pages — Ce qui fait particulièrement le prix de cet ouvrage, c'est l'abondance des détails que l'auteur a puisés patiemment et diligemment dans d'incalculables sources d'archives, en province, à Paris et à Rome. La clarté d'exposition et la netteté du plan en rendent la lecture facile. Les quatre livres de l'ouvrage décrivent successivement quatre périodes : La Renaissance féodale et le temps de Philippe-Auguste (XIe, XIIe et début du XIIIe s.), le temps de S. Louis (1223-1285), le temps de Philippe le Bel (1285-1328), les débuts de la guerre de cent ans. Dans chacun d'eux, l'auteur expose les mêmes sujets ; ce qui permet de suivre

Digitized by Google

aisément leurs développements et leurs transformations : les institutions religieuses (collégiales, monastères, plus tard l'évêché), la vie morale et religieuse, la vie politique et sociale avec tous ses tenants (seigneuries, bastides, etc.). Au centre, Sarlat apparaît comme une ville singulièrement complexe. L'abbé en est seigneur ; les consuls l'administrent, le roi de France la surveille ; le pape s'en occupe et en fera, en 1317, le siège d'un évêché, où il s'octroie la collation de presque tous les bénéfices. Des monastères du Périgord (on compte 5 abbayes et 21 prieurés conventuels) l'abbaye de Cadouin est le plus important ; à l'édition de son cartulaire, M. M. a consacré sa thèse complémentaire de doctorat. Tâche malaisée si l'on songe que, cartulaire et copies ayant disparu, il a fallu en retrouver les éléments épars çà et là. On trouvera, précédant le texte du Cartulaire, un tableau des possessions et droits de l'abbaye du XIIe au XIVe siècle et des notes sur l'histoire économique du Sarladais à l'époque féodale. Ce volume comporte une table alphabétique des noms propres : le premier, si riche de données variées, ne possède, hélas ! pas un seul index !

D. PH. SCHMITZ.

R. JANIN. **Les Églises Orientales et les Rites Orientaux.** (2e éd.) — Paris, Bonne Presse, 1926 ; 655 p. 8°. Fr. 15.

Les savants qui s'occupent d'études orientales sont peu nombreux encore. De nouveaux ouvriers s'annoncent ; mais le terrain doit être déblayé pour susciter les initiatives des jeunes. Rien de plus précieux dans ce domaine que les aperçus généraux, les études d'ensemble, les larges déchirures du voile qui recouvre encore l'histoire et les institutions des chrétientés d'Orient. Que de fois n'entendons-nous pas répéter — même et surtout en ces jours où sont agitées les attachantes questions de l'unité de l'Église : Où sont ces chrétiens orientaux ? que pensent-ils ? Comment se retrouver dans le dédale de leurs rites et de leurs organisations ?

Le livre du R. P. Janin répond à ces sollicitations d'esprits curieux. Après une Introduction historique sur la formation des Églises Orientales et sur l'origine des différents rites observés par ces Églises, le R. Père passe à l'examen particulier de chacune d'elles.

Il a mis à profit dans cette deuxième édition les remarques que, sur un ton toujours bienveillant d'ailleurs, ses amis lui avaient apportées dans les comptes-rendus de la première. Mais, de plus, tandis que celle-ci nous présentait l'état des Églises dissidentes et catholiques tel qu'il était aussitôt après la guerre, le nouveau volume a la prétention de refléter les modifications subies dans la suite. C'est ainsi que le lecteur apprendra l'érection d'un Patriarcat dans l'Église Roumaine et la création de nouvelles autonomies ecclésiastiques taillées dans la carte remaniée de l'Europe d'après-guerre ; c'est ainsi encore que les statistiques ont été rajeunies et complétées et que les cartes de géographie ont été mises à jour. On regrettera toutefois de ne pas lire de plus amples informations dans le chapitre VII consacré à l'Église russe. Que de profondes altérations cependant dans l'organisation de cette immense chrétienté !

Les bouleversements récents ont même tellement modifié la situation générale de certains groupements ecclésiastiques qu'ils renversent tout leur passé. De ce point de vue, à notre avis, il ne faudrait parler des Églises serbes du Monténégro, de Bosnie-Herzégovine, des Églises roumaines de Bukovine et de Transylvanie, etc., que pour rappeler une histoire close. Or, en parcourant le sommaire de quelques chapitres, on serait tenté de croire que ces fragments d'Églises subsistent encore.

Digitized by Google

Voilà quelques observations qui n'attaquent pas la substance de ce livreé. Cette documentation, nourrie et sûre, demeure une précieuse source d'informations difficiles à puiser ailleurs. D. PLACIDE DE MEESTER.

HISTOIRE GÉNÉRALE.

Corpus der griechischen Urkunden des Mittelalters und der Neueren Zeit. Herausg. von den Akad. der Wiss. in München und Wien. Reihe A : Regesten. Abt. I : **Regesten der Kaiserurkunden des Oström. Reiches** bearb. von Fr. Dölger. 2e **Teil : Regesten von** 1025-1204. — Munich et Berlin, Oldenbourg, 1925 ; xxi- 108 p. 4o.

Les études byzantines ont pris depuis quelque temps un vigoureux essor ; les efforts des chercheurs, stimulés par des congrès, se concentrent en des œuvres de collaboration. Parmi celles-ci la place d'honneur revient au Corpus des diplômes grecs du Moyen Age et de l'époque moderne entrepris par les Académies de Munich et de Vienne et inaugurés par les élèves de Krumbacher. L'enquête est conduite avec une ampleur remarquable. Non seulement les diplômes encore conservés sont analysés, mais on a eu soin de relever toutes les mentions de documents officiels qui sont révélés dans les sources byzantines, et même les circonstances politiques dans lesquelles des actes officiels auraient pu être dressés. A ce point de vue, on pourra constater que ces régestes peuvent servir à contrôler les chroniques de l'époque, byzantines et latines, et à corriger maint jugement porté sur elles.

L'histoire de l'Église tirera le plus grand profit de cette compilation, qui comprend les nos 822 à 1668, soit 847 documents, s'étendant de la fin de 1025 à janvier 1204. Tantôt il y est question de l'administration intérieure de l'Église, de ses relations avec l'Occident et la Russie, tantôt de la géographie de certains diocèses, tantôt des privilèges accordés aux monastères, et le nombre de ceux-ci est de 118. Il va de soi que cette liste des diplômes s'enrichira à la suite de nouvelles découvertes de documents, ou qu'un examen attentif en expliquera la portée ou précisera le contenu, que de nouvelles références seront indiquées. C'est le sort de tous les recueils de ce genre, qui servent d'instrument de travail journalier, et il est heureux que des spécialistes en relèvent le mérite et en comblent les lacunes. C'est ce qu'a fait avec une remarquable érudition dans les *Echos d'Orient* de juillet-sept. 1927, pp. 345-350, V. Laurent, qui se plaît d'ailleurs à exprimer sa « gratitude envers les travailleurs assez courageux pour entreprendre de combler l'un des plus grands vides du byzantinisme ».

D. U. B.

Ed. Gasc-Desfossés. **La Révolution française. II L'Assemblée constituante. L'Assemblée législative.** — Paris, Beauchesne, 1925 ; 708 p. 8o avec grav. Fr. 30.

En des pages serrées l'auteur a résumé d'une façon aussi nette que concise l'histoire de la Révolution française. L'œuvre de la Constituante et de la législation est examinée à la lumière de ses actes et des événements. Cet exposé suppose de nombreuses lectures, entre lesquelles il fallait faire un choix judicieux pour pouvoir exposer les faits dans leur réalité historique, en montrer l'enchaînement et souligner les responsabilités de leurs auteurs ou instigateurs. Ce résumé de l'histoire de la Révolution française — et la multitude des faits et l'importance des événements font nécessairement de ce résumé un ouvrage assez long — ne peut manquer de rendre service à ceux qui veulent se rendre un compte rapide d'une période si mouvementée. D. U. B.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

I. ARTICLES

BERLIÈRE (D. U.).	Un manuscrit inédit de dom Robert Wiard (suite)...	105
»	L'exercice du ministère paroissial par les moines dans le Haut Moyen-Age	227
»	L'exercice du ministère paroissial par les moines du XIIe au XVIIIe siècle	340
BURKITT (F. C.).	Notes on Genesis in the latin Vulgate...	251
CAPELLE (D. B.).	Le symbole romain au second siècle...	33
»	Le rescrit d'Hadrien et s. Justin...	365
CAPPUYNS (D. M.).	L'auteur du « De vocatione omnium gentium »...	198
CHAPMAN (D. J.).	The codex amiatinus and Cassiodorus (suite)... ...	12
DE BRUYNE (D. D.).	La préface du Diatessaron latin avant Victor de Capoue	5
»	Sommaires antipélagiens inédits des lettres de S. Paul.	45
»	*Membra disiecta*	185
»	Cassiodore et l'Amiatinus	261
DOLD (D. A.).	Eine Parallele zum Liturgie-fragment I aus cod. aug. CXCV in der mozarabischen Liturgie	135
LAMBOT (D. C.).	L'ordre et le texte des « Degrés d'humilité » dans S. Thomas	129
LOWE (E. A.).	*Membra disiecta*	185
MORIN (D. G.).	Un ordo scrutiniorum de type inconnu jusqu'ici...	56
»	Trois manuscrits d'Engelberg à l'Ambrosiana ...	297
PLENKERS (H.)	*L'édition de la Règle bénédictine par B. Moreau* ...	368
ROME (A.).	*Membra disiecta*	185
WILMART (D. A.).	Le recueil grégorien de Paterius et les fragments wisigothiques de Paris	81
»	*Membra disiecta*	185
»	L' « Oratio sancti Ambrosii » du missel romain...	317

A cette année sont joints avec pagination spéciale :

CAPELLE (D. B.) Bulletin d'ancienne littérature chrétienne latine... [221]-[252]

SCHMITZ (D. Ph.) Bulletin d'histoire bénédictine... ... ... 177*-240*

II. COMPTES RENDUS

Acta Concilii Constanciensis, III (ed. FINKE) 382

ANCELET-HUSTACHE. *Mechtilde de Magdebourg* 286

Autour du problème de l'adaptation 182

BAINVEL. *De Ecclesia Christi* ... 154

BARDENHEWER. *Der Römerbrief*... 149

BARDY. *Clément d'Alexandrie* ... 378

BAXTER. *Bibliography of St. Andrews* 177

BELL. *The origin of Islam*... ... 171

BERENDTS-GRASS. *Flavius Josephus... nach der slavischen Uebersetzung* 170

BERLIÈRE. *Recherches historiques sur Gosselies I-II* 181

BITTREMIEUX. *De Mediatione B. M. V*.... 375

BONAVENTURE (St). *Opuscoli mistici* (ed. GEMELLI) 163

BONWETSCH. *Die Theologie des Irenäus* 152

BOUSSET-GRESSMANN. *Die Religion des Judenthums* (3e éd.)... 143

BRAUER. *Die Bücherei von St Gall.* 137

BRAUN. *Handlexicon der Dogmatik* 375

CARRA DE VAUX. *Les penseurs de l'Islam V* 172

CASPAR. *Die älteste röm. Bischofsliste* 274

Digitized by Google

CATHREIN. *De bonitate et malitia actuum* 166
CLAEYS - BOUUAERT - SIMENON. *Manuale juris canonici* (ed. 2ª).. 162
CLEMEN. *Religionsgeschichte Europas, I* 295
COHEN. *Histoire de la mise en scène* 296
Congrès marial de Nantes (L'Assomption) 158
CONTENEAU. *La civilisation phénicienne* 293
Corpus der griechischen Urkunkunden A, I, 2 (ed. DÖLGER)... 385
Correctorium corruptorii « Quare » (éd. GLORIEUX) 283
COULTON. *The medieval village*... 176
CREUSEN-VAN EYEN. *Tabulae fontium* (ed. 2) 149
D'ALÈS. *De Sacramento Poenitentiae* 159
DANTE. *Die göttliche Komödie* (ed. VEZIN) 184
DE GROOT. *Prose métrique*... ... 371
DE GUIBERT. *Les doublets de S. Thomas* 164
DE JERPHANION. *Le calice d'Antioche* 183
DELEHAYE. « *Sanctus* » 379
DE MEESTER. *Jur. can. compend.* III, 1, (9e ed.) 282
DE SMET. *De Sponsal. et Matrim.* (4e ed.) 283
DHORME. *Le livre de Job*... ... 269
Difnar of the coptic church (ed. DE LACY)... 140
DITTRICH. *Geschichte der Ethik*, III 377
DUBLANCHY. *La voix de Pierre*... 375
DUCHESNE. *L'Eglise au VIe siècle* 172
DUDON. *Le P. de Scoraille*... ... 293
ÉPHREM (St). *Hymne sur la Nativité* 276
Epîtres de St Paul, replacées dans le milieu historique III... ... 148
FACCHINETTI. *L'histoire du Poverello* 291
FAVIER. *L'Assomption corporelle de la Mère de Dieu*... 158
FASCHER. Προφητής 270
FERRERES. *Casus conscientiae* (ed. 5ª) 161
FOUQUERAY. *Un groupe des martyrs de septembre* 293
FRIEDRISCHSEN. *The gothic version of the Gospels*... 146
FUNK-BIHLMEYER. *Kirchengeschichte I* 381
GALTIER. *De Incarnatione ac Redemptione* 279
GASC-DESFOSSÉS. *La révolution française II* 385
GEISELMANN. *Die Eucharistielehre der Vorscholastik* 152
Genesis (ed. RAHLFS) 139
GILLIAT-SMITH. *S. Anthony of Padua* 380
GRABMANN. *Mittelalterliches Geistesleben* 289
GREDT. *Elementa philosophiae* ... 166
GRISAR. *Luthers Leben und sein Werk* 177
GROULT. *Les mystiques des Pays-Bas et la littérature espagnole*... 287
HABERT. *Le Primat de l'Intelligence* 285
HARNACK. *Die Briefsammlung des Apost. Paulus* 148
HESSEL. *Geschichte der Bibliotheken* 137
Histoire sainte 143
INSTITUT BIBLIQUE. *Institutiones biblicae*. Vol. I... 267
JACQUIER. *Les Actes des Apôtres* 147
JANIN. *Les Eglises orientales*... 384
JEREMIAS. *Golgotha* 273
JOERGENSEN. *Le pèlerinage de ma vie* I 296
JOUGUET. *L'impérialisme macédonien* 294
Jubiläums-Almanach 184
JUGIE. *Theologia orientalium dissidentium* 159
KARRER. *Meister Eckehart*... ... 287
KEHR. *Papsturkunden in Spanien* 174. 290
KEUSCH. *Die Aszetik des h. A. M. de Liguori* 288
KREBS. *Konrad II von Lichtenberg* 291
LAGRANGE-LAVERGNE. *Synopsis graece* 372
LAMMENS. *L'Islam* 285
LANG. *Die Loci theologici des M. Cano* 154
LAVEILLE. *Le P. van Hencxhoven* 182
LAVEILLE. *Le Cardinal Mercier*... 292
H. LECLERCQ. *Histoire de la Régence* 180
H. LECLERCQ. *Journées d'octobre*... 295
J. LECLERCQ. *Droit naturel*, I... 378
Legenda antiqua s. Francisci (ed. DELORME)... 291

Digitized by Google

LE GRAND. *Cours de religion*... 374
LEPIN. *L'idée du sacrifice de la Messe*... 152
Letters of Synesius (ed. FITZGERALD)... 149
Lettres spirituelles de s. Anselme... 380
LIETZMANN. *Messe und Herrenmahl* 150
Livre de Ste Angèle de Foligno (ed. DONCŒUR)... 163
MAC NAUGHT. *Celtic church and see of Peter*... 289
MARÉCHAL. *Le thomisme devant la philos. critique*, V 284
MARIN-SOLA. *L'évolution homogène du dogme* (2e éd.)... ... 278
MATTIUSSI. *Les points fondamentaux de la philosophie thomiste*... 167
MAUBOURGUET. *Le Périgord. Cartulaire de Cadouin* 383
MAURICE. *Constantin le Grand*... 172
MERKELBACH. *Quaestiones de castitate*... 161
Miscellania tomista 166
MULLER. *Stephen Gardiner*... ... 178
K. MULLER. *Kirchengeschichte*, I... 381
» *Ehelosigkeit in d. alten Kirche* 381
NOLDIN-SCHMITT. *Summa Theol. mor. (De praecept. De 6o)* ... 280
Opuscula et textus. Series scholastica I. 2. 3... 164
PASTOR. *Geschichte der Päpste* (1585-1591) 179
PEAKE. *The people and the Book*... 267
PETIT. *Bibliographie des acolouthies grecques* 163
PESCH. *De Inspiratione* (2e éd.)... 138
PIEPER. *Paulus* 373
POULET. *Histoire de l'Eglise*... 381
PREUSCHEN-POTT. *Tatians Diatessaron* 146
Psalmists, ed. by O. C. SIMPSON... 141
Psalterii versio memphitica (ed. DEVAND.) 140
Qu'est-ce que la science... 168
RABEAU. *Introduction à l'étude de la théologie*... 276
RIMAUD. *Thomisme et méthode*... 164
ROBINSON. *Decline of hebrew Kingdoms* 372
SCERBO. *I salmi nel testo originale*... 140
SCHERER. *Der Gehorsam* 282
SCHIAPARELLI. *Avviamento allo studio d. abbreviature* 371
SCHMIDT. *Die Thronfahrt Jahre*... 269
SCHNÜRER. *Kirche und Kultur im Mittelalter*, I 175
SCHULTES. *Introd. in Histor. Dogm. De Ecclesia* 154
SCHULTZ. *Richter und Ruth*... ... 139
SCOTT. *Hermetica* III 170
SMITH. *Antenicene exegesis of the Gospels* II 147
STAAB. *Die Paulusketenen* 273
STACHNIK. *Bildung des Weltklerus* 381
TEETAERT. *La confession aux laïques* 277
THIBAUT. *Offices de la semaine sainte à Jérusalem* 151
THOMAS (St). *In Aristotelis... De anima* (ed. PIROTTA) 166
THOMAS (St). *Les actes humains* (trad. GILLET) 151
THOMAS (St). *Summa theologica* I (ed. PÈGUES) 151
THOMAS (St). *De ente et essentia* (ed. ROLAND-GOSSELIN)... ... 283
THOUVEREZ. *Pierre Nicole*... ... 378
TILLMAN. *Päpstlichen Legaten in England* 292
UBACH. *Compend. Theol. mor.* I vol. 280
UBACH. *Legisne Thoram ?* (ed. 2a)... 285
VALNY. *Le gouvernement des communautés* (éd. 8e) 162
VAN DEN OUDENRIJN. נבאה ... 270
VERMEERSCH. *Theol. mor. praecepta*. T. I (2a ed.)... 280
VROMANT. *Facultates delegatae ordinariis missionum* 182
WALSCHE. *Principles of cath. Apologetics* 374
WATTEROTT. *Ordensleitung* (éd. 3e) 162
WELCH. *The Psalter in life, worship and history* 269
ZAHN. *Apostelgeschichte*, II (2e und 3e Aufl.) 373

Imprimé par Desclée De Brouwer et Cie, Bruges (Belgique)

Digitized by Google

Einsiedeln (1). — De Wald (Ernest). *The Art of the Scriptorium of Einsiedeln.* Tirage à part du « *Art Bulletin* », New-York University, VII, nº 3. [1567

——— Gut (Bennon), O. S. B. *Duo Salve Regina.* Genève, Henn, 1926. [1568

Les deux *Salve Regina* qu'on chante à Einsiedeln aux Vêpres et aux Complies.

——— Segmüller (Fridolin), O. S. B. *Abt Thomas Bossart. (Beigabe des Jahresberichtes der Lehr- und Erziehungsanstalt des Benediktinerstifts Einsiedeln,* 1924-1925). Einsiedeln, Benziger, 1925, 8º, 109 p. [1569

——— Henggeler (Rudolphe), O. S. B. *Das Stift Einsiedeln und die französische Revolution. Ein Beitrag zur Einziedler Klostergeschichte von 1790-1808.* Einsiedeln, Buchdruckerei des « Einsiedler Anzeiger », 1924, 12º, 160 p. [1570

L'abbé d'Einsiedeln, Dom Béat Küttel, qui, en 1790, notait dans son journal ses inquiétudes au sujet de la France révolutionnaire, ne soupçonnait certes pas que la tempête, qui soufflait dans le pays voisin, ferait rage un jour dans son propre pays et causerait les plus grands dommages à son monastère. L'histoire des tribulations que la révolution française occasionna aux bénédictins d'Einsiedeln n'avait pas encore été écrite. Après plus d'un siècle on s'y est résolu, les raisons d'opportunité ne s'y opposant plus. Le R. P. Henggeler a puisé son récit, pour une bonne part, dans les archives de l'abbaye et du canton. Il suit l'ordre chronologique des événements et raconte, dans le détail, les péripéties du drame. Au début de 1798,les Français pénètrent en Suisse et les moines d'Einsiedeln, devant les armées, se dispersent. Les troupes ennemies occupent Einsiedeln, les 2 et 3 mai ; le 4, a lieu le pillage en règle de l'Abbaye. Le même sort était réservé aux possessions du monastère, tandis que les Pères exilés s'établissaient, comme ils pouvaient, un peu partout, surtout à St-Gerold, dans le Voralberg, à Bludenz, et dans des monastères de Souabe et du Tirol. Les impériaux cependant ne tardèrent pas à entrer à Einsiedeln : ce qui permit aux bénédictins de regagner leur monastère. Mais en septembre 1799, ils devaient, de nouveau, prendre la route de l'exil pour ne rentrer chez eux qu'en décembre 1801. Sur ces entrefaites, les temps avaient changé : il fallut songer à garantir l'avenir du monastère dans des conditions toutes nouvelles et à assurer au dedans la vie monastique. C'est en nous racontant ces efforts que le P. H. termine son livre.

——— Jüngt (Thomas), O.S.B. *Die Pfrundoblaten des Stiftes U.L.F. von Einsiedeln, im siebzehnten und achtzehnten Jahrhundert.* (B M., 1925, p. 219-224). [1571

Les oblats, dont il est question, ne faisaient pas de vœux généralement mais plutôt passaient avec le monastère une sorte de contrat. En échange d'une certaine somme d'argent ou de biens immeubles, le monastère se chargeait de l'entretien de ces clercs ou laïques. Einsiedeln possède encore une douzaine de ces contrats d'oblature, de 1609 à 1780. — Textes et analyse.

——— Birchler (L.). *Einsiedeln und sein Architekt Bruder Caspar Mosbrugger.* Augsbourg, Filser, 4º, XI-218 p., ill. [1572

1. A reporter au numéro 1560.

Digitized by Google

——— *Zum Andenken an S. G. den Hochwürdigsten Herrn Fürstabt D. Thomas Bossart von Stifte Maria-Einsiedeln.* Einsiedler Anzeiger, 1924, 8°, 40 p. [1573

On trouvera dans cette brochure une notice biographique sur le regretté prélat d'Einsiedeln (né 16 sept. 1858, décédé le 7 décembre 1923), l'oraison funèbre prononcée par le R. P. Doyen du monastère, et le récit des funérailles.

Engelberg. — STRAUCH (PHIL.). *Der Engelberger Prediger.* (*Zeitsch. für deutsche Philologie.* L, 1924, p. 1-45 ; 210-241). [1574

——— BÜCHI (ALBERT). *Der Brand des Frauenklosters Engelberg* 1449. (*Revue d'hist. eccl. suisse*, XIX, 1925, p. 151). [1575

——— MÜLLER (JOSEPH). *Die Streitschrift des sel. Abtes Berchtold von E.* (*Revue d'hist. eccl. suisse*, XVII, 1923, p. 236-237). [1576

L'auteur signale une copie de l'*Error* de l'abbé Burchard et l'apologie de Berchtold dans le ms. 290 des archives de l'abbaye de St-Gall, meilleure que celle du P. Marien Rob. d'Engelberg. Peut-être retrouvera-t-on quelque jour le ms. de Pingenbach signalé par le P. Joseph Bloch dans ce ms. 290.

——— *** *Konrad von Seldenbüren*, 1126-1926. *Gedenkblätter zur 8 Jahrhundertfeier seines Todes. Den Verehrern des seligen Stifters dargeboten von Kloster Engelberg.* — Engelberg, 1926, 8°, 24 p. [1577

Après quelques détails sur la famille Seldenbüren, donne la légende du saint et de la fondation du monastère; suit l'histoire abrégée de son culte jusqu'à nos jours.

——— WYMANN (EDUARD). *Eine Erinnerung an die Jerusalemfahrt des Engelberger Abtes Rudolf Gwicht.* (*Revue d'hist. eccl. suisse*, 1925, p. 62-65). [1578

Hermetschwil. — WIEDERKEHR (GUST.). *Das Frauenkloster Hermetschwil.* — Hermetschwil, Wohlen, 1923, 8°, 63 p. [1579

——— STÖCKLI (ALBAN). *Die Christkindsminne im Kloster Hermetschwil und ihre Beziehungen zu Bruder Klaus.* (Weihnachtsbeilage der *N. Zürcher Nachr.* 1923). [1580

Mariastein. — *Aus dem St-Gallusstifte in Bregenz.* (SMGBO, XLI, 1921-23, p. 130-140). [1581

Muri-Gries. — WINKLER (ARNOLD). *Die Gründung des Priorates Muri-Gries. Nach den Akten des Wiener Haus-, Hof- und Staatsarchives.* (*Rev. d'hist. ecclés. suisse*, XX, 1926, p. 32-52 ; 111-126 ; 168-184). [1582

——— STRÖHL (H. G.). *Wappen des Benediktinerstiftes Muri-Gries.* (*Schweiz. Arch. f. Herald.*, XXXVII, 1923, p. 171-175). [1583

Pfafers. — MÜLLER (J.). *Zur Charakteristik des letzten Abtes von Pfäfers.* (*Rev. d'hist. eccl. suisse*, XVIII, 1924, p. 240-241). [1584

——— WINTER (ERNEST-CHARLES. — *P. Georg von Effinger, O. S. B.* (*Rev. d'hist. eccl. suisse*, XIX, 1925, p. 161-189 ; 241-267). [1585

Digitized by Google

Né à Einsiedeln en 1748, Georges von Effinger se fit moine à Pfäfers, en 1765. Il fut un des ennemis les plus décidés et les plus actifs de la révolution française et de la France. L'auteur étudie cette figure intéressante à l'aide des sources d'archives et littéraires.

Rheinau. — TROXLER (J.). *Januarius Dangel, Abt von Rheinau (1725-1775)* (*Rev. d'hist. eccl. suisse*, 1924, XVIII, p. 184-198, 1 cliché). [1586

——— MEIER (GABRIEL). *Freiburg und Rheinau.* (*Freib. Gesch.-Bll.*, XXVII, p. 127-157). [1587

——— MEIER (GABRIEL). *Fr. Gerold Müller von R. an der Universität Salzburg.* (SMGBO, XLI, 1921-22, p. 102-106). [1588

Romainmôtier. — MURET (ERNEST). *Romanis monasterium.* (*Nuovi studi medievali*, I, 1924. Tiré à part, Aquila, Officine grafiche Vecchioni, 19 p.) [1589

Romainmôtier n'a pas été fondé par saint Romain, mais par le duc Chramnélène.

——— BESSON (M.). *Le premier fondateur de Romainmôtier.* (*Rev. d'hist. eccl. suisse*, 1925, p. 60-62). [1590

M. B. n'est pas convaincu par les arguments de M. Muret, et il persiste à croire que, si le Romainmôtier du VIIe siècle est l'œuvre du duc Chramnélène, celui du Ve fut créé par saint Romain.

——— LECLERCQ (H.), O. S. B. *Romainmôtier*, dans le *Dictionnaire d'Archéol. chrét. et de Liturgie*, t. VIe, col. 2168-2174. [1591

Rougemont.— AEBISCHER (P.). *Le nom d'un bienfaiteur du prieuré de Rougemont, Redboldus de Mauguens.* (*Zeitschrift für Schweiz. Geschichte*, V, 1925, p. 241-242). [1592

——— MURET (ERNEST). *Observation sur la pancarte de R. de* 1115. (*Rev. d'hist. suisse*, IV, 1924, p. 352-362). [1593

Remarques dialectologiques.

St-Gall. — GEISER (CHARLES). *Rohrbach. Eine Herrschaft der Abtei St-Gallen im Oberaargau.* — Berne, Francke, 1925, 8°, 38 p. [1594

——— BÜTLER (PL.). *Der Rorschacher Klosterbruch und die Beteiligung der Gemeinden Rorschach und Goldach am nachfolgenden St-Gallenkrieg.* (*Rorschacher Neujahrsblatt*, 1925, p. 51-62). [1595

L'abbaye sangallienne voulut s'affranchir économiquement de la ville et construire un monastère à Rorschach. Cette tentative échoua et finit, en 1489, par la destruction de Rorschach.

——— STEIGER (CHARLES). *Der St-Gallisch-Konstanzische Jurisdiktionsstreit der Jahre 1739-1748.* (*Rev. d'hist. ecclés. suisse*, XIX, 1925, p. 1-19 ; 81-98 ; 206-229). [1596

Digitized by Google

——— GAUDY (AD.). *Die Kirchlichen Baudenkmäler der Schweiz. Band II : St-Gallen, Appenzell Thurgau.* Berlin, Wasmuth, 1923, 4°, 110 p. de texte avec 214 fig. et 204 p. de grav. [1597

——— OECHSLER (H.). *Æmilian Hafner, der letzte St-Gallische Regularpfarrer in Ebringen, 1814-1824.* (*Freiburger Diözesan-Archiv.*, XXVI, 1925, p. 127-144). [1598

——— SCHEIWILLER (AL.). *Fürstabt Cœlestin II. (Michael Anton Gugger), Erbauer der St-Gallischen Kathedrale.* (*Schweiz. Rundschau*, 1923, p. 301-332). [1599

——— MÜLLER (J.). *Ein Stift St-Gallisches Mandat zum Jubelablass von 1566.* (*Rev. d'hist. ecclés. suisse*, XVIII, 1924, p. 222-225). [1600

——— SCHLUMPF (E.). *Datierung des Ungarneinfalles in St-Gallen und des Märtyrertodes der hl. Wiborada.* (*Rev. d'hist. ecclés. suisse*, XIX, 1925, p. 230-234). [1601

Entrée des Hongrois à St-Gall, le 1er mai 926 ; mort de Ste Wiborada, le 2 mai, des suites de la blessure reçue la veille.

——— MÜLLER (JOSEPH). *Die erste Feier des Festes des seligen Nikolaus von Flüe im Gebiete der Fürstabtei St-Gallen.* (*Rev. d'hist. ecclés. suisse*, XX, 1926, p. 64-67). [1602

——— STEIGER (KARL). *Die Jurisdiktionsrechtliche Stellung des Klosters St-Gall im Bistumsverbande von Konstanz geschichtliche dargestellt auf Grund des kanonischen Prozesses der Jahre 1596-1607.* (*Rev. d'hist. eccl. suisse*, 1922, p. 33-51; 132-147 ; 192-217 ; 283-308). [1603

——— KALBERER (W.). *Die Anfänge der Schule des Benediktinerordens ; Entstehung von Unterricht und Erziehungsmethode unter bes. Berücksichtigung des Klosters St-Gallen.* Munchner Diss. Berlin, 1920, 8°, 62 p. [1604

——— LECLERCQ (H.), O. S. B. *Gall (Saint)* dans le *Dict. d'arch. chrét. et de liturgie*, Tôme VI, col. 80-246. [1605

——— EISELE (FRIEDRICH). *Zur Geschichte der Pfarrei Vilsingen.* (*Freiburger Diözesan-Archiv*, N. F., XXIVer Band, p. 23-41). [1606

Vilsingen, en Sigmaringen, avant de devenir paroisse, a appartenu à St-Gall qui, jusqu'au XIVe siècle, a exercé sur l'église un droit de patronat.

——— STEIGER (KARL). *Zur Vorgeschichte des St-Gallisch Konstanzischen Konkordates vom Jahre* 1613. (*Revue d'hist. eccl. suisse*, XVII, 1923, p. 105-124, 201-211, 241-274). [1607

——— SINGER (SAMUEL). *Die Dichterschule von St-Gallen. Mit einem Beitr. v. Peter Wagner : St-Gallen in der Musikgeschichte.* Leipzig, Haessel, 1922, 8°, 96 p. [1608

——— GRATTAN LLOOD (W. H.). *Irish Origin of the « Missa de Angelis ».* (*The Ecclesiastical Review*, mai, 1924, p. 489-492). [1609

Digitized by Google

« On peut dire avec certitude que si la Messe de Angelis n'est pas une composition de Tutilo (moine Irlandais), elle est presque certainement l'œuvre de l'école irlandaise de St-Gall. On peut la dater de la première décade du Xe siècle ».

——— STUCKERT (C.). *St-Gallisches Gut unter den Beständen der Klosterbibliothek Allerheiligen in Schaffhausen. (Anzeiger für Schweiz. Altertumskunde,* N. S. XXVIII, 1926, p. 40-51). [1610

——— STEIGER (CHARLES). *Das Kloster St-Gallen im Lichte seiner Kirchlichen Rechtsgeschichte nach archivalischen Quellen dargestellt.* — Fribourg, St-Paulusdruckerei, 1925. 8°. XVI-289 p. [1611

——— MÜLLER (JOSEPH). *Neugarts Briefwechsel mit St-Gallen* dans *Papsttum und Kaisertum,* Munich, 1926, p. 691-705. [1612

Correspondance du P. Trudpert Neugart de Saint-Blaise au sujet de l'édition du *Codex Traditionum Sancti Galli,* en 1789.

——— EKKEHART. *Casus Sancti Galli* nebst Proben aus den übrigen lateinisch geschriebenen Abteilungen der St-Galler Klosterchronik. Uebers. von G. Meyer von Knonau. 2 Aufl. von P. Bütler. — Leipzig, Dyk, 1925, 8°. LII-325 p. [1613

——— TSCHUDI (A.). *Vom Fegfür. A treatise on purgatory.* Edited from the original manuscript in the abbey archives of St-Gall with a grammatical commentary, notes and a glossary by I. A. Knowles. Heidelberg, Braus, 1925, 8°, IV-XVI-254 p. [1614

——— ROSENMUND (HANS). *Aus dem Geistlesleben des Klosters St-Gallen. (Bodenseebuch,* X, 1923, p. 132-135). [1615

——— *** *Eine Tat der Pietät. Ueberführung der Gebeine Pankraz Forsters von Muri zu St-Gallen. (Schweiz. Kirchenztg.* 1923, p. 417-418). [1616

——— HOFFMANN (PAUL TH.). *Der mittelalterliche Mensch gesehen aus Welt und Umwelt Notkers des Deutschen.* Gotha, Perthes, 1922, 8, 356 p. [1617

Ce qui fait la complexité de l'homme au moyen âge, c'est un élan éperdu vers l'impossible et un compromis naïf avec le monde et la chair. Telle est la thèse de ce curieux livre, étayée sur une foule de considérations relatives aux principales institutions, personnalités et situations du moyen âge. — Le chapitre V est consacré à saint Benoît.

Après ces données générales l'auteur étudie tout spécialement un « cas » : le monastère de Saint-Gall (chapitres VII à XI incl.) et ses caractéristiques, position géographique, particularité ethnique, art, etc. ; pour finir par ses grands hommes, notamment par Notker, qui serait comme la synthèse des tendances du haut moyen-âge, le type de l'homme médiéval.

——— LAUER (PH.). Communication dans le *Bull. de la Soc. nat. des Antiquaires de France,* 1924, p. 178-179. [1618

Digitized by Google

Le psautier carolingien conservé à la Faculté de Médecine de Montpellier, sous la cote H 409, est originaire de Saint-Gall, au moins dans sa partie la plus importante, et date du VIIIe siècle. — L'intérêt de deux miniatures de ce ms. du point de vue de l'art.

——— WALD (E. DE). *A St-Gall MS at Einsiedein* dans Festschrift P. Clemen, 1926, p. 273-276. [1619

——— FÄH (Adolphe). *Die Stiftsbibliothek in St-Gallen und ihre Hantschriften* (*Die Ernte, Schweiz-Jahrb.*, VIII, 1926, p. 97-116). [1620

——— CLARK (J. M.). *The Abbey of St.-Gall, as a centre of Litterature and Art.* Cambridge, University Press, 1926, 8°, 322 p. [1621

Le titre du livre précise le but de l'auteur : dire l'apport fourni à la civilisation européenne par l'abbaye de Saint-Gall. Et de la civilisation, il ne prend que la fleur, je veux dire les lettres et les arts. Aucune monographie sur Saint-Gall n'avait encore traité ce sujet ex professo et avec ampleur. C'est ce qui fait le mérite particulier de ce livre .— A l'histoire générale de Saint-Gall, il accorde un chapitre par manière d'introduction : un raccourci des annales du monastère. Puis, tout de suite, il entre dans son sujet. C'est d'abord la part exacte de l'influence irlandaise à Saint-Gall (ch. I). Il n'y a pas à l'exagérer. Celui qui a « fait la fortune » de Saint-Gall, c'est Othmar, un aleman, le premier abbé. Jamais les irlandais n'y ont eu la majorité ; celle-ci était souabe et, forcément, s'assimilait les étrangers. Il n'y a pas lieu non plus de la nier : elle s'est fait sentir surtout aux VIIe, IXe et XIIe siècles, particulièrement au IXe. Elle se manifeste davantage dans le domaine des manuscrits, peut-être aussi dans celui de la musique. A côté des irlandais, il ne faut pas oublier l'influence anglo-saxonne (ch. II), qui a pénétré à Saint-Gall, grâce aux missions de saint Boniface et de ses compagnons, grâce aux manuscrits anglo-saxons, grâce à saint Bède et à Alcuin. La plus importante de toutes les « reliques » de l'époque carolingienne, du point de vue archéologique, est le plan de Saint-Gall ; l'auteur nous en donne une description détaillée (ch. III, p. 71-90). Mais ce qui, plus que tout, a fait rayonner l'influence de Saint-Gall, ce sont ses manuscrits si nombreux. Eux surtout permettent d'établir et de mesurer l'action de l'abbaye en Europe. Ses instruments de civilisation furent : l'école (ch. V, p. 91-124) ; l'art de l'enluminure, de la peinture et de la sculpture (ch. VI, p. 125-164), et de la musique (ch. VII, p. 165-201) ; les belles-lettres : le drame (ch. VIII, p. 202-209), la littérature (ch. IX, p. 230-258), le roman (ch. X, p. 259-272) ; enfin la bibliothèque et ses manuscrits. (Ch. XI, p. 273-284).

L'érudition de M. Clark est sérieuse. Je regrette cependant qu'il n'ait pas mis à profit certaines études récentes, telles que l'ouvrage de M. Meyer von Knonau. Le *Necrologium S. Galli* n'est pas cité selon l'édition de M. F. L. Baumann. Peut-être accorde-t-il trop de valeur aux *Vitae Galli*. Il ne me semble pas certain qu'il y ait eu une communauté monastique proprement dite à l'ermitage de Gall après la mort du saint. Cette communauté n'apparaît qu'avec Othmar, premier abbé.

Digitized by Google

Elle suivit dès lors la règle bénédictine, probablement sans fusion — constatable — avec la règle de saint Colomban. Elle fut soumise à l'origine, à l'évêque de Constance. — Quant au « plan de Saint-Gall », M. C. croit qu'il provient de Fulda. Je pense plutôt que l'abbé de Saint-Gall l'a reçu de Heito, évêque de Bâle et abbé de Reichenau, le monastère voisin avec lequel l'abbaye sangallienne avait alors les plus étroites relations. Ce plan doit se rattacher aux idées réformatrices d'Aix-la-Chapelle et de Benoît d'Aniane.

——— Van Doren (Rombaut), O. S. B. — *Étude sur l'Influence musicale de l'Abbaye de Saint-Gall. (VIIIe au XIe siècle).* — Louvain, Uystpruyst, 1925, 8°, 160 p., 3 pl. [1622

Les comptes-rendus — sous forme d'articles — dont je donne ci-après la liste ont fait la critique de cet ouvrage. Pour ne pas répéter certaines remarques, qui ne manquent pas de pertinence, je renvoie le lecteur à ces articles. Quant à la marche générale du livre, l'auteur s'étant donné la peine de résumer minutieusement les deux parties, je crois ne pas pouvoir mieux faire que de transcrire ses conclusions.

Dans la première partie (p. 1-69). Dom Van Doren trace, dans ses grandes lignes, l'histoire du développement du chant liturgique en Occident du VIe au IXe siècle.

1. L'Église romaine possédait un chant liturgique propre, dont les écrivains du moyen âge attribuent la composition à saint Grégoire le Grand. Cette attribution, généralement admise par les historiens modernes, rencontre de graves objections et ce n'est que sous toutes réserves qu'il serait permis de voir dans le grand pape l'auteur du texte et de la musique de l'*antiphonaire romain*.

2. Nous sommes bien renseignés sur le développement que prit le chant romain en *Angleterre*, grâce au zèle des premiers missionnaires venus de Rome. Bède rapporte même qu'un émissaire pontifical aurait fait le voyage d'Italie en Grande-Bretagne, pour instaurer l'étude du chant. Mais des préoccupations dogmatiques semblent être le motif non avoué de cette mission. L'Angleterre avait ses propres maîtres, qui parfois altérèrent les mélodies romaines.

3. En *Gaule*, l'unité avec Rome par une seule pratique musicale liturgique fut introduite sous Pépin le Bref. Cette réforme n'excluait pas certains desseins politiques de bonne entente avec le Saint-Siège. Charlemagne fit observer plus strictement les décrets édictés par Pépin. Grâce aux évêques de cour, les traditions romaines et palatines se répandirent. Cependant les décrets capitulaires ne rencontrèrent pas toujours la même sympathie ; des évêques refusaient d'adopter l'antiphonaire romain et n'hésitaient pas à le corriger. On croit volontiers que Charlemagne, pour réformer le chant de ses églises, eut recours à des chantres venus de Rome. Ces personnages appelés, au gré des chroniqueurs, Théodore et Benoît, ou Romanus et Petrus, furent imaginés de toutes pièces pour justifier certaines susceptibilités artistiques.

Digitized by Google

4. C'est à *Metz* que se trouvait le grand centre d'études musicales du Nord ; c'est grâce à ses évêques, parmi lesquels une place d'honneur revient à Chrodegang, que les rois francs purent mener à bon terme l'œuvre de leur restauration musicale.

5. Par contre, *Milan*, qui possédait elle aussi une liturgie et un chant propres, s'opposa avec la dernière énergie à toute intrusion rituelle des autorités franques. Cette résistance, dramatisée par la légende, fut réelle et efficace.

La seconde partie (p. 70-153) s'occupe exclusivement de Saint-Gall et examine si ce monastère peut être compté parmi les centres importants de renouveau musical du VIIIe au Xe siècle, comme le prétend la tradition. Elle conclut :

1. Le monastère bénédictin, établi près du tombeau de saint Gall, fut fondé sous l'abbé Otmar. L'abbaye, à ses débuts, reste soumise à la juridiction des évêques de Constance et ce n'est que sous Louis le Pieux qu'elle obtient l'immunité. Durant tout le VIIIe siècle et la première moitié du IXe, la situation du monastère reste très humble, le développement intellectuel s'en ressent et la bibliothèque se constitue à peine.

2. Cependant, au IXe siècle une école s'y établit. Parmi les premiers *magistri* on signale Notker le Bègue (840 ?-912). Dans ses ouvrages, assez nombreux (compositions poétiques et liturgiques, biographies, traité des études), le maniérisme d'expression va de pair avec un souci médiocre de la vérité historique. Malgré ses prétentions littéraires, il n'a pas compris le mérite des auteurs de l'antiquité. C'est en vain qu'on chercherait dans ses écrits la compétence musicale qu'on lui attribuait.

3. D'après une tradition locale du XIe siècle, Notker serait aussi le rédacteur d'une lettre dans laquelle il tente l'explication des *litterae significativae* des manuscrits musicaux. Nous avons gardé neuf leçons de ce document : seule, celle de Saint-Gall se présente sous forme épistolaire et attribue la pièce à Notker, en s'inspirant des *Casus Sancti Galli*, dont la valeur critique est médiocre.

4. Ces *Casus* écrits par Ekkehard IV (XIe siècle) retracent de l'école de Saint-Gall une peinture fort caractéristique. Mais dans ces récits, il ne faut envisager que le plaidoyer et négliger les renseignements historiques qu'il prétend apporter. On peut classer parmi ces ingénieuses inventions l'odyssée du chantre Romanus, à qui est attribuée la formation des musiciens sangalliens.

Faut-il trouver un second témoin de cette croyance dans une variante du *De Gestis Karoli Magni* de Notker ? Il ne s'agit là que d'une glose ignorée des manuscrits les plus anciens et inspirée d'Ekkehard IV.

5. Amplifiant la légende créée par Ekkehard IV, Ekkehard V Minimus rédige un récit hagiographique de Notker le Bègue. Cette *vita* contribue à développer le culte local rendu depuis cette époque à Notker. Moins qu'ailleurs, des renseignements historiques sont à chercher dans cette composition.

Peut-on donc, en s'inspirant des données fournies par les divers chroniqueurs, retracer un portrait fidèle et circonstancié de l'activité littéraire et musicale de

Digitized by Google

l'abbaye de Saint-Gall du VIIIe au XIe siècle ? Le caractère légendaire de leurs écrits ne nous y autorise pas. La parole reste donc à l'étude paléographique pour résoudre le problème que nous n'avons fait que poser (mais, espérons-nous, dans sa vraie teneur) et pour déterminer quels furent les particularités et les mérites, s'il y en eut de propres, de ce qu'on a appelé l'école musicale de Saint-Gall.

——— Y. D[ELAPORTE]. *Dom Rombaut van Doren. Étude sur l'influence musicale de l'abbaye de Saint-Gall. (Revue Grégorienne*, XI, 1926, p. 32-36). [**1623**

——— DAVID (LUCIEN), O. S. B. *L'École de Saint-Gall et l'œuvre de S. Grégoire. (Revue de Chant Grégorien*, XXIX. 1925, p. 116-118 ; 142-145 ; 162-166). [**1624**

——— PERCHANT (M.). *Que penser des appellations : « Chant Grégorien »* et *« École de Saint-Gall »* ? (BSMSB, 1925, p. 242-244). [**1625**

——— *De musicali influxu Abbatiae S. Galli (saec. VIII-XI). (Ephemerides Liturgicae*, XXXIX, 1925, p. 348-358). [**1626**

——— CLOSSON (ERNEST). *L'influence musicale de l'abbaye de Saint-Gall (La Revue cathol. des idées et des faits*, V, 1926, p. 14-15). [**1627**

——— A. G. *De monasterio S. Galli. (Ephemerides liturgicae*, 1926, XL, p. 36-41.) [**1628**

——— CALLEWAERT (C.). *De origine cantus Gregoriani (Ephemerides liturgicae*, XL, 1926, p. 97-103 ; 161-167). [**1629**

Schaffhausen. — STUCKERT (C.). *Die Hss. des XI Jahrhunderts in der Ministerialbibliothek Schaffhausen. (Anz. für schweiz. Altertumskunde*, 1923, p. 112 sq.) [**1630**

La plupart des mss, que cite le catalogue dressé sous l'abbé Sigfrid († 1096), proviennent d'Hirsau.

——— WIPF (J.). *Michael Eggendorfer, der letzte Abt des Kloster Allerheiligen und die Anfänge der Reformation in Schaffhausen. (Zwingliana*, IV, 1922, p. 97-111 ; 129-144 ; 161-173). [**1631**

Seedorf. — MÜLLER (JOS.). *Die Klosterkapläne von Seedorf. (29. hist. Neujahrsbll.*, 1923, p. 28-38). [**1632**

Trub. — LEADRACH (WALTER). *Das Kloster T. und die Hoheit über das Truberthal.* Berner Diss.. Heidelberg, 1922, 8°, 187 p. [**1633**

TCHECO-SLOVAQUIE

Opatovice. — NOHEJLOVA (EMMANUELLE) *Priegtry Klastera Opatovickeho.* [*L'histoire du monastère d'Opatovice sur Elbe*]. Prague, (Sumptibus Facultatis Philosophicae Univ. Carolinae), Rivnac, 1925, 8°, 113 p., 2 cartes. [**1634**

L'auteur a rendu un service signalé à l'histoire bénédictine de la Bohême, en réunissant les éléments fort dispersés de l'histoire d'une abbaye disparue au temps des révolutions hussites et dont il ne reste presque plus rien. — Le monas-

Digitized by Google

tère fut fondé en 1086 par Vratislav, roi de Bohême et de Pologne, avec l'aide de moines venus de Brevnov et non du Mont-Cassin, comme l'ont cru Hammerschmid, Ziegelbauer et d'autres. L'auteur soumet à un examen serré la charte de fondation, un faux pouvant dater du XIIe siècle. Faute de sources abondantes, nous parcourons rapidement les fastes d'Opatovice jusqu'au XIVe siècle, notant l'introduction des us de Cluny, apportés de France par l'abbé Myzloch (1148-1163), et la fondation des celles de Kressobor (=Grüssau) et de Wahlstadt. Puis Mlle N. nous décrit une période plus connue, celle qui va de 1300 à la suppression violente du monastère en 1421. C'est un temps d'activité littéraire considérable. Enfin le dernier chapitre nous fait connaître les possessions fort vastes de l'abbaye ainsi que les abbés et les moines dont le souvenir nous a été conservé par les quelques chartes soustraites au vandalisme hussite. D. JOS. OSTROWSKI.

YOUGOSLAVIE

Généralités. — NORAK (VICTOR). *Scriptura beneventana s osobitin obzirom na tip dalmatinske beneventane.* (L'Écriture de Bénévent et particulièrement des caractères bénéventin-dalmates). Zagreb, 1920. [**1635**

L'ouvrage débute par une courte histoire du monachisme bénédictin en Dalmatie des origines au XIIe siècle. L'écriture de Bénévent y fut introduite par les bénédictins.

Musola. — RITIG (SVETOZAR). *Glagoljica u našim krajevima od XIII-XV vijeka.* (La liturgie paléoslave dans nos pays du XIIIe au XVe siècle). *Bogoslovska Smotra.* (Éphémérides théologiques), Zagreb, 1923, p. 45-62. [**1636**

Les bénédictins en Istrie et Dalmatie se servaient, au moyen âge, de la langue paléoslave dans les offices liturgiques, notamment à S. Lucia de Besca. Innocent IV en 1252, permit à l'évêque de Veglia d'autoriser les bénédictins de S. Nicolas de Castro Musola à se servir du paléoslave dans la liturgie.

St-Pierre près l'Omis. — BULIC (F.). et KARAMAN (L.). *L'Église de Saint-Pierre près l'Omis (Almissa) et l'art de bâtir du haut moyen-âge en Dalmatie. (Bull. d'archéologie et d'histoire dalmate,* XLVI, 1923, p. 10-40). [**1637**

Digitized by Google

1. MONACHISME PRIMITIF

Généralités. — Mc Neill (J. T.). *A study of Monasticism. (Journal of Religion*, V, 1925, p. 652-653). [1638

——— Hilpisch (Étienne). *Aus der Frühzeit des Mönchtums.* (« *Religiöse Quellenschriften* », fasc. 7). Dusseldorf, Schwann, 1926, 16°, 37 p. [1639

——— Zoepfl (Fr.). *Die Weisheit der Wüste. Aus alten Mönchslegenden ausgewählt.* — Habelschwerdt, Franke, 1925, 8°, 157 p. [1640

——— Hannah (Ian C.). *Christian Monasticism. A great Force in History.* — Londres, Allen et Unwin, 1924, 12°, 270 p. [1641

M. H. est professeur d'histoire ecclésiastique à Oberlin College, en Amérique. Sa longue expérience lui a appris que l'étudiant ignore la place que le monachisme occupe dans l'histoire du monde. Or, la civilisation médiévale, dit l'auteur, repose sur deux piliers : la tradition romaine et le monachisme chrétien plus encore que sur la foi chrétienne, comme telle. La première est généralement connue, et le livre de Bryce est devenu classique dans les pays anglo-saxons. Ne pourrait-on pas tenter d'écrire sur le monachisme un ouvrage qui serait comme le pendant du « *Saint Empire Romain* » ? C'est un essai dans ce genre que présente M. H. Hâtons-nous d'ajouter que le titre du livre peut prêter à équivoque : dans le « Monasticism », l'auteur englobe non seulement tous les moines mais tous les religieux ; de plus il ne parle que de l'activité extérieure des ordres religieux et seulement dans certains domaines : s'il parle du moine missionnaire, homme d'état soldat, il ne nous renseigne pas sur le religieux éducateur, ni sur les œuvres de charité, etc ; ce qui me semble une vraie lacune. Certains passages étonneront le lecteur : sur les origines du monachisme par ex. « To the Oriental view that matter is *an evil thing in itself* and that our vile bodies need to be subdued by ascetism, the first origins of monasticism must unquestionably be referred ». (P. 13). Et, p. 38, on renvoie à *Thaïs* d'Anatole France pour se faire une juste idée du milieu où vivaient les moines du désert ! — Quelques petits défauts ne déparent pas un livre et celui-ci sera très utile aux étudiants auxquels il est destiné.

Ascétisme. — Viller (Marcel). *Le martyre et l'ascèse. (Rev. d'Ascétique et de Mystique*, 1925, p. 105-142). [1642

Les p. 115-135 montrent que le parallèle entre le martyre et l'ascèse qui, chez certains, allait jusqu'à estimer égaux les mérites de l'un et de l'autre, était un lieu commun de la littérature monastique du IVe siècle.

——— Bruyne (Donatien de), O. S. B. *Epistula Titi, discipuli Pauli, de dispositione sanctimonii.* (RB., XXXVII, 1925, p. 47-72). [1643

La lettre apocryphe de Tite après de nombreux conseils ascétiques, défend aux ascètes masculins de cohabiter avec les « subintroductae ».

Digitized by Google

——— HARDMANN (O.). *The Ideals of Asceticism : An Essay in the comparative study of Religion.* Londres, S. P. C. K. 1924, XVIII-232 p. [1644

——— GORCE (DENYS). *La Lectio divina des origines du Cénobitisme à saint Benoît et à Cassiodore. I. Saint Jérôme et la lecture sacrée dans le milieu ascétique romain.* — Paris, Picard, 1925, 12°, XXXVI-398 p. [1645

Rechercher avec soin comment la *lectio divina*, l'étude des choses spirituelles, était comprise dans le passé monastique jusqu'à saint Benoît et Cassiodore, tel est le sujet de cet ouvrage qui doit comprendre plusieurs volumes. Et comme l'étude des « choses spirituelles » avait alors pour objet direct la Bible et les écrits des Pères qui en furent les commentateurs autorisés, ce travail sera, en fait, un inventaire scrupuleux des manifestations de la piété biblique dans le monachisme, une sorte d'histoire extérieure de l'étude sacrée. Il entend de plus non pas simplement exposer les faits, mais aussi sonder les motifs et les mobiles qui ont pu les inspirer, analyser les sentiments qui en constituent le secret ressort, montrer entre eux l'existence de rapports étroits, mettre en relief l'usage que font des Saintes Lettres les moines et les femmes gagnées à la vie monastique, et cela dans le cadre même où se déroule leur existence d'ascètes. — Jamais monographie de ce genre ne nous avait été donnée. Nous remercions M. G. de nous la fournir.

Le premier volume réalise une partie de ce programme : il étudie la manière dont saint Jérôme, le zélé promoteur des études bibliques, a organisé l'étude dans le milieu ascétique romain. Cette partie n'est pas très neuve. Nous lirons avec plus de curiosité et de profit les volumes qui suivront celui-ci et que nous attendons avec impatience : car M. G. nous a montré qu'il s'entend à dépouiller les textes et a les interpréter d'une façon vivante. Je ne veux pas dire, par là, qu'il faille accepter sans contrôle certaines affirmations de l'auteur, notamment dans l'introduction. — Du point de vue monastique, je relève particulièrement dans la Deuxième Partie, le chapitre II : L'étude et la méditation des Écritures d'après les fondateurs du monachisme oriental et la règle de Pakhôme — et le chap. III : Le milieu ascétique romain.

Apophtegmes. — GEMOLL (GUILLAUME). *Das Apophtegma. Litterar-historische Studien.* Vienne, Hölder-Pichler-Tempsky, 1924, 8°, VIII-177 p. [1646

Parle de l'apophtegme et oublie les célèbres « Apophtegmata Patrum » !

Tonsure. — GOBILLOT (PH.). *Sur la tonsure chrétienne et ses prétendues origines païennes. (Rev. d'hist. eccl., XXI, 1925, p. 399-454).* [1647

Parle longuement de la tonsure monastique, en Orient et en Occident.

Monachisme égyptien. — GHEDINI (G.). *Luci nuove dai papiri sullo scisma meleziano e il monachismo in Egitto (Scuola Cattolica, 1925, p. 261-280).* [1648

On se souvient du livre où M. Bell a publié, en 1924, des documents égyptiens qui intéressent au plus haut point l'histoire de l'Église et du monachisme en Égypte, au IVe siècle. (Voir BHB. III, 678). M. Ghedini étudie ici quelques-uns

Digitized by Google

de ces papyrus (nos 1913-1922). Il s'attarde plus spécialement aux particularités de la vie régulière que menaient les moines méléciens dont il est question : vie basée sur les observances de saint Pacôme, mais non monastère pacômien à proprement parler.

——— *The Monastery of Epiphanius at Thebes. Part I. The archaeological Material, by H. E. Winlock. The literary Material by W.E. Crum. — Part II. Coptic Ostraca and Papyri. edit. by W. E. Crum. Greek Ostraca and Papyri, edit. by H. G. Evelyn White.* (The Metropolitan Museum of Art Egyptian Expedition. T. III-IV). Londres, Quaritch, 1926, 4°; XXVI-276 p., 35 pl.; XVI-386 p., 17 pl. [1649

S. Paul. — Delehaye (H.). *La personnalité historique de S. Paul de Thèbes.* (AB., XLIV, 1926, p. 64-69). [1650

La personnalité historique du saint serait prouvée par un texte de l'an 383 ou 384 : une supplique adressée aux empereurs Valentinien, Théodose et Arcadius par les prêtres Marcellin et Faustin d'Oxyrhynque. On y voit que la mémoire de saint Paul, contemporain de saint Antoine, est célébrée par les pieux habitants d'Oxyrhynque comme celle d'un saint. Nouvel exemple de ce fait assez fréquent : un saint antique dont le souvenir est obscurci par une tradition littéraire compromettante et dont une tradition liturgique garantit l'existence en même temps que le culte. Par elle nous apprenons sur saint Paul des détails nouveaux, particulièrement la part active et prépondérante qu'il prit dans les affaires intérieures de l'église d'Oxyrhynque en faveur de l'orthodoxie.

——— Cavallera (Ferdinand). *Paul de Thèbes et Paul d'Oxyrhynque. (Revue d'Ascétique et de Mystique,* VII, 1926, p. 302-305). [1651

Critique l'article cité ci-dessus. Il y a, entre les données de saint Jérôme et celles des prêtres luciférien sur le bienheureux Paul, des divergences fondamentales de géographie et de chronologie qui ne permettent pas l'identification des deux Paul. C'est par suite d'une confusion que les luciférien ont fait bénéficier Paul d'Oxyrhynque de la renommée de son homonyme de Thèbes.

S. Antoine. — Champion (Claude). *Saint Antoine, ermite.* Paris, Laurens, 16°, 64 p. 35 ill. [1652

——— Pfleger (L.). *S. Anton und das Antoniusfeuer. (Der Elsässer,* 1925, n° 30). [1653

——— *Sant' Atanasio. Vita di S. Antonio il Grande.* Roma. Ferrari, 1925, 12°, 104 p. [1654

Traduction par Victor Bartoccetti, sur le texte latin d'Évagre.

——— Baudot (J.), O. S. B. *L'instituteur de la vie monastique. Saint Antoine. abbé* (250-356). (*Revue pratique de Liturgie et de Musique sacrée,* IX, 1926, p. 152-163). [1655

« Comment un anachorète de Thébaïde est devenu un de nos saints populaires. »

Digitized by Google

——— Hovorka (N.). *Leben und Versuchungen des hl. Antonius.* Nach der im IV Jahrh. vom Bischof Athanasius verf. Biographie hrsg. Mit Erl. zum Urtext von E. Stein und Kunsthist. Studie von H. Glück. Vienne, Reinhold, 1925, VI-144 p., ill. [1656

S. Pacôme. — Lefort (L. Th.). *S. Pachomii vita Bohairice scripta. (Corpus script. christ. orient. Script. coptici.* sec. III, t. VII, Textus). Paris, 1925, 8°, VI-251 p. [1657

——— Stenson (Colomba), O. S. B. *The Father of Coenobites. The rule of St. Pachomius. (Pax,* 1922, mars, p. 20-38). [1658

Schnoudi. — Monneret de Villard (Hugues). *Les couvents près de Sohâg. (Deyr el Abiad et Deyr el Ahmar).* T. I. — Milan, 1923, 8°, 64 p. 113 pl. [1659

S. Paphnuce. — d'Alès (Adhémar). *Les correspondants de l'Abbé Paphnuce. (Revue des Questions Historiques,* 1925, juillet, p. 110-118). [1660

L'auteur donne une traduction des sept papyrus découverts récemment à Londres et qui forment la troisième partie du recueil intitulé *Jews and Christians in Egypt* (ed. by H. Idris Bell). Ce sont des demandes de prières adressées à un certain Paphnuce. Lequel ? Sans doute le plus illustre entre ceux qui portèrent ce nom, Paphnuce Képhalas, moine de Scèté. — Quels sont les correspondants de Paphnuce ? Parmi eux, il y a un Athanase. Ce papyrus serait-il un autographe du grand patriarche Alexandrin ? Il semble que non.

S. Macaire. — Stiglmayr (Joseph). *Pseudo-Makarius und die Aftermystik der Messalianer. (Zeitschrift für Katholische Theologie,* 1925, p. 244-260). [1661

Combat la thèse de Villecourt (v. BHB., II, 2901). Selon le P. Stiglmayr, l'auteur des Homélies ne peut être un messalien.

——— Viller (M.). *La question du Pseudo-Macaire. (Revue d'Ascétique et de Mystique,* VI, 1925, p. 421-422). [1662

Résume brièvement l'article de Stiglmayr, et en fait une juste critique : P. S. a minimisé beaucoup trop les rapprochements sur lesquels D. Villecourt avait fondé son opinion.

——— Marriot (George L.). *The Messalians and the discovery of their ascetic Book. (The Harvard Theological Review,* XIX, 1926, p. 191-198). [1663

——— *The Monastery of the Wadi'n Natrun. Part I. New coptic Texts from the Monastery of St. Macarius, edit. by H. E. Evelyn White. With an Appendix on a coptic-arabic ms by C. P. G. Sobly.* (The Metropolitan Museum of Art Egyptian Expedition, T. II). — Londres, Quaritch, 1926, 4°, XLVIII-299 p., 27 pl. [1664

S. Nil. — *Traité de la Prière,* traduction de D. Jehan Joliet. *(La vie spirituelle,* XII, 1925, p. 472-497). [1665

S. Jean Kolobos. — Heinrich (K. B.). *Der hl. Johannes Kolobos. (Schweizerische Rundschau,* 1926, p. 760-767). [1666

Digitized by Google

Stylites. — BAYNES (N. A.). *The vita S. Danielis Stylitae. (English Historical Review*, XL, 1925, p. 397-401). [**1667**

——— BALL (HUGUES). *Byzantinisches Christentum. Drei Heiligenleben.* — Munich, Duncker, 1923, 8°, 291 p. [**1668**

Les trois saints dont il est ici question sont : Jean Climaque, le pseudo-Denys, et Siméon le stylite.

Monachisme grec. — VILLER (M.). *Exemplar ideale monasticum et sacerdotale in Oriente graeco usque ad saeculum IX.* — *(Bogoslovni Vestrik*, VI, 1926, p. 73-88). [**1669**

——— KENT (W. H.). *Greek Monks in Italy. (Tablet*, vol. 145, p. 757-758). [**1670**

——— VACCARI (ALBERT). *La Grecia nell' Italia meridionale. Studi letterari e bibliografici. (Orientalia christiana, III*, 1925, p. 273-323). [**1671**

Les moines grecs, qui s'établirent si nombreux en Sicile d'abord, puis en Calabre, dans le haut Moyen-Age, venaient de Palestine et d'Égypte. Ils portaient avec eux l'amour des Saintes-Écritures, à l'étude et à la transcription desquelles ils s'adonnèrent avec ardeur durant les siècles d'existence des monastères basiliens.

——— HEFFENING (W.). *Eine arabische Version der 2. Paraenesis des Johannes Chrysostomus an dem Mönch Theodoros. (Oriens Christianus*, 1925, p. 71-98). [**1672**

S. Basile. — LAUN (FERDINAND). *Die beiden Mönchsregeln des grossen Basilius von Cäsarea hinsichtlich ihrer Echtheit und Entstehung untersucht.* — Giessen, dactylogr., 1923.

——— LAUN (FERDINAND). *Die beiden Regeln des Basilius, ihre Echtheit und Entstehung. (Zeitschrift für Kirchengeschichte*, XLIV, 1925, p. 1-61). [**1673**

Article remarquable qui complète ou corrige les données de Clarke sur les deux règles de saint Basile. D'une comparaison détaillée avec la traduction de Rufin, M. L. arrive à cette conclusion que la plus grande partie du contenu des Règles est authentique. Quant à celles qui ne se trouvent pas dans Rufin, quelques-unes seulement sont à écarter comme non authentiques, tandis que le reste, presque entièrement, doit être considéré comme « secondaire ». Rufin a dû, par conséquent, se servir d'une autre rédaction plus conforme à l'original que celle qui nous a été conservée. Et ceci amène l'auteur à la question des origines des règles de saint Basile. La plupart des demandes des « brevius » ont été réellement posées. On peut les reconstruire dans leur forme originale d'une façon assez probable. Au contraire, les demandes des « fusius » ont été imaginées et l'on peut se faire une idée du développement progressif de leur composition. En comparant les deux règles, il est clair que la plus grande partie des « brevius » paraît plus ancienne que les « fusius », mais que cependant les deux règles sont nées indépendamment l'une à côté de l'autre. C'est ainsi que l'auteur peut faire l'histoire des origines des deux règles monastiques de saint Basile.

Digitized by Google

—— — CLARKE (W. K. L.). *The Ascetic Works of Saint Basil*, translated into english with introduction and notes. — Londres, SPCK, 1925, 8°, 362 p. [1674

L'introduction (p. 9-53) traite rapidement les points suivants : 1. l'authenticité des *Ascetica* ; 2. les dates et le milieu ; 3. le vocabulaire ; 4. les citations bibliques ; 5. la version de Rufin ; 6. la règle bénédictine ; 7. les écrits apocryphes ; 8. quelques problèmes particuliers ; 9. la valeur spirituelle de ces écrits.

Saint Benoit, dans sa Règle, a utilisé la version latine, assez libre de Rufin ; il a dû connaître aussi des fragments de traduction autres que la version de Rufin.

Monachisme occidental. — S. Martin. — MARTIN (HENRY). *Saint Martin*. — Paris, Laurens, 16°, 64 p., 42 ill. [1675

——— PANSA (G.). *La leggenda di S. Martino in Abruzzo*. (*Bilychnis*, XXII, 1923, p. 174-188). [1676

——— DELEHAYE (H.). *Les Recueils antiques de Miracles de Saints. Les recueils latins*. § 2. *Les miracles de S. Julien et de S. Martin*. (AB., XLIII, 1925, p. 305-325). [1677

Cassien. — BAUER (FRANÇOIS). *Die heilige Schrift bei den Mönchen des christlichen Altertums, nach den Schriften des Johannes Cassianus*. (*Theologie und Glaube*, XVII, 1925 ; p. 512-532). [1678

——— *Conférences avec les Pères*. Traduction nouvelle par Dom E. Pichery, O. S. B. Trois vol. Éditions de la « Vie spirituelle ». [1679

——— *Les Institutions cénobitiques et les Remèdes aux huit principaux vices*. — Trad. nouv. par Dom E. Pichery, O. S. B. Édition de la « Vie spirituelle ». 1926. 16°, 573 p. [1680

S. Eusèbe. — MELIA (C.). *S. Eusebio, il grande vescovo di Vercelli*. — Vercelli, 1922, 16°. [1681

S. Séverin — SCHERER (Dr.). *Ein Karitasapostel aus den Anfängen des Christentums in Deutschland*. (*Theolog. prakt. Quartalschrift*, LXXIX, 1926, p. 326-330). [1682

S. Léonard. — MONTESANO (L.). *Vita di S. Leonardo, abate et confessore, detto il Limosino*. — Monopoli, Bregante, 1925, 16°, 108 p. [1683

Monachisme celtique. — LAWLOR (H. C.). *The Monastery of saint Mochaoi of Nendrum*. Belfast, The Belfast Natural History and Philos. Society, 1925, 8°, XXVIII-187 p. [1684

On connaît assez bien le monachisme celtique tel qu'il se présentait en Occident. Le livre de M. L. est une contribution sérieuse à la connaissance du monachisme celtique en Irlande même, dont nous ignorons encore tant de particularités.

Nendrum est situé au milieu d'une petite île du Strangford Lough, appelée Mahee, à seize milles S-E. de Belfast. En 445 saint Mochaoi (dont l'auteur étudie le nom et la personnalité) y fonda un monastère et y fut le premier abbé. Ce monastère, les normands le brûlèrent en 974 et, pendant deux siècles, on n'en parla

Digitized by Google

plus. En 1178, il fut donné à Sainte-Marie d'York ; mais, exception faite peut-être de l'église, il ne fut pas rebâti. Les bénédictins nouveaux-venus s'établirent dans un autre endroit plus à l'abri des vents ; ils n'y restèrent du reste que fort peu de temps (une vingtaine d'années environ) et Nendrum ne fut plus qu'une petite église paroissiale. Voilà pour l'histoire externe de Nendrum. Quant à la façon dont le monastère était bâti,et à la manière dont on y vivait, je renvoie à l'ouvrage de M. L. qui a su tirer tant de détails intéressants de l'étude archéologique très fouillée qu'il a faite des ruines, des « relics » et des « fictilia » de Nendrum. De nombreuses planches accompagnent ses descriptions si soignées.

——— STOPFORD GREEN (ALICE). *History of the Irish State to* 1014. — Londres, Macmillan et C°, 1925, 8°, XI-437 p. [1685

Le chapitre XIII (p. 240-265) traite des « Monasteries and Industries ».

——— PLUMMER (C.). *Miscellanea hagiographica hibernica. (Subsidia Hagiographica XV).* Bruxelles, Bollandistes, 1925, 8°, 288 p. [1686

Voir RB, 1926, p. 257.

——— GRAHAM (H.). *Irish monks and the transmission of learning. (The Catholic historical Review,* V, 1925, p. 431-442). [1687

——— STEWART MACALISTER (R. A.). *The latin and Irish Lives of Ciaran.* — Londres, SPCK, 1925, 8°, 190 p. [1688

S. Ciaran fonda le monastère de Clonmacnois. (King's County, Irlande), vers 545.

——— DOUGLAS SIMPSON (W.). *The Origins of Christianity in Aberdeenshire.* — Aberdeen, Wyllie & Son, 1925, 8°, 62 p. [1689

L'auteur croit que l'on a exagéré la part prise dans l'évangélisation de l'Aberdeenshire par Columba et l'église d'Iona. Un siècle et demi avant lui, Ninian avec ses missionnaires bretons y avait jeté les premières semences du christianisme et cette œuvre avait été continuée par ses successeurs d'abord, puis le siècle suivant par saint Moluag, qui venait de Bangor, et saint Kentigorn aidé de compagnons gallois, établis à Glasgow.

Saint Samson. — TAYLOR (THOMAS). *The Life of St. Samson of Dol.* Collection « Translations of Christian Literature » — Londres, S. P. C. K. 1925, 8° XLII-82 p. et 1 pl. [1690

Première traduction anglaise de la *Vita Samsonis,* publiée pour la première fois par Mabillon et dont M. Fawtier a donné une édition critique en 1912. Elle est précédée d'une bonne introduction de quarante-et-une pages sur le milieu et l'époque où vécut le saint. Contre M. Fawtier, qui prétendait que la *Vita* datait du VIIIe ou du IXe siècle, M. Taylor se range à l'avis de M. l'abbé Duine qui la déclarait du VIIe siècle, vers 610-615.

——— BURKITT (F. C.). *St. Samson of Dol. (The Journal of Theological Studies,* XXVII, 1925, p. 42-57). [1691

Digitized by Google

Critique de l'ouvrage de M. Taylor, notamment de l'identification de l'auteur de la vie.

——— LOTH (J.). *La vie de saint Samson, abbé-évêque de Dol.* Paris, Champion, 1924, 8°, 84 p. [1692

——— *** *St. Samson and Dol. (Pax,* mai 1920, p. 13-22). [1693

Histoire des reliques du Saint depuis 1793.

S. Gildas. — WADE-EVANS (A. W.). *Gildas and the English conquest of Britain.* — Tirage à part du *Welsh Outlook*, 1921, juin. 8°, 8 p. [1694

——— WHEELER (G. H.). *Gildas de Excidio Britanniae, Chapter* 26. *(English Historical Review,* XLI, 1926, p. 497-503). [1695

——— MAGUIRE (E.). *St. Barron.* — Dublin, Browne and Nolan, 1923, 16°, XVII-177 p., ill. [1696

Saint Columba. — GORDON (J. L.). *Incholm and St. Columba. (Month.,* 1924, t. 144, p. 355-358). [1697

——— DOYLE (N.). *The Exile of St. Columcille. (The Month,* 1925, t. 145, p. 530-535). [1698

Si Colomba a quitté l'Irlande,ce n'est pas,comme on n'a cessé de le répéter, à la suite d'une sentence le condamnant à l'exil. Un double motif l'y a poussé : le zèle apostolique — pro Christo peregrinari — et une raison d'ordre politique : la victoire des Pictes sur les Dalriads.

——— LINDSAY (W. M.). — *Columba's Altus and the Abstrusa Glossary. (Classical Quarterly,* XVII, 1923, p. 197-199). [1699

——— KENNEY (J. F.). — *The earliest life of St. Columcille. (The catholic historical Review,* V, 1926, p. 636-644). [1700

——— PIERCY (WILLIAM C.). *St. Columba.* (Little Books on Religion, n° 27). Londres, 1925, 12°, 23 p. [1701

II. ORDRE BÉNÉDICTIN.

a. GÉNÉRALITÉS.

Ordre bénédictin. — RAMON I ARRUFAT (ANTOINE), O. S. B. — *L'Orde benedictina (Resum Historic).*—Montserrat,Abbaye,1925,16°,328 p.,ill.,1 carte. [1702

Cette courte histoire n'a aucune prétention scientifique ; elle a été écrite dans l'intérêt des amis nombreux que compte, en Catalogne, la grande abbaye de Montserrat. Elle leur fera connaître l'histoire des bénédictins dans ses grandes lignes. Il est regrettable que les fautes d'impression, dans les notes bibliographiques, soient si nombreuses. Quelques noms propres sont particulièrement maltraités.

Digitized by Google

——— DESTRÉE (BRUNO). *The Benedictines.* Translated by a Benedictine of Princethorpe Priory. — Londres, Burns Oates and Washbourne, 1926, 8°, 175 p. [1703

——— MOREAU (HADELIN DE), O. S. B. *Les Bénédictins.* Bruxelles, Dewit, 1926, 8°, 31 p. [1704

——— MONTALEMBERT. *Les Moines. (Extrait de l'Introduction à l'Histoire des Moines d'Occident).* Avant-Propos par Antoine de Meaux. Notice par Georges Goyau. — Paris, Éditions Spes, 1926. 12°, XXIII-181 p. [1705

L'Introduction des « Moines d'Occident » fut, au XIXe siècle, le premier et le plus éloquent témoignage qui ait été donné aux services sociaux rendus par l'Institution monastique. M. Antoine de Meaux, petit-fils de Montalembert, en a choisi ces extraits avec un soin judicieux. Dans l'avant-propos il évoque la grande figure de son aieul, tandis que, dans la Notice, M. Goyau atteste la valeur durable de cette œuvre.

——— HILPISCH (ÉTIENNE). *Aus frühmittelalterlichen Benediktinerklöstern.* fasc. 4. des « Religiöse Quellenschriften ». — Düsseldorf, Schwann, 1926, 16°, 47 p. [1706

Ces quelques pages mettent en relief un des aspects du monachisme du haut Moyen-Age, l'aspect humain. A cette fin, l'auteur a glané, dans les écrits moyen-âgeux, les passages les plus suggestifs de l'activité bénédictine dans le domaine des sciences, de la civilisation et de la vie sociale.

——— SCHNEIDER (ÉDOUARD). *Les Heures Bénédictines.* Collection « Les grands Ordres Monastiques ». — Paris, Grasset, 1925, 16°, XI-261 p. [1707

M. Schneider entreprend une collection nouvelle destinée à faire connaître les grands ordres monastiques, — expression entendue dans le sens le plus large du mot, — en exposant la vie du religieux depuis l'heure de son entrée au couvent jusqu'à celle de sa mort, depuis le lever jusqu'au coucher. — Le premier volume de la série est consacré à l'ordre de saint Benoît. A vrai dire ce livre n'est pas complètement nouveau ; déjà en 1913, M. S. avait publié « Les Heures Bénédictines ». Il n'est pas non plus une simple réédition : l'auteur a mis son livre « à la page », a refait le chapitre sur l'Ame bénédictine et y a ajouté la Vie de saint Benoît. — Je crois que beaucoup de lecteurs, surtout les moines, trouveront que M. S. a mis trop de poésie dans ses tableaux de la vie quotidienne du bénédictin et que la réalité n'est pas moins belle pour être plus simple, plus austère, plus « prosaïque ».

——— BECKMANN (J.). *Aus mittelalterlichen Klöstern.* — Schöninghs Sammlung kirchengeschichtlicher Quellen und Darstellungen für Religionsunterricht an höheren Lehranstalten. Paderborn, Schöningh, 1925, 8°, 31 p. [1708

——— RYELANDT (I.), O. S. B. *Le monachisme bénédictin.* (RLM, X, 1924, p. 26-31). [1709

Digitized by Google

Compte-rendu du livre de D. Butler traduit par Ch. Grolleau. (Cf. BHB, III, n° 704).

——— JONKERS (ALBÉRIC), O. S. B. *Het Monniksleven*. Afflighem, 1925, 16°, 91 p. [1710

Quatre chapitres : la vie du moine ; la règle de saint Benoît, l'office divin, quelques vertus monastiques.

——— LUMINI (LAURENT), O. S. B. *Monachismo antico. (Vita e Pensiero*, 1924, p. 491-498). [1711

Compare le monachisme bénédictin aux règles antérieures.

——— *** *SS. Patriarchae Benedicti Familiae confoederatae anno Domini* 1925. Rome, Collège Saint-Anselme, 1926, 12°, XXVI-831 p., ill. [1712

——— *** *Statistique générale de l'ordre bénédictin en* 1925. *(Documentation catholique*, 12-19 septembre 1925, p. 351-356). [1713

——— *** *L'ordine di S. Benedetto nel* 1925. (RSB, 1925, p. 129-131). [1714

——— ZÁK (ALPHONSE), O. PRAEM. — *Die Orden der Heiligen Benedikt und Norbert in ihren wechselseitigen Beziehungen*. (SMGBO, XLII, 1933-1934, p. 41-70). [1715

——— ROUSSEAU (FRANÇOIS). *Moines Bénédictins martyrs et confesseurs de la foi pendant la Révolution*. (Collection « Pax », vol. XXIII). Paris, Lethielleux ; Desclée ; Abbaye de Maredsous, 1926, 12°, XIII-390 p. [1716

C'est bien là un volume dont on peut affirmer en toute vérité qu'il « enrichit » la collection Pax. Il est le résultat d'un travail approfondi et d'un dépouillement consciencieux des Archives et des Imprimés relatifs à l'attitude des fils et filles de saint Benoît, d'habit noir ou blanc, en France et en Belgique en face de la Révolution. Le sujet en sort complètement renouvelé, et les synthèses hâtives sur la question sont démolies de façon péremptoire. Jusqu'aujourd'hui en effet, on répétait à satiété que l'ordre monastique, avant la Révolution, était tombé, tout entier, en décadence et que tous ses membres avaient témoigné une insigne lâcheté devant l'épreuve. A la lumière des documents la vérité apparaît tout autre. Décadence il y eut, oui, et elle est due avant tout à des agents étrangers à l'ordre, notamment à l'insidieuse Commission des Réguliers « le plus puissant agent de destruction qu'aient jamais eu à craindre les ordres religieux ». Mais il y eut aussi une élite et celle-ci fut nombreuse et superbe ; et, à côté d'elle, on rencontre encore un grand nombre de religieux qu'on ne peut placer parmi les défaillants, comme on le faisait inconsidérément jusqu'ici. Ce sont ceux qui ont répondu évasivement aux interrogatoires des commissaires sur leurs projets ; ceux qui ont préféré rentrer dans leurs familles, comme les circonstances leur en donnaient le droit, plutôt que de se rendre dans ces maisons de réunion où, sauf de rares exceptions, l'on entassait pêle-mêle des religieux de différents ordres,

Digitized by Google

et où les bénédictins notamment ne pouvaient plus observer leur règle. Tous les « sortants » n'étaient donc pas des apostats. Loin de là et, parmi eux, il y eut plusieurs martyrs et confesseurs. — Indiquer la suite des chapitres et des appendices est signaler toute la richesse de ce beau livre. Ch. I. Avant la tourmente (c'est l'état du monachisme avant la révolution). Ch. II. Les premiers actes des assemblées révolutionnaires jusqu'au 10 août 1792. Ch. III. Les conséquences religieuses de la loi du 10 août 1792. Ch. IV. Figures de héros. Ch. V. L'exil. Ch. VI. La déportation des religieuses. La déportation à Bordeaux. Ch. VII. Les pontons de Rochefort. Ch. VIII. La seconde déportation. Conclusion. Appendices. 1. Moines détenus en prison. 2. Moines insermentés de Maine-et-Loire. 3. Moines émigrés dans le diocèse de Tournai. 4. Moines réfugiés dans les États pontificaux. 5. Autres moines émigrés ou déportés. 6. Moines emprisonnés en Belgique sous le directoire. 7. Moines déportés à l'île de Ré. 8. Religieux déportés à l'île d'Oléron. Tableau général des martyrs et confesseurs de la foi.

Abbé. — BAUERREISS (ROMUALD), O. S. B. — *Der « abbas vocatus » in Freisinger Urkunden des 9. Jahrhundert.* (SMGBO, XLIII, 1925, p. 193-199). [1717

Art. — *** *Origine bénédictine de l'art roman.* (BSMSB, 1925, p. 179-180). [1718

——— SCHIPPERS (ADALBERT), O. S. B. *Die frühmittelalterliche Abteikirche.* (BM., VIII, 1926, p. 401-411). [1719

——— HAMMENSTEDE (ALBERT), O. S. B. *Von der inneren Struktur einer Benediktinerabtei.* (BM., VIII, 1926, p. 423-430). [1720

Bénédictines. — HILPISCH (ÉTIENNE). *Aus frühmittelalterlichen Frauenklöstern.* — Düsseldorf, Schwann, 1926, 8°, 32 p. [1721

——— HÖRGER (CHARLES). *Die reichsrechtliche Stellung der Fürstabtissinnen.* (*Archiv für Urkundenforschung*, IX, 1925, p. 195-270). [1722

——— *** *Les Bénédictines de Montmartre.* (BSMSB, 1925, p. 120). [1723

Fondées en 1898 sur la colline de Montmartre, exilées à Tyburn (Londres), elles ont un noviciat en Belgique, à Bierghes-lez-Hal.

Bibliothèques. — HESSEL (A.). *Geschichte der Bibliotheken.* — Göttingen, Pellens, 1925, 8°, VII-147 p., 15 ill. [1724

Constitution. — MAYER (SUSO), O. S. B. — *Die Benediktinische Verfassung.* (BM., 1926, VIII, p. 97-110). [1725

1. La famille monastique. 2. La congrégation. 3. La confédération bénédictine.

——— L. M. — *The claustral Prior in a mediaeval Monastery.* (*Pax*, 1923, mars, p. 30-36). [1726

Discipline. — GOUGAUD (LOUIS), O. S. B. *The Practice of Blood-letting in Monasteries.* (*The catholic Medical Guardian*, III, 1925, octobre). [1727

Digitized by Google

Dévotions. — HAMON (A.), S. J. — *Histoire de la Dévotion au Sacré-Cœur ; II. L'Aube de la Dévotion.* — Paris, Beauchesne, 1925, 8°, XXXIX-359. [1728

On trouvera dans cet ouvrage plusieurs noms de fils et filles de saint Benoit dévots au Cœur de Jésus. Deux chapitres leur sont entièrement consacrés : le ch. IV : l'idée complète de la dévotion (p. 83-109) ; et le ch. V : Sainte Gertrude (p. 109-153). On consultera également les quatre derniers chapitres où il est parlé de sainte Julienne de Norwich, de sainte Françoise Romaine, de Louis de Blois et de l'iconographie du Sacré-Cœur.

——— KÜHÁR (GLORIAN). *Jezus szentséges Szivének Kultusza sz. Benedek rendjében. (Le culte du Sacré-Cœur dans l'ordre de saint Benoît). (Pannonhalmi Szemle*, I, 1926, p. 310-319). [1729

——— WILMART (ANDRÉ), O. S. B. *Prières médiévales à l'Ange gardien. (La vie spirituelle*, XIII, 1925, Suppl., p. [18]-[40].) [1730

——— GOUGAUD (LOUIS), O. S. B. — *Dévotions et pratiques ascétiques du Moyen-Age.* (Collection Pax, vol. XXI). Abbaye de Maredsous, 1925, 16°, VII-237 p. [1731

Écoles. Études. — DRANE (FRANCIS RAPHAEL), O. S. D. *Christian Schools and Scholars or Sketches of Education from the Christian Era to the council of Trent.* — New edition edited by Walter Gumbley, O. P. — Londres, Burns Oates and Washbourne, 1924, 8°, XVI-742 p. [1732

La première édition de ce livre remarquable avait paru en 1867. L'auteur en avait publié une seconde en 1882, en y ajoutant quelques corrections. Depuis, les études sur le sujet en question ont fait de tels progrès qu'il n'était plus possible de rééditer cet ouvrage tel quel : il fallait le mettre à jour. C'est ce qu'a fait le P. Gumbley. On regrettera sans doute que le P. G. se soit effacé au point qu'on ne puisse se rendre compte des changements qu'il a introduits. Seule une comparaison attentive avec l'édition antérieure permet de reconnaitre la main du correcteur. Quelques indications typographiques ou une note auraient pu signaler ce qu'il y avait de neuf dans cette édition. Peut-être aussi les références sont-elles trop rares. — Les qualités de cet ouvrage sont suffisamment connues ; nous ne nous attarderons pas à les redire : érudition vaste et solide puisée dans de nombreux ouvrages qui font autorité, exposé agréable et coulant. Ce livre restera longtemps encore un « manuel classique ». — Les écoles et les études monastiques et bénédictines occupent naturellement une grande partie de l'ouvrage : certains chapitres leur sont complètement consacrés. On peut même dire que la première moitié du livre leur appartient exclusivement.

——— POOLE (R. L.). *Chronicles and Annals. A brief outline of their origin and Growth.* — Oxford, Clarendon press, 1926, 8°, 79 p. [1733

——— THORNDIKE (LYNN). *A History of Magic and Experimental Science*

Digitized by Google

during the first thirteen Centuries of our Era. Londres, Macmillan, 1923, 2 vol., 8°, XL-835 et 1036 p. [1734

Parmi les notices, signalons celles qui nous intéressent : Isidore, Bède, Gerbert Marbode, dans le premier volume ; Adelard de Bath, sainte Hildegarde dans le second. Le titre du livre indique suffisamment qu'il s'agit d'une histoire de la science expérimentale. « Quiconque s'occupera désormais, à part, de l'un des très nombreux conteurs à qui M. T. a consacré quelques pages, en passant, dans sa revue d'ensemble, aura le plus souvent intérêt à regarder ce qu'il en a écrit ». (Ch. V. Langlois, RH., 1925, p. 88-89).

——— GEISELMANN (JOSEPH). *Die Eucharistielehre der Vorscholastik.* (Forschungen zur christl. Literatur- und Dogmengeschichte, herausgegeben von A. Ehrhard und J. P. Kirsch). — Paderborn, Schöningh, 1926, 8°, XVIII-459 p. [1735

——— GALLERAND (H.). — *La rédemption dans l'église latine d'Augustin à Anselme. (Rev. de l'Histoire des religions,* XCI, 1925, p. 35-76). [1736

Après saint Léon et saint Grégoire, l'auteur étudie la rédemption dans les écrits de Fulgence, Césaire d'Arles, Cassiodore, Isidore de Séville, Bède, Alcuin, Walafrid Strabon, Raban Maur et Pierre Damien.

Fraternités. — BERLIÈRE (U.), O. S. B. — *Les confraternités monastiques au Moyen-Age.* (RLM., XI, 1926, p. 134-142). [1737

——— CLARK-MAXWELL. — *Some Letters of confraternity. (Archaeologia,* LXXV, 1926, p. 19-60). [1738

Liturgie. — *Breviarium monasticum, Pauli V jussu editum, Urbani VIII et Leonis XIII cura recognitum, Pii X et Benedicti XV auctoritate reformatum, pro omnibus sub regula S. P. Benedicti militantibus, additis rubricis novissime a S. R. C. approbatis.* — Bruges, Desclée, 1925, 8°, LXIV-1404-284* [13] p. [1739

——— *Breviarium monasticum Pauli PP. V jussu editum ad mentem Bullae « Divino Afflatu » Pii PP. X, auctoritate Benedicti PP. XV reformatum pro omnibus congregationibus confoederatis sub regula SS. Patris Nostri Benedicti militantibus sub moderamine Reverendissimi Abbatis Primatis Congregationum confoederatorum, O. S. B.* — Malines, Dessain, 1926, 4 vol., 32°. [1740

——— BUENNER (D.), O. S. B. *Le Bréviaire monastique de Paul V. (La vie et les Arts Liturgiques,* 1925, p. 492-500 ; 538-546). [1741

C'est l'histoire fort bien esquissée du bréviaire monastique depuis les origines jusqu'à nos jours ; l'auteur, comme il convient, insiste spécialement sur la réforme de Paul V.

——— VOLK (PAUL), O. S. B. *Ein bedeutsamer Reformvorschlag für das Benediktinerbrevier.* (BM., VIII, 1926, p. 441-451). [1742

Digitized by Google

Les réformes de bréviaires furent nombreuses au XVIe siècle. La jeune congrégation suisse, dès le début du XVIIe, voulut aussi avoir un bréviaire, propre à ses monastères et répondant aux nouvelles rubriques. L'abbé de Saint-Gall, Bernard, demanda les conseils d'un moine de Weingarten, D. Christophe Ernhardt. Celui-ci esquissa un important projet de réforme, dont il est question ici.

——— *Die Vesperfeier im Benediktinerorden mit Non und Komplet*, herausgegeben von P. Martin Schaller, O. S. B. Beuron, 1926, 32°, 131 [13] p. [1743

——— *Officium et Missae pro defunctis iuxta ritum monasticum cum cantu gregoriano... rhythmicis signis a solesmensibus monachis diligenter ornato.* — Tournai, Desclée, 1924. [1744

——— Beck (Egerton). *La Mitre abbatiale. (La vie et les Arts liturgiques*, XII, 1925, p. 61-66). [1745

On considère généralement la mitre des abbés comme une dérivation et une imitation de la mitre des évêques : c'est une erreur. A partir du XIe siècle, les Papes autorisèrent simultanément des évêques et des abbés en particulier à la porter. On vit ainsi des abbés coiffés de la mitre, tandis que des évêques ne jouissaient pas du privilège. Privilège dont le lustre est quelque peu vulgarisé, depuis que des centaines de protonotaires, de chanoines, et de simples curés en sont pourvus.

——— de Vathaire (J.), O. S. B. *La liturgie et l'esprit de deux grands Ordres. (La vie spirituelle*, 1925, avril, p. 95-106).

L'auteur relève l'influence historique de la règle de saint Benoit dans l'organisation du culte de l'Église : « la règle bénédictine » nous donne de la façon la plus satisfaisante le premier schéma complet de l'office canonial que nous connaissons dans l'histoire du christianisme ; « elle est, en somme, le *principium et fons* de tout le développement latin subséquent de l'office ecclésiastique ». — Suit un second point de vue : l'influence ascétique, ou si l'on veut « l'œuvre de formation à la sainteté que la règle continue dans l'esprit et dans le service de la liturgie ». Notons que l'auteur développe cette idée, « en fils soumis de la congrégation de France ».

Littérature. — Levi (Ezio). *Troveri ed Abbazie. (Archivio storico italiano*, LXXXII, 1925, p. 45-81). [1746

Les origines de l'épopée française se retrouvent, non seulement dans les échanges de légendes profanes et monastiques entre trouvères et moines des abbayes situées le long des routes de pèlerinage, mais aussi dans les monastères retirés dans la solitude, loin des voies battues par les voyageurs. L'auteur illustre cette thèse en donnant les exemples des abbayes anglaises, au XIIe siècle, à l'époque des Plantagenets, telles Reading, Darking, Edmondsbury, et Ely.

« **Locus** ». — Gougaud (Louis), O. S. B. *Note sur* locus *signifiant ermitage ou monastère.* (RM, XV, 1925, p. 305-307). [1747

Digitized by Google

Dans l'antiquité et le haut moyen-âge, *locus eius* doit se traduire par « son tombeau ». — Ce mot peut encore avoir une acception autre, non pas accidentelle mais nettement particularisée, que n'ont indiquée ni Du Cange, ni les MGH, SRM., à savoir celle d'ermitage ou de monastère, au moins dans les textes de provenance celtique. Il serait intéressant de savoir si la même signification se rencontre dans les textes d'autre provenance.

Ministérialité. — GANSHOF (FRANÇOIS L.). *Étude sur les Ministériales en Flandre et en Lotharingie.* (Académie royale de Belgique, classe des Lettres. Mémoires, 8°. T. XX, fasc. 1). Bruxelles, Lamertin, 1926, 8°, 456 p. [1748

Missions. — SCHMIDLIN (J.). *Katholische Missionsgeschichte.* — Steyl, Missionsdruckerei, 1925, 8°, XII-698 p. [1749

——— [BEAUDOUIN (LAMBERT), O. S. B.]. *Une œuvre monastique pour l'Union des Églises.* Louvain, Abbaye du Mont-César, [1925], 16°, 32 p. [1750

Commentaire de la Lettre Pontificale adressée, en 1924, au Primat des Bénédictins sur l'Union des Églises orientales. Commentaire pratique, qui indique le but, les principes directeurs et les moyens d'apostolat.

Oblats. — GUBIANAS (ALPHONSE M.). *Els oblats seculars de Sant Benet.* (*Vida Cristiana*, 1926, p. 169-173). [1751

——— L'HUILLIER (ALBERT), O.S.B. *Coup d'œil sur l'histoire des Oblats dans l'Ordre bénédictin.* (BSMSB., 1925, p. 210-214 ; 245-246 ; 272-274 ; 294-298). [1752

——— LUGANO (PLACIDE). *Gli oblati secolari nell' Ordine di S. Benedetto Storia, statuti, norme di vita.* Rome, 1923, 8°, 24 p. (Extrait de la RSB, 1923, p. 100-124). [1753

Pèlerinages. — BERLIÈRE (U.), O. S. B. — *Anciens pèlerinages bénédictins au Moyen-Age.* (RLM., XI, 1926, p. 205-213 ; 247-253). [1754

Primat. — *** *Äbteversammlung und Primaswahl.* (*Rom, 1-11 October* 1925). *Aus dem Bericht eines Augenzeugen.* (BM., VIII, 1926, p. 74-80). [1755

Profession. — SEDLMAYR (P.), O. S. B. *Die Aufnahme in den Benediktinerorden nach dem Rituale der bayerischen Benediktiner-Kongregation übersetz und erklärt.* — Dachau, 1923. [1756

——— CASEL (ODON), O. S. B. — *Die Mönchsweihe.* (*Jahrbuch für Liturgiewissenschaft*, V, 1925, p. 1-47). [1757

——— HANSER (LAURENT). *Von der Mönchsweihe in der lateinischen Kirche.* (SMGBO, XLIII, 1925, p. 54-72). [1758

Propriété. — LESNE (ÉMILE). *Histoire de la Propriété ecclésiastique en France.* — *Tome II. La propriété ecclésiastique et les droits régaliens à l'époque carolingienne. Fasc.* 2 : *Le droit du roi sur les églises et les biens d'églises.* (Mémoires... des

Digitized by Google

Facultés catholiques de Lille, vol. XXX). Lille, Facultés catholiques, 1926, 8°, VIII-507 p. [1759

Rôle social. — BOISSONNADE (P.). *Le travail dans l'Europe chrétienne au Moyen-Age (Ve-XIe siècles).* Paris, Alcan, 1921, 8°, II-431 p. [1760

Dans cette histoire du travail, les monastères occupent une fort belle place. Étude très documentée.

——— RENAUDIN (PAUL), O. S. B. *Le rôle de l'ordre de Saint-Benoît dans l'Église et la société civile.* — Clervaux, Abbaye, 1924, 16°, 224 p. [1761

——— *** *La famille chrétienne et la vie monastique. (Bull. des écrivains et des artistes catholiques,* 1925, février, p. 149-154). [1762

——— DUHR (JOSEPH). *Le monachisme bénédictin: le rôle du monachisme bénédictin dans la civilisation occidentale. (Recherches de Science religieuse,* 1925, p. 169-190). [1763

L'auteur nous donne un compte-rendu très détaillé du livre de D. Butler, récemment traduit en français par Ch. Grolleau, *Le monachisme bénédictin.* Il souligne surtout, en le développant longuement, le point capital : l'importance du monachisme bénédictin dans la civilisation des peuples barbares. Après les invasions, l'Europe était à refaire. Des forces morales subsistantes, aucune n'était capable alors d'assumer cette entreprise, qui fut menée à bien par *la famille bénédictine.* — P. 181, l'auteur dit que Cassien s'établit à Lérins : c'est à Marseille, qu'il fonda ses deux monastères.

——— KLETLER (PAUL). *Nordwesteuropas Verkehr, Handel und Gewerbe im frühen Mittelalter.* — Vienne, Oesterreichischer Schulbücherverlag, 1924, 16°, 238 p. [1764

——— BERLIÈRE (URSMER), O. S. B. *La charité monastique.* (RLM, X, 1925, p. 195-201 ; 252-259 ; 302-308). [1765

Sceau. — BERLIÈRE (U.), O. S. B. — *Le sceau conventuel.* (RB., XXXVIII, 1926, p. 288-309). [1766

Sécularisation. — KALLEN (G.). *Der Säkularisationsgedanke in seiner Auswirkung auf die Entwicklung der mittelalterlichen Kirchenverfassung. (Hist-Jahrbuch,* XLIV, 1924, p. 197-210). [1767

Spiritualité. — STEWART (BENOIT), O. S. B. *Is Benedictine Life contemplative ? (Pax,* 1922, septembre, p. 227-238). [1768

——— POURRAT (L.). *La spiritualité chrétienne. III. Les temps modernes. Première Partie : De la Renaissance au Jansénisme.* — Paris, Gabalda, 1925, 12°, X-607 p. [1769

——— SALOMÉ (RENÉ). *Vie Spirituelle et Littérature. « Les Heures Bénédictines » par Edouard Schneider. (La Vie Spirituelle,* XIII, 1925, p. 360-366.) [1770

Digitized by Google

——— C. F. K. *Western Mysticism.* (*Pax*, 1923, mars, p. 6-29). [1771

CR du livre de D. C. Butler.

Vœu. — MISSEREY (LOUIS). *Contribution à l'histoire du vœu solennel.* (Mélanges Thomistes, Le Saulchoir. Kain, 1923, 8°, p. 141-151). [1772

b. BIOGRAPHIES.

Généralités. — PEREZ DE URBEL (JUSTE), O. S. B. *Semblanzas benedictinas.* Madrid, Editional Voluntad, 1925, 8°, 440 p. [1773

Soixante courtes biographies de saints de l'ordre de saint Benoît.

——— DELAPORTE (Y.). *Les principaux saints du diocèse de Chartres.* — Chartres, Brault, 1924, 8°, 16 p. [1774

Entre autres, les saints Avit, Laumer et Bernard de Tiron.

——— GÉRALD (PROSPER). *Les Saints de France.* Paris, Beauchesne, 1925, 8°, VIII-382 p. [1775

Saint Martin ; saint Benoît ; saint Odon ; saint Bernard.

——— DUSAUTOIR (AUGUSTIN). *Saint Omer, apôtre de la Morinie et ses successeurs sur les sièges épiscopaux de Thérouanne, de Saint-Omer et d'Arras.* — Saint-Omer, l'Indépendant du Pas-de-Calais, [1923], 8°. VIII-160 p., ill. [1776

Voir AB., 1925, p. 427-428.

S. Benoît. — GRIMALDI (N.). *S. Benedetto.* — Turin, Soc. ed. internaz., 1926, 16°, 196 p. [1777

——— BRENNINKMEYER (AD.), O. S. B. *St Benediktus van Nursia. Karaktertrekken.* — Vrij naar het Duitsch van I. Herwegen, O. S. B. — Louvain, De vlaamsche Boekenhalle, 1924, 16°, 176 p. [1778

——— HILDEBRAND (D. VON). *Der Heilige Benedikt. — Sein Leben in Bildern von Signorelli und Sodoma, mit Text aus dem Leben des hlg. Benedikt von St Gregor dem Grossen nach einer alten Uebersetzung.* — Münich, Theatiner-verlag, 1925, 32°, 60 p., 28 ill. [1779

Aimable petit livre dont le sous-titre indique suffisamment l'agencement : à gauche une page de texte, à droite une gravure qui illustre le récit de saint Grégoire. Ces reproductions sont presque toutes empruntées aux fresques immortelles dont Sodoma et Signorelli ont décoré le monastère de Monte Oliveto Maggiore, près de Sienne. Quelques-unes appartiennent à l'école ombrienne, à Subiaco, ou à Florence. — Dans une prochaine édition, on pourrait mettre, au bas de chaque reproduction, le nom de l'artiste et le lieu de provenance.

——— BELTRAMI (ANDRÉ). — *S. Benedetto di Norcia, Patriarca dei Monaci d'Occidente.* — Turin, Soc. ed. Internazionale, 1924, 16°, 88 p. [1780

Digitized by Google

Cette œuvre posthume de Beltrami, décédé en 1897, n'a pas été retouchée. Elle ne tient aucun compte des ouvrages parus depuis trente ans.

——— DU FRESNEL (S.), O. S. B. *Saint Benoît. L'œuvre et l'âme du Patriarche.* (Coll. « Pax », vol. XXII). Abbaye de Maredsous ; Paris, Lethielleux, Desclée, 1926, 12°, XIX-257 p. [1781

Un livre sur saint Benoît mérite toujours notre attention, surtout s'il se pique de nous révéler « l'œuvre et l'âme du Patriarche », si insaisissables qu'il y a presque gageure à tenter cet effort, vu la pénurie des « sources » dont nous disposons.

Ce livre n'a pas d'autre dessein, nous dit l'auteur, « que d'arriver, en fusionnant les *Dialogues* et la *Règle*, à pénétrer quelque peu la vie intérieure du saint patriarche Benoît. Résignés « au mystère » nous le sommes, puisque Dieu l'a permis ; mais par une étude patiente, consciencieuse, ardente aussi, nous nous efforcerons, autant qu'il est en nous, de restreindre sa part ». Ce but, Dame S. du Fresnel l'a atteint. Elle a interprété, avec bonheur, les deux textes vénérables ; elle a même suppléé à ce qu'ils ne nous livraient pas ; surtout, elle a pénétré dans le secret de la doctrine de Benoît et a mis particulièrement bien en relief la tendance paulinienne de la théologie du saint. Le récit est vivant, le style alerte et imagé.

——— BAUR (BENOIT), O. S. B. — *Christusfrömmigkeit in neuer und alter Zeit. Das Christusbild des hlg. Alfons von Liguori und des hl. Benedikt.* (BM, 1925, p. 277-290). [1782

——— HILPISCH (ÉTIENNE), O. S. B. *Die Quellen zum Charakterbild des heiligen Benedikt. (Zeitsch. f. kathol. Theologie,* XLIX, 1925, p. 358-386). [1783

Il n'y a pas bien longtemps, le R^me D. Herwegen avait tenté de nous dessiner une image du caractère de saint Benoît. M. Schrörs avait protesté en attaquant les sources mêmes où l'Abbé de Maria-Laach avait nécessairement puisé les éléments de son œuvre, à savoir la Règle de saint Benoît et la vie du saint par saint Grégoire. (Cf. BHB., II, 1670, 2941). Aujourd'hui Dom Étienne Hilpisch reprend la question et, patiemment, détruit toutes les objections de M. Schrörs. Il montre que la Regula est tout entière l'œuvre de saint Benoît et une œuvre bien personnelle : qu'on peut donc y retrouver authentiquement des traits de sa personnalité, de son caractère. Quant à la Vita, on ne peut lui refuser les qualités de récit historique ; et ce récit met également en relief certaines caractéristiques du grand Patriarche. Celles-ci correspondent du reste à celles que l'on découvre dans la règle.

——— FINK (GUILLAUME). *Die Klosterordnung des hlg. Benedikt in Subiaco.* (SMGBO, XLIII, 1925). [1784

A Subiaco, saint Benoît prit pour modèle le système pacômien. L'expérience lui en montra les faiblesses. C'est sur de nouvelles bases qu'il organisera le cénobitisme au Mont-Cassin.

——— REGLI (M.). *Benedikt von Nursia als Pädagogue. Eine Darstellung und Würdigung seiner pädagog. Anweisungen. (Pharus,* 1926, p. 81-111 ; 161-181). [1785

Digitized by Google

——— BRAUTIGAM (E.). *Benedikt von Nursia und sein Orden.* («Religionskundl. Quellenbücherei »). Leipzig, Quelle et Meyer, 1925, 8°, 54 p., 1 pl. [1786

——— MOLITOR (RAPHAEL), O. S. B. *Franz von Assisi und Benedikt von Nursia*, dans *Festschrift des Winfridbundes*, Paderborn, 1926, p. 24-38. [1787

——— BRÉMOND (HENRI). *Saint Benoît et la psychologie des Saints.* (*La vie catholique*, 1926, 27 mars ; 3 avril). [1788

——— AUBOURG (G.), O. S. B. *Le Mystère de saint Benoît. De M. Brémond à Dom Herwegen.* (*La vie spirituelle*, XIV, 1926, p. 552-565). [1789

——— MOLNAR (BARTHÉLEMY). *Szent Benedek.* (*Pannonhalmi Szemle*, I, 1926, p. 197-209). [1790

——— JANSSENS (HENRI-LAURENT), Mgr, O. S. B. *Lo Spirito pacifico di San Benedetto.* (RSB., XVI, 1925, p. 157-160). [1791

——— O. G. — *S. Benedetto e lo spirito quaresimale.* (*Bollettino liturgico*, IV, 1926, p. 47-48). [1792

——— FINK (GUILLAUME). *Die Einsiedlerzeit des hl. Benedikt.* (SMGBO, XLII, 1923-1924, p. 247-253). [1793

——— LEPLUS (P.), O. S. B. *Saint Benoît. Tropaire de la Liturgie grecque.* (RLM., X, 1925, p. 130-136). [1794

——— *** *La vocazione di San Benedetto.* (*Sacro Speco*, XXXI, p. 3-9). [1795

——— ROSSI (F.). *La visione di San Benedetto nel canto XXII del Paradiso.* Salerne, Spadafora, 1924, 8°, 32 p. [1796

S. Benoît. Règle. — LAURE (BERNARD), O. S. B. *Règle du Patriarche Saint Benoît.* Texte, traduction, commentaire. Chambéry, Dardel, 1925, 16°, XVII-541, ill. [1797

L'auteur fait précéder son travail de quelques pages sur saint Benoît : sa vie, sa règle, son influence. Le texte de la règle, qu'il nous donne, est le texte commun et non le texte critique ; la traduction est celle de Dom Guéranger ; le commentaire, enfin, a été écrit, « pour répondre à l'insistance de pieux fidèles profondément attachés à l'Ordre bénédictin et désireux d'un commentaire bref, simple, mettant à la portée la lettre, l'esprit et les enseignements pratiques de la sainte Règle ».

L'Appendice (p. 473-535) parle des oblats (statuts, office, vêture, profession, indulgences), de la prière à saint Benoît pour la bonne mort et de la médaille du saint Patriarche.

——— *Die Mönchsregel des hl. Benedikt.* Uebersetzt von P. Pius Bihlmeyer, O. S. B. — Beuron, 1926, 32°, XV-136 p. [1798

Introduction, traduction, index alphabétique.

Digitized by Google

——— HERMET (AUGUSTE). *La Regola di S. Benedetto.* — Turin, Paravia, 1925, 12°, XV-98 p. [1799

——— *The Holy Rule in Mediaeval England.* (*Pax*, 1922, mars, p. 47-56). [1800

Trois traductions anglaises du XVe siècle.

——— WEYMAN (CHARLES). *Zur Regula S. Benedicti.* (*Historisches Jahrbuch*, XLV, 1925, p. 76.) [1801

Au sujet des mots « *de rebus transitoriis et terrenis atque caducis* » du ch. II de la Règle de saint Benoît, M. Weyman fait observer que l'expression *transitorius et terrenus* se trouve dans saint Augustin, tandis que *caducus et terrenus* se rencontre chez Cassien. — Il en est donc de ces mots exactement comme du tricolon *non trepide, non tante, non tepide*, du ch. V : c'est une combinaison de saint Augustin et de Cassien.

——— WEYMAN (CHARLES). *Zur Regula S. Benedicti.* (*Münchener Museum*, 1924, p. 293-296). [1802

Remarques sur les mots « *de rebus transitoriis et terrenis atque caducis* » du chapitre II de la Règle ; « *non trepide, non tarde, non tepide* » du chap. V ; « *missas tenere* » du chap. LX qui désignent la célébration du saint sacrifice de la messe ; « *nascentia leguminum* » du chap. 39.

——— DE BRUYNE (D.), O. S. B. *Un feuillet oncial d'une règle de moniales.* (RB, 1925, p. 126-128). [1803

Feuillet du ms 9964-66 de Bruxelles, VIIIe siècle, contenant le chap. XXXIX de la règle de saint Benoît.

——— SCHACHINGER (N.), O. S. B. *Der Laienapostel in der Schule des hl. Benedikt.* — Graz, Paulusverlag, 1926, 16°, 128 p. [1804

——— VANDEUR (EUGÈNE), O. S. B. *L'art spirituel d'aimer Dieu et l'homme.* Louvain, Mont-César, 1925, 32°, 110 p. [1805

Commentaire du quatrième chapitre de la Règle de saint Benoît.

S. Benoît. Médaille. — KEGEL (STURMIUS), O. S. B. *Altes und Neues vom Benediktuskreuz.* (BM., 1925, p. 377-384). [1806

——— CORNELL (HENRI). *Neue Forschungen zur Geschichte des St. Benediktuskreuzes.* (SMGBO, XLII, 1923-1924, p. 1-9). [1807

——— CORNELL (HENRI). *Forschungen zum Benediktuskreuz.* (SMGBO, XLIII, 1925, p. 191-193). [1808

Sainte Scholastique. — BOUVILLIERS (LOUIS ADÉLARD), O. S. B. *Saint Scholastica.* (*The Placidian*, III, 1926, p. 65-73). [1809

Sa vie, ses reliques, son culte, son image.

——— BOUVILLIERS (L. A.), O. S. B. *The Relics of St. Scholastica.* (*Pax*, 1926, p. 229-237). [1810

Digitized by Google

Cassiodore. — STETTNER (T.). *Cassiodors Name.* (*Philologus*, LXXXI, 1925, p. 233-235). [1811

Cassiodorus et non Cassiodorius.

Ste Radegonde. — BRITTAIN (F.). *Saint Radegund : Patroness of Jesus College, Cambridge.* — Cambridge, Bowes and Bowes, 1925, 8°, 88 p. [1812

Abrégé de la vie de la sainte et histoire du culte dont elle jouit en France, en Italie et en Angleterre où plusieurs églises et collèges lui sont dédiés. — La vie est écrite moins d'après les sources que d'après les ouvrages de seconde main.

——— *The Lyfe of Saynt Radegunde*, edited by F. Brittain. — Cambridge University Press, 1926, 8°, XXIII-53 p. [1813

——— FAGOT (M.J.). *Sainte Radegonde.* (*Cahiers catholiques*, 1926, 10 avril.) [1814

S. David. — WADE-EVANS (A. W.). *Life of St David.* — Londres, SPCK, 1923, 8°. XXI-124 p. [1815

S. Grégoire le Grand. — BESSLER (J.). *Gregors d. Gr. Lehre über das Sühnopfer der hl. Messe. Gregorianische Messen.* (*Rottenburger Monatschrift*, 1924, octobre, p. 16-21). [1816

L'appellation « Messes Grégoriennes » doit son origine au récit des Dialogues (IV, 55). S. Grégoire s'en tenait à l'ancienne tradition : célébrer pour les défunts les troisième, septième et trentième jours.

——— KRAPPE (ALEX. HAGGERTY). *Un parallèle oriental de la Légende de l'Empereur Trajan et du Pape Grégoire le Grand.* (*Le Moyen Age*, XXXVI, 1926, p. 85-92). [1817

Une légende similaire exista en Orient à l'époque de saint Grégoire ou à une époque antérieure : le Christ écoute un crâne lui décrire ses souffrances en enfer. Ému de pitié envers ce malheureux qui n'est coupable d'aucun crime particulier mais n'a pas eu la foi, le Sauveur le ressuscite, parce qu'il a été charitable, et lui donne la chance de gagner le paradis par une sainte vie.

——— WEYMAN (CHARLES). *Gregor der Grosse über den hl. Benedikt. — Zu den Versen über Gregor den Grossen.* (*Münchener Museum*, 1924, p. 296-300). [1818

Comment il faut comprendre « *recessit igitur scienter nescius et sapienter indoctus* » : recessit sciens et nescius, sapiens et indoctus ; et ici indoctus doit être entendu pour insipiens. — Le sens et les sources des vers :

Gregorius praesul meritis et nomine dignus,
unde genus ducit, summum conscendit honorem.

——— BRUYNE (DONATIEN DE), O. S. B. *Fragments en onciale des Homélies de S. Grégoire sur Ezéchiel.* (R. B., XXXVII, 1925, p. 405-406). [1819

——— BARTOCETTI (VICTOR). — *Fioretti degli antichi Padri d'Italia*, nuovamente tradotti dai dialoghi di S. Gregorio a cura di Vittorio Bartocetti. — Milan, Hoepli, 1925, 16°, XXIV-208 p. [1820

Digitized by Google

——— A. G. — *De opere musicali Gregorii Magni.* (*Ephemerides liturgicae*, 1926, XL, p. 34-35). [1821

S. Colomban. — KRUSCH (BRUNO). *Zur Mönchsregel Columbans.* (N. A., XLVI, 1925, p. 148-157). [1822

Seebass attribuait à saint Columban le fragment de règle extrait du *Liber Regularum* de Benoît d'Aniane. (v. *Zeitschrift für Kirchengeschichte*, XVI, 1896, p. 465 sq. ; XVIII, 1898, p. 58 sq). Contre Krusch qui n'admettait pas cette attribution (v. MGH., SRM., IV, 15), Seebass la maintenait quand même (v. *Zeitschr. f. Kirch.*, XL, 1922, p. 132-137). Krusch réplique aux arguments nouveaux de Seebass et prétend que le fragment ne peut remonter à saint Colomban.

——— MORIN (GERMAIN), O. S. B. *Le Liber S. Columbani in psalmos et le ms. Ambros. c.* 101 *inf.* (R.B., XXXVIII, 1926, p. 164-177). [1823

Dom Morin tient pour certain que G. Mercati et A. Vaccari ont raison de revendiquer le fond du commentaire pour Théodore de Mopsueste et de reconnaître dans l'adaptation latine la main de Julien d'Eclanum, le pélagien ; mais une part quelconque revient à Colomban : il aurait été le compilateur de l'ensemble disparate et complexe que représente le ms de l'Ambrosienne, et pour ce travail il a usé d'un Psautier latin, tel qu'on ne le saurait mieux situer géographiquement que dans un milieu celtique antérieur à l'expansion de la Vulgate.

——— MC NEILL (JOHN THOMAS). *The Celtic Penitentials and their influence on continental Christianity.* Paris, Champion, 1923, 8°, 200 p. [1824

S. Isidore. — WATMONGH (J.). *Scholia in Isidori etymologias Vallicelliana.* (*Bulletin du Cange*, II, 1925-26, p. 57-75 ; 134-169). [1825

——— PEREZ LLAMAZARES (J.). *Estudio critico y literario de las obras de S. Isidoro, arzobispo de Sevilla, e influencia de las mismas en la reforma de la disciplina y formación del clero.* — Léon, Lopez, 1925, 8°, 119 p. [1826

——— PEREZ LLAMAZARES (J.). *Vida y milagros del glorioso S. Isidoro, arzobispo de Sevilla y patrono del reino de Leon.* — Léon, Imprenta catolica, 1924, 8°, 316 p. [1827

S. Judicaël. — LE CLAIRE (ABBÉ). *Saint Judicaël au pays de Gaël.* (*Bull. de l'Association Bretonne*, 1924-1925, p. 1-25). [1828

Histoire du saint ; essai de topographie des monastères dont la fondation est attribuée au saint.

Ste Gertrude (de Nivelles). — GESSLER (JEAN). *La légende du Chevalier voué au démon et sauvé par Sainte Gertrude.* (*Le Folklore Brabançon*, IV, 1925, p. 205-285). [1829

S. Remacle. — FAFFIN (H. P.). *Saint Remacle, patron des Ardennes.* (*Rev. générale*, LIX, 1926, 309-322). [1830

Digitized by Google

S. Amand. — MOREAU (ÉDOUARD DE). *L'apôtre de la Belgique, saint Amand.* (*Nouvelle Revue Théologique*, LIII, 1926, p. 1-12 ; 108-213). [1831

———MOREAU (ÉDOUARD DE). *Étude critique sur la plus ancienne biographie de saint Amand.* (*Rev. d'Hist. Eccl.*, XXII, 1926, p. 27-67). [1832

——— MOREAU (ÉDOUARD DE). *Saint Amand. Apôtre de la Belgique et du Nord de la France.* — Louvain, « Museum Lessianum », 1927, 8°, XI-367 p. [1833

L'auteur, préparant une histoire de l'Église en Belgique, a rencontré partout aux VIIe et VIIIe siècles le nom de saint Amand. Il a étudié de près cette grande figure et nous donne dans une belle monographie l'histoire de ce héros.

L'ouvrage débute par une longue introduction critique (p. 1-76) sur les anciennes vies de S. Amand et sur les récits de miracles. Comme il est juste, c'est la plus ancienne biographie du saint (MGH, SRM, V, 428-449 = VA [1]) qui retient le plus longtemps son attention. Cette étude a déjà été publiée dans la Rev. d'hist. ecclés., 1926, p. 27-67. Voici ses conclusions : la VA [1] n'a pas vu le jour avant les premières années du VIIIe siècle (710), puisqu'elle est tributaire de la *Vita Audoini*. Un emprunt que lui fait la *Vita Hugberti* (milieu du VIIIe s. au plus tôt) permet de conclure que la VA [1] est antérieure à cette époque. Jusqu'ici l'auteur admet, on le voit, les conclusions de M. Krusch (SRM, V, 403) ; mais, contre celui-ci, le P. de M. soutient que la VA [1] fut écrite avant 725 et que, si elle n'est certainement pas parmi les meilleures sources, elle n'en est pas moins l'œuvre d'un « clerc consciencieux... qui n'est ni menteur ni mal au courant ». — Il paraît difficile de partager totalement cet optimisme. Il nous semble qu'il faut admettre que la VA [1] a pillé le prologue de la *Vita Eligii* (qui date de l'époque de Boniface († 754) ou peu après). Quant à croire que la VA [1] aurait fait des emprunts à la *Vita Bonifatii* (composée entre 755 et 768), ce n'est peut-être qu'un gros soupçon, mais les indices sur lesquels il se fonde ne laissent pas d'être bien inquiétants. Reculer jusqu'après 750 la composition de la VA [1], qui n'a pas utilisé de sources écrites, c'est lui enlever du coup une bonne part de sa valeur. D'autant plus qu'on peut légitimement demander pourquoi l'auteur de la VA [1] n'a pas mis à profit les sources écrites : elles existaient, nous le savons, non loin de lui. Cela ne dénote-t-il pas un souci assez maigre de l'histoire vraie du saint ? L'auteur a préféré se contenter des traditions orales, de la valeur ou de l'authenticité desquelles nous devons douter d'autant plus que la VA [1] passe précisément sous silence des faits à la fois importants et très bien établis. — Nous continuerons donc de croire, avec M. Krusch, M. Kurth, le P. Poncelet et Mgr Lesne que la VA [1] est carolingienne, qu'elle a été composée environ un siècle après la mort du saint. Le récit d'ailleurs a suffisamment les allures de la légende pour qu'on ne l'utilise qu'avec précaution. Aussi le P. de M. — qui en a cependant fait entrer tout le contenu dans sa biographie — ne cesse de nous le redire ; en sorte qu'il est souvent malaisé au lecteur de savoir au juste à quoi s'en tenir.

L'auteur de la VA [1] ne peut être évidemment Baudemond, contemporain de saint Amand. M. Krusch opinait pour Gislebert d'Elnone († 782), ce qui n'est

Digitized by Google

guère admissible. Selon le P. de M., ce serait un clerc du diocèse de Noyon-Tournai. Cela semble assez probable. Même « il habitait ce diocèse proprement dit (Noyon) et non pas l'ancien diocèse de Tournai » (p. 33), car « pour lui les régions de la Flandre... paraissent très éloignées ». Lisons le texte : « in his regionibus » (SRM, V, 443). La preuve, on le voit, est assez fragile.

Une autre question controversée est celle de l'épiscopat de saint Amand à Maestricht. Contre M. Krusch, le P. de M. pense qu'il est « sinon historiquement prouvé du moins hautement vraisemblable » (p. 47). Il montre fort bien que les arguments de M. Krusch ne sont pas convaincants. Mais la raison tirée de la lettre du pape Martin (649) en faveur de cet épiscopat l'est-elle davantage ? Or, elle est le motif principal (il faudrait dire l'unique) qui porte à admettre l'affirmation du biographe (p. 43). Dans cette lettre, il est dit que saint Amand « velleque pastorale obsequium pro eorum inoboedientia deponere et vacatione ab episcopatus laboribus eligere et silentio atque otio vitam degere ». Ce qui peut parfaitement s'entendre des mécomptes et des labeurs d'un évêque-missionnaire d'autant plus que le pape les oppose au silence et au repos que désire le saint et dont il ne jouirait certes pas en se démettant de l'épiscopat résidentiel pour reprendre ses courses d'évêque-missionnaire ! Cela nous semble évident. — Quant au châtiment des prêtres coupables la lettre ne suppose pas, pensons-nous, à saint Amand « des pouvoirs que, dans un pays où les diocèses sont organisés comme en Austrasie à cette époque, un simple évêque-missionnaire ne peut posséder » (p. 46). Les peines, dont il s'agit, ne requièrent aucun pouvoir. Ce sont — qu'on nous permette cet anachronisme dans l'expression — des sortes d'irrégularités ipso facto contractae. Elles étaient établies depuis longtemps déjà dans le droit (v. S. Grégoire le Grand) et la lettre ne fait que les rappeler : « sitque huiusmodi semper *juxta sacrorum canonum statuta* in hac vita depositus... nam qui semel post ordinationem in lapsu ceciderit, deinceps iam depositus erit, nullumque gradum sacerdotii poterit adipiscere ». Rien ne prouve qu'un évêque diocésain doive intervenir avec ses pouvoirs à lui. D'ailleurs il paraît bien que les évêques-missionnaires, à cette époque, exerçaient de fait une sorte de juridiction. Le pouvoir des évêques résidentiels « ne s'étendait guère au-delà de la banlieue des villes qu'ils habitaient » (PIRENNE, *Hist. Belg.*, p. 18). De plus, si la lettre de Martin faisait allusion à un épiscopat résidentiel de saint Amand, comment expliquer que le saint n'a pas obéi au désir du pape qui l'exhortait si vivement à persévérer dans sa charge ? — En conclusion, l'épiscopat à Maestricht n'a pas d'autre certitude que le témoignage de la VA [1]. Il n'a d'ailleurs pas grande importance dans la vie de notre héros qui est et reste, avant tout, le grand missionnaire ambulant du Nord de la Gaule, l'apôtre des vallées de l'Escaut et de la Lys et le fondateur de la vie monastique en ces régions. Et c'est à lire les pages, que le P. de M. a consacrées à cet apostolat évangélique et monastique, que nous prenons plaisir et intérêt. Nous rendons hommage à l'érudition et au travail que l'auteur y a dépensés. En vue des prochaines éditions nous nous permettons de signaler quelques corrections. L'auteur voudra bien n'y voir qu'une preuve de

Digitized by Google

l'attention particulière avec laquelle nous avons lu son ouvrage : P. 84. *ambulare* dans la latinité postérieure se substitue fréquemment au simple verbe *ire* ; P. 306, Waudru était la sœur d'Aldegonde ; P. 249, avant le privilège de Faron, 636/637 (ou plutôt 637/638 v. SRM, V, p. 171, 538), la Charta cessionis Solemniacensis, en 632 (v. SRM, IV, 747), parle déjà de l'union des deux règles de S. Benoît et de S. Colomban. — Sans nous occuper des fautes d'orthographe que le prote a distribuées généreusement, signalons quelques erreurs de chiffre : P. 27, l. 12, lire VIIIe au lieu de VIIe ; p. 61 et 62, lire Constantin III ; p. 157, l. 9, lire VIIe au lieu de VIIIe ; p. 197, « S. Boniface dans sa lettre de 755 » ; or, le saint est mort en 754 ; p. 318, Amand fut évêque au moins pendant trente-six ans (675/674-637/638) ; p. 84, de l'île d'Yeu à la côte, il y a, en réalité plus de quatre milles ; le texte dit : « quadraginta millibus ». Pour terminer, signalons un compte-rendu de M. Fl. Prims où on trouvera d'autres remarques, relatives surtout à certaines identifications (*Bijdragen tot de Geschiedenis*, 1927, p. 76-79).

S. Benoît Biscop. — Bucherer (Toni). *Benedikt Biscop als Pionier römisch-christlicher Kultur bei den Angelsachsen.* Heidelberg, Dissert. dactylogr., 1923. [1834

Aldhelm. — Cook (A. S.). *Aldhelm and the Source of « Beowulf » 2523.* (*Modern Language Notes*, 1926, XL, p. 137-142). [1835

——— Cook (A. S.). *Aldhelm's Legal Studies.* (*The Journal of English and Germanic Pholology*, VII, 1924, p. 101-108). [1836

——— Pitman (J. H.). *The Riddles of Aldhelm.* — New-Haven, Yale University Press, 1925, 8°, VII-85 p. [1837

S. Wilfrid. — Fletcher (J. S.). *The Real Question at the Synod of Whitby.* (*Theology*, XI, 1925, p. 230-231). [1838

——— Fletcher (J. S.). *The Life and Work of St Wilfrid of Ripon, Apostle of Sussex. A Lecture Delivered in the Church of St Wilfrid, Hambrook, Sussex.* — Chichester, Thompson, 1925, 8°, 63 p. [1839

Insiste spécialement sur la conversion du Sussex et de l'Ile de Wight ; défend les arguments de Wilfrid au synode de Whitby en faveur de la conformité aux usages de Rome, et son appel au Pape contre les autorités ecclésiastiques et civiles d'Angleterre lorsque son diocèse fut divisé par l'archevêque de Cantorbéry.

——— Colgrave (Bertram). — *The Life of Bishop Wilfrid by Eddius Stephanus. Text, Translation and Notes.* — Cambridge, University Press, 1927, 8°, xviii, 192 p. [1840

En 1913, M. Levison a donné une édition parfaite de la *Vita Wilfridi*, précédée d'une biographie particulièrement précieuse. Mais la collection où elle parut (MGH, SRM, t. VI) n'est pas accessible à tous et le texte latin de la Vita, par ses difficultés, peut rebuter maint lecteur. M. Colgrave, conscient de l'importance unique de la *Vita Wilfridi* pour la connaissance de l'histoire du VIIe siècle, celle

Digitized by Google

d'Angleterre surtout, a jugé fort justement qu'il serait utile d'en publier une nouvelle édition à la portée de tous ceux qui étudient le haut moyen âge. Elle vient de paraître par les soins de la Cambridge University Press, si méritante par ses nombreuses publications. — Dans la préface, M. C. étudie successivement la personnalité de l'auteur, la date de composition de la Vita, la crédibilité d'Eddius, son style, les manuscrits qui renferment son œuvre. Signalons les points où il s'écarte plus ou moins de M. Levison : Eddius Stephanus, l'auteur de la *Vita Wilfridi* est bien le maître de chant des églises de Northumbrie. Tandis que M. L. donnait comme dates extrêmes de la composition de la *Vita*, 711-731, M. C. croit pouvoir préciser et la date d'avant 720. M. L. fixe la mort de Wilfrid à 710 ; M. C. penche pour le 12 octobre 709. Quant au codex Salesbiriensis (le « Cod. Sarensis » de Mabillon) que l'on croyait perdu, M. C. l'identifie, à juste titre, avec le cod. Oxoniensis (Fell, n. 3). Des deux mss anciens, celui-ci et le Londinensis, il donne la préférence à ce dernier. — Le texte latin de la *Vita* avec les principales variantes en note est accompagné, en regard, de la traduction anglaise. Suivent quarante pages de notes. Celles-ci sont bien choisies, claires et précises. Un appendice d'une page sur la grammaire d'Eddius et un index alphabétique terminent ce volume.

S. Bède. — Wilmart (André), O. S. B. — *La collection de Bède le Vénérable sur l'Apôtre.* (RB., XXXVIII, 1926, p. 16-52). [1841

Saint Augustin, dans ses ouvrages, a cité et commenté de si nombreux passages des Épîtres de S. Paul que l'idée de réunir ces citations et de les distribuer selon l'ordre des Épîtres était assez naturelle. Des recueils de ce genre furent entrepris par Pierre de Tripoli, Bède le Vénérable et Florus de Lyon. Le recueil de Pierre de Tripoli semble perdu ; celui de Florus fut imprimé sous le nom de Bède, tandis que l'ouvrage de celui-ci restait inédit. D. Wilmart signale les mss qui contiennent l'œuvre de Bède (le ms de Saint-Omer 91 est le meilleur) et ses traits essentiels ; en sorte qu'on pourra la distinguer désormais de celle de Florus.

———*** *Church Historians. Critical Studies of Eusebius, St Bede the Venerable, Ordericus Vitalis,... etc. Read at the Sixth Annual Meeting of the American Catholic Historical Association, dec. 1925.* Foreword and Index by P. Guilday. — New-York, Kennedy, 1926, 8°, VIII-430 p. [1842

——— Bruyne (Donatien de), O. S. B. — *Note sur les manuscrits et les éditions du commentaire de Bède sur les Proverbes.* (*The Journal of Theol. Studies*, XXVIII, 1927, p. 182-184). [1843

Toutes les éditions du commentaire ont un texte défiguré par une transposition. L'édition princeps (Paris, 1545) est fondée sur un ms où un cahier de 8 feuillets avait été déplacé. Les éditeurs postérieurs reproduisirent le texte de Paris sans revoir le texte sur un ms. Cette négligence affecte sans doute les éditions des autres commentaires de Bède.

——— Ahrens (Ernest). *Das ursprüngliche Homiliar Bedas und sein Einfluss auf Aelfrics Homiliae Catholicae.* — Münster, Dissert., 1923. [1844

Digitized by Google

——— SUTTCLIFF (E. F.). — *Some Footnotes to the Fathers.* (*Biblica*, VI, 1925, p. 205-210). [1845

voir BALCL., 525.

——— SUTCLIFFE (E.F.). *Quotations in the Ven. Bede's Commentary on S. Mark.* (*Biblica*, VII, 1926, p. 428-439). [1846

——— RIDGEWAY (GUILLAUME). *Bernicia ou Beruicia ?* (*The Times, Literary Supplement*, 1926, N° 1270, p. 374). [1847

Bède donne le nom de Bernicia au pays situé entre le Forth et le Tees. Ne serait-ce pas une corruption de Beruicia (Berwick) ?

——— LOWE (E.A.). *A New Manuscript Fragment of Bede's « Historia Ecclesiastica ».* (*The English Historical Review*, XLI, 1926, p. 244-246). [1848

Un feuillet de parchemin, écrit au VIIIe siècle, où se lit un fragment de la lettre du pape Vitalien au roi Oswy. (=HE., III, fin du chap. 29 et chap. 30).

——— FORDYCE (C. J.). — *A Rhythmical Version of Bede's De Ratione Temporum.* (*Archiv. Latin. Medii Aevi*, 1927, p. 59-73). [1849

Texte d'après le ms du Vatican Pal. Lat. 1448, fol. 116^r sq.

S. Willibrord — DENIS DU PÉAGE (PAUL). *Les reliques de Saint Willibrord à Gravelinnes.* (*Bull. de la Soc. d'études de la Prov. de Cambrai*, 1925, p. 73). [1850

Grégoire II. — LEICHT (P. S.). *Il termine « communitas » in una lettera di Gregorio II.* (*Archivum Latinatis Medii Aevi*, I, 1924, p. 171-174). [1851

S. Pirmin. — FLASKAMP (FRANÇOIS). *Zur Pirminforschung.* (*Zeitschrift für Kirchengeschichte*, XLIV, 1925, p. 199-202). [1852

Le peu que nous savons de la vie de S. Pirmin et l'importance de la part prise par lui dans l'évangélisation de la Germanie expliquent la controverse qui entoure son nom. — M. Flaskamp, ici, nie que le saint soit originaire d'Espagne ; c'est un Irlandais. Nous pensons au contraire qu'on ne peut trouver aucun argument décisif en faveur de l'origine irlandaise du saint. Tout concorde plutôt à faire de lui un Espagnol ou un habitant du sud de la Gaule. — M. F. montre aussi que S. P. s'est dépensé à l'évangélisation du sud de la Germanie non de concert avec S. Boniface et les missionnaires anglo-saxons, mais plutôt en opposition avec le système épiscopal de ceux-ci.

S. Boniface. — LÖFFLER (CLÉMENT). *Der Hülfensberg im Eichsfelde eine Bonifatiusstätte ?* — Zweite, durch Nachträge fortgeführte Auflage. Mit einem Beitrage von Franz Flaskamp über die Ortlichkeit der Geismartat. — Duderstadt, Mecke, 1925, 4° 88 p. [1853

Voir à ce sujet la note de P. Flaskamp dans la *Zeitschrift für Kirchengeschichte*, XLV, 1926, p. 286.

——— *** *Wo hat Bonifatius die Donaureiche gefällt ?* — Duderstadt, Mecke, 1924, 8°, 39 p. ill. [1854

Digitized by Google

——— KENNETH SISAM (M.). *An Old English Translation of a Letter from Wynfrid to Eadburga.* (*Modern Language Review*, XVIII, 1923, p. 253-272). [1855

Traduction, en vieil anglais, de la 10e lettre de saint Boniface, tirée d'un manuscrit du Xe-XIe siècle.

——— HERFURTH (FRITZ). *Die Anfänge des Christentums in Thüringen.* Bad Berka bei Weimar, Deutsche Gemeinschaft in Komm, 1924, 8°, 37 p. [1856

Décrit longuement l'activité de saint Boniface en Thuringe.

——— FLASKAMP (FR.). *Die homiletische Wirksamkeit des hl. Bonifatius.* — Hildesheim, Borgmeyer, 1926, 8°, 1926, XXIV-40 p., 1 carte. [1857

——— FLASKAMP (F.). *Das Bistum Erfurt. Ein Beitrag zur thuringisch-sachischen Kirchengeschichte.* (*Zeitschrift für vaterländische Geschichte und Altertumskunde*, LXXXIII, 1925, p. 1-26). [1858

Le 21-22 octobre 741, à Sülzenbrücken près d'Erfurt, saint Boniface sacrait Willibald évêque d'Erfurt. Pourquoi Willibald resta à Eichstätt.

——— FLASKAMP (F.). *Das hessische Missionswerk des hl. Bonifatius.* 2e éd. — Duderstadt, Mecke, 1926, 8°, XXIV-149 p., 7 cartes. [1859

——— FLASKAMP (FRANZ). *Das Geburtsjahr des Wynfrith-Bonifatius,* (*Zeitschrift für Kirchengeschichte.* XLV, 1926, p. 339-344).

S. Boniface est né entre la fin de l'été 672 et l'automne de 673. [1860

——— FLASKAMP (FR.). *Auf hessische Bonifatiuspfaden.* — Münster, Aschendorff, 1924, 8°, 29 p. [1861

L'auteur suit saint Boniface dans ses courses apostoliques, en Hesse, à Fritzlar, Lahngau, Eddertal, Buchenland et Eichloch. Il signale les principales études parues sur saint Boniface.

——— FLASKAMP (F.). *Die Missionsmethode des hl. Bonifatius.* (*Zeitsch. Missionswissenschaft*, XV, 1925, p. 18-49 ; 85-100). [1862

——— HERMANN (THÉODORE). *Eine Frage zu Willibalds Vita Bonifatii.* (*Theolog. Literaturblatt*, 1925, p. 10-13). [1863

Étienne II. — RODENBERG (C.). *Pippin, Karlmann und Papst Stephan II.* (Historische Studien, Heft, 152). Berlin, Ebering, 1923, III-119 p. [1864

——— TURK (J.). *Vprašanje o pristnosti quierzyskih odgovorvo papěza Stefana II.* [*Quaestio de responsis a Stephano papa II, ut traditur, Carisiaci datis*]. (*Bogoslovni Vestnik*, V, 1925, p. 217-224). [1865

Il y a toujours lieu de douter qu'Étienne II ait répondu, en 754, à Quierzy qu'on pouvait considérer comme valide le baptême administré avec du vin, au cas où il serait impossible de se procurer de l'eau.

Egbert d'York. — PORÉE. *Le Pontifical d'Egbert, archevêque d'York, conservé à*

Digitized by Google

la Bibliothèque nationale. (Acad. des Inscript. et Belles-Lettres, comptes-rendus, 1923, p. 415-424). [1866

Sturmi. — FLASKAMP (FRANCOIS). *Zum Leben Sturms von Fulda. Ein Desiderat (Zeitschrift für Kirchengeschichte*, N. F. VII, 1925, p. 486-488). [1867

Le desideratum, c'est de posséder une biographie critique.

Arbeo. — STEINBERGER (L.). *Zu Arbeos Vita Corbiniani. (Beiträge zur bayerischen Kirchengeschichte*, XXXI, 1924-25, p. 65-76). [1868

S. Virgile de Salzbourg. — BETTEN (FRANCOIS S.). *St. Boniface and St. Virgil.* (Benedictine Historical Monographs, II). Washington, St. Anselm's Priory, 1927, 8°, 76 p. [1869

La controverse au sujet des conflits qui divisèrent saint Boniface et Virgile n'est pas terminée. La voici qui rebondit. Pour le P. Betten, il est évident qu'il y eut trois Virgile différents : Virgile le baptiseur, Virgile l'astronome et saint Virgile, évêque de Salzbourg. La question certes n'est pas claire, et il semble hasardeux d'affirmer, comme le faisait M. H. Vanderlinden qu' « il ne subsiste plus aucun doute au sujet de l'identification » de ces Virgile. Le P. B. ne semble pas d'ailleurs avoir connu l'étude de M. H. Vanderlinden, parue dans le Bull. de la Classe des Lettres... de l'Acad. royale de Belgique. 1914, p. 163-187.

Paul Diacre. — GENUARDI (LOUIS). *I « Langobardi Hospites » della cronaca di Paolo Diacono. (Archiv. Giurid.* 1925, p. 110-113). [1870

——— DEL GIUDICE (P.). *La interpretazione manzoniana di due luoghi di Paolo Diacono. (Rendiconti del R. Istituto Lombardo*, LVI, 1923, p. 460-468). [1871

L'auteur rejette l'interprétation, donnée par Manzoni, des deux passages II, 32 et III, 16, relatifs à la situation des Romains sous les Lombards.

Alcuin. — GEISELMANN (J.). *Ps. Alcuins confessio Fidei pars IV de corpore et sanguine Domini, eine antiberengarianische Ueberarbeitung der Expositio missae des Florus von Lyon. (Theolog. Quartalschrift*, CV, 1924, p. 272-295). [1872

Florus de Lyon mourut vers 860. Son *Expositio missae* a été retravaillée par un théologien antibérengarien au XIe siècle. C'est la *Confessio fidei, pars IV*, que plusieurs jugeaient pouvoir encore attribuer à Alcuin. Nous voilà loin du docte abbé décédé en 804.

Voir du même auteur *Studien zu frühmittelalterlichen Abendmahlschriften* [Paderborn, Schöningh, 1926] où cet article reparaît avec des additions assez notables.

——— TAYLOR (PAULINE). *The Construction «Habere-with-infinitive» in Alcuin as an Expression of the Future. (The Romanic Review*, XV, 1924, p.123-152). [1873

——— SANFORD (EVE). *Alcuin and the Classics. (Classical Journal*, XX, p. 526-533). [1874

——— LIETZMANN (HANS). *Handschriftliches zu Alkuins Ausgabe und Sakramentarium. (Jahrbuch für Liturgiewissenschaft*, V, 1925, p. 68-79). [1875

Digitized by Google

——— ALFONSO (P.), O. S. B. *Alcuino e il Sacramentario gregoriano. (Rivista liturgica*, 1924, p. 115-119). [1876

Nennius. — LIEBERMANN (F.). *Nennius, the Author of the « Historia Brittonum »* dans *Essays in Medieval History presented to Thomas Frederick Tout.* Manchester, 1925, 8°, p. 25-44. [1877

S. Ludger. — KEERS (A.). *Liudger te Helewyret (Nederlandsch archief voor Kerkgeschiedenis*, 1925, XVIII, p. 229). [1878

S. Guilhem. — LECLERCQ (H.), O. S. B. *Guilhem (Saint)* dans le *Dictionnaire d'Archéol. chrét. et de Liturgie*, t. VI², col. 1907-1909. [1879

Étude sur le sarcophage du saint.

Angilbert. — TARDI (G.). *Fortunat et Angilbert. (Archiv. Latin. Medii Aevi*, II, 1925, p. 30-38). [1880

M. T. relève l'influence indéniable que Fortunat de Poitiers, le poète officiel de l'époque mérovingienne, et spécialement sa vie de saint Martin, a exercée sur Angilbert, abbé de Saint-Riquier, un des poètes les plus renommés qui ont marqué le début de l'époque carolingienne. Angilbert a emprunté beaucoup à Fortunat.

S. Adalard. — LEBBE (B.), O. S. B. — *S. Adalard, abbé de Corbie.* 826-1926. *A propos de son 11e centenaire.* (RLM., XI, 1926, p. 143-147). [1881

Eginhard. — ESSELBORN (K.). *Einhards Leben und Werke. Einführung in die deutschung seiner Schrift: Uebertragung und Wunder der Heiligen Marzellinus und Petrus. (Archiv für Hessische Geschichte*, XV, 1926, p. 24-86). [1882

——— THOMPSON (J. W.). *The Manuscripts of Einhard's Vita Karoli and the Matter of Roland.* — Dans les *Mélanges d'histoire offerts à H. Pirenne.* Bruxelles, 1926, p. 519-532. [1883

Hilduin. — THÉRY (G.), O. P. *Le texte intégral de la traduction du Pseudo-Denis par Hilduin.* (RHE, 1925, p. 33-50 ; 197-214). [1884

En 827, Michel le Bègue faisait remettre à Louis le Pieux un manuscrit grec des œuvres de Denis. Déposées à Saint-Denis, le 8 octobre de la même année, les œuvres de l'Aréopagite n'allaient point tarder à trouver en Hilduin, l'abbé du monastère, leur premier traducteur. On savait qu'Hilduin avait traduit les écrits de Denis mais on croyait sa traduction perdue. Le P. Théry en a retrouvé le texte intégral dans le ms. de Bruxelles 903 (756-757) qui contient la traduction de la *Hiérarchie céleste* et de la *Hiérarchie ecclésiastique* et dans le ms 15645 de la B. N. de Paris, où se trouve le *Corpus Dionysiacum* tout entier.

A la fin de cette étude, le P. Théry jette un rapide coup d'œil sur l'activité intellectuelle d'Hilduin qui est exclusivement dionysienne et fixe la chronologie de ses œuvres.

Traduction du *Corpus Dionysiacum* : 831-834.

Libellus Passionis : avant 834.

Digitized by Google

Post beatam ac salutiferam : vers 835.
Lettre : *Exultavit*, vers 835.
Lettre : *Cum nos scriptura* : après 835.
Vie rythmée de Denis : vers 840.

Walafrid Strabon. — *Waldefrid von der Reichenau. Hortulus.* Gedichte über d. Kräuter s. Klostergartens vom J. 827. Wiedergabe d. ersten Wiener Druckes vom j. 1541. Eingel. u. medizinisch, botanisch, u. druckgeschichtlich gewürdigt v. K. Sudhoff, H. Marzell, E. Weil. — Munich, Münchener Drucke, 1926, 8°, XII-23 p. 1 pl. [1885

Haymon d'Halberstadt. — GEISELMANN (J.). *Kritische Beiträge zur frühmittelalterlichen Eucharistielehre. (Theologische Quartalschrift*, CVI, 1925, p. 23-66).[1886

Le « De corpore et sanguine Domini » (PL, CXVIII, 815 sq.) attribué à Haymon d'Halberstadt († 853) appartient à un théologien du XIe siècle, peut-être Haymon d'Hirschau ou Haymon de Telleia. — De même, la Lettre de Rathier de Vérone († 974) à Patrice (PL., CXXXVI, 646 sq.) a été écrite dans la seconde moitié du XIe siècle ; peut-être n'est-elle pas antérieure à 1120.

Raban Maur. — SUTTCLIFF (E. F.). *Some Footnotes to the Fathers. (Biblica*, VI, 1925, p. 205-210). [1887

Voir BALCL., 525.

S. Anschaire. — *** *La Sede Apostolica e gl' inizi del Cristianesimo nell' Europa settentrionale nell' undecimo centenario del primo viaggio missionario di S. Anscario Apostolo del Nord. (Civiltà cattol.*, 1926, IV, p. 213-219). [1888

——— LEVISON (W.). *Zur Würdigung von Rimbert's Vita Anskarii. (Schriften des Vereins f. Schleswig-Holsteinische Kirchengeschichte*, VIII, 1926, p. 163-185).[1889

Le P. Ch. De Smedt, Wattenbach, Dahlmann et Waitz rangeaient la *Vita Anskarii* parmi les sources les plus précieuses de l'histoire de l'Église en Allemagne au IXe siècle. Une étude fouillée sur le travail de Rimbert est, par le fait, doublement intéressante. — C'est grâce à Rimbert, et à lui seul, que nous sommes suffisamment renseignés sur la carrière de l'Apôtre du Nord. La valeur de la *Vita Anskarii* est inattaquable et les erreurs qu'elle contient sont sans importance. Rimbert n'a pas cru devoir préciser la chronologie de son héros ; en quoi il se conformait aux habitudes des hagiographes de son temps. Son récit n'en est pas moins complet et l'accumulation des détails le rend vivant, pittoresque et riche de renseignements. Pour l'écrire, il a fait appel non seulement à ses souvenirs et à ceux d'autrui mais encore à l'étude de documents relatifs à saint Anschaire. Bien qu'il ait écrit dans l'intention de glorifier son prédécesseur, R. est impartial : il rend à chacun son dû. Quant à la composition elle-même, elle est remarquable d'unité et de clarté. Remarques sur le style et la grammaire de Rimbert qui, sans être plagiaire le moins du monde, a des tours de phrase empruntés surtout à la Vulgate, au langage des juristes et des diplômes, à la règle de saint Benoît, à saint Grégoire le Grand et à la Vita Sixti et Sinicii.

Digitized by Google

——— HAUPT (R.). *Ansgar und die Kunst, samentlich die Baukunst.* (Ib. p. 1-10). [1890

——— LÜDTKE (W.). *Die Verehrung des hl. Anschar.* (Ib. p. 11-50). [1891

——— HAUPT (R.). *Anschars Leben nach Rimbert.* (Ib. p. 51-149). [1892

Notker. — BRUCKNER (W.). *Neue Basler Bruckstücke von Notkers Psalmenübersetzung. (Beiträge zur Geschichte der deutschen Sprache und Literatur*, 1926, L, p. III-132). [1893

——— JOYNT (MAUD.). *The Life of St. Gall.* — Londres, S. P. C. K., 1927, 12°, 188 p. [1894

Réginon de Prüm. — WEYMAN (CHARLES). *Zu den Poetae Latini medii aevi. tom. IV pars II.* (*Historisches Jahrbuch*, XLV, 1925, p. 77). [1895

Complète le premier vers de l'épitaphe de Réginon : *(Ista vorax)* fossa Regionis continet ossa.

Hucbald de Saint-Amand. — LECLERCQ (HENRI). *Hucbald* dans le *Dictionnaire d'Archéol. Chrét. et de Liturgie*, t. VI, col. 2772-2776. [1896

Rathier de Vérone. — MORIN (GERMAIN), O. S. B. *Eine unbekannte Schrift des Ratherius von Verona.* (SMGBO, XLIV, 1926, p. 80-88). [1897

Extraits d'une lettre adressée à un certain « Pierre de Venise » qui avait l'intention de se faire moine. Le destinataire semble être Pierre II, doge de Venise.

S. Lucide. — CATERINO (CYRILLE). *S. Lucido di Acquara nella storia e nella leggenda.* — Aversa, 1922, 8°, 83 p. [1898

Moine du Mont-Cassin, il y devint abbé vers 991.

S. Mayeul. — BOURDON (LÉON). *Les voyages de saint Mayeul en Italie. (Mélanges d'Archéologie et d'Histoire*, XLIII, 1926, p. 61-89). [1899

M. L. B. reconstitue les voyages de saint Mayeul dans leur chronologie et leurs itinéraires. Ses conclusions, fondées sur le respect absolu et la confrontation de tous les textes, diffèrent sensiblement de celles auxquelles avaient abouti Sackur. Manteyer et Poupardin. — Voici, en résumé, les dates : le 1er voyage commence avant le 13 oct. 953, se termine à la fin d'avril 954 ; au 2e voyage, Mayeul, parti en fév. 967, est de retour à Cluny avant janvier 969 ; le 3e voyage se prolonge d'avant avril 971 jusqu'à la fin de septembre 972 ; le 4e voyage commence en décembre 980 et finit avant mai 981 ; le 5e voyage dure de mai 983 à la fin de l'année ; le 6e voyage doit se dater en 986 et 987. — L'auteur nous donne aussi le but de ces différents voyages.

S. Wolfgang — ZIBERMAYR (IGNACE). *Die St Wolfgangslegende in ihrem Entstehen und Einflusse auf die österreichische Kunst.* Linz, Oberösterr. Musealverein, 1925, 8°, 96 p. ill. [1900

——— HAGER (E.). *Die St. Otmarkapelle und nachmalige St. Wolfgangkirche in*

Digitized by Google

Pupping. — Linz, Sonderabdruck aus dem 80. Jahresberichte des Oberösterr. Musealvereins, p. 47-137. [1901

——— NEWALD (R.). *Die St. Wolfgang Legende. (Gelbe Hefte,* I, 1925. p. 1051-1056). [1902

Roswitha. — JOHN (C. ST.). *The Plays of Roswitha.* With an introduction by Cal Gasquet and a critical preface by the translator. — Londres, Chatto et Windus 1923. [1903

——— *Hrotswitha von Gandersheim. Fall und Bekehrung des Vicedominus Theophilus.* Aus d. lat. übertr. und mit e. Vorw. vers. von Helmut Knauer. — Berlin, Anthroposoph. Bücherstube, 1925, 8°, 79 p. [1904

——— *Die Dramen.* Ubers. und mit e. biogr. Einleit. von Ottmar Piltz. — Leipzig, Reclam. 1925, 8°, 184 p. [1905

——— DOLENZ (F.). *Le commedie latine di Suor Rosvita, poetessa tedesca del sec. X.* Prima trad. ital. con um proemio. — Rome, Libr. ed. Esquilina, 1926, 8°, 160 p. [1906

——— MENHARDT (HERMANN). *Eine unbekannte Hrotsvitha-Handschrift. (Zeitschrift für deutsches Altertum,* LXII, 1925, p. 233-236). [1907

Fragments du « Maria » et du « Sapientia », datant du XIe siècle.

——— JARCHO (B. I.). *Stilquellen der Hrotsvitha* .(Ib. p. 236-240). [1908

Ressemblances avec le style d'Alcuin.

——— DRAKE (W. A.). *Roswitha of Gandersheim. (The Texas Review,* VIII, 1923, p. 257-273). [1909

Rien de neuf sinon quelques erreurs ahurissantes !

Silvestre II. — PÉREZ GOYENA (A.). *Téologos extranjeros formados en Espana. El monje Gerberto o el Papa Silvestre II. (Estudios Ecclesiasticos, V,* 1926, p. 244-249). [1910

——— SCHRAMM (PERCY E.). *Die Briefe Kaiser Otto III und Gerberts von Reims aus dem Jahre 997.(Archiv für Urkundenforschung,*IX,1924,p.87-122).[1911

Aelfric. — GEROULD (G.H.). *Albot Aelfric's Rhytmic Prose. (Modern Philology,* XXII, 1925, p. 353-366). [1912

Notker. — BRUCKNER (W.). *Neue Basler Bruchstücke von Notkers Psalmenübersetzung. (Beiträge zur Geschichte der deutschen Sprache und Literatur,* L, p. III-132). [1913

Jean de Fruttuaria. — WILMART (ANDRÉ), O. S. B. — *Exorde et conclusion du traité de Jean l'Homme de Dieu.* (RB., XXXVIII, 1926, p. 310-320). [1914

Il s'agit du « *Tractatus de ordine vitae et morum institutione* (v. BHB, III, 1461). D. W. donne le texte de l'exorde et de la conclusion du traité après l'avoir collationé sur les plus anciens manuscrits.

Digitized by Google

Guy d'Arezzo. — MERIANO (E.). *Le lettere di Frate Guittone d'Arezzo.* (Collezione di opere inedite o rare, a cura della Reale Commissione pe' Testi di Lingua). — Bologne, Gandolfi, 1924, 16°, XXXII-466 p. [1915

——— GASTOUÉ (A.). *Guy d'Arezzo.* Dans le *Dictionnaire d'Archéologie Chrét. et de Liturgie*, t. VI, col 1912-1923. [1916

Halinard de Sombernon.— ROMY (ABBÉ). *Les archevêques de Lyon et la réforme de l'Église au XIe siècle. (Bull. hist. du diocèse de Lyon*, 1926, p. 177-201 ; 281-292 ; 1927, p. 13-21). [1917

Parle surtout de l'ancien abbé de Dijon, Halinard de Sombernon (1031-1046-1052).

Humbert (Cardinal). — MICHEL (ANTOINE). *Humbert und Kerullarios Studien.* I. Teil. (Quellen und Forschungen aus dem Gebiete der Geschichte... hrsg. von der Görres-Gesellschaft, t. XXI). Paderborn, Schöningh, 1925, 8°, VIII-139 p., 1 pl. [1918

Plusieurs fois déjà M. Fliche avait insisté sur le rôle capital joué par le cardinal Humbert sous les premiers papes de la seconde moitié du XIe siècle. M. MICHEL prouve aujourd'hui que c'est à Humbert également que Léon IX s'en était remis des affaires grecques dans lesquelles l'ancien moine de Moyenmoutier avait une particulière compétence : il fut vraiment la cheville ouvrière de toute la politique orientale de Léon IX. Après avoir consacré le chap. I à l'étude des sources et de la littérature du sujet et le chap. II à l'influence de la politique impériale, byzantine et allemande sur le schisme grec, M. Michel examine ce rôle d'Humbert comme « secrétaire d'État » dans le chap. III où l'on voit qu'il fut l'auteur de la première bulle pontificale dirigée contre Cérulaire (été 1053) ; le cardinal l'écrivit, le pape la fit sienne. — Le quatrième chapitre parle du traité d'Humbert sur la procession du Saint-Esprit, écrit qui eut une influence considérable dans le développement du schisme ; ce sont les *rationes de sancti Spiritus processione a Patre et Filio contra Michaelem Constantinopolitanum patriarcham errantem de Spiritu Sancto.* L'auteur nous en donne ici la première édition. Enfin, dans le dernier chapitre, M. M. montre que saint Grégoire le Grand, est une source à laquelle Humbert a beaucoup puisé dans sa lutte contre le patriarche de Constantinople, ce qui met en relief une fois de plus cette vérité que rarement un Pape, autant que Grégoire, a exercé une influence aussi diverse et aussi durable sur l'Église.

Ouvrage remarquable et bien d'actualité.

——— WHITNEY (J. P.). *Peter Damiani and Humbert.* (*Cambridge Historical Journal*, I, 1925, 225-248). [1919

Parle spécialement de la controverse entre les deux grands cardinaux, dont l'un écrivait le « Liber gratissimus » tandis que l'autre publiait ses « Tres Libri adversus Simoniacos » ; l'un défendait, l'autre attaquait la validité des ordinations conférées par des évêques simoniaques.

Digitized by Google

S. Dominique de Silos. — ALCOCER (R.). *Santo Domingo de Silos.* — Valladolid. Casa social catolica, 1925. 8°, 458 p. [1920

S. Pierre Damien. — KRAPPE (ALEXANDRE). *An Italian Legend in Pierre Damian. (Romanic Review,* XV, 1924, p. 94-99). [1921

Deux légendes similaires : celle qui se trouve chez saint Pierre Damien, dans l'*Epistola IX ad Nicolaum II* et celle rapportée par Conrad de Querfurt. (Leibniz, Script. vet. Brunsv, t. II, p. 698) : Les âmes des damnés voltigeraient, sous forme d'oiseaux, à l'entrée de l'enfer, près de Pozzuoli, d'après la première, près de l'île d'Ischia, selon la seconde.

——— BARTOCETTI (V.). *Una interpretazione mistica della natura in S. Pier Damiani. (Scuola cattolica,* 1926, p. 264-275 ; 337-352). [1922

Il s'agit de la lettre adressée à l'abbé Didier du Mont-Cassin.

——— BATTELLI (G.). *Un volgarizzamento inedito della « Passio SS. Florae et Lucillae » di S. Pier Damiano.* (RSB., XVII, 1926, p. 160-167). [1923

——— RIVIÈRE (Jean). *Saint Pierre Damien et les droits de la Papauté.* Appendice dans *Le Problème de l'Église et de l'État au temps de Philippe le Bel,* Louvain, 1926. p. 387-393. [1924

S. Jean-Gualbert. — MARTINI (MARIO AUGUSTO). — *La vita di S. Giovanni Gualberto in una antica laude inedita. (La Bibliofilia,* XXVIII, 1926, p. 161-185). [1925

Contenue dans un ms de la Bibl. Nat. de Florence (Segn. II, IV, 67, f. 72r-81v), la Laude date du XIVe siècle. On la croyait perdue. Texte intégral.

Guillaume de Jumièges. — MARX (JEAN). *Guillaume de Poitiers et Guillaume de Jumièges.* (Mélanges d'histoire du moyen-âge offerts à M. Ferd. Lot. Paris. Champion, 1925, p. 543-548). [1926

Contre M. Halphen qui pense que Guillaume de Poitiers a servi de source à son homonyme de Jumièges, M. Marx produit les raisons de considérer comme vraisemblable que l'historien de Poitiers a connu et utilisé Guillaume de Jumièges.

Grégoire VII. — CARLYLE (A.J.). *The Development of the Theory of the Authority of the Spiritual over the Temporal Power from Gregory VII to Innocent III. (Tijdschrift voor Rechtsgeschiedenis,* V, 1924, p. 33-44). [1927

——— HOLTZMANN (WALTHER). *Studien zur Orientpolitik des Reformpapstums und zur Entstehung des ersten Kreuzzuges. (Historische Vierteljahrschrift,* XXII, 1924, p. 167-199). [1928

Étudie la politique orientale de Grégoire VII et d'Urbain II et leurs efforts pour l'union des églises ; note aussi que ce désir d'union n'a nullement causé la première croisade, dont les véritables motifs nous échappent encore. Le désir d'union s'est surajouté après coup au premier dessein poursuivi.

——— OESTREICH (Thomas), O. S. B. *The Personality and Character of Gregory VII in Recent Historical Research. (Pax,* 1924, p. 140-149). [1929

Digitized by Google

——— Gay (Jules). *Les Papes du XIe siècle et la Chrétienté.* (Bibliothèque de l'Enseignement de l'Histoire ecclésiastique). Paris, Gabalda, 1926, 12, XVII-428 p. [1930

Tout le long de son livre, le monachisme tient le premier rôle ; c'est pourquoi il faut le citer ici. Dans la collection où il paraît, il y a d'excellents ouvrages, il s'en trouve de moins bons. Celui de M. Gay appartient aux premiers. Il faut rendre hommage à l'érudition vaste et sérieuse de l'auteur, ce qui n'est pas peu dire quand elle s'applique à une période aussi complexe que le XIe siècle. Il semble que le désordre, qui régnait en ces temps-là, a dû influencer le talent d'exposition de l'auteur : la lecture de ces pages est un peu dure ; les répétitions sont nombreuses ; tout cela rebutera plusieurs bonnes volontés. On peut regretter aussi que M. G. ait cru devoir clore son récit à l'an 1100, bien exactement : c'est interrompre la marche au beau milieu du chemin. Comme le grand siècle, le XIe siècle ne finit pas au millésime. Il fallait de toute nécessité continuer jusqu'au concordat de Worsm (1122).

Je me permets de noter quelques points : P. 45, la bulle de Silvestre II est certainement un faux qui date du XVIIe siècle. P. 187, Hildebrand dans les documents de l'époque n'est pas seulement appelé l'Œconomus de Saint-Paul, mais aussi Provisor, Rector, quelquefois même Abbas, bien que lui-même ne s'octroie jamais ce dernier titre. Sa charge devait correspondre à peu près à ce que nous nommerions aujourd'hui administrateur apostolique. A signaler que l'auteur défend, contre M. Fliche (dont cependant il adopte généralement les théories), le caractère simoniaque de l'abdication de Benoit IX, et qu'il n'interprète pas, comme une défaite, le pardon de Canossa. Il faudra aussi corriger le récit de la mission d'Humbert à Constantinople. Enfin, M. Gay, bien qu'il sache parfaitement qu'il y a eu dans la réforme monastique, plusieurs courants parallèles, leur donne trop souvent, indistinctement, le nom de clunisiens : on ne prête qu'aux riches !

La bibliographie méthodique, placée en tête du volume, est choisie. On s'étonnera seulement de ne pas y trouver mention, au sujet de Léon IX, du bon travail de J. Drehmann. L'auteur ne signale pas non plus l'étude de M. Fliche sur Victor III, parue dans la *Rev. d'Hist. Eccles.*, 1924. Enfin, il semble n'avoir pas mis à profit la *Vita Bennonis II auctore Norberto abb. Hurgensi*, ce document si important pour l'histoire de la querelle des investitures.

——— Schneider (Frédéric). *Canossa. (Zeitschrift für Kirchengeschichte*, XLV, 1926, p. 163-175). [1931

La signification historique et littéraire de Canossa.

——— Fliche (Augustin). *La Réforme grégorienne. Sujet d'histoire diocésaine. (Revue de l'histoire de l'Église de France*, XII, 1926, p. 145-167). [1932

——— Fliche (Augustin). *La Réforme Grégorienne.* T. II. *Grégoire VII.* (« Spicilegium sacrum Lovaniense ». Études et Documents, fasc. 9). Louvain, 1925, 8°, VIII-466 p. [1933

Digitized by Google

En rendant compte du premier volume de *La Réforme Grégorienne*, nous avons dit tout le bien que nous pensions des travaux et de la méthode de M. Fliche. — Le premier volume était consacré à la formation des idées grégoriennes ; celui-ci recherche comment Grégoire VII a conçu et realisé le programme de réforme, dite grégorienne. L'auteur essaie, avant tout, de caractériser avec toute la précision possible la teneur de la pensée du pape, à en saisir l'évolution et la gradation, à en fixer les étapes successives. C'est moins une relation de faits qu'une histoire doctrinale et une histoire littéraire. Car, fidèle à sa manière, M. F. commence par une longue étude sur les sources de l'histoire de Grégoire VII où il passe en revue et soumet à la critique les écrits contemporains relatifs à la querelle. La correspondance de Grégoire VII constitue la plus précieuse et la plus abondante des sources où il faudra puiser. Puis, il étudie l'avènement et le pontificat de Grégoire VII. Au début, le Pape applique les méthodes italiennes. Elles n'aboutissent qu'à un échec. Force lui est, malgré son penchant à la conciliation, de leur ajouter la manière lorraine, à laquelle il donne, pour fondement inébranlable, les fameux *Dictatus Papae*. Ceux-ci, en vingt-sept articles nets et tranchants, établissent les droits souverains de la Papauté, même dans le domaine temporel. La centralisation ecclésiastique fut le premier effet réel des théories des *Dictatus* : affirmer dans la pratique courante des affaires l'autorité effective de Rome sur l'Église entière. Le « gouvernement sacerdotal » en fut le second. — Pour comprendre, jusques dans ses nuances, la pensée de Grégoire VII sur ses droits, nous possédons deux précieux documents : les deux lettres du pape à Herman de Metz (1076 et 1081). M. F. les analyse avec une fine pénétration.

Tout n'est pas nouveau dans ce bel ouvrage. Différents travaux, notamment la vie de *Saint Grégoire VII* (collection « les Saints », 1920), nous avaient déjà fait connaître les conclusions de l'auteur. Mais ici, il nous donne, en même temps, que la justification de ce qu'il avait avancé, l'ensemble bien coordonné et longuement développé de ces diverses études.

Victor III.—FLICHE (AUGUSTIN). *La crise religieuse depuis la mort de Grégoire VII jusqu'à l'avènement d'Urbain II (1085-1088).* (*Revue des Cours et Conférences*, XXIV, 1922-23, p. 57-67 ; 169-176 ; 320-326 ; 552-540 ; 632-638 ; 934-941 ; 1122-1135 ; 1217-1225 ; 1256-1263. [1934

Lanfranc. — MACDONALD (A. J.). *Lanfranc. A Study of his Life, Work and Writing.* — Londres, Milford, Oxford University Press, 1926, 8°, VIII-307 p. [1935

Si étrange que cela paraisse, nous ne possédions pas encore une « vie de Lanfranc » complète. Cette lacune vient d'être comblée par le bel ouvrage de M. Macdonald. L'auteur passe rapidement sur les années que Lanfranc vécut en Lombardie et en Normandie, au Bec et à Caen. A ce propos, pourquoi attribuer la vocation monastique de Lanfranc à des motifs totalement humains, qu'on peut résumer, en un mot, l'ambition ? C'est là une affirmation gratuite et qui ne répond pas à ce que nous dit de lui son biographe, Milo. — Dans le chapitre consacré à la contro-

Digitized by Google

verse bérengarienne, c'est l'historique du débat qui nous est donné plutôt que la doctrine de Lanfranc sur la conversion eucharistique et sur le mode de cette conversion. L'auteur — qui ne cache pas ses sympathies pour Bérenger — aurait aussi dû tenir compte des études de Fr. Novati et de E. Gorra sur les rapports de Lanfranc avec Bérenger. — Après avoir exposé ce qui fit la « fortune » de Lanfranc auprès de Guillaume de Normandie et lui valut le siège primatial de Cantorbéry, M. Macdonald s'arrête tout particulièrement à la fameuse controverse d'York relative à l'égalité des deux primautés de Cantorbéry et d'York ou à la préséance de l'une d'elles. Il montre excellemment l'importance réelle du débat : il y allait des intérêts de l'unité ecclésiastique et politique à la fois. On sait qu'à ce sujet Lanfranc a été sévèrement jugé par les historiens. On lui a reproché d'avoir été ambitieux. Bien plus, H. Boehmer, dont la critique sagace avait prouvé le caractère apocryphe des documents pontificaux rapportés par Eadmer et Guillaume de Malmesbury, avait accusé Lanfranc de les avoir fabriqués pour le besoin de sa cause (1072). Or, il n'y eut ni ambition ni falsification. L'Église de Cantorbéry était, depuis l'origine, en possession *de facto* de la primatie sur toute l'Angleterre, York non excepté, et les décisions de Grégoire-le-Grand visant une situation qui, de fait, n'a jamais existé, il était hors de propos d'y faire appel. Défendre la primatie de Cantorbéry était donc rester dans la tradition et sauvegarder à ce siège des droits acquis. Quant aux privilèges pontificaux présentés par Lanfranc au concile réuni pour trancher la question, ils étaient authentiques. La liste Eadmer-Malmesbury, en effet, n'est pas identique à celle de Lanfranc. Celle-là, non celle-ci, est faite de faux fabriqués, non par Lanfranc, ni sous son influence, ni même de son temps, mais vers 1120-1121, probablement par Eadmer (voir les Appendices). — Les chapitres suivants détaillent l'activité extraordinairement féconde de Lanfranc en Angleterre. Il en ressort que si Guillaume a conquis le pays, Lanfranc, lui, a fait la conquête de l'Église anglo-saxonne. Il l'a relevée de la décadence, et est parvenu à la réorganiser. Il a réformé les institutions monastiques en leur infusant un sang nouveau, la réforme telle qu'elle était pratiquée en Normandie. Cette œuvre immense, il l'a accomplie avec un tact et une mesure qui devaient lui gagner les sympathies. Il eut toujours le respect des situations acquises et ce bon sens équilibré qui est la plus précieuse qualité pour un bon administrateur. Ce sont ces mêmes qualités qui lui ont dicté son attitude vis-à-vis de Grégoire VII.

A côté de l'influence ecclésiastique de Lanfranc qui se fit sentir non seulement en Angleterre mais en Irlande, en Écosse et en Normandie, M. M. met en relief le rôle joué par lui dans la politique : il fut le premier ecclésiastique qui remplit au moyen-âge les fonctions — sans le titre — de premier ministre. A ce moment où l'Angleterre était à un tournant de son histoire, on comprend quelle importance cela signifiait. — En terminant cette recension, il est à noter que l'auteur ne cite pas l'étude de M. Armitage Robinson : *Lanfranc's Monastic Constitutions* parue dans *The Journal of Theological Studies*, X, 1909, p. 375-388.

Digitized by Google

——— LESAGE (G.). — *Lanfranc, saint ou bienheureux?* (*Bull. de la Soc. des Antiquaires de Normandie*, t. XXXV, 1924, p. 578-579). [1936

Drogon. — COENS (MAURICE). *La vie ancienne de sainte Godelive de Ghistelles par Drogon de Bergues.* (*Analecta Bollandiana*, XLIV, 1926, p. 102-137). [1937

Le texte authentique de la vie de sainte Godelive par Drogon n'est pas celui donné par le codex Aldenburgensis (AA. SS. juillet, II, p. 404 sq.). Il est contenu dans le ms. 716 de Saint-Omer, du XIIe siècle. L'auteur est Drogon, moine, non à Saint-André, mais à Bergues. Il l'écrivit peu avant 1084. Le P. Coens donne le texte de la vie avec notes.

S. Wulstan. — JOST (CHARLES). *Wulfstan und die angel-sächsische Chronik.* (*Anglia, Zeits. für englische Philologie*, NF, XXXV, 1923, p. 105-123). [1938

Urbain II. — LEIB (BERNARD). *Rome, Kiev et Byzance à la fin du XIe siècle. Rapports religieux des Latins et des Gréco-Russes sous le pontificat d'Urbain II (1088-1099).* — Paris, Picard, 1924, 8°, XXXII-365 p. [1939

Voir la RB., XXXVII, 1925, p. 138-139.

——— FLICHE (AUGUSTIN). *Urbain II et la Croisade.* (*Rev. d'Hist. de l'Église de France*, XIV, 1927, p. 289-306.) [1940

L'initiative de la première croisade appartient au seul Urbain II. Comment cette idée est née et s'est précisée dans le midi de la France. En quoi son plan, modeste au début, a été dépassé. — Important et nouveau.

——— JORDAN (E.). — *La politique ecclésiastique de Roger I et les origines de la « légation sicilienne ».* (*Le Moyen-Age*, XXIV, 1922, p. 237-273 ; XXV, 1923, p. 32-65). [1941

Apprécie le vrai caractère de la bulle d'Urbain II (5 juillet 1098) confiant au comte Roger la légation du Bx Pierre dans toute la Sicile. Il faut y voir, sous une forme unilatérale, un véritable concordat, par lequel on fixait par écrit et en bonne forme ce qui jusqu'alors avait été réglé par des accords verbaux, par la coutume ou par le droit canonique ordinaire. Abstraction faite de la clause relative aux conciles l'importance en était surtout négative. Le Pape se réserve le droit d'envoyer un légat *a latere ;* il laisse à Roger, à l'ordinaire, les pouvoirs d'un légat permanent mais lui en refuse le titre ; il cède ainsi sur les faits pour sauvegarder les principes.

S. Anselme. — ***. *S. Agostino e S. Anselmo nel secondo volume della « Biblioteca Tomista ».* (*Civiltà Cattolica*, 1926, I, p. 406-419.) [1942

——— LANDGRAF (A.). *Der Gerechtigkeitsbegriff des hl. Anselm.* (*Divus Thomas*, 1927, 155-157.) [1943

——— GALLERAND (H.). *La rédemption dans les écrits d'Anselme et d'Abélard.* (*Rev. de l'histoire des religions*, XLI, 1925, p. 212-241.) [1944

« L'antique doctrine de la rédemption s'écroula au XIIe siècle, sous les coups qui lui furent portés par Anselme et Abélard. Anselme commença l'attaque ;

Digitized by Google

Abélard la continua. A eux deux, ils réussirent à abattre la forteresse traditionnelle. A l'abattre mais pas à la remplacer... Aucun de leurs plans ne fut agréé par les grands scolastiques du XIIIe siècle ».

——— PETRI (J.). *Anselm: Warum ist Gott Mensch geworden?* — Leipzig, Teubner, 1925. [1945

——— TEWES (ALPH.). *Anselmi cantuariensis archiepiscopi libri duo cur Deus homo.* (Lateinische Quellen des deutschen Mittelalters, fasc. XIII.) Francfort, Diesterweg, 1925, 8°, 30 p. [1946

Simples extraits de l'édition de O. F. Fritzsche (1868).

——— VAN DE WOESTYNE (ZACHARIE). O. F. M. *De indole anselmiana theodiciae S. Bonaventurae* (*Antonianum*, I, 1926, p. 6-23 ; 180-204.). [1947

La théodicée de saint Bonaventure est tout imprégnée des théories anselmiennes dans les deux questions de l'existence de Dieu et de l'essence divine. Quant à l'argument de l'existence de Dieu, remarquons que saint Bonaventure le fait reposer sur une base psychologico-critériologique et métaphysique.

——— NAZZARI (P.). *La prova ontologica dell' esistenza di Dio* (*Bilychnis*, XXVI, 1925, p. 317-319). [1948

Défend l'argument de saint Anselme. Ses contradicteurs se sont mépris sur le sens de ses paroles.

——— STEINEN (WOLFRAM VON DEN). *Vom heiligen Geist des Mittelalters. Anselm im Canterbury. Bernhard von Clairvaux.* — Breslau, Hirt, 1926, 8°, x-308 p. [1949

——— WILMART (ANDRÉ), O. S. B. *La destinataire de la lettre de S. Anselme sur l'état et les vœux de religion.* (RB., XXXVIII, 1926, p. 331-334.) [1950

La lettre III, 157 avait pour destinataire Gunhild, fille du roi Harold († 1066), moniale de l'abbaye de Wilton.

——— WILMART (A.), O. S. B. *Les méditations VII et VIII attribuées à saint Anselme. La série des 21 méditations.* (*Rev. d'Ascét. et de Mystique*, 1927, p. 249-282.) [1951

Il faut partager les Méditations VII et VIII de cette façon : Méd. VII § 1-2 ; Méd. VII § 3-4 et Méd. VIII réunies. La Méd. VII § 1-2 est composée d'extraits puisés dans le *De Spiritu et anima* pseudo-augustinien, qui lui-même dépend de Hugues de Saint-Victor. — La Méd. VII § 3-4-VIII appartient à Guillaume d'Auvergne. — Dans la seconde partie de son étude, D. Wilmart donne les résultats de ses enquêtes sur la série totale des Méditations. Les voici en résumé : Méd. II, III, XI = S. Anselme ; Méd. I, XX = Elmer († 1137) ; Méd. IV, V, VI = un contemporain d'Anselme (Jean de Fécamp ?) ; Méd. XVIII = Jean de Fécamp ; Méd. XV, XVI, XVII = Ælred de Rievaulx ; Méd. IX, XIII = Egbert de Schönau ; Méd. XIV = le compilateur du *Manuale* attribué à saint Augustin ; Méd. XXI = le compilateur des Méditations en 39 chapitres ; Méd. X, XI, XIX = des inconnus.

Digitized by Google

——— Rosa (H.). *S. Anselmo di Aosta e un problema di critica letteraria.* (*Civiltà cattolica*, LXXII, 2, 1926, p. 150-153.) [1952

Analyse du livre *Méditations et prières de saint Anselme* (v. n° 161).

Sigebert de Gembloux. — Toussaint (M.). *Un moine wallon à Metz au XIe siècle.* (*Le Pays Lorrain*, XVII, 1925, p. 410-416.) [1953

Sigebert de Gembloux, écolâtre à Saint-Vincent de Metz pendant près d'un quart de siècle.

Léon d'Ostie. — Schmidt (W.) *Ueber den Verfasser der drei letzten Redaktionen der Chronik Leos von Monte Cassino* — dans *Papsttum und Kaisertum*, Munich, 1926, p. 263-286. [1954

Nous avons quatre rédactions de l'ouvrage de Léon d'Ostie. La première est l'œuvre du célèbre moine cassinien ; la 3e et la 4e (antérieures à la seconde) sont dues à un faussaire de l'abbaye ; la seconde est la chronique telle que l'a corrigée et complétée Pierre Diacre. Procédés de celui-ci.

Pascal II. — Mambrini (D.). *La culla montana di un Papa : Pasquale II e la sua patria.* — Santa-Sofia di Romagna, Stab. tip. dei Comuni, 1926, 8°, 80 p. [1955

Guibert de Nogent. — *The Autobiography of Guibert, Abbot of Nogent-sous-Coucy.* Translated by C. C. Swinton Bland, with an Introduction by G. C. Coulton. — Londres, Routlegde, 1925, 8°, 224 p. [1956

——— Thurston (H.). *Some Corrigenda for Dr Coulton* (*The Month*, CXLVII, 1926, p. 354-358). [1957

——— Misch (G.) *Die Autobiographie des Abtes Wibert von Nogent.* (*Deutsche Vierteljahrschrift für Literatur- und Geistesgeschichte* III, 1925, p. 566-614). [1958

S. Otton. — Domizlaff (Jürgen). *Zur Prüfeninger Vita des Bischofs Otto von Bamberg.* (*Monatsbll. der Geschichte für pommersche Gesch. und Alt.* 1925, p. 49-51.) [1959

——— Wehrmann (Martin). *Die Lehr- und Predigttätigkeit des Bischofs Otto von Bamberg in Pommern.* (*Baltische Studien*, N. S., XXVI, 1924, p. 157-189.) [1960

L'apostolat du saint en Poméranie d'après ses lettres au Pape. — Bibliographie sur le sujet.

——— Kümmel (W.). *Die Missionsmethode des Bischofs Otto von Bamberg und seiner Vorläufer in Pommern. Ein Beitrag zur hist. Betracht. d. röm. kathol. Missionspraxis des Mittelalters.* — Gutersloh, Bertelsmann, 1926, 8°, 87 p. [1961

——— Clauss (L.). *Ein Kirchenbau Ottos von Bamberg in Altmühlgau.* (*Beiträge zur bayrischen Kirchengeschichte*, XXX, 1924, p. 30-36.) [1962

——— Bossert (G.). *Die Herkunft des Bischofs Otto von Bamberg* (ib. XXXII, 1925, p. 1-3). [1963

——— Clauss (L.). *Stammte Otto von Bamberg aus Mischelbach?* (ib. p. 3-9.) [1964

Digitized by Google

Tandis que Bossen dit Otton originaire de la région de Aalen, Clauss se décide en faveur de Mischelbach, près de Pleinfeld, en Franconie.

——— M. L. *Otto von Bamberg und sein erster Missionszug nach Pommern.* (*Deutsche Gaue*, XXV, 1924, p. 43.) [1965

——— PETRICH (HERM.) *Bischof Otto von Bamberg und sein Bekehrungswerk im Pommernland.* — Stettin, Ev. Pressverband, 1924, 8° ill. [1966

Abélard. — BETZENDÖRFER (W.). *Glauben und Wissen bei Peter Abälard* (*Zeitschrift für systematische Theologie*, III, 1925, p. 334-352). [1967

——— AMÉDÉE DE ZEDELGHEM. *Doctrine d'Abélard au sujet de la valeur morale de la crainte des peines.* (*Estudis Franciscans*, 1925, t. XXXVI, p. 108-125.) [1968

Réfute la thèse généralement admise, d'après laquelle, dans le système d'Abélard, la justification et la conversion seraient opérées uniquement et exclusivement par la charité : la crainte des peines, au commencement du processus de la conversion, dispose le pécheur à la véritable contrition.

——— MOORE (GEORGE). *Abelard and Heloise.* (*The Times literary Supplement.* 1925, N° 1247, p. 861-862.) [1969

La première lettre d'Abélard n'est pas authentique.

——— OUDOT DE DAINVILLE (M.). *Vers attribués à Pierre Abélard.* (*Bibliothèque de l'École des Chartes*, LXXXVII, 1926, p. 236-237.) [1970

——— SIKES (J. G.). *The conflict of Abailard and St Bernard.* (*The Journ. of Theol. Studies*, XXVIII, 1927, p. 398-402.) [1971

Guillaume de Malmesbury. — SLOVER (CL. H.) *William of Malmesbury's Life of St Patrick.* (*Modern Philology*, XXIV, 1926, p. 5-20) [1972

Suger. — LAURENT (MARCEL). *Godefroid de Claire et la croix de Suger.* (*Rev. archéologique*, 5e s., XIX, 1924, p. 79-87.) [1973

S. Bernard. — REDERN (H. VON). *Ein Mann Gottes. Lebensgang Bernhards von Clairvaux.* Schwerin, Bahn, 1924, 8°, 152 p. [1974

——— STEINEN (WOLFRAM VON DEN). *Bernhard von Clairvaux' Leben und Briefe.* — Breslau, Hirt, 1926, 8°, 118 p. [1975

——— LINHARDT (ROBERT). *Bernhard von Clairvaux, ein Charakter- und Lebensbild nebst einer Auswahl von Stücker aus seinen Schriften.* — Ratisbonne, Habbel, 1926, 8°, 160 p. [1976

——— GOYAU (G.). *Saint Bernard.* — Paris, Flammarion, 1927, 8°, 218 p. [1977

——— MARTIN (ANDRÉ). *Saint Bernard.* Paris, Laurens, 1925, 16°, 64 p., 39 fig. [1978

——— LUDDY (A. J.). *Life and Teaching of Saint Bernard.* — Dublin, Gill and Son, 1927, 8°, XVI-774 p. [1979

——— *De diligendo Deo*, ed. by W. W. Willams. — *De gradibus humilitatis et superbiae*, ed. by B. R. V. Mills. — Cambridge, Univ. Press, 1926, 16°, XXIII-169 p. [1980

Digitized by Google

Voir BALCL., 537.

——— CHIARI (A.). *Il « Planctus B. Mariae » — operetta falsamente attribuita a San Bernardo. Testo latino e volgarizzamento.* (RSB., XVII, 1926, p. 56-111.) [1981

——— MOREY (ADRIEN). *The spiritual Mission of Saint Bernard.* (*The Month*, CXLIX, 1927, p. 403-416.) [1982

——— HAENSLER (BASILE). *Einiges über die Seitenwunde Jesu Christi nach dem heiligen Bernhard, Abt und Kirchenlehrer* — dans *Festgabe... P. Gregor Müller*, Bregenz., 1926, p. 70-75. [1983

——— SINZ (PAUL). *Die Naturbetrachtung des hl. Bernhard*, ib., p. 89-107. [1984

——— CARTWRIGHT (J. R.). *Saint Bernard and the Papacy.* (*The Catholic Historical Review*, N. S. III, 1923-1924, p. 393-400.) [1985

——— MILLOSEVICH (FIL.) *Le idee politiche di San Bernardo.* (*Ricerche Religiose*, 1925, p. 414-434.) [1986

——— MILLOSEVICH (F.). *Note sul pensiero politico di S. Bernardo.* (*Rivista trimestrale di studi filosofici e religiosi* IV, p. 436-453.) [1987

——— MILLOSEVICH (F.). *Stato e Chiesa nell' epistolario di S. Bernardo.* (*Ricerche Religiose*, 1925, p. 345-352.) [1988

——— SIMON (ABBÉ). *Note sur une entrevue de saint Bernard et de Philippe de Harcourt, évêque de Bayeux en* 1147. (*Bull. Soc. Antiq. de Normandie*, XXXV, 1921-1923, p. 593-599.) [1989

——— MARÉCHAUX (B.). *L'œuvre doctrinale de saint Bernard.* (*La Vie Spirituelle*, XVI, 1927, p. 634-650.) [1990

——— HAENSLER (BASILE). *Der hl. Bernhard in den Quaestiones Quodlibetales des hl. Thomas von Aquino.* (*Cisterz. Chronik*, XXXVI, p. 41-44.) [1991

Gratien. — BRANDILEONE (F.). *Perchè Dante colloca in paradiso il fondatore della scienza del diritto canonico.* (*Rendiconti della R. Accad. Naz. dei lincei. Classe di Scienze morali*, S. VI, vol. II, 1926, p. 65-149.) [1992

——— OESTERLE (GÉRARD), O. S. B. — *Graziano e l'opera sua giuridica.* (*Rivista Camaldolese*, I, 1926, p. 69-72.) [1993

——— GILLMANN (FR.). *Einteilung und System des gratianischen Dekrets nach den alten Dekretglossatoren bis Johannes Teutonikus einschliesslich.* — Mayence, Kirchheim, 1926, 8°, 106 p. [1994

Combat la thèse de R. Sohm. Les anciens décrétistes témoignent que la division du Décret était tripartite et que son ordonnance n'était pas sacramentaire, comme le prétend R. Sohm.

Osbert de Clare. — WILMART (ANDRÉ), O. S. B. — *Les compositions d'Osbert de Clare en l'honneur de sainte Anne.* (*Annales de Bretagne*, XXXVII, 1926, p. 1-33.) [1995

D. A. W. publie six morceaux dus à la plume d'Osbert, prieur de Westminster dans la première moitié du XIIe siècle. Ces morceaux ont surtout le mérite de

Digitized by Google

représenter les débuts réels du culte de la mater Matris en Occident. Ce sont : une lettre à l'évêque de Worcester, Simon (1125-1150), un sermon ou discours à lire aux nocturnes de la fête de sainte Anne, deux hymnes ou séries de rythmes, enfin deux prières de dévotion du genre anselmien ; ces deux dernières pièces sont les meilleures du groupe.

Hugues de Mortagne. — GEYER (BERNARD). *Verfasser und Abfassungszeit der sog. Summa Sententiarum.* (*Theologische Quartalschrift*, CVII, 1926, p. 89-107.) [**1996**

De même que M. Castagnoli (v. BHB, III, 851), M. G. combat l'attribution à Hugues de Mortagne de la *Summa Sententiarum*. — Peut-être celle-ci aurait pour auteur Otton, évêque de Lucques († 1146).

——— LOTTIN (ODON), O. S. B. — *La « Summa Sententiarum » est-elle postérieure aux Sentences de Pierre Lombard?* (*Revue Néo-scolastique*, 1926, p. 284-302.) [**1997**

Elle date, au plus tôt, de 1141.

Pierre Diacre. — ZATSCHEK (HEINZ). *Zu Petrus Diaconus. Beiträge zur Entstehungsgeschichte des Registers, der Fortsetzung der Chronik und der Besitzbestätigung Lothars III für Monte-Cassino.* (*Neues Archiv*, XLVII, 1927, p. 174-224.) [**1998**

Ste Élisabeth. — OLIGER (LIVARIUS), O. F. M. *Revelationes B. Elisabeth. Disquisitio critica una cum textibus latinis et catalaunensi* (*Antonianum*, I, 1926, p. 24-83.) [**1999**

La *Revelatio de Assumptione B. M. V.* et le *Sermo quo angelus instruxit Elisabeth de statu perfectionis* ont été attribués à sainte Élisabeth de Hongrie alors qu'ils appartiennent certainement à sainte Élisabeth de Schönau. Il est aussi grandement probable qu'il faut restituer à la même sainte les *Revelationes Beatae Elisabeth*, souvent citées sous le nom de la fille du roi de Hongrie, et dont le P. Oliger nous donne le texte latin et la version catalane. En conséquence, il faudra corriger tout le chapitre XIX de la Vie de sainte Élisabeth par Montalembert.

——— OLIVER (LIVARIUS), O. F. M. *Revelacions de Santa Elisabeth (Texte català inédit del segle XVe)* (*Estudis Franciscans*, XXXVIII, 1926, p. 341-355). [**2000**

Résumé de l'article cité ci-dessus ; texte catalan en entier.

Ste Hildegarde. — *Der Aebtissin St Hildegardis mystisch Tier- und Artzeneyen-Buch (Liber simplicis medicinae).* Durch ihren Caplan den Mönch Volmarus niedergeschr. in den J. d. Herrn 1150-1160. Nach d. Text d. Pariser HS aus d. Lat. übertr., erl., und mit Tierzeichn. aus dem XII. Jahr. vers. von A. Huber. — Vienne. Gloriette-Verlag, 1925, 8°, 123 p., ill. [**2001**

——— URSPRUNG (OTTO). *Die Gesänge der hl. Hildegard.* (*Zeitschrift für Musikwissenschaft*, 1923, p. 333-338.) [**2002**

——— WEINMANN (K.). *Die Lieder der hl. Hildegard. Ein Beitrag zur Geschichte der geistlichen Musik des Mittelalters.* (*Mus. div.* XI, p. 59-64.) [**2003**

Digitized by Google

——— URSPRUNG (O.). *Die Gesänge der hl. Hildegard* (ib., XII, p. 47-49). [2004

——— WALSH (JAMES). *A medieval Benedictine Abbess in the History of Science.* (*Pax*, 1923, p. 215-230.) [2005

Renier de St-Laurent. — HANQUET (KARL). « *Triumphus* » *et* « *Triumphale* » *deux œuvres de Renier de Saint-Laurent.* — dans *Mélanges d'Histoire offerts à Henri Pirenne*, Bruxelles, 1926, p. 181-188. [2006

« *Triumphus* » (MGH., SS, XX, 497-511) et « *Triumphale* » (ib. p. 583-593) seraient deux œuvres du même Renier de Saint-Laurent (Liége) ; l'une, œuvre de sa jeunesse, exubérante et crédule ; l'autre, œuvre de sa maturité ; celle-ci un « corrigé » de celle-là.

Pierre de Celle. — ***. *Die freundschaftlichen Beziehungen des Benediktiners Petrus Cellensis zu den Cistercienern (1150-1183).* (*Cistercienser-Chronik*, XXXVIII, 1926, p. 213-218 ; 249-252.) [2007

Jean de Marmoutier. — BOSSEBŒUF (CHAN.). *Le moine Jean de Marmoutier (1140-1210 environ).* (*Bull. de la Soc. archéol. de Touraine*, XXIII, 1926-1927, p. 36-40). [2008

Jean s'appelait, de son vrai nom, Rapicault.

Jean de St-Paul. — BIHL (MICHEL). *De Johanne de S. Paulo, cardinali episcopo Sabinensi, primo S. Francisci in curia romana an. 1209 fautore.* (*Archivum Franc. hist.*, XIX, 1926, p. 282-285.) [2009

Ancien moine de Saint-Paul-hors-les-murs, le cardinal Jean, après avoir vainement conseillé la vie érémitique ou monastique à S. François, soutint ce dernier dans ses démarches auprès du Pape à l'effet d'obtenir l'approbation de la vie franciscaine

Gersen. — PASTÈ (ROMUALD). *Di due nuovi codici dell'* « *Imitazione di Cristo* ». (RSB., XVI, 1925, p. 322-325.) [2010

——— BALLAGUY (PAUL). *L'auteur de l'Imitation.* (*Revue Universelle*, 1926, 1er avril, p. 109-119) [2011

——— *L'Auteur de l'Imitation* (*Documentation catholique*, XV, 1926, p. 1556-1562). [2012

Ballaguy attribue l'Imitation à Gersen. Voir la critique de cet article, par D. Huyben, dans *La Vie spirituelle*, 1926, Suppl., p. [202]-[222].

——— BALLAGUY (PAUL). *A propos de l'Imitation* (*Revue Universelle*, XXX, 1927, p. 491-505). [2013

Réponse à D. Huijben. — Des manuscrits du XIVe siècle contiennent l'Imitation ; on ne peut récuser ce témoignage. — Il y a même des raisons impérieuses de croire qu'elle est antérieure au quatorzième siècle. Les mauristes ont eu raison de l'attribuer à un moine italien, qui doit être Gersen.

Ste Mechtilde de Magdebourg. — ANGELET-HUSTACHE (JEANNE). *Mechtilde de Magdebourg (1207-1282). Étude de psychologie religieuse.* — Paris, Champion, 1926, 8o, 402 p. [2014

Digitized by Google

V. RB, 1927, p. 286-287.

——— LÜERS (GRETE). *Die Sprache der deutschen Mystik des Mittelalters im Werk der Mechtild von Magdeburg.* — Munich, Reinhardt, 1926, 8°, XV-319 p. [2015

Célestin V. — GUARINI (G. B.). *L'eremo di Celestino V* dans Guarini (G. B.) *Gli scritti, vol. I.* Potenza, Tolla e Liccione, 1924, p. 372-380. [2016

Conrad de Metten. — FINK (GUILLAUME). O. S. B. — *Conrad II gen. von Auerbach, Abt von Metten (1287-1297)* (SMGBO, XLV, 1927, p. 60-71). [2017

Ste Gertrude. — MOLENAAR (M.). *Geertruid van Helfta.* Amsterdam, Van Munster's Uitgeversmaatschappij [2018

——— [DOLAN (GILBERT), O. S. B.]. *St Gertrud the Great.* — Seconde édition. Londres, Sands et Co, [1926], 12°, XXXII-228 p. [2019

Le *Bulletin* (t. II, 385*) a rendu compte de la première édition de cet ouvrage. La seconde édition ne diffère en rien de la première sinon que l'auteur a ajouté, en bas des pages, les quelques notes qui se trouvent dans la traduction qu'a donnée de ce beau livre la collection « Pax » de Maredsous, n° V.

——— LAMPEN (WILLIBRORD). *De spiritu S. Francisci in operibus S. Gertrudis Magnae.* (*Archivum Franciscanum Historicum*, XIX, 1926, p. 733-752.) [2020

La spiritualité franciscaine a exercé une influence réelle sur celle de sainte Gertrude. Celle-ci fut très dévote à saint François et à sainte Élisabeth, « la Mère des Mineurs ». Les ressemblances avec saint François se retrouvent nombreuses dans la vie de la moniale, sa façon de considérer les choses, son caractère et ses dévotions. Les frères mineurs eurent, avec le monastère d'Helfta, des relations certaines.

——— CAMPI (T.). *Santa Geltrude e la Spiritualità liturgica* (*Rivista liturgica*, 1923, p. 327-337.) [2021

La dévotion et la mystique de la sainte ont un caractère nettement liturgique.

Guy de Châtres. — OMONT (H.). *Le* SANCTILOGIUM *de Gui de Châtres, Abbé de Saint-Denys.* (*Bibliothèque de l'École des Chartes, LXXXVI*, 1925, p. 407-410.) [2022

Guy de Châtres, abbé de Saint-Denys (1326-1342), composa à l'usage de ses moines une sorte d'*Année liturgique :* c'est le *Sanctilogium seu Speculum legendarum*, ou série de biographies de saints. Il en a emprunté les éléments principalement au *Martyrologe* d'Usuard, puis à celui d'Adon, au *Speculum historiale* de Vincent de Beauvais, à la *Légende dorée* de Jacques de Voragine et au *Liber Pontificalis* en les complétant encore par quelques extraits de différents recueils de vies de saints.

Raimon Féraut. — FLACTAIRE DE ROUSTAN (RENÉE). *Les Manuscrits du poème de Raimon Féraut sur la vie de saint Honorat de Lérins.* (*Le Moyen-Age*, XXXV, 1924-1925, p. 255-284.) [2023

Étude philologique sur la traduction en vers provençaux de la vie de saint Honorat, entreprise par Raimon Féraut, prieur de Roquestéron, entre 1295 et 1300.

Digitized by Google

Bernard Ptolémée. — LUGANO (PLACIDE). *La causa di Canonizzazione del Beato Bernardo Tolomei, Fondatore dei Monaci Benedettini di Montoliveto.* (RSB., XVII, 1926, p. 204-289.) [**2024**

Clément VI. — BERLIÈRE (URSMER), O. S. B. *Lettres de Clément VI (1342-1352). Tome I (1342-1346).* Textes et Analyses recueillis et édités par Philippe van Isacker, publiées par D. Ursmer Berlière. — Rome, Bruxelles, Paris, 1924, 8°, VII-863 p. (*Analecta Vaticano-Belgica*, publiés par l'Institut Historique Belge de Rome, vol. VI.) [**2025**

Les registres dépouillés sont la série d'Avignon 56-88 et 136-139, 145-172 214-218 de la série du Vatican. Les textes et analyses sont au nombre de 1886.

Du point de vue bénédictin ou monastique il est facile de se faire une idée de toute la moisson de faits que l'on peut récolter dans ce livre en consultant la Table des noms de lieux et de personnes, table qui ne compte pas moins de 139 pages. Les noms de lieux ont été identifiés avec tout le soin possible.

——— DÉPREZ. *Lettres closes patentes et curiales de Clément VI.* 2e fascicule. — Paris, de Boccard, 1925, 4°, 552 p. [**2026**

——— WINTER (FRITZ). *Die Besetzung der deutschen Bistümer unter den Pontifikat Benedikts XII. und Klemens VI. (1334-1342, 1342-1352).* — Berlin, Dissert. dactylogr., 1922. [**2027**

Gilles li Muisis. — LANGLOIS (CH. V.). *Gilles li Muisis.* — dans *La Vie en France au moyen âge de la fin du XIIe au milieu du XIVe siècle d'après les moralistes du temps.* Paris, Hachette, 1925, 12°, p. 321-373. [**2028**

Notice biographique ; analyse de l'œuvre littéraire ; textes. — M. Langlois, suivant en cela M. Lemaître, croit pouvoir identifier Gilles li Muisis avec le « Magister Egidius Moysi, alius dictus Pluma ». Ce dernier est Gilles *Moyse*, prêtre séculier, et non Gilles li Muisis, abbé de Saint-Martin. (v. BHB, I, 29.)

B. Gérard. — PAGNANI (ALBÉRIC), O. Camald. *Storia del Beato Gherardo.* Fabriano, Gentile, 1924, 12°, 101 p., ill. [**2029**

Au temps du Bx Gérard (1289-1367), le monastère de Sainte-Croix, près de Sassoferrato, où le bienheureux se fit moine, suivait les usages de l'ordre des Camaldules, auquel cependant il n'appartenait pas encore juridiquement.

Urbain V. — THÉOLES (HENRI). *Le vitrail d'Apt et le retour de la papauté d'Avignon à Rome.* — Avignon, Séguin, 1924, 8°, 52 p. [**2030**

——— DUBRULLE (M.). *Les registres d'Urbain V (1362-1363).* Paris, Boccard, 1927, 8°. [**2031**

Honoré Bonet. — *L'Apparicion maistre Jehan de Meun et le Somnium super materia scismatis d'Honoré Bonet.* — Éd. par Ivor Arnold. — Paris, Belles-Lettres ; Oxford, University Press, 1926, 8° LXXVI-135 p. [**2032**

V. RB., XXXVIII, 1926, p. 371.

Jean de Kastl. — RAITZ V. FRENTZ (E.). *Die Schrift: De adhaerendo Deo.*

Digitized by Google

Kritisches zur Textüberlieferung und zur Autorenfrage. (*Scholastik*, II, 1927, p. 79-92.) [2033

——— *De adhaerendo Deo Johannis Castellensis Monachi* (Collection « Scripta Monastica » Series Ascetico-Mystica, IV). — Praglia, Badia, 1926, 12°, VIII-70 p. [2034

Texte intégral, précédé d'une introduction sur l'auteur par Dom J. Huijben et suivi de l'index des sources, par le même. — A noter à cette occasion que les traductions complètes, italienne, française et allemande ont déjà paru.

——— GRABMANN (M.). *Der Benediktinermystiker Johannes von Kastl, der Verfasser des Büchleins « De adhaerendo Deo »* — dans *Mittelalterliches Geistesleben*. Munich, Hueber, 1926, p. 489-524. [2035

Sur cet article, paru dans la *Theologische Quartalschrift* de 1920, voir BHB, II, 3042. L'auteur, en le rééditant, l'a enrichi de quelques additions utiles.

Julienne de Norwich. — *The Shewings of Lady Julian, Recluse at Norwich, 1373. (Previously entitled « Comfortable Words for Christ's Lovers ».) Transcribed and edited from the earliest known MS. (Brit. Mus. Addit. 37900)* by the rev. Dundas Harford. Londres, Allenson, 1925, 134 p. [2036

Le texte du ms addit. 37900 est très court : le quart environ du texte généralement reçu. M. D. Harford croit qu'il constitue une « première édition » des Révélations. Le texte courant serait une « seconde édition », écrite environ vingt ans plus tard. — Hypothèse fort probable.

——— *Revelations of Divine Love Shewed to a Devout Ankress by Name Julian of Norwich.* Newly ed. from the Mss. by D. Roger Hudleston, O. S. B. — Londres Burns Oates and Washbourne, [1927[. 32°, XLVIII-256 p. [2037

D. H. a pris pour base de son édition le ms du Brit. Mus. Sloane 2499, (XVIIe siècle), qui semble contenir le meilleur texte des Révélations amplifiées (voir plus haut). Dans une introduction, sobre mais suffisante, il donne une notice sur les mss et les éditions imprimées des Révélations ainsi que sur la personne de la recluse de Norwich. Il se rallie à l'hypothèse de M. Dundas Harford. Un paragraphe spécial traite des circonstances des Révélations et un autre de la nature des Visions, qui furent corporelles, imaginatives et intellectuelles. Leurs détails caractéristiques : La voyante ne perd pas conscience ; elle doute de l'objectivité de certains phénomènes diaboliques (feu, puanteur) et interroge son entourage à ce sujet. Le dernier paragraphe analyse le contenu des Révélations. — On trouvera à la fin du volume quelques notes qui préciseront le texte, le sens ou la portée de certaines phrases ; et un glossaire des termes vieillis.

Pierre de Rosenheim — THOMA (FRANZ X.). *Petrus von Rosenheim, O. S. B. Ein Beitrag zur Melker Reformbewegung.* (SMGBO, XLV, 1927, p. 94-222.) [2038

Bonne biographie de Pierre von Rosenheim. Étudie particulièrement son activité réformatrice et littéraire ainsi que la réforme de Melk.

Digitized by Google

Ste Françoise Romaine. — VELLUTI ZATI (D.). *Santa Francesca Romana.* Prato, Arti Grafiche Nutini, 1925, 8°, 68 p. [2039

——— GANAY (M C. DE). *La Sainte de Rome* (*La Vie Spirituelle*, XIII, 1925, p. 249-252). [2040

——— *15 Agosto 1425. Santa Francesca Romana fa oblazione di se stessa al Monastero di S. Maria Nova dell' Ordine di Montoliveto.* (RSB., XVI, 1925, p. 153-156.) [2041

——— LUGANO (PLACIDE). *L'istituzione delle oblate di Tor de' Specchi in Roma secondo i documenti.* (RSB, 1923, p. 272-308.) [2042

——— MONACI (ALFRED). *La divina commedia e le visioni di Santa Francesca Romana.* (RSB., 1925, p. 12-28.) [2043

——— ZABUGHIN (W.). *Paradiso, inferno e purgatorio nella visione di S. Francesca Romana.* (RSB., XV, 1924, p. 38-50.) [2044

Nicolas de Tudeschi. — SCHWEIZER (JULES). *Nicolaus de Tudeschi, archiepiscopus Panormitanus et S. R. E. Cardinalis. Seine Tätigkeit am Basler Konzil...* — Strasbourg, Impr. Alsacienne, 1924, 8°, 194 p. [2045

Jean Lydgate. — BRENNELL (DOROTHÉE E.), M. A. *Dom John Lydgate* (*Pax*, 1923, juin, p. 133-143). [2046

Moine de Bury-Saint-Edmond, et un des meilleurs poètes anglais au Moyen-Age ; † vers 1441.

Louis Barbo. — BERLIÈRE (U.), O. S. B. — *Louis Barbo, fondateur de la Congrégation de Sainte-Justine de Padoue.* (RLM., XI, 1926, p. 66-77.) [2047

Gaspard Ayndorffer. — GLÜCKERT (LOUIS). *Ein bayerischer Reformabt des 15. Jahrhunderts. Caspar Ayndorffer von Tegernsee.* (BM., IX, 1927, p. 280-91.) [2048

Jean Chartier. — SAMARAN (CH.). *La Chronique latine inédite de Jean Chartier (1422-1450) et les derniers livres du Religieux de Saint-Denis.* (*Bibliothèque de l'École des Chartes*, LXXXVII, 1926, p. 142-163.) [2049

Jean Chartier a bien composé une chronique *latine* du règne de Charles VII. Cette chronique dans la forme où elle nous est parvenue, va de 1422 à 1450 et compte 254 chapitres. Elle constitue une source en partie nouvelle pour cette période. — Jean Chartier, dès 1407 environ, s'est occupé d'historiographie ; il est mort le 19 février 1464. Il est l'auteur des chapitres 41 (en partie), 42 et 43 de la chronique du Religieux de Saint-Denis sur Charles VI.

Guillaume Fillastre. — LANSELLE (Dr). *Un autographe de Guillaume Fillastre.* (*Bull. de la Soc. Antiq. de la Morinie*, 1926, 337-338.) [2050

Le 8 août 1455, F. remet un droit de quint denier.

——— QUENSON DE LA HENNERIE (A.). *Le séjour de Philippe le Bon à Saint-Omer le 15 août 1448.* (*Rev. du Nord*, 1926, 149-161.) [2051

Donne quelques particularités sur la nomination de Guillaume Fillastre comme abbé de Saint-Bertin.

Digitized by Google

Bce Eustechium. — THURSTON (HERBERT). *A Cinderella of the Cloister* (*The Month*, t. 147, 1926, p. 134-148). [2052

Moniale de Saint-Prosdocimo, à Padoue, morte en 1469.

Guillaume Danicot. — LESELLIER (J.). *Un historiographe de Louis XI demeuré inconnu. Guillaume Danicot.* (*Mélanges d'Archéol. et d'Histoire*, XLIII, 1926, p. 1-42.) [2053

On ne s'est guère occupé jusqu'à présent de Guillaume Danicot. Né sans doute vers 1415, en Savoie ou en Bourgogne, il se fit moine à Saint-Michel de Cluse. Son abbé l'envoya étudier le droit à l'Université de Turin, puis l'emmena avec lui au concile de Bâle. Danicot y lia son sort à celui de l'antipape Félix V. L'abdication de ce dernier, en 1449, le poussa à tenter fortune ailleurs auprès du dauphin Louis II, le futur Louis XI, qui épousa la petite-fille de l'antipape. Nommé conseiller de Louis XI, il fut aussi l'un des prédicateurs favoris de la cour ; mais c'est sa qualité d'historiographe du roi qui lui mérite surtout d'être sauvé de l'oubli. Quelle fut son œuvre ? Une supplique du roi à Sixte IV atteste que Danicot écrit des « Gesta regnum Francorum concernentia ». Il semble bien, de fait, qu'il travailla à la composition d'une histoire générale de la monarchie française. — Danicot mourut en 1472 ou 1473, après une vie agitée par les soucis matériels et des déplacements continuels : il avait appartenu à sept abbayes ou prieurés. Son œuvre reste encore ignorée. Est-elle perdue ?

Jean de Castel. — SAMARAN (C.). *Notes sur Jean de Castel, chroniqueur de France.* — dans les *Mélanges de Philologie et d'Histoire offerts à M. Antoine Thomas*, Paris, Champion, 1927, XCVIII-523 p. [2054

Jean de Bourbon. — CAILLET (PIERRE). *Jean Bâtard de Bourbon (1413 ?-1485) Évêque du Puy (1443-1485), Abbé de Cluny (1456-1485).* (*Positions des thèses. École nat. des Chartes*, 1927, p. 23-30). [2055

Jean de Bourbon, fils naturel du duc Jean I, est né vers 1413. Moine de Saint-André-lés-Avignon, il en revient abbé en 1438, et est élu évêque en 1443. Son rôle politique (ligue du Bien Public, 1465), son rôle administratif (lieutenant-général en Languedoc et en Forez), son rôle ecclésiastique. Nommé abbé de Cluny (1456), il est autorisé par le Pape, *de speciali gratia* à garder son évêché. Sa tentative de réforme échoue. Il résigne en 1480 et meurt dans son prieuré de Saint-Rambert en 1485.

Guillaume Alecis. — ALIX (FRÉDÉRIC). *Au sujet de l'auteur de la Farce de Pathelin.* (*Revue cathol. d'hist. de Normandie*, XXXVI, 1926, p. 54-55.) [2056

Preuve nouvelle pour attribuer au « bon moine de Lyre », la Farce de Maître Patelin.

Garcia de Cisneros. — *Directori de les Hores canoniques* pel vble Dom Garcias de Cisneros. — Coll. « Mistics de Montserrat », vol. I. — Montserrat, Abadia, 1925, 18°, 94 p. [2057

——— *Exercitatori de la Vida espiritual* pel vble Dom Garsias de Cisneros. — Coll. « Mistics de Montserrat ». Vol. II. — Montserrat, Abadia, 1925, 18°, 350 p. [2058

Digitized by Google

Les bénédictins de Montserrat inaugurent une collection « les Mystiques de Montserrat ». Elle débute, comme il est juste, par le plus connu d'entre eux, le vénérable Garcia de Cisneros. — Je signale ces deux traductions — les premières en catalan — à cause des introductions dont elles sont pourvues et qui parlent de l'ascèse de Cisneros, de son influence, du but et du caractère de ces petits traités.

Jean Trithème. — ***. *Esortazioni ai Monaci di Giovanni Tritemio.* Parte Prima : Omelie 1-12. — Praglia, Badia, 1927, 12°, XLII-149 (Coll. « Scritti Monastici, IV, 8). **[2059**

A remarquer l'introduction de 40 pages où D. Berlière parle de la vie, des œuvres et de l'enseignement de Trithème.

Jean Butzbach. — VOLK (PAUL). *Das Todesjahr des Laucher Priors Johannes Butzbach.* (BM., VIII, 1926, p. 307-308.) **[2060**

Le savant humaniste est mort, non en 1526, mais entre le 2 septembre 1516 et le 30 août 1517.

Élisabeth Barton. — MCKEE (J. R.). *Dame Elizabeth Barton, O. S. B. The Holy Maid of Kent.* — Londres, Burns Oates et Washbourne, 1925, 16°, VI-65 p. **[2061**

Il y a quatre siècles, en 1525, une humble paysanne illettrée était l'objet des faveurs extraordinaires du ciel. L'archevêque de Cantorbéry s'en émut et plaça la jeune fille dans un couvent de bénédictines, où elle devint si célèbre que le légat du Pape et Henri VIII la consultèrent. Elle fut aussi très populaire ; c'est ce qui la perdit aux yeux d'Henri VIII qui ne lui pardonna pas ses remontrances. En 1534 elle était exécutée à Tyburn. — Ses ennemis firent alors ce qu'on avait fait pour Jeanne d'Arc. On la calomnia ; et on parla d'apostasie. L'auteur du petit livre essaie une réhabilitation de la moniale infortunée. Tâche ingrate : les protestants ayant détruit tout ce qui pouvait être à l'honneur de la martyre et de ses compagnons de gibet, un second procès semble impossible.

Louis de Blois. — *Louis de Blois. Sa vie et ses traités ascétiques par les bénédictins de Saint-Paul de Wisques. — I. Esquisse biographique. L'Institution spirituelle.* — (Collection « Pax », vol. XXV.) Paris, Desclée et Lethielleux ; Abbaye de Maredsous, 1927, 12°, 181 p. **[2062**

Trois traités représentent le mieux la doctrine de Louis de Blois. Ce sont le *Miroir de l'âme*, la *Consolation des âmes craintives* et surtout l'*Institution spirituelle.* Ce dernier traité — ici traduit — est son ouvrage principal, celui qui faisait dire au P. Surin, S. J., qu'il tenait « Blosius pour un des plus autorisés et des plus graves parmi les docteurs mystiques ». La traduction des deux autres traités paraîtra dans un second volume. — Il n'y a pas lieu de revenir sur les qualités de la traduction donnée par les Pères de Wisques. Signalons surtout la première partie du volume (p. 1-65) dans laquelle les bénédictins nous donnent une Esquisse biographique très attachante du Vénérable et un aperçu très clair de sa doctrine spirituelle. Ils y ajoutent l'histoire et la liste complète des éditions de ses œuvres.

Digitized by Google

——— BERLIÈRE (U.), O. S. B. *Les Statuts monastiques de Louis de Blois.* (RLM., XI, 1926, p. 259-261.) [2063

Ponce de Leon. — EMMERIG (ERNEST). *Pedro Ponce de Léon, O. S. B., der Begründer des Taubstummenunterrichtes.* (SMGBO, XLIII, 1925, p. 98-122). [2064

On ne sait quand ni où naquit Pierre Ponce de Léon. Le 3 novembre 1526, nous le voyons faire profession à Sahagún, qu'il quitta pour l'abbaye de Oña, n'ayant pas encore atteint l'âge de 30 ans. C'est à Oña, où il passa sa vie et mourut en 1584, que Ponce parvint à faire parler deux enfants sourds-muets. Il perfectionna sa méthode, l'appliqua à d'autres malheureux, et la consigna par écrit. Ses notes ont disparu.

Grégoire Sayr. — MAHONEY (E.). *Gregory Sayr, O. S. B. (1560-1602). A Forgotten English Moral Theologian.* (*The Catholic Historical Review*, V, 1925, p. 29-37.) [2065

——— MAHONEY (E.). *The Theological Position of Gregory Sayrus, O. S. B.* — Ware, Jennings and Bewley, 1925. [2066

M. Françoise de Beauvilliers. — A. W. — *Prière de Françoise de Beauvilliers à saint Joseph.* (*La vie et les Arts liturgiques*, 1926, XII, p. 193-196.) [2067

Jean Nablas. — FINK (GUILLAUME). O. S. B. *Johannes III Nablas, Abt von Metten (1595-1628).* (SMGBO., XLIV, 1926, p. 193-201.) [2068

Léandre de St-Martin. — PEREZ GOYENA (A.). *Teolojos extranjeros formados en Espana.* (*Estudios Eclesiasticos*, VI, 1927, p. 288-294) [2069

Jean Jones, né à Londres en 1575 de parents protestants, se convertit au catholicisme et se fait moine à Compostelle. Ses œuvres théologiques, scripturaires et littéraires. — † 27 déc. 1635.

Alban Roé. — CLANCHÉ (G.). *Le vénérable Alban Roé* (*Semaine religieuse de Nancy et de Toul*, 1924, p. 666-669). [2070

Bénédictin de Dieulonard, mort martyr en Angleterre au XVIIe siècle.

Jeanne Deleloë. — LAVOCAT (MARIE-HUGUES), O. P. *La Mère Jeanne de Saint-Mathieu Deleloë, moniale bénédictine (1604-1660.)* (*La Vie Spirituelle*, XII, 1925, p. 423-455 ; 589-605). [2071

Fait ressortir le rôle de la Mère Deleloë dans l'histoire du culte du Sacré-Cœur ; le profit qu'il y aurait à fréquenter cette âme.

M. de Blémur. — *Blémur (Mère de). Éloges de plusieurs personnes illustres en piété de l'ordre de saint Benoist décédées en ces derniers siècles. I.* — Ligugé, Abbaye St-Martin, 1927, 12°, VI-175. [2072

D. L. Babenstuber. — GLÜCKERT (LOUIS), O. S. B. — *P. Ludwig Babenstuber Ein benediktinisches Gelehrtenbild* (BM, 1926, VIII, p. 141-148). [2073

——— HANSER (LAURENT). *Zum 200. Todestage P. Ludwig Babenstubers O. S. B.* (SMGBO., XLIV, 1926, p. 201-202.) [2074

Digitized by Google

Placide Amon. — BASLER (OTTON). *P. Placidus Amon. Ein Beitrag zu den Anfängen der altdeutschen Studien in Oesterreich im 18. Jahrhundert.* (Tiré-à-part du Sievers-Festschrift.) 8°, 38 p., 4 pl. [2075

A l'abbaye de Melk, l'un des travailleurs qui, avec des érudits tels que Pez, contribuèrent le plus à l'étude du vieil allemand, fut le P. Placide Amon. Sa modestie est cause de l'oubli où il est tombé. Les Encyclopédies ne citent pas son nom. Et cependant il a rendu d'inappréciables services à la philologie germanique en copiant de nombreux textes du haut allemand au Moyen-Age. Liste de ces copies, et indication des dépôts où ils sont conservés.

M. Cécile Baij. — BERGAMASCHI (PIERRE). *Vita della serva di Dio Donna Maria Cecilia Baij, badessa del monastero di S. Pietro di Montefiascone.* Volume II. Viterbo, Agnesotti, 1925, 12°, 479 p. [2076

Mme de Montmorency-Laval. — GAUTHEROT (GUSTAVE). *Les Drames de l'Échafaud. La dernière abbesse de Montmartre.* (*Revue Belge*, IV, 1925, p. 351-360.) [2077

D. Martin Gerbert. — RASCH (THIEMO). *Wiener Reisen des Abtes Martin Gerbert von St-Blasien.* (*Zeitschrift für die Geschichte des Oberrheins*, N. S., XL, 1926, p. 517-533). [2078

Raisons et résultats des cinq voyages que l'abbé Gerbert fit à Vienne.

——— LECLERCQ (HENRI). *Gerbert (Dom Martin)* — dans le *Dict. d'Archéol. chrét. et de Liturgie*, VI[1], col. 1036-1049. [2079

D. Laignel. — DETREZ (L.). *Un bénédictin martyr : dom Laignel (Arras, 24 avril 1794) d'après des documents inédits.* (RLM, XI, 1926, p. 314-334, 4 fig.) [2080

D. Ulric Schiegg. — HARTMANN (LOUIS). *Der Physiker, Astronom, Geodät und Mitbegründer der bayerischen Landesvermessung P. Ulrich Schiegg von Ottobeuren.* (SMGBO., XLIV, 1926, p. 128-174.) [2081

D. Trudpert Neugart. — MÜLLER (JOSEPH). *Der Geschichtschreiber des Bistums Konstanz und die Schweizer.* (*Schweizerische Rundschau*, 1926, p. 778-784). [2082

Il s'agit du P. Trudpert Neugart, profès de St-Blaise dans la Forêt-Noire, sous Martin Gerbert, avant la sécularisation de l'abbaye, puis moine de Saint-Paul en Carinthie († 15-XII-1825).

D. Michelle Morasch. — WEINSCHENK (M. HILTRAUT). *Aebtissin Michaela Morasch von St-Walburg in Eichstätt, gest. am 23 Mai 1826.* (BM., VIII, 1926, p. 197-206.) [2083

D. J. du Peloux. — [GOURJU (MÈRE St-BENOÎT).] *Notice abrégée sur Madame J. S. du Peloux, fondatrice et prieure de ce monastère du Saint-Cœur de Marie et détails sur les commencements de cet établissement à La Rochette.* (RM., XVII, 1927, p. 33-61 ; 145-185 ; 147-285 et Tirage à part, Ligugé, Abbaye, 1927, 8° 139 p.) [2084

Card. Dusmet. — AMADIO (GAÉTAN). *Il Cardinale Dusmet.* — Catane, Galàtola 1926, 8°, IV-435 p. [2085

Digitized by Google

Il est curieux qu'il ait fallu attendre trente deux ans la biographie du Cardinal Dusmet et qu'il ne se soit pas trouvé, entre temps, parmi les moines cassiniens un confrère pour retracer la vie de celui qui fut une de leurs gloires au siècle passé. Lacune d'autant plus regrettable que beaucoup de souvenirs touchant le vénérable prélat sont à jamais perdus.

Les origines de la famille Dusmet ne sont pas italiennes mais belges. S'attachant à la fortune des princes espagnols devenus rois des Deux-Siciles, les Dusmet s'établirent à Naples, puis à Palerme où, le 15 août 1818, naquit le futur cardinal. Il fit profession à S. Martino della Scala en 1840 et, dès cette époque, fut chargé d'offices importants dans sa congrégation. En 1858, il devint abbé de S. Nicolò l'Arena à Catane, ville où il fut nommé archevêque en 1867. Honoré de la pourpre cardinalice en 1889, il mourut le 4 avril 1894. — Ce cadre de vie si simple fut rempli des plus hautes vertus. Sa charité surtout était débordante et sa pauvreté héroïque. Toute sa vie il resta moine. Nommé archevêque, il établit dans son palais épiscopal une sorte de petit couvent avec quelques confrères bénédictins dont Pie IX le fit supérieur. L'on sait aussi combien il se dépensa pour l'érection du Collège international de S. Anselme et pour une certaine centralisation de l'ordre bénédictin. — L'auteur a rapporté avec simplicité et attachement les mille traits qu'il a pu recueillir sur la vie du saint cardinal. Nous lui savons le meilleur gré d'avoir sauvé de l'oubli cette belle figure de moine et d'évêque.

D. Mayeul Lamey. — Goutau (E.). *Un mystique Dom Mayeul Lamey (1842-1903).* (*La France religieuse*, 1924, p. 543-549.) **[2086**

D. M. R. Brentano. — Brentano (Maria Rafaela), O. S. B. *Wie Gott mich rief.* — Herder, Fribourg en Brisgau, 1925, 12°, xi-345. **[2087**

Les autobiographies et les récits de conversion sont à l'honneur, de nos jours. Le livre de Dame M. R. Brentano intéressera spécialement les lecteurs de cette sorte de livres. — Née en 1872 à Moscou de parents originaires de Courlande, la petite Johanna fut élevée dans le protestantisme, la religion de sa famille. Orpheline à l'âge de 12 ans, elle fut confiée aux soins d'une parente qui habitait Libau. C'est là qu'elle prit goût à la littérature et à l'étude, c'est là que des échanges de cartes-vues lui firent connaître un ingénieur viennois catholique, Max Brentano, à qui elle se fiança. Le mariage (1900) eut lieu à Vienne dans une église luthérienne, la jeune femme n'ayant pas voulu souscrire aux conditions exigées par l'Église catholique et relatives à l'éducation des enfants. Son bonheur conjugal fut de courte durée. A 33 ans elle était veuve et sans enfants. Le malheur suscita les réflexions salutaires ; la lumière se fit peu à peu. En 1908, elle se convertit au catholicisme et se dépensa dès lors aux bonnes œuvres. Après la guerre elle entra chez les bénédictines de Salzbourg, où l'obéissance la contraignit à exposer par écrit sa vie mouvementée. — Dans ce livre on lira les étapes d'une âme en marche vers la vérité ; on verra aussi des aperçus intéressants sur la civilisation lettone et russe, sur la vie littéraire sociale et politique en Autriche.

Digitized by Google

539. E. BUONAIUTI. *Marcione e il N. T. Latino.* — Ric. rel. 2 (1926), 337-348.

Buonaiuti est le seul critique qui ait mis en doute les affirmations de Harnack sur l'existence du NT. latin marcionite.

Harnack argue de l'usage du mot *quod* au lieu de *quia*, étranger à Tertullien. Buonaiuti oppose *Adv. Scap.* 3. C'est peu. L'argument d'« indigence expressive » est critiqué avec raison, me semble-t-il. Mais pour traiter l'indice tiré de Gal 3^{26} *(filii fidei)* d' « hypothèse alambiquée », il faut ne l'avoir pas compris. Buonaiuti semble ignorer que ce point a été relevé longtemps avant Harnack. Les raisons opposées à Gal 4^{22-24} *(testamenta, ostensiones)* sont peu claires. Je n'ai pu comprendre ce que signifie l'interprétation donnée pour *ostensiones* (=una dizione latina altrimenti e precedentemente a lui nota). La remarque si claire de Tertullien sur *pauperes* et *mendici* dans la première béatitude échappe à Buonaiuti. Il refuse de voir que Tertullien corrige *pauperes* (explication qualifiée de « subtilité sans valeur ») et préfère admettre que Tertullien reconnaît un fait loin d'amender quoi que ce soit.

En dépit du ton tranchant et de quelques justes remarques, le critique italien n'a pas réussi à ébranler la solide démonstration de Harnack.

540. M. J. LAGRANGE, O. P. *Les prologues prétendus marcionites.* — Rev. bibl. 35, (1926), 161-173.

541. A. VON HARNACK. *Die marcionitischen Prologue zu den Paulusbriefen, eine Quelle des muratorischen Fragments.* — Zeitschr. f. NT Wiss. 25 (1926), 160-162.

J'ai déjà dit (*Bull.* n° 442 et 443) combien la réponse de Harnack à Mundle était décisive, au moins sur les points principaux qui faisaient l'objet de la discussion. Le P. Lagrange, après s'être « laissé entraîner » par l'opinion commune des critiques, s'est ressaisi après l'article de Mundle, et la réponse de Harnack ne l'a pas convaincu. L'étude du P. Lagrange, dont je ne puis pas accepter les conclusions, contient cependant tant d'observations justes et pénétrantes qu'elle pourrait facilement induire en erreur un lecteur peu averti.

D'abord il n'est pas exact qu'on trouve ces prologues dans les seuls manuscrits de la Vulgate, ils sont aussi dans les fragments de Freising où une main du VIIe siècle les a ajoutés en marge. Ensuite il n'est pas vrai que tous ces arguments Rom., Philém. soient d'une seule venue. Harnack, dans sa première édition de *Marcion*, n'avait fait aucune distinction. Dans mon compte-rendu (*Bull.* n° 13) je fis remarquer les différences de style qui existent entre les prologues des pastorales et les autres, et Harnack se rendit à mes observations (*Bull.* n° 252). D'ailleurs il existe un prologue de Heb. *(Hebraei sunt israhelitae)*, qui est, lui aussi, une imitation des textes marcionites.

Venons-en aux preuves de l'origine marcionite. 1) L'ordre Gal. Cor est celui du canon de Marcion. Lagrange admet l'ordre, mais nie qu'il soit canonique : Gal est

Digitized by Google

placée avant Cor. pour être rapprochée de Rom. à cause de la similitude des deux lettres. Qui a jamais énuméré les lettres dans l'ordre Gal. Cor., même à l'époque des controverses sur la grâce? D'ailleurs l'auteur ne paraît pas même soupçonner la similitude des lettres Rom. Gal. 2) Col était précédé de Laod (=Eph) comme dans Marcion. Lagrange dit qu'il eût fallu écrire *Col. et hi sunt asiani* ou *Col sicut Laod sunt*; le prologue *Col et hi sicut Laod sunt* signifie : les Col eux aussi (comme les précédents c'est-à-dire les Eph.) comme (d'ailleurs) les Laod sont asiatiques. Je crois qu'aucun latiniste ne souscrira à cette interprétation. Le prologue ne contient pas une tautologie; ce qui est insinué d'une façon obscure par *et hi* est exprimé clairement par *sicut Laod*. 3) Le contenu des prologues est marcionite. Qui, en dehors de Marcion, a jamais osé dire que les Romains ont dû être convertis par saint Paul ? Si l'Ambrosiaster partage cette opinion, c'est qu'il dépend des prologues.

Harnack croit que le fragment de Muratori a connu les prologues marcionites comme des parties déjà inséparables des lettres. Ainsi s'expliquerait la phrase : *Epistulae autem Pauli quae, a quo loco vel qua ex causa directae sint volentibus intellegere ipsae declarant.* Cette phrase difficile et trop peu remarquée jusqu'ici trouve ainsi une explication plausible. D. DE BRUYNE.

542. [R] D. PLOOIJ. *A further study of the Liège Diatessaron.* (Bull. 430). — Philol. Wochens. 46 (1925) 1078-1081 : *A. Pott.*

543. [R] ——— Theol. Revue, 25 (1926) 402-405 : *H. Vogels.*

Ces deux recensions importantes sont unanimes à rejeter l'origine directe du syriaque. Pott réfute avec soin la preuve tirée de Lc 1^{78}, Lc 2^{41}, Mt 6^{19}. Vogels s'attaque aux indices de détail et appuie ses négations d'une imposante documentation. L'un et l'autre estiment démontrée l'origine « vieille latine » du texte traduit en flamand. Inutile d'ajouter que le rapport avec Tatien est admis par Vogels, avec enthousiasme.

544. *Biblia sacra iuxta latinam vulgatam versionem t. I Genesis*, ed. Dom H. QUENTIN. — Rome (1926) Typogr. Vatic. ; XLVIII + 427 p. 4°. Lires 200.

545. [R] ——— Biblica 7 (1926) 449-455 : *A. Vaccari S. J.*

Après de longues années de préparation le premier volume de l'édition critique de la Vulgate vient de paraître. On peut dire que cette publication monumentale sera un évenement considérable dans l'histoire. C'est la première fois qu'on donne un texte critique de la Bible latine, basé sur de nombreux manuscrits, avec un *apparatus* qui permet au lecteur d'apprécier la valeur du texte, de le corriger au besoin et de suivre l'histoire de la transmission depuis le VIIe siècle (deux manuscrits) jusqu'à la Bible parisienne (trois mss), ensuite depuis la première Bible de Gutenberg jusqu'à l'édition clémentine.

L'introduction décrit sommairement les manuscrits et résume les conclusions auxquelles l'éditeur était arrivé dans son *Mémoire* au sujet du classement des

Digitized by Google

manuscrits et le canon adopté pour le choix du texte. Nos lecteurs se rappelleront les discussions qui ont paru dans la *Revue bén.* (cf. *Bull.* 146, 258, 436).

Suivent les anciennes préfaces (de Jérôme, d'Isidore, d'Alcuin, de Theodulfe) et les sommaires (trois basés sur l'ancienne version latine, sept sur la Vulgate).

Incontestablement le texte édité aujourd'hui l'emporte de beaucoup sur celui de la Clémentine. Je signale 8^{7} *et revertebatur*, 12^{1} l'omission de *et ueni*, 18^{20} *clamor earum* Guill. de Mara observe finement que l'on a pris à tort *Sodomorum* comme signifiant les habitants de Sodome, et qu'on a changé en conséquence *Gommorrae* en *Gomorreorum* et *earum* en *eorum*. Au point de vue philologique on remarque 18^{2} *propter* au lieu de *prope*, la même heureuse correction revient $24^{13.\ 30}$.

Les lecteurs au courant des discussions qui ont suivi la publication du *Mémoire* se demanderont 1) Comment la règle de fer a-t-elle été appliquée ? 2) Quel texte a-t-elle donné ?

1) La règle n'a pas été appliquée rigoureusement, le fer s'est assoupli, je veux dire que les mauvaises leçons que dictait le canon ont été corrigées. Assurément l'éditeur nous avait avertis que ces fautes. si elles sont en petit nombre,ne sont pas un obstacle à l'adoption d'un canon critique (*Mém.* p. 466),et il croit encore aujourd'hui que ces erreurs étaient dans l'archétype dont découle toute notre tradition manuscrite (p. XLIV). Mais, en parcourant le volume, on constate *a*) que ces fautes ne sont pas en petit nombre, *b*) qu'elles ne peuvent pas appartenir à l'archétype. Donnons quelques exemples :

a) 16^{17} *qui est in deserto sur* GA : en 1922 dom Quentin trouvait dans ce passage « une remarquable confirmation » de son canon, en 1924 (*Rev. bén.* p. 149) et en 1926 (*Essais de critique textuelle*, p. 109), il maintenait que GA donnaient le texte original. Aujourd'hui il adopte *in uia sur*, il est bien évident que la leçon de GA n'est pas à l'origine des huit autres qu'on trouve dans les manuscrits.

b) 45^{23} *asinos* GAO ; la leçon ordinaire *asinas* est acceptée. Elle n'a cependant pas été introduite par accident dans les manuscrits, ni par correction sur l'hébreu, ni sous l'influence de l'ancienne version latine.

c) 43^{18} *prius* om GOM*, les autres ont ce mot.

d) 40^{19} *te* om G*A* contre tous les autres.

2) Examinons maintenant quelques passages où la règle a été appliquée, c'est-à-dire où on a adopté,parmi les leçons de GAO,celle qui avait la majorité des suffrages. Nous avons le droit de juger le canon d'après ses résultats.

a) 1^{21} *(uiuentem atque) mutabilem* $G^{c}A$ Quentin,*mobilem* O*,*motabilem* plerique. Il y a ici une différence de sens, *motabilem* seul est acceptable. Chapman l'a déjà dit (*Rev. bén.* 1925, p. 27). Le verbe *motare* est employé par Virgile et Ovide. Connaît-on d'autres exemples de cet adjectif verbal ?

b) 9^{21} *inebriatus est et nudatus in tabernaculo* plerique,*nudatus* + *est* GO Quentin. Dom Quentin objecte contre la leçon ordinaire qu'elle « implique un contre-sens » : elle signifierait que Noé s'est enivré dans sa tente. Rapprochons quelques exemples.

Digitized by Google

25^{17} *mortuus est et adpositus ad populum* plerique. *adp.* + *est* G*‖^{c}OΘ^{m*}Φ^{r*} Ψ^{fm} Quentin.

35^{8} *mortua est... et sepulta ad radices bethel* multi Quentin. *sep.* + *est* CBAP etc.

35^{19} *mortua est... et sepulta in uia* plerique Quentin. *sep.* + *est* ‖^{d} Q^{s}.

Je suppose d'abord que Rachel n'est pas morte le long du chemin, ni Debbora aux pieds de Bethel. Si la règle de syntaxe alléguée pour 9^{21} est vraie, il fallait éditer $35^{8.19}$ *sepulta est*. Si la règle est fausse, il faut supprimer *est* 9^{21} et 25^{17}. Cf. *Rev. bén.* 1924, p. 163.

c) 10^{1} *haec generationes* G*O*P*C* Quentin !! *hae* plerique.

11^{10} *haec generationes* CO. *hae* plerique Quentin.

11^{27} *haec sunt... generationes* G*OB. *hae* plerique Quentin sans † †.

25^{12} *haec sunt generationes* OC*‖^{c}XM*. *hae* plerique Quentin.

25^{19} *haec... sunt generationes* GOCP*, *hae* plerique Quentin avec † †.

36^{1} *haec sunt... generationes* G^{1}O‖^{c}XP*, *hae* plerique Quentin sans † †.

36^{9} *haec sunt generationes* OC‖P*, *hae* plerique Quentin.

Il ne s'agit pas de savoir si *haec* a été employé par quelques vieux latins comme un pluriel féminin, mais si cette forme peut être attribuée à Jérôme : et si elle peut être bonne 10^{1}, pourquoi est-elle mauvaise 25^{19} ? Pour moi *haec* est une faute qui revient souvent dans les mêmes manuscrits (GOCP), ce n'est nulle part la leçon originale, ni l'archétype.

d) 42^{16} *mittite e uobis unum et adducite* GA‖P* Quentin = LXX, *adducat* plerique = hébreu.

Les frères doivent envoyer un des leurs, celui-ci doit amener Benjamin, les autres attendront en prison. Il est clair que *adducite* est un non-sens dû, soit à l'influence de l'ancienne version, soit à une harmonisation.

e) 37^{22} *non interficiamus... nec effundatis* CXP* avec l'hébreu.
non interficiamus nec effundamus GO‖TΘΦΨ' Quentin.
non interficiatis... nec effundatis AΣBM.

La première leçon, quoique rare, est la seule bonne et la seule qui explique les deux harmonisations qui suivent. (Cf. Vaccari *Biblica*, p. 454).

f) 31^{55} *reuersus* GAΣ Quentin.

En 1922, l'éditeur admettait que cette leçon était fautive, aujourd'hui il l'accepte. L'hébreu dit clairement que Laban bénit, puis s'en alla et retourna chez lui. On fait dire à saint Jérôme que Laban bénit étant rentré chez lui. Cf. *Rev. bén.* 1924, p. 164.

g) 44^{16} *(quid loquemur aut) iusti poterimus obtendere* GAOP* Quentin, *iuste* plerique.

D. Chapman a appelé la leçon *iusti* « a stupid error » (*l. c.* p. 31), sans doute y voyait-il un nominatif. D. Quentin le considère comme un génitif dépendant de *quid*, mais il ne semble pas que cette construction soit tolérable.

h) 46^{28-29} *in gessen quod eo pervenisset. Iuncto* etc Quentin
in gessen. Quod cum pervenisset, iuncto etc GA*CX‖^{c} (—ssent) B

Digitized by Google

in gessen. Quo cum pervenisse(n)t, iuncto etc plerique

D'après le premier texte, Jacob demande à Joseph d'accourir à Gessen « parce qu'il y était arrivé ». Ce latin manque absolument d'élégance, ne se trouve dans aucun ms, s'éloigne de l'hébreu et donne un sens invraisemblable : ce père si désireux de revoir son fils envoie son message de Gessen et y attend. D'après le texte ordinaire Gessen est le rendez-vous auquel Jacob et Joseph s'empressent chacun de son côté. Mais la « règle de fer » a voulu sauver le *quod* de GA.

L'expérience est faite, elle a montré que la « règle de fer » ne donne pas toujours la meilleure leçon, qu'elle donne parfois un texte moins bon que la Clémentine. Qu'un jeune philologue donne une édition de Tacite d'après la méthode nouvelle, cela n'a pas grand inconvénient, il y a tant d'autres éditions. Mais plus d'un lecteur regrettera qu'on ait abandonné pour une édition importante comme celle-ci les principes admis par la généralité des critiques. D. DE BRUYNE.

Le CR de P. Vaccari est modéré de ton mais les critiques qu'il formule sont graves. Il conteste la valeur du canon pour les cas suivants 50^{10}, 82^{22}, 16^{6}, 37^{22}, 42^{15}. Il estime que l'éditeur a faussement accusé d'erreur l'archétype en plus d'un cas. En résumé, la valeur de l'édition nouvelle ne lui viendrait pas des principes critiques adoptés pour l'élaborer, mais de l'excellence des anciens mss dont le choix s'imposait à tout éditeur de la Genèse.

546. D. H. QUENTIN. *Un cas de double descendance dans la tradition manuscrite de la Vulgate.* — Rev. Bibl. 35 (1926) 265-272.

547. A. VACCARI, S. J. « *Ad lavandos pedes camelorum* ». (Gen. 24, 32). — Biblica 7 (1926) 439-443.

Ces deux articles ont une tendance diamétralement opposée.

Tous les mss de la Vulgate, sauf un, ont Gen. 24, 32 *deditque paleas et faenum et aquam ad lavandos pedes camelorum et virorum qui venerant cum eo.* D. Quentin corrige *camelorum* en *eius.* Le P. Vaccari montre par plusieurs exemples que saint Jérôme aimait à grouper les sujets, puis les prédicats ou les compléments. Ici un exemple suffira : *manus et latus obtulit clavis et lancea vulneratum* (ep. 120, 7) ; évidemment *clavis* se rapporte à *manus* et *lancea* à *latus.* De même *camelorum* se rapporte à *faenum* et *virorum* à *pedes.* J'avais déjà dit (*Bull.* n° 146) qu'il fallait conserver le *camelorum* des mss, aujourd'hui j'accepte entièrement l'explication proposée.

Presque tous les mss omettent Ex. 38, 24-25 *numerus autem argenti — per capita singulorum.* Cette phrase est ajoutée en marge dans le ms Paris 11937 et de là a pénétré dans quelques mss plus récents. D. Quentin croit que ces mots sont de saint Jérôme et il en tire un nouvel argument pour affirmer que tous les manuscrits de la Vulgate proviennent d'un archétype passablement différent de l'original. Le *camelorum* de Gen. 24, 32 avait déjà été allégué pour soutenir cette thèse. Je crois que ce nouvel argument n'est pas plus convaincant que l'autre. Le ms

Digitized by Google

11937 n'a pas été corrigé sur un exemplaire qui avait les mots *numerus autem* etc. et qui par conséquent ne dérive pas de l'archétype, mais il a été corrigé sur l'hébreu ; c'est le même ms qui à Gen. 24, 32 fait exception à la règle commune et a été corrigé en *faenum camelis et aquam ad lavandos pedes eius.*

D. DE BR.

548. J. M. BOVER. *Tres codices tarraconenses de la Vulgata.* — Est. eclesiast. 4 (1925) 382-391.

Le Séminaire de Tarragone renferme deux Bibles complètes écrites par une main française au XIIIe siècle. La Bibliothèque provinciale de la même ville conserve un Évangile de saint Matthieu, glosé, un peu antérieur. Le texte de ces trois mss présente beaucoup d'affinité. Il ne se rattache pas au type de W mais, comme le montre le P. Bover, à la famille irlandaise, surtout à E. La seconde Bible du Séminaire accuse aussi une légère influence espagnole. L'examen du P. Bover n'a porté que sur le texte des Évangiles.

549. P. PUJOL. *El manuscrit de la Vulgata de la catedral d'Urgell.* (Butlleti de la Bibloteca de Catalanya, VI p. 98-145). — Barcelone, 1925.

Par le soin et la minutie avec lesquels elle a été exécutée cette notice sur l'important codex d'Urgel est un modèle de description objective. Elle comporte d'abord l'index des livres bibliques avec leur titre, l'Incipit de leurs préfaces, capitula, etc. Vient ensuite l'examen paléographique (conclusion : caroline du Xe s.), puis une longue analyse où pour chaque livre est appréciée la qualité de son texte, et transcrit un choix considérable de variantes caractéristiques. C'est la méthode employée déjà par Berger, mais appliquée ici plus complètement. En appendice est publié et étudié le *Capitulare Evangeliorum.*

550. Dom G. MORIN. *Le « Liber s. Columbani in psalmos » et le ms Ambros.* C 301 *inf.* — Rev. bén. 38 (1926) 164-177.

Nos lecteurs sont au courant (cf. *Bull.* 239) de l'état des controverses touchant le commentaire aux psaumes publié par Ascoli. Dom Morin suggère une solution nouvelle : s. Colomban n'est pas étranger à ce travail complexe. Il aura revu l'ouvrage de Julien d'Éclane, tributaire lui-même de Théodore de Mopsueste.

551. A. ALLGEIER. *Das Psalterium casinense und die abendländische Psalmenüberlieferung.* — Röm. Quart. 34 (1926) 28-45.

552. A. ALLGEIER. *Psalmenzitate und die Frage nach der Herkunft der Libri carolini.* — Hist. Jahrh. 46 (1926) 333-353.

553. A. ALLGEIER. *Ist dass Psalterium iuxta Hebraeos die letzte Psalmenübersetzung des hl. Hieronymus ?* — Theologie und Glaube 18 (1925) 671-687.

Digitized by Google

Ces trois études marquent la ferme orientation des travaux de M. Allgeier vers la Bible latine, plus spécialement vers le Psautier. Il y a beaucoup à espérer de son talent et de sa vaillante activité et, pour ma part, c'est avec joie que je salue l'entrée de ce nouveau pionnier dans le vaste champ dont j'ai tâché d'explorer quelques parties.

Il faut considérer le Psalterium Casinense comme un travail post-hiéronymien. Ce résultat de la première étude peut être considéré comme acquis. Il laisse intactes les principales conclusions formulées précédemment sur ce complexe psautier, à savoir l'influence hexaplaire et la présence encore très sensible d'un fonds africain. J'aurais aimé voir examinée la question que j'avais naguère soulevée : il me paraît que la revision hébraïsante n'a pas été opérée dans Cas. de façon uniforme, mais qu'elle est de plus en plus complète à mesure qu'on s'avance dans le psautier. M. Allgeier avait une excellente occasion de vérifier ce point, important pour l'utilisation du document.

L'article sur les *Libri carolini* est excellent. L'influence mozarabe sur ce texte tardif est évidente. Elle est d'ailleurs dans la ligne de ce que révélaient déjà les psautiers de Reichenau publiés par Dold. Il serait donc bien utile d'avoir une édition critique des deux formes du psautier d'Espagne. J'espère avoir sous peu quelque loisir pour la préparer.

On souhaiterait pouvoir accorder à la troisième étude le même suffrage qu'aux deux autres. En l'écrivant, l'auteur a prévu la contradiction. Elle est en effet inévitable, car la thèse paradoxale que la version du psautier sur l'hébreu (=Hh) est antérieure à la revision dite gallicane (=Hg) est vraiment insoutenable. D'abord les arguments apportés pour l'établir sont infirmes : 1) La lettre à Sunnia et Fretela explique en premier lieu Hg mais tient compte de Hh. Soit, mais pour conclure de là que Hh existait avant Hg, il faudrait que la lettre renseignât clairement Hg comme tout récent ; or il n'en est rien et l'on ignore à quel moment de l'activité hiéronymienne correspond cette importante épître. 2) La preuve « décisive » serait le silence de Jérôme sur Hg lorsque, mentionnant ses travaux sur le psautier, il dit : « psalterium quoque quod certe emendatissimum iuxta LXX labore dudum Roma suscepit, rursum iuxta Hebraicum vertens praefatione munivi ». *Dudum* indiquant clairement le psautier romain (Cf. praef. in Hg : psalterium Romae *dudum* positus emendatum), si Jérôme avait déjà édité Hg, son silence sur ce travail serait inexplicable ici. Pourquoi ? Le silence sur Hh dans la préface de Hg ne pose-t-il pas exactement le même problème si, comme le veut Allgeier, Hh existait déjà ?

Puisque les preuves sont insuffisantes, la thèse est condamnée car elle est d'une trop criante invraisemblance. Tous les autres travaux hexaplaires de Jérôme ont précédé ses versions hébraïques. Comment croire à une exception pour le psautier ? Le principe même qui logiquement menait à la traduction directe de l'original, à savoir le souci de la fidélité littérale, interdisait de revenir en arrière pour se contenter de la demi-mesure hexaplaire. Voit-on Jérôme occupé à traduire l'hébreu

Digitized by Google

et reprenant, même pour un but pratique, le système boiteux des obèles et des astérisques ? A cette considération générale, on pourrait ajouter plusieurs remarques de détail. Je me borne à noter la fin de la préface de Hg comparée avec un passage de la préface de Hh.

Préface de Hg	*Préface de Hh*
non ambigo multos fore qui	pervidebis me ab aemulis frustra
vel invidia vel supercilio	lacerari qui vel invidia vel
malint contemnere videri	supercilio malunt contemnere
praeclara quam discere : et de	videri praeclara quam discere...
turbulento magis rivulo, quam	et de turbulento magis rivo quam
de purissimo fonte potare	de purissimo fonte potari

Il est clair que Jérôme s'est pillé lui-même, mais il est évident aussi que la préface de Hh est secondaire : la jalousie, présentée comme danger menaçant dans la préface de Hg, était un fait accompli lorsque fut écrite la préface de Hh.

554. PH. LAUER. *Le psautier carolingien du président Bouhier.* (Montpellier, Université, H. 409). — Mélanges Lot (1925) 359-383.

Description très soignée d'un manuscrit important. Paléographiquement, le codse divise en deux sections. Jusqu'au f. 331 on est en présence d'un texte de la seconde moitié du VIIIe siècle, accusant « une influence rhénane de la Souabe ou de l'Alémanie » quoique l'écriture soit bien, dans l'ensemble, la précaroline gauloise. Le reste est une minuscule caroline de la fin du VIIIe siècle, écrite probablement à Soissons. Il y a encore quelques additions du IXe siècle qui révèlent le passage du ms à Auxerre.

Le psautier proprement dit, qui est glosé, constitue la première partie. On ne peut qu'approximativement lui assigner comme région le Nord-Est de la Gaule. Comme texte, il doit appartenir au type gaulois et se rapprocher des psautiers de Chartres et de Corbie. Les transcriptions que donne M. Lauer sont certes insuffisantes pour établir ce fait. Au moins permettent-elles de contredire son affirmation quand il caractérise le texte comme romain. Il n'est pas gallican non plus quoique les titres soient souvent plus proches de Gall. que de Rom. Le futur éditeur du psautier gaulois devra soigneusement collationner le ms du président Bouhier.

555. Dom DE BRUYNE. *Les anciennes versions latines du Cantique des Cantiques.* — Rev. bén. 38 (1926) 97-122.

Faute de mss de la version préhiéronymienne, il était jusqu'ici extrêmement difficile d'étudier les traductions latines du Cantique. Dom De Bruyne ayant découvert deux mss préhiéronymiens en publie le texte et lui compare successivement la version hexaplaire restituée d'après les citations patristiques et la Vulgate. Une étude sur les rubriques anciennes, en partie inédites termine cet article substantiel.

Digitized by Google

556. A. EBERHARTER. *The text of Ecclesiasticus in the quotations of Clement of Alexandria and saint Cyprian.* — Biblica 7 (1926) 79-83.

557. A. EBERHARTER. *Die Ekklesiastikus-zitate in den pseudocyprianischen Schriften.* — Biblica 7 (1926) 324-325.

En ce qui concerne Cyprien et les écrits pseudo-cyprianiques, ces deux courtes notes ne font guère que signaler les rapports avec la Vulgate clémentine. L'édition de Hartel n'a pas toujours été judicieusement employée. Les bons mss. donnent Sir. 2, 1 *ad servitutem* ; Sir. 3, 22 *scrutatus sis* ; Sir 3, 33 *extinguit* ; Sir. 14, 11 *offer*.

558. H. VOGELS. *Die Vorlage des Vulgatatextes der Evangelien.* — Rev. bén. 38 (1926) 123-138.

Après avoir constaté la faillite des essais entrepris jusqu'ici pour retrouver dans un ms latin le texte-base de la Vulgate, l'auteur explique pourquoi il faut le restituer par déduction. Pour Lc c'était le texte dont *b e ff i* et *q* sont des dérivés. Suit une restitution de Lc 22^{39}-24^{11} puis l'examen comparatif avec la Vulgate, autrement dit l'analyse de la revision hiéronymienne.

559. H. J. VOGELS. *Evangelium palatinum.* Studien z. ältesten Geschichte der lat. Evangelienübersetzung. (NT. Abh., XII 3). — Münster (1926), Aschendorff ; 147 p. 8°. Mk. 6,80.

Le *codex palatinus* (*e*) est, après *k*, le plus remarquable manuscrit de l'ancienne version latine des Évangiles. «De son histoire ancienne on ne sait rien, » dit Vogels, p. 2. On en saura probablement quelque chose par les vieilles notes liturgiques écrites en marge ; elles sont encore inédites, j'ai réussi à en déchiffrer quelques-unes, mais pas toutes. Quant à son texte, deux points étaient reconnus depuis longtemps : d'abord qu'il est africain, ensuite qu'il a subi des remaniements assez considérables. Ce second point vient d'être mieux mis en lumière et mieux précisé par Vogels. Le professeur de Bonn démontre fort bien que *e* a subi dans certaines parties de Jean, surtout 10, 1-21, l'influence d'un texte semblable à *a*, dans Luc 22, 29-24,11 l'influence d'un texte *ff*; par contre, le manuscrit récent *c* a conservé pour le dernier chapitre de Luc un texte africain remarquable, et comme *e* a perdu son caractère africain pour 24, 1-11, *c* devient pour cette partie notre principal témoin. Dans Mt et Mc on constate aussi des remaniements, mais on n'a pas encore trouvé d'autres manuscrits à l'influence desquels il faudrait attribuer ces changements.

Pour chaque Évangile, Vogels donne une série de variantes de *e* pour faciliter la comparaison entre les anciennes versions latine et syriaque. Chacun devine qu'il s'agit, ici encore, d'un travail d'approche pour la reconstruction de Tatien. Sans accepter tous les tatianismes de Vogels, on doit reconnaître qu'il n'y a pas de problème plus urgent et plus important que la reconstruction du Diatessaron. Il faut espérer que le travail, interrompu par la mort inopinée du prof. Pott, trouvera un continuateur. D. DE BRUYNE.

560. S. H. MILNE. *A reconstruction of the old-latin text or texts of the*

Digitized by Google

Gospels used by s. Augustine, with a study of their character. — Cambridge (1926) University Press ; XXVIII-176 p. 8°, Sh. 10, 6.

L'auteur donne *in extenso* les citations des Évangiles selon un texte préhiéronymien dans les œuvres de saint Augustin antérieures à l an 400,et il les compare avec les texte africains *k e* Cyprien. Dans l'introduction il donne des statistiques pour l'accord d'Aug. avec les susdits africains contre la Vulg. ou avec la Vulg. contre les africains.

On se réjouira d'avoir sous la main tant de citations disséminées. Mais je crois devoir faire les remarques suivantes :

1. Les citations n'ont pas été recueillies avec soin; il manque Mt 7, 6 (ep. 29); 7, 16 (ep. 44) , 11, 28 (ep. 26) ; surtout Jo 15, 2 (ep. 5).

2. Le dilemme *k e* Cyp. ou Vulg. n'est pas exact. Ces vieux textes devaient être démodés depuis longtemps à la fin du IVe siècle, ils avaient reçu des revisions semblables à celles que D. Capelle a constatées pour le psautier.

3. Il faudrait pousser les recherches jusqu'à l'année 403 quand Augustin compara la Vulg. des Évangiles avec le grec, comme il dit lui-même dans l'épître 72. Le *De consensu Evangelistarum* en vue duquel cette comparaison a sans doute été faite, doit avoir été terminé après 403.

4. Augustin a trouvé le texte de Jérôme « paene in omnibus sine offensa », il a donc trouvé quelques imperfections et les a sans doute corrigées. S'il s'écarte dans le *De consensu* de la Vulg., il faut y voir l'influence, non de l'ancien latin, mais du grec. D'ailleurs l'exemplaire des Évangiles qu'il étudiait avec tant de soin pouvait n'être pas exempt de fautes de copiste. D. DE BRUYNE.

561. Dom B. CAPELLE. *La liste des Apôtres dans un sermon de Maximin.* — Rev. bén. 38 (1926) 5-16.

Réédition du sermon publié pour Bruni (PL 57 c. 829-832). C'est un commentaire de Mt 10².⁵. Étude du texte biblique et des étymologies des noms d'Apôtres, qui appartiennent à un type très rare d'*Onomasticon*.

562. NOVUM TESTAMENTUM D. N. I. C. *latine secundum editionem s. Hieronymi : Partis II, fasc. III,* EPISTULA AD CORINTHIOS SECUNDA, recens. H. I. WHITE cum A. RAMSBOTHAM. — Oxford (1926) Clarendon Press ; p. 279-353 ; 4°.

J'ai signalé dans ce Bulletin (n° 99) les mss collationnés pour la première fois pour I Cor. et les mss dont la collation me paraissait désirable. Il y a au Mont-Cassin une série de mss du Xe et XIe siècle avec le sommaire Orat. B 7 dans un état plus ancien et avec un texte biblique fort intéressant. Corssen en a collationné un pour son *Epistula ad Galatas* (1885), il serait très désirable qu'à Oxford on utilise cette source.

Comme dans les fascicules précédents,l'apparat critique est des plus minutieux et les Pères sont abondamment cités jusqu'à saint Augustin inclus. Il serait à

Digitized by Google

désirer que l'apparat relève toutes les innovations de la Vulgate, ainsi que les citations des Pères qui attestent ces nouvelles leçons. Ainsi I Cor. 7[35] « et quod facultatem praebeat sine impedimento dominum observandi » est une innovation, et je la trouve chez Juste d'Urgel.

2 Cor 1[11] on accepte *ex multarum facierum* avec quatre mss, presque tous les mss ont corrigé de l'une ou de l'autre manière. 12[12] il y a un curieux exemple de translittération : τα μεν σημεια est rendu *signa tamen*. Pour *r* on pousse le scrupule jusqu'à donner non seulement mes lectures, mais encore celles de Ziegler et de Morin que je corrigeais. J'avais cependant leurs éditions sous les yeux et. si je m'en suis écarté, c'est que le ms ne laissait place à aucun doute. D. DE BRUYNE.

563. MARTYRIUM BEATI PETRI APOSTOLI A LINO EPISCOPO CONSCRIPTUM edidit A. H. SALONIUS. (Soc. scient. fennica. Comm. Num. litt. I, 6). — Helsingfors, 1926 ; 58 p. 8°.

Ce dérivé des Actes de Vercelli avait été édité par Lipsius. M. Salonius estime qu'il a donné trop d'importance à des manuscrits médiocres dont il ne possédait, au surplus, qu'une collation fautive. On doit, ajoute-t-il, restituer le texte d'après le cod. Add. 9959 de Londres, soutenu par un groupe de cinq mss dont trois sont collationnés pour la première fois. C'est dire que le *Martyrium* se trouve notablement amendé. Si les mss n'étaient pas si tardifs (le plus ancien date du XIIe siècle), l'œuvre de M. Salonius pourrait être saluée comme définitive. Sa valeur reste considérable. Les philologues consulteront avec fruit les seize pages d' « adnotationes criticae et grammaticae » qui terminent cette bonne brochure.

564. Dom H. QUENTIN. *Essais de critique textuelle (Ecdotique).* — Paris, Picard, 1926 ; 179 p. 8°.

Dom Quentin a réuni en un petit volume une conférence donnée à Strasbourg et quelques réponses aux critiques qui lui ont été faites. Plusieurs de ces réponses, ont déjà été imprimées et analysées ici (Bull. 262.263.437). Je reconnais volontiers que j'ai été victime d'une étrange bévue au sujet de deux citations de saint Jérôme. Voici les parties nouvelles. Le second chapitre est à l'adresse de M. Rand. L'auteur se plaint assez amèrement que ses idées aient été mal comprises ou mal rendues ; la réfutation du professeur de Harvard y prend très peu de place. D'ailleurs la plupart des objections qu'on a faites sont passées sous silence. Ainsi presque tout le monde était d'accord pour dire que la règle de fer donnait Gen. 16, 7 une leçon fautive. L'auteur s'en tient à sa déclaration imprimée ici en 1924. Rien non plus au sujet de Gen. 9, 21 où D. Quentin a supposé une règle de syntaxe que les latinistes n'accepteront pas.

Les derniers chapitres sont des applications de sa méthode à différents textes de saint Jérôme, de Tacite, de Jean Renart. Il y a des remarques intéressantes et justes sur la préface *Desiderii* et sur la lettre *Frater Ambrosius*. D. D. B.

Digitized by Google

565. W. E. PLATER ET H. J. WHITE. *A grammar of the Vulgate.* — Oxford (1926) Clarendon Press ; 166 p. 12°. Sh. 6.

Dans un petit volume commode on a voulu réunir les particularités grammaticales de la Vulgate. Sagement les auteurs se sont abstenus d'offrir une synthèse : les *nova et vetera* de notre Bible latine sont de provenance diverse et chronologiquement s'échelonnent du IIIe au Ve siècle. Pour les protocanoniques du N. T. on a l'œuvre originale de Jérôme admirable écrivain, tandis que pour d'autres parties ce travailleur a revisé seulement — et parfois bien légèrement — une version préexistante. Il y a certains livres qu'il n'a pas touchés. Avec une matière aussi disparate on ne pouvait songer à présenter un travail de critique fouillée. Regrettons qu'on n'ait pas tenté le « divide et imperes », et remercions de ce que l'on nous donne.

Après une bonne introduction sur les versions latines et la composition de la Vulgate, les auteurs examinent l'élément étranger dû à l'influence de l'hébreu et du grec, puis l'élément proprement latin. Forme des mots, lexique, flexion, syntaxe sont passés en revue. Les indispensables listes des sujets, des mots et des passages scripturaires terminent un volume qui épargnera aux spécialistes bien des vérifications fastidieuses, car, suivant les sévères traditions de l'école oxonienne, il est substantiel, exact et précis.

B. — LITTÉRATURE NON-BIBLIQUE.

566. U. MORICCA. *Storia della letteratura latina cristiana.* Vol. I. Dalle origini fino al tempo di Costantino. — Turin (1925) Soc. editr. intern. ; XI-685, p. 8°. Lire 40.

M. Moricca n'a pas voulu que les lecteurs italiens enviassent aux français leurs *Histoires de la Littérature latine.* Après Monceaux, très court, et Labriolle, plus étendu, voici un gros volume rien que pour la période anténicéenne ; on peut donc prévoir que deux autres au moins suivront.

M. Moricca est un vulgarisateur. S'il ne redoute pas d'exprimer son avis sur les problèmes débattus, il ne cherche que rarement à renouveler le débat. Je n'ai guère trouvé que dans la question chronologique Minucius-Tertullien, un essai d'argumentation originale ; encore est-ce pour conclure sagement que le problème est insoluble. Il a paru à l'auteur plus utile de donner très soigneusement la bibliographie des sujets traités (pour Tertullien elle ne compte pas moins de dix-sept pages) et l'analyse des œuvres dont il parle. C'était bien calculer pour une œuvre qui ne s'adresse pas aux spécialistes.

Après une sorte d'introduction où sont esquissées les origines du latin en Afrique, vient une assez brève notice sur les documents antérieurs à l'activité de Tertullien. Les trois chapitres suivants, sur Minucius Félix (63-108 p.), Tertullien (109-368 p.) et saint Cyprien (369-542 p.), forment l'essentiel du volume : biographie, énumération des ouvrages et description minutieuse de leur contenu se déroulent sans hâte, présentés dans un style complaisant et facile. Les notes renseignent çà et là

Digitized by Google

sur les questions que soulèvent les détails du texte. Évidemment cette méthode n'est pas celle qui convient aux lecteurs pressés.

Les chapitres suivants vont plus vite : Novatien, Commodien (qui occupe encore cinquante pages !) Arnobe, Lactance et Victorin sont passés en revue et correctement analysés. Un index des noms termine le volume. Bon commencement d'une œuvre bonne.

On ne s'attend pas à ce qu'un livre de six cent quatre-vingt-cinq pages soit sans imperfections. Voici quelques remarques glanées au cours de la lecture.

P. 39 : Une étude sur les origines de la Bible latine ne peut omettre les travaux de Harnack consignés dans son *Marcion* (cf. *Bulletin* 13). — P. 40 : La division tripartite des versions latines n'est pas si universellement admise que le dit l'auteur, ni le vocabulaire de l'*Afra* si radicalement différent des autres. — P. 41 : Sur la question de l'Itala renseigner Corssen et De Bruyne. Les adversaires de la formule Itala = Vulgate sont loin d'être d'accord. Certains reviennent à l'hypothèse des corrections textuelles (cf. *Bull.* 461). En tous cas rien n'est plus fallacieux que l'équation Itala = Version italienne. — P. 42-43 : Il y aurait lieu peut-être de reviser la chronologie de saint Jérôme. — P. 56 : L'argument tiré de *fel cum melle* a été rétorqué récemment (cf. *Bull.* 151). — P. 58 : Sur les pseudo-martyrs de Madaura la récente étude de Baxter est décisive (cf. *Bull.* 447). — P. 115 : Le texte du traité *De Resurrectione Carnis* peut être amélioré grâce à l'excellent ms de Troyes découvert par dom Wilmart et utilisé par Souter (cf. *Bull.* 107). — P. 213 : On voit que l'auteur ne connaît qu'indirectement l'ouvrage d'Akerman sur l'*adv. Judaeos*, sinon il ne soutiendrait pas si nettement l'authenticité absolue et surtout il n'attribuerait pas cette thèse au savant suédois qui, au contraire, la combat énergiquement (cf. *Bull.* 106). — P. 318 : Quelle raison a-t-on de voir dans Praxeas un disciple de Noet ? — P. 443 : En traitant la question de la double édition du *De Unitate* de saint Cyprien il faut désormais tenir compte des remarques de Saltet (cf. *Bull.* 158). — P. 623 : L'édition du *De mortibus persecutorum* par Pesenti était à signaler : Elle est vraiment critique (cf. *Bull.* 162).

Çà et là la typographie, généralement correcte, devrait être revisée. Lire, par exemple, Poukens (p. 381), Wordsworth (p. 384), Gabarrou (p. 605).

567. A. von Harnack. *Ueber den Verfasser und den literarischen Charakter des muratorischen Fragments.* — Zeits. f. NT Wiss. 24 (1925) 1-16.

568. H. Koch. *Zu A. v. Harnacks Beweis für den amtlichen römischen Ursprungs des muratorischen Fragments.* — Zeits. f. NT Wiss. 25 (1926) 154-159.

569. M. J. Lagrange, O. P. *L'auteur du Canon de Muratori.* — Rev. bibl. 35 (1926) 83-88.

Il a été parlé dans ce *Bulletin* (n° 151) de l'adhésion donnée par Zahn, après beaucoup d'hésitations, à la thèse de Lightfoot : Hippolyte, auteur du Canon de Muratori. Harnack vient de se prononcer : les arguments apportés en faveur

Digitized by Google

d'Hippolyte n'engendrent qu'une probabilité, tandis qu'on peut faire valoir en sens contraire que jamais H. n'a admis la canonicité de l'Apocalypse de Pierre, ni annexé la Sagesse au NT. De plus — et ceci est plus positif — les renseignements donnés par le Canon sur les hérétiques ne rencontrent jamais ceux que fournit H., dont les écrits antihérétiques nous sont très suffisamment connus. Mais ce que, dit Harnack, il faut retenir, c'est le caractère romain et autoritaire du Canon. La meilleure explication consiste à voir dans le document un décret de l'Église romaine, une liste officielle. Avec vivacité H. Koch dénie toute valeur à la preuve de l'origine romaine et du caractère péremptoire de l'écrit : on a pu parler ainsi dans toutes les Églises, dit-il, et ce fin connaisseur de saint Cyprien apporte des parallèles suggestifs tirés des lettres de l'évêque africain. Le P. Lagrange, lui, tente de répondre aux objections de Harnack touchant Hippolyte. Il se déclare très frappé des arguments de la thèse Lightfoot et croit même pouvoir les renforcer. Il n'use pas du subterfuge consistant à dater le Canon des premières années d'Hippolyte : il le place carrément en plein schisme.

Que penser de tout cela ? La réfutation de Koch me paraît excellente contre l'impressionnisme de Harnack : aucune preuve n'a jamais été fournie de l'origine romaine du Canon, le passage sur Hermas semble même parler de Rome comme d'une ville étrangère.

Raisonnant froidement, comment voir dans les neuf arguments de Lightfoot-Zahn une preuve décisive de leur opinion ? Harnack les secoue avec raison. Presque tous sont des déductions basées sur les interdépendances : Irénée, Victorin, Hippolyte. Or que sait-on de la littérature de cette époque, pour restreindre ainsi à quelques œuvres connues les sources d'emprunt d'un document voisin de l'an 200 ? Peut-être la contre-preuve de Harnack pour exclure Hippolyte ne va-t-elle pas à la certitude. Cependant l'absence de tout parallèle dans les notices sur les hérétiques est bien frappante, et peut-être pourrait-on renforcer encore l'argument tiré des apocryphes : la notice sur la passion de Pierre et le départ de Paul pour l'Espagne (l. 37-39) doit dépendre des Actes de Pierre. Les corrections faites par Zahn au texte sont à rejeter sans hésiter. James (*Apocrypha anecdota* II, p. XI note) a bien plus judicieusement traité ce difficile passage et l'on peut se demander avec lui si l'auteur du Canon ne confondait pas grossièrement Lucas et Leucius. Tout cela est très étranger à Hippolyte !

570. A. Mancini. *Per la tradizione dell' Apologetico di Tertulliano.* — Riv. di Filol. ed Ist. class. 54 (1926) 87-90.

Nouveau cod., XIe siècle, d'origine anglo-saxonne. En possession de M. Martini de Lucques. Voisin de P et de E (Gotha) dont il serait peut-être l'ancêtre direct.

571. St. W. J. Teeuwen. *Sprachlicher Bedeutungswandel bei Tertullian.* Ein Beitrag z. Studium der christl. Sondersprache. (Stud. z. Gesch. v. Kultur des Altertums, XIV, 1). — Paderborn (1926) Schöningh. ; XVI-147 p. 8° Mk 8.

Digitized by Google

Tertullien offre aux philologues un sujet inépuisable. Après une foule d'autres, M. Teeuwen entreprend d'étudier cette langue originale et savoureuse. Il s'est limité aux modifications du sens des mots, fréquentes chez ce hardi écrivain, mais il envisage son travail comme une « contribution à l'étude de la langue chrétienne » esquissée déjà par Koffmane. Ce latin d'Église se caractérise précisément par le sens nouveau donné à des mots anciens : toute langue reflète un état social, et le christianisme a introduit dans le monde une conception de la vie si neuve, si essentiellement enrichie, que la langue chargée d'exprimer tant de choses inédites s'est trouvée rapidement renouvelée. De cette transformation nul ne conteste que le génial polémiste africain ait été l'un des artisans les plus actifs.

Je dirai aussitôt les lacunes du livre de M. Teeuwen. Je serai ainsi plus à l'aise pour le louer ensuite.

Des trois chapitres dont il se compose, le dernier seul répond au titre : le premier est une sorte d'introduction à la langue de Tertullien, le second traite de « la langue chrétienne dans les écrits de T. » c'est-à-dire de ce qui dans cette langue ne vient pas de T. Il était impossible d'étudier sérieusement en peu de pages (p. 11-24) ce vaste sujet. Aussi ce chapitre donne-t-il l'impression de superficialité mais, de plus, comment discerner ce qui revient à T. dans l'œuvre transformatrice ? Aucun critère clair n'est fourni.

On doit regretter surtout qu'un des facteurs principaux de l'altération du sens des mots n'ait pas été mis en évidence et étudié comme il fallait. Je parle de la version biblique. Le chapitre qui en aurait traité eût été capital et vraiment neuf. Il est certain, en effet, que l'apport chrétien au vocabulaire religieux fut avant tout biblique, parce que dans la Bible se puisait la doctrine nouvelle. La simple traduction des livres saints, surtout du N. T., entraînait donc la création d'une foule de termes nouveaux ou dotés d'une signification nouvelle. Que l'on examine la Bible latine de Marcion ou celle de la grande Église, qu'on estime celle-ci créée sur place par Tertullien traduisant du grec, ou qu'on admette une version déjà existante, on constatera que le seul fait de traduire l'Écriture eut, au point de vue de la philologie chrétienne latine, une importance souveraine. Il eût été nécessaire, par conséquent, de bien isoler ce facteur important et de distinguer expressément ce qui, dans Tertullien, est d'origine biblique d'avec ce que sa plume incisive, au service d'une pensée aiguë, y ajouta de personnel.

Cela dit, il n'est que juste de reconnaître combien consciencieusement M. Teeuwen a réalisé son œuvre. On discutera çà et là ses affirmations (voyez pour *Contesserare* [p. 57] *Rev. bén.* 1927, p. 37), mais l'ensemble est très bon.

A signaler les dissertations plus poussées sur : *dormire* etc. (p. 43), *passio* (p. 44), *crux* (p. 46), *baptismus* etc. (p. 47), *pax* (p. 49). De la langue juridique : *confiteri* etc. (p. 74), *confessor* (p. 87), *designatus* etc. (p. 97). De la langue militaire : *statio*, étude très bien conduite.

On trouvera dans la Theolog. Literaturz. 1926, c. 471-474 une importante recension de H. Koch où sont discutées avec une remarquable finesse les petites

Digitized by Google

monographies de T. surtout celle sur *pax*. Voir aussi dans les *Studia catholica* 2 (1926) 502-504 quelques remarques critiques du P. Franses.

572. P. DE LABRIOLLE. *Pompa diaboli*. — Arch. Lat. med. Aevi. 2 (1925-26) 170-281.

Examine attentivement l'usage du mot dans Tertullien et conclut, contre S. Reinach, qu'il ne signifie nullement le « cortège » des démons, mais bien la « pompe », l'éclat vaniteux et mondain dont s'entoure l'adversaire du Christ.

573. C. PREYSING. *Römischer Ursprung des « Edictum peremptorium »?* — Zeits. f. kath. Theol. 50 (1926) 143-150.

Nouvelle présentation de la thèse qui voit dans l'edictum de Tertullien un autre décret que celui de Callixte dont parle Hippolyte. Tout est basé sur ceci : la teneur du décret d'après Tertullien est telle, elle sert si bien la thèse d'Hippolyte que celui-ci *devait* le transcrire fidèlement. L'ὅρος dont il parle à propos de Callixte est donc, par le seul fait de son libellé si différent, distinct.

Qui jugera « peremptorium » ce raisonnement ?

574. A. VITALE. *Tertulliano e Plinio il naturalista*. Contributi alle fonti dell' Apologetico. — Musée belge 30 (1926) 153-159.

Analyse des rencontres avec Pline. Quelques passages seulement, à propos de questions morales.

575. J. G. P. BORLEFFS. *De Tertulliano et Minucio Felice* (Diss.) — Groningen, 1925 ; 124 p. 8°.

576. [R] ——— Philol. Wochens. 46 (1926) 749-754 : *G. Goetz*.

577. A. GUDEMAN. *Nochmals Minucius Felix und Tertullian*. — Philol. Wochens. 46 (1926) 1067-1071.

Les espoirs de voir se clore d'inutiles débats sont déçus : voici trois écrits de polémique serrée. Au moins celui de Goetz est-il sagement sceptique. (A son propos on voudra bien comprendre ce qui a été dit *Bull.* 449 comme ne signifiant pas l'antériorité de Minucius Félix). La dissertation de Borleffs présente le travail complet dont il avait donné le chapitre essentiel dans le *Musée belge* (cf. *Bull.* 152). Quant à Gudeman il réplique énergiquement à von Geisau (cf. *Bull.* 453).

Le même Gudeman a été entretemps pris à partie par G. Meyer (*Zu M. Fél. und Tert.*) dans Philologus 82 (1926) 27) 67-83.

578. I. G. P. BORLEFFS. *Ad Minucii Felicis Oct.* 22, 9. — Mnemosyne 53 (1925) 209-210.

Il suffit de supposer *litat* au lieu de *libat* pour que toute difficulté disparaisse.

579. [R] G. THÖRNELL. *Patristica*. (*Bull.* 303). — Philol. Wochens. 46 (1926) 1155-1156 : *L. Wohleb*.

Digitized by Google

Les *Patristica* de M. Thörnell reçoivent ici un éloge mérité. On conteste cependant sa restauration de Tert. adv. Nat. VI, 17.

580. S. CYPRIEN. *Correspondance*. Texte établi et traduit par le chan. BAYARD. (Collect. des Universités de France). — Paris (1925) Belles-Lettres ; 2 vol. LV-100 et 338 p. 8°. Fr.

Cette édition comptera parmi les très bonnes de la collection. M. Bayard a étudié la langue de son auteur depuis de longues années. Tant l'établissement du texte que la traduction ont profité de ce labeur prolongé.

La partie historique et théologique de l'Introduction est suffisante : l'auteur a cherché à donner pour tous les points difficiles un précis de ce qui est acquis ou probable. Il s'est tenu sagement à l'indispensable. La traduction paraît très bonne. On est un peu dépaysé par certaines transpositions modernes : « Lucianus Celerino domino » (Ep. 22) devient « Lucianus à monsieur Celerinus ! »

Le plus délicat était d'établir le texte : aucune des éditions précédentes n'était excellente et l'on s'est déjà beaucoup étudié à préparer les matériaux en vue de les corriger. M. Bayard a senti qu'il ne pouvait se contenter de l'apparat de Hartel. Il le complète par les variantes du Veronensis et du Beneventanus. C'est, je crains, trop peu : la documentation de Hartel en est à peine enrichie et nullement contrôlée. Collationner à nouveau les mss eût été d'autant plus indispensable que Bayard adopte le système de l'apparat positif à déduire souvent du silence de Hartel. N'est-ce pas bien dangereux ? Prenons la lettre difficile de Firmilien (Ep. 75) : 2, 1 *unum peccatorem* est justement restitué, mais c'est la leçon probable de MQ^1 ; — 3, 2 il fallait ajouter le témoignage de Q à celui de E en faveur de *sed*, or la conjonction EQ est très forte ; de plus, quelle est la leçon de M ? — 5, 1 *prohibuerint* pourquoi seulement IE^2 puisqu'ainsi porte Q, sinon parce qu'on n'a pas osé toucher à l'apparat équivoque de Hartel ? ; — 6, 1 la leçon *Hierusolimis* paraît bonne, mais que portait M ? ; de plus — ceci est plutôt une critique de l'apparat réduit — pourquoi noter cette variante et omettre (3, 2) *Danihelum* de Q, qui, d'après Turner (J. of th. St. 1905, p. 253) serait la pure forme cyprianique ? — 7, 3 l'apparatus est très mal présenté : *quam* ou *nec* ne sont pas des substituts de *aut* mais MQ^1 porte *quam scm* (om. *spm*) EI omettent *spm scm*, l'émendation du texte en devient très difficile et très chanceuse ; — 10,1 a-t-on bien fait d'accueillir la correction *nominis* de Hartel ? Le datif « pour notre nom » paraît meilleur.

Au point de vue du texte, la présente édition ne dispense donc pas de recourir à Hartel, mais elle l'améliore trop souvent et de façon trop fine pour qu'on puisse s'abstenir de la consulter. C'est donc dans le meilleur des textes jusqu'ici édités que le lecteur français pourra désormais lire la correspondance de saint Cyprien où s'exprime si sincèrement la puissante et ferme vaillance de cet admirable pasteur !

581. H. KOCH. *Cyprianische Untersuchungen*. (Arbeiten zur Kirchen-

Digitized by Google

geschichte, 4). — Bonn (1925) Marcus et Weber ; IX-493 p. 8°. Mk. 18.

Ce n'est jamais sans profit qu'on lit un travail de M. Koch sur saint Cyprien. Il s'est si persévéramment spécialisé dans cette matière que, en dépit de la lourdeur de l'exposition et d'une certaine impuissance à ramasser les arguments pour en présenter la synthèse, ses études sont de celles dont on apprécie la documentation fouillée et l'allure réaliste.

Koch est généralement meilleur dans les questions d'histoire théologique que lorsqu'il traite des problèmes littéraires. En fait, son étude sur la pénitence dans Cyprien (n° VI) est de loin la plus riche et la mieux conduite du livre. Les autres abordent des sujets d'importance et d'intérêt divers. Parcourons-les rapidement.

I. Le *Quod idola* est authentique : preuve abondante, excessive même et qui eût été allégée utilement de rapprochements insignifiants. Les plus caractéristiques avaient déjà été signalés. II. Date de composition du *De Lapsis* et du *De Ecclesiae Unitate* : suivant la thèse qui tend à prévaloir, K. rapporte la composition de ces importants traités au temps de l'exil volontaire de Cy. La question de la double édition du *De Unitate* sera traitée plus tard. III-V. Chronologie des *libelli* : *De Zelo et Livore* (251-52), *De dominica Oratione* (peu après), *De Mortalitate* (252), *Ad Demetrianum* (peu après), *De Opere et Eleemosyna* (peu après), *Ad Fortunatum* (printemps de 253), *Ad Quirinum* (avant la persécution de Dèce ; le 3me livre est authentique). VII-VIII. Cyprien emprunte beaucoup à Sénèque, mais il ne doit rien à Apulée. IX. Le *De Laude Martyrii* n'est pas de Novatien, il dépend de Cy. (Les parallèles rassemblés p. 335 et suiv. sont tout à fait insuffisants). X L'*Ad Novatianum* n'est certainement pas de Cy, ni d'aucun évêque romain ; après une longue discussion, K. voudrait y voir, avec Benson, un travail d'école, sorte de traité factice. C'est supprimer un peu vite un texte gênant ! XI. Le *De Montibus Sina et Sion* est en dépendance du *De Opere et Eleemosyna*. Ceci me semble assez solidement démontré : il est clair qu'il y a une dépendance littéraire et tout suggère que ce n'est pas Cy qui a copié le *De Montibus*. XII. Sur le *De Singularitate Clericorum*, K. tient les deux thèses de Schepens (cf. *Bull.* 311) sans connaître la longue étude de celui-ci : cet écrit n'est pas hérétique et remonte au IIIe siècle. Le supplément de preuves apporté par K. n'est pas négligeable. En passant est signalée l'influence du traité sur le pseudo-Jérôme *ad Oceanum*.

Parmi les notes éparses dans le volume, il faut relever l'adhésion à la thèse défendue par Reitzenstein que la biographie de Pontius n'est pas contemporaine. Ce sont les arguments de Martin qui semblent avoir persuadé M. Koch (p. 75). Voir aussi le tableau des événements du printemps de 251 (p. 130), moment troublé s'il en fut !

582. L. Wohleb. *Cyprians Spruchsammlung ad Quirinum*. — Röm. Quart. 33 (1925) 22-38.

Digitized by Google

583. H. Koch. *Das dritte Buch der cyprianischen Testimonia in seinem zeitlichen Verhältnis zum ersten und zweiten.* — Zeits. f. Kirchengesch. 45 (1926) 1-9.

Le troisième livre des *Testimonia* possède une préface propre où Cyprien ne parle pas des deux premiers livres. Wohleb résout l'énigme en supposant qu il faut intervertir l'ordre et que le soi-disant troisième livre est antérieur aux deux autres. Wohleb est même persuadé que la préface aux livres I-II parle du livre III.

D'une plume impitoyable Koch réfute ce raisonnement. La fragile construction s'écroule sous l'effort de sa critique.

584. Die Moselgedichte *des* D. M. Ausonius *und des* Venantius Fortunatus, zum dritten Male herausgegeben und erklärt von C. Hosius. — Marbourg (1926) Elwert ; 126 p. 8° Mk 3.

La réunion, dans un même fascicule, de la *Mosella* d'Ausone et des fragments similaires de Fortunat accuse l'esprit régionaliste qui a présidé à l'édition. Celle-ci est excellente, non tant pour le texte (qui reste celui de Peiper pour Ausone et de Leo pour Fortunat) qu'à raison des notes copieuses et très instructives. La réimpression de 1926 s'est enrichie d'une bibliographie soignée et d'une refonte de l'appendice archéologique.

585. A. E. Burn. *The hymne « Te Deum » and its author.* — Londres, Faith Press, 1926 ; 86 p. 8 Sh. 2, 6.

En 1905, le Rév. Dr. Burn, alors recteur de Handsworth, Birmingham, publiait une élégante *editio princeps* des opuscules du saint évêque de Remesiana, Niceta, dont la personnalité venait d'être reconstituée et rendue à l'histoire. Après plus de vingt ans, devenu doyen de Salisbury, il revient avec un amour toujours jeune à celui qu'il appelle à juste titre « le Docteur oublié de l'Église », s'attachant cette fois à le considérer comme l'auteur toujours plus universellement reconnu de l'hymne célèbre entre toutes, *Te Deum laudamus*. Il n'y a que du bien à dire de ce petit livre, fait pour instruire et édifier tout ensemble, et qui ne contribuera pas peu à faire connaître et apprécier Niceta, son enseignement, son activité dans le domaine de la liturgie. Je ne m'étonne que d'une chose, c'est que l'auteur, après avoir mentionné,comme preuve de la diffusion du *Te Deum* aux Ve-VIe siècles, la Règle de saint Césaire d'Arles et le passage désormais fameux de Cyprien de Toulon, ait oublié, ici comme dans son premier ouvrage, le témoignage de la Règle de saint Benoît — un contemporain de Césaire — dans le chapitre XIe, relatif aux Vigiles du Dimanche : « Post quartum autem responsorium incipiat abbas hymnum *Te Deum laudamus* ». Ce témoignage, originaire de la contrée même où vécut saint Paulin, l'ami de Niceta, peut avoir une certaine importance dans le cas présent : il forme, pour ainsi dire, l'extrémité sud d'une ligne qui s'étend au nord-ouest jusqu'à l'Irlande, avec, comme point central, Lérins et son entourage, lequel semble avoir eu à son service, dès le Ve siècle, à l'époque de Cassien et de Gennade, des

Digitized by Google

sources d'information assez précises sur les chrétientés des Balkans et leur activité littéraire. *G. Morin.*

586. A. E. Burn. *The authorship of the* QUICUMQUE VULT. — Journ. of th. St. 27 (1925-26) 19-28.

Le doyen de Salisbury, à l'occasion de la nouvelle édition du *Lehrbuch der Dogmengeschichte* du Prof. R. Seeberg, revient sur la thèse défendue en 1909 par Heinrich Brewer S. J., d'après laquelle le symbole dit d'Athanase, *Quicumque vult salvus esse...*, serait en réalité l'œuvre de saint Ambroise. Dr. Burn, qui avait soutenu jadis une tout autre opinion, s'avoue enfin convaincu par les arguments du jésuite allemand, et termine sa note en exprimant « l'espoir que la solution proposée par celui-ci réussira à se faire universellement accepter ». On me demande de faire connaître là-dessus mon opinion ; la voici, tout franchement :

Pour ce qui est du fonds doctrinal et des expressions théologiques, le *Quicumque* n'a pas d'âge, pour ainsi dire : il est la mise en œuvre de toutes les formules issues des controverses sur la Trinité et l'Incarnation, en Occident, au cours des IVe et Ve siècles. Ce qui lui donne une physionomie propre, c'est la façon dont il est rédigé, rythme précis, tranchant, symétrique, qui fait qu'on se demande, à l'entendre déclamer, si l'auteur a voulu composer un abrégé de catéchisme ou une sorte de *psalmus idioticus*, ou peut-être l'un et l'autre tout ensemble. Pour moi, ce qui caractérise le *Quicumque* entre toutes les formules analogues, c'est moins ce qui le constitue, ce qu'il est, que ce qu'il n'est pas. Comparez-le avec Ambroise, les Africains Fulgence et Vigile, les Espagnols du Ve-VIe siècle, même avec Césaire d'Arles — qui continue, malgré tout, à fournir le plus grand nombre de parallèles significatifs — vous parviendrez sans trop de peine à retrouver de çà, de là, à peu près tous les éléments qui sont entrés dans la composition du célèbre symbole : mais, chez tous sans exception, à côté de ces éléments, et faisant corps avec eux, vous remarquerez des traits de langage, particuliers à chaque écrivain, et qui détonnent, en bien ou en mal, à côté du *Quicumque*. La seule différence entre Césaire et les autres, à ce point de vue, c'est que chez lui — si du moins l'on persiste à l'accepter comme compilateur du sermon 244 de l'Appendice de saint Augustin *(De fide catholica excarpsum)* — l'utilisation d'une pièce préexistante, déjà connue et d'un usage familier, se trahit par l'infériorité de ce qu'il y ajoute de son cru, au lieu que l'on ne peut guère concevoir qu'aucun des théologiens antérieurs eût été capable de rédiger une formule de ce genre, sans y mettre quelques-uns des traits de haut langage qui le font reconnaître d'habitude. Et Ambroise surtout ! Ambroise, dont il est impossible de lire quatre ou cinq lignes de suite, sans y reconnaître sa marque, sa façon toujours plus ou moins maniérée, pour ne rien dire du rythme, qui suffit souvent, à lui seul, pour le faire discerner entre tous. Je défie quiconque de citer, dans toute la série de ses œuvres, seulement une demi-page, ou même un alinéa de cinq ou six lignes, qui soit entièrement, purement, dans le style du *Quicumque*, sans aucun trait contrastant avec la plastique austère de celui-ci. Je ne me refuse

Digitized by Google

pas à admettre qu'Ambroise, s'il eût voulu s'y essayer, eût été après tout capable, lui aussi, de composer une pareille pièce: mais ce n'était certainement pas là son genre, il eût dû pour cela faire violence à ses tendances stylistiques habituelles. Bref, pour admettre qu'une telle page fût de lui, ce ne serait pas trop d'exiger son assurance personnelle que, pour cette fois, il a voulu, dans un but particulier, faire abstraction de ses préférences littéraires, et adopter un style différent du sien.

Au lieu de ce témoignage formel, qu'avons-nous devant nous ? Pas un seul manuscrit qui porte le nom d'Ambroise, silence presque universel de la tradition sur l'auteur du symbole, jusqu'à ce que l'inadmissible Athanase finisse par s'imposer peu à peu à partir du VIe-VIIe siècle. Non, qu'on propose tous les noms possibles, mais pas celui d'Ambroise. *Credat Iudaeus Apella* ! *G. M.*

587. C. H. TURNER. *Adversaria critica : Notes on the anti-donatist dossier and on Optatus, books I, II.* — Journ. of th. St. 27 (1925/26) 283-296.

Le coup d'œil de M. Turner est aigu et pénétrant. Ces notes sont une preuve nouvelle.

La première série se rapporte à la récente discussion entre MM. Baynes et Jones, déjà signalée ici (cf. *Bull.* 476-478). T apporte une solution nouvelle : epī = episcopus, c'est une abréviation par suspension. Il suggère aussi quelques corrections au texte de la lettre de Constantin à Aelafius. A propos de *dicationis*, proposé pour remplacer *dictationis*, il y a un parallèle plus direct encore que ceux qu'allègue Turner : *dicatio* est employé deux fois dans l'édit de Milan de 313.

La seconde partie de l'article établit péremptoirement que le ms P d'Optat doit être suivi bien plus souvent que ne l'a fait Ziwsa. La démonstration pourrait être renforcée par le procès en règle de G : ce ms ne mérite pas sa place d'honneur.

588. C. WEYMAN. *Beiträge zur Geschichte der christlich-lateinischen Poesie.* — Munich (1926) Hueber ; XII-308 p. 8°. Mk. 16,80.

Sous sa toilette de sombre élégance ce recueil est un véritable *Thesaurus* de remarques critiques, aussi menues et précises qu'admirablement documentées. Certaines sont importantes, mais presque exclusivement au point de vue littéraire: la poésie a toujours été, dans les lettres chrétiennes, un genre secondaire. Aucune des trente-six études n'est entièrement inédite ; l'auteur a pris soin de noter (p. IX-X) les revues où elles avaient paru séparément. Mais, outre que quelques-uns de ces périodiques sont à peine connus hors de Bavière, chaque chapitre a été soumis à une revision délicate. Pour quiconque connaît la minutieuse probité de M. Weyman, l'intérêt de cette mise au point n'apparaîtra pas négligeable. Je ne puis songer à tout analyser, encore moins à critiquer : il serait cruel de relever quelques inévitables erreurs dans cette masse de renseignements minutieux.

Digitized by Google

Voici une liste des auteurs de marque : Commodien, Juvencus, Hilaire, Ambroise, Damase, Prudence, Claudien, Ausone, Paulin de Nole, Augustin, Cyprianus Gallus, Sedulius, Dracontius, Venance Fortunat, Isidore.

589. A. SOUTER. *Pelagius's expositions of thirteen epistles of St. Paul. II Text* (Texts and Studies IX, 2). — Cambridge (1926) University Press ; X-553 p. 8°. Sh. 50.

590. [R] ——— Theol. Revue 25 (1926) 121: *H. J. Vogels.*

Le commentaire de Pélage qui vient de paraître est un document d'une importance capitale. La préparation a duré plus de vingt ans, mais les grandes difficultés que présentait son édition expliquent ce long effort. Les théologiens trouveront ici une source nouvelle pour l'histoire du dogme et celle de l'exégèse. Les critiques trouveront dans le texte et dans les notes des éléments pour l'histoire du texte latin de saint Paul aux Ve et VIe siècles.

La lecture des *Expositiones* n'est pas facile. L'éditeur a été très mal inspiré en mettant entre crochets ce qui est omis par A ou par B. Ainsi on trouve p. 305, l. 3: *Salutate inuicem in o* [*s*] *culo sancto*, parce que B a *oculo* ! J'avoue que le choix entre A et B est parfois difficile, mais l'éditeur doit faire son choix. Souter dira peut-être qu'il a fait son choix, que, si le mot omis lui paraît authentique, il met *om* en note ; s'il est interpolé, il y a *add* en note. D'abord cela n'est pas expliqué dans la préface. Ensuite cela n'est pas toujours vrai : p. 228 l. 9 je trouve [state], en note : state *add* A etc. Souter croit-il que *state* est interpolé? Mais tous les mots de cette phrase, y compris *state*, sont répétés et expliqués dans le commentaire ! Quand il y a des crochets dans un mot, Souter donne en note les variantes qui s'écartent du mot entier, p. ex. p. 226, l. 1 [ap] pareat, en note: pereat B pareat Ambst *recte*. *Pareat* est le mot juste et je préférerais le voir dans le texte. Mais on comprend ce que veut l'éditeur p. 57, l. 22, Marcioni [s]tas, en note: marcionistas R etc. martionistas B. Qui a *marcionitas* ? Ou bien y a-t-il erreur d'impression ? On ne comprend plus. Puis on lit — hic locus facit HG. Ces deux témoins auraient *Hoc contra marcionitas hic locus facit !!* Ces crochets ont induit en erreur Vogels, un lecteur très critique cependant : p. 271, l. 10, praepositionem [non] esse superfluam Vogels cite ce passage avec *non* sans les crochets. Il est évident que *non* est interpolé. L'apparat aurait gagné en clarté et en utilité s'il avait été plus souvent positif. P. 287, l. 13. Qui a *intra* ? Je préfère *in nobis* avec la majorité des témoins, il faudrait au moins intra <nos>. D'après Souter E aurait : ipsi nos intra met ipsos. Vraiment ? P. 211, l. 8, quelle est la leçon de H ? P. 40, l. 10, personne n'omet *non* avant *consideravit* ! P. 15, l. 22 supprimez (=vg.) ; ici il fallait *mendacium* dans le texte puisqu'il revient l. 21 dans le commentaire.

Pour le choix difficile entre A et B il y a une précieuse indication dans Ambst, un témoin de premier ordre, qui date du VIe ou peut-être du Ve siècle. Quand il est d'accord avec un des deux témoins, on pouvait presque toujours le suivre. Ainsi il faut lire p. 224, l. 1 utrosque, l. 6 non humanae fragilitatis qui est confirmé par

Digitized by Google

l'opposition : *sed diuinae maiestatis*, p. 225, l. 1 nominando mysterium, p. 226, l. 8 carnalem nostram uoluntatem, l. 15 fiunt in sanctos (il ne s'agit pas de quêtes parmi les saints de Corinthe, mais pour les saints de Jérusalem, comme le montre le commentaire), etc., etc. Je néglige les crochets parce que là Souter n'a peut-être pas voulu prendre parti. Il arrive même que Ambst seul ait le bon texte : p. 227, l. 6-8 il a seul une explication authentique, admise par Souter ; p. 232, l. 5 je lis dans le texte : *in ecclesia conprehensi* [*Achaia*], *cuius est metropolis Corinthus* et en note : achaiae H *om* B Ambst V. Achaia dans le texte paraît être un adjectif et toute la phrase semble mal construite. Le bon texte est dans Ambst et n'est pas même renseigné dans l'apparat. Le lemma *Qui sunt in uniuersa Achaia* doit être séparé de *Cum omnibus sanctis* et venir après *conprehensi*. Dans A *Achaia* n'est pas un adjectif, mais un rappel du texte biblique et par conséquent doit être en italique. Je vois dans Ambst d'autres transpositions du texte biblique I Cor. $15^{48\ 53}$ 16^{1}. Une fois 15^{58} il y a inversion du commentaire en même temps que du lemma et cette inversion (qui n'est pas indiquée dans l'apparat) est le bon texte. J'avais pensé autrefois que le texte biblique de Pélage était écrit au milieu de la page et que le commentaire était dispersé dans les marges. Cela expliquerait parfaitement les inversions nombreuses que l'on constate dans Ambst. Mais il y a une grosse difficulté : Pélage dit : *sicut ad Ephesios plenius subnotatum est* (p. 469, l. 1). Je renonce donc à mon hypothèse.

Le texte biblique de Pélage n'est pas toujours heureusement choisi par Souter, et Vogels l'a dit avec insistance. La première règle doit être de consulter le commentaire. Si celui-ci suppose une variante conforme à la Vulg., il faut l'admettre, bien qu'elle diffère du lemma de B et même de A. Souter a prévu l'objection (p. VIII) et s'excuse en disant que nous connaissons mal le texte biblique des premières années du Ve siècle. Mauvaise excuse, l'édition de Pélage doit précisément servir à nous faire mieux connaître ce texte. Souter avait déjà étudié minutieusement la question et proposé cinquante-trois passages où le commentaire est en faveur d'une leçon déterminée (t. I, p. 127-134). Aujourd'hui il a changé d'avis pour quatorze passages. Je crois qu'il avait plutôt raison en 1922, au moins pour quelques passages, et qu'il faut lire Rom 13^{12} induamus, I Cor 11^{34} ad iudicium 2 Thess 3^{1} magnificetur (ici le cas est très clair) 2 Tim 1^{10} incorruptionem. Voici trois autres passages qui ne sont discutés ni par Souter, ni par Vogels : 2 Cor. 5^{8} adesse B Souter, praesentes esse AHGV commentaire; 2 Cor 10^{4} inimicorum B Souter, munitionum AHGVCas comment. (le comm. dit MUNIUNT, cet *inimicorum* est une pure bévue qui n'offre même aucun intérêt pour l'histoire du texte); 2 Cor 10^{5} ad oboediendum christo B Souter, in obsequium christi AHGVCas comm. (sub nomine OBSEQUII CHRISTI). Souter s'est fixé la règle suivante : il faut choisir la variante qui s'éloigne de la Vulg. (t. I, p. 119). Il y a là une illusion : supposons que B descende d'un archétype du Ve siècle écrit dans un pays un peu arriéré au point de vue des textes bibliques, cet archétype a pu substituer (d'après moi, il a substitué) au texte pélagien un autre plus ancien, qui avait cours dans son

Digitized by Google

pays, comme on lui a substitué dans A (je le reconnais) un texte plus récent, une Vulg. presque pure.

Avons-nous dans A ou dans B le vrai commentaire de Pélage ? J'ai déjà émis des doutes à ce sujet (*Bull.* n° 115). Un nouvel examen ne les a pas dissipés, mais plutôt aggravés. Voici mes arguments. 1) Pélage a rédigé de nouveaux prologues pour chacune des épîtres à l'exception de I Cor. pour laquelle il aurait simplement repris l'argument marcionite. Cette exception est-elle vraisemblable ? Nous avons dans H^2 un nouveau prologue pour I Cor, et le ms de Fribourg qui ne donne pas le commentaire de H. mais celui de Pélage, a une division qui est en relation avec ce prologue. 2) Dans H^2 il y a une préface qui n'est pas écrite pour ce commentaire, puisqu'elle traite Heb de lettre extracanonique, tandis que H^2 ajoute un commentaire de Heb qui, à cette époque, était définitivement entrée dans le canon. Cette préface est cependant écrite pour un commentaire, disons même pour un commentaire dans le genre de Pélage. Dans cette préface on trouve des mots et des formules qui, d'après Souter (t. I, p. 92-115).sont caractéristiques de Pélage : causa (2 fois), emendare (2), exponere (2), ostendere (2), proficere ad, etc. , on y trouve même le mot rare *subnotationes* pour désigner le genre de commentaire, or Pélage emploie le mot *subnotare*. 3) Toujours dans H^2 il y a une concordance d'inspiration pélagienne,qui n'est pas faite pour H^2, puisqu'elle exclut Heb. Je crois avoir démontré qu'il y a dans H^2 des éléments plus anciens, provenant d'un commentaire pélagien différent de H. Cela ne peut être que le commentaire de Pélage.

Enfin la grosse question de l'origine de la Vulg. ! 1) Pélage ne commente pas la Vulg., c'est certain. 2) Il est cependant plus près de celle-ci que ne dit Souter. 3) La principale question est celle-ci : Pélage a-t-il remanié le texte en usage à son époque ? Il lit Rom 12^{11} *domino* en place de *tempori*, 12^{13} *necessitatibus* pour *memoriis*, 13^{1} *omnis anima potestatibus sublimioribus subdita sit*, I Cor 2^{13} *doctis* (peut-être *docti*, cf. comm.) *spiritu*, 14^{34-35} sont placés après ^{33} et non après ^{40}. Toutes ces bonnes leçons étaient rares avant Pélage ; ne les a-t-il pas introduites ? Au lieu de chercher ce qui sépare Pélage de la Vulg., il faudrait une bonne fois chercher ce qui le sépare de l'ancien latin. 4) HGVCas ont été assimilés à la Vulg., dit-on. Les assimilations sont moindres dans HGV, très grandes dans Cas, comme si à l'époque des premiers la Vulg. n'avait pas encore reçu la forme définitive qu'elle devait prendre plus tard. Ensuite H dépend-il de la Vulg., n'est-ce pas plutôt la Vulg. qui dépend de H ? Cet énigmatique H, un pélagien du Ve siècle, « airs a slight knowledge of Greek » (I p. 268). N'est-ce pas assez pour suggérer qu'il a revu le texte biblique sur le grec, qu'une foule de corrections sont entrées, grâce à lui, dans la Vulg. ? Alors on comprendra *a*) pourquoi tous les mss de la Vulg. commencent par une préface pélagienne, *b*) pourquoi les plus anciens et les meilleurs mss de la Vulg. ont une concordance pélagienne. De Jérôme il n'est plus question, mais le commentaire de Pélage a avec la Vulg. des relations multiples que les critiques doivent démêler et définir. Ce sera le mérite de Souter d'avoir le premier fourni les matériaux de ces études.

D. DE BRUYNE.

Digitized by Google

591. V. Ussani. *Anecdoton Iosephinum.* — Arch. Lat. med. Aevi 2 (1925-26) 76-80.

Bref résumé latin de Josèphe rencontré dans le cod. de Bruxelles n° 5540. Ce breviarium fut copié au XIIe siècle.

592. L. Gasperetti. *Quaestiones commodianeae.* — Didaskaleion 4 (1926) f. 2, p. 1-48.

593. C. Brakman. *Commodianea.* — Mnemosyne 55 (1927) 121-140.

Ces études consciencieuses se complètent.

M. Gasperetti estime que rien n'oblige à abandonner la thèse classique d'une origine africaine de Commodien. Les objections formulées contre la dépendance du poète par rapport à Lactance sont sans portée : cette dépendance est évidente. La Didascalie a été utilisée aussi par Commodien.

Brakman note la similitude entre Salvien et Commodien au sujet du niveau moral des chrétiens. Il situe le poète peu après Prudence. Dans ses remarques critiques il s'appuie sur Martin (*Sitzber.* de Vienne 1917, Bd. 181, Abh. 6) qu'il corrige un peu.

594. Die Chronik des Hieronymus. II Th. Lesarten der Hss und Quellenkritischer Apparat zur Chronik, von R. Helm (Griech. christl. Schriftteller, Bd. 34).— Leipzig, Hinrichs, 1926 ; XLVIII-778 p., 8°. Mk. 35.

Il n'est que juste, après les critiques formulées courtoisement mais avec fermeté par M. Fotheringham et admises sans réserve dans ce Bulletin (cf. n° 321), de reconnaître les mérites hors pair de l'apparat et de l'introduction de M. Helm.

A vrai dire l'éditeur allemand réplique à peine, et très vaguement, aux objections de son émule anglais. Il maintient le principe de l'apparat réduit, qui peut en effet se soutenir, mais il ne discute pas le choix des leçons, ni cette confiance exagérée dans le ms A, qui l'a plus d'une fois induit en erreur. La longue notice qu'il lui consacre (p. X-XII) relève sans doute les lacunes de ce témoin mais aussi son importance, exagérée, à notre sens.

Le mérite de Helm n'est pas là, moins encore dans la forme tout à fait anormale qu'il a donnée à son apparat. Ce qui donne au volume nouveau sa valeur, c'est le soin que l'on a pris de retrouver, derrière s. Jérôme, Eusèbe. Au moyen de Synkellos, du Chronicon Pascale, de l'anonyme de Madrid et de la version arménienne, on s'efforce de restituer le texte grec traduit. Plus important encore l'effort pour reconstruire la forme matérielle de l'œuvre d'Eusèbe. Les hypothèses auxquelles recourt Helm ont fait l'objet d'un mémoire présenté à l'académie de Berlin. Il y revient dans sa préface : La solution, déjà suggérée par Harnack, est qu'Eusèbe a procédé parfois horizontalement et non verticalement. Cela admis, on explique facilement les anomalies qu'offrent l'arménien et le latin, mais il faut avouer que les exemples fournis p. XXIX-XXXII sont bien com-

Digitized by Google

pliqués[1]. En tous cas, la comparaison avec l'arménien et d'autres recherches critiques aboutissent à établir fortement que s. Jérôme a très fidèlement rendu l'œuvre de son devancier et qu'il n'y a aucune probabilité dans l'hypothèse d'une double édition de la Chronique hiéronymienne. Ceci avait été déjà énergiquement affirmé par M. Fotheringham.

La documentation relative à Eusèbe lui-même et au contenu de sa Chronique ne se trouvant pas dans l'édition anglaise, celle-ci laisse place pour l'ouvrage allemand. M. Helm a compris qu'il valait mieux voir dans M. Fotheringham un allié qu'un concurrent ; c'est pourquoi il a toujours indiqué au sommet des pages de son livre les pages correspondantes du volume anglais. Mais, hélas ! l'indispensable *index verborum* manque, par un impardonnable oubli, dans les deux éditions.

595. A. Feder. S.J. *Studien zum Schriftstellerkatalog des hl. Hieronymus.* — Fribourg (1927) Herder ; XI-208 p., 8°. Mk. 11.

Ces études forment une sorte d'introduction à l'édition du *De Viris inlustribus* que prépare le P. Feder pour l'Académie de Vienne. Sont examinés successivement: la tradition directe et indirecte, l'œuvre elle-même, les suppléments, la valeur des mss, enfin les éditions.

Le *De Viris* a été très copié. Le P. Feder en connaît 180 mss dont il décrit la majeure partie. Les sources indirectes sont de peu de secours. Aucun ms ne semble être hors pair, mais les principes ordinaires de restauration réussissent le plus souvent à fixer le texte, assez mal présenté dans les éditions précédentes.

Le chapitre sur les suppléments est le plus original. L'auteur y rectifie ce qu'il avait publié à ce sujet, en 1920, dans *Biblica*. Aucune addition ne lui paraît plus émaner de Jérôme lui-même. La plus importante, à savoir celle qui supplémente le dernier chapitre sur les œuvres de Jérôme, nous est parvenue sous 4 formes distinctes, dont 3 sont notables. Les formes I et II seraient très anciennes (respectivement de 393 et 396). C'est très probable, mais l'argument que les suppléments sont rédigés autrement que la liste du prologue de Jonas, édité en 396, est inopérant car la forme IV, écrite cependant vers 406, est dans le même cas. Cette forme IV est analysée minutieusement. Une hypothèse paraît au P. Feder résoudre le mystère de son origine : ce supplément serait dû à un ami romain de Jérôme et conçu au point de vue des lecteurs de Rome. Les formes I et II auraient aussi pour auteurs des amis de l'écrivain car la rédaction de ces suppléments exclut qu'ils viennent de Jérôme et oblige d'admettre qu'ils sont contemporains.

On devine que toute cette discussion se nourrit de considérations un peu subtiles, mais l'ensemble du travail est digne de la solide maîtrise du P. Feder.

---

1. M. Helm y tient néanmoins et n'admet pas les vues très différentes de E. Caspar (cf. *Rev. bén.* 1927, p. 274). Celui-ci vient de donner son jugement sur l'œuvre de Helm, dans un compte-rendu qui vaut une étude (Gött. Gel. Anz. 189 [1927] 161-184). Il y conteste la fidélité de s. Jérôme.

Digitized by Google

596. PERE POUS. *Una nota biblica de sant Jeroni referent al concili de Nicea.* — Analecta sacra tarrac. 2 (1926) 427-430.

Bien qu'il ne fût pas favorable à la canonicité de Judith, s. Jérôme l'a traduit « quia hunc librum Synodus Nicaena in numero sanctarum Scripturarum legitur computasse » (praef.). Le concile de Nicée n'ayant rien énoncé de semblable dans ses canons, M. Pous croit, avec le P. Vaccari, que, d'après le récit inconnu rapporté par Jérôme, la déclaration aurait été formulée pendant les discussions du concile, sans doute à propos d'une citation du livre sacré. Pure hypothèse.

597. A. ACHLEITNER. *Eine Handschrift des hl. Hieronymus in Tirol.* — Tiroler Heimatblätter 4 (1926) 66-68.

Courte notice sur les deux feuillets en paléo-slave conservés au Ferdinandeum d'Innsbruck. Faisaient partie du ms de Trente. Contiennent une homélie sur la trahison de Judas (d'après le déchiffrement de D. Zunkovic). La tradition y voit une relique de s. Jérôme lui-même.

598. A. J. EGELIE. *Ter verklaring van s. Hieron. Ep.* 127 *n.* 11. — Studia cath. 2 (1926) 135-138.

Le mystérieux Barnabé, ainsi nommé par allusion à Gal 2^{13}, n'est autre que Théophile d'Alexandrie.

599. A. J. EGELIE. *De h. Hieronymus en Paus Innocentius I.* — Studia cath. 2 (1926) 433-458.

Analyse tous les documents, surtout les lettres de Jérôme. Son autorité y apparaît très grande.

600. Dom G. MORIN. *La patrie de s. Jérôme.* — Rev. bén. 38 (1926) 217-218.

Rétractation. Dès lors que l'inscription d'Alacevic n'est pas authentique, il faut renoncer à la thèse soutenue naguère par l'auteur dans la *Strena buliciana* et placer Stridon à l'extrémité orientale du territoire de Trieste.

601. J. P. KIRSCH. *Die Berner Handschrift des Martyrologium hieronymianum.* — Röm. Quartals. 31 (1924) 113-124.

Résultat d'une collation nouvelle du ms. Description plus complète et correction de détail au texte De Rossi-Duchesne. Quelques rectifications par dom De Bruyne *(Le ms bernois du martyrologe hiéronymien)* ont paru dans le même périodique 34 (1926) 355.

602. A. MÖDERL. *Der Pseudo-Hieronymianische Evangelien-Kommentar.* — Munich (1925) Manz ; 81 p. 8°.

Il s'agit du commentaire des quatre Évangiles que dom Morin avait songé autrefois à attribuer à Fortunatien. Pareille hypothèse ne pouvait manquer d'en-

Digitized by Google

thousiasmer les esprits ! Wohlenberg et Paschini ont aussitôt accepté cette attribution et se sont efforcés de la prouver. Aujourd'hui Möderl vient renouveler cette hypothèse, sans se douter qu'elle est depuis longtemps abandonnée par D. Morin (*Études, textes, découvertes* I, (1913), p. 25), D. Wilmart (*Rev. Bén.* 1920, p. 174), Souter et, je suppose, par tous les critiques. Il a examiné six manuscrits de Munich et a pu rétablir çà et là la bonne leçon. La question d'origine se borne à une question de dépendance littéraire. Wohlenberg et Möderl croient que Jérôme dépend du pseudo-Jérôme, le contraire me paraît évident. *D. De Bruyne.*

603. U. MORICCA. *La morte violenta di un fratello di Paolino di Nola.* — Didaskaleion 4 (1926) f. 2, p. 85-90.

Exégèse du *Carm.* 21, 416-420 de Paulin.

604. U. MORICCA. *Endelechius o Sanctus Severus Endelechius ?* — Didaskaleion 4 (1926) f. 2, p. 91-94.

L'auteur du *De mortibus boum* s'appelait simplement Endelechius. C'était probablement le rhéteur, ami de Paulin. Sanctus est un autre personnage.

605. S. AUGUSTIN. *Les Confessions*, texte établi et traduit par P. DE LABRIOLLE. — Paris (1925 et 1926) Belles-Lettres ; XXXI-412 p., 8°. Fr. 43.

606. THE CONFESSIONS OF AUGUSTINE, edited by J. GIBB et W. MONTGOMERY (2d. ed.). — Cambridge (1927) Univers. Press ; LXXV-479 p., 8°. Sh. 15.

De ces deux ouvrages le premier seul est entièrement nouveau. Le livre de Gibb et Montgomery avait paru en 1908. Pour le rééditer, après la mort de son collaborateur, M. Montgomery ne s'est pas astreint à tout reviser : les principes adoptés, il y a 20 ans, pour l'établissement du texte, ont été maintenus très délibérément (p. LXXIII). On a évidemment tenu compte des études parues après 1908 (Voyez cependant les remarques de Souter : J. of th. St., 1927, p. 444). Le chapitre de l'introduction qui traitait du manichéisme a été remanié d'après l'ouvrage récent de Burkitt sur le sujet. Pour le Néoplatonisme, on réfute rapidement l'insoutenable hypothèse de la contradiction entre les Confessions et les Dialogues. M. Montgomery insiste avec raison sur la claire marque chrétienne des Dialogues eux-mêmes. Enfin, çà et là, dans les sobres notes qui illustrent opportunément les textes difficiles, des corrections et des additions ont été faites. La parure typographique ajoute son élégance aux qualités de cet utile volume.

L'édition de M. de Labriolle a plus d'ampleur. D'abord, il y donne une traduction de l'ouvrage entier, et cette traduction est incomparablement supérieure à toutes celles qui l'ont précédée — je ne parle pas de celle de dom Gougaud, qui n'est pas complète. Ensuite si, dans son introduction, il s'est limité aux problèmes essentiels que posent les Confessions, il les traite plus à fond que M. Montgomery : sa réplique à l'école Gourdon-Alfaric est brève mais complète, avec ce sens délicat

Digitized by Google

de l'œuvre d'art et de la psychologie, indispensable en pareille matière. Enfin, M. de Labriolle a eu à cœur d'étudier à nouveau le problème du texte ; il prend nettement parti et indique avec précision pourquoi (p. XXIV-XXXII).

C'est sur ce point qu'il convient d'insister dans ce Bulletin, d'autant plus que, après avoir eu connaissance des travaux l'un de l'autre, MM. Montgomery et Labriolle ont maintenu et appliqué pour la restitution du texte d'Augustin, des principes opposés ; or, les variantes sont continuelles et importantes.

En gros le problème se présente comme suit. Le ms Sessorianus (= S, VIIe siècle) a contre lui, généralement, tous les autres[1]. Knöll, l'éditeur de Vienne, l'avait hardiment préféré, avec quelques atténuations cependant dans son *editio minor* (Teubner). Gibb-Montgomery adopte le même critère, non sans çà et là des réserves (cf. p. LXXIII), très fermement néanmoins, puisqu'il s'y tient malgré la démonstration pressante de Labriolle. Celui-ci est revenu au texte de l'ensemble des mss, dont l'expression la plus critique est l'édition bénédictine. Il a dressé une liste d'exemples (p. XXVII-XXXI) où la leçon de S lui paraissait fautive. En conséquence, il corrige Knöll dans plus de 180 passages.

La question est difficile parce que l'on est en présence d'un texte altéré avec une discrétion et une habileté incroyables. Un compromis entre S et ses opposants est impossible. Labriolle a eu raison de choisir nettement, et je crois qu'il a bien choisi. Cependant, si l'on examine sa liste, on doit avouer que presque tous ses cas sont discutables : ceux de la première série ne donnent que des corrections « très utiles » ; de la seconde je retiendrais comme « évidents » quatre exemples (VII, 19 ; V, 15 ; II, 11 ; III, 5). C'est peu et l'on comprend que Montgomery n'ait pas rendu les armes. Lui-même a signalé (p. LXXIII), contre Labriolle, dix cas où S serait à suivre. Bref, on piétine sur place.

Il y a cependant un moyen d'avancer, et l'on s'étonne qu'aucun des adversaires n'ait songé à l'utiliser sérieusement, c'est la comparaison avec Eugippius. Critère de souveraine importance car il fournit, si je ne me trompe, la formule précise de la restitution du texte. C'est pourquoi il faut y insister ici, au risque d'être un peu long.

Eugippius a écrit ses *Excerpta* au début du VIe siècle. Il y inséra 5 longs passages[2] des Confessions. Par une heureuse fortune, le texte en est sûr : peu de variantes sérieuses. On possède donc la transcription fidèle du ms des Confessions qui servit au vieux *librarius*, soit un codex du Ve siècle. Sans être une garantie absolue de la pureté du texte, ce grand âge crée en sa faveur une présomption, car on est bien proche du ms original.

Or une comparaison attentive du ms d'Eugippius avec les autres révèle sans peine deux faits importants :

---

1. Sauf W qui dépend de S jusque dans ses graphies les plus fautives. Ce ms ne doit pas être pris en considération.

2. L'édition de Knöll en donne 8, mais pour 3 d'entre eux l'authenticité est douteuse.

Digitized by Google

1. *Eugippius soutient toujours la leçon opposée à S, lorsque celle-ci a pour elle l'unanimité des autres manuscrits.* Cette leçon est donc très antique. Si l'on observe en outre que toute la tradition manuscrite, sauf S, l'atteste, il suffira de montrer que toujours cette leçon est tolérable, qu'elle a souvent meilleure allure et que parfois elle seule fournit un sens acceptable, pour que la preuve de sa valeur soit faite. Si, en effet, le critère interne était par lui-même insuffisant, sa rencontre avec les deux autres lui confère une force nouvelle. Qui croira que le *funiculus triplex* de la qualité littéraire, de l'âge et du nombre s'explique par une coïncidence trompeuse ? Labriolle a donc raison contre Knöll et Montgomery.
2. *Eugippius ne soutient jamais la leçon opposée à S, lorsque celle-ci n'est attestée que par une partie des autres manuscrits.* Ce second fait, méconnu par Labriolle, est aussi important que le premier. Pour les quelques passages cités par Eugippius il s'est présenté au moins onze fois[1] :

X, 9	*Sensum*	S Eug FM²OV	(ceteri : *sensus*)
X, 41	*Qua*	S Eug FG	(ceteri : *quae*)
X, 45	*Vetare*	S Eug FGMO	(ceteri : *avertere*)
X, 50	*Ecclesiae*	S Eug FOV	(ceteri : + *tuae*)
X, 67,	*Meretur*	S Eug CFOV	(ceteri : *mereretur*)
X, 69	*Languores*	S Eug GHOV	(ceteri : + *mei*)
XII, 37	*Mole*	S Eug HO	(ceteri : *molem*)
	Potestatem	S Eug GMO	(ceteri : *potestate*)
XII, 38	*Eterne*	S Eug HO	(ceteri : *eterna et*)
	Remotiore	S Eug GMOV	(ceteri : *remotiori*)
XII, 43	*Demonstras*	S Eug H(*-ans*)OV	(ceteri : *demonstra*)

Souvent donc — car la chose s'observe à travers tout l'ouvrage — S ne s'oppose pas à la totalité des mss mais à une partie seulement, les autres se rangeant à ses côtés. Phénomène déjà notable en soi, car il marque la rencontre de représentants des familles opposées, dans l'attestation d'une même leçon — ce qui est presque, pour celle-ci, un brevet d'authenticité. Mais que, de plus, le vieux et très bon codex d'Eugippius confirme cette rencontre[2], que ce ms, si distant de S, le rejoigne précisément chaque fois qu'il est accompagné de quelques autres, n'est-ce pas la contre-épreuve qu'on se trouve en face non de variantes fautives, mais du texte original, et que c'est le groupe des mss dissidents qui provient

1. Un douzième cas serait celui de XII, 39 : *resipiscit*, mais il y a quelqu'hésitation dans la tradition d'Eugippius. Je crois néanmoins que la correction de *respicit* en *resipiscit* est invraisemblable et qu'il faut assimiler ce cas à celui de *narrationes*, quelques lignes plus haut : une faute primitive, comme *non mansit* (V, 15). Le curieux *popilios* (VIII, 3) est un peu différent. Le P. Vaccari semble en avoir donné l'explication (cf. Bull., nº 485) ignorée encore des deux récents éditeurs.

2. M. de Labriolle, qui décide toujours contre S, ne note jamais dans son apparat cette significative rencontre. Le codex d'Eugippius cesse-t-il alors d'être véridique? Pourquoi ?

Digitized by Google

d'un archétype altéré ? Car pourquoi le ms d'Eugippius, excellent quand il contredit S, serait-il mauvais quand il l'appuie ?

L'examen interne des leçons aboutit au même résultat : des onze variantes transcrites ci-dessus, aucune n'est improbable ; pour quatre d'entre elles (x, 9 ; x, 45 et les deux XII, 37) l'authenticité paraît s'imposer par le contexte et les habitudes d'Augustin.

Enfin on notera que, parmi les mss, ce sont les plus anciens, surtout FGHO qui accompagnent S. Le plus fidèle est O (= Paris, 1911)[1]. Ce ms du IXe s. est donc exactement du même type que celui du Ve dont se servit Eugippius : s'éloignant de S et le rejoignant aux mêmes endroits. Comment douter que ce modèle ne livre le texte authentique ?

On aboutit ainsi au canon pratique de restauration : rejeter S lorsqu'il est seul, l'admettre lorsqu'il est accompagné. L'allure empirique et opportuniste de cette formule n'est qu'apparente. Il suffit pour s'en rendre compte d'envisager la tradition manuscrite, non plus au point de vue de S, qui n'en est qu'un mauvais chaînon, mais à celui du ms d'Eugippius, provisoirement considéré comme miroir de l'original. L'histoire du texte devient alors évidente. Une première revision arbitraire fut tentée vers le VIIe siècle; elle est représentée par S ; son rayonnement fut presque nul. Une seconde correction maladroite, que l'on peut dater de l'époque carolingienne, eut une influence considérable mais graduelle. C'est elle qui a envahi nos mss BCDEQ et, à un degré moindre, les plus anciens (FGHOP), sauf S qui lui est antérieur.

On comprend dès lors que, pour retrouver le texte primitif, il faille d'abord éliminer les erreurs de la première revision, ce qui est facile car S en est en somme presque l'unique représentant : rejetons les variantes où il est seul. On avisera ensuite à écarter la seconde revision,en s'aidant cette fois de S,(puisque par son âge, il en est nécessairement indemne) et des mss qui l'appuient.Mais, presque tous les mss de Knöll étant contaminés, on n'aura une base tout à fait sûre que lorsqu'on aura trouvé un cod. du type O intact.

Appliqué aux passages conservés par Eugippius, ce double critère restitue mot pour mot le texte qu'il avait sous les yeux en transcrivant ses *Excerpta*. Il suffira de l'appliquer à l'œuvre entière pour voir apparaître, pour la première fois, le texte authentique des Confessions.

607. S. AUR. AUGUSTINI... *De catechizandis rudibus liber unus*, translated with an Introduction and Commentary by J. P. CHRISTOPHER. — Brookland (1926) Cath. Education Press ; XXI-365 p., 8o. Doll. 3.

La collection publiée par M. Deferrari et ses élèves s'enrichit d'un volume de science probe et consciencieuse : l'analyse patiente de l'important *De cate-*

1. La première partie de ce ms a malheureusement été abîmée par des correcteurs.

Digitized by Google

chizandis rudibus. Ce sujet ne comporte aucune synthèse. M. Christopher n'a signalé aucun fait nouveau ni donné de solution originale à aucun problème ancien. Mais son commentaire est bien fourni, varié d'aspects et judicieux. L'introduction est très sobre. Quant à la traduction, elle a les qualités de finesse et d'exactitude que lui vaut le commentaire.

S'il fallait apporter une restriction à l'éloge, je dirais volontiers que la connaissance générale de la pensée augustinienne n'apparaît pas très profonde : les idées maîtresses de sa philosophie et de sa théologie pourraient être plus soulignées. Voici une gerbe de remarques de détail :

p. 141 : pour Test. 3, 80, le texte correct de Cyprien est *Basilion* comme ailleurs (Cf. J. of th. St., 1905, p. 249).— p. 146: *ut nos doceremur* est dans le ms *r*, texte proche de s. Aug. au point qu'on a voulu y voir son œuvre. Cette variante ne doit pas venir de lui, elle est peu littérale et inutilement. M. Christopher parle ici et ailleurs de l'*Old Latin* en opposition à *Vulgate*. C'est un peu trop vague : *Old Latin* couvre des réalités si variables ! Ici il n'y a, à ma connaissance, que Ambt et Ambr. Aug. et *r* doivent représenter l'*Afra*. — p. 254 : il est très hardi d'affirmer que Brewer a démontré « quite conclusively » l'origine ambrosienne du *Quicumque*. Cf. ce *Bull.* n° 586. — p. 264 : lire : *Urbs Ierusalem beata.* — p. 269 : pour le commentaire de 1 Tim. 2[1], il fallait citer De Bruyne, *Les fragments de Freising*, p. xxviii. — p. 270 : dans l'éd. Goldbacher, l'ep. 149 porte *caritate.* — p. 333 : les deux variantes du Te Deum ne se présentent pas de la même manière : *gloria munerari* est la leçon ancienne invariable. — Voyez encore les remarques de Souter (Speculum 2 [1927] 214-216 et J. of th. St. 28 [1927] 445.

L'*Index verborum* qui termine le volume permet d'en utiliser facilement l'abondante matière.

608. St Augustine. *De Fide et Symbolo*, edited by H. Smith. — Londres (1926) S.P.C.K. ; 58 p., 12°. Sh. 2,6.

Format commode et notes judicieuses. Un peu maigre. Çà et là quelque effort pour améliorer encore le texte très bon des éditions (cf. n. 3, 19, 21). Il y aurait eu profit à adopter l'orthographe de Zycha : *lactantibus, spiritalis, caelestia*, etc.

609. H. Janssens. *Notice sur un manuscrit de s. Augustin provenant de l'ancienne abbaye de Saint-Jacques à Liége* (avec une planche). — Musée belge 130 (1926) 137-144.

La planche montre que le ms est du XIIIe siècle et non du XIIe comme le voudrait M. Janssens. Il contient : *Liber exhortationis ad quendam comitem* ; *de cura pro mortuis agenda* ; 2 *lettres ad Januarium* ; *de ordine rerum* ; *de natura boni* ; *liber ad Vincentium* ; *de laude caritatis* ; *de fide catholica* ; *de fide ad Petrum* ; *de videndo Deo.* Le texte est, paraît-il, de valeur moyenne. Le volume se trouve aujourd'hui dans une collection particulière. J. Gessler ajoute un détail à cette notice, dans le *Bulletin bibliogr. du Musée belge*, 1927, p. 8-9.

Digitized by Google

Digitized by Google

To avoid fine, this book should be returned on
or before the date last stamped below
10M—6-37

NOV 22 '81

7-17-78
6/25/79

FOR
USE IN LIBRARY
ONLY
DO NOT REMOVE
FROM LIBRARY

LUO SEP 22 1980

Digitized by Google

Stanford University Libraries
3 6105 127 185 945

529226

Digitized by Google

Digitized by Google